

L'ETAT DES VILLES AFRICAINES 2014

Réinventer la transition urbaine



ONU  HABITAT
POUR UN MEILLEUR AVENIR URBAIN

© Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains (ONU-HABITAT) 2014
Tous droits réservés
P.O. Box 30030 Nairobi 00100, Kenya
Tél: +254 20 7623 120
Fax: +254 20 7623 904
Email: habitat.publications@unhabitat.org
www.unhabitat.org

HS Number: HS/005/14F
ISBN Number (Series): 978-92-1-133397-8
ISBN Number (Volume): 978-92-1-132599-7

Conception graphique et mise en pages: Michael Jones Software, Nairobi (Kenya)

Photo de couverture: MJS

Photo de quatrième de couverture: Giza, Egypte. ©mffoto/Shutterstock

AVERTISSEMENT

Les appellations qui sont employées dans la présente publication et la présentation des éléments qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat Général des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les mentions de noms de firmes ou de produits n'impliquent aucun appui ou approbation de la part des Nations Unies. Des extraits de la présente publication, à l'exclusion des photographies, peuvent être reproduits sans autorisation à condition qu'il soit fait mention de la source.

ONU  HABITAT

L'ETAT DES VILLES AFRICAINES 2014

Réinventer la transition urbaine

I.C.L.E.I
Local
Governments
for Sustainability



UCLG AFRICA
United Cities and Local Governments of Africa
Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique
CGLU AFRIQUE



Avant-propos ONU-Habitat

C'est un grand plaisir pour moi de préfacer *L'Etat des villes africaines: Réinventer la transition urbaine*, troisième édition consacrée à l'Afrique dans la série des rapports régionaux sur l'état des villes d'ONU-Habitat.

Le premier rapport régional africain (2008) qui a porté sur : « *Un cadre pour aborder les défis de l'urbanisation* » a présenté un aperçu général des conditions de logement et de gestion dans les villes africaines, et a établi les références sur les données et tendances des différents niveaux de villes. La deuxième publication (2010: « *Gouvernance, inégalités et marchés fonciers urbains* »), a élargi les vues du rapport de 2008, en analysant les modalités de la gouvernance urbaine à la lumière des nouvelles configurations spatiales urbaines, en exposant les inégalités dans les villes africaines et en examinant comment les citoyens africains accèdent à la terre.

Ce troisième rapport sur l'état des villes africaines a été réalisé en étroite collaboration avec Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU-A) et ICLEI – Les collectivités locales pour la durabilité –. Il tente de pousser l'analyse à un niveau supérieur dans le contexte de l'évolution des conditions d'environnement dans le monde. Il cherche à stimuler la discussion sur la nécessité de passer à des visions de développement/aménagement réinventées et radicalement différentes en vue de conduire les transitions urbaines et durables en Afrique, au cours des décennies à venir.

Les villes africaines sont souvent abordées dans une perspective qui perçoit l'urbanisme et la vie urbaine comme évoluant vers le modèle établi par les paradigmes occidentaux. Mais les conditions et les circonstances qui ont prévalu dans les sociétés industrialisées de la planète au cours du 20^e siècle - et qui ont façonné la forme et la fonction de leurs villes - ne sont plus les mêmes dans le monde d'aujourd'hui.

Les changements climatiques et de l'environnement sur le plan mondial, ainsi que la sensibilisation croissante par rapport aux insécurités alimentaire, énergétique et de l'eau, par exemple, commencent à façonner notre compréhension du besoin pressant de nouvelles visions et des bénéfices de la bonne gestion urbaine pour le 21^e siècle.

Le défi essentiel que l'Afrique devra relever au cours des décennies à venir est la croissance massive de sa population dans un contexte de pauvreté généralisée qui, lorsque les deux agissent de concert, génère des menaces complexes et étroitement liées, pour l'habitat humain.

La principale prémisse de ce rapport est que la réussite et l'efficacité de l'approche adoptée pour aborder les vulnérabilités et les risques auxquels les populations africaines sont de plus en plus exposées nécessitent que l'on réinvente complètement les trajectoires actuelles si nous tenons à réaliser des transitions durables. En matière d'aménagement urbain, les décisions impliquent généralement la mise en œuvre d'importants investissements et peuvent, par conséquent, enfermer des villes et même des pays entiers dans une voie spécifique de développement. En d'autres termes: les décisions et les interventions d'aujourd'hui orientent les paramètres

dans une direction particulière de développement pendant des décennies. Il existe, en dépit de l'apparition relativement tardive de la transition urbaine en Afrique, de réelles opportunités pour adopter de nouveaux paradigmes urbains qui sont plus propices à la fois pour les besoins actuels et ceux à long terme des villes et nations africaines.

Les solutions plus écologiques, les adaptations aux changements climatiques, la réduction de la vulnérabilité, l'innovation technologique, l'urbanisation et le développement économique des villes africaines vont de concert dans ce contexte. Alors qu'un «urbanisme africain réinventé» incorporerait incontestablement certaines parties du «modèle urbain occidental», l'Afrique a désormais l'opportunité d'adopter également les orientations stratégiques et de politique qui intègrent la durabilité à long terme pour le développement social, environnemental et économique qui produiront de meilleurs résultats que les paradigmes urbains importés ne l'ont fait à ce jour.

Ce rapport n'apporte cependant pas de solutions toutes faites. Les villes sont tout simplement trop singulières et spécifiques dans leurs besoins et vulnérabilités pour qu'on leur administre des solutions standardisées. Au contraire, le présent rapport analyse les nouveaux défis et les risques auxquels l'Afrique rurale et urbaine est exposée en vue de faciliter les discussions aux niveaux régional, national et local sur la meilleure façon d'aborder les défis à venir et d'appliquer des solutions innovantes, efficaces et spécifiques pour chaque localité. Aucune ville africaine n'est aujourd'hui à l'abri des vulnérabilités distinctes et souvent multiples. L'examen minutieux des options d'intervention disponibles, et en fait, le courage de s'engager dans un «urbanisme africain réinventé» sont ce qui est convoqué dans le présent rapport.

Un élément est d'une importance particulière dans ce contexte : les villes ne sont pas des entités autonomes. Elles font toutes partie intégrante des contextes souvent partagés, géographiques, sociaux, environnementaux et politiques. Étant donné que beaucoup de défis à relever sont de nature transfrontalière, ce rapport cherche à stimuler la coopération locale, nationale et régionale entre les villes et nations africaines en vue de réinventer des approches partagées de développement/aménagement urbain et de capter les interventions les plus efficaces pour faciliter les transitions urbaines durables ainsi que les autres transitions en Afrique.

Joan Clos
Sous-Secrétaire Général, Nations Unies
Directeur Exécutif, ONU-Habitat

Remerciements

Cette troisième édition (2014) du *Rapport d'ONU-Habitat sur l'Etat des Villes d'Afrique*, sous-titrée *Réinventer la transition urbaine* a été conçue dans le courant de 2011 par un triple partenariat entre le Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains (ONU-Habitat), ICLEI-Africa et Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLUA), avec des apports du Sustainability Institute (Mark Swilling et Blake Robinson), de l'African Centre for Cities at the University of Cape Town (Ntombini Marrengane), de l'Université de KwaZulu Natal (Catherine Sutherland), et avec MLA-Sustainability Matters (Marlene Laros) pour la conception et le plan général.

La rédaction du *Rapport d'ONU-Habitat sur l'Etat des Villes d'Afrique - Réinventer la transition urbaine* a été coordonnée par Joseph Maseland, Lusungu Kayani et Katharina Rochell (ONU-Habitat) sous la supervision d'Alioune Badiane (ONU-Habitat), en coopération avec Marlene Laros (MLA-Sustainability Matters); Kobie Brand, Jenny Clover, Faith Chihumbiri et Lucinda Fairhurst (ICLEI-Africa); et Jean-Pierre Elong Mbassi et Charles Patsika (CGLUA).

Auteurs principaux et direction éditoriale: Marlene Laros (auteure principale et directrice) et Freda Jones (MLA-Sustainability Matters - contenu et technique).

Le Chapitre 1er (synthèse), a été rédigé et coordonné par Marlene Laros (auteure principale), avec des contributions de Camaren Peter (Sustainability Institute), Joseph Maseland (ONU-Habitat), Sean Fox (London School of Economics) et Freda Jones.

Le chapitre consacré à l'Afrique du Nord a été rédigé et coordonné par Richard Cornwell (auteur principal), avec des contributions de Joseph Maseland et Camaren Peter.

Le chapitre consacré à l'Afrique de l'Ouest a été rédigé et coordonné par Camaren Peter (auteur principal), avec des contributions de Joseph Maseland.

Le chapitre consacré à l'Afrique de l'Est a été rédigé et coordonné par Richard Cornwell (auteur principal), avec des contributions de Joseph Maseland et Camaren Peter.

Le chapitre consacré à l'Afrique Centrale a été rédigé et coordonné par Guillaume Iyenda (auteur principal), avec des contributions de Joseph Maseland et Camaren Peter.

Le chapitre consacré à l'Afrique Australe a été rédigé et coordonné par David Simon (Royal Holloway, Université de Londres ; auteur principal), avec des contributions de Camaren Peter et Hayley Leck (London School of Economics).

ONU-Habitat est reconnaissante à tous les réviseurs externes: Anton Cartwright (African Centre for Cities, University of Cape Town; Chapitre 1.2); David Dodman (IIED; Chapitre 1.2); Anna Taylor (African Centre for Cities, University of Cape Town; Chapitre 1.3); Ntombini Marrengane (African Centre for Cities, University of Cape Town; Chapitre 1.3); Aly Karam (School of Architecture and Planning, University of the Witwatersrand; Chapitre 2: Afrique du Nord); Ben Page (University College London; Chapitre 3: Afrique de l'Ouest); Jason Stearns (Rift Valley Institute; Chapitre 4: Afrique de l'Est); Edouard Din (Chapitre 5: Afrique Centrale); et. Nancy Odendaal (University of Cape Town; Chapitre 6: Afrique Australe).

Les premiers jets révisés des chapitres consacrés aux diverses régions ont été revus lors de la réunion du Conseil éditorial des 5 au 7 août 2014 au siège d'ONU-Habitat à Nairobi. Le Conseil se composait de : Joseph Maseland, Katharina Rochell, Faith Chihumbiri, Jenny Clover, Richard Cornwell, Guillaume Iyenda, Marlene Laros, Jean-Pierre Elong Mbassi et Charles Patsika (CGLUA), Camaren Peter et David Simon.

Ont contribué aux études de cas et encadrés: Hamidou Baguian (Programme Climat, Municipalité de Bobo Dioulasso), Kate Berrisford (Green Africa Directory), Richard Cornwell, Marielle Dubbeling (RUAFA), Lucinda Fairhurst (ICLEI-Africa), Sean Fox, Afton Halloran (FAO), Guillaume Iyenda, Freda Jones, Mary Lawhon (African Centre for Cities, University of Cape Town), Hayley Leck, Joseph Maseland, Immaculata Nwokoro (University of Lagos), Hassan Partow (PNUE), Camaren Peter, Deborah Potts (King's College, Londres), Blake Robinson (Sustainability Institute), Katharina Rochell, David Simon, Catherine Sutherland (University of Kwazulu-Natal), Mark Swilling (Sustainability Institute), Moussa Sy (IAGU/RUAFA) et Anna Taylor (African Centre for Cities, University of Cape Town).

Révision du texte pour ONU-Habitat : Olu Sarr.

Maquette, mise en page: Michael Jones Software.

Traduction française: Thierry Naudin.

La production de ce rapport a été rendue possible grâce à la générosité du Gouvernement de Norvège, de Cities Alliance et de la Haute Commission du Royaume-Uni en Afrique du Sud.

Nous remercions tous les participants et tous ceux qui ont contribué à la préparation de ce *Rapport d'ONU-Habitat sur l'Etat des Villes d'Afrique - Réinventer la transition urbaine*.

Contents

Avant-propos ONU-Habitat	3
Remerciements	4
Résumé Exécutif	6
Résumés régionaux	8
1. L'ÉTAT DES VILLES AFRICAINES	14
1.1 Un continent en transition	16
1.2 Des villes exposées au risque	28
1.3 Réinventer l'urbanisme africain	38
2. L'ÉTAT DES VILLES D'AFRIQUE DU NORD	60
2.1 Population et urbanisation	62
2.2 Les évolutions mondiales – conséquences pour le développement économique	65
2.3 Les défis sociaux et environnementaux	71
2.4 Urbanisme et gestion des ressources	79
2.5 Culture urbaine et agents de transformation	85
2.6 Les problématiques nouvelles	88
3. L'ÉTAT DES VILLES D'AFRIQUE DE L'OUEST	96
3.1 Population et urbanisation	98
3.2 Les mutations mondiales et leurs conséquences pour le développement urbain	104
3.3 Les vulnérabilités sociales et environnementales	108
3.4 Urbanisme et gestion des ressources	115
3.5 Culture urbaine et agents de transformation	128
3.6 Les problématiques nouvelles	134
4. L'ÉTAT DES VILLES D'AFRIQUE DE L'EST	144
4.1 Population et urbanisation	146
4.2 Les évolutions mondiales et leurs implications pour le développement urbain	152
4.3 Les vulnérabilités sociales et environnementales	158
4.4 Urbanisme et gestion des ressources	163
4.5 Culture urbaine et agents de transformation	173
4.6 Les problématiques nouvelles	178
5. L'ÉTAT DES VILLES D'AFRIQUE CENTRALE	188
5.1 Population et urbanisation	190
5.2 Les effets de la mondialisation sur le développement urbain	193
5.3 Les vulnérabilités sociales et environnementales	198
5.4 Urbanisme et gestion des ressources	201
5.5 Culture urbaine et agents de transformation	207
5.6 Les problématiques nouvelles	211
6. L'ÉTAT DES VILLES D'AFRIQUE AUSTRALE	222
6.1 Population et urbanisation	224
6.2 Les mutations mondiales et leurs conséquences pour le développement urbain	226
6.3 Les vulnérabilités urbaines : société et environnement	232
6.4 Planification urbaine et gestion des ressources	237
6.5 Culture urbaine et facteurs de changement	249
6.6 Les problématiques nouvelles	254
ANNEXE STATISTIQUE	262

Résumé Exécutif



▲ Le pont Nelson Mandela, Johannesburg (Afrique du Sud). ©Ehrman Photographic/Shutterstock

Le présent Rapport est le troisième de la série *L'Etat des Villes africaines*. La première édition, *L'Etat des Villes africaines: Un cadre pour faire face aux problématiques urbaines*, était prospectif, analysant les tendances et fixant des points de repère à partir de la situation générale. Il attirait l'attention sur les perspectives d'expansion très rapide des villes africaines, grandes et moins grandes ; sur l'apparente incapacité des collectivités locales à faire face à l'augmentation en cours de la population urbaine, sans parler de celle à venir; ainsi que sur le besoin, pour l'Afrique, de se préparer à des configurations urbaines très différentes des conceptions traditionnelles qui voient dans la ville une aire urbaine avec des limites clairement définies et gouvernées par une autorité municipal unique.

Le rapport suivant (2010), sur le thème *Gouvernance, inégalité et marchés fonciers urbains*, entendait répondre à certaines des grandes questions soulevées par l'édition 2008. Le Rapport de 2010 concluait que l'on devait la prolifération et la persistance (sauf intervention vigoureuse) des taudis et bidonvilles à des politiques de gouvernance urbaine et des capacités institutionnelles inadaptées, à des inégalités socioéconomiques prononcées ainsi qu'aux possibilités limitées des plus pauvres parmi les Africains d'accéder au foncier urbain. Le Rapport 2010 montrait en outre que pour orienter dans le bon sens l'expansion urbaine en Afrique, il allait falloir mettre au point des politiques nationales d'aménagement urbain à la fois réalistes et

« durables » tout en améliorant les capacités de gestion municipales, en distribuant les populations entre des aires urbaines de diverses dimensions et en élargissant la gamme des moyens de subsistance. Le Rapport recommandait aussi aux municipalités de réduire de toute urgence les pressions qui, dans leurs capitales hypertrophiées, pesaient sur le foncier, l'habitat, les services et les transports, en recherchant des hiérarchies urbaines mieux équilibrées à l'échelle du pays.

Nombreux sont les gouvernements africains qui, depuis, ont commencé à encourager de nouveaux aménagements urbains en dehors des grandes concentrations de populations. Celles-ci sont ainsi détournées des capitales par des villes satellites, tandis que des corridors de développement urbain sont encouragés pour mieux disperser géographiquement tant l'activité économique que les populations. Ce type d'intervention montre que certaines grandes notions de géographie urbaine commencent à figurer parmi les priorités de bon nombre de pays africains.

Le présent Rapport 2014 entend franchir une étape supplémentaire dans cette démarche générale. Les évolutions urbaines et démographiques des décennies passées avaient déjà, dans les pays d'Afrique, vu des difficultés majeures s'opposer aux tentatives de mettre en place des milieux de vie et de travail socialement équitables, « durables » et bien desservis pour des populations urbaines en

augmentation rapide. Or aujourd'hui, il apparaît de plus en plus clairement que les effets prévus, ou déjà sensibles, des bouleversements en cours du climat comme de l'environnement viennent exacerber en profondeur la vaste complexité de ces problématiques.

Comme le montrent les chapitres que le présent Rapport consacre à chacune des cinq grandes régions africaines, ce ne sont pas seulement les grandes concentrations de populations qui deviennent plus vulnérables et plus exposées aux risques : tel est aussi le cas de tous les types de peuplement à travers le continent. Voilà qui va ajouter aux risques déjà sérieux, de nature sociale, économique et politique, qui sont liés à la pauvreté déjà généralisée des villes africaines. Cette combinaison de pressions démographiques, d'urbanisation rapide et de bouleversements de l'environnement et du climat semble désormais renforcer bien des effets négatifs du milieu urbain. Dans le même temps, les conceptions dominantes de l'aménagement telles qu'appliquées en Afrique à des aires urbaines en expansion rapide semblent incapables de donner quelque réalité que ce soit aux visions de développement et de prospérité pour tous qui avaient vu le jour après l'indépendance.

Lors de l'indépendance, les pays africains avaient fait leurs divers modèles de développement-aménagement importés de l'étranger. Il est désormais évident que tous ces modèles ont manqué les objectifs que ces pays s'étaient eux-mêmes fixés. Avec le recul, ce n'est peut-être pas si surprenant, puisque ces idées étaient dérivées de circonstances qui n'avaient rien à voir avec celles qui sont propres à l'Afrique, et encore moins avec celles des réalités d'aujourd'hui à travers le continent. De la même manière, les modèles d'aménagement urbain en cours en Afrique après l'indépendance s'appuyaient sur des notions, philosophies et circonstances qui avaient prévalu vers le milieu du 20^e siècle. Il apparaît désormais clairement que ces approches sont d'une utilité limitée en Afrique, vu son rythme d'urbanisation très rapide, ses villes peu industrialisées, les coûts élevés des carburants fossiles, ses ressources naturelles en diminution rapide et un milieu économique et financier mondial très concurrentiel, sans compter les menaces de plus en plus tangibles des bouleversements de l'environnement et du climat.

Comme souligné par la Section 1.1 du présent Rapport, l'Afrique se trouve aux prises avec des transitions majeures en cours dans les domaines démographique, économique, politique et technologique comme dans celui de l'environnement. Ces phénomènes semblent suggérer que la manière dont on aborde l'urbanisme en Afrique doit être fondamentalement re-pensée, si du moins ces transitions doivent déboucher sur un développement urbain qui soit tout à la fois meilleur et mieux partagé.

La Section 1.2 du présent Rapport défend l'idée qu'au cours des décennies passées, l'Afrique a vu évoluer tant l'incidence que la nature de l'insécurité, du conflit et des violences auxquelles elle peut se trouver en proie. Les conflits interétatiques sont en baisse notable. Dans le même temps, toutefois, on a observé une tendance inverse dans l'insécurité et les violences en milieu urbain. Puisqu'il est question que ce soient les villes qui jouent le rôle de moteur dans les transitions économique, sociale et technologique en cours en Afrique, la montée de l'insécurité en milieu urbain risque d'avoir des conséquences extrêmement néfastes sur les flux d'investissement étranger qu'appelle une croissance économique soutenue – et qui pourraient créer ces emplois urbains dont tant de jeunes Africains

ont si grand besoin. Faute de réduire l'insécurité en ville, on risque de déclencher une spirale de violence incontrôlable de la part de jeunes citadins au chômage et marginalisés.

La pauvreté généralisée et la prolifération des taudis et bidonvilles, si caractéristiques des grandes villes d'Afrique, risquent de devenir plus dominantes encore si les trajectoires actuelles de développement et d'aménagement urbains sont laissées à elles-mêmes, et surtout au vu des carences prononcées et persistantes des capacités institutionnelles des villes. Comme le plus gros des surcroûts de population urbaine sont désormais absorbés par des villes secondaires et de moindres dimensions entièrement dépourvues de moyens d'agir, les bidonvilles vont y proliférer comme ils le font déjà dans les grands centres. Les villes nouvelles et « satellites » désormais en cours d'aménagement pour alléger la pression sur les grandes agglomérations vont, elles aussi, faire proliférer les bidonvilles, car ces projets ne visent à satisfaire presque exclusivement que les besoins d'habitat des catégories à revenu élevé. Par conséquent, il est pratiquement assuré que ces villes nouvelles ne vont pas tarder à se trouver cernées par l'habitat informel de la main d'œuvre à bon marché dont elles ont besoin pour divers services.

De toutes ces tendances, il ressort de plus en plus clairement qu'il serait imprudent, pour l'Afrique, de continuer à appliquer des notions d'aménagement urbain qui ne servent en rien ses intérêts et qui ne peuvent s'avérer durables ni économiquement, ni socialement, ni politiquement, ni du point de vue de l'environnement. C'est pourquoi le présent Rapport invite à une réinvention radicale de la manière dont l'Afrique aborde l'urbanisme, l'objectif étant à la fois de renforcer les effets bénéfiques de la transition urbaine en cours à travers le continent, et d'améliorer les conditions de vie et de travail en ville.

La population africaine se trouve encore, dans l'ensemble, loin d'être urbaine à 50 pour cent. Cela veut dire qu'il est encore temps de se lancer dans une reconfiguration complète de la manière dont le développement et l'aménagement urbains sont abordés en Afrique. Vu l'évolution rapide de la conjoncture mondiale – notamment en ce qui touche aux bouleversements de l'environnement comme du climat, sans compter les perspectives de pénurie de richesses naturelles ni l'impérieux besoin de s'acheminer vers des formules de développement plus « vertes » et plus « durables » – l'Afrique a l'occasion de se trouver à la tête d'un ensemble d'innovations débouchant sur des sociétés urbaines plus « vertes », plus saines et plus « durables ».

Cette troisième édition du Rapport sur *l'Etat des Villes africaines* entend donc susciter le débat, à l'échelon le plus élevé possible, sur la meilleure manière de réorienter comme il le faudrait la transition urbaine en cours en Afrique. Le présent Rapport se garde bien, toutefois, de prescrire des solutions toutes faites. Chaque région, chaque pays, chaque ville diffère des autres, et les innovations qu'impose le développement durable doivent, par définition, s'accorder avec les particularités locales et les échelles temporelles. Urbanisation, industrialisation, croissance économique soutenue et bonnes conditions de progrès pour tous se nourrissent les unes des autres et, si elles sont orientées dans le bon sens, peuvent se renforcer mutuellement. Pour que cela devienne réalité, l'Afrique n'a pas de choix plus réaliste que de réinventer en profondeur ce qui précisément peut constituer le meilleur moyen de parvenir à une transition urbaine durable.

Résumés régionaux

Afrique du Nord

La population d'Afrique du Nord est fortement urbanisée et la plupart des villes y sont réparties de manière irrégulière le long du littoral méditerranéen ainsi que de la vallée et du delta du Nil. Il est prévu que la population de la mégapole du Caire, estimée à 11 millions, augmente chaque année de deux pour cent au bas mot et jusqu'à au moins 2020.

Les villes d'Afrique du Nord ont été le théâtre de bon nombre d'événements dramatiques depuis 2011, que l'on a désignés sous le nom de "Printemps arabe", et cette phase de contestation sociale et politique n'est pas encore parvenue à son terme. Quelles que soient les connotations politiques et religieuses de ces troubles, ils ont pour cause première l'incapacité des dirigeants politiques à satisfaire les besoins de leurs populations qui sont tout à la fois nombreuses, jeunes et en majeure partie urbanisées. L'impératif pour les nouveaux gouvernements va rester la mise en place d'une gouvernance plus à l'écoute des populations, ainsi que des modes d'habitat d'un coût abordable pour les très nombreux jeunes citoyens jusqu'à présent marginalisés. Il est, aussi, indispensable d'offrir en ville des débouchés professionnels correctement rémunérés à ces masses de jeunes. Cela doit être un élément essentiel de tout plan de relance d'économies qu'ont ralenties les soulèvements en Egypte, en Libye et en Tunisie, et ce d'autant que la poursuite des troubles va compromettre les chances d'un retour à la croissance. Les soulèvements récents ont, en outre, attiré l'attention sur les besoins des villes d'importance secondaire, qui ont souvent servi de foyer d'incubation du Printemps arabe.

La remise en état des cœurs historiques des villes d'Afrique du Nord fait partie des projets de relance du secteur du tourisme, qui a énormément baissé suite aux violents troubles politiques et au ralentissement de l'économie mondiale. Ce n'est pas là, toutefois, le genre de renouveau urbain qui va améliorer les conditions de vie des citoyens pauvres.

L'une des grandes menaces qui, par ailleurs, pèsent sur les populations urbaines d'Afrique du Nord n'est autre que le changement climatique, qui devrait intensifier la progression des déserts et le stress hydrique. Les retombées néfastes sur l'agriculture vont accroître le besoin d'importer des denrées alimentaires, avec les répercussions que l'on devine sur la balance des paiements. Voilà qui risque même de relancer l'exode rural, après quelques années d'apparente accalmie. Les villes d'Afrique du Nord sont fortement tributaires du rechargement des immenses aquifères situés sous le Sahara, mais elles sont en diminution. Le long de la vallée du Nil, on s'attend à ce que les effets du changement climatique soient particulièrement prononcés voire même, selon certaines prévisions, peut-être catastrophiques. Les infrastructures hydriques doivent être remises en état et bien entretenues afin d'éliminer les gaspillages, et de nouveaux investissements s'imposent dans le traitement et la réutilisation des eaux.

Le changement climatique va rendre la plupart des villes d'Afrique du Nord plus vulnérables aux catastrophes résultant de phénomènes extrêmes, et notamment les inondations, alors que la progression du désert constitue une menace pour l'économie rurale et la production vivrière au Soudan. Certains gouvernements ont d'ores

et déjà réagi avec des schémas qui prennent ces facteurs en ligne de compte. Un bon suivi et la coopération régionale permettront d'anticiper les menaces qui se dessinent tout en échangeant idées et éléments d'information. Le delta du Nil réclame une attention toute particulière vu la vulnérabilité qui est la sienne aux inondations et à la salinisation. D'une autre côté, le climat de l'Afrique du Nord offre d'immenses possibilités pour l'énergie solaire et les éoliennes, dont l'exploitation a d'ailleurs commencé.

D'une manière générale, les systèmes de gouvernance urbaine en Afrique du Nord restent trop rigides pour répondre aux exigences de la population avec promptitude et dextérité. Des réseaux solidement établis de pouvoir bureaucratique et de privilèges se sont enracinés au point qu'il est difficile de renouveler le personnel, même sur fond de troubles de grande ampleur. Dans ces conditions, introduire dans la pratique de l'urbanisme le genre d'innovation et de participation populaire qui pourrait améliorer le sort des citoyens reste une perspective lointaine. Le financement des politiques urbaines va, lui aussi, rester difficile tant que des éléments d'information fiables ne seront disponibles et que la perception des taxes et impôts ne sera pas organisée de manière à la fois équitable et décentralisée. L'inégalité et la sphère informelle demeurent très répandues, même si les gouvernements font valoir que la construction d'habitat social a notablement réduit la part relative des taudis et bidonvilles. Inégalité et informalité reflètent en partie la faiblesse générale des institutions officielles (et informelles) et le besoin criant de systèmes de gestion foncière et d'accès au logement qui ne soient pas sous la coupe de la bureaucratie, du népotisme ou de l'inefficacité. Il est encourageant que le débat public évolue vers l'acceptation de l'informalité comme phénomène permanent, pour privilégier plutôt la façon dont les catégories marginalisées peuvent prendre part aux décisions qui touchent à leur vie quotidienne ainsi que la fourniture de services à tous les citoyens, quel qu'en soit le statut socio-économique.

Les transports en commun attirent de plus en plus l'attention dans les villes d'Afrique du Nord, qui souffrent des encombrements et de la pollution causés par le recours massif à la voiture particulière. Des systèmes de transport en commun d'un bon rapport qualité-prix et économes en énergie sont indispensables pour parvenir aux synergies sociales internes dont dépend la bonne santé de l'organisme urbain.

Les tensions politiques presque exclusivement urbaines qui ont pris une forme explosive lors du Printemps arabe pourraient avoir ouvert la voie à un débat approfondi sur l'avenir du projet urbain dans cette région d'Afrique. La jeunesse des villes a fait sentir sa présence dans la sphère politique et il serait dangereux d'ignorer ses doléances, quel que soit le type de gouvernement qui pourra finir par se dégager de cette période troublée. De la même manière, le Printemps arabe et son discours idéologique ont placé les questions de genre au centre du débat sur le rôle des femmes dans la vie publique en Afrique du Nord. Les réseaux d'influence politique et économique peuvent bien avoir survécu à la chute de gouvernements discrédités, ils vont désormais devoir eux aussi prendre en compte les nouvelles réalités sociales dans toute la région. Un travail, de quoi manger et un toit: il va être impossible de satisfaire entièrement les exigences de ces jeunes



▲
Algiers, Alger. ©Pichugin Dmitry/Shutterstock

toujours plus nombreux qui n'attendent que de fonder leur propre foyer – sauf changement radical dans l'urbanisme tel qu'il se pratique aujourd'hui. Et ce ne sont pas des projets de « modernisation » de prestige qui vont mettre un terme à la crise actuelle, quand bien même ils seraient financièrement viables, ce dont on peut douter dans le climat économique actuel.

La voie à suivre qui s'ouvre aux urbanistes avec la force de l'évidence est celle qui cherche à amalgamer les exigences de l'aménagement urbain durable avec le besoin d'emplois de jeunes d'Afrique du Nord dont le niveau général d'instruction est relativement bon. Tel est le problème qui se trouve au cœur de la fragmentation urbaine comme de l'appauvrissement et de la détresse qui ont amené les jeunes à descendre dans la rue en 2011. Vu la persistance des troubles dans la région, il est probable que les pressions accrues s'exerçant sur le budget des ménages vont conduire à des regains d'instabilité et de contestation.

Stabilité sociale, sécurité alimentaire et croissance économique dépendent toutes de l'eau. Les pays d'Afrique du Nord doivent faire face aux menaces de pénurie d'eau, qui sont déjà à l'origine de bien des conflits et protestations. Des accords régionaux sur l'utilisation des aquifères et des rivières souterraines et de surface sont indispensables pour garantir la paix, comme le montre bien le cas des eaux du Nil qui font vivre et subsister de nombreux pays. Ces accords devraient comporter des incitations à l'utilisation « durable » de l'eau, particulièrement dans les pays où la pratique n'en est pas courante.

L'Afrique de l'Ouest

L'Afrique de l'Ouest la région du continent dont la population s'urbanise le plus rapidement après l'Afrique de l'Est, et elle connaît des taux d'expansion urbaine très élevés quoiqu'en cours de décélération.

Des données dissonantes concernant les taux d'urbanisation des divers pays ou les données d'ensemble sur l'expansion des villes dénotent des carences importantes dans la disponibilité et la fiabilité des statistiques urbaines. Il n'en ressort pas moins clairement que l'urbanisation est la caractéristique territoriale prédominante dans le mode de développement qui est celui de l'Afrique de l'Ouest. Tel est particulièrement le cas le long du littoral, où la densité des établissements urbains et des liaisons interurbaines s'est intensifiée.

Les activités qui sont celles des petits agents économiques du secteur informel se trouvent comme celles des agents plus développés de la sphère formelle, reliées entre elles par des corridors qui, traversant les agglomérations urbaines, se prolongent au-delà des frontières et des sous-régions. L'expansion urbaine facilite la densification du tissu interurbain, qui joue un rôle vital dans la croissance de l'Afrique de l'Ouest, et ce non seulement dans les villes « primaires » mais aussi celles d'importance secondaire et autre qui font le lien entre les campagnes de l'intérieur et les grandes métropoles.

La population de l'Afrique de l'Ouest est importante, et les marchés mondiaux n'ont pas manqué de remarquer le potentiel que cela représente en matière de consommation. Les classes moyennes en plein essor sont indispensables à la croissance économique et à l'investissement direct étranger. A l'échelle régionale et nationale, la croissance est fortement tributaire des secteurs de l'extraction, de l'énergie et de l'agriculture, alors que c'est le secteur tertiaire qui est le moteur de la croissance économique urbaine. Cela n'empêche pas que des proportions élevées de la population vivent toujours avec moins de 1.25 dollar par jour, et les dimensions non négligeables de la partie « flottante » de la classe moyenne témoignent de la vulnérabilité d'ensemble des pays d'Afrique de l'Ouest.

Pauvreté, informalité et inégalité sont plus intenses dans les villes, qui



▲ Le recyclage à Ouagadougou (Burkina Faso). ©Roman Bonnefoy. Licence GNU Free Documentation.

par conséquent abritent des taudis et bidonvilles fortement peuplés. Qu'il s'agisse des services, des échanges ou de l'emploi, l'informalité reste la caractéristique centrale des villes d'Afrique de l'Ouest. La forte proportion de jeunes chômeurs est un sujet de préoccupation majeur, mais aussi une occasion à saisir. En soutenant l'emploi des jeunes, leur instruction, leur esprit d'entreprise et d'innovation, le développement de leurs savoir-faire et l'apprentissage, on va stabiliser cette classe d'âge tout en en faisant une source importante de main d'œuvre et de consommation. Le secteur minier et celui des hydrocarbures vont aussi avoir leur rôle à jouer à ces divers égards. A une plus vaste échelle, il faut des stratégies de croissance économique inclusives propres à réduire les inégalités tout en stimulant la circulation de l'argent, l'activité économique et l'emploi là où le besoin s'en fait le plus sentir.

Le manque de capacité institutionnelle prend la forme de systèmes et bureaucraties d'Etat incapables de faire face à la demande de services des populations, de manière générale, qu'il s'agisse d'infrastructures ou de services aux personnes. Ce sont les secteurs informel et privé qui comblent les lacunes. Alors que les compétences et fonctions de gouvernance ont été largement décentralisées au bénéfice des collectivités locales, les finances n'ont suivi que très lentement. La proportion de citoyens vivant dans des taudis et bidonvilles étant élevée, la capacité des collectivités locales à percevoir l'impôt de façon suivie est faible. D'où leur incapacité à fournir des services de base, à satisfaire les besoins des citoyens, ou à planifier pour prendre en compte les modes de croissance actuels et prévisibles. Ce manque d'infrastructures répercute ses effets néfastes sur la croissance et le développement de la sous-région tout entière. Les carences en infrastructures – logistique et transport, équipements portuaires, télé-informatique, énergie, etc. – persistent au détriment de l'efficacité de l'entreposage, des transports de marchandises et de personnes, etc.

L'ampleur des investissements qu'appellent ces carences et les besoins à venir est telle que la coopération internationale et à l'échelle du continent est indispensable. Il va en aller de même si l'on veut faire face dans de bonnes conditions non seulement aux pressions que les villes exercent sur les ressources, mais aussi à des menaces comme le changement climatique et les catastrophes naturelles qui y sont liées.

A l'échelle de la sous-région, des schémas et projets d'infrastructures comme le Groupement électrique d'Afrique de l'Ouest cherchent à améliorer les flux entre villes et entre pays. Des institutions régionales comme la Banque africaine de développement jouent un rôle central dans le financement des infrastructures. La Chine joue un rôle du même ordre s'agissant des routes, des voies ferrées et des ports. A l'échelle plus locale, les projets d'aménagement d'infrastructures et de technologies doivent répondre aux possibilités et aux contraintes locales, comme le besoin de solutions décentralisées et bon marché qui peuvent être mises en place et entretenues sans exiger de qualifications ou de formation. Ce type d'approche est essentiel si l'on veut garantir que les pauvres, soit la majorité des populations urbaines, sont effectivement desservis. Il faut aussi déployer des infrastructures de masse pour répondre aux besoins des habitants des taudis et bidonvilles.

L'évolution des rapports entre générations témoigne de la distance prise avec les modes traditionnels de construction de l'identité. Tel est particulièrement le cas de la jeunesse des villes, l'importance de l'émigration vers les pays développés et l'accès aux marchés culturels et symboliques mondiaux se combinant avec l'évolution des cultures locales pour produire des conceptions nouvelles et plus diversifiées de l'identité personnelle et collective.

Les effets actuels et prévisibles du changement climatique prennent deux grandes dimensions spatiales dans la sous-région. La frange septentrionale de l'Afrique de l'Ouest, qui borde le Sahel, connaît un mouvement migratoire en direction du Sud et de la partie semi-aride du Sahel. Vers le Sud et le Sud-Est de la sous-région, le long de la ceinture côtière, on s'attend à une vulnérabilité accrue des corridors et agglomérations aux pressions liées au changement climatique – inondations, ondes de tempête, montée des mers, salinisation et érosion des côtes. Les changements dans les températures et les précipitations (qu'ils soient saisonniers ou qu'il s'agisse de la fréquence et de l'intensité des pluies) vont vraisemblablement faire de l'insécurité alimentaire une réelle menace pour l'Afrique de l'Ouest.

Conflits et instabilité caractérisent aussi cette région, où les pressions du climat et de l'environnement accentuent les tensions ethniques et religieuses au Sahel, obligeant des villes déjà à la peine à accueillir les réfugiés et déplacés. Au sein même des villes, les conflits d'appartenance, ou concernant les droits traditionnels de propriété foncière ou les droits d'exercer le commerce, s'ajoutent aux différences confessionnelles pour se manifester sous forme de contestations qui peuvent à l'occasion virer à la violence et viser particulièrement les réfugiés étrangers et les émigrés pour cause économique.

L'Afrique de l'Est

L'Afrique de l'Est est la partie du monde dont la population est la moins urbanisée mais où l'urbanisation est la plus rapide. A la fin de la décennie en cours, sa population urbaine aura augmenté de moitié et en 2040 le nombre de citoyens devrait y être cinq fois supérieur à ce qu'il était en 2010. La sous-région va donc, dans ces conditions,

devoir faire face à tout ce qu'implique une augmentation massive de la population urbaine, y compris une augmentation gigantesque de la demande de logement et de services urbains d'un coût abordable et, peut-être le plus important, des possibilités de gagner sa vie en milieu urbain.

Les effets de la croissance toujours rapide des villes primaires comportent une pénurie aiguë de logements, les encombrements de la circulation, la pollution et un étalement urbain non maîtrisé. Des interventions d'une certaine ampleur sont en cours actuellement pour réaménager des zones urbaines existantes et/ou bâtir des villes satellites à distance de la capitale afin de disperser géographiquement tant la population que la croissance économique. Si l'on peut féliciter les gouvernements d'Afrique de l'Est pour le regain d'attention et de détermination qui sont les leurs en matière d'urbanisme afin de mieux faire face à l'urbanisation, le fait de privilégier les besoins d'immobilier résidentiel et commercial des catégories les plus aisées de la population urbaine va vraisemblablement se retourner contre eux. Les besoins des pauvres doivent être intégralement pris en compte à travers des interventions inspirées par le principe d'égalité et les droits fondamentaux.

S'agissant de la vulnérabilité de son économie, le potentiel minier de l'Afrique de l'Est n'est pas exploité et le secteur agricole domine largement. Ce dernier n'a subi aucune répercussion sérieuse de la crise financière mondiale mais il est extrêmement vulnérable aux effets du changement climatique. Les perspectives ouvertes par les récentes découvertes d'hydrocarbures dans la région promettent une mutation radicale de l'économie des pays bénéficiaires.

L'un des événements les plus importants dans la sous-région a été la relance de la Communauté est-africaine en l'an 2000. Elle s'est par la suite élargie et regroupe aujourd'hui le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, le Soudan du Sud et la Tanzanie, qui pourraient un jour être rejoints par le Malawi. De vastes projets bien articulés de réseaux ferroviaire et routier ont été proposés pour relier entre eux les centres économiques, ce qui de fait transformerait la région en une vaste économie côtière, la libérant par là des contraintes et des coûts associés à l'enclavement. Le bon aboutissement de ces projets pourrait de toute évidence transformer la configuration d'ensemble des modes d'urbanisation en Afrique de l'Est.

Les villes de la région se caractérisent par des taux de pauvreté élevés, des inégalités marquées et l'expansion rapide des taudis et établissements informels. Sur fond d'illettrisme et de prise de conscience politique, ces phénomènes risquent de déboucher sur une contestation plus virulente de l'Etat, dans le sens d'une évolution politique plus large qui dépasse les doléances concernant le manque de services.

Le changement climatique accentue diverses menaces dans une sous-région où les économies sont rendues vulnérables par leur dépendance à l'égard des petites exploitations agricoles et du pastoralisme. Les pays de la Corne sont particulièrement exposés à la détérioration des conditions dans un milieu déjà marginalisé. L'insécurité alimentaire et les violences entre communautés gonflent les flux de réfugiés et de déplacés, souvent vers des peuplements informels « d'urgence » qui ont tôt fait de se transformer en établissements urbains informels bien établis. Les villes côtières sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique, qu'il s'agisse de la montée des mers ou des événements extrêmes qui menacent des défenses fragiles ou des

écosystèmes qui attirent le touriste étranger. Les villes de l'intérieur, elles aussi, ont à subir des pénuries d'eau associées à des épisodes de sécheresse plus ou moins prolongés qui ont de sérieux effets sur la production hydroélectrique dont dépend largement la sous-région.

L'eau et l'énergie sont les deux domaines où le besoin de coopération régionale s'est fait sentir de la manière la plus pressante. Elle est jusqu'à présent passée essentiellement par l'Initiative du Bassin du Nil et par la Commission du Bassin du Lac Victoria, qui ont énormément contribué à la compréhension de la portée transfrontalière des décisions nationales en matière d'irrigation, de production d'électricité et d'adduction d'eau vers les villes.

Il ne faudrait surtout pas, d'un autre côté, permettre que l'impératif de la coopération régionale instaure pour l'urbanisme un cadre dominé par l'obsession des grands projets. Pour le moment, les urbanistes en Afrique de l'Est subissent fortement l'influence des orientations normatives en vigueur en Occident. Or la transplantation directe de la méthode des schémas directeurs dans les conditions qui sont celles des villes de cette région revient à ignorer que celles-ci doivent leur expansion avant tout aux taudis et établissements informels. Cela veut dire que dans ces conditions, les schémas directeurs risquent de contribuer de la manière la plus directe à une marginalisation ou une exclusion sociales et spatiales plus marquées par rapport au tissu urbain.

Parvenir, à l'échelle de la sous-région, à une certaine adhésion à un programme environnemental pour les villes est certes désirable, mais difficile pour le moment. Des relevés réguliers et précis pourraient bien être le premier pas dans le sens d'une évaluation et d'une analyse du problème. La priorité majeure consiste à formaliser les dispositifs informels, et y mettre en place un équilibre des pouvoirs pour garantir que l'exploitation et la corruption sont tenues en lisière. Cela va passer par une décentralisation radicale des compétences à l'échelle locale et municipale, afin de permettre aux populations de s'organiser et de s'auto-réguler comme il convient. Cela doit s'accompagner d'une cession concomitante des pouvoirs de percevoir l'impôt et d'en dépenser la recette. Il est important de réexaminer comment des systèmes de gouvernance "de bas en haut" pourraient être mis en place à court comme à moyen termes, afin de les intégrer ultérieurement à des systèmes de plus grande ampleur. Faute d'une telle approche, les aires urbaines informelles en Afrique de l'Est vont se détacher encore plus de tout contrôle effectif de l'Etat et passer sous l'influence de structures locales de pouvoir qui risquent d'en venir à poser une menace sur le centre de la ville et, en dernier ressort, sur l'Etat lui-même.

Divers agents de transformation peuvent se trouver dans les villes d'Afrique de l'Est, notamment la jeunesse avec sa mobilité et sa faculté à se regrouper d'une manière ou d'une autre. Mobiliser cet énorme potentiel de transformation sociale constitue la bonne solution, car s'en prendre à lui ne ferait que reconduire à l'identique des conditions oppressantes et stagnantes susceptibles de déboucher sur des protestations violentes et des insurrections ouvertes du type de celles auxquelles on a assisté en Afrique du Nord et au Proche-Orient. Leur intégration dans les systèmes formels et informels de gouvernance, avec le droit de participer à l'édification de leur propre avenir, sont des éléments essentiels à prendre en compte si l'on veut transformer la situation à laquelle les jeunes sont actuellement confrontés, et contraints, par la société est-africaine.

L'Afrique Centrale

La population d'Afrique centrale a beau s'urbaniser rapidement, on ne s'attend pas qu'elle devienne majoritairement urbaine avant les alentours de 2030. Pour la République centrafricaine et le Congo (RD), ce basculement ne devrait se produire qu'un peu avant 2040, et pour la Guinée Equatoriale autour de 2045. Avec sa population actuelle estimée à plus de neuf millions d'habitants, Kinshasa reste le système urbain le plus important de la sous-région et celui dont la population augmente le plus vite. On s'attend que dès avant 2015, la capitale du Congo (RD) devienne la troisième mégapole du continent.

La plupart des capitales de cette sous-région servent de plaques tournantes à des transactions financières internationales complexes ainsi que de postes de commandement pour des entreprises multinationales. Des investissements massifs dans les infrastructures, dans le secteur des services et dans le tourisme ont fait baisser le taux de chômage dans certaines villes. Toutefois, si la croissance économique a été une réalité dans nombre de pays, la plupart des économies urbaines ont commencé à éprouver des difficultés, fortement dépendantes qu'elles restent des exportations de minéraux, notamment le cuivre, le diamant, le pétrole et le bois. Depuis l'aggravation de la crise financière mondiale, les exportations de cuivre se sont ralenties, la Chine et l'Inde ayant réduit leurs achats.

En dépit de ses ressources minérales et pétrolières, il manque toujours à l'Afrique centrale le secteur industriel bien développé qui lui permettrait de transformer elle-même sur place ces richesses. Cela reste, certes, à envisager, mais il faut aussi que les gouvernements étudient les stratégies de diversification économique qui leur permettraient de faire face aux effets adverses des fluctuations à venir des cours du pétrole. Ces stratégies devraient s'accompagner d'une amélioration des dispositifs de collecte de l'impôt auprès des grandes entreprises étrangères qui exploitent les matières premières d'Afrique centrale.

La mondialisation et les nouvelles technologies ont bouleversé la façon dont les villes et pays d'Afrique centrale conduisent leurs échanges avec le reste du monde, particulièrement avec les pays occidentaux et l'Asie de l'Est, mais les échanges au sein de la sous-région elle-même restent faibles. On le doit, entre autres, au manque d'infrastructures routières et ferroviaires, et plus largement cela montre le besoin d'une intégration sous-régionale plus poussée.

Le climat de l'Afrique centrale est humide-tropical avec des saisons sèche et humide bien distinctes. Historiquement, cette partie de l'Afrique a toujours été aux prises avec des événements climatiques extrêmes. Il devient toutefois de plus en plus manifeste que les villes y subissent déjà un climat d'une instabilité plus marquée, avec par exemple des inondations, la montée des mers, la salinisation, des vagues de chaleur et des épisodes de sécheresse. On prévoit que le changement climatique entraîne des pertes pour l'agriculture, d'où un risque accru d'insécurité alimentaire. La déforestation est, elle aussi, un sujet de préoccupation majeur pour tous les pays d'Afrique centrale, puisqu'elle leur fait perdre de vastes étendues boisées et des tonnes de sol tous les ans, tout en portant atteinte à la biodiversité.

Les villes d'Afrique centrale doivent investir dans les énergies « vertes » et dans des politiques qui les encouragent et les enracent. Outre leur surabondance de ressources minérales, ces pays sont aussi dotés d'un potentiel hydroélectrique et solaire qui est loin

d'être négligeable, sans compter les autres possibilités de produire des énergies « vertes » qui pourraient soutenir le développement.

L'Afrique centrale a beau être généralement riche en pétrole, minéraux, eau, forêts et biodiversité, ses villes se caractérisent par une pauvreté et des inégalités prononcées, par la corruption et par un nombre élevé de taudis et établissements informels. La gouvernance dans cette partie de l'Afrique souffre de très sérieuses carences institutionnelles, qui sont à la fois le catalyseur et le sous-produit de procédures purement informelles d'acquisition des sols et de l'habitat. Les récentes mesures de décentralisation ont ajouté aux difficultés de la gouvernance, les autorités municipales restant incapables de se préoccuper de la majorité pauvre des populations urbaines en raison de leur inefficacité, de la bureaucratiation à outrance ainsi que de la corruption et du népotisme qui, de manière directe ou indirecte, donnent la préférence aux plus fortunés et à ceux qui sont politiquement bien introduits. Les municipalités sont largement incapables de collecter les recettes qui leur permettraient de financer des services. Les promoteurs privés satisfont les besoins des plus riches, et le manque de services bien structurés rend les ménages pauvres particulièrement vulnérables aux hausses des prix de l'eau, de l'énergie, des transports et de l'alimentation. Une offre améliorée de services urbains intégrés devrait constituer une priorité pour toute planification « durable ».

La culture et l'identité urbaines en Afrique centrale se caractérisent par l'emprise de la religion, une disproportion importante de jeunes dans la pyramide des âges, des flux migratoires circulaires entre ville et campagne ainsi que des parcours historiques lourds de conflits. La ségrégation ethnique perdure au milieu de la diversité des peuples, des langues et des cultures que l'on peut y trouver. La jeunesse africaine dispose d'un « pouvoir par le verbe » qui va vraisemblablement entraîner les tendances et les dynamiques sociales, politiques et économiques dans les villes de demain. Rares sont toutefois aujourd'hui dans ces villes les plateformes permettant à ces jeunes de donner voix à leur situation, à leurs désirs, à leurs espoirs. Parmi les citoyens pauvres, les femmes sont peut-être les activistes sociaux les plus importants aux côtés des jeunes, et pourtant le soutien à l'avancement des femmes reste limité. Si l'on veut faire évoluer les mentalités concernant les rapports avec les jeunes et les femmes, y compris les relations sexuelles et le VIH-sida, les relations conjugales ou l'instruction et l'emploi des femmes dans les villes d'Afrique centrale, les hommes doivent s'intégrer dans le processus d'évolution sociale.

Les conditions de vie dans ces villes se sont détériorées depuis bien des années. L'aggravation de la pauvreté urbaine présente des dimensions économiques, sociales et institutionnelles et elle constitue un sous-produit de décennies de dictature, de corruption et de récession économique à travers toute l'Afrique centrale. La montée du chômage apparaît comme le problème majeur auquel sont confrontés les citoyens de la région. Toutefois, des capitaux frais viennent s'investir dans la région, en parallèle avec les revenus provenant de nouvelles occasions d'affaires, des richesses minérales et autres exportations. La plupart des pays d'Afrique centrale disposent des moyens financiers et de l'accès aux technologies qui leur permettraient des interventions de grande ampleur contre la misère urbaine, contre l'énorme prolifération des taudis et bidonvilles et contre les mauvaises conditions de vie de la majorité des citoyens.

Ce qu'il faut à ces pays, c'est la volonté politique de leurs gouvernants d'investir dans le bien-être de la population.

L'Afrique Australe

L'Afrique australe est la partie du continent (au sud du Sahara) où la population est la plus urbanisée et devrait dans son ensemble devenir majoritairement urbaine vers la fin de la décennie en cours. Ce basculement ne s'était, en 2011, déjà produit qu'en Afrique du Sud, en Angola et au Botswana. On s'attend qu'à part le Swaziland, chacun des autres pays atteigne ce point de basculement d'ici 2050. La population s'est urbanisée de manière inégale, au sein même des pays ou de l'un à l'autre, et seul le Lesotho a vu baisser sa population urbaine depuis 2001.

La dynamique de hausse des cours mondiaux du pétrole et des minéraux, alimentée par la demande en provenance de Chine et d'Inde, a amorti, en Afrique australe, les pires répercussions de la récession mondiale enclenchée en 2008, même si le ralentissement en cours en Chine se fait sentir à travers tous le secteur des ressources minérales. Des capitales comme Maputo et Luanda ont connu un *boom* dans le secteur du bâtiment du fait de l'investissement étranger et de l'augmentation des échanges. Les grands centres touristiques, les villes dont l'économie est diversifiée ou celles, comme Le Cap, qui occupent des niches innovantes ou bien à part sur le marché mondial, ont connu un surcroît de prospérité en dépit de la persistance sur leur territoire d'inégalités prononcées.

L'Afrique australe et ses villes sont vulnérables à l'extrême aux effets du changement climatique. Les hausses de température et l'instabilité des conditions météorologiques menacent directement ou indirectement le bon fonctionnement de divers systèmes d'une importance vitale pour la survie des villes. La sous-région est en cours de réchauffement et l'augmentation des épisodes de sécheresse est vraisemblable à l'avenir. Il est utile de distinguer entre villes du littoral et villes de l'intérieur des terres pour ce qui est des principaux effets du changement climatique et des modes de vulnérabilité qui y sont associés, afin de mieux déterminer les priorités qui s'imposent à l'échelle locale. Pour les villes côtières, les risques majeurs sont les inondations dues à la montée des mers, avec des ondes de tempête plus intenses et peut-être plus fréquentes, ainsi que la salinisation des aquifères. Pour les villes de l'intérieur, les grandes menaces tiennent aux pénuries d'eau (surtout dans l'Ouest de la sous-région, comme à Bulawayo, Gaborone, Windhoek et Upington), aux effets d'ilot de chaleur et à l'évolution de l'épidémiologie. Ces risques ont d'ores et déjà provoqué certaines interventions innovantes.

Avec la hausse des températures et la modification du régime des pluies, la sécurité alimentaire va vraisemblablement devenir un sujet de préoccupation majeur à travers presque toute l'Afrique australe. En encourageant des formes non polluantes d'agriculture urbaine et périurbaine et de sylviculture, on pourrait améliorer cette sécurité à l'échelle locale, surtout pour certains citoyens pauvres, tout en améliorant les moyens de subsistance et en contribuant aux initiatives du type « ville verte », qui ont en outre l'avantage de lutter contre le changement climatique. Toutefois, dans bien des zones urbaines d'Afrique australe, ce genre d'initiative devrait d'abord passer par des changements dans les réglementations qui s'inscriraient dans le cadre plus large d'une réinvention des régimes d'urbanisme hérités du passé, afin de promouvoir des villes « durables » plus équitables et

plus résilientes.

Ce genre de revirement contribuerait aussi à réduire la vulnérabilité sociale et économique tout en améliorant la sécurité en ville. Plus largement, une gouvernance urbaine effective est essentielle si l'on veut que, face au changement climatique, les efforts d'adaptation et de neutralisation produisent les effets qu'on en attend, puisque les émissions de gaz à effet de serre et les principaux effets des bouleversements du climat sont déjà évidents dans les zones urbaines. Cela n'empêche pas que pour être efficaces, pareilles interventions doivent aussi s'appuyer sur une gouvernance à plusieurs niveaux qui voie des autorités locales, régionales et probablement aussi supranationales jouer chacune leur rôle de manière complémentaire et selon ses compétences propres. Volonté politique et *leadership* s'imposent à chacun de ces échelons comme préalable aux résultats recherchés.

La croissance du produit intérieur brut de la sous-région pourrait passer pour un témoignage de réussite économique par comparaison avec le reste de l'Afrique sub-saharienne, mais c'est l'inégalité généralisée qui caractérise avant tout la situation des villes du Sud du continent. La croissance s'est généralement appuyée sur les centres urbains, sans toutefois parvenir à relever, comme on s'y attendait, le niveau de vie et les revenus. A la place, cette croissance rapide du PIB n'a fait que rendre les villes plus inégales en renforçant la fracture urbaine.

La proportion de citoyens vivant dans des taudis ou bidonvilles a beau être, en Afrique australe, moins forte qu'ailleurs sur le continent (l'Angola, le Mozambique et la Zambie faisant exception), les démarches d'urbanisme sont aux prises avec le même type de problématique: étalement urbain, forte pénurie de logements, pauvreté et inégalité, ségrégation; prolifération des taudis et établissements informels dans le centre ou à la périphérie; ainsi que les carences des infrastructures et des services.

Ces phénomènes ont, à leur tour, des répercussions pour les régimes actuels de gouvernance urbaine dans la sous-région. Il s'agit de garantir la participation démocratique, de lutter contre la pauvreté et les inégalités, d'améliorer l'offre de services urbains, de lutter contre la ségrégation, la xénophobie et le ressentiment contre les immigrants, de faire face à l'agitation à l'échelon local, de parvenir à un certain degré de cohésion entre les systèmes formels et informels de gouvernance, de commerce et de services (par exemple, les transports), et de renforcer l'autonomie fiscale et budgétaire des collectivités locales. A la plupart de ces impératifs, le changement climatique ajoute une couche supplémentaire de complexité et de vulnérabilité. La solution pourrait passer par des interventions pluridimensionnelles qui viseraient, par exemple, à encourager des modes de transport en commun plus rapides et plus efficaces, ce qui permettrait de mieux intégrer les zones urbaines tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre grâce à une moindre utilisation de la voiture particulière.

Les agents de transformation sont de natures diverses en Afrique australe, y compris le secteur privé, les partenariats public-privé et la société civile. La forte disproportion des jeunes dans la pyramide des âges et leur taux de chômage élevé constituent un grave problème tout en ouvrant des perspectives pour la sous-région – sous la forme d'une source de main d'œuvre pour alimenter la croissance et d'une base possible pour une transition politique vers des pratiques démocratiques plus solides.

LA PREMIÈRE
PARTIE

L'ETAT DES
VILLES
AFRICAINES



La capitale du Kenya, Nairobi, vue d'une tour en construction.
©Sven Torfinn/Panos Pictures



1.1

Un continent en transition



▲ Le Caire (Egypte). La croissance n'empêche pas une pauvreté urbaine massive en Afrique. ©Manal ElShahat. Licence générique Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0.

La décennie 2000-2010 aura été celle des mutations majeures pour l'Afrique et ses perspectives de développement – et même, selon certains observateurs, rien de moins qu'un tournant. Divers indicateurs statistiques et autres semblent corroborer l'impression de plus en plus positive que suscitent les nouvelles perspectives politiques et socioéconomiques de l'Afrique au cours des décennies à venir, même si elles se doublent aussi d'énormes défis. L'Afrique se trouve actuellement au milieu d'un certain nombre de transitions simultanées et de grande importance – démographique, économique, technologique, environnementale, urbaine et socio-politique. Ces mutations sont comme autant d'invites à repenser entièrement les trajectoires de développement en cours, afin de faciliter et d'appuyer le repositionnement stratégique de l'Afrique dans le monde.

En dépit de la faiblesse de l'économie mondiale, la conjoncture en Afrique est prometteuse, un nombre toujours plus élevé d'Etats étant en passe d'améliorer leur classement parmi les pays émergents. Des résultats particulièrement vigoureux ont été enregistrés en Angola, en Ethiopie et au Nigeria, tandis que l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie connaissent tous une croissance soutenue. Toutes les économies d'Afrique n'en sont pourtant pas là, notamment celles qui sont aux prises avec un regain ou la persistance de l'agitation sociale, de tensions civiles ou de conflits. En matière de démographie, la croissance en Afrique

est rapide et, là où les résultats économiques le permettent, l'essor des classes moyennes commence à faire apparaître des marchés de consommation aux dimensions non négligeables (voir Encadré 1.1). Dans de nombreux pays, le dynamisme des villes stimule le secteur du bâtiment, avec les importants effets démultipliateurs qui sont les siens sur l'activité et l'emploi. En dépit d'une croissance économique appréciable, l'Afrique souffre d'une pauvreté urbaine massive et d'autres problèmes sociaux. Par conséquent, l'opinion fort répandue à travers le monde qui voit dans les villes les moteurs de la croissance et du développement humain pourrait bien être battue en brèche par les réalités qui se font jour en Afrique – sauf pour le développement en général, et celui des villes en particulier, à se traduire par un bien-être plus largement partagé à travers toutes les catégories sociales de chacun des pays.

Du point de vue politique, l'Afrique se trouve aussi au milieu de transitions majeures, avec un nombre toujours plus élevé de gouvernements démocratiquement élus. Mais la progression vers des systèmes de gouvernance authentiquement démocratiques ne va pas sans heurts, comme dans les cas de l'Egypte, de la Libye, du Soudan du Sud, de la Tunisie et du Zimbabwe. La continuation du processus de formation de l'Etat commencé avec l'indépendance fait partie des mutations en cours, certains pays progressant de manière régulière tandis que d'autres ont davantage de mal à se défaire d'appellations comme « Etat failli » ou « fragile ».

La transition urbaine – qui voit la majorité de la population habiter en ville et non plus en campagne – s'accélère, et il s'agit peut-être là du phénomène le plus décisif depuis l'indépendance dans la plupart des pays d'Afrique. Tel est particulièrement le cas pour sa partie tropicale, où le plus gros de l'expansion urbaine semble désormais avoir lieu. Lagos, par exemple, a récemment rejoint les rangs des mégapoles du monde – la deuxième d'Afrique après Le Caire – statut dont Kinshasa s'approche rapidement à son tour.

Le climat et les transformations de l'environnement qui lui sont liées exercent une multiplicité d'effets très divers en Afrique, qu'ils soient attendus ou d'ores et déjà bien là. Bien des aspects de cette transition ne sont toujours pas pleinement compris et leurs effets à venir restent incertains. Ce qui, en revanche, apparaît manifestement, c'est que la vulnérabilité, sous toutes ses formes, aux changements du climat et de l'environnement s'aggrave à travers l'ensemble du continent, les événements catastrophiques étant devenus plus fréquents et plus prononcés. Du fait qu'elles concentrent de fortes proportions de populations, de richesses et de fonctions diverses, les zones urbaines sont particulièrement exposées aux événements catastrophiques. Il n'est pas un seul pays, une seule ville, un seul village en Afrique qui soient exempts de la vulnérabilité accrue associée aux mutations de l'environnement et du climat.

Ces mutations, de toute évidence, vont de pair avec des problématiques à la fois supplémentaires et inédites, mais il faudrait plutôt y voir autant d'occasions de revenir en profondeur sur les politiques publiques et les stratégies des États africains. Il est temps, en effet, de revenir sur les choix passés et actuels de trajectoires de développement, afin d'examiner de nouvelles visions, interventions et mesures d'adaptation face à des circonstances de plus en plus changeantes. Réinventer avec audace la façon dont l'Afrique pourrait mener ces transitions dans les meilleures conditions passe par un examen attentif de toutes les options.

Le présent rapport entend analyser les transitions en cours, les problématiques qui les accompagnent et les nouvelles perspectives qu'elles peuvent ouvrir. Il plaide en faveur de la mise au point de politiques publiques entièrement nouvelles, tout en suggérant de repenser les possibilités d'un urbanisme, d'un équipement et de technologies intégrés. Le rapport invite aussi à passer en revue les diverses stratégies possibles, de moyen et de long terme, pour faire face aux mutations en cours, ainsi que sur les interventions que cela implique à court terme aux échelles locale, nationale, régionale et continentale. Or en Afrique, chaque pays, chaque ville, chaque localité se caractérisent par des conditions qui lui sont propres. Cela appelle, certes, des interventions sur mesure et bien adaptées à ces conditions, mais l'un des arguments de fond du présent rapport est aussi le besoin accru de coopération, que ce soit entre villes, entre pays ou entre régions d'Afrique. Villes et pays verront leurs résultats renforcés s'ils déploient leurs politiques de développement durable en conjonction avec des perspectives « porteuses » à l'échelle de la région et du continent.

La transition démographique

Les dernières données de la division « Population » de la Direction des affaires économiques et sociales des Nations Unies¹ (DAESNU-UNDESA) confirment que l'Afrique traverse une phase de croissance démographique sans précédent. Les prévisions de population totale

sont supérieures aux évaluations antérieures, en raison avant tout de nouveaux éléments d'information sur les taux de fécondité. Dans 15 pays du Sud du Sahara où la fécondité est élevée, par exemple, la moyenne estimée du nombre d'enfants par femme a récemment été ajustée à la hausse dans une proportion de plus de cinq pour cent.² On prévoit que la population totale de l'Afrique double ou peu s'en faut entre 2010 et 2040, lorsqu'elle friserait les deux milliards, et elle pourrait bien dépasser les trois milliards en 2070 (voir Graphique 1.1).

Ces chiffres ne sont toutefois que des projections. Ils pourraient changer rapidement au gré de circonstances imprévues. Par conséquent, plus elles vont loin dans l'avenir, moins ces projections tendent à être fiables. En outre, les prévisions démographiques concernant l'Afrique ne font pas l'unanimité à travers le monde et certains chercheurs ont contesté les données de l'UNDESA, comme par exemple en ce qui concerne l'Afrique de l'Ouest (voir Encadré 3.1 au Chapitre 3). Par conséquent, il faut manier avec prudence les prévisions démographiques. Elles ne sont utilisées dans le présent rapport que pour fournir les grandes orientations que l'on peut en tirer avec une certaine confiance pour le bénéfice des politiques publiques.

Que les prévisions de la DAESNU se réalisent ou non, elles suggèrent dans l'ensemble que l'Afrique, continent déjà le plus peuplé du monde après l'Asie, va devoir encore faire face à d'énormes surcroîts de population dans les décennies à venir. Il s'agit là d'une certitude et seul l'ordre de grandeur prête à controverse.

Les tendances de la croissance démographique en Afrique ne permettent pas encore de présager à quel moment les chiffres vont se stabiliser ou baisser. D'après les prévisions, en 2030 la population de l'Afrique équivaudra au total de celles de l'Europe et des deux Amériques réunies. Mais comme il s'agit d'un continent de vastes dimensions, sa population reste encore relativement éparse. Cela veut dire qu'au cours des décennies à venir, il importera au plus haut point que les politiques publiques favorisent une répartition moins asymétrique tant des populations que des moyens de subsistance. Cette redistribution ne pourra advenir en fait que si l'Afrique développe assez rapidement ses infrastructures afin de désenclaver les zones au peuplement épars, et si elle se rend mieux à même d'y créer des moyens de subsistance. Ces deux dimensions doivent compter au nombre des grandes priorités, d'autant que l'on s'attend à voir les densités (et avec elles la distribution très asymétrique des populations) augmenter rapidement.

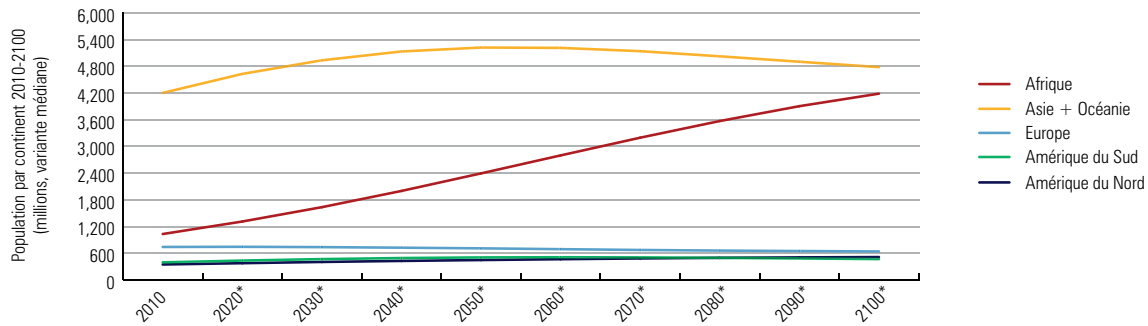
Concernant la densité démographique en Afrique, les prévisions voient la moyenne passer de 34 à 79 habitants/km² entre 2010 et 2050.³ La question décisive est celle de savoir si ces densités accrues vont concentrer davantage la population dans les zones urbaines déjà plus ou moins vastes, ou si le surcroît va se répartir en un grand nombre de peuplements viables mais géographiquement dispersés. Pour aiguiller cette dispersion souhaitable, comme pour peser sur la hausse des niveaux d'urbanisation, il va falloir des infléchissements dans les politiques publiques. Les structures démographiques actuelles et à venir doivent aussi être prises en compte, puisque c'est pendant plusieurs décennies que les populations africaines vont avoir leur jeunesse pour caractéristique majeure.

Le potentiel qui s'attache au « dividende démographique » (soit l'avantage tiré d'un accroissement temporairement plus rapide de la



▲ Le bidonville de Soweto abrite environ 40% de la population de Johannesburg (Afrique du Sud). © Travis Lupick. Licence générique Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0

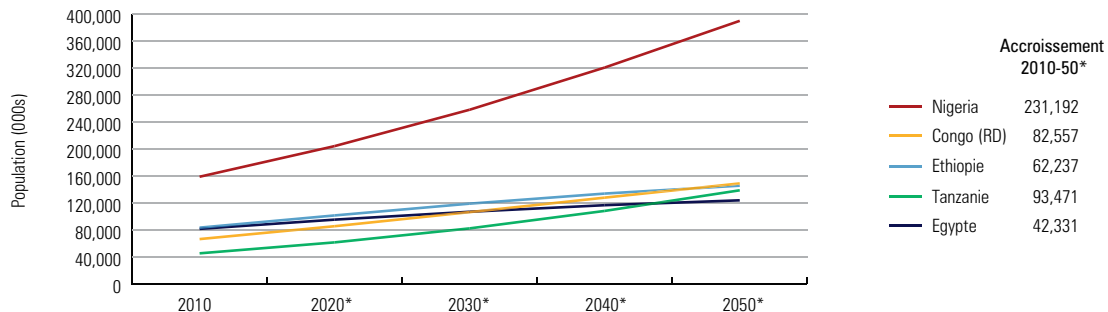
GRAPHIQUE 1.1: POPULATION PAR CONTINENT - 2010-2100 (MILLIONS, VARIANTE MÉDIANE)



* Projections

Source: World Population Prospects: The 2012 Revision, UNDESA, New York, 2013, <http://esa.un.org/wpp/Excel-Data/population.htm>, dernier accès 16 août 2013..

GRAPHIQUE 1.2: LA DYNAMIQUE DE LA POPULATION DANS CINQ PAYS AFRICAINS TRÈS PEUPLÉS - 2010-2050 (000s)



* Projections

Source: World Urbanization Prospects: The 2011 Revision, UNDESA, New York, 2012.

population active par rapport à la partie de la population qui dépend d'elle) lié à la forte disproportion de jeunes dans la pyramide des âges en Afrique est important. On s'attend à voir la population active atteindre 1,1 milliard en 2040⁴, date à laquelle la population mesurée à l'échelle du continent devrait aussi déjà être majoritairement urbaine.⁵ Cette proportion asymétrique de jeunes peut jouer tout autant en faveur qu'au détriment des sociétés urbaines africaines : on peut, certes, intégrer les jeunes à l'économie formelle, mais on aurait grand tort de négliger le risque de voir la pauvreté les transformer en facteurs de radicalisation et de conflit. Comme on pourrait s'y attendre, c'est plutôt dans les pays les plus peuplés d'Afrique que l'on trouve cette très forte proportion de jeunes. Faire de ce dividende démographique la pierre angulaire du développement en Afrique, au lieu d'un risque socio-politique majeur, doit passer par des politiques publiques particulièrement prudentes, qu'il s'agisse de l'économie et de l'industrialisation ou des politiques sociales et du travail.

La transition économique

Ces dernières années, la production africaine de biens et services (telle que mesurée par le produit intérieur brut – PIB) s'est accrue (hors inflation) à un rythme deux fois plus rapide que dans les années 1980 et 1990.⁶ La diffusion de cette croissance à travers les secteurs d'activité économique a été relativement uniforme.⁷ On prévoit qu'en 2020, 128 millions de ménages africains auront rejoint la classe moyenne (voir Encadré 1.1), ce qui va augmenter le potentiel de consommation et la propension à dépenser,⁸ et en 2030 les 18 villes les plus dynamiques du continent pourraient totaliser un pouvoir d'achat évalué à 1300 milliards de dollars.⁹ Selon les projections à long terme, cette classe moyenne va passer de 355 millions d'Africains en 2010 (soit déjà 34 pour cent de la population totale) à 1,1 milliard (42 pour cent du total) en 2060,¹⁰ soit davantage que celle de la Chine aujourd'hui.

Ces projections pourraient toutefois être prématurées puisqu'après 10 ans de croissance économique à travers le continent, c'est encore environ la moitié des Africains qui ne gagne que moins de 1,25 dollar par tête et par jour, et seulement quatre pour cent qui reçoivent plus de 10 dollars par jour.¹⁵ Si l'on s'en tient à la catégorie gagnant de 10 à 100 dollars par jour, on s'aperçoit alors que l'Afrique ne contribue que deux pour cent de l'effectif de la classe moyenne mondiale, et que son pouvoir d'achat n'est égal qu'à un pour cent du total mondial.¹⁶ De toute évidence, il va falloir en faire davantage pour fournir aux catégories économiquement plus faibles des sources de revenus plus nombreuses et plus avantageuses, tout en suscitant davantage de possibilités de gagner sa vie en dehors des grandes villes. Tel est particulièrement le cas des « Etats rentiers » existants ou virtuels, dont la prospérité est tributaire de l'extraction d'au moins une matière première non renouvelable. Dans ces pays, les villes (et notamment la capitale) tendent déjà à ne tenir lieu que de simples portiers des flux financiers et des pouvoirs. Toutefois, au rythme où va la mondialisation, elles risquent de se trouver dépassées dans ce rôle.

En outre, si jusqu'à une date récente on s'accordait largement sur l'existence d'un lien entre industrialisation, croissance économique et urbanisation, aujourd'hui une compréhension beaucoup plus approfondie s'impose des facteurs précis qui entraînent les tendances générales de l'urbanisation dans les économies émergentes et en

développement. L'une des questions qui se posent est celle-ci : dans ce type d'économie, est-ce l'urbanisation qui cause la croissance économique, ou est-ce le contraire ? Une analyse récente de la Banque asiatique de développement,¹⁷ qui portait sur les corrélations entre urbanisation et croissance du PIB, éclaire d'un jour nouveau les effets que peuvent avoir la croissance économique, l'instruction et l'industrialisation sur les taux d'urbanisation de la population dans les économies émergentes et en développement. L'étude montre que, même si croissance économique et urbanisation se nourrissent l'une l'autre, le lien de causalité le plus solide est probablement celui qui va de l'industrialisation à l'urbanisation, plutôt que l'inverse.¹⁸ Voilà qui pourrait avoir des retombées importantes sur les débats en cours sur les politiques urbaines et d'industrialisation dans les pays d'Afrique.

Toute poursuite de la transition économique en cours en Afrique va être soumise à la réalisation effective de trois grands types de mutation. Tout d'abord, au vu des aléas persistants de la conjoncture mondiale, le développement économique de l'Afrique doit obéir davantage à une dynamique interne, et il faut donc pour cela mettre mieux à profit sur le continent les technologies existantes ou nouvelles qui vont permettre d'y améliorer la productivité et les activités productrices de revenus. L'Afrique doit aussi rapidement améliorer ses services sociaux, surtout dans ses « villes champignons », afin de mettre en place de meilleures conditions de travail et de vie, ainsi que de nouvelles perspectives économiques pour les jeunes – ceux-là même à qui va incomber la tâche d'alimenter la dynamique économique dans les décennies à venir. Cela doit passer par le retour des « cerveaux » qui avaient rejoint la diaspora africaine à l'étranger, et donc au préalable par la mise en place de conditions plus attrayantes de travail et de vie en ville.

Deuxièmement, il faut développer davantage les flux commerciaux et financiers, tant au sein de l'Afrique elle-même qu'entre elle et le reste du monde. Ces relations stratégiques doivent dépasser la sphère limitée de l'aide au développement et de l'extraction des ressources naturelles. Comme l'a déclaré la présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma ; « Aucun pays ne peut avoir l'aide étrangère comme pilier de son propre développement. Nous ne pouvons pas attendre l'arrivée du premier dollar en provenance de l'étranger. »¹⁹

S'agissant des échanges, l'investissement dans les réseaux routier, ferroviaire et énergétique va avoir un rôle crucial à jouer dans la stimulation des économies urbaines en Afrique, tout en désenclavant non seulement des pays entiers mais aussi des zones largement inhabitées pour en permettre le peuplement ainsi que la création d'industries agro-alimentaires et manufacturières ; cet investissement dans les réseaux va faciliter aussi la mobilité des personnes, des matières premières et des services, tout en renforçant la sécurité d'approvisionnement en vivres, en eau et en énergie pour soutenir le développement.

Enfin, en troisième lieu, un développement plus robuste et plus durable en Afrique passe par le renforcement de l'Etat-nation et des institutions, qui sont actuellement trop faibles – comme le sont aussi les modalités de gouvernance – tout en les démocratisant et en les rendant plus ouverts pour lutter contre la corruption dans la gestion des finances publiques et autres domaines d'intérêt général, notamment dans le secteur minier.

En accélérant son industrialisation, l'Afrique doit toutefois

ENCADRÉ 1.1: LA DÉFINITION DE LA CLASSE MOYENNE EN AFRIQUE

On définit *grasso modo* la classe moyenne africaine comme la catégorie de population qui vit avec deux à 20 dollars par jour.¹¹ Pour le moment, toutefois, c'est une part de l'ordre de 60 pour cent de cette catégorie qui vit avec deux à quatre dollars par jour, et elle est connue sous le nom de « classe flottante ». Elle est en effet très exposée au risque de retomber dans la pauvreté sous le coup de variations assez modiques du coût de la vie. Les classes moyennes inférieure et supérieure se constituent des catégories dont la moyenne de consommation journalière par

tête est de quatre à 10 dollars et de 10 à 20 dollars respectivement.¹² Comme indiqué plus haut, on s'attend à ce que cette classe moyenne montante passe de 355 millions en 2010 à 1,1 milliard en 2060, englobant alors ainsi plus de la moitié des ménages.¹³ Entre 1980 et 2010, l'effectif de cette catégorie socio-économique a augmenté de 3,1 pour cent par an en moyenne, soit plus rapidement que l'ensemble de la population (2,6 pour cent).¹⁴

Le fait que la majorité (60 pour cent) de cette catégorie soit considérée comme « flottante » traduit bien le caractère fragile de ce phénomène d'avancement socio-économique, qui appelle

donc un important soutien de la part des politiques de développement/aménagement. Les investisseurs mondiaux et les entreprises transnationales pourraient bien pécher par un excès d'optimisme en se concentrant sur les classes moyennes africaines ; pour consolider ce phénomène dans toute son ampleur, surtout dans les conditions très inégalitaires qui sont celles des villes africaines, il va falloir tout faire pour garantir la stabilité socio-politique et économique en assurant dans le même temps la croissance concomitante des flux d'investissement.

prendre en compte le rôle que l'inévitable basculement de la majorité des populations nationales des campagnes vers les villes va jouer dans les mutations structurelles. Etant donné l'essor d'une vaste classe de citoyens-consommateurs, l'Afrique devrait étudier et adopter des moteurs de croissance plus diversifiés, en privilégiant ceux qui n'ont rien à voir avec l'exploitation des ressources naturelles ni la dégradation de l'environnement (le « découplage »).²⁰ Il pourrait s'agir de développer davantage le secteur des services déjà en expansion, pour établir des chaînes de valeur qui transcendent à tous les niveaux les limites des villes et des pays. Il ne faudrait pas que les trajectoires de croissance reproduisent à l'aveugle celles dont le caractère « durable » s'est démenti dans de nombreux pays plus avancés.

L'avenir se caractérise par les contraintes qui pèsent sur les ressources de la planète – avec les hausses inexorables que cela entraîne pour les prix de l'énergie, de l'eau et des matières premières – ainsi que par les aléas associés aux bouleversements de l'environnement comme du climat. La sagesse voudrait que l'Afrique recherche et adopte les stratégies qui lui permettent de mettre fin à sa dépendance excessive à l'égard des ressources naturelles, celle-là même qui exacerbe le manque de diversification de ses activités productrices. A l'échelle du monde, l'essor des technologies « vertes » témoigne d'une meilleure prise de conscience tant des contraintes qui pèsent sur les ressources que du caractère impératif d'une croissance à faible teneur en carbone. Au vu de la dynamique démographique qu'on lui prédit, il appartient à l'Afrique de jouer un rôle non négligeable dans l'utilisation efficace des ressources et dans la croissance à faible teneur en carbone, qui constituent en même temps les conditions d'un développement durable et soutenu.

La transition technologique et des infrastructures

Les pays et villes d'Afrique sont victimes de leur énorme manque d'infrastructures et de leur accès trop limité aux technologies et aux services. En matière de transports, le manque d'équipements se traduit, pour la logistique, par des surcoûts de 40 pour cent dans les zones littorales et de 60 pour cent dans les pays enclavés. Les réseaux routiers sont particulièrement défectueux, alors que les réseaux ferrés sont le plus souvent mal raccordés entre eux et mal entretenus. Les

villes portuaires ont, elles aussi, sérieusement besoin d'importants travaux de modernisation. Les difficultés de la distribution de courant électrique persistent, des coupures survenant régulièrement dans pas moins de 30 pays du continent.

Pour maintenir leur dynamique de croissance, les économies nationales et urbaines en Afrique vont exiger une plus grande diversification et un modèle de développement plus durable, au fur et à mesure que les ressources naturelles vont décliner.²¹ Pareilles mutations appellent un réexamen aussi urgent que minutieux de toutes les options possibles en matière d'infrastructures et de technologies, y compris dans le domaine de l'énergie, puisque les politiques publiques qui vont être adoptées aujourd'hui et demain engageront les villes africaines dans des types d'investissement qui décideront de la production et de la consommation pendant des décennies. La compétitivité, la productivité, la consommation et la nature « durable » du développement vont être très étroitement liées à ces décisions. Tel est particulièrement le cas s'agissant des grands équipements pour le transport des matières premières et pour la mobilité des personnes.

Les réseaux ferrés africains sont un excellent exemple des conséquences que peuvent avoir à long terme les décisions passées en matière de développement et d'aménagement du territoire. En raison des besoins d'investissement initial élevés qui le caractérisent par rapport aux camions, le rail a stagné au profit des routes pour le transport des matières premières. De la même manière, pour les mouvements de personnes, les voitures particulières et autres modes de déplacement sur route ont souvent été préférés afin d'alléger les coûts à court terme pour les finances publiques. Et pourtant, la logistique routière ne va pas sans de nombreux coûts invisibles et récurrents, qui vont des accidents mortels à des exigences d'entretien rendues plus intenses par des chargements excessifs. En excluant de densifier les réseaux ferrés, qu'ils soient « lourds » pour le transport des matières premières ou légers (tramways) pour le transport de passagers, on s'est attiré toute une série d'externalités et de coûts dont on ne tient souvent aucun compte lorsque l'on décide des grands choix en matière d'infrastructures. L'investissement initial qu'exigent les aménagements ferroviaires peut être important, mais leurs avantages à long terme le sont aussi.

Les mutations structurelles du marché mondial se caractérisent



▲ Les transports au Bénin. La logistique routière comporte de nombreux coûts invisibles et récurrents. ©JBDodane. Licence générique Creative Commons Attribution 2.0.

par les nouveaux rôles des pays émergents dans les échanges, par la volatilité persistante des cours des matières premières, ainsi que par l'essor des classes moyennes africaines.²² L'Afrique et ses villes devraient prendre en compte les nouvelles technologies « vertes » qui font actuellement leur apparition, surtout s'agissant des choix d'infrastructure de grande et de moins grande ampleur qui vont s'imposer face aux besoins de consommation et au pouvoir d'achat des classes moyennes urbaines. Si on les ignore sans rien faire pour les combler, les énormes pénuries d'infrastructures de l'Afrique²³ risquent d'affecter à plus long terme les capacités de production et d'alourdir les coûts.

L'observation la plus importante à faire sur la transition en matière de technologies et d'infrastructures est peut-être celle-ci: les solutions relevant de la haute technologie ne sont pas systématiquement les meilleures ou les mieux adaptées. Les systèmes peu sophistiqués, qui sont bon marché et faciles à entretenir, sont souvent ceux qui s'intègrent le mieux aux circonstances et aux atouts locaux. Par exemple, la biomasse est abondante en Afrique. Les bio-digesteurs (qui transforment en biogaz et en engrais les déchets organiques et dérivés de l'assainissement) peuvent donc, par exemple, contribuer à la résilience énergétique décentralisée dans des localités qui, pour une raison ou une autre, ne peuvent être desservies de manière économique par les systèmes centralisés. Cela n'exclut pourtant pas le recours parallèle aux formules de haute technologie comme les panneaux solaires, car le besoin de services peut surclasser les considérations de coûts, comme par exemple avec la téléphonie mobile en Afrique. Il est essentiel de trouver les solutions qui conviennent aux besoins locaux et d'adopter des compromis qui font la part de la conception technique, de l'urbanisme, de l'infrastructure et des technologies.

La transition urbaine

La transition urbaine se fait à un rythme rapide en Afrique (voir Graphique 1.3), le taux de croissance cumulée relative de la population de ses villes étant aujourd'hui l'un des plus élevés du

monde (voir aussi Encadré 1.2). Quoiqu'en termes absolus ce soit toujours dans les villes d'Asie que la population augmente le plus rapidement, on prévoit que la part de l'Afrique dans la population urbaine mondiale va quasiment doubler entre 2010 (11,3 pour cent) et 2050 (20,2 pour cent) (voir Graphique 1.4). Voilà qui ne saurait surprendre, puisque plus d'un quart des 100 villes dont la population augmente le plus rapidement se trouvent désormais en Afrique où, dès 2011, 52 villes comptaient plus d'un million d'habitants.

En Afrique, ce ne sont pas les plus grandes villes qui absorbent le plus gros de la croissance actuelle de la population, et il n'est pas prévu que cela change. Comme déjà indiqué dans l'édition 2010 du présent Rapport, les villes d'au moins un million d'habitants n'absorbent généralement, en moyenne, que quelque 25 pour cent de l'accroissement de la population urbaine d'un pays, les 75 pour cent « restants » se répartissant entre les villes intermédiaires et autres. Les données récentes ont beau faire apparaître un regain de croissance parmi les villes d'un million et plus, la vaste majorité des nouveaux citadins va continuer à se retrouver dans les villes intermédiaires et autres. Par conséquent, c'est dans cette dernière catégorie que les besoins se font le plus sentir en matière de gestion urbaine, de renforcement des capacités et de mise en place de services.

Le Graphique 1.3 a beau montrer que les *taux* de croissance de la population africaine (totale et urbaine) sont en baisse, ils n'en restent pas moins positifs et ils s'appliquent à des populations qui ne cessent d'augmenter. Par conséquent, en termes absolus, l'augmentation de ces populations totales et urbaines va rester très importante et se poursuivre pendant des décennies. Comme les populations urbaines augmentent davantage par rapport aux totaux nationaux, on devrait s'attendre à de fortes augmentations aussi dans les niveaux d'urbanisation du continent tout entier comme de ses différents pays. En particulier entre 2010 et 2050, on s'attend à ce que le nombre de citadins en Afrique passe de 400 millions à 1,26 milliard.²⁵ Pour le continent dans son ensemble, le niveau d'urbanisation de la population devrait atteindre 50 pour cent autour de 2035, et il pourrait friser 58 pour cent en 2050²⁶ (voir Graphique 1.5), si les

ENCADRÉ 1.2: NIVEAUX D'URBANISATION ET CROISSANCE DE LA POPULATION URBAINE: TENDANCES ET DÉTERMINANTS

L'urbanisation est une notion à diverses dimensions qui, dans son expression la plus simple, désigne l'augmentation de la population vivant en milieu urbain. Cela peut aussi désigner les mutations sociales et politiques qui peuvent se produire quand des populations vivent dans de vastes pôles de peuplement. L'urbanisation peut encore désigner deux transformations structurelles importantes. La première est la rapidité avec laquelle augmente le niveau d'urbanisation (soit la part de la population nationale vivant en ville). La seconde est la mesure dans laquelle cela s'accompagne de modifications structurelles dans l'économie et l'emploi. Cela correspond aux interprétations traditionnelles du rôle de l'urbanisation dans la croissance économique et le développement.

C'est en faisant la distinction entre ces diverses dimensions que l'on peut expliquer certaines tendances apparemment contradictoires de l'urbanisation en Afrique sub-saharienne ces dernières années. La plus évidente est peut-être que la croissance rapide de la population telle qu'elle se produit dans la plupart des villes ne se traduit pas nécessairement par une augmentation rapide du niveau d'urbanisation. La raison en est que ce niveau monte en fonction de la rapidité avec laquelle les populations urbaines s'accroissent par rapport au taux de croissance national. Comme nombreux sont les pays d'Afrique dont la population est en augmentation rapide, la différence entre taux de croissance national et urbain n'est pas

nécessairement importante, même si la population des villes augmente rapidement.

En se concentrant sur les aspects structureaux de l'urbanisation, plutôt que sur les seuls taux de croissance de la population, on constate à quel point la situation des villes peut varier au sein d'un même pays ou entre plusieurs d'entre eux.

Les dernières données tirées des recensements, plutôt que les prévisions, montrent que nombreux sont les grands pays du Sud du Sahara qui ont connu des phases d'urbanisation très lente au cours des dernières décennies, notamment du fait que l'écart s'est réduit entre taux de croissance urbains et nationaux. Cela peut se produire même si la population de certaines villes peut augmenter à un rythme très supérieur à la moyenne nationale, à condition que cela soit contrebalancé par une croissance plus lente dans les autres villes du même pays. Par conséquent, il ne saurait y avoir d'urbanisation rapide de la population simplement parce que celle de la capitale augmente rapidement. Le Tableau 1 résume les résultats d'analyses des recensements dans des pays dont la population est supérieure environ à 2,5 millions d'habitants, qui sont ceux où réside la vaste majorité des Africains au Sud du Sahara. Dans une douzaine de pays, le niveau d'urbanisation a augmenté de moins de deux pour cent au cours de la période séparant les deux derniers recensements (soit plus de 10 ans dans la plupart des pays). Dans quelques pays, on aura même vu baisser le niveau d'urbanisation (« contre-urbanisation ») dans les années 1980 et 1990. Même compte tenu de la prudence

compréhensible qui doit entourer la fiabilité des données des recensements en Afrique, il est peu vraisemblable que ces derniers soient si nombreux à indiquer par erreur des tendances similaires. Toutefois, les recensements dénotaient un rythme d'urbanisation nettement plus rapide au Burkina Faso, au Cameroun et au Ghana.

Ces données présentent, sur l'évolution récente des villes africaines, une perspective sensiblement différente de celle dont on a l'habitude, avec ses augmentations très rapides de la population urbanisée, et cela ne va pas sans conséquences importantes pour les politiques publiques. En comparant les tendances aux réalités, c'est-à-dire l'augmentation récente des niveaux d'urbanisation dans bon nombre de pays d'Asie, il apparaît que si la croissance de la population urbaine africaine peut bien être supérieure, le rythme auquel l'Afrique s'est récemment urbanisée est inférieur.

L'analyse des données des recensements concernant les mouvements de populations montre que l'une des raisons majeures de ce ralentissement dans l'urbanisation est la baisse de la part de l'immigration nette dans la croissance de la population urbaine. Cette immigration vers les villes a beau rester importante, les taux de migration inverse, entre ville et campagne, ont augmenté en réaction aux réductions de l'écart entre revenus disponibles ruraux et urbains; ces réductions reflètent l'expansion de l'économie informelle en ville sous la contrainte des programmes d'ajustement structurel des années 1980 et 1990. En Tanzanie, par exemple,

TABLEAU 1: RYTHME DE L'URBANISATION AU SUD DU SAHARA ENTRE DEUX RECENSEMENTS

Contre-urbanisation (part urbaine en baisse)	Urbanisation lente (<2% entre deux recensements)	Urbanisation rapide	Incertain (aucun recensement, ou problèmes de définition)
Zambie 1980-90, 1990-2000	Benin 1992-2002	Burkina Faso 1996-2006	Angola
Cote d'Ivoire 1988-98	Ethiopie 1994-2007	Cameroun 1987-2005	Congo (DRC)
Mali 1987-98	Malawi 1998-2008	Ghana 2000-2010	Kenya 1989-2009
RCA 1988-2003	Mauritanie 1988-2000		Tanzanie 1998-2002
	Mozambique 1997-2007		
	Niger 1988-2001		
	Sénégal 1988-2002		
	Sudan 1993-2008		
	Togo 1981-2010		
	Ouganda 1991-2002		
	Zambie 2000-2010		
	Nigeria 1991-2006 ¹		

¹ Les recensements au Nigeria sont particulièrement complexes. Ils n'en montrent pas moins aujourd'hui de façon marquée que le niveau d'urbanisation du pays a été exagéré, la population de nombreuses grandes villes n'ayant pas augmenté beaucoup plus vite, le cas échéant, que la population nationale.

ENCADRÉ 1.2: NIVEAUX D'URBANISATION ET CROISSANCE DE LA POPULATION URBAINE: TENDANCES ET DÉTERMINANTS

les données des recensements montrent que la contribution nette des migrations à la croissance de la population urbaine en 2001-2002 a été de quelque 44 000 individus, soit moins d'un pour cent du total des citoyens à l'époque.

Comme l'indique le Tableau 1, il existe aussi des problèmes de définition, qui peuvent orienter dans le mauvais sens la façon dont on interprète l'urbanisation en Afrique. Bien des pays considèrent comme « urbains » des petits peuplements de quelques milliers d'individus sans égard pour le profil professionnel de ces derniers. Cela signifie parfois que de grands villages dont la majorité des habitants sont cultivateurs ou éleveurs ou dont la profession est rurale ou « non urbaine », sont considérés comme des établissements urbains. Prendre ces phénomènes en compte dans l'analyse de l'urbanisation en Afrique revêt une importance

accrue puisque c'est la reclassification des peuplements, plutôt que la migration, qui contribue de plus en plus à « l'urbanisation ». Le phénomène semble avoir eu un rôle important dans la poussée récente des niveaux d'urbanisation au Ghana, bien que certaines grandes villes-comme Kumasi, Tema ou Sekondi-Takoradi-aient aussi de toute évidence attiré bon nombre de migrants. Au Kenya et en Tanzanie, des problèmes complexes de définition ont manifestement conduit à des niveaux d'urbanisation surestimés. Si ces pays avaient tenu compte des « critères professionnels » comme le fait l'Inde, pour distinguer entre petits peuplements ruraux et établissements urbains, ils seraient « devenus » beaucoup moins urbanisés. On pourrait ainsi évaluer de manière plus réaliste la mesure dans laquelle les populations se sont écartées de métiers avant tout agricoles.

L'amélioration notable de la croissance de la production de biens et services (PIB) récemment survenue dans de nombreux pays peut s'être traduite par une augmentation plus marquée de la population urbaine, particulièrement dans les villes qui se trouvent dominées par la poussée des investissements dans les secteurs miniers et de l'énergie. Si tel est bien le cas, cela ne va pas manquer d'apparaître à terme dans les prochains recensements. Toutefois, le véritable rôle de l'immigration dans l'urbanisation (avec les conséquences que cela peut avoir pour les politiques publiques en ce qui concerne les types de débouchés économiques) ne peut être compris que lorsqu'on prend bien soin d'évaluer la variabilité géographique de l'urbanisation au sein d'un pays et entre plusieurs pays, en précisant la manière dont le phénomène a pu fluctuer au fil du temps.

Par Deborah Potts, Groupe de recherche sur les villes, King's College, Londres

Sources: Beauchemin and Bocquier (2004); Bryceson and Potts. (eds) (2006); Bryceson and Jansson (2010); Jones and Corbridge (2010); Mezzini and Lindeboom (2008); Potts (2005); Potts (2010); Potts (2012a); Potts (2012b); Potts (2012c); Potts (2013); Satterthwaite (2003).²⁴

prévisions de croissance « modérée » se réalisent.

Il faut toutefois reconnaître que la croissance avérée peut n'être pas conforme aux projections (du type « variante modérée »), donc être supérieure ou inférieure en fin de compte. Il n'en reste pas moins, et que les chiffres réels soient en fin de compte inférieurs ou non aux prévisions, que l'aptitude des villes d'Afrique à faire face à cette croissance rapide et continue va être mise à l'épreuve, vu la faiblesse généralisée de leurs capacités institutionnelles et de leurs infrastructures. Ces contraintes vont être particulièrement fortes dans les villes de tailles intermédiaire et plus réduite, qui (1) vont devoir accueillir le gros de cette croissance, et ce (2) avec des moyens institutionnels et autres encore inférieurs à ceux des grandes villes. Il est par conséquent vraisemblable que la prolifération des taudis et bidonvilles, qui caractérise tant de grandes villes au Sud du Sahara, pourrait se retrouver aussi dans celles de tailles intermédiaire et plus réduite – sauf mise en œuvre de politiques urbaines radicalement différentes en matière de territoire et d'économie ainsi que dans les domaines social et fonctionnel.

Comme le montre le Tableau 1.1, on prévoit qu'en 2025 les 10 plus grandes villes d'Afrique comprennent trois mégapoles: Lagos (18,9 millions d'habitants), Le Caire (14,7 millions) et Kinshasa (14,5 millions). Il faudra probablement une génération avant que ce statut devienne aussi celui de Dar es Salaam, de Khartoum et d'Abidjan si les tendances actuelles devaient se maintenir. Nairobi et Kano (Nigeria) pourraient aussi aller dans la même direction. Toutefois, vu les modes de définition des mégapoles, ces éléments de donnent pas une vision complète des plus fortes concentrations de populations du continent africain.

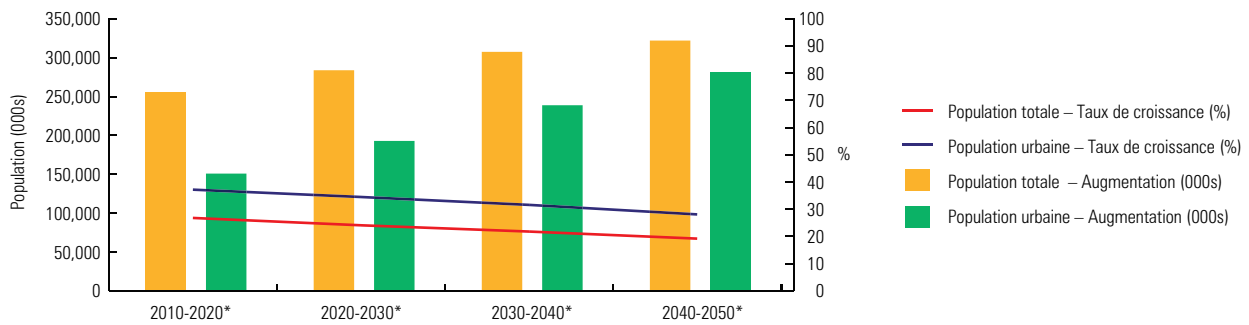
Comme expliqué dans les éditions 2008 et 2010 du présent Rapport,²⁷ de nouvelles configurations de l'espace urbain sont

apparues et continuent d'apparaître en Afrique (comme ailleurs dans le monde) à travers les interconnexions matérielles et fonctionnelles de plus en plus nombreuses entre les cœurs de métropoles et les peuplements qui leur sont proches. Ces deux types de territoire urbain faisant leur jonction, de nouvelles configurations urbaines continues se dessinent. L'aboutissement spatial de cette première phase de développement urbain en continu est connu sous le nom de *zone métropolitaine*.

Dans les pays où les taux d'urbanisation sont élevés, l'expansion spatiale continue et les interactions fonctionnelles entre zones métropolitaines et municipalités avoisinantes peuvent déboucher sur une autre phase de l'évolution du territoire urbain. Les zones métropolitaines continuant à absorber les villes et villages situés dans leur orbite, elles mettent en place un système urbain qui les dépasse largement – une région métropolitaine étendue (RME). Ce type de système urbain de grandes à très grandes dimensions régionales, comprenant de multiples villes et autres peuplements, et qui tourne autour d'un seul cœur de métropole, fonctionne de fait comme une entité urbaine unique à part entière.

Ces dernières années, la formation de RME est apparue de manière de plus en plus évidente dans bon nombre de capitales et autres grandes villes africaines. De plus, certains pays cherchent désormais de manière délibérée à susciter l'avènement de RME – notamment pour la capitale – à travers l'établissement de villes-satellites à une certaine distance de la zone métropolitaine. Et celles-ci peuvent, effectivement, servir cet objectif puisqu'elles ont pour raison d'être de réduire les contraintes qui pèsent sur les métropoles – logement, services, circulation. Elles allègent la pression que peuvent exercer les populations, et si dans le même temps elles sont créatrices d'emplois au lieu de servir de villes-dortoirs, elles diffusent l'activité économique

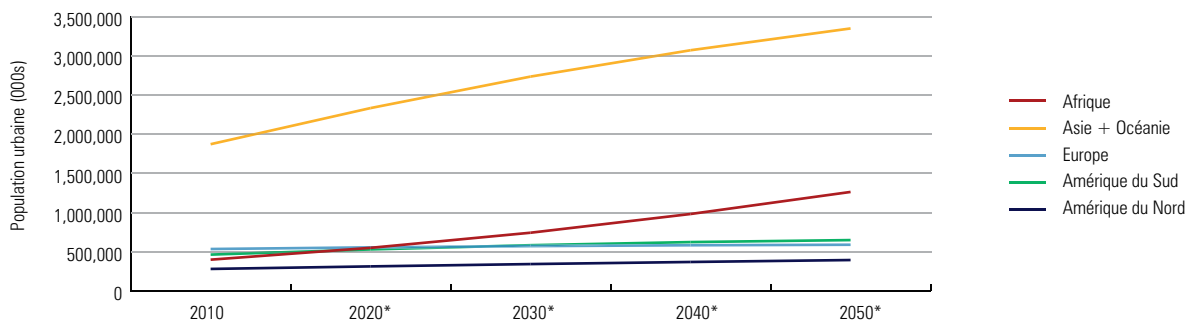
GRAPHIQUE 1.3: PRÉVISIONS DÉCENNALES DE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE TOTALE ET URBAINE EN AFRIQUE – 2010-2050



* Projections

Source: Calcul à partir de World Urbanization Prospects: The 2011 Revision, UNDESA, New York, 2012

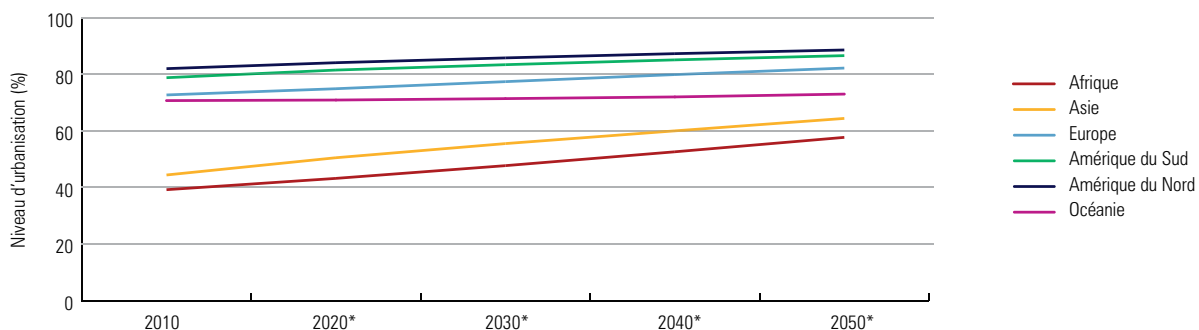
GRAPHIQUE 1.4: PRÉVISIONS DE LA POPULATION URBAINE PAR CONTINENT – 2010-2050 (000s)



* Projections

Source: World Urbanization Prospects: The 2011 Revision, UNDESA, New York, 2012.

GRAPHIQUE 1.5: NIVEAU D'URBANISATION PAR CONTINENT – 2010-2050 (% DE LA POPULATION TOTALE)



* Projections

Source: World Urbanization Prospects: The 2011 Revision, UNDESA, New York, 2012

hors de la ville primaire. Les campagnes de publicité en faveur de ces villes satellites évoquent de plus en plus souvent la possibilité d'« échapper à l'urbanisme informel du cœur de métropole » comme étant l'un de leurs attraits. Toutefois, même en étant distantes de la métropole et reconnues comme administrativement indépendantes, ces villes satellites deviennent inévitablement, y compris du point de vue fonctionnel, parties intégrantes du système urbain régional de la métropole, surtout lorsque les infrastructures sont là pour faire le lien.

De la même façon, quand des pôles de peuplement et d'activités économiques s'établissent le long des grandes artères logistiques (avant

tout les routes) qui rayonnent à partir des zones métropolitaines et les relient entre elles, cela contribue au déploiement progressif du tissu urbain. Lorsque les cœurs de métropole sont disposés de façon linéaire, comme le long de grandes artères côtières, panafricaines ou autres, cela va produire un schéma d'expansion en forme de ruban (un *corridor de développement urbain*) qui peut se dérouler sur de longues distances. Avec le temps, ces corridors se développent aussi généralement selon des axes perpendiculaires. Cela peut donner lieu à l'apparition de nouveaux nœuds de développement urbain, surtout lorsque de grands équipements sont déployés à partir de l'artère principale.

TABLEAU 1.1: DYNAMIQUE DE LA POPULATION DES 10 PLUS GRANDES VILLES AFRICAINES (EN 2015) - 1985-2025 (000S)

Agglomération urbaine	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2015*	2020*	2025*
Lagos	3,500	4,764	5,983	7,281	8,859	10,788	13,121	15,825	18,857
Le Caire	8,328	9,061	9,707	10,170	10,565	11,031	11,944	13,254	14,740
Kinshasa	2,722	3,520	4,493	5,414	6,766	8,415	10,312	12,322	14,535
Khartoum	1,611	2,360	3,088	3,505	3,979	4,516	5,161	6,028	7,090
Abidjan	1,716	2,102	2,535	3,028	3,545	4,151	4,923	5,896	6,971
Dar es Salaam	1,046	1,316	1,668	2,116	2,683	3,415	4,395	5,677	7,276
Johannesburg	1,773	1,898	2,265	2,732	3,272	3,763	4,114	4,421	4,732
Nairobi	1,090	1,380	1,755	2,214	2,677	3,237	3,958	4,939	6,143
Kano	1,861	2,095	2,339	2,602	2,895	3,271	3,902	4,748	5,724
Le Cap	1,925	2,155	2,394	2,715	3,100	3,492	3,810	4,096	4,388

* Projections

Source: World Urbanization Prospects: The 2011 Revision, UNDESA, New York, 2012

Si de multiples zones métropolitaines ne sont pas disposées selon un schéma linéaire, comme tel est le cas de la province sud-africaine de Gauteng, le tissu urbain va se développer dans de nombreuses directions pour former un agrégat dense de peuplements de toutes dimensions – des métropoles aux villages – formant une *méga-région urbaine* (MRU), soit un vaste système urbain avec des populations d'ampleur correspondante. Se composant invariablement de multiples municipalités, peuplements et établissements, toutes ces nouveaux territoires concentrés en cours de formation déploient des configurations urbaines à l'échelle d'une région à part entière, et leur population peut être du même ordre que celles des mégapoles sans pour autant qu'on les désigne sous ce nom.

La région méga-urbaine de Gauteng, avec sa population totale très supérieure à 12 millions d'habitants, est donc aussi, de fait, une mégapole. De la même façon, les RME d'Addis Abeba, Alexandrie, Dar es Salaam, Kenitra-El Jadid et Tanger, tout comme l'agglomération transfrontalière de Kinshasa-Brazzaville, pourraient bientôt mériter l'appellation de « mégapoles » ou « méga cités » si l'on élargit la notion au-delà des contraintes de limites municipales presque aussi artificielles qu'officielles.

En raison de l'augmentation rapide de leur population et de leurs dimensions territoriales, sans compter leur énorme importance économique, les systèmes urbains agglomérés ou de taille régionale offrent d'excellentes occasions de faire avancer la transition de l'Afrique urbaine vers des trajectoires de croissance économique « durable » et qui le soient effectivement du point de vue social et politique aussi.²⁸ Il s'agit là d'un objectif essentiel, puisqu'il ne saurait y avoir de développement durable qui ne s'étende aux villes dans une Afrique dont la population s'urbanise rapidement. Les deux grands éléments qui vont décider de la réussite ou de l'échec du continent en ce 21^e siècle ne sont autres que la compétitivité de ses villes et la mise en place de capacités d'adaptation et de résilience,²⁹ face à un avenir caractérisé par l'accès toujours plus restreint aux ressources naturelles ainsi que par la fréquence et l'intensité accrues d'événements catastrophiques.

L'Afrique peut jouer un rôle de leader dans le monde si elle parvient à mettre au point des concepts et des modèles urbains véritablement « durables » qui puissent ensuite être diffusés dans d'autres parties du monde.

La transition vers le développement durable

Comme il a déjà été noté, plus d'un quart des 100 villes du monde dont l'expansion est la plus rapide se trouvent en Afrique, où 52 villes abritent plus d'un million d'habitants. En chiffres absolus, seule l'Asie présente des taux de croissance supérieurs. On s'attend qu'en 2050, le nombre de citoyens en Afrique passe de 400 millions à 1,2 milliard,³⁰ le niveau d'urbanisation (40 pour cent en 2010) atteignant 50 pour cent vers 2035 et frisant 58 pour cent en 2050.³¹ On peut s'interroger sur la capacité des villes africaines à faire face à pareils ordres de grandeur, puisque d'une manière générale et comme déjà noté elles manquent des moyens institutionnels et des infrastructures voulus pour absorber ces surcroûts de population. Il est donc vraisemblable que la majorité de ces nouveaux citoyens va résider dans des taudis ou bidonvilles.³² Par ailleurs, les ressources naturelles se sont amenuisées dans des proportions importantes en Afrique, en raison de l'exploitation des minerais et hydrocarbures ou de mauvaises pratiques agricoles (d'où la baisse de qualité des sols et des ressources en eau). Au cœur de cette situation, on trouve les vulnérabilités liées à une croissance économique peu diversifiée et l'inaptitude à s'adapter aux nouveaux grands défis mondiaux. L'Afrique du Sud est particulièrement vulnérable à l'épuisement des ressources naturelles. Leur rareté risque de s'y faire ressentir vers 2060, ce qui pourrait nécessiter un bouleversement territorial en faveur d'une économie avant tout côtière.³³ Pour le moment, la majeure partie des infrastructures et grands équipements de ce pays sont établis dans l'intérieur des terres autour des exploitations minières, comme celles de Gauteng, province urbaine qui abrite 70 pour cent de la main d'œuvre sud-africaine et qui contribue au PIB dans la proportion de 33 pour cent.³⁴

La transformation structurelle des marchés mondiaux se caractérise par l'essor universel de la classe moyenne,³⁵ l'instabilité persistante des cours des matières premières et l'ascendant que vont commencer à prendre les pays en développement sur le commerce mondial. Les nouvelles technologies « vertes » qui commencent à apparaître vont probablement s'avérer bénéfiques pour l'Afrique en général et ses villes en particulier. Il va falloir faire des choix en matière d'infrastructures, quelles qu'en soient les dimensions, pour tenir compte tant de l'augmentation de la demande que des contraintes pesant sur les



▲ Lagos (Nigeria). ©Nick M. Licence générique Creative Commons Attribution 2.0

ressources. Les facteurs matériels d'entraînement du changement, que ce soient le climat, les énormes carences en infrastructures³⁶ vont vraisemblablement réduire les capacités de production, comme vont le faire les pénuries de sols et d'eau dont les coûts vont monter.

Avec leurs populations en augmentation rapide, leurs vastes superficies et leur énorme importance économique, les villes africaines ont pourtant, comme suggéré plus haut, de quoi montrer la voie au reste du monde, celle du passage à des trajectoires de croissance économique « durable ». C'est dans les villes africaines que ce rôle de précurseur doit commencer à prendre forme, avant que les solutions à la problématique du développement urbain durable se diffusent ensuite à travers le monde. Les villes sont à même de mener la transition vers le développement durable, qu'il soit social, économique, écologique ou politique.³⁷

Avec pareil arrière-plan toutefois, l'élan vers l'industrialisation ne saurait ignorer le rôle que l'urbanisation des populations doit jouer dans les mutations structurelles. Mais l'avènement d'une vaste classe moyenne urbaine a de quoi gonfler la demande intérieure, stimulant par là l'économie urbaine et la création d'emplois. Il appartient aux villes africaines de rechercher et de faire leurs potentiels de croissance les plus divers, et qui soient découplés autant que possible d'une exploitation des ressources et d'une dégradation de l'environnement qui n'ont rien d'indispensable.³⁸ Voilà qui leur permettrait de se placer sur une trajectoire de développement « durable ».

La transition politique

Vers la fin des années 1950, le président du Ghana, Kwame Nkrumah, et le « Groupe de Casablanca » des pays africains « radicaux » proposèrent un projet visionnaire pour une unification panafricaine rapide autour d'un gouvernement fédéral, un marché unique et une politique étrangère commune.³⁹ Ces objectifs étaient peut-être prématurés, vu qu'il allait falloir encore 30 ans pour que même les systèmes politiques, économiques, industriels et sociaux beaucoup plus avancés d'Europe occidentale parviennent à s'en approcher eux-mêmes.⁴⁰

Aujourd'hui, quelque 50 ans plus tard, cette vision panafricaine comme en suspens alimente toujours le débat politique à travers le continent. Le panafricanisme importe aujourd'hui plus que jamais, puisqu'un bloc de plus d'un milliard d'humains ne peut qu'avoir une puissance de négociation supérieure à celles de pays pris individuellement ou que leurs regroupements sous-régionaux de dimensions relativement réduites.

La mise en œuvre pratique du panafricanisme reste toutefois évanescence, notamment parce que bien des pays ont encore du mal à construire un Etat en dépit de l'indépendance. Le nombre de gouvernements issus des urnes a beau être désormais en augmentation régulière, nombreux sont les pays qu'affectent des facteurs de fragilité dans le domaine institutionnel et celui de la gouvernance. Dans certains, c'est la légitimité même de l'Etat qui est remise en cause, ce qui se manifeste sous la forme de « crises de croissance » qui semblent accompagner les mutations politiques et sociales.

Les attentes étaient fortes en Afrique au lendemain de l'indépendance. Le continent se voyait promis à une ère de croissance économique, de développement et de prospérité sans précédents.⁴¹ On croyait que seul un Etat à poigne et la planification seraient à même de susciter les transformations rapides qu'appelaient la réalisation de ces objectifs. Ce point de vue justifiait non seulement une plus grande mainmise des pouvoirs publics, mais aussi la conviction qu'il était indispensable de créer de véritables Etats-nations à partir de systèmes socioculturels infiniment divers.

Toutefois, sous les régimes qui ont suivi l'indépendance – juntes militaires, hommes forts – on aura souvent négligé de poursuivre la construction de l'Etat, puisque l'on pouvait se permettre d'ignorer les carences des institutions et de la gouvernance ou simplement passer par-dessus. C'est ainsi que l'on n'a atteint aucun des objectifs de départ : ni la construction de la nation ou de l'Etat, ni la modernisation, ni le passage rapide qui avait été prévu d'une agriculture à faible productivité à une industrie hautement productive, pas plus que la création de nombreux emplois dans des villes en expansion rapide. Au lieu de quoi, l'administration s'est gonflée de fonctionnaires qui alourdissaient les dépenses publiques au lieu de mettre en place les politiques qu'appelaient la transformation économique et sociale.

Les évolutions politiques qui se sont fait jour en Afrique pendant les années 1980 et 1990 se sont produites en parallèle (certains diraient, en conséquence) des programmes d'ajustement économique et de libéralisation induits par les institutions financières de Bretton Woods. Les interventions dérivées de ces programmes portaient avant tout sur les systèmes politico-économiques en eux-mêmes, tout en échouant largement à transformer tant les structures économiques de fond que les cultures politiques.

L'Afrique indigène, précoloniale, avait des cultures politiques

bien distinctes : largement féodales, quoique avec certains aspects démocratiques, qui reposaient sur les liens de la parenté, de la langue et de la religion. Les nouveaux dirigeants africains d'après l'indépendance – pour la plupart issus de petites élites urbaines occidentalisées – ont pour la plupart adopté les modèles politiques hérités de l'Europe. Ils ne se rendaient pas compte que ces modèles étaient forgés dans des conditions différentes et qu'ils étaient étrangers aux identités politiques africaines (ou incompatibles avec elles) telles qu'elles avaient souvent été définies par la culture et les conditions locales.⁴²

Les philosophies politiques occidentales introduites en Afrique ont eu un point commun : elles ont toutes échoué à réaliser les visions de développement et de prospérité pour tous qui avaient accompagné l'indépendance. A l'échelle mondiale, l'équilibre politique et économique était, certes, défavorable aux intérêts de l'Afrique alors émergente ; mais le continent a pris du retard dans la mise en place d'un véritable changement politique, et il ne s'est guère soucié du besoin de réformer sa culture politique elle-même – surtout au cours des dernières décennies, de sorte que le continent porte sa propre part de responsabilité dans les aspirations insatisfaites de ses peuples en matière de développement. Les pays d'Asie, par exemple, se sont montrés beaucoup plus habiles à cet égard. En dépit des difficultés qui ont émaillé les lendemains de l'indépendance, leurs résultats ont dans l'ensemble été meilleurs que ceux de l'Afrique. Il est parlant que 12 pays d'Asie et 27 d'Afrique soient considérés comme ceux dont les résultats sont les plus faibles du monde, les cinq derniers rangs étant tous occupés par des pays africains.⁴³ On peut, certes, contester le bien-fondé de ce classement, mais on ne saurait ignorer entièrement cet indicateur même imparfait des divers degrés de fragilité des Etats à travers le monde.

En Afrique, les populations et les pouvoirs publics vivent dans des mondes séparés, que ce soit du point de vue économique, politique, culturel, ou tous réunis. Dans plusieurs pays, l'appareil d'Etat existe avant tout dans les capitales et les grandes villes, le reste du territoire national constituant une sorte de pays hybride, amalgame géographique de territoires définis par la parenté, le langage et les liens culturels plutôt que par l'identification à l'Etat-nation. En outre, en privilégiant toujours le monde rural – ce qui naguère était jugé indispensable pour saisir l'essence des systèmes socioculturels africains – on a jusqu'à une date très récente ignoré presque systématiquement les réalités de sociétés en pleine urbanisation. On n'a pas non plus su reconnaître la façon dont les populations africaines – qui se modernisent plus rapidement que les cultures politiques de leurs Etats-nations respectifs – cherchent à accéder aux pouvoirs et à maîtriser les ressources.⁴⁴

La mobilité – celle de la téléphonie et celle, accrue, des populations – amplifie aujourd'hui en Afrique l'exigence de changements rapides dans les relations politiques, économiques et sociales entre les centres de pouvoir financier et de gouvernance, d'une part, et les villes d'importance secondaire et réduite, d'autre part. Les populations africaines se concentrent en ce moment dans des milieux urbains qui se définissent eux-mêmes comme des entités politiques à part entière. En d'autres termes, ce ne sont pas seulement les Africains qui s'urbanisent, mais aussi la société et la conscience politiques africaines. Une prise de conscience politique plus aiguë ainsi que certaines exigences – gouvernance plus participative, l'auto-détermination

à l'échelle locale, ainsi que la transparence et l'obligation d'être comptable de ses actes en rapport avec la gestion des ressources financières et autres – tout cela montre que les valeurs et la culture politiques de l'Afrique traversent une phase de mutation rapide.

La tendance mondiale à la décentralisation de la gouvernance encourage implicitement, par nature, cette mutation des cultures politiques. Il faut, certes, quelqu'un « à la barre » comme pour tout navire, mais la déconcentration effective des pouvoirs de décision s'impose en vertu du principe de subsidiarité. Avec des modes de gouvernance faisant place au dialogue, avec la satisfaction des promesses électorales et des politiques plus à l'écoute des besoins des masses, cette déconcentration répondrait aux exigences de plus en plus fortes des populations africaines. Toutefois, et comme dans tant de pays à travers le monde, les *Directives Internationales sur la décentralisation et le renforcement des collectivités locales*⁴⁵ ont été interprétées par de nombreux gouvernements africains comme un prétexte pour « décentraliser » la responsabilité de la solution des problèmes. Les moyens financiers voulus (fiscalité, budget), ou les compétences pour lever l'impôt à l'échelle locale, n'ont en général pas été décentralisés. Dans ces conditions, la décentralisation n'a aucune réalité effective, ni même aucun sens.

A l'autre extrémité de l'échelle des pouvoirs, l'Afrique a besoin d'unité et il faudrait faire vraiment progresser le panafricanisme, en dépit des difficultés politiques inhérentes. La mondialisation est aujourd'hui une réalité incontournable dans les domaines politique, économique et financier. Alors qu'à cet égard les économies avancées et émergentes font de plus en plus bloc pour défendre leurs intérêts communs, l'Afrique persiste à négocier de manière bilatérale dans ses relations internationales stratégiques. Si cela devait durer, elle réduirait les chances qui sont les siennes de réussir les mutations politiques, économiques et sociales auxquelles elle aspire. Ce n'est plus à partir de positions nationales bornées que l'on va pouvoir vraiment se repositionner de manière stratégique dans le monde d'aujourd'hui ; il faut pour cela le nombre et la puissance que l'on trouve dans l'unité et la coopération.

La présente édition du rapport sur *L'Etat des villes africaines*, troisième du genre, entend montrer que l'Afrique se trouve à la croisée des chemins s'agissant de son développement politique, économique et social. Les mutations majeures en cours donnent au continent autant d'occasions de se détourner des trajectoires de développement qui se sont avérées incapables de réaliser la vision qui était la sienne au lendemain de l'indépendance, à savoir l'épanouissement et la prospérité pour tous. La dynamique économique actuelle laisse un certain choix, s'agissant des trajectoires de développement urbain les mieux indiquées face aux perspectives d'épuisement des ressources naturelles et autres facteurs de vulnérabilité. Quant aux mutations d'ordre politique qu'exigent tant d'Africains, elles donnent au continent l'occasion de réfléchir aux évolutions qui s'imposent dans ses diverses cultures politiques. Ne rien faire, dans ces deux domaines, ce serait perpétuer les modèles de développement qui se sont avérés incapables de procurer la prospérité pour tous, et qui sont plus susceptibles de déboucher sur des risques sociopolitiques non négligeables. Réinventer en profondeur l'urbanisme africain pourrait bien avoir un rôle crucial à jouer à cet égard, car il ne saurait y avoir de développement politique, économique, social et écologique « durable » sans urbanisation elle aussi « durable ».

1.2

Des villes exposées au risque



▲
Abidjan (Côte d'Ivoire). ©Axe. Licence (non transposée) Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0

L'urbanisation pour le développement ?

La transition urbaine en cours en Afrique est à même de transformer les perspectives de développement de tous les pays du continent. D'une manière générale, les traits caractéristiques des établissements urbains – taille démographique, densité et diversité socio-économique – en font des espaces particulièrement dynamiques. Les économies d'échelle pour la production s'ajoutent à de vastes marchés de main d'œuvre et de produits, alors que la facilité de circulation des flux d'information en milieu urbain améliore la productivité et soutient l'innovation. Comme elles constituent l'espace privilégié où citoyens et pouvoirs publics se trouvent en présence les uns des autres, les villes sont aussi à même de stimuler et d'animer le débat politique. En outre, la densité et la diversité des villes ont de quoi encourager l'essor de valeurs de progrès ainsi que d'institutions qui favorisent la cohésion sociale.

Toutefois, si les villes doivent réaliser tout leur potentiel de développement, il leur faut assurer le suivi continu de toute une série de facteurs de vulnérabilité associés à l'urbanisme, facteurs qu'il leur appartient d'atténuer à travers les politiques publiques, la planification et l'investissement. On peut, de façon sommaire, classer ces facteurs de vulnérabilité en deux grandes catégories: ceux qui sont liés à l'environnement (c'est-à-dire les interactions qu'ont avec lui les populations) et ceux qui sont de nature sociale (les interactions entre individus). Les caractéristiques mêmes qui font des villes des espaces de progrès économique et social suscitent aussi l'apparition de problématiques complexes dans le domaine social et

celui de l'environnement, auxquelles ne peuvent faire face que des interventions des pouvoirs publics à diverses échelles – comme celles du ménage (par exemple, avec l'habitat subventionné), de la ville (par exemple, avec l'urbanisme) ou du pays (avec les politiques publiques en matière de commerce et d'emploi). Sauf à faire face comme il faut à ces problématiques, c'est le bien-être des individus, des populations et de pays entiers qui risque d'avoir à en payer les conséquences.

Actuellement, les villes d'Afrique ne réalisent pas le potentiel de développement qui est le leur, ce qui se traduit par divers symptômes de tension accrue avec l'environnement ainsi que par des conflits sociaux. Il ne s'agit pas là des conséquences inévitables de l'accroissement rapide de la population, mais plutôt de celles des carences politiques et institutionnelles qui empêchent tant un urbanisme véritable que la mise en place de politiques publiques ainsi que l'investissement et la réglementation voulus.

Les autorités urbaines en Afrique ont du mal à remplir le mandat qui est le leur en raison de contraintes financières et humaines, dont les effets néfastes sont aggravés par la nature très politique des espaces urbains. Les démarches décentralisatrices destinées à autonomiser les collectivités locales ont souvent été privées d'effets par le refus des pouvoirs centraux de céder des compétences aux échelons inférieurs de l'autorité publique – et notamment lorsque ces derniers sont aux mains de partis d'opposition (voir aussi Encadré 1.3). Au sein même des villes, la prolifération d'établissements informels mal viabilisés a débouché sur (et été perpétuée par) l'apparition de puissants « entrepreneurs » politiques et économiques qui, exploitant

ENCADRÉ 1.3: LA POLITIQUE DE LA GOUVERNANCE URBAINE À KAMPALA ET À KIGALI



Kisenyi, Kampala (Ouganda). ©Shack Dwellers International. Licence générique Creative Commons Attribution 2.0.



Kigali (Rwanda). ©Dylan Walters. Licence générique Creative Commons Attribution 2.0.

L'importance d'une dynamique politique nationale pour le développement/aménagement urbain peut s'illustrer par les différences entre les trajectoires suivies à Kampala et à Kigali ces dernières années.

Dans la capitale de l'Ouganda, les démarches réglementaires et d'urbanisme des autorités municipales se sont habituellement heurtées aux interventions politiques d'« en haut ». Il est largement reconnu par les masses populaires que le président reste prêt à se mêler des affaires de la capitale dans le but de s'attirer des soutiens politiques. Certains projets ont été retardés ou tout simplement annulés sur l'insistance de divers groupes qui promettent leur vote en échange, et les tentatives de réglementation des modes de transport informels ont systématiquement échoué du fait

des interventions présidentielles. Ces manœuvres ont entravé les bonnes pratiques tant d'urbanisme que de gestion à Kampala.

Voilà qui contraste avec la situation à Kigali depuis plusieurs années, la capitale rwandaise se conformant à son ambitieux schéma directeur. Une législation très stricte en matière de zonage et de permis est appliquée à la lettre, riches et pauvres se retrouvant sur le même plan, tandis qu'il est très facile à la municipalité de faire évacuer des squatteurs occupant des terrains publics attribués à des projets d'aménagement dûment approuvés. La nature quelque peu autoritaire de la gouvernance à Kigali a pu prêter à controverse – et elle pourrait finir par s'avérer intenable – la ville s'est développée et aménagée à un rythme impressionnant, ce qui lui a valu une citation au Tableau d'Honneur d'ONU-Habitat en 2008.

Ces trajectoires de développement/aménagement reflètent, probablement, des priorités politiques divergentes. A Kampala, le gouvernement se sent politiquement vulnérable, c'est pourquoi il cherche à satisfaire les intérêts catégoriels. A Kigali, en revanche c'est le souvenir des violences et de l'instabilité passées qui prédomine, et le gouvernement privilégie la stabilité et le bon ordre. La façon dont il aborde l'urbanisme découle tout naturellement de cette attitude. La leçon est claire : lorsque les intérêts politiques du gouvernement national vont à l'encontre des objectifs et des démarches des autorités municipales, c'est le développement urbain qui s'en trouve retardé. Lorsque le gouvernement offre son appui tout en laissant leur autonomie aux collectivités locales, cela ouvre la voie à des évolutions rapides et importantes.

Sources: Green (2012); Goodfellow and Titeca (2012); Goodfellow (2012)⁴⁶

à leur profit le sous-développement urbain, ne cherchent qu'à perpétuer le *statu quo*. Les villes mal gouvernées se retrouvent aussi « colonisées » par des réseaux criminels qui exploitent ce que des établissements urbains largement désertés par la police peuvent avoir comme services et comme infrastructures pour poursuivre leurs propres objectifs d'enrichissement.

Cette économie politique du sous-développement/aménagement des villes et sa dynamique à l'échelle locale, nationale et internationale ont été encore exacerbées par un préjugé anti-urbain dans les théories et les politiques internationales de développement depuis la fin des années 1970. Au lieu de prendre acte de manière positive du potentiel socioéconomique des villes, les gouvernements africains et leurs partenaires de développement ont concentré leurs efforts sur l'amélioration des modes de subsistance dans les campagnes, souvent avec l'espoir de porter un coup d'arrêt à l'exode rural vers les villes. Or ces stratégies ont été largement inefficaces. Il n'existe, certes, aucun modèle d'application générale pour la gouvernance du développement ou de l'aménagement urbains ; mais il est devenu manifeste, au cours des quelques décennies passées, que les théories existantes et autres paradigmes des politiques publiques ne donnent aucun résultat. De nouvelles visions d'ensemble, de nouvelles stratégies s'imposent donc, qui soient en résonance avec les réalités de l'Afrique d'aujourd'hui et qui reflètent les besoins et les aspirations des Africains. Traduire ces visions dans la réalité va devoir passer par un soutien beaucoup plus marqué des gouvernements nationaux comme de la communauté internationale ; cela permettra d'inventorier les politiques publiques les plus efficaces ; de garantir que les collectivités locales disposent des qualifications et des moyens voulus pour la bonne administration des villes grandes et moins grandes ; et qu'un dialogue élargi, productif et orienté vers l'avenir est bien établi entre les diverses parties prenantes. Le secteur privé et la société civile vont aussi vraisemblablement avoir des rôles importants à jouer dans le déploiement sur le terrain de ces visions d'aménagement/développement urbain durable.

Pour le moment, les villes africaines sont exposées au risque. Or la notion même de risque implique aussi la présence d'un choix. Si les gouvernements d'Afrique et les organismes d'aide au développement changent d'orientation, s'ils reconnaissent le potentiel qui est celui des villes de tracer la voie d'un développement durable, productif et socialement intégrateur au cours des décennies à venir, alors le continent est promis à la prospérité. Faute de quoi, la montée des tensions avec l'environnement et au sein de la société risque d'exacerber la pauvreté urbaine et les conflits dans la région.

La situation socioéconomique et le spectre des violences urbaines

Il ne saurait, fondamentalement, y avoir de développement socioéconomique sans bonne prise en charge des conflits qui ne peuvent s'empêcher de se produire dans la société concernée. La problématique est particulièrement aiguë en ville, où les besoins, les intérêts et les doléances d'individus ou de groupes ne sont pas toujours bien pris en compte. Le spectre de la violence menace alors de plus en plus et risque de constituer un sérieux obstacle au progrès social et économique. La violence détruit de précieux capitaux matériels et autres, elle mine la cohésion sociale tout en érodant la confiance dans les institutions publiques. La violence fait

naître des incertitudes qui découragent le type d'investissement qui, lui, serait précisément à même de faire avancer le développement.⁴⁷

Au cours des quelques décennies passées, on a assisté à une diminution prononcée de la fréquence et de l'intensité des guerres interétatiques et civiles qui avaient ravagé de nombreux pays d'Afrique depuis l'indépendance.⁴⁸ Il s'agit d'une bonne nouvelle pour le continent, et cette tendance a contribué à l'amélioration des résultats économiques ces dernières années. Il semblerait toutefois que ce déclin de la guerre se soit accompagné par une montée des violences urbaines (voir Encadré 1.4).

Des manifestations et émeutes mortelles inspirées par la hausse des prix alimentaires et de l'énergie ont balayé le continent en 2008 et 2010. Les violences ethniques et religieuses sont en augmentation dans de nombreuses villes, la fréquence des attaques terroristes s'est accrue dans plusieurs parties du continent, le crime organisé est en plein essor et les violences électorales se sont banalisées. Moins visibles, mais tout aussi pernicieux, sont les taux élevés de violences domestiques. Les limites entre les diverses formes de violence sont souvent brouillées, et celles qui sévissent au foyer servent souvent de prélude à celles qui vont se déchaîner dans les rues.⁴⁹

La transition urbaine de l'Afrique s'est pour le moment accompagnée de taux de violence élevés, mais rien ne prouve que l'urbanisation de la population, ou un fort accroissement de celle-ci, fassent par eux-mêmes augmenter le risque de conflit violent.⁵⁰ Il faudrait plutôt considérer la montée de la violence urbaine comme résultant de l'échec des villes à satisfaire les besoins élémentaires, les aspirations et les attentes de leurs populations en augmentation rapide.

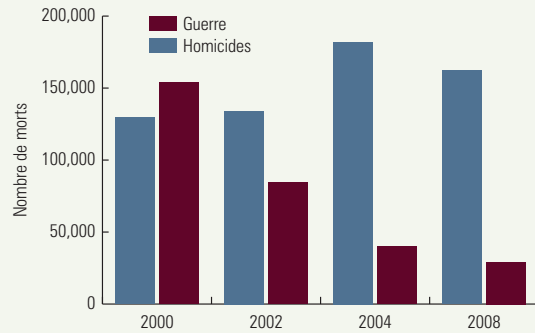
On manque de recherches bien étayées sur la fréquence et les facteurs déterminants des violences urbaines en Afrique ; mais les études plus larges sur les conflits et la criminologie montrent que la pauvreté, les inégalités, les chocs économiques, l'exclusion sociale et la faiblesse des institutions politiques sont autant d'éléments déclencheurs.⁵¹ Bon nombre de ces facteurs de risque sont fort répandus en Afrique urbaine, où ils vont même s'aggravant.



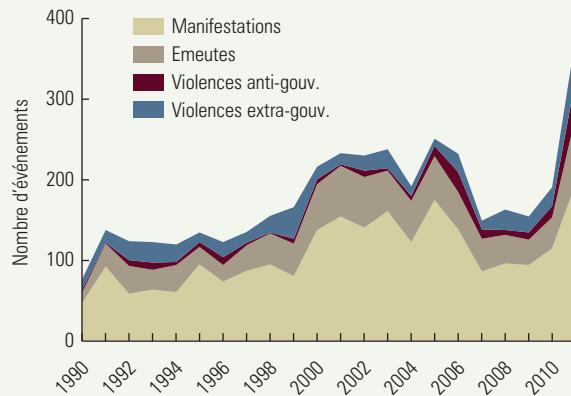
▲ Flambée de violence chez les jeunes du quartier Ngor de Dakar après une panne de courant lors d'un match de qualification contre le Cameroun pour la Coupe africaine de football. ©Jeff Attaway, Licence générique Creative Commons Attribution 2.0.

ENCADRÉ 1.4: LES TENDANCES DE LA VIOLENCE EN AFRIQUE

Morts par faits de guerre et homicides



Conflits sociaux, 1990-2011



Il manque de données fiables concernant l'ampleur des violences dans les villes africaines. Certaines données récentes suggèrent toutefois que la tendance est à la hausse. Le graphique de gauche illustre la baisse très prononcée des décès liés à la guerre ces dernières années, ainsi qu'une augmentation modérée des taux d'homicides

dans la région. Ces données ont beau ne pas concerner les zones urbaines en particulier, on peut raisonnablement supposer qu'elles reflètent aussi les tendances qui y sont à l'œuvre, puisque les taux d'homicides tendent à être positivement corrélés aux dimensions des peuplements.

Le graphique de droite est dérivé d'éléments

récemment publiés par la Base de données sur les conflits sociaux en Afrique. Il donne à penser que le nombre de conflits sociaux a régulièrement augmenté dans les villes africaines, y compris les manifestations, émeutes, violences contre le pouvoir en place et violences « extra-gouvernementales » (entre groupes sociaux).

Sources: World Health Organisation; Hendrix and Salehyan (2012)⁵²

Au Sud du Sahara, la croissance exceptionnellement rapide de la population urbaine a surpassé le développement économique quelque 30 ans durant, contribuant à « l'urbanisation de la pauvreté » dans cette partie de l'Afrique. Ce phénomène s'est doublé d'un *laisser-faire* généralisé en matière de gestion urbaine, d'où la prolifération d'établissements ni planifiés ni viabilisés où les pénuries d'eau et d'assainissement sont une cause massive de maladies alors que l'accès aux soins de santé, comme à l'instruction, est souvent limité ; où l'ordre se maintient, au mieux, cas par cas et où l'emploi est souvent informel, précaire et mal payé – ce qui perpétue les caractéristiques fondamentales du sous-développement. Il existe une fracture toujours plus marquée entre les conditions matérielles et les perspectives socio-économiques des taudis, d'une part, et celles des quartiers plus aisés, d'autre part. Même dans les villes où les coefficients d'inégalité de revenu sont relativement peu élevés, on peut trouver des enclaves de richesse bien protégées au milieu de l'étalement des taudis ou bidonvilles. On ne saurait mieux faire pour susciter des spirales de sentiments négatifs – incertitude, insécurité, injustice – qui, fondés ou non, peuvent amener certains individus ou groupes à se lancer dans l'action violente.⁵³

Les conditions matérielles ont beau être généralement meilleures dans les villes d'Afrique du Nord, les événements du Printemps arabe ont mis au jour un mécontentement latent et puissant parmi des masses urbaines frustrées par le manque de débouchés, une précarité

socio-économique persistante et un droit de participation restreint dans les affaires publiques (voir Encadré 1.5).

Si les villes africaines doivent être prospères et servir de locomotives au développement national, elles doivent aussi être sûres. L'insécurité est souvent citée comme un obstacle majeur à l'investissement dont le continent a besoin pour créer des emplois stables et pour améliorer la qualité de l'habitat comme des infrastructures. Pour que la situation s'améliore, il faut inverser le cours de l'économie politique du sous-développement urbain.

Faire face aux vulnérabilités de l'environnement urbain

Les effets sur l'Afrique des bouleversements qui affectent le climat à l'échelle de la planète sont d'une diversité à la mesure de cet immense continent. Il est prévu que les régions subtropicales plus sèches se réchauffent davantage que les zones tropicales, plus humides, tandis que le Nord et le Sud du continent vont devenir beaucoup plus chauds et plus secs en été, avec des risques de sécheresse aggravés.⁵⁵ La moyenne des précipitations en Afrique de l'Est et dans certaines parties du centre et de l'Ouest va augmenter (avec des risques accrus de maladies vectorielles – paludisme, dengue et fièvre de la vallée du Rift).⁵⁶ Les sécheresses et la baisse de qualité des eaux qui en résulte vont aussi poser des problèmes de plus en plus sérieux dans les domaines de la santé et de l'assainissement.⁵⁷ La fréquence accrue des

ENCADRÉ 1.5: FRUSTRATIONS URBAINES ET PRINTEMPS ARABE EN AFRIQUE DU NORD



▲ Manifestation devant le siège à Tunis du Rassemblement constitutionnel démocratique du président démissionnaire Zine al-Abidine Ben Ali, janvier 2011. ©Nasser Nouri. Licence générique Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0.

Vers la fin de 2010, des manifestations et des émeutes suscitées par la hausse des prix du carburant et des produits alimentaires ont éclaté dans plusieurs villes d'Afrique. Elles se sont rapidement transformées dans le Nord en une traînée de troubles sociaux, les populations descendant dans la rue pour exiger des réformes de nature politique.

Cette convulsion sociale est venue de loin. Les tendances démographiques dans le Nord du continent ont fait apparaître une proportion anormalement forte de jeunes dans la pyramide des âges. L'accès à l'instruction a eu beau s'élargir dans les années qui ont précédé, le taux de chômage est resté obstinément élevé, et notamment parmi les jeunes, d'où un énorme écart entre les qualifications et les aspirations, d'une part, et les débouchés, d'autre part. Les inégalités ont beau n'être pas nécessairement plus prononcées dans le Nord que dans les autres parties du continent africain, le modèle étatique de développement économique prédominant dans cette région a empêché l'avènement d'un secteur privé dynamique. Il a aussi concentré de vastes fortunes et la puissance politique dans les mains d'une élite bien délimitée. Les tentatives faites par certains gouvernements

pour redistribuer la richesse nationale tirée du pétrole et de l'aide étrangère au bénéfice de projets d'infrastructures, pas plus que l'aide alimentaire ou les programmes d'emploi publics, n'ont en fin de compte pas été capables d'apaiser le mécontentement latent qui, vu la répression, a rarement trouvé à s'exprimer de façon publique.

Ce que l'on sait ou comprend moins, en général, c'est que la jeunesse d'Afrique du Nord reprochait aussi aux pouvoirs publics de n'avoir pas anticipé la propension à la formation de ménages urbains associée à la disproportion du nombre de jeunes dans la pyramide des âges. Une sérieuse pénurie d'unités d'habitat à loyer modéré a empêché de nombreux jeunes de se marier et de fonder une famille. De sorte que les jeunes continuent généralement d'habiter chez leurs parents jusqu'à des âges relativement avancés. Vu la façon dont les relations pré-nuptiales sont traditionnellement considérées en Afrique du Nord, on peut dire que le Printemps arabe est issu non seulement du manque de participation politique, mais qu'il a aussi pris racine dans une frustration d'un genre beaucoup plus socio-personnel.

Ces facteurs se sont conjugués pour rendre le continent vulnérable aux conflits violents. Dans une ambiance déjà volatile de manifestations publiques

contre la hausse des prix, l'auto-immolation d'un vendeur de rue tunisien excédé par le harcèlement de la police a joué le rôle de catalyseur de tout un mouvement dans la région. En Algérie, la réduction immédiate des tarifs douaniers sur les importations de denrées alimentaires a contribué à mettre un terme aux émeutes, tandis qu'au Maroc le mécontentement a été dissipé par la réforme de la Constitution et la hausse des salaires. En Tunisie et en Egypte, qui ont traditionnellement laissé une certaine liberté à la vie associative, des régimes obstinés ont été confrontés à une mobilisation sociale massive dans leurs capitales respectives, et qui a fini par leur être fatales. En Libye, où le mouvement associatif était interdit sous toutes ses formes, la guerre civile s'est déclarée, qui a fini par déboucher sur la chute du régime de Mouammar Kadhafi.

Les villes se sont trouvées au cœur de la tempête en Afrique du Nord, et le Printemps arabe offre une leçon salutaire aux gouvernements du monde entier: s'ils continuent à ne rien faire face aux besoins, aux aspirations et aux doléances des masses urbaines, alors des troubles civils se profilent à l'horizon.

Sources: Anderson (2011); Joffe (2011); Campante and Chor (2012); Malik and Awadallah (2011) ⁵⁴

inondations dues aux ondes de tempête va être cause de glissements de terrain et d'érosion, avec les risques que cela comporte pour les populations et leurs moyens de subsistance. L'approvisionnement en eau va aussi vraisemblablement devenir une nouvelle source de conflits.⁵⁸

Le milieu urbain apparaît souvent comme le plus exposé aux catastrophes en raison tant de la densité des populations que de l'accumulation du capital matériel et autre, ainsi que de la diversité des activités dans des surfaces relativement réduites. Vu l'importance des rôles – politique, social et économique – que jouent les villes, ces facteurs de risque débordent souvent sur le reste du pays lorsque se produisent les catastrophes. Quant aux effets secondaires – infrastructures endommagées, perturbation des services, pénuries alimentaires et diffusion de maladies vectorielles et hydriques – ils tendent à rendre encore plus difficile la situation des catégories sociales les plus vulnérables.

Quand l'urbanisation est livrée à elle-même, quand les ressources d'eau douce se dégradent, quand les stratégies d'adaptation au changement climatique sont inexistantes ou défailtantes, c'est alors que les risques pour l'environnement sont à leur maximum, où que ce soit dans le monde.⁵⁹ A l'échelle locale, il faut appréhender le risque environnemental comme la conjonction de risques physiques et de la vulnérabilité des populations. Pour les villes africaines en plein essor, le triple lien entre la crise de l'environnement, l'économie mondiale et la *seconde vague de l'urbanisation*⁶⁰ intensifie encore le risque physique pour les citoyens pauvres. L'analyse de l'écologie politique de la pauvreté urbaine en Afrique pourrait déboucher sur un débat très tranché mais superfétatoire concernant, par exemple, la question de savoir si les déchets solides sont un risque sanitaire ou un moyen de subsistance.⁶¹ On sait pourtant bien que les citoyens pauvres se trouvent encore plus exposés du fait que les modalités d'accès au foncier, à l'eau, à l'alimentation et à l'assainissement qui les caractérisent sont de nature informelle et échappent donc à la planification et à l'urbanisme.

Il existe un lien direct entre la pauvreté, d'une part, et d'autre part la vulnérabilité aux risques liés à l'environnement.⁶² Dans les villes d'Afrique, les catégories à bas revenus restent relativement à l'écart des mécanismes de décision, étant les dernières à disposer des moyens voulus pour faire face aux menaces qui peuvent peser sur leurs conditions de vie, sans parler des périodes de grands bouleversements ou de catastrophes. Ces citoyens pauvres, et en particulier les femmes et les très jeunes, sont le plus exposés aux risques de maladie, de pollution⁶³ et de catastrophes,⁶⁴ qui pourraient bien tous se trouver exacerbés par le changement climatique.⁶⁵

Garantir des flux de ressources durables

La sécurité alimentaire

Dans bien des régions d'Afrique, la productivité agricole a subi le contrecoup de la récession économique. Conflits,⁶⁶ sécheresses⁶⁷ et inondations⁶⁸ ont aussi contribué au gonflement des populations urbaines et à l'amenuisement des modes de subsistance en milieu rural. La dégradation des sols⁶⁹ est très importante dans 32 pays d'Afrique.⁷⁰ Il existe une forte corrélation entre densité de la population (là où la terre est constamment cultivée) et érosion des sols, ce qui provoque aussi l'envasement des cours d'eau et des barrages. Outre les dégâts chimiques et physiques, l'érosion a dégradé environ 65 pour cent des terres agricoles du continent,⁷¹ d'où une sécurité alimentaire réduite.

Dans la majeure partie de l'Afrique, la sécurité alimentaire des citoyens dépend aujourd'hui avant tout des zones rurales⁷² plutôt que des denrées importées. Cela peut sembler aller de soi, mais les conséquences sont diverses. La pérennité de l'agriculture passe par la sécurité de l'approvisionnement en eau et des moyens de transport. Il est essentiel de disposer des infrastructures voulues pour les filières d'offre et de distribution, et même les excédents de récoltes sont inutiles s'ils ne peuvent être acheminés à temps aux consommateurs.

L'agriculture urbaine et péri-urbaine, et avant tout les petites exploitations mixtes culture/élevage, forme un maillon essentiel dans la chaîne de distribution qui aboutit aux citoyens. En réduisant les besoins de transport et en donnant aux ménages l'accès à des produits de première fraîcheur, on pallie à certaines carences là où cela s'impose le plus. Du coup, les cultivateurs urbains tendent à gagner davantage que les non-cultivateurs. Cela semble tenir à divers facteurs y compris l'accès au foncier (culture et pâture), à l'eau et aux marchés (voisinage, banlieues, d'où la réduction ou l'absence des coûts de transport). En outre, en produisant pour leur propre consommation, les ménages réduisent leurs propres achats de produits alimentaires externes, ce qui améliore d'autant leur revenu d'ensemble.⁷³

La sécurité d'approvisionnement en eau

C'est en Afrique que se trouvent 10 des 12 pays du monde le plus exposés aux sécheresses.⁷⁴ Rareté de l'eau et sécheresse affectent aujourd'hui des millions d'Africains répartis dans au moins 25 pays,⁷⁵ dont plus de 13 millions dans la seule Corne de l'Afrique lors de la sécheresse de 2010-2011.⁷⁶ La proximité d'une masse d'eau est pour toute ville un facteur fondamental d'expansion démographique et économique. L'approvisionnement en eau est l'un des divers services écosystémiques dont dépendent les villes, ce qui veut dire qu'il appartient à la planification stratégique, dans les limites comme en dehors du territoire urbain (zones humides, cours d'eau, littoral), de préserver cette biodiversité et ces « écozones » que l'expansion spatiale risque de mettre en péril.

Les bouleversements du climat à l'échelle de la planète vont affecter le régime des pluies. Il est relativement acquis que les précipitations sont d'ores et déjà moins prévisibles, d'où des incertitudes concernant l'ensemencement ainsi que des pertes de récoltes et l'insécurité de l'approvisionnement en eau. Les changements dans le rythme des saisons – début avancé de l'été et régimes des pluies altérés – risquent d'avoir le même effet que les sécheresses. L'approvisionnement en eau des zones urbaines va être soumis à rude épreuve, puisqu'il est largement dépendant des pluies, des infrastructures de base et de la capacité à faire un usage « durable » de la ressource. Dans les villes où la ressource en eau n'est tributaire ni du climat ni des saisons – le long des grands fleuves, par exemple – la préoccupation première doit être sa qualité plus que sa quantité. La montée du niveau des mers n'est pas seulement susceptible de causer des inondations : l'eau douce des nappes phréatiques peut se saliniser du fait de la pénétration des eaux de mer dans les aquifères peu profonds, comme c'est le cas à Beira (Mozambique).⁷⁷

L'approvisionnement en énergie

Dans toute l'Afrique, la pauvreté est causée ou exacerbée par l'accès inégal ou inexistant aux sources d'énergie, celle-ci grevant les maigres ressources des ménages (y compris leur temps).⁷⁸ Plus de la moitié des

peuplements informels en Afrique recourent aux bouteilles de gaz, à la paraffine, au fioul, au charbon ou au bois de chauffe. Dans certains pays, c'est 80 pour cent des besoins en énergie qui sont satisfaits par la biomasse.⁷⁹ Certains Etats offrent des incitations pour réduire la consommation d'énergie (distribution d'ampoules électriques à basse consommation, promotion d'appareils ménagers basse tension, ou subventions au chauffage solaire de l'eau). Par exemple, au Cap, le projet Kuyasa s'est attiré le soutien du Mécanisme de développement propre (MDP) mis en place par le Protocole de Kyoto (voir aussi Encadré 1.7).

La gestion des déchets

Les villes d'Afrique ont beau ne produire que 0,3 à 0,8kg de déchets solides par tête et par jour – contre une moyenne mondiale de 1,39kg⁸⁰ – leur mauvaise prise en charge fait peser des risques énormes à la santé comme à la qualité de l'eau, à travers la pollution. Dans bon nombre de ces villes, il semble n'exister tout simplement aucun système de prise en charge des déchets solides, de sorte qu'ils sont rejetés directement en bordure des peuplements informels, que ce soit en tas, dans des tranchées ou à proximité de cours d'eau.

La proportion de déchets organiques rejetés dans les villes africaines est relativement importante, généralement très supérieure à 50 pour cent.⁸¹ Cela veut donc dire que le potentiel de développement de projets "verts" de tri et de prise en charge des déchets est lui aussi élevé, ce qui pourrait réduire le volume réutilisé sous forme d'aliments pour le bétail, comme cela se fait à Kampala, ou pour la méthanisation. La possibilité de participer au marché des certificats-carbone du MDP – telle qu'elle est mise à profit par le projet de Matadi (RD Congo)⁸² – peut compenser largement les coûts de collecte et d'élimination inoffensives. La municipalité d'eThekweni (Durban) a déjà mis en place un projet de production d'énergie à partir de déchets à sa décharge de Mariannhill.

Des peuplements informels et des groupes de récupérateurs d'ordures s'établissent presque invariablement à proximité des décharges officielles de déchets solides. Le recyclage peut être une activité lucrative lorsque les déchets émanent de quartiers à revenus moyens et supérieurs. Mais les récupérateurs vivent de manière dangereuse, comme en témoignent les nombreuses blessures et les infections causées par les objets pointus, les déchets médicaux et autres substances dangereuses dans les sites de décharge non contrôlés.

Menaces et chocs « externes »

Selon certaines prévisions, le nombre de réfugiés pour cause de changement climatique (les éco-migrants) pourrait atteindre 200 millions, les bouleversements de l'environnement à l'échelle de la planète étant considérés comme un facteur majeur de reprise de l'exode rural.⁸³ Toutefois, la croissance naturelle des populations urbaines paraît jouer un rôle beaucoup plus déterminant que les migrations (y compris celles provoquées par le changement climatique) dans les mutations et la vulnérabilité en Afrique.⁸⁴ Une bonne compréhension de la nature de la démographie urbaine est indispensable pour tout exercice de prévision des tendances et des interventions face aux défis et aux risques qui caractérisent le milieu urbain.

La santé et l'assainissement

Les tendances récentes ont beau faire état de progrès et même d'une

accélération de la dynamique de la santé en Afrique, l'inégalité qui semble persister dans l'accès aux services de base est préoccupante puisqu'elle bénéficie avant tout aux catégories aisées et aux zones urbaines.

Bien que 42 pour cent de la population urbaine de l'Afrique sub-saharienne ait accès à l'assainissement amélioré, son manque dans les peuplements informels en ville peut intensifier les risques de maladie. L'absence de systèmes d'écoulement et de canalisations d'égout est propice au foisonnement en ville des anophèles, ce qui aggrave le risque de paludisme et sa diffusion même en saison sèche.⁸⁵ Températures et inondations vont accroître, ou en tout cas altérer, le milieu propice et la diffusion du moustique porteur du paludisme, ce qui pourrait menacer des villes situées sur des plateaux, comme Nairobi ou Harare, qui jusqu'à présent en étaient exemptes.⁸⁶

La santé entre dans les indices de classement des pays les moins avancés. Les problématiques actuelles en matière de santé et d'assainissement (et en particulier dans les zones urbaines) pourraient se trouver encore exacerbées par les bouleversements du climat et sa variabilité.⁸⁷ Au sud du Sahara, seuls Madagascar et le Malawi sont assurés de réaliser celui des Objectifs du Millénaire pour le développement (voir Encadré 1.10) qui porte sur la réduction de deux tiers en 2015 de la mortalité infantile.⁸⁸ Le manque d'accès équitable aux ressources et aux services à travers toute l'Afrique⁸⁹ reste un problème majeur en matière de santé. Et ce problème est d'autant plus grave que la population urbaine ne cesse d'augmenter.

Adaptation ou atténuation?

Les pays d'Afrique contribuent généralement peu aux émissions de gaz à effets de serre, la seule exception étant l'Afrique du Sud qui depuis plusieurs décennies figure parmi les 25 pays gros émetteurs de dioxyde de carbone.⁹⁰ Les villes sont responsables de 80 pour cent de ces émissions dans le monde entier.⁹¹ Les pays se gouvernent largement à partir de leurs villes, qui accueillent aussi la majeure partie de l'industrie. Les villes fournissent des activités et remplissent des rôles qui sont souvent classés comme étant des produits exclusivement urbains. De manière générale, l'impératif consiste à œuvrer en faveur de leur résilience, en s'appuyant sur des technologies dont l'économie et l'échelle répondent aux besoins propres à chaque ville. Le bien-fondé des démarches d'adaptation dans les villes africaines est mis en relief par le nombre de maires qui ont engagé leur municipalité à mettre en application la *Charte de l'adaptation de Durban*, lors de la 17^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique en 2011.

Les leçons jusqu'à présent tirées de l'expérience (comme par exemple à travers le Réseau d'adaptation de cinq villes du Sud du Sahara⁹²) montrent que l'intégration des programmes d'adaptation, d'une part, et des stratégies de réduction des risques de catastrophe, d'autre part, doit avoir pour objectif ultime la réalisation des objectifs prioritaires en matière de développement/aménagement. Les premières analyses coûts/bénéfices montrent que les stratégies d'adaptation qui s'appuient sur les écosystèmes (ainsi que sur les initiatives des populations et les interventions institutionnelles) semblent plus susceptibles de déboucher sur des résultats « durables » que les interventions qui s'appuient sur des infrastructures gourmandes en capital financier.⁹³

La fragilité institutionnelle

La fragilité institutionnelle en Afrique se traduit dans diverses dimensions: la fragmentation entre les différentes sphères et les différents niveaux de gouvernance, une bureaucratie fastidieuse, le manque de décentralisation budgétaire et fiscale, la corruption, le copinage et le népotisme politiques, ainsi que les rapports de force institués par le secteur privé, sans compter le sérieux manque des savoir-faire, des technologies et de la cohésion institutionnelle qui sont pourtant jugés indispensables à l'efficacité de toute intervention. Les divers éléments de la fragilité institutionnelle de l'Afrique peuvent se combiner de manières elles aussi diverses, d'où des différences sensibles dans les situations et les comportements d'une ville à l'autre. En Afrique de l'Est, la rareté des ressources menace d'exacerber les conflits ethniques, tandis qu'en Afrique de l'Ouest les trafics de drogue et d'enfants sont loin d'être négligeables.⁹⁴ Au Cap comme à Nairobi, à Kinshasa comme à Harare, les expulsions forcées et la ségrégation sont monnaie courante.

Les agents non étatiques

Les groupes rebelles cherchent à s'emparer de villes puisque cela peut leur donner des atouts non négligeables dans les négociations avec les gouvernements. Les villes à cheval sur une frontière⁹⁵, comme Goma entre le Congo (RD) et le Rwanda, sont particulièrement exposées aux conflits. Cette ville a en 1994 accueilli un million de réfugiés qui fuyaient le conflit au Rwanda.⁹⁶ La prise de Goma par le Mouvement du 23 Mars, en novembre 2012, a provoqué l'intervention de troupes africaines et d'autres continents. La ville est dans une situation précaire et vulnérable, même si la population réussit à s'accommoder des ambiguïtés de la vie quotidienne sur une frontière.

La radicalisation religieuse contribue aussi à l'apparition de conflits en Afrique, y compris en ville. La capitale somalienne, Mogadiscio, a eu à subir les ravages d'un conflit, et le groupe armé Al-Shabaab, qui se compose d'islamistes radicaux, y a occupé des quartiers entiers jusqu'à ce qu'il en soit chassé en août 2011. Les arrondissements du Nord de Mogadiscio sont gouvernés par des milices et des groupes d'autodéfense, et la ville reste en proie à diverses formes de violence, meurtre compris.⁹⁷ En réplique à l'intrusion de l'armée kenyane en territoire somalien, Al-Shabaab a perpétré de nouvelles attaques dans des villes du Kenya comme Mombasa et Nairobi, qui ont culminé, sous les yeux du monde entier, avec l'attaque du centre commercial Westgate en septembre 2013.

Dans le Nord du Nigeria, les islamistes radicaux du groupe Boko Haram ont fait 2 800 victimes. Le 20 janvier 2012, des attentats à la bombe contre des bâtiments publics et des attaques contre des représentants des pouvoirs publics et des civils ont fait plus de 180 morts à Kano, et Boko Haram les a revendiqués. Les tensions religieuses sont vouées à s'intensifier dans les peuplements informels de Lagos et de Kano, du fait d'une ségrégation accrue de l'habitat ainsi que de l'absence de structures de gouvernance locales qui puissent être tenues comptables de leurs actes.⁹⁸

Le Mali, théâtre d'un récent coup d'Etat, a lui aussi vu des groupes armés laïcs et islamistes, en guerre les uns contre les autres, s'emparer de certaines villes. Durant leur brève période d'occupation de Tombouctou, les rebelles islamistes d'*Ansar Eddine* (« défenseurs de la foi ») ont détruit des sites et certains objets inscrits au Patrimoine mondial.

En Afrique les institutions d'Etat et les collectivités locales sont mal équipées pour faire face aux conflits, qu'ils soient le fait de courants externes ou internes à une ville donnée. Des attaques à la grenade ont eu lieu à Kigali en décembre 2008 et janvier 2009, puis en février, mars et mai 2010,⁹⁹ sans égard pour l'énorme effort de modernisation en cours de la part du gouvernement comme des autorités municipales. Ces attaques avaient de quoi menacer la pérennité des progrès accomplis sur la voie de la réconciliation et de la reconstruction au Rwanda.

On trouve dans les taudis et peuplements informels urbains des zones autonomes et « interdites » qui échappent de fait à l'autorité des pouvoirs publics et qui pratiquent l'autogouvernement à un degré élevé. On peut citer les cas de Bonaberi (Douala), Camp Luka (Kinshasa), Kanu (Abuja), Kibera (Nairobi), Soweto (Johannesburg) et le quartier *Jésus notre Sauveur* à Lagos. La fragilité d'une ville ne fait toutefois que refléter celle de l'Etat, et le problème qu'elle représente relève tant de la sécurité que du développement et de l'aménagement.¹⁰⁰

Les moyens financiers

Dans les villes africaines, la gouvernance des collectivités locales subit souvent les effets d'une décentralisation qui ne s'est pas étendue aux compétences budgétaires ou fiscales.¹⁰¹ Toutefois, même lorsque les moyens financiers sont là, la mauvaise gestion est aussi répandue que l'incapacité à fournir les services et à mettre en œuvre les projets. On le doit généralement au manque de compétences parmi les instances dirigeantes urbaines. Dans le même temps, la prédominance de la sphère informelle dans les domaines foncier et immobilier se conjugue avec les dimensions des taudis et peuplements informels pour rendre la vie encore plus difficile à des municipalités incapables de collecter l'impôt comme il faudrait.

La précarité financière des municipalités a pour conséquence la faiblesse de la capacité institutionnelle à agir, à réagir et à s'adapter aux circonstances, notamment pour la fourniture de services. On s'attend que d'ici 2020, ce soient 300 millions d'Africains qui souffrent d'un assainissement insuffisant et 225 millions du manque d'accès à l'eau potable, laissant les villes sous la menace de manifestations contre la carence des services de base. En 2007 et 2008, des émeutes se sont produites au Burkina Faso, au Cameroun, au Sénégal, en Mauritanie et dans d'autres pays d'Afrique en réaction à la hausse des prix de l'alimentation, de l'habillement et du carburant.¹⁰² Dans les villes d'Afrique du Sud, les manifestations sont devenues monnaie courante, les populations se ressentant de la pénurie de logements, de services et d'infrastructures, tout en faisant part de leur frustration face à la corruption, au népotisme, à l'immobilisme et au sous-investissement qu'elles reprochent aux collectivités locales.

L'insécurité est un problème majeur dans les villes africaines. Au Cap, la spirale de violence des groupes armés a suscité des appels au déploiement de l'armée. Dans les établissements informels de cette ville, comme Khayelitsha, le nombre élevé de meurtres perpétrés par des groupes d'autodéfense (souvent pour des peccadilles comme le vol d'un téléphone portable) a forcé les édiles à mettre en place des approches participatives à l'échelle locale pour résoudre la crise.

Certaines institutions africaines restent prisonnières du style d'un autre âge de leurs dirigeants et se montrent peu enclines à adopter des idées innovantes. C'est bien là pourtant ce que l'on attend de toutes les institutions en Afrique si elles doivent pouvoir faire face aux

multiples problématiques d'aujourd'hui comme de demain. Dans la plupart des sous-régions, ce sont probablement les villes qui vont servir de fer de lance du développement. Voilà pourquoi les secteurs public, privé et associatif doivent faire leurs des idées nouvelles et tournées vers l'avenir s'agissant des meilleurs moyens de faire face aux grands défis de l'aménagement urbain au 21^e siècle. La tendance à reproduire des schémas d'urbanisme qui avaient été conçus pour les pays développés débouche souvent sur des applications fragmentaires qui manquent à s'intégrer dans le contexte culturel et socioéconomique local, et ce en dépit des grands schémas directeurs qui imitent les projets d'aménagement occidentaux.¹⁰³ Il apparaît clairement que toute stratégie du type « on refait à l'identique » va s'avérer incapable d'entraîner les transformations voulues, et qu'il faut des forces d'impulsion vigoureuses à l'échelle locale, nationale et à celle du continent pour infléchir l'orientation de fond de l'aménagement urbain en Afrique en faveur de nouvelles trajectoires plus novatrices et mieux adaptées au contexte local.

Les institutions souffrent aussi d'un manque d'intégration et de coordination entre secteurs, instances, départements ministériels et municipalités. Leurs démarches se font pour la plupart au coup par coup et les interventions dans un secteur donné peuvent souvent se trouver en contradiction avec les intentions d'autres départements ministériels. Par exemple, les choix qui sont faits en matière de systèmes de transport affectent tous les secteurs d'activité d'une ville, qu'ils accroissent ou fassent baisser le recours aux hydrocarbures, ou le coût des biens et denrées, ou la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre, ou enfin qu'ils facilitent ou compliquent l'accès à la ville et les déplacements à travers son territoire.

Il existe aussi, en Afrique, d'énormes carences dans les données disponibles sur les villes, nombre d'entre elles ne disposant toujours d'aucune analyse des transformations de l'espace, des changements dans les flux de matériaux, l'offre de services ou le degré de satisfaction du public, etc. L'information manque à partir de laquelle on pourrait prendre des décisions en bonne connaissance de cause et qui permettrait de prévenir l'intensification de difficultés existantes ou imminentes. Au lieu de quoi, les priorités de court terme l'emportent, entravant par là-même des trajectoires de développement et d'aménagement plus « durables ». En raison du manque d'information comme de moyens institutionnels et financiers, bon nombre de villes africaines sont incapables de faire face comme il faudrait aux catastrophes.

Si l'on veut renforcer la stabilité et la résilience des villes, il faut absolument: (1) reconnaître, dans la fragilité des conditions prévalant dans le pays comme à l'échelon local, un défi tant pour le développement et l'aménagement que pour la sécurité; (2) renforcer

les moyens des instances locales de gouvernance, et rendre celles-ci davantage comptables de leurs actes; (3) favoriser l'éclosion de nouveaux modes de subsistance et de sources de revenus; et (4) améliorer la sécurité de la tenure foncière, particulièrement dans les taudis et peuplements informels où elle est faible ou inexistante.¹⁰⁴

L'économie politique du sous-développement urbain

Maintenir l'ordre et favoriser l'avènement d'un développement inclusif et durable dans les villes passe par des interventions publiques bien concertées, qu'il s'agisse de médiation dans les conflits, de réduire les externalités négatives ou d'optimiser les avantages qui découlent de la taille, de la densité et de la diversité. La croissance rapide de la population a, certes, souvent dépassé les moyens humains et budgétaires des autorités urbaines, mais la portée de l'action publique n'est pas déterminée seulement par les moyens qui sont les siens : elle tient aussi aux facteurs politiques.

De fait, l'une des explications les plus répandues du sous-développement/aménagement urbain porte sur l'absence fondamentale de la volonté politique nécessaire pour mettre en place les institutions, appliquer les politiques publiques et procéder aux investissements qui s'imposent pour la prospérité des villes. Cette explication ne suffit pourtant pas. Dans les villes à travers l'Afrique entière, c'est souvent aux intérêts bien établis qu'incombe la responsabilité de l'immobilisme public.

Dans les zones urbaines, la sous-réglementation et le sous-investissement créent des occasions très profitables pour les entrepreneurs politiques et économiques. Les pauvres qui squattent le domaine public obtiennent parfois un certain degré de sécurité foncière en offrant de l'argent ou leur suffrage aux détenteurs du pouvoir à l'échelle locale (comme les autorités traditionnelles, la police, le personnel politique ou administratif) en échange de leur protection contre l'éviction forcée. Dans les zones où l'adduction d'eau est inexistante, les fournisseurs informels engrangent des bénéfices non négligeables en vendant le précieux liquide – souvent non traité – à des prix très exagérés. Les carences des transports en commun ont donné naissance à un secteur informel qui brasse des milliards de dollars et qui se trouve souvent aux mains de personnalités politiques. En d'autres termes, l'informalité et les carences des infrastructures permettent à de puissants groupes d'intérêts de tirer parti du *statu quo*.

La bonne gouvernance urbaine peut aussi se trouver compromise par des influences étrangères. La dimension mondiale de marchés comme ceux des denrées, de l'énergie et de la finance rend les villes vulnérables à des chocs économiques qui les déstabilisent politiquement. Les réseaux de criminels organisés ou de terroristes

TABLEAU 1.2: LES POLITIQUES PUBLIQUES CONTRE L'EXODE RURAL EN AFRIQUE (% DE PAYS)

	Effectif de migration visé			
	Supérieur	Inchangé	Inférieur	Aucune intervention
1976	0	0	49	51
1986	0	0	48	52
1996	0	2	54	44
2007	0	0	77	23

Source: United Nations (2010) *World Population Policies 2009*, New York: United Nations, Department of Economic & Social Affairs.

dépendent des facilités logistiques, financières et de communications que fournissent les villes. Où la loi et l'ordre sont faibles, ces organisations sont à même de s'implanter et d'influencer les politiques publiques, les investissements et les cadres réglementaires à leur avantage et au détriment du bien-être public. Voilà qui est devenu particulièrement préoccupant en Afrique de l'Ouest et au Sahel, où un mélange de pauvreté chronique, d'institutions politiques fragiles et de proximité avec les marchés européens a récemment suscité l'apparition d'organisations criminelles.¹⁰⁵

Il existe, toutefois, un type d'influence étrangère plus subtil mais d'une grande importance, et qui a eu son rôle à jouer dans l'apathie et la négligence dont l'Afrique a fait preuve face à l'accroissement rapide des populations urbaines – à savoir le discours du développement international.

Le besoin d'un nouveau paradigme pour le développement urbain

Jusqu'aux années 1960, l'urbanisation était largement associée au progrès de l'Humanité et à la « modernisation », les politiques d'aménagement urbain et régional se trouvant au cœur des stratégies de développement et de l'aide internationale. Toutefois, vers la fin des années 1970, on a assisté à un revirement prononcé chez les chercheurs comme chez les organismes d'aide au développement. On a de plus en plus voulu dans les villes des îlots parasitaires et privilégiés, l'urbanisation dans bien des parties du monde en développement, et singulièrement l'Afrique, étant de plus en plus considérée comme socialement destructive et faisant obstacle au développement économique.¹⁰⁶ En conséquence de quoi, l'appui international aux démarches de développement et d'aménagement urbains s'est évanoui dans les années 1980 et 1990, tandis que les pouvoirs publics multipliaient les restrictions aux migrations entre campagnes et villes (Table 1.2). Dans bien des cas, l'investissement accru dans les zones rurales se justifiait par le fait qu'il réduirait la pauvreté urbaine en encourageant les ruraux à rester dans leurs villages. Ces stratégies semblent n'avoir pas eu ce type d'effet en Afrique, fondées comme elles l'étaient sur des théories erronées concernant l'urbanisation et le développement.¹⁰⁷

Le tournant anti-urbain dans la théorie du développement a coïncidé avec l'avènement du paradigme néolibéral chez les spécialistes internationaux, qui privilégiait la primauté du rôle du marché (et non plus de l'Etat) dans la stimulation et le soutien du développement économique. A travers l'hémisphère austral, les gouvernements furent encouragés – et dans bien des cas forcés, par les programmes d'ajustement structurel – à tailler dans les dépenses de l'Etat, à privatiser les services et entreprises publics et à alléger la réglementation. Dans cette atmosphère, l'aménagement planifié du territoire, qu'il soit urbain ou régional, s'est en général trouvé marginalisé en dépit des taux d'expansion démographique sans précédent que connaissait déjà l'Afrique.

Il faut que l'Afrique et la communauté internationale pensent à frais nouveaux ce qui constitue « la ville », puisque la définition qui en a cours en Occident n'est plus le modèle unique légitimement applicable à ce continent. Il faut « réinventer la ville africaine » en créant de nouveaux paradigmes pour un urbanisme moderne propre à l'Afrique.

La croissance économique des villes d'Afrique s'est, jusqu'à présent,

doublée à des degrés divers mais toujours plus élevés de pauvreté, d'inégalité et d'inefficacité, avec les effets concomitants sur des ressources naturelles vitales, renouvelables ou non. Un urbanisme et des financements qui favorisent une expansion urbaine « durable » constituent donc des priorités, avec leur capacité à déboucher sur une plus grande élasticité de l'emploi, sur des services d'écosystèmes bien préservés, et des services publics d'un coût abordable.

Les villes africaines pourraient disposer d'un avantage compétitif dans la mesure où leur développement-aménagement serait à même de brûler les étapes en délaissant les trajectoires traditionnelles pour déboucher directement sur des économies plus « vertes ». Toutes les approches qui tendent vers « des villes plus vertes » et « l'économie urbaine verte » devraient privilégier les démarches d'adaptation au changement climatique, ce qui passe par une bonne compréhension de la valeur des services fournis par les écosystèmes ainsi que par l'amélioration des cycles et des flux de l'énergie et des matériaux. Il va falloir faire preuve de prudence, toutefois, si l'on veut éviter les conséquences souvent non désirées que peut avoir l'application de « trucs » techniques « verts » mais onéreux, au moment même où l'on se préoccupe du détournement de crédits budgétaires au détriment de populations se trouvant dans le besoin et au profit d'enclaves « vertes » destinées aux élites et qui ne font qu'enraciner encore les inégalités.¹⁰⁸

Il existe pourtant une réelle occasion de mettre au point une vision inclusive, qui dégage et adopte un nouvel ensemble de paradigmes propres à répondre aux besoins actuels et à venir des villes africaines. Cela peut comporter certains éléments des « modèles occidentaux » s'agissant des problématiques de la montée de la pauvreté, notamment en milieu urbain. Celle-ci n'étant pas une étape éphémère dans l'évolution des villes, il faut dégager d'autres trajectoires et d'autres dispositifs de croissance, les analyser et les interpréter afin d'améliorer la résilience et l'adaptation des populations urbaines d'Afrique au nom du développement durable. Il existe de nombreux programmes et modèles qui aident au lancement et à la mise en œuvre de ce type de vision. Il s'agit de ceux proposés entre autres par *Cities Alliance*, *Slum/Shack Dwellers International* et *Urban Poor Fund International*; il s'agit aussi des perspectives que l'adoption et l'adaptation aux conditions locales du Modèle de Lagos ou du Programme d'action (et la Déclaration) de Kigali peuvent fournir pour la révision et le renouvellement des modalités de gouvernance.

Dans la réflexion passée sur la ville africaine, la théorie de l'urbanisme se concentrait sur l'élimination des établissements spontanés (informels) plutôt que sur l'inventaire et la rectification des pratiques existantes de ségrégation. Le rythme et l'ampleur auxquels la population africaine s'urbanise appellent un équilibre entre l'acceptation de l'habitat informel, d'une part, et la fourniture planifiée et « durable » de services, d'autre part. Les éléments qui, dans le système actuel, sont sources de dysfonctionnements doivent être corrigés, ce qui veut dire qu'il faut privilégier la réforme, la responsabilité et une véritable analyse des données.

Un urbanisme « durable » s'impose si l'on veut éliminer les causes de la ségrégation et de l'exclusion. Il doit tenir compte des modalités selon lesquelles se fait l'investissement dans les villes africaines, afin de renforcer sa capacité d'adaptation, et celle de la gestion urbaine, pour mieux faire face aux risques, lutter contre la pauvreté et ménager l'environnement.

1.3

Réinventer l'urbanisme africain



▲ Le Cap (Afrique du Sud), réputée « la ville la plus vivable de toute l'Afrique ». ©/Shutterstock

Mettre les tendances à profit

L'urbanisation des populations africaines va de pair avec de profondes mutations socioculturelles, économiques et politiques, telles que vers 2035 et pour la première fois la majorité des électeurs va se trouver vivre en ville. Les grands thèmes associés à l'urbanisme africain ont à voir avec les lendemains de l'ère coloniale, l'expansion de la sphère informelle, l'exclusion socio-politique, la gouvernance urbaine et l'offre de services, la guerre, la violence et la maladie, les liaisons télématiques et la culture urbaine.¹⁰⁹

Sa population devenant de plus en plus urbaine, l'Afrique est en pleine transition vers un paysage socio-économique et politique entièrement nouveau. Les citoyens africains sont parmi les plus pauvres du monde et ils manquent de ce qu'il leur faudrait pour améliorer leur sort. Les infrastructures, les services et les marchés fonciers sont tout simplement incapables d'accueillir les nouveaux arrivants au rythme actuel. Le taux de chômage en ville est dangereusement élevé, surtout parmi les jeunes.

L'un des défis majeurs consiste à mettre les villes africaines en mesure d'absorber la croissance de leur population. On peut à cet égard se pencher sur plusieurs questions, à savoir :

- Comment les villes africaines devraient-elles faire face aux choix technologiques et d'infrastructures indispensables à l'amélioration des conditions de vie et à leur développement durable?
- Quels schémas territoriaux sont les mieux adaptés aux villes africaines compte tenu des conditions propres à chaque région?
- Comment les flux de ressources et de matériaux devraient-ils être gérés au sein des villes africaines?
- Comment des milieux vivables, sûrs et prospères peuvent-ils être mis en place dans les villes africaines ?
- Comment les programmes d'aménagement urbain peuvent-ils alléger le chômage des jeunes?
- Comment les villes africaines peuvent-elles faire leur pluralisme social, culturel et économique et tirer avantage de la diversité ainsi que de la diversification ?
- Comment les villes africaines enclavées peuvent-elles améliorer leur accès aux circuits commerciaux et à la mer ?
- Comment peut-on tirer parti des migrations pour améliorer les qualifications et la main d'œuvre dans les villes d'Afrique?
- Comment les villes africaines, et la majorité pauvre de leur

population, peuvent-elles être rendues plus résistantes aux chocs externes, s'agissant notamment du coût des denrées alimentaires, des biens et services?

On passera en revue ci-dessous les grandes tendances mondiales, régionales et locales qui affectent les villes africaines, afin de voir comment on peut les mettre à profit pour répondre aux questions qui viennent d'être posées.

Le dividende démographique

Les villes africaines se caractérisent généralement par des taux de croissance démographique élevés et des populations relativement jeunes. On peut souhaiter que la disproportion des jeunes dans la pyramide des âges ait deux conséquences favorables : qu'elle se traduise par une main d'œuvre abondante susceptible d'entraîner le développement, tout en donnant lieu à un vaste marché urbain de consommateurs d'importance régionale et même mondiale. Face à la jeunesse de la main d'œuvre africaine, les impératifs sont les suivants :

Mettre en place des politiques publiques et des dispositifs pour une meilleure intégration des jeunes dans l'économie formelle, tout en reconnaissant et en appuyant le potentiel propre aux agents économiques de la sphère informelle afin d'officialiser en partie leurs activités au fil du temps

- Améliorer à l'échelle locale l'instruction, le développement des savoir-faire, l'alphabétisation et les occasions de formation professionnelle des jeunes. C'est indispensable si l'on veut que l'actuel dividende démographique se matérialise et appuie les trajectoires de croissance économiques locales et nationales
- Améliorer la mobilité des jeunes citoyens pour leur faciliter l'accès aux diverses possibilités qu'offre la ville et pour leur permettre de s'occuper en dehors de leur voisinage immédiat. L'intégration de la jeunesse aux territoires est l'un des grands défis qui se posent en Afrique, où les jeunes pauvres ou à faible revenu se trouvent marginalisés ou exclus des possibilités d'emploi et fréquemment « piégés » dans leur voisinage par la ségrégation ethnique, sociale, religieuse ou autre. Les systèmes de transport en commun devraient, par exemple, offrir aux jeunes des tarifs réduits
- Un accès plus aisé aux technologies de l'information et de la communication (télématique) peut faciliter l'intégration, la mobilité et la prise de conscience, comme le montre à Nairobi le projet de cartographie électronique du bidonville de Kibera¹¹⁰ : issu de l'ingéniosité et de l'esprit coopératif des jeunes, ce projet influence l'aménagement local et encourage une plus large intégration sociale dans les affaires de la collectivité, tout en fournissant aux urbanistes et responsables urbains des données plus précises sur la population et autres éléments d'information
- Fournir aux jeunes divers espaces pour la culture populaire et la construction de soi à travers le sport, les activités créatives et à dimension collective, afin de garantir que la mutation sociale est partagée, comprise et reconnue dans le cadre plus large de la culture et de l'identité urbaines en Afrique. Par exemple, le swahili vernaculaire pratiqué par la jeunesse tanzanienne, notamment à Dar es Salaam, devrait être intégré à la culture urbaine, et non décrié. Comblé le fossé entre générations passe par la mise en place de « passerelles » socioculturelles qui

élargissent, en ville, le dialogue sur les droits et l'identité

- Développer le civisme des jeunes s'impose si l'on veut améliorer leur intégration dans les villes africaines,¹¹¹ que ce soit par leur participation accrue aux mouvements associatifs et populaires locaux ou aux démarches d'urbanisme et de gestion urbaine. Pour faciliter l'intégration des jeunes à la vie collective, il faut des politiques publiques qui mobilisent le mouvement associatif lié aux jeunes et les intégrer aux démarches d'aménagement publiques, privées et surtout mixtes (public-privé) dans les villes
- Stimuler l'implication des jeunes dans l'agriculture urbaine, qui est peut-être le potentiel le plus mal exploité dans les villes africaines, largement pratiquée qu'elle est dans la sphère informelle mais sans soutien explicite des pouvoirs publics locaux ou nationaux. En dépit de leur rôle très important dans la sécurité alimentaire des villes africaines, les pratiquants informels de l'agriculture urbaine sont plus souvent tolérés que soutenus. A cette problématique est liée celle de la protection, contre l'empiètement, des terres agricoles de valeur en milieu urbain, qui doit être traitée dans le cadre plus large qui est celui de l'expansion informelle des établissements spontanés
- Les manifestations qui, à l'instigation de la jeunesse, ont déclenché le Printemps arabe (voir Encadré 1.5 et Chapitre 2) dans cette région très urbanisée qu'est l'Afrique du Nord sont susceptibles de se reproduire au Sud du Sahara, où l'on retrouve la même disproportion de jeunes dans la pyramide des âges et la persistance des mêmes inégalités sociales. La marginalisation et l'exclusion des jeunes par rapport à la société au sens large, et le manque de perspectives que leur oppose le tissu socioéconomique urbain, font peser la menace de réactions encore plus prononcées en Afrique sub-saharienne. La jeunesse constitue le pivot de la mutation socioculturelle et économique de l'Afrique. Des mesures directes et inclusives s'imposent si elle doit pouvoir jouer ce rôle pour le plus grand bienfait de la société tout entière, y compris la dynamique même des sociétés urbaines africaines. Ce rôle de pivot que joue la jeunesse signifie que cette dynamique peut apporter une contribution positive à l'évolution de tout le continent, mais à condition d'être guidée dans le bon sens puisqu'elle peut aussi bien s'orienter dans un autre sens, avec des conséquences terribles pour la stabilité des villes africaines.

Les tendances de la croissance économique

La production totale de biens et services de l'Afrique (PIB) équivalait en 2008 à 1 600 milliards de dollars, la consommation des ménages se montant à 869 milliards de dollars.¹¹² D'ici 2020, on s'attend à voir le PIB passer à 2 600 milliards et la consommation à 1 400 milliards de dollars.¹¹³ La croissance du PIB africain entre l'an 2000 et 2008 a été assurée par divers secteurs, les ressources naturelles contribuant 24 pour cent à la production, suivies par le commerce et la distribution (13 pour cent), les transports et télécommunications (10 pour cent) et le secteur manufacturier (neuf pour cent - Tableau 1.3).

Les taux de croissance moyenne annuelle actualisée de ces secteurs ont eux aussi été élevés – de quatre à neuf pour cent (voir Tableau 1.3). On attribue ce phénomène à la stabilisation politique et macroéconomique et aux réformes microéconomiques, ainsi qu'à des politiques publiques

TABLEAU 1.3: CONTRIBUTION SECTORIELLE À LA CROISSANCE DU PIB – 2002-2007

Secteur	Part dans la croissance du PIB (termes réels)	Croissance moyenne annuelle actualisée
	(%)	(%)
Ressources naturelles	24	7.1
Distribution	13	6.8
Agriculture	12	5.5
Transports et télécommunications	10	7.8
Secteur manufacturier	9	4.6
Intermédiation financière	6	8.0
Administration publique	6	3.9
Bâtiment	5	7.5
Immobilier, services	5	5.9
Tourisme	2	8.7
Services aux collectivités	2	7.3
Autres services	6	6.9

Source: Global Insight; Arab Monetary Fund; McKinsey Global Institute: in McKinsey 2010, 2 Exhibit A.

stimulantes pour les marchés, comme la privatisation d'entreprises publiques, l'abaissement des tarifs douaniers, l'allègement de la fiscalité sur les entreprises et des systèmes réglementaires et juridiques mieux adaptés.¹¹⁴ La pauvreté n'en persiste pas moins et les inégalités se sont aggravées, notamment dans les pays où la croissance a été particulièrement forte comme le Mozambique et l'Afrique du Sud. Dans ce dernier pays, des villes comme Bloemfontein, Buffalo City (Metropolitan Municipality) et Johannesburg sont de celles qui ont les coefficients Gini¹¹⁵ les plus élevés du monde.¹¹⁶

L'investissement étranger en Afrique

Le secteur des ressources naturelles a traditionnellement joué un rôle majeur dans la conjoncture et la croissance économiques en Afrique. La conséquence à long terme en est que l'épuisement des ressources va vraisemblablement s'y faire sentir autour de 2060. Les stratégies de diversification de l'économie, et notamment dans les villes, sont donc d'une importance capitale pour l'avènement d'un avenir moins riche en ressources naturelles dans des régions qui jusqu'alors en regorgeaient. Les économies les plus diversifiées du continent se trouvent en Afrique du Sud, en Egypte, au Maroc et en Tunisie. Dans ces pays, des secteurs comme la banque, le bâtiment, le commerce de détail et les télécommunications ont contribué plus de 70 pour cent de la production nationale au cours des 10 ans passés. Les économies les moins diversifiées du continent sont celles que domine l'exportation du pétrole et du gaz. L'Algérie, l'Angola et le Nigeria ont à eux trois tiré 1 000 milliards de dollars de leurs exportations de pétrole entre l'an 2000 et 2008.¹¹⁷ Ce sont des pays où les secteurs secondaire et tertiaire ne contribuent en moyenne qu'un tiers de la production nationale.

On prévoit une augmentation des flux d'investissement vers l'Afrique et ses villes à moyen terme. Le rendement sur investissement en Afrique entre 2004 et 2008 a été le plus élevé du monde.¹¹⁸ En outre, la productivité de la main d'œuvre a augmenté de 2,7 pour cent en moyenne entre l'an 2000 et 2010.¹¹⁹ On prévoit qu'en 2040, la jeunesse africaine constituera la main d'œuvre la plus abondante du monde (1,1 milliard d'individus), dépassant ainsi la Chine et l'Inde.

On prévoit aussi que d'ici 2020, la croissance économique en Afrique suscite l'apparition de marchés de consommation d'une

dimension et d'un pouvoir d'achat tels qu'ils attireront les entreprises multinationales. Quatre grands types d'activité particulièrement dynamiques pourraient représenter un chiffre d'affaires total de 2 600 milliards de dollars d'ici 2020 (Tableau 1.4) : celles qui servent directement le consommateur, le secteur des ressources naturelles, l'agriculture et les infrastructures. La première de ces catégories contribue la moitié de ce chiffre d'affaires prospectif, et son taux de croissance actualisé est de quatre pour cent par an (Tableau 1.4).

De fait, nombreuses sont les entreprises multinationales qui ont d'ores et déjà pris pied en Afrique en anticipation de ce *boom*, et on s'attend à ce que d'autres les suivent. L'attrait principal pour elles est que l'Afrique satisfait leur besoin de nouveaux et vastes marchés de grande consommation. Et ce sont les villes qui, pour l'essentiel, vont les leur offrir. On prévoit que d'ici 2020, dans des villes comme Alexandrie, Le Caire, Le Cap, Johannesburg et Lagos, le pouvoir d'achat des ménages dépasse 25 milliards par an, tandis que dans une douzaine d'autres il va atteindre 10 milliards de dollars.¹²¹ Voilà qui ouvre aux investisseurs et aux spéculateurs du monde entier des perspectives de toute première importance, et ils ne devraient pas manquer de les mettre à profit dans ce continent dont la croissance économique se classe au troisième rang pour la rapidité¹²² – pour autant que la stabilité économique et politique puisse être garantie, et sachant que les villes sont en mesure d'exercer une influence déterminante sur les trajectoires à venir de la croissance à travers le continent.

Dans le domaine des infrastructures, l'investissement et la croissance sont importants, vu l'ampleur des besoins en matière de services et de liaisons entre zones urbaines grandes et moins grandes, particulièrement entre le littoral et l'intérieur des terres. C'est dans ce domaine que le taux de croissance – neuf pour cent par an – devrait être le plus élevé entre 2008 et 2020 (voir Tableau 1.4). Pour le moment, les services rendus par les infrastructures en Afrique sont deux fois plus onéreux que partout ailleurs dans le monde,¹²³ ce qui reflète les pressions qu'exerce la demande. On estime à 93 milliards par an le montant des investissements voulus pour satisfaire les besoins, dont un tiers pour l'entretien.¹²⁴ Or les dépenses sont actuellement de l'ordre de 72 milliards, la part de l'investissement privé étant passée de sept pour cent en l'an 2000 à 13 pour cent en 2010.¹²⁵ Il n'en reste pas

TABLEAU 1.4: LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE PAR SECTEURS D'ICI 2020

Type d'activité	Chiffre d'affaires /an, 2020 (milliards \$)	Croissance 2008-2020 (milliards \$)	Croissance/an actualisée 2008-2020 (%)
Consommation (produits, télécoms, banque, etc.)	1 380	520	4
Ressources naturelles	540	110	2
Agriculture	500	220	5
Infrastructures	200	130	9
Total	2 620	~980	4

Source: McKinsey Global Institute.¹²⁰

moins que le montant voulu pour satisfaire les seuls besoins en matière d'électricité, d'eau et de transports est de l'ordre de 46 milliards de dollars par an,¹²⁶ dont une bonne partie pour le courant électrique.¹²⁷

L'investissement dans les infrastructures représente un important domaine d'expansion dans les villes africaines, soit que les équipements de base leur fassent défaut, soit qu'elles aient du mal à satisfaire la demande. La façon dont ces investissements se répartissent va déterminer l'échelle et l'ampleur des activités économiques qui vont les prendre pour assise. En optant pour de nouvelles trajectoires territoriales qui dépendent de certains choix en matière d'infrastructure, les villes vont, par là-même, fixer durablement leur modèle de croissance. Tel est notamment le cas lorsque l'on compare les formules centralisées de grandes infrastructures avec les formules et les technologies décentralisées. Chaque contexte particulier peut bien appeler la solution qui s'y prête le mieux, mais en ce qui concerne les villes africaines les formules (semi-)décentralisées sont celles qui s'imposent plus logiquement, précisément parce qu'elles sont en mesure de fonctionner indépendamment des grandes infrastructures centralisées que les pouvoirs publics locaux et nationaux ont du mal à maintenir à flot en raison du manque de moyens financiers et techniques.

Liens régionaux et flux d'investissement

Les flux d'investissement à destination de l'Afrique sont souvent étroitement associés aux liens coloniaux d'antan, mais les liens entre villes africaines ont aussi leur importance. Mogadiscio dépend beaucoup des décisions prises par les commerçants somaliens établis à Nairobi pour fuir la guerre civile dans leur pays, par exemple, et le maire de la capitale somalienne s'en est même plaint.

Le régionalisme a un grand rôle à jouer dans la transformation de l'Afrique comme dans le développement de nouveaux liens entre ses villes avec les marchés mondiaux et les nouvelles puissances économiques en plein essor. Il suffit, par exemple, aux chauffeurs de la ville enclavée de Johannesburg de faire quatre heures de route pour rallier la ville portuaire de Maputo. Ce lien régional entre l'Afrique du Sud et le Mozambique, qui a commencé par le partage de ressources d'eau et de leur zone de captage, s'est élargi jusqu'à devenir une zone commerciale transfrontalière. Comme le port sud-africain le plus proche de la métropole économique, eThekweni (Durban), se trouve à six heures de route, Maputo a de bonnes chances d'augmenter son courant d'affaires avec Johannesburg, à condition qu'elle améliore les moyens et l'appui qu'elle fournit au commerce, à l'industrie et aux activités portuaires. On peut aussi concevoir que dans un avenir proche, les flux de touristes entre les deux métropoles retrouvent ou

dépassent leur intensité passée.

La téléphonie mobile fait augmenter la connectivité au réseau Internet.¹²⁸ Cette révolution a joué son rôle dans la façon dont se gouvernent des bidonvilles comme celui de Kibera (Nairobi)¹²⁹ et elle pourrait finir par se répandre dans divers autres secteurs comme la santé, l'agriculture, l'énergie et l'instruction. Les tendances qui se manifestent déjà, et qui devraient faire gonfler les chiffres d'affaires, incluent la géolocalisation ainsi que les services bancaires, comme les virements et le microcrédit, le tout par voie de téléphonie mobile. Ce système permet d'améliorer le suivi, la sécurité, la fiabilité et le coût des opérations.¹³⁰

En Afrique, le développement du secteur de l'énergie est un préalable à l'expansion de tous les autres. Dans ce domaine, les grands projets ont inclus le barrage hydroélectrique d'Inga, sur le fleuve Congo ; le déploiement de 100 centrales solaires au Sahara par un consortium emmené par Desertec ; des parcs d'éoliennes en Afrique du Sud, en Namibie et dans la Vallée du Rift ; et l'exploitation continue des carburants fossiles à l'Ouest et au centre du continent ainsi qu'en Afrique du Sud.

L'investissement mondial dans les énergies renouvelables et « vertes » a dépassé celui consacré aux techniques conventionnelles et « émergentes » (voir aussi Chapitre 1.1). La révolution des technologies « vertes » va vraisemblablement être la prochaine grande mutation industrielle mondiale.¹³¹ Les villes en expansion rapide d'Afrique et d'Asie sont la clientèle désignée de ces nouveaux services, vu leurs énormes besoins à venir en technologies économes en énergie et en ressources. Que celles-ci puissent toutes trouver leur place dans les villes d'Afrique en développement, rien n'est moins sûr puisqu'il faudrait d'abord les évaluer sérieusement en termes de coût et de bonne adaptation aux besoins.

Vers la croissance « verte »: trajectoires et financements

On peut définir une économie « verte » comme celle qui « débouche sur une amélioration du bien-être et de l'équité sociale, tout en réduisant notablement les risques pour l'environnement et les pénuries écologiques ».¹³² Toute stratégie de développement/aménagement « vert » entreprise dans une ville africaine doit commencer par reconnaître que le développement est la première des priorités pour la population, dont la majorité réside souvent dans des taudis et établissements informels dénués par définition d'infrastructures, de services, d'urbanisme et de gestion (voir aussi Encadré 1.6). Le développement/aménagement « vert » dans les villes africaines doit avoir pour double objectif de satisfaire ces besoins impérieux à l'aide d'un urbanisme et d'une gestion bien adaptés, tout en mettant en place

des infrastructures et des technologies « durables » et dont l'empreinte écologique est minimale. Il s'agit là de deux priorités qui ne sauraient aller l'une sans l'autre.

Des fonds d'investissement internationaux pourraient faciliter le développement durable des villes africaines. Pour financer leur développement « vert », il pourrait être intéressant d'en établir au bénéfice des collectivités locales et des gouvernements nationaux. La Banque africaine de développement a, en 2010, émis des obligations pour financer des projets d'énergie « verte ». ¹³³ Des émissions d'obligations municipales pourraient faire de même pour ce secteur comme pour les transports, le traitement des déchets, etc., à l'échelle locale – mais le manque des compétences techniques voulues risque de constituer un obstacle majeur. Les dispositifs de microfinance qui servent les citoyens pauvres pourraient jouer un rôle important en la matière. ¹³⁴ Il appartient aussi aux gouvernements africains de réorienter les trajectoires du développement urbain, ce qu'ils peuvent faire en fixant les priorités dans le cadre de grands programmes. À l'échelle locale comme à celle d'un pays, le secteur public est à même d'attirer les flux d'investissement privé et l'expertise voulus au service de l'aménagement « vert ». ¹³⁵

Les fonds de financement locaux, quoique limités, peuvent être mis à profit, ainsi que la coopération décentralisée (de ville à ville) pour le développement qui pourrait, en plus, fournir l'expertise. Des « banques carbone » à l'échelle de villes individuelles (comme la *Gwangju Carbon Bank* en Corée du Sud) pourraient devenir viables en Afrique à condition que les cours du carbone se stabilisent. Les financements-carbone d'après 2012 semblent assurés à court et moyen terme; en Europe, cinq institutions financières publiques de premier plan ont mis en place un Fonds crédit-carbone post-2012 d'un montant de 125 millions d'euros. ¹³⁶

Les marchés du carbone ont beau avoir montré des signes d'instabilité, rien ne semble devoir porter un coup d'arrêt au déploiement d'une « économie du carbone ». Certains y voient un instrument indispensable pour la conversion sur une vaste échelle à des activités faibles en carbone, alors que d'autres dénoncent un instrument instable de gestion du risque financier. Le financement-carbone a beau être difficile d'accès, il constitue l'un des nombreux mécanismes qui peuvent être mobilisés pour précipiter la mise en place des infrastructures dont les villes d'Afrique ont si grand besoin.

Le secteur privé a lui aussi commencé à montrer tout l'intérêt qu'il porte aux possibilités de mettre en œuvre en Afrique les technologies d'énergies renouvelables. Les systèmes de petite échelle destinés aux ménages comprennent les chauffe-eau solaires à geysers, les réseaux électriques « intelligents », l'assainissement en boucle fermée et la méthanisation. Ces techniques ont de quoi attirer l'investissement privé, qui peut ainsi contribuer à la diversification des marchés de l'énergie aux côtés des autorités régionales, nationales et locales.

La Banque africaine de développement est particulièrement bien placée pour faciliter ce genre de convergence et elle participe déjà, à travers le continent, à de nombreux projets d'énergie, renouvelable ou non. Vu l'importance que les sources renouvelables prennent désormais dans le monde, les villes et gouvernements africains se doivent d'appliquer ces technologies et de développer les savoir-faire qui sont la clef de l'innovation comme de la compétitivité.

L'énergie renouvelable est tout particulièrement adaptée aux conditions des villes africaines, qui ont le plus grand besoin de capacités

locales et décentralisées. Ces milieux urbains offrent des terrains de choix pour le déploiement, la mise à l'essai et l'amélioration de ce type de technologie, puisqu'ils disposent du potentiel voulu en matière de main d'œuvre et de savoir-faire. La demande prévisible est telle qu'elle devrait assurer la croissance propre à rentabiliser l'exploitation de ces systèmes.

La bonne gouvernance s'impose impérativement pour le bon aménagement et la croissance de villes inclusives et bien gérées. On ne doit pas compter seulement sur les financements, ou sur la technologie ou sur l'expertise. ¹³⁷ ONU-Habitat soutient les approches « habilitantes » qui s'appuient sur la décentralisation de l'autorité ainsi que des fonctions et des compétences fiscales et budgétaires pour (1) assurer la subsidiarité et la responsabilité, (2) promouvoir l'intégration et la participation de la société civile, ainsi que (3) la mise en place et le suivi de la gouvernance locale, tout en (4) encourageant de larges partenariats et des réseaux de soutien à travers les divers niveaux de gouvernance, ainsi que (5) l'adoption de technologies modernes pour améliorer l'efficacité et réduire les coûts. ¹³⁸

La politique de l'inégalité

La population devenant toujours plus urbaine, c'est le débat politique en cours dans les villes qui, à moyen et long terme, va commencer à dominer la politique nationale en Afrique. Et c'est la gouvernance participative, ou son absence, dans les villes d'Afrique qui va vraisemblablement décider de la qualité du débat et de l'action politiques à l'avenir. Les villes sont les locomotives de la mutation politique et socioculturelle, celle qui va transformer la société politique des pays africains au fur et à mesure que leur population devient de plus en plus majoritairement urbaine. La découverte et le développement de nouveaux modes de coopération parmi les mouvements politiques en ville pourraient bien déboucher sur une « politique des problèmes quotidiens », ces derniers cristallisant les diverses sensibilités politiques à des degrés eux aussi divers.

La pierre d'achoppement majeure à laquelle doit faire face le débat politique urbain en Afrique pourrait bien être l'inégalité qui se traduit par la « fracture urbaine », ¹³⁹ c'est-à-dire une ségrégation très prononcée par catégorie sociale et par ethnie parmi les citoyens. L'activité économique est généralement sous le contrôle de petites élites politiques ou d'affaires, tandis que la majorité des habitants doit trouver les moyens de survivre. Du point de vue spatial, la fracture urbaine est reflétée par la prolifération des taudis et bidonvilles. Des choix malencontreux ou tout simplement inexistantes en matière d'infrastructures et d'urbanisme peuvent faire augmenter le coût des transports, de l'eau, de l'assainissement, de l'enlèvement des déchets et de l'électricité, tout en entravant la recherche d'un développement plus durable et de meilleures conditions de vie. La fourniture de services collectifs et d'infrastructures de base peut en venir à dominer le débat politique urbain au détriment de plus vastes visions. Or la politique de l'« ici et maintenant » s'impose plus immédiatement lorsque la lutte pour la survie constitue la réalité au jour le jour pour des millions de citoyens en Afrique, ce qui fait que les protestations contre l'absence de services ou des coûts abusifs prennent le pas sur les objectifs politiques plus nobles.

Des visions socialement plus intégratrices imposent à l'urbanisme africain de surmonter la politique de l'inégalité en s'en prenant, pour les améliorer, aux modes de fonctionnement des institutions urbaines,

ENCADRÉ 1.6: EXEMPLES DE STRATÉGIES URBAINES « VERTES » EN AFRIQUE



▲ Un arrêt d'autobus rapide (BRT) dans le centre de Johannesburg. ©Jeppestown. Licence générique Creative Commons Attribution ShareAlike 2.0.

Le programme sud-africain d'installation de chauffe-eau solaires à geyser est un bon exemple de stratégie urbaine « verte » menée par un gouvernement national. On peut citer aussi les systèmes d'autobus rapides (BRT) au Cap, à Johannesburg et à Lagos. Avec le soutien du gouvernement national, un réseau ferré léger a été mis en place à Johannesburg

et d'autres sont en préparation à Addis Abeba, à Lagos et à Abuja.

Certaines villes africaines se sont fixé des priorités d'aménagement qui s'appuient sur les écosystèmes. Le Cap et Addis Abeba ont ainsi décidé de privilégier la bonne gestion des écosystèmes (montagnes et cours d'eau) dont les services sont pour elles d'une importance vitale (eau salubre, bois de chauffe,

etc.). Dans ces deux villes comme à Accra, à eThekweni, à Johannesburg, à Kampala et à Nairobi, le choix de la croissance « verte » s'est traduit par un certain nombre de priorités, mais il s'avère difficile en pratique de concilier le développement durable à moyen et long terme avec les besoins urgents d'aménagement.

officielles comme informelles. Il faut repenser l'urbanisme africain « à partir des bidonvilles », puisque c'est là que vit la majorité des citadins – et là qu'ils vont continuer à vivre aussi longtemps que les villes ne seront pas dotées des capacités voulues, et aussi longtemps que manquera la volonté politique de les mettre en œuvre.¹⁴⁰ Amener les systèmes officiels et formels à mettre en place des économies qui soient réglementées avec bon sens, équitables et sur lesquelles peut s'appuyer la population, voilà qui pose un défi tout particulier : trouver les modes, encore inédits, de gouvernance négociée qui mettent en jeu la grande majorité de la population. Pour qui veut, en Afrique, réactiver le débat politique urbain, la participation des populations aux choix qui vont être faits pour leur propre épanouissement et pour l'aménagement de leur espace apparaît de plus en plus comme le bon moyen. Il arrive toutefois trop souvent que la participation soit mise en œuvre sur un mode très mineur, pour servir de couvert à des manœuvres coercitives qui tout simplement visent à consolider le pouvoir politique en place. Les responsables font des promesses qu'ils manquent de tenir, d'où

le risque de voir le citoyen se détacher du débat politique, celui aussi de voir les populations exercer leur propre pouvoir autrement qu'à travers le débat et les urnes, y compris par la désobéissance civique, les troubles sociaux ou le conflit violent.

Pour mettre en place des modèles participatifs, il va falloir une certaine dose d'apprentissage et de retour critique, et cela va devoir se faire de manière progressive. Cela peut passer par une période de transition, avec la mise à l'épreuve et le réglage « fin » de divers modèles dans différents milieux urbains. Il va être important de favoriser le partage des leçons de l'expérience, en diffusant les analyses et en évaluant les progrès accomplis. Il pourra falloir des réseaux de professionnels et d'experts pour bien structurer la base d'informations, de données et de connaissances à partir de laquelle on va pouvoir évaluer les trajectoires des différents territoires urbains. Ces réseaux devraient être élargis aux parties prenantes. Les processus participatifs exigent de solides dispositifs de retour d'information entre populations et institutions. Les stratégies de transformation urbaine « de haut en

bas » doivent s'ancrer dans les réalités du terrain, et tel est bien le rôle primordial des processus de participation. Leur rôle secondaire, mais tout aussi bénéfique, est de permettre l'éveil de la conscience politique « sur le terrain ».

Des organisations comme *Slum/Shack Dwellers International*⁴¹ (*L'Internationale des habitants des taudis/bidonvilles*) et celles qui leur sont affiliées en Afrique comme la *Ghana Federation for the Urban Poor*⁴² (Fédération ghanéenne des citoyens pauvres) se sont lancées dans des exercices d'aménagement participatif qui recourent à l'apprentissage mutuel et à l'échange des expériences pour répliquer leurs projets, y compris à plus grande échelle. Ces projets se concentrent habituellement sur des peuplements bien déterminés et sur les besoins particuliers qui sont les leurs. Ils impliquent directement les citoyens pauvres pour mobiliser l'épargne, inventorier les savoir-faire et les capacités de gestion, tout en facilitant les partenariats entre les municipalités et ces citoyens afin de faire prévaloir les préférences de ces derniers en matière d'aménagement. A Kitale (Kenya), le projet *Bâtir en partenariat: l'Urbanisme participatif* a collaboré avec les pouvoirs publics, la société civile et le secteur privé, démontrant par là que les processus participatifs à l'échelle du quartier peuvent être élargis à la municipalité entière.⁴³ A Accra, la gouvernance participative de l'eau a été facilitée par la mise en place d'instances locales spécialisées (*Local Water Boards*) afin de contrer les pratiques d'accès asymétrique et exclusif, tout en trouvant des compromis entre des exigences contradictoires.⁴⁴ La généralisation de ces approches populaires va toutefois passer par des interventions concertées de la part des instances de financement, des collectivités locales et des autorités urbaines, qui vont en outre pouvoir s'appuyer sur la dynamique ainsi lancée pour élargir le champ de la gouvernance participative dans les villes africaines.

Urbanisme et sécurité

Intégrer l'impératif de sécurité dans l'urbanisme, s'agissant des villes africaines, c'est faire face à une large gamme de facteurs de déstabilisation comme la ségrégation socio-territoriale, la radicalisation religieuse et celle des jeunes, la guerre ainsi que les trafics et la délinquance transfrontaliers.

La diversification fonctionnelle (c'est-à-dire, la séparation des zones résidentielles et industrielles) peut se combiner avec l'histoire, les hiérarchies sociales et l'appartenance ethnique pour déterminer les modes de ségrégation urbaine. Vu le rythme très soutenu de l'expansion urbaine en Afrique, toutefois, la ségrégation par la hiérarchie sociale va inscrire ses effets indésirables dans l'espace urbain et en causer la fragmentation. Si l'on veut surmonter ce type de phénomène dans les villes africaines, il faut repenser les fonctions urbaines – comme les transports en commun formels et informels – en mettant en place des systèmes qui améliorent la mobilité. Tel est particulièrement le cas en ce qui concerne les citoyens pauvres, qui sont en général les plus éloignés de leur lieu de travail et des services comme les soins de santé.

Pour surmonter la ségrégation spatiale, il faut engager le dialogue avec toutes les catégories sociales, en favorisant leur intégration dans la gouvernance urbaine et les décisions d'aménagement, et particulièrement à l'échelle locale. Cela impose d'échanger, sans crainte ni favoritisme, les opinions les plus diverses sur les problèmes qui comptent pour les habitants, et dont la solution passe par l'intégration sociale. La ségrégation se nourrit de certaines perceptions de l'altérité, y

compris la crainte, qui ne peuvent être surmontées que par le dialogue et l'inclusion, même si cela peut être difficile pour commencer.

La cartographie de la vulnérabilité – climat et catastrophes

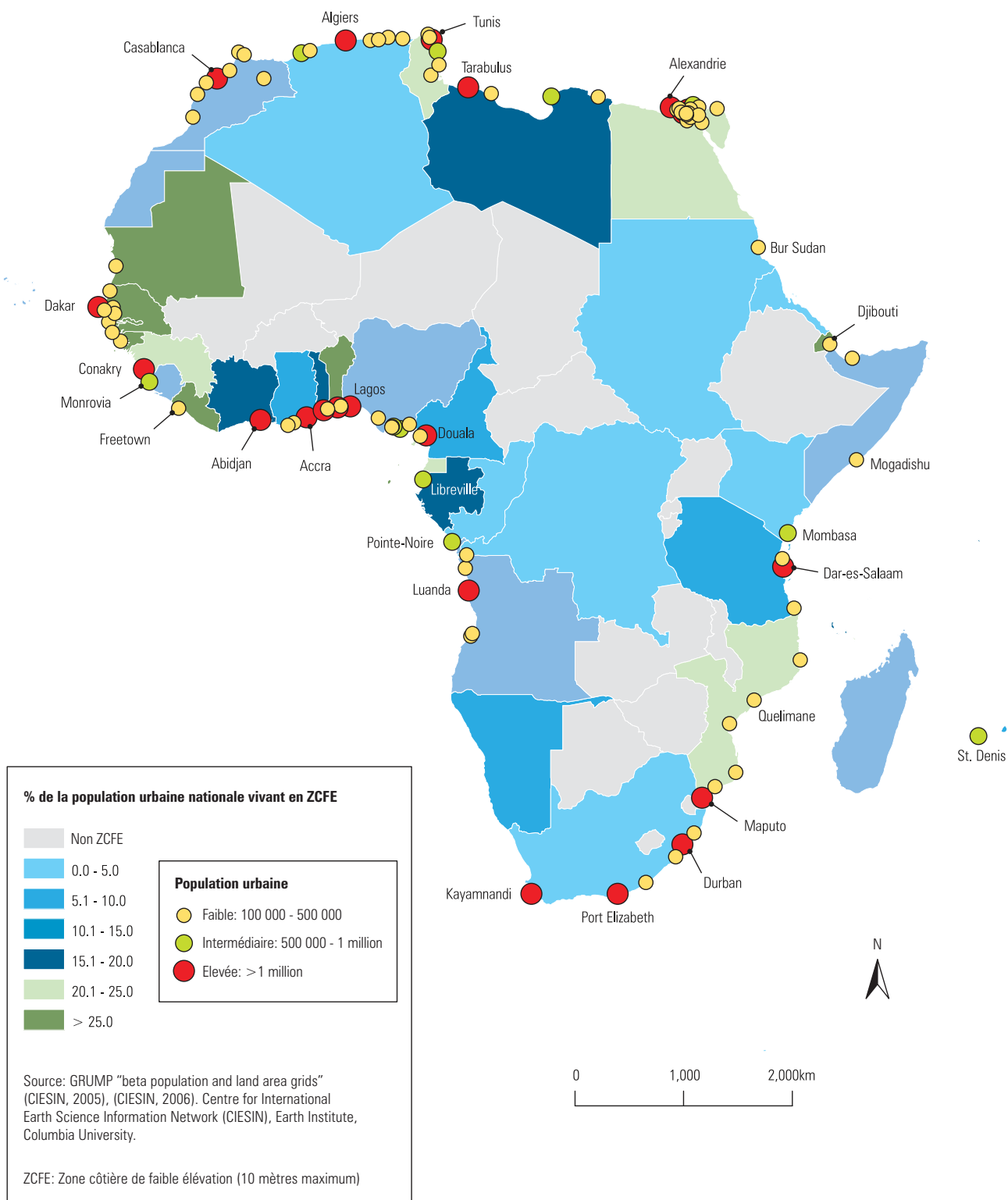
De toutes les parties du monde, il est prévu que l'Afrique soit la plus affectée par le changement climatique en raison de vulnérabilités préexistantes et de sa dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale.¹⁴⁵ L'une des principales menaces n'est autre que l'assèchement et la progression des déserts, 40 pour cent du continent recevant moins de 400mm d'eaux de pluie par an. Comprendre le degré de vulnérabilité aux effets du changement climatique d'une région à une autre permet, dans chaque ville, de prendre des décisions en connaissance de cause. Il faudrait des modèles précis de l'amplitude de ces effets pour parer aux plus sérieux, chaque ville se caractérisant par son propre milieu en raison de son emplacement, etc. Toutefois, et de manière générale, le changement climatique se traduit, pour l'urbanisme et l'aménagement, par des degrés de variation et des incertitudes plus marqués. Ses effets peuvent aussi se combiner avec ceux d'autres bouleversements à l'échelle mondiale ou locale pour produire des résultats inattendus. Se préparer au changement climatique exige donc une plus large prise en compte de la façon dont ce phénomène se combine avec d'autres facteurs (mutations de l'économie mondiale, facteurs locaux particuliers, etc.) pour exercer ses effets à l'échelle locale. Cela veut dire aussi que l'urbanisme et l'aménagement privilégient la capacité de l'ensemble urbain à s'adapter à ces effets et autres chocs. Les effets du changement climatique en Afrique sont détaillés dans les chapitres consacrés à chacune de ses sous-régions.

L'atténuation exige que l'on améliore la capacité des systèmes en place à réduire de manière plus efficace les émissions de gaz à effet de serre¹⁴⁶ – par exemple, à travers la séquestration, le recyclage et la réutilisation. L'amélioration de l'efficacité énergétique peut ainsi constituer un sous-produit non-négligeable des stratégies de réduction des émissions nocives.

L'adaptation au changement climatique, elle, se concentre sur la façon dont la société et l'économie peuvent éviter les effets les plus néfastes des bouleversements du climat, ce qui impose donc logiquement qu'elles se dotent des capacités voulues pour le faire. La décentralisation, que ce soit en matière technologique ou de gouvernance, est essentiellement une modalité d'adaptation. Elle a pour objectif de mettre en place et de renforcer les capacités d'adaptation à l'échelle locale, avec tout l'appui voulu. Toutefois, les effets du changement climatique faisant peser leurs menaces aux échelles aussi bien mondiale que régionale ou locale, il faut y parer à tous ces niveaux. La coopération est d'une importance majeure à l'échelle nationale et régionale¹⁴⁷ si les parades au niveau local doivent être correctement conçues et financées, en combinant des interventions « de haut en bas » et « à partir de la base ». Les villes ont besoin de stratégies de gouvernance à plusieurs niveaux, y compris des politiques nationales vigoureuses, davantage d'expérimentation à l'échelle locale, une coopération plus étroite entre collectivités locales et pouvoir central, et des stratégies intersectorielles à l'échelle de la région et de la ville afin de parer aux menaces de la manière la mieux adaptée.

Pour les villes d'Afrique, le changement climatique constitue une menace très réelle et très immédiate, et pas seulement parce que bon nombre de grandes agglomérations se trouvent, sur le littoral, particulièrement exposées à la montée du niveau des mers, à la pénétration des eaux salines, aux ondes de tempête, aux inondations et

GRAPHIQUE 1.1: LES VILLES AFRICAINES MENACEES PAR LA MONTEE DU NIVEAU DES MERS



Source: UN-Habitat Global Urban Observatory 2008).

à l'érosion côtière. Les villes de l'intérieur, elles aussi, sont exposées aux effets du changement climatique sous la forme de pertes de récoltes et des hausses des coûts de l'énergie, qui font monter les prix et causent des pénuries alimentaires.

Il est essentiel de renforcer la capacité d'adaptation à tous les niveaux si l'on veut assurer durablement la résilience des villes aux phénomènes climatiques. La participation et l'inclusion sociales ont, à cet égard, des rôles majeurs à jouer à l'échelle locale : elles permettent de relier les priorités immédiates aux plans à plus long terme, et les populations locales peuvent aider à dresser l'inventaire des vulnérabilités avérées et potentielles dans le cadre de vie qui leur est familier. Il est tout aussi essentiel que le changement climatique soit intégré dans tous les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement, au lieu d'être traité comme un problème à part. Les capacités institutionnelles doivent donc être renforcées pour inventorier et mettre en jeu les divers liens, transversaux et autres, qui rendent l'adaptation possible. Par exemple, on peut améliorer la cohésion et la stabilité sociopolitiques en mobilisant les liens de coopération et de concurrence qui donnent sa cohésion à l'économie locale et en renforçant le caractère inclusif de la gouvernance. Les politiques publiques de réduction du risque en milieu urbain peuvent avoir des retombées en cascade,¹⁴⁸ y compris l'amélioration sur place des établissements informels, le zonage pour protéger les emplacements à risque, l'aménagement de nouvelles portions du territoire moins exposées au risque et desservies par des systèmes de transport efficaces, et en favorisant la densité en milieu urbain.

La réduction des risques de catastrophe

L'inventaire des catastrophes naturelles entre 1974 et 2003 (Tableau 1.5) montre que c'est l'Afrique de l'Est qui a été le plus touchée, et le centre qui l'a été le moins. Ces données montrent aussi que la fréquence des catastrophes est en augmentation dans tout le continent.¹⁴⁹ Les phénomènes climatiques de grande ampleur, comme l'Oscillation australe d'El Niño, introduisent de l'incertitude dans les prévisions des variations du climat en Afrique. Du coup, il est difficile de prévoir à coup sûr les effets du changement climatique. Les causes naturelles de catastrophes n'expliquent pourtant qu'en partie la vulnérabilité particulière qui est celle de l'Afrique. La faiblesse des capacités institutionnelles et de l'offre de services, ainsi que la prévalence de la pauvreté, font que le continent est moins en mesure de se préparer, ou de réagir comme il faudrait, au changement climatique et aux catastrophes naturelles.

Il faut bien distinguer entre risque de catastrophe et *vulnérabilité*

aux catastrophes. Y être préparé, prêt à y faire face, ne réduit en rien les risques de catastrophe ; ce que l'on peut réduire ainsi, en revanche, ce sont les effets tangibles des catastrophes. Certaines peuvent être empêchées : par exemple, les inondations peuvent être aggravées par la dégradation de l'environnement dans les zones de captage en amont. Ce qui veut dire qu'en enravant cette dégradation et en améliorant la fonction de captage, on peut réduire le risque. De la même manière, la formation des populations aux opérations de secours est à même d'améliorer les chances de survie collectives et individuelles, ce qui a pour effet de réduire la *vulnérabilité*. Améliorer la capacité d'adaptation et la résilience interne dépend de la possibilité qu'ont les systèmes urbains de réagir à une baisse soudaine de capacité dans l'une des parties du système (comme les pénuries de courant électrique et d'eau, la hausse des prix alimentaires ou de ceux de l'énergie). On citera ci-dessous certains des moyens les mieux à même d'améliorer la résistance interne des villes africaines aux catastrophes :

- Raccourcir les délais de réaction – cela passe par l'observation et la mesure (par exemple, du débit des cours d'eau en amont et du régime des pluies).
- La compilation de cartes et bases de données simples mais efficaces qui signalent, par exemple, les zones exposées, zones de risque et de vulnérabilité, et qui indiquent la probabilité, la magnitude et la fréquence de événements possibles, ainsi que les populations et les localités les plus susceptibles d'être affectées.
- Des chaînes de commandement clairement définies pour les épisodes de catastrophe, chaque institution (armée, police, institutions d'aide au développement) se voyant attribuer un cadre d'intervention clair et fixé à l'avance pour la coopération et l'action.
- Renforcer la capacité d'adaptation grâce à une plus grande souplesse face aux menaces imprévues, y compris par l'établissement de groupements, liens et pôles en réseau.

Les stratégies d'adaptation doivent se concentrer sur les vulnérabilités propres aux citoyens pauvres.

Réinventer les trajectoires de développement de l'Afrique

Vers un développement urbain durable

Le développement durable en général, et celui des villes en particulier, dépendent de la capacité des trajectoires de croissance à se découpler une bonne fois du gaspillage des ressources et de la dégradation de l'environnement.¹⁵⁰ Il y faut des stratégies, des politiques publiques,

TABLEAU 1.5: INVENTAIRE DES CATASTROPHES EN AFRIQUE - 1974-2003

Type de catastrophe	Nord	Ouest	Centre	Est	Sud
Naturelle	14	24	10	41	11
Hydrométéorologique	13	25	10	41	11
Géologique	38	7	17	31	7
Sécheresse	28	101	31	128	45
Inondation	7	9	4	16	3
Eruption volcanique	0	1	6	4	0
Cause de dégâts pour l'économie	26	43	8	58	16

Source: Adapté de Lukamba 2010 pp. 485-489.

des instruments réglementaires et des instances capables d'observer et d'influencer les modes de développement et d'aménagement des villes. Mais pareil découplage ne saurait suffire à lui seul. Il faut repenser les trajectoires de développement et d'aménagement des villes, qui doivent être refondues afin que les implications et les interdépendances de ce caractère « durable » pour l'économie, la société, l'environnement et les infrastructures soient toutes prises en compte dans les projets d'aménagement – la stabilité politique agissant comme une source d'intégration et de coordination.¹⁵¹ Les régimes d'urbanisme et de gouvernance qui ne se concentrent que sur l'aspect matériel du développement durable risquent d'échouer en aggravant les inégalités, la pauvreté et l'instabilité politique. Dans sa dimension purement matérielle, le développement durable est suspendu à la pérennité de modes de consommation capables de s'en tenir à certaines limites en matière écologique, économique et sociale, tout en cherchant à maintenir la stabilité socioculturelle et économique.

Les villes sont à même d'influencer leurs propres empreintes écologiques en augmentant la densité et en optimisant la conception et l'organisation des flux, y compris ceux de matériaux, de biens et marchandises, de données, de nutriments, de populations et de ressources financières. Dans ce domaine, le développement durable passe par certains choix en matière d'infrastructures, quelles qu'en soient les dimensions. Puisque les villes d'Afrique sont pour la plupart mal pourvues en infrastructures et en services, elles se trouvent on ne peut mieux placées pour opter pour de nouvelles formules. Par comparaison, les villes des pays développés ont généralement les mains liées par les caractéristiques de leurs infrastructures existantes qu'elles ne peuvent que moderniser. Il appartient donc aux villes africaines de saisir les occasions de passer directement à des configurations, des infrastructures, des technologies et des services urbains « durables » et économes en ressources.

Comment l'Afrique peut-elle s'engager dans un mode d'expansion qui rend ses villes à même de devenir compétitives tout en tirant tout le parti possible du « dividende démographique » et en garantissant une croissance « verte » ? Ce type de croissance, si l'on s'y attèle dès maintenant, peut rendre les villes et leurs populations plus compétitives à moyen et long terme. On peut se lancer sur ces trajectoires de croissance en réduisant les quantités de matériaux utilisées, ce qui en abaisserait le coût à court terme, et en réduisant aussi l'empreinte écologique, ce qui dans ce domaine particulier abaisserait les coûts à moyen et long terme (par exemple, les coûts de la dégradation des écosystèmes). Cela peut se faire à travers des investissements et des partenariats avec les institutions régionales et internationales, ainsi qu'avec les parties prenantes à l'échelle locale comme la société civile et les organisations non gouvernementales, et en particulier celles qui œuvrent en faveur de la jeunesse.

En Afrique, le milieu urbain présente de nombreuses occasions de croissance « verte », notamment en raison des énormes carences que l'on y trouve souvent en matière d'infrastructures. Dans ce domaine, les choix qui vont être faits aujourd'hui dans les villes africaines vont y déterminer les comportements à moyen comme à long terme. Or c'est dans un contexte mondial caractérisé par les contraintes pesant sur les ressources et par les incertitudes de la conjoncture économique et du climat, que va se décider le développement durable et équitable de l'Afrique de demain. La situation en Afrique se prête fort bien à la mise au point de solutions à l'échelle locale qui soient propres à

améliorer les conditions de vie en ville, en élargissant l'accès aux services, aux infrastructures, aux possibilités d'emploi et d'affaires et à une meilleure mobilité. En aménageant et en viabilisant les taudis et établissements informels existants, on va stimuler la transition vers une moindre utilisation de matériaux comme vers des normes d'efficacité supérieures. Cela exige toutefois que ces aménagements sur place de l'habitat informel soient bien coordonnés, afin que leur extension progressive puisse donner à cette transition une assise plus solide et plus large. Comme détaillé ci-dessous, le développement durable et « vert » des villes africaines doit mettre en jeu les cinq grands domaines que sont l'énergie, l'eau, l'alimentation, les déchets et les transports.

L'énergie

Les sources d'énergie renouvelables et locales comme la biomasse, le rayonnement solaire, l'hydroélectricité et le vent se trouvent en abondance dans toute l'Afrique. Des marchés énergétiques décentralisés et diversifiés constituent probablement, avec davantage d'autonomie par rapport aux grands réseaux, les meilleurs moyens de faciliter dans ce domaine la transition des villes africaines. L'Afrique centrale, par exemple, dispose d'un gigantesque potentiel hydroélectrique qui, mis en valeur, serait à même de produire plus de 40 000 MW d'énergie, soit assez pour alimenter le continent tout entier ainsi qu'une bonne partie de l'Europe. En outre, à l'heure actuelle, la principale source d'énergie en Afrique n'est autre que la biomasse, ce qui présente une excellente occasion de mobiliser les technologies recourant à cette ressource renouvelable, que ce soit pour convertir les déchets en énergie ou pour le compostage de matériaux particulièrement nutritifs afin de boucler les cycles de nutriments des sols.

À l'échelle locale, la résilience aux aléas des systèmes énergétiques centralisés, qu'ils soient liés aux coûts ou à la disponibilité, peut se renforcer à l'aide de diverses technologies décentralisées: digesteurs de biogaz, chauffe-eau solaires à geyser et panneaux photovoltaïques, modernisation des équipements existants (cuisinières à bois ou solaires et appareils ménagers à basse consommation, toits blancs ou « verts », isolation), turbines éoliennes et concepts « intelligents » (comme les stratégies de densification) (voir Encadré 1.7). Améliorer l'efficacité est l'un des meilleurs moyens d'assurer la sécurité énergétique en ville s'agissant de l'électricité.¹⁵² On a estimé que les émissions de gaz à effet de serre peuvent être réduites de 29 pour cent (par rapport à la ligne de référence) et à coût nul dans le secteur du bâtiment à basse consommation d'énergie.¹⁵³ Il existe donc là de bonnes occasions d'attirer des financements dans le secteur du développement « pauvre en carbone » afin de précipiter la transition des villes africaines vers la généralisation de ce type de construction.

Des systèmes centralisés s'imposent pourtant aussi pour améliorer l'efficacité énergétique, surtout en rapport avec la mobilité (voir Encadré 1.8). L'amélioration qu'apportent en la matière les systèmes de transport en commun est généralement considérable, outre le fait qu'ils créent de nombreux emplois. La société nationale des chemins de fer indiens, par exemple, est le premier employeur du monde. Les choix que vont faire les villes pour leurs grands équipements de transport ont des conséquences évidentes pour leur empreinte énergétique, et c'est aussi le cas pour la façon dont elles vont répartir l'espace entre voies pour véhicules à moteur, pistes cyclables, accès pour les piétons et transports en commun. Si l'on veut que l'Afrique réussisse sa transition énergétique, il faut persuader les fournisseurs

ENCADRÉ 1.7: LE PROJET KUYASA ET LES CHAUFFE-EAU SOLAIRES



▲ Eau chaude solaire à Potchefstroom (Afrique du Sud). ©Abri le Roux. Licence générique Creative Commons Attribution 2.0.

Le projet Kuyasa, dans le bidonville de Khayelitsha au Cap, est l'exemple par excellence de tous ceux qui ont bénéficié du Mécanisme de développement propre (MDP) mis en place au titre du Protocole de Kyoto. C'est à travers une approche participative qu'il a introduit dans 2 309 foyers des chauffe-eau solaires à geysers, des systèmes d'éclairage à basse consommation et des plafonds bien isolés. Cela a permis de développer les savoir-faire et de créer 87

emplois, le tout pour un coût modique (36 millions de rand, soit 4,8 millions de dollars). Kuyasa est une organisation non gouvernementale. Elle a facilité l'accès aux crédits-carbone pour assurer la longévité du projet à travers une source de financement secondaire.¹⁵⁴ La phase d'essai a été réussie mais le passage à l'échelle supérieure s'est heurté à des difficultés.

Le gouvernement sud-africain a, depuis, décidé de soutenir la mise en service d'un million de chauffe-

eau solaires en 2014, avec une subvention équivalant à 40 pour cent du coût.¹⁵⁵ Il s'agit là d'une lente montée en charge pour la stratégie nationale d'installation en masse de chauffe-eau à geysers, mais le processus s'est récemment accéléré et au début de 2013, ce sont 330 000 foyers qui étaient équipés.¹⁵⁶ Le gouvernement sud-africain soutient, en parallèle, la formation et l'emploi de jeunes pour le montage, l'installation et l'entretien des chauffe-eau solaires.¹⁵⁷

centralisés d'énergie en ville de privilégier dès maintenant les formules semi-décentralisées ou décentralisées.

On constate, par exemple, que la croissance du secteur de l'information et des télécommunications est entravée avant tout par l'accès limité à l'électricité.¹⁵⁹ Les villes d'Afrique sont bien placées pour améliorer, au bénéfice de l'économie nationale, la sécurité énergétique et son caractère « durable », et ce tout en développant les compétences voulues pour qu'elles puissent prendre leur part dans le secteur mondial des énergies renouvelables. L'Afrique dispose d'un énorme potentiel en matière d'énergies renouvelables et sous quasiment toutes leurs formes,¹⁶⁰ et les villes peuvent jouer à cet égard un rôle moteur tout en rendant leur propre aménagement/développement plus « durable » à long terme.

L'eau

Il est prévu que bon nombre de villes africaines vont, à terme, avoir à subir des pénuries d'eau. La déforestation fréquente dans les zones de captage en amont peut faire peser une très sérieuse menace sur la sécurité hydrique tout au long de ce siècle. Nombreuses aussi sont celles, notamment en Afrique centrale et de l'Est – de Brazzaville à Lusaka en passant par Kinshasa – qui recourent largement à

l'hydroélectricité. Les pénuries d'eau, pluies comprises, vont aussi se faire très sérieusement sentir sur l'agriculture pluviale. L'eau constitue donc un facteur vital pour la sécurité alimentaire et énergétique. Garantir la sécurité d'approvisionnement en eau doit passer par des accords et des interventions à l'échelle régionale, particulièrement en ce qui concerne les zones de captage transfrontalières (par exemple, celles des fleuves Congo, Zambèze et Nil) et tout ce qui, dans leurs limites, touche à l'utilisation des sols.

Garantir la résilience des villes aux risques d'inondation et de pénurie d'eau passe par de bonnes pratiques de gestion des captages en amont ainsi que par des stratégies et systèmes d'intégration. En Afrique du Sud, des agences de bassin ont été mises en place afin d'améliorer la coordination et l'intégration des zones de captage. Celle d'Inkomati, par exemple, qui est administrée par l'une de ces agences spécialisées, joue un rôle crucial dans l'approvisionnement de vastes métropoles comme Johannesburg et Maputo. Les centrales à charbon de Johannesburg ont besoin de grandes quantités d'eau pour le refroidissement, et le conditionnement de la crevette à Maputo ne peut se passer d'eau douce. D'autres villes africaines, comme celles situées sur les côtes ou sur des estuaires, telle Alexandrie, ont besoin d'afflux continu d'eau douce pour contrer les intrusions salines dans

ENCADRÉ 1.8: LA MOBILITÉ

Qu'ils relèvent de la sphère formelle ou informelle, les transports en Afrique sont souvent fragmentés, désorganisés, peu sûrs et irréguliers, et ils n'offrent pas une grande gamme de choix aux citoyens. La mauvaise qualité des transports en commun renforce l'attrait de la voiture particulière. Mais les encombrements de la circulation peuvent avoir des répercussions sur le secteur productif, l'efficacité et la compétitivité. Dans des villes comme Le Caire, Lagos et Nairobi, les embouteillages font partie intégrante de la vie quotidienne. Il y a donc énormément à faire pour améliorer les systèmes de transport urbain en Afrique.

Il existe toutefois un conflit de fond entre transporteurs des sphères formelle et informelle, puisque ces derniers ne sont assujettis ni à l'impôt ni aux réglementations. Il est, de ce fait, difficile de négocier les mutations qui pourraient s'imposer dans les systèmes de transport en Afrique, chaque type de transporteur tenant à conserver sa part de marché. Ces améliorations,

dans les liaisons entre villes, permettraient pourtant l'aménagement de corridors de développement le long des routes ou des voies ferrées. Ces liaisons peuvent être d'intérêt local ou plus large, et même international s'agissant des corridors d'importance continentale. A long terme, elles permettent de renforcer le rôle des villes, grandes et moins grandes, ainsi reliées entre elles, en ouvrant l'espace à de nouveaux aménagements, et en rapprochant grandes agglomérations et intérieur des terres.

La Direction des transports du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) recommande une stratégie du type « éviter, transférer et améliorer ». Il s'agit de réduire la demande de transport et les émissions associées en améliorant l'urbanisme et la conception des systèmes de mobilité ; en transférant les modes de mobilité vers les transports en commun, et la consommation de carburant vers le biodiesel et l'énergie « propre », tout en améliorant les véhicules et les carburants utilisés en ville.

Faire accepter cette stratégie dans les villes africaines où la sphère informelle domine les systèmes de transport ne va pas aller de soi. Il va donc être primordial de négocier l'aspect socio-économique de cette mutation, avec des processus participatifs si l'on veut parvenir à une transition socialement « durable » dans ce domaine. Lagos et Johannesburg ont toutes deux opté pour des systèmes d'autobus rapides (BRT) et la métropole nigériane s'apprête déjà, en plus, à mettre en place un réseau ferré léger pour mieux satisfaire la demande. Le coût de ces systèmes pour l'utilisateur n'en soulève pas moins de nombreuses questions, et les propriétaires de voitures particulières contestent souvent les voies exclusivement réservées aux autobus rapides. Ce qui importe avant tout, c'est que la métropole nigériane cherche les moyens d'améliorer les transports, puisque cela a des retombées positives pour la compétitivité en matière de services et d'efficacité ainsi que pour les coûts des biens et marchandises.

Source: Peter, C. and Swilling, M. (2012).¹⁵⁸

les nappes souterraines et les aquifères.

Il faut revenir sur le bien-fondé du recours aux systèmes centralisés de traitement des eaux usées pour l'assainissement urbain. Comme l'énergie et plus généralement les ressources naturelles vont se faire plus rares à l'avenir, leur coût va devenir de plus en plus élevé jusqu'à devenir prohibitif pour les vastes installations de ce genre qui recourent à l'eau potable pour amener à elles les eaux d'égout sur de longues distances. Que les pays développés soient condamnés à des coûts très élevés pour l'eau et l'énergie, c'est une chose, mais les villes africaines, elles, ont précisément l'occasion d'éviter cette situation, et il est quelque peu ironique qu'elles le doivent à leurs énormes carences en infrastructures. Mais ce qui compte le plus, pour réussir la transition des villes africaines vers la décentralisation des services des eaux – et la résilience qui s'y attache – ce sont les changements dans les valeurs, les croyances et les normes.

Boucler les cycles des eaux usées à l'échelle « micro », c'est-à-dire, chez les ménages des classes moyennes, constituerait un progrès important. Mais les toilettes « sèches » sont communément perçues comme inférieures aux systèmes à chasse d'eau et il faudrait modifier ce point de vue. Dans les villes très inégalitaires de l'Afrique, le statut social fait partie du sens de l'identité et de l'appartenance. Il faut donc s'attaquer à ce genre d'attitudes, ce qui peut se faire à travers des processus participatifs en collaboration étroite avec la population.

Il existe de nombreuses technologies qui permettent d'améliorer l'adaptation et la résilience à l'échelle locale, s'agissant des eaux fraîches ou usées : collecte des eaux de pluie, systèmes d'optimisation, recyclage et réutilisation, biotechnologies pour le traitement des eaux usées à l'échelle du quartier ou de la ville. Dans le même temps, on peut aussi, des eaux usées, extraire les éléments exempts d'agents

pathogènes mais riches en nutriments propres à améliorer la fertilité des sols et à permettre à l'agriculture urbaine de se développer pour améliorer la sécurité alimentaire, soulageant ainsi les budgets des ménages, surtout les pauvres. Ces technologies sont disponibles et l'on peut s'attendre encore à des innovations, mais le problème principal consiste à impliquer les populations dans cette transition technologique. Se contenter de déployer ces technologies sans consultation ni dialogue risque de produire l'effet contraire à celui recherché, en renforçant l'impression que l'on condamne les pauvres à des services de qualité inférieure (voir aussi Encadré 1.9).

Les déchets

Les déchets urbains offrent, en Afrique, de nombreuses occasions de recyclage et de réutilisation et constituent par là une composante du développement économique. Le recyclage se pratique déjà dans la sphère informelle mais les emplois y sont souvent peu sûrs, mal payés et occupés par les plus marginalisés des citoyens pauvres. En matière d'enlèvement et de traitement, il faut que les politiques publiques (et autres cadres réglementaires et stratégies) fassent du recyclage une activité plus sûre, plus profitable et socialement mieux considérée. La biomasse et les déchets organiques, qui dans les villes d'Afrique constituent la majeure partie des déchets solides, peuvent être transformés en compost, en biogaz et en biocarburant diesel. Les liens entre les secteurs des déchets et de l'énergie offrent des occasions de faire passer le recyclage et la réutilisation informels à des exploitations plus formelles, ce qui créerait des niches et des emplois le long de filières que l'on peut mettre en place par une meilleure intégration entre le secteur des déchets urbains et les autres. Le marché mondial de la transformation des déchets en énergie était



▲ La décharge écologique de Marianhill à eThekweni (Afrique du Sud).
Haut: photo Landfillconservancies.com Bottom: ©BBC World Service. Licence générique Creative Commons Attribution-NonCommercial 2.0.

évalué à 19,9 milliards de dollars en 2008 et l'on s'attendait à voir ce secteur croître de pas moins de 30 pour cent en 2014.¹⁶¹

Dans des villes comme Johannesburg, les facilités de compostage sont déjà plus que saturées. Si l'on veut se doter des capacités voulues pour le recyclage des déchets urbains solides, il faut des mesures qui aillent au-delà des installations centralisées. Cette réutilisation faciliterait l'apparition et la diversification de marchés de déchets locaux et de taille moyenne, contribuant ainsi à la transition vers des empreintes urbaines « zéro déchets » (ou quasiment). Les coûts élevés de l'énergie peuvent toutefois s'avérer prohibitifs pour les exploitants de petites et moyennes dimensions, et il convient donc dans ces cas de rechercher des sources d'énergie meilleur marché. On peut aussi améliorer la collecte des déchets dans les sites difficiles d'accès. Dans les établissements informels de Curitiba (Brésil), par exemple, le programme « troc vert » organise l'échange des déchets recyclables (verre et plastique) contre des produits alimentaires.¹⁶² Des approches plus « sociales » de la gestion des déchets peuvent s'imposer à l'échelle locale dans les villes africaines, en complément des infrastructures de plus grande ampleur.

La gestion des décharges urbaines en Afrique exige elle aussi une attention particulière, puisqu'elle met en cause tant la santé des populations que le bon fonctionnement des écosystèmes. Celle de Mariannhill près d'eThekweni (Durban) a été déclarée zone de conservation nationale en 2002.¹⁶³ Ses installations reçoivent chaque jour plus de 450 tonnes de déchets urbains qu'elles transforment en électricité tout en traitant et en réutilisant les lixiviats¹⁶⁴ et en extrayant les substances toxiques à travers des zones humides artificielles. A Kampala, le quartier Kasubi-Kawala a créé un partenariat pour recycler les déchets locaux (organiques à 75 pour

cent) en aliments pour le bétail, en compost et en éco-carburant.¹⁶⁵ Au Caire, les coptes Zabbaleen ont traditionnellement assuré la collecte des déchets et ils le font aujourd'hui à des échelles assez vastes pour rendre leurs conditions d'exploitation insensibles aux variations des cours mondiaux du verre et du plastique recyclés. La valeur sociale des projets de gestion des déchets bien spécialisés, comme les exemples ci-dessus, est à même de précipiter les changements de comportement qui vont permettre à l'Afrique de se rapprocher à terme du « zéro déchet ». Les politiques publiques, structures de gouvernance, infrastructures et technologies adoptées à l'échelle de la ville stimulent la transition et influencent le comportement général. Les pouvoirs urbains en Afrique peuvent être amenés à nouer des partenariats, par exemple, avec le secteur privé ou avec des organismes régionaux ou mondiaux d'aide au développement, afin de se donner les moyens d'intervenir à l'échelle voulue pour accélérer cette transition.

Les ouvertures possibles

L'intégration

Les interactions qui existent entre l'alimentation, l'énergie, les déchets et les transports peuvent être mises au service de la croissance « verte ». Les flux de matériaux et de déchets de chaque secteur peuvent être récupérés par les autres, bouclant les cycles et suscitant une coopération plus étroite, ainsi que l'avènement de « pôles » entre différents secteurs. Le développement durable des villes africaines passe par un impératif fondamental, celui de l'intégration.¹⁶⁶ Si des systèmes entiers doivent devenir « durables », il doit y avoir intégration entre les divers sous-systèmes et fonctions, modes de régulation et processus. Cette approche intégrée est en accord avec le programme général du

ENCADRÉ 1.9: AMÉLIORER LA RÉSILIENCE ALIMENTAIRE À L'ÉCHELLE LOCALE

La résilience alimentaire à l'échelle locale est importante puisque les villes africaines dépendent fortement de denrées importées (des campagnes ou de l'étranger) et se trouvent donc exposées à des chocs externes. L'agriculture urbaine relève avant tout de la sphère informelle et échappe à toute planification, alors que par ailleurs les villes s'étendent sur les sols fertiles qui les nourrissent. Les villes africaines sont en mesure de soutenir et encourager les pratiques agricoles qui, sur leur propre territoire, mettent à profit les vastes quantités de déchets organiques et de biomasse qui y sont produites pour améliorer la qualité des sols et

la valeur nutritionnelle de la production.

La gouvernance urbaine a un rôle majeur à jouer dans l'amélioration de la sécurité alimentaire dans les villes africaines. Cela peut passer par divers types d'intervention : le zonage des terres agricoles ; le passage de l'agriculture urbaine de l'informel au formel ; l'irrigation améliorée pour l'agriculture urbaine ; le soutien aux jeunes et aux femmes ; le développement des savoir-faire et la formation ; des crédits pour les exploitants ; le financement de services de conseil et de soutien ; et le soutien aux activités « en amont » (production de compost et d'engrais) et « en

aval » (marchés, chaîne du froid, séchage solaire du poisson). Dans le même temps, ces interventions créeraient de nouveaux services et de nouveaux emplois, notamment grâce aux circuits de recyclage et de réutilisation entre divers secteurs. Tout cela va exiger des partages de connaissances et des formations, pour que les petits exploitants et ceux établis dans les villes améliorent leurs méthodes, grâce à des partenariats entre cultivateurs, société civile, organisations non gouvernementales et pouvoirs publics pour mettre en place les soutiens voulus à l'agriculture urbaine.

développement d'après 2015 (voir Encadré 1.10).

Le développement durable des villes passe par cette intégration, surtout là où peuvent se trouver à l'œuvre diverses démarches de développement/aménagement souvent antagonistes. Un certain nombre de facteurs sont à même de faciliter la transition des villes des pays en développement vers l'utilisation efficace des ressources (le découplage de la croissance d'avec la détérioration de l'environnement) et vers un statut « durable » à l'échelle d'un système tout entier. Il s'agit des éléments suivants :

- l'intégration entre différents secteurs et différentes échelles de gouvernance (particulièrement entre sphères formelle et informelle) ;
- privilégier la réduction de la « fracture urbaine » ;
- des systèmes de gouvernance et de décision améliorés ;
- privilégier la croissance et les configurations urbaines « intelligentes » ;
- une logistique et un aménagement territorial fiables ;
- des finances et des financements bien adaptés ;
- des transferts de technologie et un développement des savoir-faire conformes aux besoins ;
- la capacité d'innover et de mettre en place des solutions bien adaptées aux conditions locales.¹⁶⁸

Le développement durable des villes africaines passe par l'intégration entre ces divers objectifs.

Pour que pareille intégration devienne réalité,¹⁶⁹ on avancera les éléments suivants à l'intention des responsables, des urbanistes, des aménageurs – et des populations :

- **Améliorer l'intégration dans les fonctions de direction et les institutions à travers des programmes et projets spécialisés et emblématiques.** Ces derniers peuvent porter sur les transports en commun à grande échelle, qui, dans l'imagination collective, évoquent tous les possibles que peut concentrer la ville, et qui transforment radicalement l'accès au territoire urbain et sa trame même. Dans les villes où le tourisme joue un rôle important (par exemple, Le Cap, Dar es Salaam ou Mombasa), et où il s'appuie largement sur les caractéristiques particulières de l'environnement,

des programmes spécialisés de gestion peuvent aussi aider à intégrer des secteurs comme les déchets et l'agriculture.

- **S'assurer que sont bien mis en place des intermédiaires stratégiques (sectoriels, institutionnels, locaux, etc.) pour promouvoir l'innovation et l'intégration à travers des partenariats, ainsi que des mécanismes et processus participatifs.** Le développement durable, s'il doit l'être vraiment, impose des rapports de coopération entre gouvernance urbaine, secteur privé et société civile. Ces intermédiaires devraient se concentrer soit sur des domaines plus larges, soit sur les interstices ou encore des niches spécialisées. Cela comprend les programmes de gouvernance participative, les laboratoires et observatoires urbains, ainsi que certains projets spécialisés et emblématiques qui facilitent l'intégration entre secteurs et instances de gouvernance. On attend de ces intermédiaires stratégiques qu'ils innovent à tous les niveaux de la société, qu'ils s'agisse du discours ou politiques publics dans des domaines restreints, ou d'innovations dans les processus, les systèmes et les technologies, ainsi que dans les modèles économiques (par exemple, dans le microcrédit), dans les modèles coopératifs (non lucratifs) et dans les organismes non gouvernementaux et associatifs, modes de fonctionnement compris.
 - **Un meilleur suivi-évaluation du développement durable des villes.** Il est important de bien appréhender les flux de ressources et les mutations de la demande de services, matériaux et autres biens dans les villes africaines, d'autant que celles-ci se caractérisent par l'importance des aménagements non planifiés. Des cadres de vie améliorés, le développement des savoir-faire, la création d'emplois et l'innovation ont aussi des rôles importants si ce développement durable doit s'asseoir sur une large base à multiples dimensions, qu'elles soient physiques, sociales, économiques ou écologiques.
- D'autres éléments peuvent contribuer au développement économique « vert » et durable des villes africaines, y compris les pôles de technologie et les partenariats

ENCADRÉ 1.10: LES VILLES AFRICAINES ET LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT APRÈS 2015

Depuis l'an 2000, les Objectifs du Millénaire pour le développement ont servi de cadre collectif pour les démarches et la coopération dans ce domaine et à l'échelle mondiale. Les débats ont maintenant commencé sur la façon de faire progresser le programme mondial du développement au-delà de 2015, date visée par les Objectifs.

Le Secrétaire Général des Nations Unies a mis en place une équipe spécialisée sur le sujet afin de coordonner les travaux à travers toute le système onusien et de proposer une vision unifiée du cadre général du développement qui doit succéder aux Objectifs. Ce processus se déroule parallèlement à celui qui concerne les Objectifs de développement durable, qui doit englober un programme plus large et plus intégré qui favorise le développement humain à travers le monde entier tout en respectant les écosystèmes et autres éléments essentiels à la vie. Les deux processus s'inscrivent dans le prolongement de la conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012 (« Rio+20 ») et doivent déboucher sur un seul ensemble d'objectifs.

En 2013, les pays africains se sont retrouvés pour une série de consultations à l'échelle du continent

et des sous-régions, à l'initiative de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, avec pour objectif la mise au point d'une position commune sur l'agenda pour le développement d'après 2015. Ils sont convenus que ce dernier devrait se concentrer sur trois grandes priorités: la transformation des structures économiques et la croissance socialement intégrée; l'innovation et le transfert des technologies; et le développement humain. Ce dernier objectif comporte aussi le renforcement des moyens de mise en œuvre des initiatives de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique.

ONU-Habitat collabore avec d'autres institutions onusiennes participant à ces travaux afin de promouvoir des villes qui soient « sûres du point de vue de l'environnement, socialement intégrées, et économiquement productives et résilientes » – tout en reconnaissant que l'urbanisation peut être une force d'entraînement du développement durable, puisque la ville est l'avenir de l'humanité et qu'elle consomme déjà plus de la moitié des ressources de la planète.

Les objectifs plus détaillés que les pays et les

villes d'Afrique pourraient envisager sont les suivants :

- Qu'un plus grand nombre de pays mettent en œuvre à l'échelle nationale des politiques de la ville inclusives
- Réduire la proportion de la population vivant dans des taudis ou bidonvilles
- Multiplier le nombre de villes recourant à des approches participatives dans les affaires publiques
- Réduire le taux des crimes de sang en ville
- Qu'un plus grand nombre de villes facilitent la création d'emplois à l'aide de politiques inclusives
- Réduire la moyenne des temps et des coûts de transport en zone urbaine
- Augmenter la part des énergies renouvelables dans la consommation des villes
- Améliorer l'accès des citoyens à l'eau salubre et à un bon assainissement
- Multiplier le nombre de villes mettant en place des mesures de grande ampleur et multisectorielles pour renforcer la résilience.

Sources: UNITED NATIONS (2012); Rippin (2012); UN-Habitat (2012).¹⁶⁷

Les pôles de technologie

La diversification peut passer par la mise en place de pôles technologiques, qui facilitent l'échange d'informations et l'utilisation partagée des ressources. Ils ont l'efficacité collective et la coopération pour raison d'être. Ils améliorent l'accès aux fournisseurs comme aux marchés tout en intensifiant la spécialisation et la production.¹⁷⁰ Les pôles économiques « verts » sont aussi à même d'aiguiser la concurrence.¹⁷¹ Plus généralement, ces pôles¹⁷² peuvent améliorer les capacités d'adaptation d'une ville en tirant parti des interdépendances diverses mais complémentaires qui existent dans son tissu socioculturel et économique. Ils sont à même de jouer un rôle dans la « diversification économique bio-régionale » et dans le découplage entre développement et atteintes à l'environnement.¹⁷³ En Afrique comme dans le reste du monde, le développement durable des villes impose de « collaborer » avec la nature,¹⁷⁴ de tirer avantage de la densité¹⁷⁵ et d'optimiser les infrastructures.¹⁷⁶

Des partenariats pour la croissance

Parvenir à ce type de développement durable va contraindre les villes africaines à faire certains choix en matière d'infrastructures, puisque ce sont celles-ci qui vont créer les conditions dans lesquelles se détermine la spécialisation fonctionnelle à travers tout le territoire urbain. Tel est particulièrement le cas des grands équipements et des aménagements les plus importants, pour lesquels les choix se font au nom d'une compétitivité renforcée des villes et qui privilégient les domaines où

l'activité des secteurs privé comme public est la plus intense – tout cela sans égard pour les taudis et établissements informels.

C'est qu'en matière d'infrastructure, les choix doivent se faire en partenariat avec toutes les parties prenantes. Les partenariats et forums à l'échelon très local sont à même de mobiliser la participation démocratique et de permettre à des tendances politiques de prendre forme. Un dialogue élargi s'impose aussi avec différents secteurs d'activité, y compris les institutions de gouvernance, le secteur privé, la société civile et les institutions d'enseignement supérieur. De plus, les réseaux de parties prenantes sont à même de produire des innovations d'intérêt local bien adaptées au milieu et qui peuvent améliorer les perspectives de développement durable à cette échelle.

Les partenariats avec les populations locales et la participation à l'échelle de la ville peuvent permettre de dégager et de négocier de nouveaux moyens, plus équitables, de partager les avantages des formules qui seront retenues en matière d'infrastructures à grande échelle, d'offre de services et d'aménagement. Des instances comme la Banque africaine de développement ont l'habitude d'investir dans de grands équipements, souvent d'échelle régionale comme les routes, le rail, les réseaux d'énergie et d'eau. Pour nécessaires qu'elles soient, ces initiatives gagneraient toutefois à être reliées aux stratégies déployées à l'échelle nationale et locale. Relier des initiatives régionales « de haut en bas » aux priorités locales retenues « à la base » exige de l'attention et une concertation supplémentaires, si l'on veut du moins que les unes et les autres s'articulent de manière plus cohérente. Cela passe donc

par la mise en place de partenariats entre parties prenantes régionales, nationales et locales, avec des responsables chargés de la coordination.

Encourager l'innovation

Renouvelables ou non, les ressources abondent en Afrique, et son potentiel de consommation commence à se manifester dans la croissance des économies nationales, et plus particulièrement les villes côtières. Le continent est aussi assez bien doté pour produire de vastes quantités de denrées alimentaires, comme le montrent les acquisitions de vastes étendues de terre par des étrangers. Les conditions élémentaires sont donc posées pour stimuler de nouvelles économies d'échelle agro-écologiques, mais on n'a pas encore tiré tout le parti possible de ce potentiel. Stimuler la capacité d'innovation des villes africaines pourrait ouvrir de nouvelles perspectives en matière de mise au point de produits, de concepts technologiques et d'applications. Vu la gravité et l'urgence des problématiques urbaines, des solutions innovantes s'imposent. Il faut encourager les liens entre les connaissances et l'innovation pratique. Par exemple, la coopération régionale entre institutions africaines d'enseignement supérieur, les pôles d'innovation, le secteur privé et la société civile serait en mesure de produire des innovations à la fois audacieuses et pertinentes. Encourager les liens entre activités dans différentes régions enrichit le potentiel des professionnels et des diplômés. Cela stimule aussi la formation de réseaux des savoirs qui peuvent évoluer et adopter de nouvelles configurations.

L'innovation apparaît dans des niches en réseau où les agents sont en mesure de nouer divers types d'interrelations pour étudier de nouvelles idées et perspectives, de nouvelles politiques publiques et de nouveaux cadres pour les secteurs privé et public. Si elle doit pouvoir « incubé », l'innovation a besoin de catalyseurs et d'un certain degré de protection contre l'effet direct des forces du marché. Pareille incubation est d'un intérêt vital pour les villes africaines, avec la diversité de milieux où peut éclore l'innovation, ainsi que l'appui de réseaux pour explorer les diverses sphères des possibles et pour expérimenter différentes combinaisons de relations. Dans ces conditions, l'innovation comporte trois grands avantages. Elle peut jouer un rôle important dans la réorientation d'économies souvent peu diversifiées. De plus, les conditions particulières qui caractérisent les villes africaines sont telles que des solutions qui leur sont adaptées peuvent trouver des marchés dans d'autres régions en développement. Enfin, des innovations débouchant sur la mise en place de nouvelles filières de production à l'échelle locale s'imposent d'urgence pour stimuler l'emploi et les revenus dans les villes africaines, et notamment au bénéfice des jeunes et des semi-qualifiés.

Dans les villes africaines, les innovations doivent être adaptées au milieu ambiant. Celui-ci est en effet régi par des réalités complexes et des imbrications d'intérêts qui sont à même de compromettre l'application de nouvelles technologies et infrastructures dont la conception n'en tient aucun compte. Des innovations à l'échelle locale propres à stimuler l'activité de petits et moyens agents économiques dans les villes africaines pourraient bien être mieux adaptées que les grandioses modèles innovants des pays développés, trop onéreux et qui exigent des qualifications élevées et rares. Les exceptions possibles peuvent se trouver dans les villes où les techniciens et professionnels sont au chômage ou sous-employés, comme c'est le cas en Afrique du Nord et en Afrique australe.

Les « pôles d'innovation » – comme Konza Techno City (voir Encadré 4.1) à une soixantaine de kilomètres au sud-est de Nairobi, représentent des tentatives pour mettre en place des milieux secondaires pour l'innovation qui, sans développer des idées entièrement nouvelles, font la liaison avec les centres innovants dans le reste du monde et qui ont besoin d'externaliser une partie de leurs activités. Ces phénomènes ne sont généralement pas, en Afrique, intégrés dans le tissu urbain, puisqu'ils sont établis comme des ajouts isolés et autonomes aux villes existantes. L'accès y est étroitement contrôlé et on va probablement dissuader la sphère informelle d'y prendre pied.

Des modes de subsistance durables

Il ne saurait y avoir de développement durable sans la garantie de modes de subsistance durables, puisqu'il s'agit là d'une des pierres angulaires de la stabilité sociale. C'est peut-être à l'échelle des ménages urbains pauvres que l'on voit s'exercer la pression la plus forte des variations (externes) des cours mondiaux des denrées alimentaires et de l'énergie, et du prix de l'eau, qui se combinent avec les effets du changement climatique pour rendre leur condition extrêmement précaire et vulnérable. Une offre de services « durables » et intégrés s'impose pour renforcer la capacité des ménages à résister aux chocs, avec des conditions plus vivables pour faciliter la transition des villes vers un développement lui aussi plus durable.¹⁷⁷ En s'appuyant de manière bien coordonnée sur les modalités existantes d'activité économique, formelles comme informelles, on obtient un degré de diversité, à l'échelle locale, qui va être mieux à même d'améliorer la résistance aux chocs externes comme les effets du changement climatique, les mutations de l'économie mondiale, les pénuries de ressources ou les catastrophes, qu'elles soient naturelles ou d'origine humaine.

Ce type de développement, et à cette échelle en Afrique, a toujours été ignoré, car bien des politiques de développement ont été conçues ailleurs et imposées de l'extérieur. Il va falloir réorienter le soutien des institutions externes afin de refondre les partenariats propres à permettre la diversification, à l'échelle locale, de l'économie africaine, tant urbaine que nationale.

Il y a quelque ironie, même si elle peut être bienvenue, à constater que la tourmente de la finance mondiale a rendu les grandes institutions financières internationales mieux disposées à envisager, à mettre au point et à accepter de nouveaux cadres conceptuels pour la croissance économique. Est ainsi apparue une occasion majeure permettant de considérer des orientations soit nouvelles, soit négligées jusqu'à présent. On a assisté à un revirement notable de la part, notamment, du Fonds monétaire international, avec la reconnaissance du caractère inadéquat des modèles antérieurs de développement s'agissant de la stabilité de l'économie mondiale et de leur capacité à engager les pays pauvres sur la voie d'un développement de long terme.

Le pluralisme est de mise, tant dans la répartition de la croissance économique que dans l'offre de moyens de subsistance, si le développement/aménagement urbain en Afrique doit être réorienté dans le sens d'une plus grande diversité à l'échelle locale. Il va falloir repenser le rôle social de l'aménagement dans un sens plus équitable et dialoguer avec les parties prenantes à l'échelle locale pour mettre au point des approches qui privilégient les populations et qui suscitent « de nouvelles formes de communauté locale ».¹⁷⁸

Parmi les grandes instances politico-économiques de dimension régionale ou sous-régionale, on compte l'Union africaine (UA), l'Union Arabe-Maghreb (UAM), la Communauté d'Afrique de l'Est, la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale, la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Ces instances peuvent, elles aussi, aider à la refonte des accords bi- et multilatéraux qui pour le moment gênent les relations commerciales à l'échelle plus locale. Il faut aussi redéfinir les visions actuelles en ce qui concerne le développement régional, ainsi que le rôle qu'y tiennent les villes africaines.

Plus immédiatement et d'un point de vue plus étroitement économique, toutefois, il faut examiner de plus près le rôle des grandes entreprises mixtes (public-privé) créées pour fournir infrastructures et services. Les entreprises ainsi créées pour mettre en place l'adduction d'eau et l'assainissement ne créent pas de marchés concurrentiels à diverses échelles dans les villes ou les économies d'Afrique.¹⁷⁹ Or ce déploiement à diverses échelles s'impose si l'on veut absorber l'énorme population active et réduire les inégalités de revenu et de consommation parmi les Africains.

La population africaine s'urbanise rapidement et l'expansion de nombreuses villes se fait de manière spontanée et non planifiée. La demande de services, qu'en l'état la plupart des habitants des taudis et bidonvilles trouvent d'un coût inabordable, ne cesse d'augmenter. Les aménagements de grande ampleur, qui sont cofinancés par les pouvoirs publics et le secteur privé, devraient être réalisés selon des modalités qui créent des emplois et qui fassent participer des entrepreneurs privés souvent de petite taille et appartenant à la sphère informelle. L'occasion existe de nouer des partenariats plus diversifiés, qui vont promouvoir l'activité à des échelles très diverses.

Une fois acquise l'indépendance, la philosophie des gouvernements africains a consisté à tirer leurs populations hors de la pauvreté et à les jeter dans la modernité. Soucieux de fournir divers services ainsi que la sécurité, ils placèrent sous leur propre responsabilité la fourniture d'énergie, d'eau et d'assainissement.

Aujourd'hui, les municipalités se trouvent sous la contrainte que font peser sur elles les gouvernements nationaux, qui octroient la responsabilité des services à un seul grand fournisseur. Il en résulte que trop souvent, seuls les ménages à revenus moyens à élevés ont les moyens de payer ces services. C'est aux petits fournisseurs et à ceux opérant dans la sphère informelle de desservir les taudis et bidonvilles. De sorte que, dans les villes sub-sahariennes, la fourniture d'infrastructures et de services ne s'étend pas à ces zones où le besoin en est le plus grand. Décentraliser les infrastructures et les modalités de l'offre de services à diverses échelles s'impose si l'on veut mettre en place un marché plus concurrentiel. Mais cela ne doit pas empêcher la formation de grands partenariats public-privé. Là où les deux divergent, c'est en matière de déploiement sur le terrain, les modes centralisés ne débouchant pas sur les résultats désirés dans les villes et pays d'Afrique. Il peut y falloir aussi la mise en place de capacités locales, et décentralisées, pour la gouvernance, si l'on veut un fonctionnement efficace. Cela, à son tour, passe par le développement de savoir-faire, ainsi que la mise en place à l'échelle locale d'institutions et de partenariats qui font participer les populations, la société civile, les petits entrepreneurs, les fournisseurs informels de services et les jeunes entrepreneurs innovants.

En considérant le déploiement d'infrastructures comme une occasion de mettre en place dans les villes des institutions durables qui vont créer des emplois, améliorer les savoir-faire et élargir le champ des possibles pour les entreprises grandes et petites, c'est un éclairage neuf que l'on jette sur la façon dont les partenariats public-privé devraient être structurés si l'on veut satisfaire les besoins de développement des villes africaines. La forte dépendance des pouvoirs publics à l'égard de fournisseurs uniques de services collectifs essentiels constitue un obstacle à l'avènement de sociétés urbaines tirant pleinement parti de toutes les grandes possibilités qui s'offrent sur place afin de renforcer la résilience sociale à l'échelle locale. En voyant dans les déchets, l'énergie, l'eau, l'assainissement, l'alimentation et les transports des moyens de transformer les économies urbaines d'Afrique dans le sens d'une meilleure répartition de la croissance, de la création de revenus et de pouvoir d'achat, on s'écarte notablement de la conception selon laquelle les grands partenariats public-privé ne seraient que des machines à fournir des services. Or il faut repenser en Afrique la façon dont la croissance inégale et l'accumulation des avantages peuvent être corrigés. Il en va de même de la décentralisation, qui doit aller de pair avec des stratégies qui vont susciter diverses ouvertures et à diverses échelles tout au long de la chaîne de valeur que constituent les infrastructures et les services aux collectivités. Il faut que les municipalités se rapprochent des économies locales, tout en trouvant de nouvelles façons de dégager des revenus pour leurs budgets et en suscitant des ouvertures commerciales tant pour leur habitants que pour les investisseurs externes. Penser à frais nouveaux, selon ces grandes lignes, les partenariats public-privé et l'offre centralisée de services peut déboucher sur de nouvelles façons d'autonomiser les municipalités africaines, en diversifiant leurs économies et en renforçant leur compétitivité comme leur degré de participation dans l'économie.

Mettre en place les conditions propices à des modes de subsistance « durables » dans les villes d'Afrique va passer par des trajectoires nouvelles et innovantes de développement/aménagement et de croissance, trajectoires qui vont prendre en compte les besoins des citoyens les plus pauvres qui en forment la majorité. Tel est particulièrement le cas puisque l'expansion de la population de ces villes ne s'est pas accompagnée d'une industrialisation à grande échelle comme cela a été le cas des villes du monde développé. L'Afrique se caractérise plutôt par sa dépendance à l'égard du secteur primaire (extraction, agriculture) ainsi que par la dualité de son économie (et de ses systèmes de gouvernance (formels/informels). Trouver des possibilités de développement urbain qui s'appuient sur ces particularités est d'une importance primordiale pour l'avenir des villes africaines, puisque ce sont ces dernières qui, selon toute vraisemblance, vont configurer et entraîner la transition macro-économique des pays et des sous-régions d'Afrique.

Il faut, enfin, examiner de près la façon dont prend forme la diversification fonctionnelle (extraction, tourisme, entreposage, agriculture) des villes de moindres dimensions qui apparaissent comme des champignons ou qui se développent rapidement le long des artères de transport ou des corridors de développement : c'est en effet cette diversité qui va vraisemblablement décider de la bonne diffusion des avantages du développement urbain en Afrique, au-delà des limites des villes et jusque dans les campwines.

ENDNOTES

- 1 UNDESA (2013), *World Population Prospects: The 2012 Revision*, United Nations Department for Economic and Social Affairs, New York.
- 2 www.un.org/en/development/desa/publications/world-population-prospects-the-2012-revision.html, Last viewed 19/08/2013.
- 3 UNDESA (2012), *World Urbanization Prospects: The 2011 Revision*, United Nations Department for Economic and Social Affairs, New York.
- 4 McKinsey (2010). *Lions on the Move: The Progress and Potential of African Economies*, McKinsey Global Institute, McKinsey and Company. Page 4.
- 5 AfDB (2011). *Africa in 50 Years Time. The Road Towards Inclusive Growth*, African Development Bank (ADB) (Tunisia, Tunis), September 2011. Page 13.
- 6 *Ibid*, Page 1; Swilling, M. and Anneck, E. (2012). Rethinking Urbanism, in – Just Transitions: Explorations of Sustainability in an Unfair World (Cape Town, Juta).
- 7 McKinsey (2010). *Lions on the Move: The Progress and Potential of African Economies*, McKinsey Global Institute, McKinsey and Company. Page 2.
- 8 Swilling, M. (2010). "Africa 2050: Growth, resource productivity and decoupling", Policy Brief for the 7th meeting of the International Panel for Sustainable Resource Management of the United Nations Environment Programme.
- 9 *Ibid*, Page 3.
- 10 AfDB (2011). *Africa in 50 Years Time. The Road Towards Inclusive Growth*, African Development Bank (ADB) (Tunisia, Tunis), September 2011. Page 13.
- 11 The African Development Bank (2011) Market Brief specifies that this is "an absolute definition of per capita daily consumption of \$2-\$20 in 2005 PPP US dollars to characterize the middle class in Africa."
- 12 AfDB (African Development Bank). (2011). "The middle of the pyramid: dynamics of the middle class in Africa." *Market Brief*, April 20, 2011. p. 2.
- 13 McKinsey (2010). *Lions on the Move: The Progress and Potential of African Economies*, McKinsey Global Institute, McKinsey and Company. Page 4.
- 14 AfDB (African Development Bank). (2011). "The middle of the pyramid: dynamics of the middle class in Africa." *Market Brief*, April 20, 2011. p. 1.
- 15 Africa Progress Report (APR) (2012). Africa Progress Report. Jobs, Justice and Equity. Seizing Opportunities in Times of Global Change, Africa Progress Panel. Page 17.
- 16 *Ibid*.
- 17 Hofmann, A. and Wan, G. (2013) *Determinants of Urbanization*, ADB Economics Working Paper Series No. 355, Asian Development Bank (ADB), July 2013.
- 18 *Ibid*, p.21.
- 19 Pan-Africanism is more important than ever, in The Africa Report, No. 50, May 2013, p.27.
- 20 Swilling, M. (2010). "Africa 2050: Growth, resource productivity and decoupling", Policy Brief for the 7th meeting of the International Panel for Sustainable Resource Management of the United Nations Environment Programme; UNCTAD (2012). Economic Development in Africa Report 2012. Structural Transformation and Sustainable Development in Africa, United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD), United Nations.
- 21 McKinsey (2010). *Lions on the Move: The Progress and Potential of African Economies*, McKinsey Global Institute, McKinsey and Company. Page 4; AfDB (2011). *Africa in 50 Years Time. The Road Towards Inclusive Growth*, African Development Bank (ADB) (Tunisia, Tunis), September 2011; UNCTAD (2012). Economic Development in Africa Report 2012. Structural Transformation and Sustainable Development in Africa, United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD), United Nations.
- 22 AfDB (2011). *Africa in 50 Years Time. The Road Towards Inclusive Growth*, African Development Bank (AfDB) (Tunisia, Tunis), September 2011. Page 20.
- 23 AfDB (2011). *Africa in 50 Years Time. The Road Towards Inclusive Growth*, African Development Bank (AfDB) (Tunisia, Tunis), September 2011. Page 27.
- 24 Beauchemin, C. and Bocquier, P. (2004). 'Migration and urbanization in Francophone West Africa: a review of the recent empirical evidence', *Urban Studies*, 41, 11: 2245-2272; Bryceson, D. and Potts, D. (eds) (2006). *African Urban Economies: Viability, Vitality or Vitiating?* (Houndmills, Basingstoke: Palgrave Macmillan); Bryceson, D.F. and Jönsson, J. (2010). "Gold Digging Careers in Rural Africa: Small-Scale Miners' Livelihood Choices" *World Development* 38(3) 379-392; Jones, G., & Corbridge, S. (2010). The continuing debate about urban bias: the thesis, its critics, its influence and its implications for poverty-reduction strategies. *Progress in Development Studies*, 10(1), 1-18; Mezzini, E. and Lindeboom, W. 2008. The urban transition in Tanzania: building the empirical base for policy dialogue. Washington DC, World Bank; Potts, D. (2005) Counter-urbanization on the Zambian Copperbelt? Interpretations and Implications, *Urban Studies*. 42 4, 583–609; Potts, D. (2010). *Circular migration in Zimbabwe and contemporary sub-Saharan Africa* (James Currey, Oxford; Cape Town, University of Cape Town Press); Potts, D. (2012a). "Challenging the Myths of Urban Dynamics in Sub-Saharan Africa: The Evidence from Nigeria." *World Development*, 40 (7): 1382–1393; Potts, D. (2012b). Whatever happened to Africa's rapid urbanisation? London, Africa Research Institute, Counterpoints Series; Potts, D. (2012c). What do we know about urbanization in sub-Saharan Africa and does it matter? *International Development Planning Review*, 34 (1): v-xxi; Potts, D. (2013). Urban economies, urban livelihoods and natural resource-based economic growth in sub-Saharan Africa: the constraints of a liberalized world economy, *Local Economy*, 28, 2:168 – 185; Satterthwaite, D. (2003). The Millennium Development Goals and urban poverty reduction: great expectations and nonsense statistics. *Environment and Urbanization* 15(2): 181-90.
- 25 UN-Habitat (2008). *State of the African Cities Report 2008: A Framework for Addressing Urban Challenges in Africa*, UN-Habitat, Nairobi. Page 5. In: Swilling, M. (2010). "Africa 2050: Growth, resource productivity and decoupling", Policy Brief for the 7th meeting of the International Panel for Sustainable Resource Management of the United Nations Environment Programme.
- 26 AfDB (2011). *Africa in 50 Years Time. The Road Towards Inclusive Growth*, African Development Bank (AfDB) (Tunisia, Tunis), September 2011.
- 27 www.unhabitat.org/pmss/
- 28 Pieterse, E. (2011). "Recasting urban sustainability in the south", *Development*, 54, 3, 309-316. (RAUS). In this approach resilience encompasses capacity to withstand exogenous shocks e.g. due to climate change, global economic uncertainty, global ecosystem degradation, etc.
- 29 UN-Habitat (2008). *State of the African Cities Report 2008: A Framework for Addressing Urban Challenges in Africa*, UN-Habitat, Nairobi. Page 5. In: Swilling, M. (2010). "Africa 2050: Growth, resource productivity and decoupling", Policy Brief for the 7th meeting of the International Panel for Sustainable Resource Management of the United Nations Environment Programme.
- 31 ADB (2011). *Africa in 50 Years Time. The Road Towards Inclusive Growth*, African Development Bank (ADB) (Tunisia, Tunis), September 2011.
- 32 Slums can occur in formal settlements (e.g. in inner cities that have fallen into decay), and are hence not always strictly "informal". However, these terms are used interchangeably in this report, and refer broadly to both phenomena.
- 33 ADB (2011). *Africa in 50 Years Time. The Road Towards Inclusive Growth*, African Development Bank (ADB) (Tunisia, Tunis), September 2011. Page 37.
- 34 City of Johannesburg (2008). State of Environment Report for the City of Johannesburg, City of Johannesburg.
- 35 ADB (2011). *Africa in 50 Years Time. The Road Towards Inclusive Growth*, African Development Bank (ADB) (Tunisia, Tunis), September 2011. Page 20.
- 36 ADB (2011). *Africa in 50 Years Time. The Road Towards Inclusive Growth*, African Development Bank (ADB) (Tunisia, Tunis), September 2011. Page 27.
- 37 Pieterse, E. (2011). "Recasting urban sustainability in the south", *Development*, 54, 3, 309-316. (RAUS).
- 38 Swilling, M. (2010). "Africa 2050: Growth, resource productivity and decoupling", Policy Brief for the 7th meeting of the International Panel for Sustainable Resource Management of the United Nations Environment Programme; UNCTAD (2012). Economic Development in Africa Report 2012. Structural Transformation and Sustainable Development in Africa, United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD), United Nations.
- 39 Smith, P & Jobson, E. (2013). *African Union at 50*, in *The Africa Report*, No. 50, may 2013, p. 23.
- 40 There is an important distinction here. The European Union (EU) emerged gradually from actual operational agreements between strong states. The Organization of African Unity (OAU) and the African Union (AU) have tried to create the superstructure of the continental organization before filling it with

ENDNOTES

- content. Africa is still a continent of relatively weak states, jealous of their meager claims to sovereignty.
- ⁴¹ Meredith, M. (2006). *The State of Africa: A History of Fifty Years of Independence*, London 2006, p. 141.
- ⁴² Skinner, AE. (1998). "African Political Cultures and the Problems of Government". *African Studies Quarterly*, Vol 2(3) 17-25. www.africa.ufl.edu/asq/v2/v2i3a3.htm.
- ⁴³ <http://ffp.statesindex.org/rankings>.
- ⁴⁴ Skinner, AE. (1998). "African Political Cultures and the Problems of Government". *African Studies Quarterly*, Vol 2(3) 17-25. www.africa.ufl.edu/asq/v2/v2i3a3.htm.
- ⁴⁵ UN-Habitat (2007). "International Guidelines on Decentralisation and the Strengthening of Local Authorities". Nairobi
- ⁴⁶ Green, E. (2010). 'Patronage, District Creation, and Reform in Uganda', *Studies in Comparative International Development*, Vol. 45: 83-103; Goodfellow, T. and Titeca K. (2012). 'Presidential intervention and the changing 'politics of survival' in Kampala's informal economy', *Cities*, Vol. 29 (4): 264-270; Goodfellow, T. (2012). 'Urban planning in Africa and the politics of implementation: contrasting patterns of state intervention in Kampala and Kigali', in: Arit, V. and Macamo, E. and Obrist, B., (eds.) *Living the City*. Zurich: Lit Verlag.
- ⁴⁷ Fox, S. and Beall, J. (2012). 'Mitigating conflict and violence in African cities', *Environment and Planning C: Government and Policy*, Vol. 30, No 6, pp. 968-981.
- ⁴⁸ Beall, J., Goodfellow, T. and Rodgers, D. (2011). 'Cities, conflict and state fragility', *Crisis States Research Centre Working Paper No. 85, Series 2*, London School of Economics and Political Science, Department of International Development, London, UK.
- ⁴⁹ World Bank. (2010). *Violence in the City: Understanding and Supporting Community Responses to Urban Violence*, Washington DC: The International Bank for Reconstruction and Development/The World Bank; Geneva Declaration Secretariat. 2011. *Global Burden of Armed Violence 2011: Lethal Encounters*, Cambridge: Cambridge University Press.
- ⁵⁰ Rodgers, D. (2010). 'Urban Violence Is Not (Necessarily) a Way of Life: Towards a Political Economy of Conflict in Cities' in *Urbanization and Development: Multidisciplinary Perspectives*, Beall, J., Basudeb, G.K. and R. Kanbur (eds.), Oxford: Oxford University Press; Muggah, R. 2012. *Researching the Urban Dilemma: Urbanization, Poverty and Violence*, IDRC and Department for International Development, UK.
- ⁵¹ Geneva Declaration Secretariat. (2011). *Global Burden of Armed Violence 2011: Lethal Encounters*, Cambridge: Cambridge University Press; Fox, S. and J. Beall. 2012. 'Mitigating conflict and violence in African cities', *Environment and Planning C: Government and Policy*, Vol. 30, No 6, pp. 968-981; Fox, S. and K. Hoelscher. 2012. 'Political order, development and social violence', *Journal of Peace Research*, Vol. 49 (3): 431-444. Muggah, R. 2012. *Researching the Urban Dilemma: Urbanization, Poverty and Violence*, IDRC and Department for International Development, UK.
- ⁵² World Health Organization (2012). "Global burden of disease database." www.who.int/healthinfo/global_burden_disease/en/; Hendrix, C.S. and Salehyan, I. "Social Conflict in Africa Database (SCAD)." Available at: www.scadata.org, accessed on 1 March 2013.
- ⁵³ Barnett, J. and W.N. Adger. (2007). 'Climate change, human security and violent conflict', *Political Geography*, Vol. 26: 639-655.
- ⁵⁴ Anderson, L. (2011). 'Demystifying the Arab Spring: Parsing the Differences Between Tunisia, Egypt, and Libya', *Foreign Affairs*, Vol. 90 (3): 2-7; Joffe, G. 2011. 'The Arab Spring in North Africa: origins and prospects', *The Journal of North African Studies*, Vol. 16 (4): 507-532; Campante, F.R. and D. Chor. 2012. 'Why Was the Arab World Poised for Revolution? Schooling, Economic Opportunities, and the Arab Spring', *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 26 (2): 167-188; Malik, A. and B. Awadallah. 2011. 'The economics of the Arab Spring', *CSEA Working Paper WPS/2011-23*, Centre for the Study of African Economies, Oxford.
- ⁵⁵ Conway D. (2009). "The science of climate change in Africa: impacts and adaptation." Grantham Institute for Climate Change, Discussion Paper 1. Imperial College, London, p. 24.
- ⁵⁶ Nyong, A. (2005). "Key vulnerabilities to climate change in Africa. Global Warming: Looking Beyond Kyoto." Yale Centre for the Study of Globalization; Myers J, Young T, Galloway M, Manyike P, Tucker T. (2011). "A public health approach to the impact of climate change on health in southern Africa; identifying priority modifiable risks." *South African Medical Journal*; 101:817-820.
- ⁵⁷ Nyong A. (2005). "Key vulnerabilities to climate change in Africa. Global Warming: Looking Beyond Kyoto." Yale Centre for the Study of Globalization.
- ⁵⁸ Nyong A. (2005). "Key vulnerabilities to climate change in Africa. Global Warming: Looking Beyond Kyoto." Yale Centre for the Study of Globalization; Brown O, Hammill A, & McLeman R. (2007). "Climate change as the 'new' security threat: implications for Africa," *International Affairs*, 83:6 (1141-1154).
- ⁵⁹ World Economic Forum. (2012). "Global Risks 2012." Available at: www3.weforum.org/docs/WEF_GlobalRisks_Report_2012.pdf. Accessed 8 December 2012.
- ⁶⁰ Robinson, B, Swilling, M, Hodson, M & Marvin, S. (2011). "Growing greener cities." Paper presented at UN-Habitat EGM on the green economy and sustainable urban development. 17-18 February, Nairobi, Kenya. Excerpt: "In the 200 years starting in 1750, just over 400 million people around the world migrated to cities in what is often referred to as the 'first wave' of urbanisation. If UN Population forecasts are correct, the global population will grow from 6 to 9 billion people by 2050. The 'second wave' of urbanisation started in the mid-20th Century, and is expected to result in an additional 3 billion people entering the world's cities within 80 years."
- ⁶¹ Pelling, M. (2003). "Toward a political ecology of environmental risk: the case of Guyana." In: *Political Ecology: an integrative approach to geography and environment-development studies*. Karl Zimmerer and Thomas Bassett (Eds.). The Guildford Press.
- ⁶² Pelling, M. (2003). "Toward a political ecology of environmental risk: the case of Guyana." In: *Political Ecology: an integrative approach to geography and environment-development studies*. Karl Zimmerer and Thomas Bassett (Eds.). The Guildford Press; McGranahan, G, Mitlin, D, Satterthwaite, D, Tacoli, C. and Turok, I. (2009). "Africa's Urban Transition and the Role of Regional Collaboration," *Human Settlements Working Paper Series Theme: Urban Change-5*, IIED, London, p. 58.
- ⁶³ Schwela, D. (2007). "Review of urban air quality in Sub-Saharan Africa." Clean Air Initiative in Sub-Saharan African cities, Washington DC: The World Bank.
- ⁶⁴ World Bank. (2012). "Climate Change, Disaster Risk, and the Urban Poor." World Bank, Washington.
- ⁶⁵ Bartlett, S. (2008). "Climate change and children: Impacts and implications for adaptation in low- to middle income countries", *Environment and Urbanization* 20(2): 501-519.
- ⁶⁶ UNEP (2011). "Livelihood Security: Climate Change, Conflict and Migration in the Sahel." Geneva.
- ⁶⁷ UNISDR (2012). "Disaster Reduction in Africa. UNISDR informs: Special issue on drought risk reduction 2012." UNISDR. Geneva.
- ⁶⁸ UNEP (2012). "21 Issues for the 21st Century: Result of the UNEP Foresight Process on Emerging Environmental Issues." United Nations Environment Programme, Nairobi.
- ⁶⁹ Land degradation includes water and wind erosion, desertification, soil compaction and salinization as well as chemical pollution.
- ⁷⁰ UNEP (2008), "Africa: Atlas of Our Changing Environment." Division of Early Warning and Assessment (DEWA), United Nations Environment Programme (UNEP).
- ⁷¹ UNEP (2008), "Africa: Atlas of Our Changing Environment." Division of Early Warning and Assessment (DEWA), United Nations Environment Programme (UNEP).
- ⁷² AFSUN. (2010). "Pathways to insecurity: Urban food supply and access in Southern African cities", Crush J., & Frayne, B. eds., Urban Food Security Series No.3., African Food Security and Urban Network (AFSUN).
- ⁷³ Lee-Smith D. (2010). "Cities feeding people: an update on urban agriculture in equatorial Africa." *Environment and Urbanization*, 22: 483 DOI: 10.1177/0956247810377383 - Available online at: <http://eau.sagepub.com/content/22/2/483>.
- ⁷⁴ World Bank. (2008). Biodiversity, Climate Change and Adaptation. Washington.
- ⁷⁵ UNECA. (2008). "Sustainable development report on Africa. Five-year review of the implementation of the World Summit on Sustainable Development outcomes in Africa (WSSD+5)." Economic

ENDNOTES

- Community of Africa Report, Addis Ababa: UNECA.
- 76 UNISDR. (2012). "Disaster Reduction in Africa. UNISDR informs: Special issue on drought risk reduction 2012." UNISDR. Geneva.
- 77 INGC (2009). "Main report: INGC Climate Change Report: Study on the impact of climate change on disaster risk in Mozambique." [Asante, K., Brito, R., Brundrit, G., Epstein, P., Fernandes, A., Marques, M.R., Mavume, A., Metzger, M., Patt, A., Queface, A., Sanchez del Valle, R., Tadross, M., Brito, R. (eds.)].
- 78 United Nations Economic Commission for Africa. (2009). "Africa review report on sustainable consumption and production." United Nations. Economic and Social Council, ECA/CFSSD/CFSSD/6/16, New York.
- 79 United Nations Economic Commission for Africa. (2009). "Africa review report on sustainable consumption and production." United Nations. Economic and Social Council, ECA/CFSSD/CFSSD/6/16, New York.
- 80 Yom Din, G. and Cohen, E. (2012). "Planning Municipal Solid Waste Management in Africa: Case Study of Matadi - The DRC (April 7, 2012)." Available at SSRN: <http://ssrn.com/abstract=2035845> or <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2035845>.
- 81 United Nations Economic Commission for Africa. (2009). "Africa review report on waste management." Main Report. Available at www.uneca.org/csd/csd6/AfricanReviewReport. (18 July 2012).
- 82 Yom Din, G. and Cohen, E. (2012). "Planning Municipal Solid Waste Management in Africa: Case Study of Matadi - The DRC (April 7, 2012)." Available at SSRN: <http://ssrn.com/abstract=2035845> or <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2035845>.
- 83 Myers, N. (2005). Environmental Refugees: An emergent security issue. 13th Economic Forum, May 2005, Prague.
- 84 Parnell, S and Walawege, R. (2011). "Sub-Saharan African urbanisation and global environmental change." *Global Environmental Change*, doi:10.1016/j.gloenvcha.2011.09.014.
- 85 De Silva, PM and Marshall, JM. (2012). "Factors Contributing to Urban Malaria Transmission in Sub-Saharan Africa: A Systematic Review," *Journal of Tropical Medicine*, vol. 2012, Article ID 819563, 10 pages, 2012. doi:10.1155/2012/819563.
- 86 Haines, A., R.S. Kovats, D. Campbell-Lendrum, and Corvalan, C. (2006). "Climate change and human health: impacts, vulnerability, and public health." *Lancet* 367: 1-9; Confalonieri U, Menne B, Akhtar R, Ebi KL, Hauengue M, Kovats RS, Revich, B. and Woodward, A. (2007). "Human Health." In: *Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability*. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change (Parry ML, Canziani OF, Palutikof JP, van der Linden PJ, Hanson CE, eds). Cambridge: Cambridge University Press, 391-431; Boko, M., I. Niang, A. Nyong, C. Vogel, A. Githeko, M. Medany, B. Osman-Elasha, R. Tabo and P. Yanda. (2007). "Africa." In: *Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability*, Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, Parry, M.L., Canziani, O.F., Palutikof, J.P., van der Linden, P.J., and Hanson, C.E. (eds.), Cambridge University Press, (UK: Cambridge), 433-467.
- 87 UN-OHRLS (2009). The impact of climate change on the development prospects of the Least Developed Countries and Small Island Developing States, UN-OHRLS, New York.
- 88 World Bank. (2012). "Climate Change, Disaster Risk, and the Urban Poor." World Bank, Washington.
- 89 World Health Organisation. (2011). "Closing the gap: policy into practice on social determinants of health." Discussion paper of the World Conference on Social Determinants of Health, 19-21 October 2011. Geneva.
- 90 Olivier, J.G.J., Janssens-Maenhout, G., Peters, J.A.H.W. & J. Wilson. (2011). "Long-term trend in global CO₂ emissions." 2011 report, The Hague: PBL/JRC.
- 91 UN-Habitat (2012). "State of World's Cities." EarthScan. London.
- 92 ICLEI (2012). "Cities and Climate Adaptation in Africa." Available at: www.iclei.org/index.php?id=africa-adaptation.
- 93 Cartwright, A., Blignaut, J, De Wit, B., Goldberg, K., Mander, M., O'Donoghue, S., and Roberts, D. (2013). Economics of climate change adaptation at the local scale under conditions of uncertainty and resource constraints: the case of Durban, South Africa. *Environment and Urbanization* 0956247813477814, doi: 10.1177/0956247813477814.
- 94 Commins, S. (2011). "Urban fragility and security in Africa", *Africa Security Brief* No. 12, Africa Centre for Strategic Studies.
- 95 Beall, J., Goodfellow, T. and D. Rodgers. (2011). 'Cities, conflict and state fragility', *Crisis States Research Centre Working Paper No. 85, Series 2*, London School of Economics and Political Science, Department of International Development, London, UK.
- 96 Mumpasi, B.L. (2007). "Migrations in Central Africa: characteristics, issues and roles in the integration and development of the countries of the region", paper presented at the African Migration Workshop, 18-21 September (Ghana: Accra).
- 97 Saferworld (2012). "Mogadishu rising? Conflict and governance dynamics in the Somali Capital", Saferworld, August 2012. Page 11.
- 98 Best, S.G., & Rakodi, C. (2011). "Violence, conflict and its aftermath in Jos and Kano, Nigeria: What is the role of religion?" Religion and Development Research Programme (RaD), Working Paper No. 69, website: <http://epapers.bham.ac.uk/1653/1/BestRakodiViolence.pdf>. Page 2.
- 99 Beall, J., Goodfellow, T. and Rodgers, D. (2011). "Cities, conflict and state fragility", Working Paper No. 85 - Cities and Fragile States - Crisis States Working Paper Series No. 2, Crisis States Research Centre, London School of Economics Development Studies Institute (DESTIN). Page 16.
- 100 Commins, S. (2011). "Urban fragility and security in Africa", *Africa Security Brief* No. 12, Africa Centre for Strategic Studies, April 2011. Page 1.
- 101 Olowu, D. (2007). "Decentralization and urban governance in West Africa", in Eyoh, D. and Stren, R. (eds.) *Decentralization and the Politics of Urban Development in West Africa*, Comparative Urban Studies Project, Woodrow Wilson International Center for Scholars, pp. 23-52. Page 28.
- 102 Commins, S. (2011). "Urban fragility and security in Africa", *Africa Security Brief* No. 12, Africa Centre for Strategic Studies, April 2011. Pages 2-3.
- 103 Watson, V. (2009). "The planned city sweeps the poor away: Urban planning and 21st century urbanisation", *Progress in Planning*, vol. 72, pp. 151-193.
- 104 Commins, S. (2011). "Urban fragility and security in Africa", *Africa Security Brief* No. 12, Africa Centre for Strategic Studies, Page 7.
- 105 Ammour, L. (2009). *An Assessment of Crime Related Risks in the Sahel*, NATO Research Paper No. 53, NATO Defense College, Rome; Ellis, S. (2009). 'West Africa's International Drug Trade', *African Affairs*, 108 (431): 171-196.
- 106 Beall, J. and S. Fox. (2009). *Cities and Development*, London: Routledge; Jones, G. and S. Corbridge. 2010. 'The continuing debate about urban bias: the thesis, its critics, its influence and its implications for poverty-reduction strategies', *Progress in Development Studies*, Vol. 10 (1): 1-18.
- 107 Fox, S. (2012). 'Urbanization as a global historical process: Theory and evidence from sub-Saharan Africa', *Population and Development Review*, Vol. 38 (2): 285-310.
- 108 Robinson, B, Swilling, M, Hodson, M & Marvin, S. (2011). "Growing greener cities." Paper presented at UN-Habitat EGM on the green economy and sustainable urban development. 17-18 February, Nairobi, Kenya.
- 109 Myers, G.A. (2010). "Seven themes in African urban dynamics", Nordiska Afrikainstitutet, Discussion Paper 50. Page 1.
- 110 This Kenyan programme may be viewed online at www.mapkibera.org/.
- 111 Shaw, M. and Tschivula, L. (2002). "Developing citizenship among urban youth in conflict with the law", *Environment and Urbanization*, vol. 14, No. 2, pp. 59-70.
- 112 McKinsey (2010). "Lions on the Move: The Progress and Potential of African Economies." McKinsey Global Institute, McKinsey and Company. Page 1.
- 113 McKinsey (2010). "Lions on the Move: The Progress and Potential of African Economies." McKinsey Global Institute, McKinsey and Company. Page vi-vii.
- 114 McKinsey (2010). "Lions on the Move: The Progress and Potential of African Economies." McKinsey Global Institute, McKinsey and Company. Page 2.
- 115 The Gini coefficient, or Gini index, is "the most widely used summary measure of inequality." For a basic introduction to the Gini index refer to: UN-Habitat(2010/11). *State of the World's Cities*

ENDNOTES

- 2010/11: *Bridging the Urban Divide*, United Nations Human Settlements Programme, UN Habitat, London, Sterling, VA. Box 2.2.1, Page .62.
- 116 UN-Habitat(2010/11). *State of the World's Cities 2010/11: Bridging the Urban Divide*, United Nations Human Settlements Programme, UN Habitat, London, Sterling, VA.
- 117 McKinsey (2010). "Lions on the Move: The Progress and Potential of African Economies." McKinsey Global Institute, McKinsey and Company. Page 2. Page 5.
- 118 Pieterse, E. (2011). "Recasting urban sustainability in the south", *Development*, 54, 3, 309-316. (RAUS). Page 309.
- 119 McKinsey (2010). "Lions on the Move: The Progress and Potential of African Economies." McKinsey Global Institute, McKinsey and Company. Page 3.
- 120 McKinsey (2010). "Lions on the Move: The Progress and Potential of African Economies." McKinsey Global Institute, McKinsey and Company. Adapted from Exhibit D. Page 7.
- 121 McKinsey (2010). "Lions on the Move: The Progress and Potential of African Economies." McKinsey Global Institute, McKinsey and Company. Page 7.
- 122 McKinsey (2010). "Lions on the Move: The Progress and Potential of African Economies." McKinsey Global Institute, McKinsey and Company. Page 9.
- 123 ADB (2011). *Africa in 50 Years Time. The Road Towards Inclusive Growth*, African Development Bank (ADB) (Tunisia, Tunis), September 2011. Page 28.
- 124 ADB (2011). *Africa in 50 Years Time. The Road Towards Inclusive Growth*, African Development Bank (ADB) (Tunisia, Tunis), September 2011. Page 28.
- 125 McKinsey (2010). *Lions on the Move: The Progress and Potential of African Economies*, McKinsey Global Institute, McKinsey and Company. Page 8.
- 126 *Ibid*
- 127 ADB (2011). *Africa in 50 Years Time. The Road Towards Inclusive Growth*, African Development Bank (ADB) (Tunisia, Tunis), September 2011. Page 28.
- 128 Grosskurth, J. (2010). "Futures of technology in Africa", Study Centre for Technology Trends (Netherlands: The Hague). Page 49.
- 129 Through the Map Kibera project: www.mapkibera.org/.
- 130 Grosskurth, J. (2010). "Futures of technology in Africa", Study Centre for Technology Trends (Netherlands: The Hague). Page 56.
- 131 Swilling, M. and Annecke, E. (2012). Rethinking Urbanism, in – Just Transitions: Explorations of Sustainability in an Unfair World (Cape Town, Juta).
- 132 UNEP (2011). *Towards a Green Economy: Pathways to Sustainable Development and Poverty Eradication – A Synthesis for Policy Makers*, United Nations Environment Programme (UNEP), Available at: www.unep.org/greeneconomy. Last accessed 26 August 2013.
- 133 UNEP (2011). *Towards a Green Economy: Finance: Supporting the Transition to a Global Green Economy*, United Nations Environment Programme (UNEP), Page 598.
- 134 UNEP (2011). *Towards a Green Economy: Finance: Supporting the Transition to a Global Green Economy*, United Nations Environment Programme (UNEP), Page 588.
- 135 UNEP (2011). *Towards a Green Economy: Finance: Supporting the Transition to a Global Green Economy*, United Nations Environment Programme (UNEP), Page 589.
- 136 These are the European Investment Bank (EUR 50 million); Caisse des Depots (EUR 25 million); Instituto de Credito Oficial (EUR 10 million); KfW Bankengruppe (EUR 25 million); and, the Nordic Investment Bank (EUR 15 million).
- 137 AMCHUD/UN-Habitat (2005). *Urban Governance in Africa: Experiences and Challenges*, African Ministers Conference on Housing and Urban Development (AMCHUD), 31 January to 4 February 2005, Durban, South Africa, Extract from background paper on urban governance prepared by UN-Habitat.
- 138 AMCHUD/UN-Habitat (2005). *Urban Governance in Africa: Experiences and Challenges*, African Ministers Conference on Housing and Urban Development (AMCHUD), 31 January to 4 February 2005, Durban, South Africa, Extract from background paper on urban governance prepared by UN-Habitat.
- 139 UN-Habitat (2010/11). *State of the World's Cities 2010/11: Bridging the Urban Divide*, United Nations Human Settlements Programme, UN Habitat, London, Sterling, VA.
- 140 Pieterse, E. (2011). "Recasting urban sustainability in the south", *Development*, 54, 3, 309-316. (RAUS). www.sdinet.org/
- 141 www.pdfghana.org/
- 142 Chege, P. (2006). "Participatory urban planning and partnerships building: Supporting provision of access to basic services for the urban poor: A case study based on Practical Action's (ITDG) experiences in Kitale, a secondary town in Kenya", paper presented at 5th FG Regional Conference on Promoting Land Administration and Good Governance, Accra, Ghana, March 8-11, 2006.
- 144 Harris, L.M., and Morinville, C. (2013). Improving participatory water governance in Accra, Ghana, CIGI - Africa Initiative Policy Brief Series, Policy Brief, No. 7.
- 145 APFSU (2007). "Climate change and Africa", Africa Partnership Forum Support Unit (APFSU), Briefing Paper No. 1, September 2007, paper presented at 8th Meeting of the Africa Partnership Forum in Berlin, Germany, 22-23 May 2007, website: www.africapartnershipforum.org.
- 146 APFSU (2007). "Climate change and Africa", Africa Partnership Forum Support Unit (APFSU), Briefing Paper No. 1, September 2007, paper presented at 8th Meeting of the Africa Partnership Forum in Berlin, Germany, 22-23 May 2007, website: www.africapartnershipforum.org.
- 147 APFSU (2007). "Climate change and Africa", Africa Partnership Forum Support Unit (APFSU), Briefing Paper No. 1, September 2007, paper presented at 8th Meeting of the Africa Partnership Forum in Berlin, Germany, 22-23 May 2007, website: www.africapartnershipforum.org.
- 148 World Bank (2011). "Summary. Climate Change, Disaster Risk and the Urban Poor. Cities Building Resilience for a Changing World", The World Bank/ The International Bank for Reconstruction and Development (USA, Washington). Page 14.
- 149 Lukamba, M.T. (2010). "Natural disasters in African countries: what can we learn about them? *The Journal for Transdisciplinary Research in Southern Africa*, No. 6, vol. 2., pp. 478-495. Page 478.
- 150 Swilling, M. and Fischer-Kowalski, M. (2010) ' *Decoupling and Sustainable Resource Management: Towards a Conceptual Framework*. Paris: *International Panel for Sustainable Resource Management, United Nations Environment Programme*
- 151 Pieterse, E. (2011). "Recasting urban sustainability in the south." *Development*, 54, 3, 309-316. (RAUS).
- 152 GER Buildings, (2011). *Towards a Green Economy: Pathways to Sustainable Development and Poverty Eradication*, www.unep.org/greeneconomy, 328-371, United Nations Environment Programme. In: Peter, C. and Swilling, M. (2012). "Sustainable, resource efficient cities – making it happen!" United Nations Environment Programme (UNEP). Page 30.
- 153 IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change). (2007a). "Climate Change 2007: Mitigation of Climate Change", Contribution of Working Group III to the *Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Cambridge University Press, Cambridge, New York. In: Peter, C. and Swilling, M. (2012). "Sustainable, resource efficient cities – making it happen!" United Nations Environment Programme (UNEP).
- 154 Peter, C. and Swilling, M. (2012). "Sustainable, resource efficient cities – making it happen!" United Nations Environment Programme (UNEP).
- 155 OECD (2013). *OECD Economic Surveys: South Africa 2013, Organization for Economic Cooperation and Development (OECD)*. OECD Publishing, website (last accessed 27 August 2013): http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-zaf-2013-en.
- 156 Minister Ebrahim Patel (2013). *Infrastructure Development and job creation media briefing*, Issued by Government Communication and Information System (GCIS), 7 Mar 2013. Available at: www.info.gov.za/speech/DynamicAction?pageid=461&id=100770. Last accessed 27 August 2013.
- 157 Government of South Africa (undated). *Green Economy Accord*, Website (last accessed 28 August 2013): www.nedlac.org.za/media/17514/finalgreeneconomyaccord.pdf.
- 158 Peter, C. and Swilling, M. (2012). "Sustainable, resource efficient cities – making it happen!" United Nations Environment Programme (UNEP). Page 36.
- 159 ADB (2011). *Africa in 50 Years Time. The Road Towards Inclusive Growth*, African Development Bank (ADB) (Tunisia, Tunis), September 2011. Page 28.
- 160 Kauffman, C. (2005). *Energy and poverty in Africa*, OECD Development Centre and African Development Bank, Policy Insights, No. 8, website: www.oecd.org/dev/africanoutlook.

ENDNOTES

- ¹⁶¹ GER Waste, (2011). *Towards a Green Economy: Pathways to Sustainable Development and Poverty Eradication*, www.unep.org/greeneconomy, 284-327, United Nations Environment Programme. In: Peter, C. and Swilling, M. (2012). "Sustainable, resource efficient cities – making it happen!" United Nations Environment Programme (UNEP). Page 32,
- ¹⁶² Peter, C. and Swilling, M. (2012). "Sustainable, resource efficient cities – making it happen!" United Nations Environment Programme (UNEP). Page 32.
- ¹⁶³ Peter, C. and Swilling, M. (2012). "Sustainable, resource efficient cities – making it happen!" United Nations Environment Programme (UNEP). Page 33.
- ¹⁶⁴ Strachan, L. (2007). Mariannhill Landfill Conservancy – A 'Closed Loop' Design, Available at: http://landfillconservancies.com/docs/mlc_closed_loop_paper.pdf. In: Peter, C. and Swilling, M. (2012). "Sustainable, resource efficient cities – making it happen!" United Nations Environment Programme (UNEP). Page 33.
- ¹⁶⁵ Peter, C. and Swilling, M. (2012). "Sustainable, resource efficient cities – making it happen!" United Nations Environment Programme (UNEP). Page 34.
- ¹⁶⁶ Peter, C. and Swilling, M. (2012). "Sustainable, resource efficient cities – making it happen!" United Nations Environment Programme (UNEP).
- ¹⁶⁷ UN-Habitat (2012). "UN System Task Team to support the preparation of the Post-2015 UN Development Agenda: Draft Concept Note" 6 January 2012. Available at: www.un.org/en/development/desa/policy/untaskteam_undf/concept_note.pdf; Rippin, N. (2012). "Progress, Prospects and Lessons from the MDGs." Background Research Paper. Submitted to the High Level Panel on the Post-2015 Development Agenda. German Development Institute. University of Göttingen. Available at: www.post2015hlp.org/wp-content/uploads/2013/05/Rippin_Progress-Prospects-and-Lessons-from-the-MDGs.pdf; UN-Habitat (2012). "Proposed Sustainable Development Goal: Sustainable Cities & Human Settlements." Available at: www.unhabitat.org/downloads/docs/11858_1_594728.pdf.
- ¹⁶⁸ Peter, C. and Swilling, M. (2012). "Sustainable, resource efficient cities – making it happen!" United Nations Environment Programme (UNEP). Page 49.
- ¹⁶⁹ Peter, C. and Swilling, M. (2012). "Sustainable, resource efficient cities – making it happen!" United Nations Environment Programme (UNEP).
- ¹⁷⁰ Simone, A. (2002). "Principles and realities of urban governance in Africa", UN-Habitat Global Campaign on Urban Governance.
- ¹⁷¹ UN Habitat (2012a). Urban Patterns for a Green Economy. Clustering for Competitiveness, UN-Habitat, Nairobi.
- ¹⁷² For a more detailed study on clustering for competitiveness in service of green urban economic growth see UN-Habitat (2012). *Urban Patterns for a Green Economy. Clustering for Competitiveness*, UN-Habitat (Kenya, Nairobi)
- ¹⁷³ Swilling, M. and Annecke, E. (2012). Rethinking Urbanism, in – Just Transitions: Explorations of Sustainability in an Unfair World (Cape Town, Juta).
- ¹⁷⁴ UN Habitat (2012b). Urban Patterns for a Green Economy. Working with Nature, UN-Habitat, Nairobi.
- ¹⁷⁵ UN Habitat (2012c). Urban Patterns for a Green Economy. Leveraging Density, UN-Habitat, Nairobi.
- ¹⁷⁶ UN Habitat (2012d). Urban Patterns for a Green Economy. Optimizing Infrastructure, UN-Habitat, Nairobi.
- ¹⁷⁷ Swilling, M. and Annecke, E. (2012). Rethinking Urbanism, in – Just Transitions: Explorations of Sustainability in an Unfair World (Cape Town, Juta).
- ¹⁷⁸ Pieterse, E. (2011). "Recasting urban sustainability in the south", *Development*, 54, 3, 309-316. (RAUS). Page 313.
- ¹⁷⁹ WSB & WBI (2000). *Independent Water and Sanitation Providers in African cities: Full Report of a Ten-Country Study*, World Sanitation Programme (WSP) and World Bank Institute (WBI), Bernard Collignon and Marc Vezina.

LA DEUXIÈME PARTIE

L'ÉTAT DES VILLES D'AFRIQUE DU NORD

Le soleil se couche au Caire, de loin la plus grande ville
d'Afrique du Nord. ©Bart Acke/Shutterstock



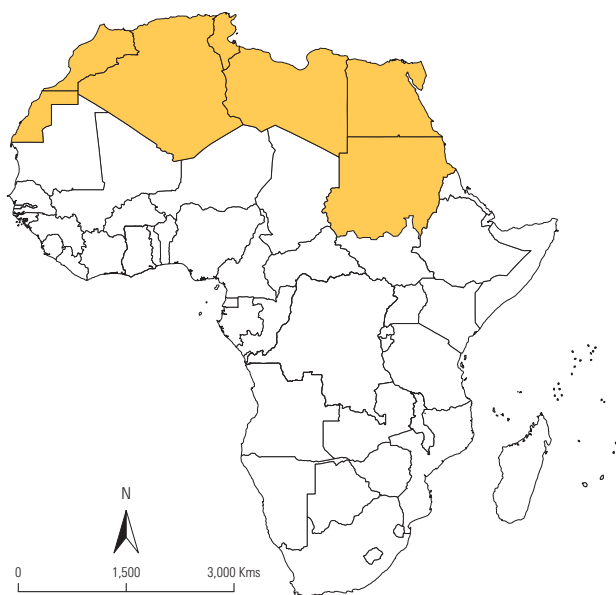
2.1

Population et urbanisation



▲ Embouteillages matinaux sur Sharia Pasha al Mek, artère du Souq Al-Arabi au centre de Khartoum (Soudan). ©Andrew McConnell/Panos Pictures

CARTE 2.1: LA SOUS-RÉGION D'AFRIQUE DU NORD



Aux fins du présent rapport, l'Afrique du Nord comprend l'Algérie, l'Égypte, la Libye, le Maroc, le Sahara occidental, le Soudan et la Tunisie.¹

La population de cette partie de l'Afrique est passée d'un peu moins de 200 millions en 2010 (Tableau 2.1) à 202,7 millions en 2011, dont 104,4 millions (51,5 pour cent) dans des zones classées urbaines. Du fait du désert et de l'aridité qui dominent largement en Afrique du Nord, les villes sont répandues de manière très irrégulière, la plupart des peuplements se trouvant le long de la bordure côtière sud-méditerranéenne ainsi que dans la vallée et le delta du Nil. Plus précisément, ces deux dernières régions concentrent à elles seules 35 pour cent des citoyens d'Afrique du Nord, l'Égypte contribuant à elle seule, avec ses 82,5 millions d'habitants, plus de 40 pour cent de la population totale de cette partie du continent.

Les niveaux d'urbanisation (2000-2050)

La part de l'exode rural dans l'accroissement de la population urbaine est devenue négligeable par rapport à ce qu'elle avait été dans les deux dernières décennies du 20^e siècle. La majeure partie de la population nord-africaine vit désormais en milieu urbain (Graphique 2.2), à l'exception de l'Égypte (43,4 pour cent) et du Soudan (33,1 per cent).² Par conséquent, des taux d'accroissement plus modérés de l'ordre de deux pour cent par an, reflétant avant tout la croissance naturelle en milieu urbain, sont désormais la norme dans les pays où la population vit majoritairement en ville. À l'échelon national, on s'attend que ces taux tombent à 1,7 pour cent par an entre 2020 et 2030.

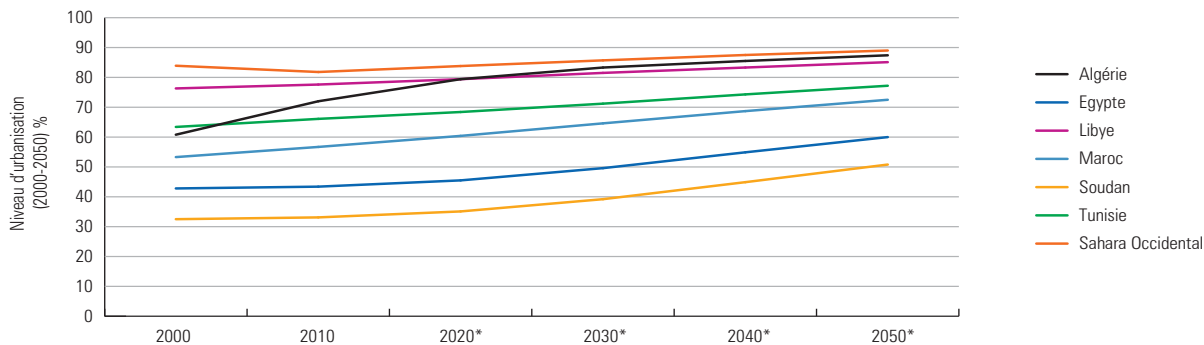
TABLEAU 2.1: POPULATION DE L'AFRIQUE DU NORD (2000-2050)

Population	2000	2005	2010	2015*	2020*	2025*	2030*	2035*	2040*	2045*	2050*
Total (*000)	169,535	184,384	199,511	215,377	231,210	245,756	259,029	271,092	282,024	291,715	299,888
Urbaine (*000)	82,079	91,896	102,249	113,307	125,030	136,873	148,941	161,152	173,175	184,850	195,877
Urbaine (%)	48.4	49.8	51.2	52.6	54.1	55.7	57.5	59.4	61.4	63.4	65.3
Rurale (%)	51.6	50.2	48.8	47.4	45.9	44.3	42.5	40.6	38.6	36.6	34.7

* Projections

Source: World Urbanization Prospects: The 2011 Revision, UNDESA, New York 2012.

GRAPHIQUE 2.1: TENDANCES ACTUELLES ET À VENIR – URBANISATION EN AFRIQUE DU NORD 1950-2050 (NIVEAUX D'URBANISATION)



* Projections

Source: World Urbanization Prospects: The 2011 Revision, UNDESA, New York 2012.

Le Soudan constitue la grande exception, puisque le taux moyen annuel de croissance de la population urbaine prévu entre 2010 et 2020 y reste relativement soutenu à 2,78 pour cent, et il devrait passer à 3,05 pour cent entre 2020 et 2030. On s'attend à ce que ce taux commence à baisser après 2035. Toutefois, ces chiffres sont susceptibles de changer à l'improviste, puisque très nombreux sont les citoyens qui migrent vers la République du Soudan du Sud de création récente, les flux de sens inverse étant moins importants. Les effets de cette émigration sur des villes soudanaises comme El Obeid, Kadugli, Nyala et tout particulièrement Khartoum ne sont pas clairs. Jusqu'à ce que l'on soit mieux renseigné à leur sujet, on s'attend toujours à ce que l'agglomération de Khartoum passe de 4,52 millions d'habitants en 2011 à 7,09 millions en 2050.

En dépit de la réduction ou même de l'élimination des taudis et bidonvilles, les villes d'Afrique du Nord demeurent aux prises avec de nombreuses difficultés. Les événements de 2011, connus depuis sous le nom de "Printemps arabe" (voir Encadré 1.3), que laissait prévoir l'édition 2008 du présent rapport,³ suggèrent que les villes de cette région ont toujours besoin de construire rapidement bon nombre de logements supplémentaires à prix modéré, avec les services qui y sont associés, si elles doivent pouvoir faire face à la demande à venir. La forte disproportion du nombre des jeunes dans la pyramide des âges qui caractérise de nombreux pays de la sous-région se traduit toujours par des taux très élevés, latents comme réels, de formation de ménages urbains, ces jeunes désirant avoir des enfants et cherchant à accéder à des logements d'un coût abordable et correctement desservis.

Comme l'ont montré les manifestations répétées dans les villes d'Afrique du Nord, le Printemps arabe est loin d'être terminé.

La destitution, en 2011, de dirigeants politiques qui n'avaient pas suffisamment pourvu aux besoins de leur population, majoritairement jeune et urbaine, n'a été que le début de profondes transformations en cours, qu'elles soient sociales, économiques ou politiques. La stabilité de cette partie de l'Afrique va reposer essentiellement sur l'avènement de gouvernements aptes à mettre en place une gouvernance urbaine bien adaptée et à offrir des formules d'habitat à de nombreux jeunes politiquement, socialement et culturellement marginalisés. Il est impératif que les villes de cette sous-région continuent à fournir des unités d'habitat bien adaptées, des services urbains, des modes de mobilité efficaces et d'un coût abordable ainsi que des possibilités d'emploi rémunéré en ville qui répondent à la demande des nombreux jeunes urbains. Tel est particulièrement le cas puisque certains éléments donnent à penser qu'une nouvelle tendance se dessine dans les grandes villes d'Afrique.

Les plus grandes villes d'Afrique du Nord

Bien que les taux d'urbanisation en Afrique du Nord soient la plupart du temps en cours de décélération à l'échelle régionale comme nationale, les dynamiques à l'œuvre dans plusieurs villes de plus de 750 000 habitants offrent une physionomie quelque peu différente. Le Caire demeure, et de loin, la plus grande ville d'Afrique et la seule considérée comme « méga ». La croissance de sa population est la plus rapide en termes *absolus*, avec 220 000 habitants supplémentaires prévus en moyenne chaque année jusqu'à 2020 (Tableau 2.2). Les projections récentes⁴ suggèrent une ré-accelération de cette croissance dans les plus grandes villes du continent, et Le Caire n'y fait pas exception.

La croissance démographique urbaine a eu tendance à se ralentir

TABLEAU 2.2: DYNAMIQUE DE LA POPULATION – VILLES D'AFRIQUE DU NORD DE PLUS DE 750 000 HABITANTS

Ville	Pays	2011 Population (000s)	Croiss. moyenne/an 2010-20* (%)	% de la pop. urbaine	% ode la pop. totale 2011	Augment. moyenne/an 2010-20*	Pop. 2025 (000s)
Le Caire	Egypte	11,169	1.84	31.1	13.5	222,300	14,740
Khartoum	Soudan	4,632	2.89	22.6	17.6	151,200	7,090
Alexandrie	Egypte	4,494	2.13	12.4	5.4	111,700	6,189
Casablanca	Maroc	3,046	1.74	16.7	9.5	57,100	3,911
Alger	Algérie	2,916	2.36	11.1	8.1	75,700	3,977
Rabat	Maroc	1,843	2.03	10.0	5.7	40,600	2,429
Tripoli	Libye	1,127	1.76	22.6	17.5	21,300	1,456
Fès	Maroc	1,088	2.14	6.5	3.7	25,500	1,455
Marrakech	Maroc	939	2.17	5.1	2.9	22,300	1,262
Tunis	Tunisie	790	1.99	11.1	7.3	15,800	1,018
Oran	Algérie	783	1.71	2.8	2.2	14,400	1,026

* Projections

Source: World Urbanization Prospects: The 2011 Revision, UNDESA, New York, 2012.



▲ Le Monument des Martyrs à Alger. ©David Bjorgen. License (non transposée) Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0.

entre 1970 à 2010, période pendant laquelle le taux moyen au Caire tournait autour de 0,8 pour cent par an; un nouveau cycle d'accélération est aujourd'hui prévu, avec une moyenne annuelle de 2,11 pour cent entre 2015 et 2025. Que cette accélération ne puisse être considérée que comme « inopportune » ou plutôt comme « une occasion de changement », voilà qui va dépendre de la nature et de la profondeur des réformes de la gouvernance urbaine et des réponses à la montée de la demande de logements d'un coût abordable, de services, de mobilité et d'emploi pour la jeunesse urbaine d'Afrique du Nord.

Khartoum (seconde agglomération de la sous-région par la taille en 2011) est la grande ville d'Afrique du Nord où la démographie reste le plus dynamique (en termes relatifs) avec des taux d'accroissement moyens annuels proches de 2,9 pour cent pour la décennie en cours (Tableau 2.2). Cela reviendrait à quelque 151 000 habitants supplémentaires tous les ans jusqu'en 2025. Ces chiffres ne reflètent pas les pertes de population en cours, et les taux vont vraisemblablement être inférieurs à 2,9 pour cent.

A Alger aussi, il est prévu que le taux d'accroissement démographique va de nouveau s'accélérer, avec un pic attendu entre 2015 et 2020 (2,38 pour cent en moyenne annuelle). Entre 2011 et 2025, ce sont 1,13 million d'habitants qui pourraient s'ajouter à sa population, soit un accroissement de 39,6 pour cent. S'il devait en être ainsi, Alger dépasserait Casablanca vers 2019.

Au Maroc, des démarches concertées visant à détourner l'expansion urbaine hors de Rabat-Salé et de Tanger commencent maintenant à produire leurs effets, à savoir une décélération de la démographie dans les deux agglomérations. A Casablanca, Fès et Marrakech, toutefois, on prévoit une hausse du taux d'urbanisation secondaire, avec un pic légèrement supérieur à deux pour cent par an entre 2015 et 2020, après quoi la croissance démographique recommencera à ralentir. A Tripoli et à Tunis, on s'attend à une brève accélération de la croissance démographique, avec là encore un pic légèrement supérieur à deux pour cent dans la capitale libyenne et un autre de 1,88 pour cent dans celle de la Tunisie entre 2015 et 2020.

2.2

Les évolutions mondiales – conséquences pour le développement économique



▲ Bourj DP4 est la plus grande plate-forme pétrolière en Méditerranée. Les revenus du pétrole et une population réduite donnent à la Libye le PIB par tête le plus élevé d'Afrique, même s'il n'est pas revenu au niveau antérieur à la guerre. ©Cipiota. License (non transposée) Creative Commons Attribution-Share Alike 3.

Quelle que soit la région, le développement urbain va, dans une large mesure, dépendre des évolutions de l'économie mondiale. C'est particulièrement vrai s'agissant d'une partie du monde qui est intégrée à la fois à la sphère méditerranéenne et au monde arabe. En dépit de la tendance des pays d'Afrique du Nord à s'isoler les uns des autres tant politiquement qu'économiquement, préservant jalousement la plupart des aspects de leur souveraineté, ils ont en partage un certain nombre de vulnérabilités. Qu'ils soient exportateurs ou importateurs de pétrole, ils restent les otages des fluctuations des cours de l'énergie. En tant qu'importateurs de produits alimentaires, ils sont vulnérables aux évolutions du marché mondial des céréales. Faisant partie du monde musulman au Proche-Orient comme en Afrique du Nord, ils ont tous été affectés par les événements connus à l'origine sous le nom de Printemps arabe.

Les perspectives macroéconomiques de l'Afrique du Nord

La plupart des économies africaines se sont très bien remises des effets immédiats de la crise économique mondiale de 2008-2009.

Toutefois, le ralentissement qui a suivi partout, avec les préoccupations suscitées par les conséquences politiques des mesures d'austérité budgétaire aux Etats-Unis comme en Europe, risquent de faire peser des contraintes sur la croissance économique. Non seulement s'attend-on à ce que la conjoncture économique internationale reste difficile dans un avenir immédiat, mais les prévisions récentes de croissance ont été régulièrement révisées à la baisse, et ce sans exclure une récession prolongée en Europe.⁵ Tel est particulièrement le cas s'agissant des pays du nord de la Méditerranée, où la crise de la dette s'est répandue en causant des difficultés politiques et sociales comme en n'en avait pas vu depuis des décennies. D'un point de vue macro-politique, la crise systémique, qui combine une croissance faible ou négative, un chômage en augmentation rapide et des restrictions dans les dépenses sociales, va mobiliser l'attention des dirigeants européens sur des questions comme la compétitivité, l'équilibre budgétaire, la productivité et l'emploi. Cela va donc vraisemblablement et dans un avenir prévisible faire passer au second plan des préoccupations à plus long terme comme le changement climatique et la croissance « durable ».⁶

TABLEAU 2.3: PRÉVISIONS DE CROISSANCE DU PIB EN AFRIQUE DU NORD (% EN MOYENNE ANNUELLE, AUX PRIX DU MARCHÉ)

Country	Moyenne 1995-2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013*	2014*	2018*
Algérie	4.1	5.9	1.7	3.4	2.0	1.7	3.6	2.4	2.5	3.3	3.4	3.9
Egypte	4.8	4.5	6.8	7.1	7.2	4.7	5.1	1.8	2.2	2.0	3.3	6.5
Libye	0.6	11.9	6.5	6.4	2.7	-0.8	5.0	-62.1	104.5	20.2	10.1	5.0
Maroc	3.4	3.0	7.8	2.7	5.6	4.8	3.6	5.0	3.0	4.5	4.8	5.8
Soudan**	15.8	0.4	8.9	8.5	3.0	5.2	2.5	-1.9	-4.4	1.2	2.6	4.0
Tunisie	4.8	4.0	5.7	6.3	4.5	3.1	3.1	-1.9	3.6	4.0	4.5	4.8

*Projections

**Les données 2011 excluent le Soudan du Sud après le 9 juillet 2011. Les données à partir de 2012 sont celles du Soudan actuel.

Source: International Monetary Fund (2013). *World Economic Outlook April 2013: Hopes, Realities, Risks* (Washington, IMF) p 154.

La crise économique a mis au jour la fragilité de la coopération à l'échelle tant internationale que régionale, ainsi que la tendance des systèmes démocratiques à réagir aux craintes et préoccupations immédiates de leur électeur, qui tendent à se manifester de manière égoïste ou étriquée. Il est ironique de constater que ce type de situation ne préoccupait probablement pas beaucoup les dirigeants d'Afrique du Nord dans la période qui a précédé le Printemps arabe, lorsque l'intervention directe de l'Etat en matière socio-économique n'était guère contestée. Cette situation pourrait bien être en train de changer, mais d'un autre côté les Etats démocratiques ne facilitent pas nécessairement l'adoption de programmes et politiques publiques à long terme, les horizons politiques étant définis avant tout par le prochain scrutin, à moins que ce ne soit ou le prochain soulèvement populaire. Cette tendance est exacerbée par le rôle que les moyens d'information jouent dans la vie politique, ainsi que par la simplification de questions complexes et interdépendantes relevant du domaine public. Tout cela va avoir une incidence sur la détermination des gouvernements à adopter des politiques dont les bénéfices sont difficiles à discerner mais dont les coûts sont ou ne peut plus visibles. Cela s'applique particulièrement à ce qui touche au changement climatique et aux manières d'y réagir.

La compilation d'agrégats comme le produit intérieur brut (PIB) s'avère particulièrement délicate dans des pays où la sphère informelle et les commerces de nature familiale jouent un rôle économique majeur. Là où les considérations politiques et les contraintes de la propagande d'Etat entrent en jeu, ces problèmes n'en sont que plus complexes. Néanmoins, les statistiques du PIB (voir Tableau 2.3) jouent souvent le rôle d'indicateur indirect concernant la croissance économique, sinon le développement, et elles contribuent fréquemment à orienter les politiques publiques. Cela est important à noter, alors que par ailleurs le PIB ne prend guère en compte les modifications ou la dégradation du milieu naturel. Les coûts écologiques qu'inflige la croissance économique sont habituellement laissés de côté.⁷

En tenant compte de ces quelques réserves, les chiffres suggèrent que l'Egypte, la Libye et la Tunisie, comme d'autres pays d'Afrique du Nord non impliqués directement, ne vont se remettre que lentement des effets des soulèvements. Si ces derniers devaient se poursuivre dans ces trois pays, leurs chances de retrouver une trajectoire de croissance s'en trouveront réduites. Le PIB par tête en Algérie, en Egypte et au Maroc a été inférieur, à la fin 2012, à ce qu'il était juste avant les soulèvements. Le tourisme s'est effondré en réaction aux troubles civils et aux violences. Toutefois, les transferts des émigrés

se sont remarquablement maintenus. Ce que l'on remarque, c'est la reprise rapide de l'économie libyenne, la production pétrolière ayant quasiment retrouvé ses volumes d'avant la guerre civile, d'où pour le PIB une prévision de taux de croissance exceptionnel de 104,5 pour cent pour 2012.⁸ L'aggravation des crises politique et constitutionnelle en Egypte, Libye et Tunisie va toutefois avoir des conséquences néfastes sur toute possibilité de reprise soutenue dans ces pays.⁹

L'avenir des Etats d'Afrique du Nord dépend d'un certain nombre de variables difficiles à quantifier, y compris la tendance des cours de l'énergie. Des pays exportateurs de pétrole comme l'Algérie, la Libye et le Soudan vont être touchés très différemment par comparaison avec des pays importateurs comme le Maroc et la Tunisie. Etant donné que le plus gros des réserves pétrolières connues se trouve au Proche-Orient, que cette région est proche de l'Afrique du Nord et qu'elle est instable, les cours du pétrole sont sujets à des variations soudaines et imprévisibles. Beaucoup va dépendre des événements qui vont se dérouler dans une zone géopolitique en proie aux violences qui comprend la Syrie, le Liban, Israël et l'Iran. Les projets d'exploitation d'énormes gisements de gaz de schiste à l'aide de la fracturation hydraulique, et notamment aux Etats-Unis, va avoir une influence appréciable sur les cours du pétrole, quoique ce type de développement trouve souvent sa motivation économique dans des prévisions de stabilité à un niveau relativement élevé des cours du pétrole.

Les gouvernements d'Afrique du Nord se trouvent en position de devoir s'attaquer aux causes profondes de l'agitation sociale et politique s'ils veulent répondre aux attentes légitimes et extrêmement populaires du court terme, et ce tout en fournissant au citoyen de véritables choix démocratiques à plus long terme.¹⁰ Il est évident que les prévisions de croissance économique seront révisées en baisse si la situation politique et économique ne se stabilise pas dans un avenir proche.

L'instauration d'un cadre plus ouvert et plus concurrentiel pour les affaires, et notamment pour les petites entreprises, ainsi que des conditions d'accès plus égalitaires aux possibilités de financement, d'emploi et d'affaires, semblent constituer les éléments essentiels d'une croissance soutenue et plus inclusive dans toute l'Afrique du Nord. Comment peut-on y parvenir dans le climat qui est actuellement celui de l'économie mondiale, voilà qui reste à voir. Les nouveaux gouvernements de la région, même s'ils réussissent à survivre aux vagues continues de protestations, sont peu susceptibles de faire leurs des solutions innovantes et révolutionnaires, surtout si elles doivent tenir à l'écart les capitaux d'investisseurs de moins en moins portés sur des projets combinant des risques élevés à des rendements

incertains.¹¹ L'investissement direct étranger en provenance de riches Etats du Golfe et de Chine prend une importance de plus en plus marquée. Une bonne part de cet investissement va se diriger vers le bâtiment et l'immobilier haut de gamme, bien que les Chinois aient aussi aidé à construire en Algérie des logements subventionnés par l'Etat. Vu l'histoire récente de la modernisation urbaine dans le Golfe et en Chine, il semble peu vraisemblable que des investissements supplémentaires de ces pays aillent soutenir des modèles traditionnels ou indigènes d'aménagement urbain.

On a spéculé ces derniers temps sur une intégration plus poussée des économies méditerranéennes. Pour le moment, la perspective d'adhésion de certains pays d'Afrique du Nord à l'Union européenne semble s'éloigner de plus en plus. Il apparaît, au mieux, que la crise de la zone euro pourrait encourager la mise en place d'accords d'association politico-économique à divers niveaux au titre de la Politique européenne de voisinage, entre autres dispositifs en vigueur, plus qu'une forme ou une autre d'adhésion. L'incidence des crises économiques et budgétaires en Europe méridionale va vraisemblablement se faire sentir encore plusieurs années, ce qui soulève une autre question, celle de savoir si des relations plus étroites pourraient s'instaurer entre les pays d'Afrique du Nord eux-mêmes. La collaboration sur les questions liées au changement climatique apparaît comme un impératif essentiel, sinon à l'échelle du monde, du moins à celle de tout le pourtour méditerranéen. Les avantages d'une telle coopération sont plus visibles et plus faciles à partager que la mise en place de blocs commerciaux, quoique ces derniers puissent faire leur apparition au cas où certaines parties du monde se croient obligées de revenir à des pratiques ouvertement protectionnistes en matière d'échanges commerciaux.

La présence de plusieurs millions de musulmans en Europe occidentale, et leurs liens permanents avec les luttes idéologiques dans leur pays d'origine au moins spirituelle sinon physique, rendent encore plus complexe toute tentative de prévoir les suites à la situation actuelle.

Le Printemps arabe: Un espace politique ouvert pour reformer la ville?

A bien des égards, le Printemps arabe de 2011 (voir Encadré 1.3) aura été la dernière d'une série de protestations populaires contre l'exclusion sociale et politique de la part des citoyens d'Afrique du Nord. Ces événements antérieurs avaient permis à certains éléments, parmi les syndicats et les étudiants, d'accumuler l'expérience et les talents d'organisation qui ont pu être remobilisés lorsque la dynamique des manifestations a amené des foules largement composées de jeunes à exiger un changement de régime, notamment en Tunisie et en Egypte.¹² La chute des gouvernements en place dans ces deux pays et en Libye a débouché sur des turbulences politiques, sociales et économiques plus prolongées que ne l'avaient prévu ceux qui saluaient le Printemps arabe. Alors que de nouveaux gouvernements cherchaient à mettre en place d'autres cadres constitutionnels, ils se sont trouvés confrontés à des intérêts politiques et économiques très solidement établis. Les nouveaux gouvernants se sont aussi trouvés aux prises avec des partis d'opposition et des rivaux politiques qui estimaient que leurs préoccupations propres n'étaient pas prises en compte dans les trains de réformes. Cela s'est manifesté par la persistance de l'agitation dans les villes de Libye, de Tunisie et d'Egypte, pour déboucher dans ce



▲ Un manifestant égyptien reconnaît l'influence de la révolution tunisienne sur celle de son pays. Le Printemps arabe s'est traduit par des turbulences prolongées dans toute la région. ©Sherif9282. Licence (transposée) Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0.

dernier pays sur la reprise du pouvoir par l'armée en août 2013.¹³

Des manifestations de plus en plus violentes continuent alors que des gouvernants nouveaux et dénués d'expérience sont aux prises avec des choix difficiles en matière de politiques publiques. La lenteur des réformes et la concentration persistante du pouvoir politique et économique dans les mains des élites établies a conduit à de nouvelles manifestations de la part des syndicats, mettant au jour l'impatience du public face à l'absence d'évolution positive dans les conditions de vie, et mettant aussi en relief l'importance politique de l'opinion publique dans les villes. Dans les quartiers les plus pauvres de Marrakech, on a assisté aussi à des flambées de violence répétées pour protester contre le coût élevé de l'électricité.¹⁴ Les nouveaux gouvernements cherchent à faire redémarrer l'économie tout en satisfaisant dans le même temps les exigences populaires du moment qui, pour la plupart, traduisent des attentes très intenses assorties de calendriers on ne peut moins réalistes. Ces attentes revêtent une urgence toute particulière s'agissant du chômage massif des jeunes, de l'accès à un habitat d'un coût abordable et aux services collectifs urbains, ou des mesures à prendre contre une corruption invétérée.¹⁵

Le reste du monde commence, lentement, à mieux comprendre les événements qui se déroulent dans toute l'Afrique du Nord. Leurs effets multiples et de vaste portée peuvent avoir les conséquences les plus diverses pour les zones urbaines. La demande, formulée dès le début par la jeunesse des villes, qui semblait porter sur une certaine ouverture démocratique a-t-elle ouvert la voie à un débat véritable concernant la configuration la meilleure pour le développement et l'aménagement urbains en Afrique du Nord? Les manifestations de rue, avec souvent des conséquences spectaculaires pour les dirigeants en place, ont-elles suscité un environnement où les préoccupations de la population concernant les conditions de vie en ville vont être sérieusement prises en compte par les nouveaux dirigeants?

Certains commentateurs, familiers de la politique en Afrique du Nord et au Proche-Orient, avertissent que les courants d'opinion récemment libérés sont plus susceptibles de favoriser des éléments essentiellement non démocratiques, y compris l'apparition soudaine dans la vie publique de partis islamistes hier réprimés.¹⁶ L'Algérie a beau avoir échappé aux manifestations les plus violentes en faveur de la démocratisation, les menaces sur sa sécurité sont avérées dans le Sud du pays et de la part de groupes de militants islamistes établis dans des Etats voisins au Sahel. L'Égypte et la Tunisie ont déjà connu des réactions de rejet contre l'imposition de règles plus strictes issues de l'Islam, bien que, dans le cas de la première, cela ne semble guère devoir prélude à une transition plus facile vers un ordre démocratique.¹⁷

Quoi que réserve l'avenir, les villes d'Afrique du Nord, avec leurs mosquées, leurs universités, leurs commerces et entreprises, leurs syndicats et leurs moyens d'information, sont vouées à jouer un rôle crucial dans ce qui va demeurer un débat souvent rudimentaire. Les révoltes des campagnes ont assurément joué leur rôle dans l'évolution historique, mais de nos jours les enjeux du pouvoir et de l'influence se disputent en milieu urbain. L'exception en la matière pourrait être le Soudan, dans la mesure où l'opposition à l'état actuel des choses y tire une bonne partie de sa force des zones frontalières du pays – même si l'objectif stratégique des diverses factions rebelles reste de saisir le pouvoir à Khartoum, comme première étape d'une nouvelle structure susceptible de diluer la puissance de la capitale. Toutefois, les récentes et violentes manifestations contre la suppression des subventions au carburant, bien qu'elles aient commencé dans la petite ville de Wad Medani dans le centre du pays, se sont rapidement propagées jusqu'à Khartoum et sa ville jumelle d'Omdurman. Ces manifestations devraient être considérées comme signalant un fort besoin de dialogue politique.

Même si la misère et le dénuement peuvent être plus prononcés en campagne, c'est dans les villes d'Afrique du Nord que les inégalités sont le plus prononcées. Les capitales abritent le gouvernement et l'administration centrale de systèmes fortement centralisés. Les villes abritent aussi des entreprises commerciales et accueillent des millions d'habitants dans des établissements informels dépourvus de services collectifs. C'est l'alliance puissante des frustrations de jeunes des classes moyennes et de celles des citadins pauvres qui a nourri les soulèvements politiques de 2011.¹⁸ Il n'y avait rien d'essentiellement neuf dans les protestations qui ont renversé les gouvernements d'Égypte et de Tunisie. La Libye aura été l'exception : manifestations, grèves et émeutes à propos de l'alimentation y étaient devenues de plus en plus courantes depuis 10 ans, alors que se défaisait lentement, et surtout dans les pays dénués des vastes ressources liées aux hydrocarbures, le pacte tacite entre gouvernants et gouvernés, où la satisfaction des principaux besoins se faisait au prix du consentement.

A la fin de 2012, nombreux étaient les indices montrant que la bataille pour la configuration de la transition politique dans une bonne part de l'Afrique du Nord était encore loin d'être gagnée par un bord ou un autre. La chute de dirigeants autoritaires avait ouvert l'espace public à un débat idéologique qui restait chaotique et qui se traduisait par une lutte pour la maîtrise de la rue dans les grandes villes. Le renversement de quelques autocrates peut bien avoir apporté la promesse d'une période de renouveau – et avec elle la possibilité de réexaminer et de reconfigurer l'espace politique de manière plus démocratique – le débat reste encore trop violent pour garantir que

les voix de la raison puissent être entendues de manière équitable s'agissant de l'avenir existentiel des villes d'Afrique du Nord. Même si les problématiques de l'urbanisme et du développement durable se trouvent au cœur de bien des protestations populaires, elles n'en ressortissent pas moins à un niveau de débat trop élevé pour mobiliser les masses. Cela va vraisemblablement être le cas jusqu'à ce que des programmes politiques puissent être définis de manière cohérente et faire l'objet d'une vaste consultation avec tous ceux à qui ils sont destinés. La politique se préoccupe toujours de pouvoir, soit dans une large mesure, soit exclusivement comme c'est pour le moment le cas dans une bonne partie de l'Afrique du Nord – et jusqu'à ce que ces conflits donnent des signes de solution, la réflexion sur ce que pourrait être une réforme des villes dans le sens du développement durable va vraisemblablement devoir attendre.

Le rôle économique des villes

Les grandes villes jouent un rôle de premier plan dans la vie publique comme dans l'économie de l'Afrique du Nord. Même lorsque prédominent les hydrocarbures, il faut garder à l'esprit que ces ressources ne sont pas inépuisables et que la mutation de l'économie va comporter des transformations énormes dans le rôle qui va être celui des villes. Le Maroc et la Tunisie, par exemple, ont eu la sagesse de faire passer leur priorité de l'agriculture à l'industrie et aux services, notamment le tourisme, en renforçant le rôle de la ville dans leur économie. L'Algérie a elle aussi lancé un projet de développement du tourisme sur 15 ans, en partie pour attirer les visiteurs et les investisseurs dans ses villes. Là comme ailleurs dans la sous-région, on réhabilite les anciennes médinas (voir Encadré 2.1), que l'on avait longtemps laissées se délabrer.

Le plus gros de l'activité économique en Afrique du Nord se concentre dans quelques villes, notamment sur le littoral, mais les récents bouleversements ont attiré l'attention sur les besoins des villes secondaires, celles où le Printemps arabe a trouvé une bonne part de son ferment.²⁰ Le gouvernement tunisien est parfaitement conscient de l'asymétrie dans le développement des villes primaires et secondaires, et ce sont ces dernières que privilégient ses interventions en priorité. En Algérie aussi, on essaie de transférer une partie de l'activité économique vers les villes de moins grande importance. En Égypte, le nouveau gouvernement a lui aussi mis en avant le besoin d'un développement économique mieux réparti géographiquement, en accordant davantage d'attention aux villes secondaires.²¹

Le Maroc est le seul pays d'Afrique du Nord où la capitale administrative, Rabat-Salé, n'est en position dominante ni démographiquement ni économiquement, rôle qui revient à Casablanca. La plupart des zones urbaines du Maroc se sont étendues à un rythme relativement lent, l'expansion la plus rapide se produisant à proximité des agglomérations existantes et le long des côtes, notamment des grandes voies de communication. Les zones urbanisées autour d'Agadir et de Casablanca se sont développées rapidement, comme d'autres zones urbaines dans les provinces côtières. La plupart des activités économiques et de la richesse du Maroc sont concentrées dans le Grand Casablanca. C'est là, ainsi qu'à Rabat-Salé et à Tanger, que le pays produit 80 pour cent de ses biens et services, en procurant 75 pour cent de tout l'emploi urbain mais en n'abritant que 10 pour cent de la population du pays.²²

En Algérie, la majeure partie de l'expansion urbaine a été le fait des

ENCADRÉ 2.1: L'INITIATIVE MÉDINAS 2030



▲ Bab Mansour, Meknès (Maroc). Ancienne capitale, la ville est un site classé par l'UNESCO au Patrimoine mondial. ©Karol Kozłowski/Shutterstock.

L'Initiative Médinas 2030 a été lancée par la Banque européenne d'investissement en coopération avec d'autres organisations internationales, le milieu associatif urbain et divers experts. Dans la ville arabe historique, la medina ("ville", en arabe) – souvent moquée par le colonisateur sous le sobriquet de "quartier indigène" – remplissait un rôle bien déterminé dans la vie sociale et religieuse des populations. L'initiative cherche à faire comprendre aux responsables publics le besoin de réhabiliter les centres-villes historiques dans le cadre d'une approche intégrée de la gouvernance, de la rénovation urbaine et de la planification spatiale, sociale et économique.

L'imitation des styles étrangers, qu'il s'agisse de l'architecture ou de l'urbanisme, a prédominé dans la ville arabe au cours du siècle passé et la rivalité avec les formes islamiques traditionnelles est en partie responsable du chaos qu'est le milieu urbain en Afrique du Nord et au-delà. La confusion esthétique et sociale qui en résulte se manifeste à travers les dilemmes sociaux et idéologiques qui caractérisent les rapports de l'Islam avec la modernité. Pendant

la majeure partie du siècle écoulé, la morphologie dense de la ville arabe traditionnelle est devenue étroitement associée à l'arriération et l'opposition au progrès.¹⁹ Cela a débouché sur l'acception souvent aveugle des modèles urbanistiques modernistes, avec un étalement facilité par l'apparente absence de limite qu'offraient des arrière-pays déserts. Dans la dernière décennie du 20^e siècle, les centres-villes s'étaient de plus en plus dépeuplés, les couches aisées cherchant à échapper aux embarras de la circulation et à la pollution atmosphérique. S'en est suivi un mouvement perpétuel de détérioration sociale et économique, et tout particulièrement dans les cœurs historiques des villes du Maghreb.

Au début du 21^e siècle, la densification des villes est apparue comme un nouveau paradigme pour l'urbanisme, susceptible de déboucher sur un développement durable à faible teneur en carbone dans un milieu plus inclusif et plus équitable. Il semble qu'il faille attendre encore longtemps avant que ce genre d'idées s'implante dans les pays arabes, et pour le moment c'est à des initiatives privées que l'on doit des configurations plus

compactes, plutôt qu'à une planification à grande échelle. Tandis que certains ne veulent voir dans les médinas que des établissements informels, on trouve aussi des quartiers urbains denses et polyvalents.

Les consultations menées à l'échelle locale sur l'Initiative ont amplement démontré que celle-ci, pour être "durable", doit privilégier les besoins des habitants tout en prenant en compte le logement, le développement économique local et la préservation du patrimoine historique. On s'attend que les démarches de revitalisation des cœurs historiques des villes arabes avec les activités économiques traditionnelles connexes encouragent le tourisme, créent des emplois et ravivent le sentiment de fierté que peut inspirer le legs de l'histoire. Le projet a retenu 16 médinas pour un examen plus poussé, même si ce nombre n'est pas définitif. Elles se trouvent en Egypte (Le Caire), au Maroc (Casablanca, Fès, Meknès, Tétouan), et en Tunisie (Kairouan, Sfax, Sousse, Tunis), celle de Meknès ayant été désignée pour le projet-pilote.

Sources: Center for Mediterranean Integration (2010), *Medinas 2030: Rehabilitation of Historic City Centres, Marseille*; (Seyyed Hossein Nasr, (2010) *Islam in the Modern World: Challenged by the West, Threatened by Fundamentalism, Keeping Faith with Tradition*, Harper One, New York, pp 227-241)



▲ Constantine, troisième ville d'Algérie, avec ses multiples sites d'importance historique, est connue comme la « Cité des ponts » en raison de ceux, pittoresques, reliant les montagnes qui la bordent. ©Pichugin Dmitry/Shutterstock.

habitants plus fortunés qui se sont déplacés vers la périphérie au fur et à mesure que s'élargissait le parc de voitures particulières.²³ L'économie du pays dépend presque entièrement des hydrocarbures, dont l'effet multiplicateur direct sur le reste de l'activité et sur la création d'emplois est très limité. Le reste de l'activité est concentré à Alger, mais certains schémas d'aménagement régional cherchent à le développer en dehors de la capitale afin d'alléger la pression à laquelle elle est soumise.²⁴

En Tunisie, les zones urbaines où l'expansion a été la plus forte se sont concentrées sur la côte à proximité de Sousse et de Tunis.²⁵ Pôle économique majeur, et notamment industriel, du pays, la capitale en produisait un quart de la richesse en 2002 et concentrait 69 pour cent de l'emploi, surtout dans les services. La levée de la censure sur l'information suite à la chute du président Ben Ali a mis au jour de manière crue les déséquilibres régionaux qui caractérisent le développement économique et social du pays. Les nouveaux gouvernants ont réaffirmé la priorité accordée au développement économique dans l'intérieur des terres, avec la création d'emplois dans des régions qui, traditionnellement, ont exporté de la main d'œuvre. Au titre de la stratégie d'industrialisation retenue pour 2006-2016, les activités privées et autres tournées vers l'exportation commencent à se regrouper autour de pôles spécialisés comme Sfax et Sousse,²⁶ avec la coopération du secteur privé.

La Libye est le pays dont la population est la plus urbanisée de toute la sous-région, puisque près de 40 pour cent en est concentrée autour des pôles rivaux de Tripoli et Benghazi, chacune d'elles disposant depuis toujours de son propre arrière-pays, la Tripolitaine et la Cyrénaïque.²⁷ Après la prise du pouvoir par le colonel Mouammar Kadhafi en 1969, le centre politique du pays s'est progressivement déplacé vers Tripoli, bien que la majeure partie du pétrole se trouve en Cyrénaïque. Pendant toutes ces années, la Libye a limité autant que possible son ouverture à l'économie mondiale et autres influences extérieures. Elle n'en a pas moins été affectée par la baisse des cours des matières premières et du pétrole.

En Egypte, Le Caire et Alexandrie dominent l'économie, avec 57 pour cent du secteur manufacturier concentré dans la métropole

cairote et 22,5 pour cent dans la seconde ville du pays – son principal port. Des villes comme Damiette, Port-Saïd et Suez produisent des textiles, du mobilier, des produits chimiques et des produits minéraux non-métalliques.²⁸

Au Soudan, la capitale, Khartoum et ses élites politiques et économiques ont dominé le pays depuis la fin du 19^e siècle. Depuis l'indépendance en 1956, les autorités se sont beaucoup dépensées pour contenir les rébellions à la périphérie du pays.

Le Soudan du Sud, qui a Djouba pour capitale, est devenu indépendant en 2011 et détient désormais 75 pour cent des réserves de pétrole du Soudan. Jointe à l'incapacité des deux capitales à s'entendre sur un certain nombre de problèmes (dont les exportations de pétrole du Sud à partir de Port-Soudan sur la mer Rouge), cette situation s'est avérée catastrophique pour les deux pays. Cela s'est traduit à Khartoum par de sérieuses réductions budgétaires qui ne font rien pour rendre le gouvernement populaire auprès du citoyen, notamment dans les villes.

En réaction aux pressions résultant de l'exode rural, les villes d'Afrique du Nord ont mis en place des programmes d'habitat destiné aux foyers à bas revenu ; d'autres favorisent l'octroi de titres de propriété foncière en bonne et due forme ainsi que l'élimination des taudis et bidonvilles (voir Section 2.4). D'une manière générale, les zones urbaines d'Afrique du Nord se caractérisent par des revenus plus élevés, par l'accès aux soins de santé et à une instruction rudimentaire, ainsi que par une moindre proportion de pauvres. L'avènement d'intermédiaires stratégiques qui se concentrent sur les liens entre campagne et ville s'impose d'urgence. Mais il est tout aussi important de relier l'activité des grandes métropoles et des capitales à celle des villes secondaires. Des services et dispositifs spécialisés doivent se mettre en place pour distribuer la croissance économique de manière moins asymétrique entre les villes et régions d'Afrique du Nord. Il faut pour cela examiner de quelle façon la spécialisation fonctionnelle de ces villes peut s'orienter pour leur conférer le meilleur degré possible de résistance aux chocs extérieurs tout en les laissant capables de s'adapter et, donc, de se développer de manière « durable ».

2.3

Les défis sociaux et environnementaux



▲ Les ruelles de Khan Al-Khalili, quartier «islamique» du Caire populaire auprès des touristes mais surpeuplé et mal équipé. ©Teun Voeten/Panos Pictures

L'inégalité socioéconomique

Les taux d'urbanisation élevés de la population d'Afrique du Nord remontent aux années 1930, mais une accélération s'est fait sentir à partir des années 1950. Les politiques de développement mises en place la décennie suivante ont conduit à un exode des populations rurales délaissées vers les centres industriels urbains. Toutefois, depuis la fin des années 1970, les politiques économiques plus larges qui ont orienté les stratégies de développement et d'aménagement régional, national et local se sont beaucoup ressenties des conditions posées à leurs crédits par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Les réformes favorables à la loi du marché qui en ont résulté ont stimulé la croissance économique dans toute la sous-région, mais elles ont aussi accentué les inégalités et la marginalisation socio-économiques. Les inégalités structurelles s'en sont trouvées exacerbées et confortées, surtout en milieu urbain.²⁹ Sauf à prendre ce type de problématique

en ligne de compte, il va être encore plus difficile de rallier le soutien populaire à celles des réformes qui pourront s'avérer douloureuses ou difficiles à court terme.

Les recherches fiables sur l'inégalité en Afrique du Nord sont rares, pour le moment, même si certaines données partielles sont disponibles concernant l'Égypte, le Maroc et la Tunisie (Tableau 2.4). La région arabe dans son intégralité manque toujours des micro-données qui permettraient l'analyse historique et actuelle indispensable pour la compréhension des causes et déterminants de l'inégalité. L'évasion fiscale est courante chez les plus riches, ce qui cause des distorsions dans les statistiques officielles, tandis que de l'autre côté l'économie informelle est difficile à mesurer sans de vastes enquêtes de ménages. Toutefois, les données disponibles suggèrent que la sous-région présente une inégalité modérément prononcée s'agissant de la dépense des ménages par comparaison avec d'autres parties du monde.³⁰ Rien ou presque n'indique que cette situation d'inégalité s'est notablement

TABLEAU 2.4: INDICATEURS DE PAUVRETÉ ET DE DISTRIBUTION DES REVENUS

Pays	Population sous le seuil national de pauvreté (%)			Population sous le seuil international de pauvreté (%)			Coefficient Gini (distribution du revenu)		Part dans la consommation %		
	Année	Rurale	Urbaine	Totale	Year	Sous 1 dollar/jour	Sous 2 dollars/jour	Année	Coeff.	Plus bas 10%	Plus haut 10%
Algérie	2000	15.0	2000	0.9	...	2000	0.353	2.8	26.9
Egypte	1999-2000	16.7	2005	2.0	43.9	2005	0.321	3.9	27.7
Libye	2000-2005	14.0
Maroc	1999	27.2	12.0	19.0	2007	2.5	14.3	2007	0.409	2.7	33.2
Soudan
Tunisie	2005	3.8	2000	2.6	6.6	2000	0.408	2.4	31.6

Sources: African Development Bank (2012); African Economic Outlook 2012

modifiée au cours des 30 dernières années.

Même si l'on pouvait vraiment se fier à ces données et si elles pouvaient se comparer d'une année ou d'un pays à l'autre, elles resteraient sujettes aux limites inhérentes aux coefficients Gini comme mesure de l'inégalité (du revenu ou de la consommation).³¹ Ces chiffres ne prennent tout simplement pas en compte certains autres éléments comme les perceptions de l'inégalité « horizontale » ou l'inégalité des chances, qui sont étroitement associées à des conceptions de l'équité qui ne sont pas sans résonances politiques. Les pays et zones urbaines où la sphère informelle est très importante ne se prêtent guère à des mesures précises.³² Outre la difficulté qu'il y a à les calculer avec précision, les coefficients Gini sont, de toute évidence, une mesure trop sommaire pour pouvoir prendre en compte la gamme entière des inégalités de développement.

L'accès aux données les plus actuelles est difficile puisque les dernières enquêtes remontent à 2003 en Tunisie, à 2007 au Maroc et à 2008 en Egypte. Il n'existe aucune enquête nationale en Algérie, en Libye ni au Soudan, et les statistiques par ville manquent dans toute la sous-région.³³ Une approche sophistiquée et comparative des multiples facettes de la pauvreté et du développement a été tentée sous la forme de l'Indice de pauvreté multidimensionnelle, qui comporte trois dimensions et 10 indicateurs. Un individu est considéré comme atteint de pauvreté multidimensionnelle s'il est privé d'un tiers au moins de ces dimensions. L'indice est particulièrement utile pour les analystes et les responsables des politiques publiques, puisqu'il éclaire les composantes relatives de la pauvreté ainsi que les interrelations entre les diverses privations, ce qui permet de se représenter les différents modèles de pauvreté d'un pays à l'autre, y compris la fracture ville-campagne.³⁴

Sauf à remédier à la pénurie de données historiques et à en améliorer la collecte, l'élaboration des politiques publiques de développement et d'aménagement urbains va rester difficile en Afrique du Nord.³⁵ Comme on pourrait s'y attendre, les travaux sur l'Egypte, le Maroc et la Tunisie montrent que la pauvreté multidimensionnelle est beaucoup plus répandue en campagne qu'en ville.³⁶ Le plus intéressant, toutefois, est la manière dont les composantes de la pauvreté diffèrent en valeur relative et en intensité d'un pays à l'autre.

Le changement climatique

D'après les projections climatiques pour l'Afrique du Nord jusqu'en 2030, les températures devraient continuer à augmenter pendant le reste du siècle en cours. Il est probable qu'elles vont dépasser la moyenne mondiale. La Méditerranée a donc été classée parmi les « points chauds », c'est-à-dire une région très réactive aux effets du changement climatique. Les caractéristiques écologiques et socioéconomiques de l'Afrique du Nord la rendent particulièrement vulnérable, puisque le changement climatique va exacerber la désertification en cours et le stress hydrique.³⁷ Les simulations montrent que le changement climatique va se traduire en Afrique du Nord par une baisse générale de la pluviosité, d'une ampleur médiane de 12 pour cent dans les régions côtières.³⁸ Cette tendance de fond va toutefois être marquée par des variations saisonnières à travers la sous-région. La croissance démographique et celle de la population urbaine va se combiner au développement économique pour mettre les réserves d'eau sous pression, avec la baisse de sa qualité et des intrusions de sel dans les aquifères des régions côtières, d'où des difficultés d'approvisionnement en eau douce en ville comme en campagne, et des risques pour cette activité économiquement importante qu'est le tourisme.³⁹ Le manque de données historiques rend difficile toute estimation précise de l'importance et de l'incidence de la hausse du niveau des mers, mais on s'attend à des inondations plus fréquentes et plus graves, avec des conséquences surtout pour les villes côtières, où la population et l'activité économique sont particulièrement denses.⁴⁰

Les projections concernant les effets du climat sur la productivité agricole diffèrent en fonction des chaînes causales et des cultures retenues mais, si l'on y ajoute le stress hydrique, elles laissent prévoir une réduction d'ensemble des productions nationales, et des besoins d'importation supplémentaires pour alimenter les populations urbaines. Voilà qui est d'une importance particulière en Afrique du Nord, où le renchérissement des produits alimentaires a provoqué des émeutes en 2008 et 2011. Du coup, les subventions alimentaires exercent désormais des pressions non négligeables sur les budgets publics, et ce qui peut avoir relativement peu d'importance pour un pays pétrolier comme l'Algérie en a davantage pour le Maroc, par



▲ Les Tunisiens manifestent contre la hausse des prix alimentaires en 2011. © Magharebia. Licence générique Creative Commons attribution 2.0.

exemple, où ces subventions équivalent à 0.7 pour cent du PIB.⁴¹

Il est aussi possible que les taux d'urbanisation de la population d'Afrique du Nord, aujourd'hui relativement lents, se mettent à réaccélérer sous l'effet du changement climatique, ce qui peut aussi bien provoquer l'exode rural qu'une vague d'immigration en provenance d'autres pays d'Afrique.⁴²

Le stress hydrique

Aujourd'hui, les pays d'Afrique du Nord font baisser leurs réserves d'eau dans des conditions qui ne sauraient durer longtemps. C'est dès avant 2025 que la demande va dépasser l'offre tellurique maximum économiquement utilisable. A cette date, des régimes de pluies plus concentrés se seront combinés à l'érosion pour envaser les lacs de barrage et réduire leur capacité, sans compter la perturbation du débit des cours d'eau, la réduction des débouchés naturels des nappes phréatiques et la salinité accrue des aquifères côtiers. On s'attend à une diminution de 10 à 15 pour cent de la ressource en Algérie et au Maroc, mais de 28 pour cent d'ici 2030 en Tunisie dont les réserves souterraines vont être sérieusement affectées.⁴³ En Afrique du Nord, l'eau va avant tout à l'agriculture et la sous-région abrite plus de 40 pour cent des surfaces irriguées de tout le continent et plus de la moitié de ses prélèvements d'eau pour les cultures. Par conséquent, toute baisse prononcée de la pluviosité va se traduire par une baisse de la production agricole en Afrique du Nord. Le changement climatique va aussi raccourcir la période de végétation et réduire le rendement de la plupart des récoltes. Bien des gouvernements de la sous-région vont se trouver face à un choix difficile entre la sécurité de l'approvisionnement en eau et la sécurité alimentaire.⁴⁴

Vers 2025, le changement climatique va probablement avoir en Afrique du Nord une incidence plus marquée sur la sécurité d'approvisionnement en eau que la croissance démographique ou l'urbanisation, avec des conséquences pour la sécurité alimentaire, y compris l'importation de produits de consommation courante (pour l'eau virtuelle), ainsi que sur l'emploi. En Egypte, les rives du Nil sont souvent assez fertiles pour permettre deux ou trois récoltes par an,

alors qu'en Libye l'agriculture dépend largement des pluies, mais dans l'un comme l'autre pays le territoire est désertique à 95 pour cent. L'Algérie ne cultive que trois pour cent de ses terres, même si 25 pour cent de sa population travaille dans le secteur agricole.⁴⁵ Le Maroc produit presque autant qu'il consomme, mais la fréquence accrue des sécheresses exige des importations plus fréquentes de céréales.

Le Maroc entend intégrer les conséquences du changement climatique dans diverses stratégies sectorielles comme la lutte contre la désertification et l'érosion des sols ainsi qu'avec le développement des infrastructures relatives à l'eau. Toutefois, la mise en œuvre de la Charte nationale pour l'environnement et le développement durable a été lente, en raison des énormes besoins financiers qui s'y attachent mais aussi d'une prise de conscience et d'un engagement insuffisants de la part du public.⁴⁶

Les conséquences régionales du changement climatique

Offre d'eau et changement climatique

Face aux pressions qu'exerce le changement climatique sur l'offre d'eau, les gouvernements pourraient croire n'avoir d'autre choix que de détourner de grands cours d'eau, construire de nouveaux barrages ou recourir aux aquifères transfrontaliers. Les grands aquifères fossiles sous le Sahara comprennent notamment celui de l'Erg Oriental (sous l'Algérie et la Tunisie) et celui, non renouvelable, du Grès Nubien sous le Tchad, l'Egypte, la Libye et le Soudan (voir Encadré 2.2). Ce dernier est déjà exploité par la Libye et l'Egypte, et en 2005 un projet a été lancé pour améliorer l'information à son sujet et mettre en place un cadre international juridique et de gestion.⁴⁷

L'Egypte dépend du Nil pour 95 pour cent de ses besoins en eau, ce fleuve et ses affluents coulant à travers 10 pays avant d'entrer en Egypte.⁴⁸ L'Accord sur le Nil de 1959, entre l'Egypte et le Soudan, est désormais inadapté, puisqu'il remonte à une époque où la plupart des autres pays riverains étaient colonisés. Les disputes concernant les droits sur les eaux du Nil constituent donc, au moins en puissance, un défi particulier pour la diplomatie régionale, et le changement

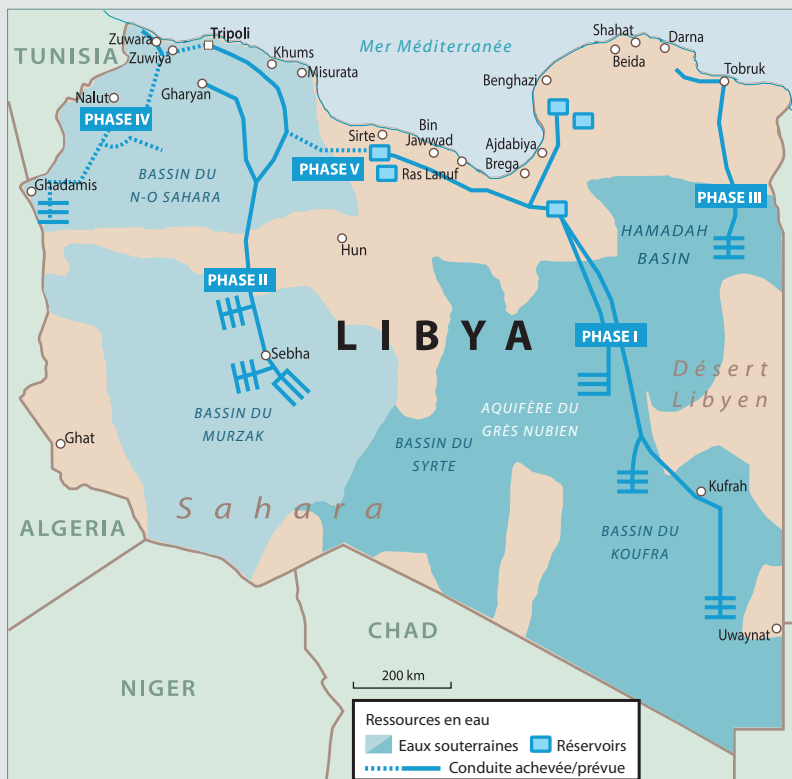
ENCADRÉ 2.2: LA LIBYE ET SA GRANDE RIVIÈRE ARTIFICIELLE

En 1983, la Libye a lancé l'un des plus vastes projets de génie civil jamais entrepris: la Grande Rivière Artificielle (GRA), pour un budget initial de 25 milliards de dollars. Il s'agit d'un vaste réseau de conduites souterraines qui relie les zones côtières de Benghazi, Syrte et Tripoli ainsi que certains projets agricoles, à des aquifères de l'intérieur des terres, surtout celui des Grès Nubiens. Ce système d'aquifères, d'une étendue de 150 000 km³, renferme des eaux déposées durant le dernier âge glaciaire. Vu le climat aride de la région, il s'agit d'une ressource par essence non renouvelable.

La Libye n'a aucune source continue et, pour son eau potable, dépendait précédemment des aquifères côtiers ou de la désalinisation. Ce dernier procédé est extrêmement coûteux, tandis que l'excès des prélèvements d'eau douce des aquifères côtiers a provoqué des infiltrations d'eau de mer qui ont rendu la ressource inutilisable pour l'agriculture comme pour la consommation humaine. C'est dès 1980 que la réserve d'eau locale où s'approvisionnait Benghazi est devenue non potable, et la pénurie plus générale n'a pas permis l'expansion de l'agriculture irriguée qui aurait pu nourrir une population urbaine en expansion dans tout le pays.

Quelque 1 300 puits relevant de la GRA sont reliés par 4 000 km de conduites à cinq réservoirs qui tous les jours fournissent 6,5 millions m³ d'eau douce aux grandes villes côtières. Cette eau revient 10 fois moins cher que celle provenant de la désalinisation. Les experts ne s'accordent pas sur le taux d'épuisement de cette ressource finie et, quoiqu'il en soit, d'après les pouvoirs publics elle pourrait durer 10 siècles, les analyses indépendantes parlent plutôt de 60 à 100 ans. Cela va dépendre aussi, dans une large mesure, de la demande des autres pays établis au-dessus de l'aquifère nubien : Egypte, Soudan et Tchad. Un accord signé en 1992 pour instituer une entité régionale chargée de la gestion de cette ressource partagée est resté pratiquement lettre morte. Les aquifères qui alimentent la GRA incluent le système du bassin de Murzuk, à cheval sur les frontières libyenne, tunisienne et algérienne, et le bassin souterrain de Kufra. L'Algérie et la Tunisie font aussi des prélèvements très importants sur le système aquifère du Nord-Ouest du Sahara.

La première phase de la GRA a commencé en 1984 et visait à transporter tous les jours deux millions m³ sur 1 600 km, jusqu'à Benghazi et Syrte. La deuxième phase comportait une conduite de 1 227 km entre le bassin du Nord-Ouest saharien (ouest du pays) et Tripoli, transportant chaque



Source: MJS- based on data from *The Economist*, 11 March 2011



Source: Jaap Berk/Public Domain

jour 2,5 millions m³. La troisième phase a prolongé la première conduite plus avant dans le désert, ajoutant une capacité de 1,68 million m³. Les deux prochaines phases vont développer le réseau jusqu'à Tobrouk et faire le lien à Syrte entre les systèmes oriental et occidental.

Bien que l'agriculture consomme 80 pour cent de l'eau en Libye et que 65 à 70 pour cent de la capacité de la GRA soit essentielle à la sécurité alimentaire du pays, les richesses tirées du pétrole permettraient de substituer des importations alimentaires plus facilement que dans d'autres pays d'Afrique du Nord. L'eau potable pour les zones urbaines, toutefois, est

une affaire tout-à-fait différente et on s'attend que la consommation urbaine augmente de 10 pour cent tous les cinq ans jusqu'en 2025.

Des retards de construction ont résulté du conflit en Libye, qui a affecté l'exploitation des stations de pompage, détruit des infrastructures et entraîné le bombardement par l'OTAN des fabriques de tuyaux de Brega en juillet 2011. Cela a provoqué de sérieuses perturbations dans la distribution d'eau en milieu urbain, d'où des distributions d'urgence d'eau en bouteille, ce qui a mis en relief le rôle désormais vital de la GRA dans la vie en ville.

climatique ne peut que lui donner un tour plus aigu.⁴⁹

Les divers bassins du Nil ne sont pas tous autant exposés aux risques. Du côté du Nil Oriental (bassins de l'Atbara et du Nil Bleu), une chute de 10 pour cent de la pluviométrie se traduit par une réduction de 31 pour cent du débit lorsque le fleuve arrive à Khartoum. Le Nil Equatorial, qui coule du lac Victoria jusqu'à Jinja (Ouganda), est beaucoup moins vulnérable au changement climatique, et une baisse de 10 pour cent de la pluviosité ne réduit le débit que de quatre pour cent. Le bassin du Bahr-el-Ghazal (le Nil Blanc à Malakal), au Soudan du Sud, est modérément sensible, une baisse de pluviosité de 10 pour cent ne réduisant le débit que de 11 pour cent.⁵⁰ Quant au Nil égyptien, on estime qu'une baisse de pluviosité de 20 pour cent en réduirait le débit de 63 pour cent. Outre la pluviosité, le Nil est extrêmement sensible aux variations de température dont on estime qu'une hausse de 2°C le long de tout son cours réduirait le débit d'ensemble de 88 pour cent. Quels que soient les scénarios, c'est sa partie orientale qui décide du débit de tout le cours du Nil. Sa ressource en eau serait particulièrement compromise si les pays riverains en amont devaient se lancer dans des prélèvements de grande ampleur. Vu l'évolution de ceux-ci – démographique, industrielle, agricole et urbaine – ces prélèvements vont devenir inévitables (l'économie politique du Nil est traitée de manière plus intensive dans le chapitre consacré à l'Afrique de l'Est).⁵¹

Le traitement et la réutilisation des eaux usées sont déjà pratique courante en Egypte, au Maroc et en Tunisie, comme l'est la désalinisation en Egypte et en Libye. La plupart des pays d'Afrique du Nord ont aussi consacré une partie considérable de l'investissement du secteur public à la construction et à l'entretien des infrastructures concernant l'eau.⁵² En Algérie, les projets de gestion de l'eau à court terme privilégient la désalinisation : utilisation optimale, réduction des pertes et réutilisation pour l'irrigation. A plus long terme, de nouveaux réservoirs vont être mis en place et la ressource va être amenée des Hauts Plateaux. En Tunisie, la stratégie vise à augmenter la réutilisation des eaux usées de 50 pour cent pour l'irrigation et à rendre l'agriculture plus efficace, tout en réduisant de 1,3 pour cent par an les volumes d'eau qui lui sont alloués. Au Maroc, le Plan Vert de 2008 avait pour objectif de faire de l'agriculture le principal moteur économique du pays, en augmentant l'investissement privé dans les cultures à haute valeur ajoutée pour 400 000 exploitations, et en apportant un soutien à 600 000-800 000 petits exploitants, l'objectif étant d'améliorer la productivité et de réduire la demande d'eau.⁵³

Les villes côtières et le changement climatique

L'Afrique du Nord est particulièrement vulnérable aux risques associés au changement climatique, et certains éléments donnent à penser que ses villes côtières vont devenir de plus en plus sujettes aux catastrophes liées à des régimes météorologiques instables et extrêmes. L'expansion rapide des villes en Afrique du Nord, avec les concentrations géographiques de populations, de capital matériel et d'activité économique qui en ont résulté, accroissent la vulnérabilité, le risque et la probabilité de pertes découlant de régimes météorologiques extrêmes.⁵⁴ Ce sont ces phénomènes qui, ces dernières décennies, ont alerté les autorités à ce type de danger. En Algérie, en Egypte et au Maroc, les gouvernements ont réagi en élaborant des projets de protection institutionnelle et physique pour

les habitants des peuplements côtiers. Il est évident qu'il leur faudra continuer à observer de près le changement climatique s'ils veulent en atténuer les effets autant qu'il est possible, y compris financièrement (voir Encadré 2.3). Il est néanmoins beaucoup plus facile de faire des projets que de les exécuter, surtout dans des périodes marquées par des désordres politiques très sérieux.⁵⁵

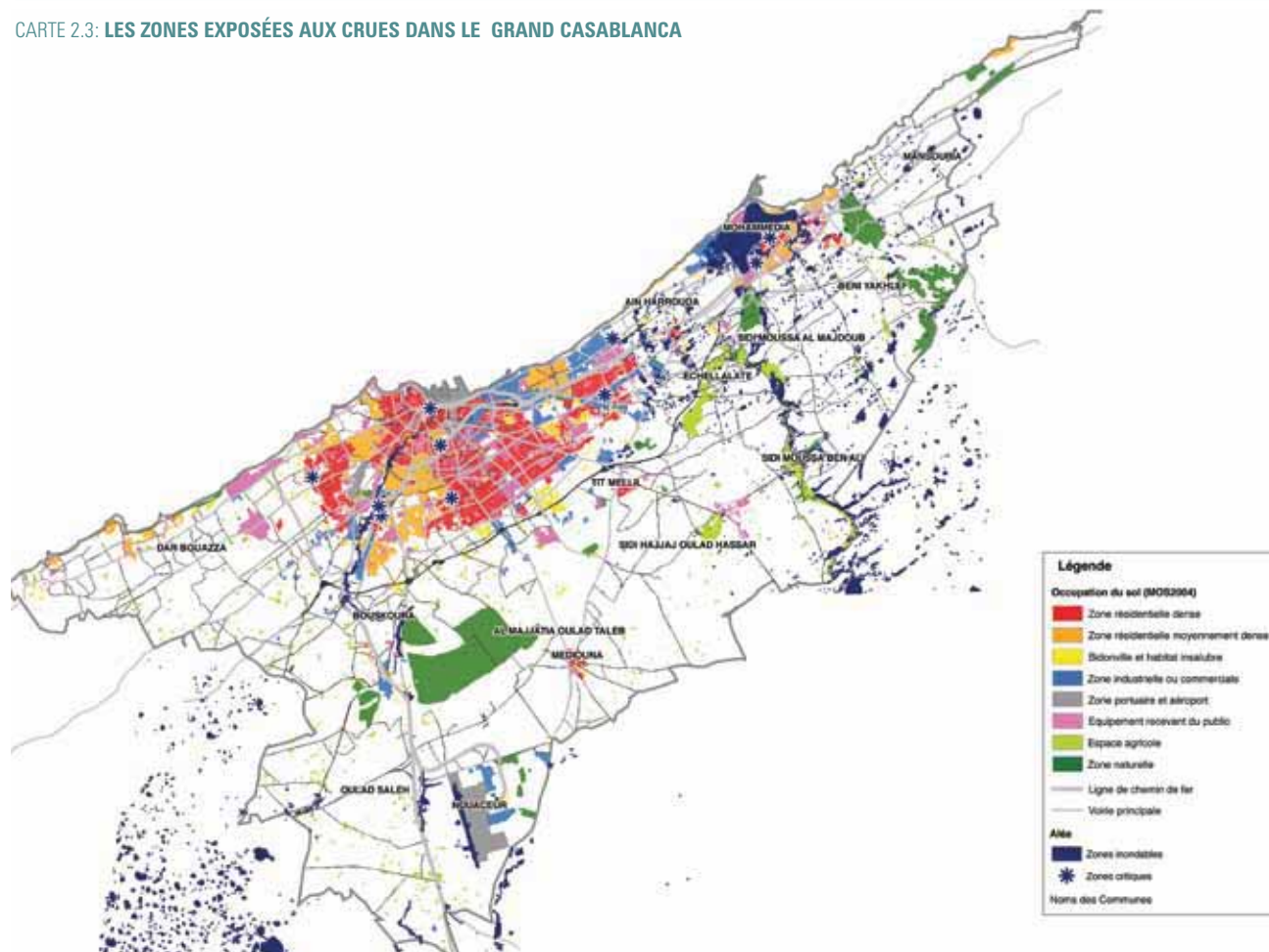
A Alexandrie, l'arrière-pays immédiat est constitué de zones de faible élévation, de lacs et de zones humides dont une bonne partie, se trouvant en-dessous du niveau de la mer, est sujette aux inondations et est régulée par des stations de pompage. On prévoit que d'ici 2030,

CARTE 2.2: L'INCIDENCE DE LA MONTÉE DES MERS SUR LE DELTA DU NIL



Sources: The Sea elevation model has been calculated by Otto Simonett (UNEP/GRID, Arendal and Nairobi) at the beginning of the 1990s. See also <http://blog.mondediplo.net/2008-01-22-Le-delta-du-Nil-menace-par-les-eaux>

CARTE 2.3: LES ZONES EXPOSÉES AUX CRUES DANS LE GRAND CASABLANCA



Source: World Bank / Center for Mediterranean Integration, Egis BCEOM/IAU/BRGM.

la population de la ville aura augmenté de 65 pour cent pour atteindre 6,8 millions. L'expansion va se produire surtout à l'ouest et au sud, les populations les plus pauvres se regroupant le long du rivage ou dans les zones de faible élévation, s'exposant ainsi aux inondations. La construction récente d'une route côtière à plusieurs voies, ainsi que de marinas, ont exacerbé l'érosion du littoral, exposant encore plus la ville aux dégâts des événements météorologiques extrêmes.⁵⁶

D'Alexandrie à Port-Saïd, la bordure côtière du delta du Nil est large et régulière sur 240 km, avec plusieurs ports de pêche et de commerce. De vastes étendues du delta se trouvent en-dessous du niveau de la mer, dont elles se trouvent en partie abritées par des dunes de sable et des constructions. Toute montée du niveau des mers menacerait de vastes parties du delta d'inondations et d'intrusion d'eau salée (voir Carte 2.2), ce qui aurait de sérieuses conséquences humaines et économiques.⁵⁷

Le gouvernement égyptien est bien conscient des risques que le climat et les séismes font peser sur les villes du pays, d'où des réformes administratives comportant la création d'équipes interministérielles jusqu'à l'échelon du cabinet. Il semble, cependant, que cette structure de commandement en cas de catastrophe met trop peu l'accent sur la communication, les alertes et les moyens locaux de réaction.⁵⁸ Les dégâts potentiels cumulés des catastrophes naturelles et des effets du changement climatique à Alexandrie pour la période 2010-2030 sont

estimés à 1.7 milliard de dollars (valeur courante). Un urbanisme bien étudié peut réduire l'incidence des catastrophes et la ville a réagi en lançant la préparation d'un schéma directeur, « Grand Alexandrie 2030 ».⁵⁹

Au Maroc, on s'attend que la population du Grand Casablanca atteigne 5.1 millions d'ici 2030, la surface gagnant jusqu'à 1 000 ha tous les ans. Une bonne partie de cette expansion va se faire dans des zones exposées aux tempêtes et aux inondations, notamment les peuplements spontanés dans des zones protégées pour le captage d'eau (voir Carte 2.3). Ces dernières années, Casablanca a connu des températures plus élevées et un climat plus sec. D'ici 2030, les températures moyennes pourraient monter de 1.3 C, et même si la moyenne des pluies continue à baisser, des chutes fortes et plus fréquentes risquent de noyer des réseaux de drainage déjà surchargés. Suite aux fortes pluies et aux inondations de 2009 et 2010, le gouvernement marocain a réagi en améliorant très sensiblement les dispositifs de préparation aux catastrophes et d'alerte avancée, en intégrant la composante « environnement » dans le Schéma directeur pour 2030.⁶⁰

A Tunis, la population augmente plus lentement que dans bien d'autres villes d'Afrique du Nord, et elle va probablement dépasser tout juste le million d'habitants d'ici 2025 (voir Tableau 2.2). L'augmentation prévue de 25 pour cent des événements

ENCADRÉ 2.3: L'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DU BOUREGREG – PLANIFIER POUR ATTÉNUER LE RISQUE CLIMATIQUE

L'initiative de la vallée du Bouregreg, au Maroc, a été saluée comme un bon exemple de la façon dont on peut planifier pour atténuer le changement climatique avant que des infrastructures ou du bâti soient mis en place. Divers projets d'aménagement conçus au cours du demi-siècle écoulé ont échoué, mais en 2001 le roi Mohammed VI a constitué une équipe pluridisciplinaire pour tracer un plan pour l'estuaire très encaissé de ce fleuve, du barrage Sidi Moulay Ben Abdallah à l'océan Atlantique. L'estuaire du Bouregreg se trouve entre les agglomérations urbaines de Rabat et Salé, dans une zone vulnérable aux inondations, à la submersion marine et aux glissements de terrain, mais des politiques publiques d'utilisation des sols résistantes au climat devraient atténuer ces risques, comme aussi la manière dont est conçu le bâti.

Le projet, l'un des plus vastes jamais entrepris en Afrique du Nord, vise à accueillir 140 000 nouveaux habitants tout en créant 90 000 nouveaux emplois. La construction a commencé en 2006: le fleuve a été dragué, les marais et les rives réhabilités et les remparts historiques restaurés, outre les nouvelles liaisons routière et ferroviaire entre les villes jumelles. Commerce et tourisme vont être stimulés par la construction d'un nouveau port et d'une marina.

Les choses ne sont toutefois pas allées de soi. A Salé en 2008, l'insuffisance de l'indemnisation, suite à l'expropriation de plus de la moitié de la surface du projet, a suscité des résistances et des protestations de la part des propriétaires privés. De plus, nombreux sont ceux qui craignent que la modernisation « haut de gamme » ait des conséquences défavorables pour les populations locales les plus pauvres, qui risquent de trouver trop onéreux l'accès à l'enclave touristique.



Source: Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg (AAVB).



Avec son site de 47 000m² et 27 000m² de surface hors-œuvre, le Grand Théâtre de Rabat (Maroc) va être un haut-lieu culturel. Source: Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg (AAVB).

météorologiques extrêmes d'ici 2030 va y faire passer d'«élevé» à «très élevé» le risque d'inondation. Des systèmes de drainage insuffisants vont, avec l'urbanisation, ajouter aux problèmes d'écoulement dans les zones vulnérable aux inondations, et toute planification sensible au climat va devoir prendre cela en compte. Les dégâts potentiels cumulés des catastrophes naturelles à Tunis entre 2010 et 2030 sont estimés à 1,05 milliard de dollars (valeur 2011), dont quelque 25 pour cent pourraient être dus directement au changement climatique, environ 60 pour cent à la submersion, 14 pour cent aux tempêtes et 26 pour cent à la sismicité.⁶¹ Etant vulnérable aux mouvements tectoniques, à l'affaissement et au changement climatique,⁶² Tunis a élaboré de nouveaux plans d'urgence et prévu des améliorations dans les infrastructures. La Tunisie, toutefois, est dans l'ensemble moins bien préparée que l'Algérie, l'Égypte ou le Maroc, ayant manqué à effectuer les changements voulus, institutionnels et techniques, à la suite des catastrophes antérieures. En outre, il manque une bonne part des données cartographiques nécessaires pour des politiques publiques bien informées.⁶³

Jusqu'à présent, la Tunisie a probablement accordé trop peu d'attention tant à la vulnérabilité alarmante de ses peuplements côtiers qu'au besoin d'octroyer des moyens à l'intérieur des terres afin de remédier aux énormes inégalités structurelles entre régions. L'érosion côtière pose déjà une sérieuse menace le long du golfe de Tunis et, d'ici 2030, ce sont près de 30 km de front de mer urbanisé qui pourraient être mis en péril par l'érosion et la submersion, notamment du fait que l'élévation du niveau des mers endommage les ouvrages de protection.⁶⁴

Le Soudan fait presque exception puisqu'il relève d'un système climatique qui n'a rien à voir avec ceux du Maghreb ou du Machrek. Il est difficile d'évaluer l'incidence relative du changement climatique sur les mouvements de population dans le pays, vu la persistance des conflits.⁶⁵ L'expansion de Khartoum – par un multiple de 250 en surface et de 114 en population – durant le siècle passé est largement redevable aux effets combinés de la sécheresse, de la guerre civile et du déplacement des paysans par l'extension du machinisme agricole.⁶⁶

De toute évidence, le changement climatique a déjà joué un rôle majeur dans les mouvements de population au Soudan, outre sa contribution à l'aggravation des conflits autour des ressources. Nyala, dans l'Etat du Sud-Darfour (ouest du Soudan) a eu à subir des sécheresses intenses. C'est la famine de 1984-1985 qui a, pour la première fois, attiré l'attention du public mondial sur le Darfour, avec ses 100 000 victimes et la dispersion de populations nomades en quête d'eau. La pluviosité dans cet Etat a baissé de 16 à 30 pour cent au cours des 40 dernières années, période qui coïncide avec le réchauffement de l'océan Indien. Entre 1920 et 1984, la pluviosité à Nyala a baissé de 3 mm par an en moyenne.⁶⁷ La désertification

représente un souci majeur pour l'économie rurale du Soudan et sa production alimentaire. Depuis 1930, la zone désertique et semi-désertique a progressé vers le sud de 50 à 200 km. On s'attend à la poursuite de cette tendance, ce qui fait peser une menace sur 25 pour cent des terres agricoles du Soudan tout en réduisant la production alimentaire de 20 pour cent – évolution qu'exacerbent la pression démographique et l'épuisement des terres maigres.⁶⁸ Aux termes de l'Accord de 1959 sur le Nil, le Soudan a le droit d'utiliser 22 pour cent des eaux, mais le pays est depuis longtemps passé de l'état de rareté de l'eau à celui de stress hydrique.⁶⁹

L'énergie

Le sort et la configuration future du secteur de l'énergie – dont l'apport économique est important en Égypte mais vital pour l'Algérie et la Libye – va largement dépendre des tendances des cours du pétrole sur le marché international, sans compter la réorientation de la demande vers les énergies renouvelables. Alors que le secteur des hydrocarbures anticipe une transition progressive du pétrole au gaz naturel, l'Afrique du Nord commence à prendre la mesure de son énorme potentiel en matière d'énergies solaire et éolienne. La source solaire est abondante, comme l'est le potentiel pour adopter les technologies solaires. Les chauffe-eaux à geysers solaires, par exemple, peuvent contribuer de manière importante à l'efficacité énergétique, et il existe un bon potentiel d'ensemble pour la production d'énergies renouvelables éolienne et solaire dans certains pays du Maghreb⁷⁰ (voir Tableau 2.5).

Le potentiel de production d'énergies renouvelables de l'Afrique du Nord est désormais pris en compte dans certains projets ambitieux, y compris l'exportation de courant électrique. Le programme de procédés solaires à concentration (CSP) de la Banque mondiale comporte des projets de production de 20 GW autour de la Méditerranée d'ici 2020, dont la majeure partie en Afrique du Nord. Cela va exiger une coopération renforcée entre des pays dont les liens économiques entre eux sont demeurés sous-développés.⁷¹ Toutefois, cette énergie d'origine CSP sera trop onéreuse pour les marchés locaux et va être exportée vers l'Europe.⁷²

En Égypte, la stratégie énergétique relève du gouvernement national, qui a investi dans un certain nombre d'initiatives «vertes», y compris l'échange de données entre pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. A titre de bénéficiaire du Fonds pour les technologies propres,⁷³ l'Égypte en avril 2011 a annoncé un projet d'investissement de 350 millions de dollars. Il comporte des projets d'énergies renouvelables, dont on espère qu'ils vont satisfaire 20 pour cent des besoins d'énergie du pays d'ici 2020. Cette capacité supplémentaire inclura quelque 7,200 MW fournis par des turbines éoliennes.

TABLEAU 2.5: POTENTIEL DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE ET SOLAIRE – PAYS DU MAGHREB

Source	Potentiel de production (GW)			
	Algérie	Libye	Maroc	Tunisie
Eolienne	20	8	9	4
Solaire	62,600	51,700	7,800	3,900

Source: Booz Allen Report 2009; adapté du Tableau 40 du State of Arab Cities 2012 report.

2.4

Urbanisme et gestion des ressources



▲ L'Algérie noue des partenariats internationaux pour tenir sa promesse de construire 1,2 million d'unités d'habitat avant la fin de 2014.
©Magharebia. Licence générique Creative Commons Attribution 2.0.

La gouvernance urbaine en Afrique du Nord se trouve confrontée aux défis les plus divers. Les villes sont vulnérables, de façon chronique, à l'insécurité alimentaire comme hydrique, ainsi qu'aux fluctuations des cours mondiaux, notamment pour l'alimentation et l'énergie. Les niveaux d'urbanisation sont généralement élevés, avec prédominance des jeunes dans la pyramide des âges, une pauvreté très répandue, des inégalités et le chômage, ainsi (à l'exception du Soudan) que des peuplements côtiers. Des systèmes administratifs bureaucratiques et sur-centralisés renforcent l'importance du copinage politique au détriment d'une gouvernance efficace, contribuant à la mauvaise qualité de l'offre de services collectifs urbains et à la mauvaise gestion des villes. Des politiques urbaines sélectives ont certes réussi à attirer l'investissement étranger, mais elles ont favorisé les milieux d'affaires bien établis et politiquement bien introduits. La construction d'enclaves fermées et de centres commerciaux de style occidental pour les plus aisés a entraîné le déplacement et la fragmentation de certaines populations urbaines et de leurs cultures, enracinant l'inégalité des chances et des

conditions de vie.

La faiblesse de la gouvernance empêche le développement et l'aménagement urbain, puisqu'entre autres carences elle ne prend pas conscience des besoins du public, à moins qu'elle manque à fournir les biens et services publics voulus, notamment aux plus pauvres et aux plus vulnérables.⁷⁴ Dans les villes d'Afrique du Nord, c'est un mélange déroutant de lois et d'influences religieuses et coloniales qui a lourdement pesé sur les régimes fonciers et immobilier. Chevauchements et contradictions dans les règles offrent à des bureaucraties pléthoriques des occasions d'ajouter à leur traitement en exerçant un droit de regard discrétionnaire sur la bonne application, ou non, des textes réglementaires. De manière générale, l'accès à la propriété est un processus fastidieux et difficile, avec passage obligé par des bureaucraties corrompues et procédurières, sans compter la multiplicité des droits et taxes. La valeur élevée des terres dans la sous-région a stimulé la spéculation. Les autorités, de manière ostensible, ont pris des mesures pour prévenir ce phénomène ainsi que l'instabilité des valeurs foncières, mais les droits d'enregistrement n'ont pas suivi

TABLEAU 2.6: SERVICES ET GOUVERNANCE – EVALUATION DANS QUATRE VILLES D'AFRIQUE DU NORD

Services et Gouvernance	Services et gestion / moyenne				
	Très en-dessous	En-dessous	Moyen	Au-dessus	Très au-dessus
Qualité de l'air			Alexandrie Le Caire	Casablanca Tunis	
Energie & CO ₂		Tunis	Alexandrie Le Caire	Casablanca	
Gouvernance de l'environnement			Alexandrie Le Caire Casablanca Tunis		
Utilisation des sols		Alexandrie	Le Caire Tunis	Casablanca	
Assainissement			Alexandrie Le Caire	Casablanca Tunis	
Transport			Alexandrie Casablanca	Le Caire Tunis	
Déchets		Le Caire	Casablanca	Tunis	Alexandrie
Eau		Alexandrie	Le Caire Tunis	Casablanca	
Ensemble			Alexandrie Le Caire		

Source: African Green Cities Index (AGCI 2012, 9)

TABLEAU 2.7: ACCÈS AUX SERVICES – CINQ VILLES D'AFRIQUE DU NORD (% DE LA POPULATION)

Pays	Ville	Année	Eau courante	Egout	Téléphone	Mobile	Electricité
Egypte	Alexandrie	1995	94.2	61.0	--	--	99.8
	Alexandrie	2008	99.4	99.9	61.4	61.9	99.8
	Le Caire	1995	94.8	56.0	--	--	99.0
	Le Caire	2008	99.5	99.9	61.7	52.8	98.9
Maroc	Marrakech	1992	84.0	87.8	--	--	90.4
	Marrakech	2004	88.8	99.7	17.7	--	96.3
	Rabat	1992	86	91.7			83.9
	Rabat	2004	89.7	99.7	69.7		99.0
Soudan*	Khartoum	2007		28.0			

Sources: UN-Habitat (2012) Global Urban Indicators; Table 12;
*HPG Khartoum (2011)

et la prédominance des transactions informelles est restée entière, de sorte que ni les municipalités ni les gouvernements nationaux n'ont pu bénéficier de recettes liées aux droits et impôts fonciers et immobiliers. Cela réduit, par contrecoup, les moyens disponibles pour améliorer les services collectifs. En l'absence de systèmes officiels, on manque de données à jour sur le logement, et une bonne collecte des droits et impôts afférents est donc quasiment impossible. Par conséquent, les recettes municipales risquent d'être insuffisantes, mal collectées et mal gérées, alors même que dans les zones urbaines existantes les valeurs foncières ont doublé tous les trois ans depuis 1970, et même tous les ans dans les zones nouvelles. Les valeurs foncières prohibitives empêchent l'accès des pauvres à la propriété foncière en bonne et due forme, les reléguant aux modes informels d'acquisition foncière.⁷⁵

Il existe un manque préoccupant de données sur l'accès aux services dans les villes d'Afrique du Nord, comme d'ailleurs à l'échelle

nationale. Heureusement, quelques villes ont fait l'objet d'analyses chiffrées, notamment au Maghreb (Tableaux 2.6 et 2.7).⁷⁶

Vu la pénurie de ressources et l'incertitude du climat qui guettent l'Afrique du Nord, la capacité fonctionnelle des municipalités exige une gouvernance décentralisée, le recours aux technologies, et des services collectifs. L'échelle à laquelle s'est faite l'urbanisation, et sa nature même (par exemple, l'intensité de l'étalement des taudis et bidonvilles) donnent à penser que les systèmes très centralisés ne sont pas adaptés du tout, hormis quelques cas particuliers où ils sont tempérés par d'autres à moitié ou entièrement décentralisés. La collecte décentralisée des recettes (c'est-à-dire la décentralisation fiscale au bénéfice des municipalités et autorités urbaines) permet aux municipalités de générer leurs propres recettes, ce qui les met en mesure de décider elles-mêmes de leurs propres trajectoires de développement et d'aménagement.

Taudis et aménagement informel

L'exode rural a pris fin dans la dernière décennie du 20^e siècle, remplacé par les migrations entre villes, celles de taille intermédiaire étant privilégiées. Ces tendances sont allées de pair avec des établissements non planifiés – taudis et peuplements informels.⁷⁷ Durant cette période se sont élaborées des politiques publiques visant à réduire les taudis, et elles ont impliqué des partenariats publics-privés. Grâce à des subventions publiques, on a vu apparaître en Egypte le programme Orascom, au Maroc *Villes sans bidonvilles*, et, en Tunisie, la *Société Nationale Immobilière Tunisienne* (SNIT) et l'*Agence de Réhabilitation et de Rénovation Urbaine* (ARRU).⁷⁸

Au Maroc, le programme a contribué à une chute de 65 pour cent de la population des taudis et bidonvilles entre 1990 et 2010, à l'aide, notamment, de processus consultatifs et participatifs impliquant les habitants. L'Egypte a mis en place elle aussi un organisme chargé de réhabiliter l'habitat spontané ; il a joué le rôle d'intermédiaire stratégique responsable de la gestion des données d'information, de la définition et de la programmation du projet, de l'assistance technique et de la conclusion de partenariats, tout en donnant la priorité aux financements s'appuyant sur le marché foncier. En Tunisie, la SNIT et l'ARRU ont privilégié l'officialisation de l'habitat et de la propriété foncière informelles.

La SNIT et l'ARRU ont collaboré au sein de partenariats public-privé fortement subventionnés, créant du lien entre populations et injectant l'esprit d'entreprise du secteur privé, le tout avec le rôle d'entraînement et l'assistance administrative et technique de l'Etat. Toutefois, il faut s'attendre à ce que les difficultés et les aléas liés à la participation des populations et à la bureaucratie ralentissent les processus dans une certaine mesure. Par conséquent, en dépit des progrès importants qui ont été accomplis, la mise à disposition de logements reste en-deçà des objectifs, et la capacité des partenariats public-privé à produire de l'habitat tous les ans sur une vaste échelle n'est tout simplement toujours pas là. Il pourrait donc être prudent de privilégier le renforcement des capacités pour améliorer la fourniture de logement et la formalisation foncière, la construction et la fourniture de logements, ainsi que la rationalisation des multiples processus auxquels les populations et les aménageurs ont à faire afin de s'en tenir au calendrier propre à chaque projet.

Logement et propriété foncière sont en forte demande en Afrique du Nord, les prix de l'immobilier et les valeurs foncières étant particulièrement élevés. Des systèmes complexes et bureaucratiques de gouvernance se conjuguent pour rendre la propriété foncière formelle plus difficile pour les citoyens pauvres. Par conséquent, les marchés fonciers informels sont florissants dans les villes de la sous-région. Des intermédiaires stratégiques ont été mis en place entre le gouvernement, le public et la société civile afin d'accélérer la formalisation de la

propriété immobilière et foncière et de la fourniture de logements. Les villes d'Afrique du Nord ont réagi à ces pressions avec des dispositifs de péréquation des prix, la coopération entre secteurs public et parapublic et les aménageurs privés, et en utilisant les fonds publics pour exercer un effet de levier pour la mise en place de logements pour revenus mixtes. En outre, des pays comme l'Egypte, le Maroc et la Tunisie ont mis en place des programmes pour formaliser les établissements informels et mettre fin aux conditions de vie lamentables des citoyens pauvres, ce qui semble avoir à l'occasion réussi à infléchir la tendance dans un sens favorable. (Tableau 2.8).

Les gouvernements d'Afrique du Nord ont beau affirmer que les programmes de logement social ont notablement réduit la proportion des établissements informels, l'inégalité persiste et la sphère informelle se retrouve encore partout. Cela reflète, au moins en partie, l'état général de faiblesse des institutions formelles (et informelles) ainsi que le besoin de systèmes de gestion foncière et d'acquisition de l'habitat qui soient exempts de bureaucratie, de népotisme et d'inefficacité.

On a de bonnes raisons de remettre en question l'orthodoxie en vogue concernant les meilleurs moyens d'éliminer taudis et bidonvilles, vu qu'ils incluent une multitude de pratiques dont certaines impliquent de grossières violations des droits humains.⁷⁹ Les affirmations selon lesquelles le nombre des habitants de taudis dans les villes d'Afrique du Nord avaient été réduits de 43 pour cent de 1990 à 2010, avec un succès particulier en Egypte, au Maroc et en Tunisie, reconnaissent qu'il est difficile de se mettre d'accord sur une définition commune du "taudis".⁸⁰ ONU-Habitat définit un taudis ou bidonville comme étant situé en milieu urbain et privé de l'une au moins des aménités suivantes: logement durable de nature permanente qui protège contre les phénomènes météorologiques extrêmes ; un espace de vie suffisant (pas plus de trois personnes pour partager une même pièce); l'accès facile, et à un coût abordable, à des quantités suffisantes d'eau salubre ; l'accès à un assainissement correct sous la forme de toilettes publiques ou privées à partager avec un nombre raisonnable d'usagers ; et la sécurité de l'occupation foncière, pour éviter l'éviction forcée.⁸¹ La formulation complexe de cette définition montre combien il est difficile de se mettre d'accord sur une norme commune, et dans la pratique, toutefois, la réduction ou « l'élimination » des taudis et bidonvilles trop souvent ne protège pas de l'éviction forcée. Il est, toutefois, important de distinguer entre les zones urbaines vétustes et dégradées, d'un part, et les établissements informels, les deux pouvant être considérées comme des sous-catégories de taudis qui exigeraient un traitement différent, surtout si cela s'accompagne de services collectifs de base.⁸²

Comme on pourrait s'y attendre, des données fiables et comparatives, ville par ville, sur les taudis et établissements informels sont difficiles à obtenir dans toute la sous-région. Les données officielles, quant à elles,

TABLEAU 2.8: POPULATION URBAINE VIVANT DANS DES TAUDIS (%)

	1990	1995	2000	2005	2007	2010
Afrique du Nord	34.4	28.3	20.3	13.4	13.4	13.3
Egypte	50.2	39.2	28.1	17.1	17.1	--
Maroc	37.4	35.2	42.2	13.1	13.1	--
Soudan	--	--	--	94.2	--	--

Source: *Global Urban Indicators (GUI) 2009, Table 7*



▲ Un bidonville à Casablanca (Maroc). ©Magharebia. Licence générique Creative Commons Attribution 2.0.

ont vraisemblablement sous-représenter un problème embarrassant, ou exagérer le succès de l'intervention des pouvoirs publics. Dans toute la région, les restrictions pesant sur les activités des organisations non gouvernementales nationales et surtout étrangères empêchent toute analyse critique des statistiques officielles. Le Caire et Alexandrie abritent toujours de vastes taudis dont la population est très importante. La région du Grand Caire compte quelque 17 millions d'habitants, dont une forte proportion dans des taudis et bidonvilles qui couvrent la moitié de la surface de la ville. Le relogement de ces populations dans les pourtours, où des "villes nouvelles" vont être construites sur des terrains appartenant à l'État, constitue un élément central de la stratégie anti-taudis de la municipalité. Cependant, le secteur privé ne pourvoit pas assez aux besoins des catégories à bas revenus, qui n'ont pas les moyens de se loger au Caire même ou à la périphérie, et les villes nouvelles sont trop éloignées de leurs lieux de travail.⁸³

Le débat évolue de plus en plus en faveur de l'acceptation de la permanence de la sphère informelle, et il se concentre plutôt sur la manière dont les populations marginalisées peuvent participer aux décisions qui affectent leurs conditions de vie, et sur les moyens de fournir des services à tous les citoyens quel que soit leur statut socio-économique. Certains nouveaux éléments qui font leur apparition dans la société civile égyptienne ont l'intention de révolutionner l'urbanisme. Améliorer les conditions de vie en milieu urbain, notamment pour les nombreux habitants du Grand Caire vivant dans des établissements informels, était l'une des principales revendications des manifestants ; et pourtant la problématique urbaine n'a jamais été sérieusement abordée lors des campagnes législatives et présidentielles de 2012. Des promesses générales ont assurément été faites par le président Mohamed Morsi dans le manifeste électoral des Frères musulmans : réduction de la circulation, construction d'un million d'unités d'habitat et élection démocratique des maires et conseils

municipaux. Pourtant, à la fin de 2012, on n'avait constaté aucun progrès dans la réalisation de ces objectifs. Il y a aussi la question du mode de financement du nouvel habitat social, puisqu'il est peu susceptible de procurer des bénéfices attrayants aux investisseurs privés.⁸⁴ La réponse semblerait consister à accepter l'informalité comme la norme, et à trouver des moyens de s'en accommoder et de la prendre comme une base de départ.⁸⁵

L'électricité

Les ménages urbains en Afrique du Nord ont largement accès à l'électricité, à l'exception de ceux du Soudan. Les principales villes d'Afrique du Nord sont grosses consommatrices de courant et disposent de réseaux étendus. La majeure partie du courant provient du gaz naturel.⁸⁶ Un accès très répandu signifie une forte consommation (Tableau 2.9) qui, mesurée par tête, est de fait la plus forte de tout le continent et devrait doubler entre 2006 et 2030.⁸⁷ Améliorer les normes d'efficacité pour les infrastructures énergétiques constitue, par conséquent, un facteur majeur de réduction des déperditions d'énergie. Le changement climatique et des températures plus variables vont exacerber les inégalités de consommation et les pertes. L'efficacité énergétique, du bâti à la construction des infrastructures, est indispensable à toute réduction notable de l'empreinte carbone. En outre, des choix éclairés s'imposent s'agissant de la façon dont les infrastructures influent sur le comportement des citoyens.

Les sources d'énergie renouvelables fournissent à l'Égypte quelque 12 pour cent de sa production d'électricité et presque tous les foyers au Caire et à Alexandrie y ont accès au moins une partie de la journée. Les économies d'énergie n'en demeurent pas moins un problème au Caire, et en mars 2011 le gouvernement a décidé que pour satisfaire les pics de demande en période estivale, des générateurs supplémentaires alimentés au gaz naturel seraient intégrés au système.⁸⁸

TABLEAU 2.9: ELECTRICITÉ: CONSOMMATION ET PERTES - AFRIQUE DU NORD

Pays	Consommation par tête (kWh in 2009)	Pertes de transmission/ distribution (% de la production, 2009)
Algérie	971	21
Egypte	1,549	11
Libye	4,170	14
Maroc	756	12
Soudan	114	28
Tunisie	1,311	13
Sahara Occidental	--	--

Source: WHO WDI 2012, pp. 324-326

TABLEAU 2.10: ACCÈS À L'EAU POTABLE ET À L'ASSAINISSEMENT AMÉLIORÉS EN VILLE

Pays	Eau potable (TOTAL %)		Raccordement individuel – eau potable (TOTAL %)		Assainissement (TOTAL %)	
	1990	2008	1990	2008	1990	2008
Algérie	100	85	87	80	99	98
Egypte	96	100	90	99	91	97
Libye	54	--	--	--	97	97
Maroc	94	98	74	88	81	83
Soudan	85	64	76	47	63	55
Tunisie	95	99	89	94	95	96

Source: Global Urban Indicators (GUI), 2009: Table 11

Dans la plus grande ville du Maroc, Casablanca, quasiment tous les habitants ont accès à l'électricité, le service étant fourni depuis 1997 par un consortium du secteur privé qui comprend aussi l'eau et l'assainissement. La consommation d'électricité a beau demeurer relativement faible, peut-être à cause d'un prix élevé, l'empreinte écologique du secteur est étendue, le charbon fournissant plus de la moitié des besoins en courant, et la part des énergies renouvelables se limitant à huit pour cent.⁸⁹

A Tunis, le réseau d'électricité dessert désormais 99 pour cent des ménages. La demande est forte, et la majorité du courant provient du gaz naturel, bien que les autorités aient encouragé le recours à l'énergie solaire dès 2005. L'objectif est d'augmenter la part des énergies renouvelables, de 0,5 pour cent actuellement à 10 pour cent en 2020.⁹⁰

L'eau et l'assainissement

La rareté de l'eau est le problème majeur qui se pose au développement de l'Afrique du Nord, et pourtant les barèmes y restent peu élevés, en partie par crainte de la protestation populaire. Les compagnies des eaux objectent que cette situation les prive des moyens qui leur permettraient d'entretenir ou de remplacer des réseaux qui deviennent vétustes. Les fuites, qui sont sources de contamination, se conjuguent avec les prélèvements illégaux pour aggraver la pénurie.⁹¹

Les grandes villes d'Égypte se reposent lourdement sur le Nil pour leurs besoins en eau, et de nouvelles initiatives cherchent à préserver le fleuve de la pollution, qu'elle soit industrielle, agricole ou due au manque d'assainissement. Par exemple, à Alexandrie, les industriels ne tiennent parfois aucun compte des règlements anti-pollution. Quelque

94 pour cent de la population de la ville a accès à l'assainissement, mais le traitement des eaux usées reste problématique en dépit de financements massifs de l'étranger. Le suivi des sanitaires domestiques et collectifs est un autre impératif.⁹² Au Caire, c'est la quasi-totalité de la population qui a accès à l'eau potable. La qualité n'est pas toujours bonne, d'où des maladies chez les citadins les plus pauvres qui n'ont pas les moyens de se procurer des systèmes de filtrage ou de l'eau en bouteille.

A Casablanca, le système de gestion des égouts a été amélioré par le consortium Lydec, mais les pollutions industrielles restent un problème. La consommation d'eau est relativement faible, avec 89 litres par habitant et par jour en moyenne. Des travaux sont en cours pour réduire les fuites (voir aussi Section 2.6.1), et des normes de qualité ont été fixées. Presque toute la population a aussi accès aux services d'assainissement dont la conformité aux règles fait l'objet d'un suivi.⁹³

Les données font ressortir un accès très répandu à l'eau potable et à l'assainissement chez les citadins de la sous-région (Tableau 2.10). Des améliorations ont été enregistrées partout en ville entre 1990 et 2008. L'Algérie et le Soudan font exception, avec de fortes baisses suite à des années de conflit ou de guerre.⁹⁴

Les transports

Les villes d'Afrique du Nord consomment beaucoup d'énergie pour les modes de transport, en commun ou privés, et elles souffrent des encombrements de la circulation comme de la pollution. Leurs réseaux routiers surchargés ne vont pas être soulagés par de nouvelles



▲ Les célèbres taxis blanc et noir du Caire. ©Oleg Storozhenko. Licence générique Creative Commons Attribution 2.0.

voies ou par l'amélioration de celles qui existent déjà. Une transition s'impose vers des systèmes de transport plus fiables et d'un meilleur rapport qualité-prix. Autre impératif : garantir l'accès des pauvres de la périphérie urbaine aux marchés et aux occasions qui s'offrent dans le centre-ville en améliorant l'accès et la mobilité.

Certaines villes d'Afrique du Nord mettent déjà fortement l'accent sur les systèmes de transport en commun. Au Caire, un dispositif est en place pour renouveler le parc de taxis, la règle prescrivant l'obsolescence après 20 ans devant être étendue aux véhicules de transport en commun. Alexandrie envisage de faire de même.⁹⁵ Le programme égyptien de développement des infrastructures de transport urbain, tout comme celui qui organise la mise au rebut et le recyclage des véhicules pour bénéficier des financements-carbone, collabore avec la Banque mondiale et le Fonds pour les technologies propres pour fournir au Caire 1 100 nouveaux autobus à faible consommation de carburant, pour promouvoir le transport le long du fleuve ainsi qu'un réseau cycliste dans tout le Grand Caire.⁹⁶ A Casablanca, un réseau de tramway long de 30 km est désormais en service, avec une capacité maximum finale de 250 000 usagers par jour. Le gouvernement marocain prévoit aussi de relier Casablanca à Tanger et Rabat par un train à grande vitesse.⁹⁷ A Tunis, la population bénéficie de services de transport d'une qualité "supérieure à la moyenne", avec à sa disposition des services d'autobus, de tramways et de trains de banlieue.⁹⁸

Les systèmes de transport en commun de masse réduisent la dépendance à l'égard du pétrole ainsi que la pollution atmosphérique, tout en améliorant l'interactivité sociale, l'accès et la mobilité. Des transports en commun économes en énergie et d'un coût abordable devraient donc constituer un élément majeur de toute stratégie de développement durable dans les villes surpeuplées, étalées et fragmentées d'Afrique du Nord, comme de celles du continent tout entier.

Enlèvement et recyclage des déchets

Dans les pays du Maghreb, les services de gestion des déchets solides se sont généralement améliorés, et sont fournis par les collectivités locales en Algérie, en Libye et au Maroc. L'enjeu majeur

est celui de l'élimination des déchets dans des décharges à ciel ouvert, par opposition aux décharges contrôlées. L'Algérie et le Maroc éliminent 58 pour cent et 95 pour cent, respectivement, de leurs déchets dans des décharges à ciel ouvert.

La municipalité cairote a mis en place des politiques de recyclage et de réutilisation qui envoient 15 millions m³ de déchets à des décharges contrôlées et qui améliorent le service dans deux quartiers pauvres du Grand Caire. Alexandrie dépasse, en la matière, la plupart des grandes villes d'Afrique et se distingue par des politiques vigoureuses en matière de recyclage et de réutilisation comme pour les normes environnementales dans ce domaine. Un partenariat public-privé privilégie la gestion intégrée des déchets, réduisant ainsi le rôle des pouvoirs publics dans le suivi.⁹⁹ De tout le Maghreb, c'est la Tunisie qui est en pointe. L'organisme public responsable a déjà beaucoup fait; augmentation de la capacité de décharge, neuf villes pourvues chacune d'une nouvelle décharge contrôlée. L'Algérie, la Libye et le Maroc prévoient aussi d'améliorer la gestion de leurs déchets dans plusieurs villes.¹⁰⁰

Aller au-delà de l'élimination en décharge contrôlée peut manifestement ouvrir de nouvelles perspectives économiques à travers le recyclage des matériaux et la valorisation énergétique des déchets. Les villes d'Afrique du Nord doivent examiner les possibilités de tirer parti des flux systématiques de déchets. Cela peut inclure la manière dont les technologies (comme le recours aux "boucles" du type égout-biogaz-engrais) peuvent être exploitées au bénéfice des ménages et de l'agriculture en réintroduisant des éléments nutritifs dans le sol (voir aussi Encadré 1.9).

La recherche d'un système « zéro déchet » ou « à faible déchet » exige que l'on passe en revue les occasions nouvelles qui se présentent pour la réutilisation, et la manière dont des technologies et systèmes décentralisés peuvent refermer les boucles aussi près que possible de la source. Pour cela, il est essentiel, dans une perspective de long terme, de bien appréhender les flux physiques des déchets à travers des systèmes améliorés de suivi et de mesure, puisque des méthodes mieux intégrées vont dépendre avant tout de la qualité des décisions prises comme des éléments d'information sur lesquelles elles reposent et de leur compréhension.

2.5

Culture urbaine et agents de transformation



▲ Au Parc de la Liberté d'Alger, des jeunes célèbrent en musique l'anniversaire du début de la guerre de libération. ©Magharebia. Licence générique Creative Commons Attribution 2.0.

Si l'Afrique du Nord doit nourrir des démocraties florissantes dans ses villes, celles-ci doivent préserver des espaces pour l'activisme social et la participation politique. L'énergie de nature politique qui s'est manifestée dans les "protestations sans dirigeants" qui ont débouché sur les soulèvements dans plusieurs pays (et notamment, de manière décisive, dans des villes dont les espaces publics pouvaient accueillir des manifestations de masse) doivent maintenant trouver, dans la vie quotidienne, des modalités d'expression plus formelles et à partir de plateformes plus structurées si l'on veut garantir la stabilité à venir des villes et de régions entières. Cela doit, ensuite, déboucher sur la constitution de pôles politiques qui puissent participer à la configuration d'un nouvel avenir pour la sous-région. Il ne faudrait pas retomber dans des démocraties « électives » conçues à la hâte dont les institutions vont pérenniser le modèle antérieur de développement selon les directives des technocrates, et où aucune base politique populaire ne pourrait se constituer. Il va falloir savoir saisir les occasions que peuvent présenter ceux qui défendent d'autres politiques, y compris en ce qui concerne l'aménagement urbain, si l'on veut éviter de retomber sur ce « mode défaut » qu'est la *statu quo*.

En Afrique du Nord, il existe en milieu urbain des intermédiaires stratégiques capables d'intervenir dans tout ce qui concerne les problématiques de l'aménagement : les mouvements de jeunes et de femmes, les partis politiques, les groupes de défense de l'environnement, les organisations non gouvernementales, les pouvoirs publics nationaux et locaux, les associations de commerçants informels et de sans-abri, ainsi que les organismes confessionnels et de bienfaisance. Il existe de nombreuses organisations dans les villes de la sous-région et elles ont joué un rôle majeur dans le Printemps arabe ; il existe donc des fondations sur lesquelles bâtir une société civile active, plus large et solidement établie. On ne saurait trop souligner toute l'importance qu'il y a à mettre en place un pôle politique urbain, sérieux et bien conscient des problèmes. En dernier ressort, la pérennité de ces sociétés urbaines va dépendre des décisions qui vont être prises aujourd'hui concernant la façon dont les modes de vie urbains vont être configurés à l'avenir. Ce que les sociétés urbaines vont produire ou rejeter, ce pour quoi elles vont rivaliser ou collaborer, va dans une large mesure être décidé par la façon dont se déroule la transition en cours et par ce sur quoi va finalement déboucher le Printemps arabe. La révolution se donne pour objectif

l'assurance d'un changement véritable, mais cela se perd souvent dans les aspects pratiques et les réalités au jour le jour qui prévalent dans les conditions humaines extrêmes qui accompagnent tout changement socio-politique radical. Assurer un avenir « durable » à l'Afrique du Nord passe par des transformations dans ses centres urbains et leurs populations, ainsi que dans les gouvernements et institutions de ces pays.

Culture et identité: Tendances urbaines et évolutions régionales

En dépit de l'apparent succès de la lutte contre les bidonvilles dans la région, la sphère informelle demeure très prédominante dans le commerce, l'apprentissage la fourniture de services et les zones de peuplement. Qu'ils aient ou non un travail, les citoyens pauvres, jeunes compris, n'ont guère de perspectives d'amélioration de leur situation, quel que soit leur degré d'alphabétisation ou qu'ils soient ou non diplômés de l'enseignement supérieur. Cela veut dire que les obstacles au développement ne sont pas que de nature économique. Corruption institutionnelle et copinage politique généralisés ébranlent les secteurs public et privé, et le citoyen ordinaire (citadin ou non) n'a aucun accès aux institutions s'il ne recourt pas aux réseaux informels ou d'influence. Les frustrations qui en résultent expliquent en partie l'appel, dont la jeunesse a pris l'initiative dans bien des pays d'Afrique du Nord, en faveur d'un régime démocratique et comptable de ses actes.

Les améliorations radicales dans les conditions de vie des citoyens pauvres, comme la stabilité politique, restent éloignées dans une bonne partie de l'Afrique du Nord et de ses villes. En Egypte, en Libye et en Tunisie, la transition politique vers des régimes démocratiques reste sujette à bien des contestations. Nul ne discerne encore quels types de changements institutionnels vont se produire dans les 10 ou 20 ans à venir, ni comment ils vont se produire. Ce qui est manifeste, en revanche, c'est que faute d'interventions institutionnelles robustes et cohérentes, inspirées par une participation populaire véritable, les villes d'Afrique du Nord risquent d'avoir à subir des reculs par rapport à certaines des avancées dont ils se prévalaient s'agissant de l'élimination des bidonvilles. Le mouvement public vigoureux et on ne peut plus public et diffus qui est issu du tissu social dans les villes d'Afrique du Nord est peut-être le facteur de changement le plus puissant de toute la sous-région. Il est essentiel que les forums de participation publique à l'échelle nationale comme locale, existants ou à créer, soient mobilisés afin de construire à partir de la capacité sociale qui vient de se manifester. Il faut que ces forums soient impliqués dans des démarches participatives bien structurées concernant le développement et l'aménagement ainsi que le droit de tous les citoyens de participer à la vie et l'expansion de la ville dans toutes leurs dimensions.

La jeunesse: une force pour le changement

A la mesure de leur part disproportionnée dans la pyramide des âges en Afrique du Nord et au Proche-Orient, les jeunes ont contribué massivement au Printemps arabe. Il s'ensuit, par conséquent, que les jeunes représentent un atout essentiel dans la transition vers un nouvel avenir dans la sous-région.¹⁰¹ Ils ont rompu avec le passé en devenant une énorme force de changement social, et potentiellement prédominante; ils sont capables de s'organiser à

l'échelle locale, et savent en théorie et en pratique comment passer à l'action dans le domaine politique et social. Pourtant, si les jeunes devaient rester exclus des processus de pouvoir qui donnent sa forme à l'avenir, cela risquerait d'entraîner la fragmentation sociale. Il peut s'agir de fragmentation catégorielle (ethnique, confessionnelle, clanique), ou individuelle (l'individualisme et le repli sur la sphère privée). L'incapacité à saisir les occasions de faire éclore un avenir neuf, avec la jeunesse comme fer de lance, va appauvrir cet avenir et le rendre moins à même de trouver les solutions qui vont faire vivre les populations urbaines d'Afrique du Nord. La jeunesse, l'égalité et l'inclusion reposent sur un système d'enseignement efficace, des services de qualité, la création d'emplois et de sources de revenus, l'accès amélioré de la jeunesse aux ressources, et la mise en place, à l'échelon très local et au-delà, de forums permettant la participation de la jeunesse dans la gouvernance locale, provinciale et nationale.¹⁰²

Les bouleversements politiques et sociaux des deux dernières années ont laissé une marque indélébile sur les aspirations de la jeunesse instruite des villes d'Afrique du Nord. Le recours à l'Internet et au téléphone mobile a intégré les réseaux sociaux des jeunes de manières nouvelles, à l'échelle du continent comme du monde, et qui restent encore riches de promesses. Les évolutions notables dans la manière dont se construit l'identité de la jeunesse pourraient bien avoir été la force sociale "invisible" qui a inspiré la résistance généralisée à la répression de la libre expression par les Etats et les gouvernements en place. Il est vraisemblable qu'un glissement est en train de se produire vers un mode plus diversifié de construction de l'identité en Afrique du Nord. Il y a aussi, dans les villes, la résistance à la langue arabe traditionnelle et formaliste de l'Arabie Saoudite et du Proche-Orient, et une préférence pour l'arabe vernaculaire, considéré comme "moins stérile" et plus expressif. Que ce soit en Algérie, en Egypte, en Libye, au Soudan ou en Tunisie, ou dans des villes comme Le Caire, Casablanca ou Khartoum, les jeunes se sont mobilisés en nombre derrière les mouvements de défense des droits et pour la créativité, l'art et l'expression.

L'évolution populaire de la culture de la jeunesse urbaine est, elle aussi, digne d'intérêt. En Egypte, le mouvement de la Jeunesse du 6-Avril, basé sur Internet,¹⁰³ s'est révélé comme une véritable force socio-politique, capable d'impulser les protestations à l'échelle locale et de catalyser la dynamique de la révolution égyptienne. Le mouvement s'était à l'origine créé en 2008 en soutien aux grèves des ouvriers du textile à Mahalla-el-Kobra dans le delta du Nil, en établissant des plateformes de communication et des forums sur Internet. Des mouvements de jeunes pour l'expression artistique, sociale et politique sont aussi apparus au Maroc et en Tunisie, pour capter des espaces au sein des villes. A Casablanca, d'anciens entrepôts industriels ont été convertis en ateliers d'artistes et en salles d'exposition.

Les styles musicaux, surtout s'agissant de genres occidentaux antérieurement réprimés comme le rap et le rock, ont aussi fait leur apparition et sont devenus des canaux majeurs d'expression populaire et politique, bien des artistes jouant des rôles d'entraînement dans les manifestations lors de la révolution. Cette énergie se reporte aujourd'hui vers d'autres activités dans les villes d'Afrique du Nord, d'où la prolifération de musiques et d'art, sur lesquelles les autorités urbaines seraient bien inspirées de capitaliser pour développer des cultures et des économies de la création solides. Casablanca accueille



▲ En Egypte en 2011, la Journée internationale de la Femme. ©Al Jazeera English. Licence générique Creative Commons Attribution-Share Alike 2.0.

le troisième festival de hip-hop du monde, *Casanayda*, qui attire plus de 100 000 jeunes d’Afrique du Nord et du Proche-Orient. Ces jeunes peuvent s’y familiariser avec la culture populaire du monde, sans égard pour l’idée d’une pollution par les normes culturelles occidentales et en s’y impliquant plutôt à leurs propres conditions, en se les appropriant ou les réinventant selon leurs propres préférences.

La mobilisation des jeunes comporte une énorme puissance sociale, en raison de leur nombre et parce qu’ils sont toujours liés fortement aux réseaux familiaux qui leur donnent l’appui dont ils ont besoin pour leurs revendications démocratiques. Les jeunes sont des instigateurs de nouvelles initiatives sociales. Par exemple, la jeunesse soudanaise a lancé la création de partenariats avec ses homologues du Soudan du Sud, utilisant la musique, l’art et l’expression créatrice pour renforcer la coopération et réduire les risques de conflit.

Le genre: femmes et société après le Printemps arabe

Les femmes en Afrique du Nord se heurtent toujours à de multiples obstacles s’agissant de leur participation dans le domaine politique ainsi que dans les secteurs public comme privé. Et cela en dépit de l’amélioration du niveau d’instruction des femmes en Egypte et au Maroc, jusqu’à friser ou même dépasser la parité avec les hommes en Tunisie et en Libye.

Les femmes ont joué un rôle très important lors des soulèvements du Printemps arabe, ce qui n’a pas empêché qu’elles aient été soumises à des viols systématiques dans les zones de conflit comme les villes libyennes de Benghazi et Tripoli, ou à des volées de coups et des contrôles de virginité place Tahrir au Caire. Ayant pris pleinement leur part dans la révolution égyptienne, les femmes n’ont ensuite obtenu que neuf sièges (sur 500) au Parlement, et en ont perdu plus de 50 dans la nouvelle législature. Lors du scrutin, les photos des

candidates féminines du parti Hizb al Nour n’ont pas figuré sur les bulletins de vote, om elles ont été “remplacées soit par une fleur ou par une photo du mari de la candidate”.¹⁰⁴

Dans les situations post-révolutionnaires, comme en Libye, en Egypte et en Tunisie, aussi en Algérie il existe un risque d’”hibernation” de la question des droits des femmes.¹⁰⁵ La promotion des droits des femmes dans les villes de la sous-région stimulerait vraisemblablement de plus vastes changements puisque c’est le milieu urbain qui leur offre les occasions les plus diverses de s’intégrer de manière active dans la vie sociale, économique et politique, et d’y trouver leur rôle. L’instruction a beau être, manifestement, un facteur d’émancipation de la femme, les préjugés qui dominent en ville comme en campagne restent le principal obstacle à l’égalité des genres. L’élaboration de nouvelles normes de genre au sein des sociétés urbaines ne devrait pas relever d’exercices dirigés “de haut en bas”: cela devrait bien plutôt résulter de processus “de bas en haut” de participation et d’inclusion. Ces processus doivent déclencher des transformations par rapport aux enjeux fondamentaux de la condition féminine en Afrique du Nord. Il faut divers forums participatifs pour permettre l’engagement des femmes (et des jeunes) dans tous les domaines de la société urbaine, que ces démarches soient financées par l’Etat ou par des organismes internationaux, les deux dans l’idéal. Faut-e d’espaces où un plus grand nombre de voix peuvent se faire entendre, l’inclusion risque de perdre son sens et de rester sporadique. Par exemple, il n’y a pas vraiment changement “de bas en haut” lorsque l’on redistribue les postes de direction entre un petit nombre de femmes déjà bien placées. Des forums fonctionnant « de bas en haut » peuvent finir par dégager les perspectives voulues pour remettre en cause les règles de droit, modifier les politiques publiques et améliorer la représentation des femmes dans tous les domaines de la vie en Afrique du Nord.

2.6

Les problématiques nouvelles



▲ Le Nil au Caire. Le fleuve fournit à l’Égypte 85% de son eau tout en alimentant plusieurs autres pays. ©Bzzuspajk/Shutterstock.

Des villes qui ont faim et soif?

Dans cette région, l’Afrique du Nord, où elle est rare, l’accès à l’eau est communément considéré comme un droit fondamental dont les populations se réclament avec une acuité qui est fonction de la gravité des pénuries. Or les restrictions sont vouées à s’intensifier dans tous ces pays au fil du siècle. Neutraliser les tensions actuelles et potentielles à propos de la ressource en eau exige la coopération en la matière à l’échelle de la sous-région, ainsi qu’une utilisation plus efficace, le recyclage et la réutilisation à l’échelon de la ville, du quartier et des ménages. Même en Égypte, où les précipitations vont augmenter, le ruissellement est appelé à décroître en raison de la hausse des moyennes de température ambiante. La rapidité de la croissance démographique urbaine en Afrique du Nord va intensifier ces effets du changement climatique. Avec l’expansion urbaine et la croissance démographique, la demande d’eau ne peut qu’augmenter. Avec l’étalement urbain, les pertes des réseaux de distribution vont augmenter, comme le coût d’adduction sur des distances plus longues. En Afrique du Nord, où il y a de l’eau il y a du monde, en ville comme en campagne. Par exemple, les terres agricoles ne dépassent guère les limites des zones où l’eau est accessible, que ce soit à travers des ouvrages d’art comme le Haut Barrage d’Assouan, ou des fleuves comme le Nil dont les rives accueillent bon nombre de villes.

L’eau potable est un problème vital pour l’Égypte, le Nil étant fortement pollué en amont par l’agriculture et l’industrie. En outre, l’Égypte dépend du Nil pour 85 pour cent de son approvisionnement en eau, de sorte que les accords de partage transfrontalier des eaux avec l’Éthiopie est essentiel pour la survie du pays à long terme. L’Éthiopie

s’est lancée dans un certain nombre de projets hydroélectriques et de barrages dans ses hautes terres, afin de stimuler le développement, mais cela a suscité la colère des autorités égyptiennes. L’Éthiopie cherche à mettre en place sur le Nil une capacité hydroélectrique de 10,000 MW afin de moderniser tant les villages que les villes, réduisant ainsi son déficit énergétique de quelque 30 pour cent. Dans l’ensemble, l’Égypte utilise toujours l’eau dans des quantités insoutenables à terme, tandis que les pays du Maghreb de manière générale ont déjà utilisé une forte proportion de leurs réserves d’aquifères

On résumera ci-dessous les résultats d’une évaluation de l’état de l’offre d’eau et d’assainissement dans quatre villes d’Afrique du Nord:¹⁰⁶

- *Alexandrie* dépend beaucoup du Nil pour son approvisionnement en eau douce. La pollution industrielle est mal réglementée et 36 pour cent de l’eau est perdue sous forme de fuites. La qualité de l’assainissement a été jugée “moyenne” en raison du manque de réglementation des installations d’assainissement décentralisées dans “les foyers et les parties communes”, et la gestion des eaux usées doit être améliorée.
- *Au Caire*, le système d’adduction d’eau souffre d’un taux de fuites de 35 pour cent et la qualité n’est pas bonne, d’où un niveau “moyen” dans le classement. L’accès à l’assainissement est très répandu (98 pour cent de la population) mais la qualité du service est très inégale d’un quartier à l’autre.
- *Casablanca* se classe “au-dessus de la moyenne” pour les services d’eau et d’assainissement. L’eau est fournie par une entreprise privée et la consommation est faible. Quelque 28 pour cent de la production se perd en fuites. Les autorités de

la ville mettent l'accent sur l'efficacité et les normes de qualité de l'eau sont relativement élevées. L'accès à l'assainissement est extrêmement répandu (99 pour cent de la population) et un code spécialisé a été mis en place. Toutefois, la capacité de drainage du réseau laisse à désirer, et la pollution par l'industrie de systèmes marins et côtiers a de quoi susciter des préoccupations.

- A *Tunis*, le service de l'eau est "moyen" mais ceux d'assainissement "au-dessus de la moyenne". Le taux de fuite est là encore de l'ordre de 28 pour cent, et l'assainissement bénéficie à 95 pour cent de la population.

La forte urbanisation de la population, notamment le long du littoral, signifie qu'en Afrique du Nord la demande est très élevée. Les différents pays sont aux prises avec des pénuries de dimensions régionales, qui suscitent couramment conflits et contestations. Des accords régionaux sur l'utilisation des aquifères ainsi que des cours d'eau souterrains et autres sont indispensables à la garantie de la paix dans la sous-région, comme le démontre clairement le cas du Nil, dont le débit sustente la vie et la subsistance de nombreux pays tout le long de son cours. L'assainissement universel dans les villes d'Afrique du Nord se heurte au même obstacle : faire face à la demande accrue et intense liée à un fort taux d'urbanisation de la population. Des équipements efficaces et de bonnes normes d'entretien pour l'eau potable et l'assainissement appellent une attention plus soutenue de la part des autorités municipales et nationales dans la sous-région.

Il apparaît de plus en plus vraisemblable que la sécurité d'approvisionnement en eau à l'échelle locale va dépendre de la coopération régionale et du partage de la ressource. La gestion des captages et le partage des aquifères devraient mobiliser l'attention à l'échelle nationale, et s'imposent en outre des programmes d'atténuation – du ménage de base à la sous-région entière en passant par la ville, la ville-région et le pouvoir central – des effets du changement climatique sur les ressources en eau de la sous-région. La Libye étant sujette aux pénuries, il faut y analyser les carences en eau et en assainissement, ainsi que les besoins, pour une bonne gestion des aquifères transfrontaliers.¹⁰⁷ Les recherches, l'observation et les évaluations chiffrées doivent être plus poussées si l'on veut mieux comprendre les ramifications diverses de ces systèmes transfrontaliers. Des accords régionaux de partage des eaux devraient comporter des incitations à un usage "durable" de l'eau (garantie des flux écologiques, de la qualité et de l'offre pour satisfaire la demande prévisible), et tout particulièrement dans les pays où les habitudes des utilisateurs ne sont pas « durables ».

La part de la population du Grand Caire raccordée aux réseaux d'eau et d'assainissement a beau être relativement élevée, les systèmes physiques et leur gestion restent insuffisants et exigeraient une mise à jour ainsi que des travaux d'entretien importants. Faute de prendre les mesures qui s'imposent, y compris s'agissant des financements, l'infrastructure de l'eau au Grand Caire risque fort de se détériorer davantage au cours des deux décennies à venir. Améliorer l'efficacité ne va pas, en soi, suffire à financer ces systèmes, vu les barèmes peu élevés qui prévalent dans toute l'Afrique du Nord. Ces barèmes pourraient être relevés pour permettre de recouvrer les coûts d'exploitation sans nécessairement porter atteinte à la capacité des citadins pauvres à accéder à l'eau.¹⁰⁸

Vu la persistance des troubles en Afrique du Nord, des pressions

supplémentaires sur le budget des ménages accentueraient probablement l'instabilité. La stabilité sociale, la sécurité alimentaire et la croissance économique dépendent toutes de l'eau, et ne voir dans celle-ci qu'une transaction directe entre fournisseur et consommateur reviendrait à occulter les multiples dimensions sous lesquelles l'eau garantit tant la productivité que la stabilité. Au milieu des débats sur la question de savoir si la sécurité de l'approvisionnement en eau doit dépendre avant tout des secteurs public ou privé, la vraie question, qu'il s'agisse de l'eau ou d'autres ressources, devrait se concentrer sur ce qui peut encourager la stabilité dans les villes d'Afrique du Nord. La région est déjà sensible aux fluctuations des cours mondiaux du pétrole et des produits alimentaires, exposant les ménages urbains à des hausses soudaines et abruptes de la nourriture de base et des transports, et l'Afrique du Nord pourrait donc faire l'économie d'un renchérissement des services collectifs, notamment l'eau.

En Algérie, les fluctuations des cours du blé ont eu leur part de responsabilité dans l'intensité de la contestation populaire, les ménages urbains étant sévèrement touchés par les hausses. En 2008, les cours mondiaux ont plus que doublé entre janvier et mai,¹⁰⁹ et les prix du combustible pour la cuisine ont eux aussi augmenté pendant cette période.

Les principaux facteurs de vulnérabilité alimentaire comprennent la concentration de la production agricole sur les exportations, la forte dépendance à l'égard des importations et des filières mondiales, ainsi que les effets du changement climatique dans la sous-région, notamment en ce qui concerne les ressources en eau. Que l'agriculture privilégie l'exportation de préférence aux marchés locaux peut bien améliorer la rentabilité du secteur, mais c'est là négliger le rôle fondamental qui est le sien, à savoir, assurer la sécurité alimentaire de la sous-région. La libéralisation du secteur agricole, doublée d'une culture et d'une irrigation de plus en plus intensives et extensives, a contribué aux crises alimentaires en Égypte, au Maroc et en Tunisie.¹¹⁰ De fait, lorsqu'une forte proportion de la consommation d'eau dans une région qui en manque va à l'agriculture, on peut se demander si c'est bien justifié de la part d'un secteur voué exclusivement à la rentabilité et qui, à l'échelon local, ne fournit aucune protection contre les aléas des cours mondiaux des produits agricoles.

Le chômage urbain

Les taux de croissance récents en Afrique du Nord ont beau dépasser la moyenne mondiale, pour bien des catégories de la population cela ne s'est pas traduit par une offre suffisante d'emplois productifs. La population, de plus en plus jeune, est de plus en plus instruite, donc plus consciente du sort socio-économique relativement peu enviable qui est le sien.

Les gouvernements africains se sont vu invités à lancer des stratégies de croissance durable inclusives et créatrices d'emplois destinées à satisfaire les besoins de la jeunesse. Certains observateurs ont conclu que les États arabes, en particulier n'avaient pas su développer un secteur privé indépendant et compétitif bien intégré aux marchés mondiaux. Même lorsque les jeunes d'Afrique ont un emploi, c'est souvent dans la sphère informelle à faible rémunération, sans perspective de formation ni de nouvelles qualifications ou de promotion. Le problème est particulièrement aigu dans les pays à revenu moyen, et durant 2009 l'Afrique du Nord a connu un taux de chômage de 23,4 pour cent chez les jeunes, soit près de quatre fois plus que celui des adultes.¹¹¹



▲ L'Université El Manar de Tunis accueille plus de 40 000 étudiants, mais l'économie ne peut offrir d'emplois qu'à la moitié d'entre eux. ©Michael Sean Gallagher. Licence générique Creative Commons Attribution-Share Alike 2.0.

La guerre civile en Libye a provoqué le retour au pays de milliers de Tunisiens qui y travaillaient, faisant passer le taux de chômage global à 19 pour cent en 2011, et jusqu'à 42 pour cent chez les jeunes.¹¹² La Tunisie a toujours traditionnellement mis l'accent sur l'enseignement supérieur, dont 6,2 pour cent de la population adulte est diplômée. Près de 38 pour cent des jeunes de 19 à 24 ans sont inscrits à l'université, pour la majorité des jeunes filles. Malheureusement, les programmes universitaires sont mal accordés aux besoins du marché du travail, et l'on trouve 220 000 jeunes diplômés parmi les 738 000 chômeurs que compte le pays (19 pour cent de la population active). Cette situation résulte en partie de l'augmentation massive des admissions à l'université ces 10 dernières années, mais l'économie ne crée d'emploi que pour la moitié seulement des 59 000 diplômés de l'enseignement supérieur qui font tous les ans leur entrée sur le marché du travail. Un généreux système d'exemptions fiscales et de subventions aux salaires a échoué, pour le moment, à renverser cette tendance. Le gouvernement provisoire a lancé de nouveaux programmes très coûteux, avant de s'apercevoir que les instituts de formation étaient incapables de suivre.

Il existe malheureusement une demande limitée de travailleurs qualifiés en Tunisie, dominée comme est l'économie par des entreprises familiales. Même le secteur manufacturier n'a qu'une capacité d'absorption limitée, et le pays ne va pouvoir s'attaquer au problème qu'en mettant en place de nouvelles « niches » dans les secteurs de la technologie et des services.¹¹³

En Egypte, les politiques visant la jeunesse sont restées marginalisées 30 ans. Sous le régime du président Hosni Moubarak, les discours sur la promotion des jeunes, leur plein épanouissement et leur contribution au développement du pays contrastant fortement avec la réalité. Pendant la décennie qui a précédé sa chute, Moubarak semble s'être désintéressé du sort des 18 à 29 ans qui composent le quart de la population égyptienne. Arrivé au pouvoir en 1981, ce n'est qu'en 1999 qu'il a rétabli un ministère de la Jeunesse qui ne semble pourtant pas avoir eu le moindre accès à la présidence du pays. Les signes du regain d'intérêt présidentiel pour la jeunesse ont rapidement disparu, et c'est

en 2002 que Moubarak a pour la dernière fois rencontré des étudiants. Les consultations avec les dirigeants des mouvements de jeunesse ont singulièrement fait défaut, en dépit de l'importance politique de l'aile « jeune » du parti au pouvoir.

On a beaucoup parlé de la nécessité de restructurer de fond en comble le système d'enseignement égyptien, afin de le mettre mieux en phase avec les attentes réelles du marché. Les actes n'ont toutefois pas suivi et les crédits budgétaires alloués à l'enseignement sont restés maigres, plus de 80 pour cent allant au traitement des professeurs. Les restrictions de crédits se sont particulièrement fait sentir dans l'enseignement supérieur où, en 2008-2009, on comptait 2,4 millions d'étudiants et 130 000 autres dans le technique. L'enseignement scientifique est resté entravé par le manque d'équipement et d'ordinateurs, tandis que les langues étaient négligées.¹¹⁴

Les subventions à la consommation représentent 27 pour cent des dépenses budgétaires de l'Etat égyptien, et l'enseignement environ sept pour cent. Le taux d'analphabétisme est élevé – 30 pour cent de la population, dont 5,8 millions de jeunes âgés de 10 à 35 ans. En 2008, on comptait presque deux millions de chômeurs âgés de 15 à 29 ans, et plus de 90 pour cent des sans-emploi appartenaient à cette tranche d'âge. Un plan national pour la création de trois millions d'emplois d'ici 2015 a été lancé en 2006, mais il n'existe à ce jour aucun état des progrès accomplis. Comme dans presque toute l'Afrique du Nord, le déséquilibre entre hommes et femmes en matière d'emploi est très marqué en Egypte et des enquêtes conduites en 2009 ont donné à penser que la participation masculine dans toutes les formes de l'activité économique dépassait 80 pour cent, contre moins de 15 pour cent pour les femmes.¹¹⁵

En Libye ces 40 dernières années, la création d'emplois a dépendu presque exclusivement de l'Etat et des entreprises publiques. Cela fait toutefois une quinzaine d'années que ce système s'est avéré incapable d'en créer assez pour des jeunes toujours plus nombreux sur le marché du travail, et le recensement de 2006 faisait déjà état d'un taux de chômage de plus de 20 pour cent. En raison de la rigidité

et de l'inefficacité du secteur privé sous Kadhafi, 50 pour cent de la population active était employée par le secteur public, et quasiment tout le reste se trouvait contraint à des travaux mal payés et non règlementés dans la sphère informelle.

La Libye a beau avoir énormément investi dans l'enseignement, et bien que les taux d'inscription et d'alphabétisation soient relativement élevés pour la région, la qualité de la formation est restée faible et rares sont les étudiants diplômés qui parlent une autre langue que l'arabe. Bon nombre de ceux qui sont bien qualifiés, et assez aisés, préfèrent poursuivre leurs études et leur carrière à l'étranger.

Le gouvernement provisoire s'est rendu compte de l'influence déstabilisatrice du chômage des jeunes et a mis en place un ministère du Travail pourvu d'une direction chargée de la formation. Il reste que les difficultés économiques résultant de la guerre civile ne sont guère propices à la création d'emplois, hormis les travaux de reconstruction, et les Libyens ont tendu à laisser le travail de force aux étrangers puisqu'ils le considèrent au-dessous d'eux.

En Algérie, même si les trains de mesures de soutien du gouvernement ont réussi à ramener le taux de chômage à quelque 10 pour cent en 2011, le problème reste entier pour les jeunes de 15 à 24 ans dont 21,5 pour cent sont sans emploi. Chez les femmes ce taux monte à 37,5 per cent.¹¹⁶ Les diplômés de l'enseignement supérieur sont les plus mal lotis, l'Université étant restée imperméable aux mutations du monde du travail. Alors que l'Algérie cherche à diversifier son économie pour réduire sa dépendance envers les hydrocarbures, il va falloir qu'elle mette en avant les ressources humaines et l'économie de la connaissance, ce qui va la forcer à se conformer aux normes internationales.

Pour le moment, le marché du travail est trop rigide et les banques ne sont pas à même d'octroyer assez de crédit aux petites et moyennes entreprises. De plus, l'investissement étranger est découragé par la complexité de la bureaucratie ainsi qu'une législation restrictive, même si les étrangers restent dominants dans les métiers les plus qualifiés du secteur des hydrocarbures.¹¹⁷

Des enquêtes de ménage ont montré que plus de 40 pour cent des postes étaient pourvus à travers des contacts personnels ou familiaux, et 16 pour cent seulement par mise en concurrence ou par voie d'examen. Les programmes d'emploi ont rencontré un énorme succès et ont atténué les effets les plus sérieux de cette situation. Il n'en reste pas moins que les liens entre les exigences du monde du travail, d'une part, et l'enseignement supérieur, d'autre part, vont devoir être renforcés, surtout si l'innovation et la familiarité avec l'économie doivent jouer le rôle qui leur revient.

Au Maroc au début de 2012, près de 10 pour cent de la population active était sans emploi. La situation était pire en ville, avec un taux de 14,4 pour cent (12,3 pour cent chez les hommes et 22,1 pour cent chez les femmes). Tout comme ses voisins, le pays doit faire face à la nature structurelle du chômage des jeunes. Chez ceux de 15 à 24 ans, le taux de chômage était de 17,6 pour cent dans l'ensemble du pays, mais en ville il atteignait 31,3 pour cent.¹¹⁸ Plusieurs dispositifs de longue haleine ont cherché à inverser cette tendance, mais l'enseignement supérieur n'a pas su répondre aux besoins du marché du travail et de nouvelles initiatives offrent maintenant des formations courtes pour y remédier. Jusqu'à présent au Maroc, c'est vers la fonction publique que se sont tournés les diplômés de l'université en quête d'une carrière, mais les obstacles budgétaires rendent une réduction

de l'emploi dans ce secteur plus vraisemblable qu'un accroissement. Les services et le bâtiment n'ont qu'un effet multiplicateur très faible sur l'emploi, ce qui est l'une des raisons pour lesquelles le marché du travail est incapable d'absorber les nouveaux arrivants. Il existe aussi des démarches conjointes des secteurs public et privé pour stimuler une culture de l'entreprise avec pour objectif la création d'emplois.¹¹⁹

Au Soudan, l'absence de données séparées suite à la sécession du Sud en 2011 complique les estimations de l'incidence du chômage des jeunes dans les deux pays. On peut néanmoins avancer un certain nombre d'éléments, puisqu'il est peu probable que des données exactes aient été recueillies en nombre suffisant ces dernières années dans ce qui était la partie méridionale et toujours négligée du Soudan. En 2009, on estimait à 22 pour cent le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans, soit le double du taux d'ensemble pour les adultes. Cela reflétait une croissance démographique rapide alors que les créations d'emploi étaient en baisse. La dépendance excessive du Soudan à l'égard du secteur pétrolier conduisait à négliger l'investissement et l'emploi dans les autres secteurs d'activité, la demande de consommation étant satisfaite par les importations plus que par la production nationale. En 2011, 45 pour cent des jeunes étaient employés dans un secteur agricole où les incitations à produire davantage pour l'exportation se heurtaient à des taux de change surévalués.

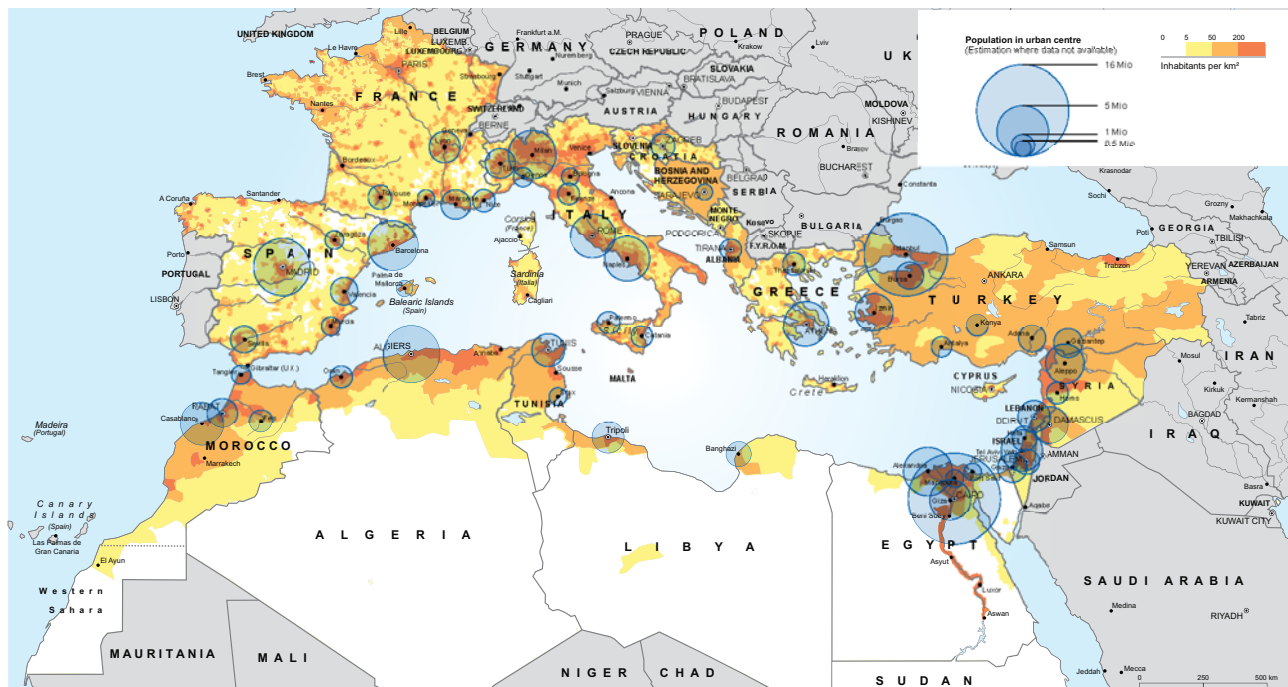
Khartoum concentre quelque 90 pour cent des grandes entreprises du pays, mais nombreuses sont celles du secteur privé qui préfèrent employer des étrangers en raison de leurs qualifications et de leur efficacité supérieures. Seuls 26 pour cent des employeurs formels dans la capitale recourent au marché du travail pour leur recrutement, le reste l'étant à travers les réseaux familiaux ou personnels, ceux-là mêmes qui dominent aussi dans le secteur informel.

Bien que l'enseignement primaire soit gratuit au Soudan, les deux autres cycles ne le sont pas. En 2008, 49 pour cent des chômeurs étaient bacheliers et 30 pour cent diplômés du supérieur. On le doit en partie à un système d'enseignement qui manque à fournir les connaissances et aptitudes de base qui ont leur utilité sur le marché, ce qui réduit les perspectives de bonne réorientation ultérieure. Quelque 62 pour cent des étudiants s'inscrivent en humanités, soit deux fois plus qu'en sciences. Les jeunes au Soudan tendent à être plus mobiles que les adultes, et leur taux d'urbanisation est particulièrement élevé, en partie à cause des déplacements dus à la guerre et de la démobilisation. Le gouvernement est devenu de plus en plus conscient du mécontentement social et politique que suscite cette situation, mais les mesures prises n'ont guère été suivies d'effet, en bonne partie à cause du manque de souplesse du marché du travail et de l'incapacité à intégrer les programmes de création d'emplois à d'autres initiatives au sein d'une stratégie nationale de croissance et d'emploi.¹²⁰

L'urbanisation du rivage sud de la Méditerranée

Certaines parties du littoral méditerranéen de l'Afrique du Nord se sont développées avec une rapidité extrême au cours des dernières décennies (voir Carte 2.4). Les surcroûts de population et les pressions qui sont allées de pair sur l'aménagement comme sur les ressources et les systèmes ont suscité un certain nombre d'interventions visant à améliorer la résilience aux crises et aux enjeux auxquels doit faire face l'écosystème méditerranéen. Les villes et pays du littoral d'Afrique du Nord participent à diverses initiatives destinées à améliorer la gestion de l'environnement à plus grande échelle, pollution et érosion

CARTE 2.5: POPULATION URBAINE DU BASSIN MÉDITERRANÉEN – PRÉVISIONS



Sources: Center for International Earth Science Information Network (CIESIN), Columbia University; World Gazetteer

comprises. Le risque d'effondrement de l'écosystème méditerranéen, qui est relativement fermé, constitue une menace redoutable pour les pays riverains qu'il dessert de multiples façons.

La pollution

Les facteurs de pollution terrestre et marine accroissent la pression sur les écosystèmes. Toutefois, des villes d'une certaine importance comme Tanger, Tétouan et Nador (Maroc) produisent des polluants industriels et autres, y compris des métaux lourds et des eaux d'égout. En Algérie, la capitale et des villes comme Oran et Annaba sont tout à la fois productrices et victimes de polluants, y compris de nature organique, ainsi que des métaux lourds et autres composés toxiques en provenance des raffineries de pétrole et des usines chimiques, surtout à proximité des grandes zones industrielles portuaires. En Tunisie, la côte nord est la plus affectée, notamment la baie de Tunis.¹²¹

L'érosion

Les atteintes aux habitats naturels réduisent la résilience naturelle à l'érosion côtière en perturbant et en dégradant les écosystèmes qui stabilisent le rivage. L'étalement urbain et les aménagements « en ruban » ont affecté l'intégrité de ces systèmes. La majeure partie du rivage de l'Afrique du Nord, Egypte exceptée, est moins menacée par la densification urbaine extrême que les côtes d'Espagne ou du Liban (Carte 2.1).¹²² La différence, c'est que l'étalement est apparait clairement dans toute son étendue, avec réduction notable de la stabilisation du littoral et résilience réduite à la montée du niveau des mers liée au changement climatique. En Méditerranée orientale, l'érosion des Terrasses Vermétides du Levant, qui ont des vertus protectrices, est exacerbée par l'altération de la qualité de l'eau¹²³ et pourrait intensifier l'érosion du littoral, affecter les terres agricoles,



▲ Plage polluée à Hammamet (Tunisie). ©Habib M'henni. Licence (non transposée) Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0.

porter atteinte à la sécurité alimentaire et hydrique, augmenter les crues et les inondations, et faire peser des risques supplémentaires sur la vie et les moyens de subsistance des citoyens.

Il est essentiel que tous les pays et les villes du littoral méditerranéen de l'Afrique du Nord rejoignent les initiatives existantes, tant mondiales que régionales, afin d'améliorer la gestion à long terme de cet écosystème à la fois vaste et fragile. Par exemple, des initiatives locales en matière de gestion des déchets peuvent améliorer la qualité de l'eau, tandis qu'une bonne utilisation des sols et un urbanisme bien étudié peuvent garantir que les aménagements sur les côtes ne portent pas atteinte aux habitats naturels qui protègent le littoral de l'Afrique du Nord et ses villes, tout en renforçant la résilience de la sous-région aux bouleversements extérieurs.

ENDNOTES

- ¹ Quoique le Sahara Occidental apparaisse dans le présent rapport comme une entité séparée, son statut est resté contesté dès avant le retrait de la puissance colonisatrice espagnole en 1976. Le Maroc a revendiqué ce territoire de 266 000 km² riche en phosphates contre les objections du front armé de libération Polisario, qui a proclamé l'indépendance du territoire sous le nom de République arabe sahraouie démocratique (RASD). Celle-ci est actuellement reconnue par une cinquantaine d'États et par l'Union africaine, ce qui a conduit le Maroc à se retirer de cette organisation. Les négociations sur un référendum qui déciderait de l'avenir du territoire sont actuellement au point mort, et le Front Polisario a menacé de reprendre son combat pour sa libération. La population du Sahara Occidental est de l'ordre de 500 000 habitants, dont la majorité habite les 80 pour cent du territoire administrés par le Maroc, y compris la ville principale, Laâyoune (200 000 habitants), où les autorités marocaines ont énormément investi. Le gouvernement de la RASD, en exil dans les camps de réfugiés de Tindouf en Algérie, a déclaré que le petit oasis de Bir Lehlou, près de la frontière mauritanienne, serait la capitale provisoire. (Source: New York University, Center on International Cooperation (2012), *Annual Review of Peace Operations 2012*. Boulder, Lynne Reinner, pp 123-126).
- ² UNDESA (2012). *World Urbanization Prospects: the 2011 Revision*, (New York, 2012).
- ³ UN-Habitat (2008). *The State of African Cities 2008*. Nairobi: UN-Habitat, pp. 23-25.
- ⁴ UNDESA. (2012). *World Urbanization Prospects: the 2011 Revision*, (New York, UNDESA). 2012.
- ⁵ IMF (2013). *World Economic Outlook, April 2013: Hopes, Realities, Risks*. (Washington DC, IMF), pp 1-23, 39-41, 46-51.
- ⁶ Clark, P. (2013). 'Body blow' for carbon prices after EU votes against emissions policy, in *Financial Times*, 17 April 2013.
- ⁷ Fioramonti, L. (2013). *Gross Domestic Problem: The Politics behind the World's Most Powerful Number*. (London, Zed Books).
- ⁸ IMF (2012). *Middle East and North Africa: Economic Outlook and Key Challenges*. (Washington DC, IMF) April 2012, p. 3; IMF (2012) *Regional Economic Outlook: Middle East and Central Asia*. November 2012 p. 88; IMF (2013). *World Economic Outlook April 2013: Hopes, Realities, Risks* (Washington, IMF) p 154.
- ⁹ International Crisis Group (2013), *Marching in Circles: Egypt's Dangerous Second Transition*; Hamid, S (2013), "A future worse than Mubarak's reign", *New York Times*, 14 August 2013; Economist Intelligence Unit (2013), *Libya: Country Report*, 6 September 2013; Economist Intelligence Unit (2013), *Tunisia: Country Report*, 6 September 2013; International Crisis Group (2013), *Tunisia: Violence and the Salafi Challenge*.
- ¹⁰ AfDB (2012). *African Economic Outlook*
- North Africa is Gradually Recovering from Political Turmoil*, accessed from www.africaneconomicoutlook.org/en/outlook/north-africa-is-gradually-recovering-from-political-turmoil/ 20 10 2012.
- ¹¹ IMF (2012). *Middle East and North Africa: Economic Outlook and Key Challenges*. (Washington DC, IMF) April 2012, pp. 7-8.
- ¹² Noueihed, L. and Warren, A. (2012) *The Battle for the Arab Spring: Revolution, Counter-Revolution and the Making of a New Era*, (New Haven, Yale University Press), pp 1-43; Ali, K. (2012), *Precursors of the Egyptian Revolution*, in *IDS Bulletin*, vol 43, no 1, January 2012, pp 16-25.
- ¹³ Africa Confidential (2012). *Egypt: A country polarized; Libya: Unity under strain; Tunisia: Wilting jasmine*, vol 53, no 25, 14 December 2012; International Crisis Group (2013), *Marching in Circles: Egypt's Dangerous Second Transition*; Hamid, Shadi (2013), *A future worse than Mubarak's reign*, in *New York Times*, 14 August 2013.
- ¹⁴ Economist Intelligence Unit (2012). *Morocco Country Report*, December 2012
- ¹⁵ Economist Intelligence Unit (2012). *Arab Spring, economic winter?* 23 May 2012; IMF (2012). *Middle East and North Africa: Economic Outlook and Key Challenges*. (Washington DC, IMF) April 2012, pp. 4-6.
- ¹⁶ Brady, J. (2012) *After the Arab Spring: How Islamists Hijacked the Middle East Revolts*, (New York, Macmillan).
- ¹⁷ Africa Confidential (2013), *Egypt: After the crisis, the crackdown*, 23 August 2013.
- ¹⁸ Bowen, J. (2012). *The Arab Uprisings: The People Want the Fall of the Regime*. (London, Simon & Schuster).
- ¹⁹ UN-Habitat (2012). *The State of Arab Cities 2012: Challenges of Urban Transition*. Nairobi, p 99.
- ²⁰ Sharp, D. (2012). *How the Urbanism of Small Cities Helped Shape the Arab Uprisings*. In *Global Urbanist*, 31 July 2012, accessed from www.globalurbanist.com/2012/07/31/small-cities-arab-uprisings/ on 6 December 2012.
- ²¹ UN-Habitat (2012). *The State of Arab Cities 2012: Challenges of Urban Transition*. (Nairobi, 2012), pp. 3-4.
- ²² *Ibid*, pp 89-93
- ²³ *Ibid*, p 90.
- ²⁴ *Ibid*, p 93.
- ²⁵ *Ibid*, p 89.
- ²⁶ *Ibid*, p 92.
- ²⁷ *Ibid*, p 89.
- ²⁸ *Ibid*, pp 41-44.
- ²⁹ Paciello, M. (2012). "Foreword", in *Reversing the Vicious Circle in North Africa's Political Economy: Confronting Rural, Urban and Youth Related Challenges*, in *Mediterranean Paper Series*, May 2012, pp. iii-v
- ³⁰ UNDP (2011). *Arab Development Challenges Report 2011: Towards the Developmental State in the Arab Region*, pp 22-8
- ³¹ UNDESA. (2012). *World Urbanization Prospects: The 2011 Revision*. (New York, UNDESA), pp
- ³² Bibi, S. and Nabli M. (2010) *Equity and Inequality in the Arab Region*. Policy Research Report no 33, Economic Research Forum, Cairo, February 2010, pp iii-6, 19-54.
- ³³ Oxford Poverty and Development Initiative (OPHI), *Country Briefing Tunisia 2011; Country Briefing Morocco 2011; Country Briefing Egypt 2011* at www.ophi.org.uk accessed 1 September 2012.
- ³⁴ Oxford Poverty and Development Initiative (OPHI), *Multidimensional Poverty Index 2011* at www.ophi.org.uk/mpi-2011-research-brief/ accessed 1 September 2011.
- ³⁵ Siemens AG, *African Green City Index*, Munich, 2011, p 7 at www.siemens.com/greencityindex accessed 30 September 2012.
- ³⁶ Oxford Poverty and Development Initiative (OPHI), *Multidimensional Poverty Index 2011* at www.ophi.org.uk/mpi-2011-research-brief/ accessed 1 September 2011.
- ³⁷ National Intelligence Council (2009). *North Africa: The Impact of Climate Change to 2030* (Washington DC, NIC) August 2009, p 3
- ³⁸ UN-Habitat (2012). *The State of Arab Cities 2012: Challenges of Urban Transition* (United Nations, Nairobi) pp 18, 109
- ³⁹ National Intelligence Council (2009). *North Africa: The Impact of Climate Change to 2030* (Washington DC, NIC) August 2009, pp 3-4, 33-34
- ⁴⁰ *Ibid*, pp 4, 22, 43-45.
- ⁴¹ UN-Habitat (2012). *The State of Arab Cities 2012: Challenges of Urban Transition* (United Nations, Nairobi) p 110.
- ⁴² National Intelligence Council. (2009). *North Africa: The Impact of Climate Change to 2030* (Washington DC, NIC) August 2009, pp 4, 22-32; UN-Habitat (2012). *The State of Arab Cities 2012: Challenges of Urban Transition* (United Nations, Nairobi) p 109; World Bank (2012). *Poor Places, Thriving People* (Washington DC, World Bank) pp 72-74.
- ⁴³ National Intelligence Council. (2009). *North Africa: The Impact of Climate Change to 2030* (Washington DC, NIC) August 2009, pp 23-24.
- ⁴⁴ *Ibid*, pp 77-83.
- ⁴⁵ *Ibid*, pp 22-28.
- ⁴⁶ African Economic Outlook. (2012). Morocco, p 11. Available from: www.africaneconomicoutlook.org/en/countries/north-africa/morocco/, accessed 20 May 2013.
- ⁴⁷ National Intelligence Council. (2009). *North Africa: The Impact of Climate Change to 2030* (Washington DC, NIC) August 2009, p24; United Nations Environment Programme (2007). *Sudan: Post-Conflict Environmental Assessment* (Nairobi, UNEP) pp 242-245; Egyptian Environmental Affairs Agency (2010). *Egypt Second National Communication under the United Nations Framework Convention on Climate Change*, (Cairo EEA) May 2010 p 12.
- ⁴⁸ Sudan, South Sudan, Eritrea, Ethiopia, Uganda,

ENDNOTES

- Kenya, Tanzania, Rwanda, Burundi and Democratic Republic of Congo.
- 49 National Intelligence Council. (2009). *North Africa: The Impact of Climate Change to 2030* (Washington DC, NIC) August 2009, p 24; United Nations-Habitat (2010) *The State of African Cities: Governance, Inequality and Urban Land Markets* (Nairobi, UN-Habitat) Text Box 4.9, p 165.
- 50 Egyptian Environmental Affairs Agency. (2010). *Egypt Second National Communication under the United Nations Framework Convention on Climate Change*, (Cairo EEA) May 2010 p 69.
- 51 *Ibid*, pp 70-73.
- 52 National Intelligence Council (2009). *North Africa: The Impact of Climate Change to 2030* (Washington DC, NIC) August 2009, p 25.
- 53 UN-Habitat (2012). *The State of Arab Cities 2012: Challenges of Urban Transition* (United Nations, Nairobi) p 108.
- 54 World Bank and Marseille Center for Mediterranean Integration. (2011). *North African Coastal Cities Address Natural Disasters and Climate Change: Summary of the Regional Study* (Washington DC, World Bank) p 2.
- 55 Egis BCEOM International, IAU-IDF and BRGM. (2011). *Climate Change Adaptation and Natural Disasters Preparedness in the Coastal Cities of North Africa*. pp 66-85.
- 56 *Ibid*, pp 37-55; Egyptian Environmental Affairs Agency (2010). *Egypt Second National Communication under the United Nations Framework Convention on Climate Change*, (Cairo EEA) May 2010 pp 83-84.
- 57 Egyptian Environmental Affairs Agency. (2010). *Egypt Second National Communication under the United Nations Framework Convention on Climate Change*, (Cairo EEA) May 2010 pp 85-89.
- 58 World Bank and Marseille Center for Mediterranean Integration. (2011). *North African Coastal Cities Address Natural Disasters and Climate Change: Summary of the Regional Study* (Washington DC, World Bank) p 7.
- 59 *Ibid*, p 10.
- 60 World Bank and Marseille Center for Mediterranean Integration. (2011). *North African Coastal Cities Address Natural Disasters and Climate Change: Summary of the Regional Study* (Washington DC, World Bank) p 11.
- 61 Egis BCEOM International, IAU-IDF and BRGM. (2011). *Climate Change Adaptation and Natural Disasters Preparedness in the Coastal Cities of North Africa*. (Marseilles) pp 86-93.
- 62 *Ibid*, pp 37-55.
- 63 World Bank and Marseille Center for Mediterranean Integration (2011) *North African Coastal Cities Address Natural Disasters and Climate Change: Summary of the Regional Study* (Washington DC, World Bank) pp16-17.
- 64 *Ibid*.
- 65 Asher, M.. (1986) *A Desert Dies*, (London, Penguin Books); Gerard Prunier (2005), *Darfur: The Ambiguous Genocide*, London, Hurst,
- 66 UN-Habitat (2012). *The State of Arab Cities 2012: Challenges of Urban Transition* (United Nations, Nairobi) p 187.
- 67 Waal, A.. (2005) *Famine that Kills*, Revised edition, Oxford, OUP; John Ryle, Justin Willis, Suliman Baldo and Jok Madut Jok (eds.). (2011). *The Sudan Handbook* James Currey, Woodbridge, pp 140-141.
- 68 UN-Habitat (2012). *The State of Arab Cities 2012: Challenges of Urban Transition* (United Nations, Nairobi) pp 202-203.
- 69 Republic of Sudan. (2003). *Sudan's First National Communications under the United Nations Framework Convention on Climate Change*, volume 1, Khartoum, Higher Council for Environment and Natural Resources, pp 4-6.
- 70 Booz Allen. (2009). *Booz Allen Annual 2009 Report: Delivering Results that Endure*, Annual Report, Booz Allen Hamilton.
- 71 UN-Habitat (2012). *The State of Arab Cities 2012: Challenges of Urban Transition*. Nairobi, UN-Habitat, p 20.
- 72 *Ibid*, p 110.
- 73 One of the climate investment funds. Online at: www.climateinvestmentfunds.org/cif/node/2.
- 74 Akhtar, Shashad. (2009). "Governance, integrity, and transparency: An important development agenda for MENA", *World Bank MENA Knowledge and Learning Quick Notes Series*, no 17, December 2009, p. 1.
- 75 UN-Habitat (2010). *The State of African Cities 2010*, pp 75-79; UN-Habitat (2012). *The State of Arab Cities 2012: Challenges of Urban Transition*. Nairobi, UN-Habitat, p 104.
- 76 UN-Habitat (2012). *The State of Arab Cities 2012: Challenges of Urban Transition*. Nairobi, UN-Habitat; Siemens. (2012). *African Green City Index (AGCI): Assessing the Environmental Performance of Africa's Major Cities*, Economist Intelligence Unit for Siemens; Humanitarian Policy Group, ODI (2011), *City Limits: Urbanisation and Vulnerability in Sudan, Khartoum Case Study* (London: HPG).
- 77 Gillot, Gaëlle and Jean-Yves Moisserson. (2012). "The Arab Spring and urban governance challenges in North African countries" in *Reversing the Vicious Circle in North Africa's Political Economy: Confronting Rural, Urban and Youth Related Challenges*, *Mediterranean Paper Series*, May 2012, p 14.
- 78 UN-Habitat (2010), *The State of African Cities 2010*, pp 72-74; UN-Habitat (2012). *The State of Arab Cities 2012: Challenges of Urban Transition*. Nairobi, UN-Habitat, pp 97-100.
- 79 Amnesty International. (2011). "We are not Dirt: Forced Evictions in Egypt's Informal Settlements." London.
- 80 UN-Habitat (2010). *The State of African Cities 2010*, Nairobi, p 66.
- 81 UN-Habitat (2006). "Slums: Some definitions." Available at: www.unhabitat.org/documents/media_centre/sowcr2006/SOWCR%205.pdf. Accessed 30 September 2012.
- 82 UN-Habitat (2010). *The State of African Cities 2010*, p 66.
- 83 Tarbush, N. (2012). "Cairo 2050: Urban dream or modernist delusion?" *Journal of International Affairs*, Spring/Summer 2012, Vol. 65, No. 2, Spring/Summer 2012.
- 84 Stadnicki, R. (2012). *La Caire après la révolution: blocages de la ville et déblocage de l'urbanisme* Blog post on *Les carnets de l'Ifpo. La recherche en train de se faire à L'Institut français du Proche-Orient*, 23 October 2012 at <http://ifpo.hypotheses.org/4651> accessed 21 December 2012.
- 85 Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit. (2010). *Improving Informal Areas in Greater Cairo: The Cases of Ezzbet al Nasr and Dayer el Nahia*. (Berlin: GTZ)
- 86 Siemens. (2012). *African Green City Index (AGCI): Assessing the Environmental Performance of Africa's Major Cities*, Economist Intelligence Unit for Siemens, p 16.
- 87 IEA WEO. (2006). *World Energy Outlook*, International Energy Agency (IEA); UN-Habitat (2012). *The State of Arab Cities 2012: Challenges of Urban Transition*. Nairobi, UN-Habitat, p 110.
- 88 Siemens. (2012). *African Green City Index (AGCI): Assessing the Environmental Performance of Africa's Major Cities*, Economist Intelligence Unit for Siemens, pp 43-45.
- 89 *Ibid*, pp 52-53.
- 90 *Ibid*, pp 88-89.
- 91 UN-Habitat (2012). *The State of Arab Cities 2012: Challenges of Urban Transition*. Nairobi, UN-Habitat, p 62-63; UN-Habitat (2010), *The State of African Cities 2010*, Nairobi, p 83.
- 92 Siemens. (2012). *African Green City Index (AGCI): Assessing the Environmental Performance of Africa's Major Cities*, Economist Intelligence Unit for Siemens, pp 42-43.
- 93 *Ibid*, p 54.
- 94 GUI. (2009). *Global Urban Indicators – Selected Statistics: Monitoring the Habitat Agenda and the Millennium Development Goals*, Global Urban Observatory, November 2009.
- 95 Siemens. (2012). *African Green City Index (AGCI): Assessing the Environmental Performance of Africa's Major Cities*, Economist Intelligence Unit for Siemens, p 42.
- 96 *Ibid*, p 47.
- 97 *Ibid*, p 54
- 98 *Ibid*, p 91.
- 99 *Ibid*, p 42.
- 100 UN-Habitat. (2012). *The State of Arab Cities 2012: Challenges of Urban Transition*. Nairobi, UN-Habitat, p 112.
- 101 Affi, R. (2011). "Youth as agents of change", in *Arab Youth: Civic Engagement and Economic Participation*, UNESCO Regional Bureau in Beirut, pp. 8-12.
- 102 Doumit, G. (2011). "Economic systems in favour of social justice", in *Arab Youth: Civic Engagement and Economic Participation*, UNESCO Regional Bureau in Beirut, pp. 26-31.

ENDNOTES

- ¹⁰³ Online: <http://6april.org/english/>
- ¹⁰⁴ Heiderman, K. and Youssef, M. (eds.). (2012). *Reflections on women in the Arab Spring, Women's Voices from Around the World*, Middle East Programme Woodrow Wilson International Centre for Scholars, in Celebration of International Women's Day 2012.
- ¹⁰⁵ *Ibid*; Fernández, R.A.A, Ortega, O.M. (2011). "Women's rights in the Arab Spring: a chance to flourish, a risk of hibernation", *Revista de Estudios Jurídicos*, No. 11.
- ¹⁰⁶ Siemens. (2012). *African Green City Index (AGCI): Assessing the Environmental Performance of Africa's Major Cities*, Economist Intelligence Unit for Siemens.
- ¹⁰⁷ Abufayed, A.A. and Elkebir, A.A. (2010). "Water Supply and Sanitation in Libya: Gap Analysis, National Needs Assessment and UNDP Interventions. Strategic Entry Points Identification." Water Governance Program for Arab States. UNDP. Available at: www.wgpas-undp.org/Reports/NNA-Libya.pdf, accessed on 20 May, 2013.
- ¹⁰⁸ European Union Water Initiative. (2009). "Financing water supply and sanitation in the Greater Cairo area" *Egypt Country Dialogue on Water*, April 2009, p 3
- ¹⁰⁹ UN-Habitat (2011). *State of the World's Cities Report 2010/11: Bridging the Urban Divide*. UN Habitat, London,.
- ¹¹⁰ Paciello, M. (2012). "Foreword", in *Reversing the Vicious Circle in North Africa's Political Economy: Confronting Rural, Urban and Youth Related Challenges*, in *Mediterranean Paper Series*, May 2012
- ¹¹¹ African Development Bank. (2012) *African Economic Outlook: North African Countries*, p 4.
- ¹¹² IMF (2012). *Middle East and North Africa: Economic Outlook and Key Challenges*. Washington DC, 2012, pp 15-16.
- ¹¹³ African Development Bank. (2012). *African Economic Outlook: North African Countries* pp 90-91
- ¹¹⁴ Youssef Wardany. (2012). "The Mubarak Regime's Failed Youth Policies and the January Uprising", *IDS Bulletin*, vol 43, no 1, January 2012, pp 37-45
- ¹¹⁵ African Development Bank. (2012) *African Economic Outlook: North African Countries* p 34.
- ¹¹⁶ Furceri, Davide. (2012). *Unemployment and Labor Market Issues in Algeria*, IMF Working Paper WP/12/99 April 2012, p 4
- ¹¹⁷ African Development Bank. (2012). *African Economic Outlook: North African Countries* p 19.
- ¹¹⁸ *Ibid*, p 76.
- ¹¹⁹ *Ibid*, pp 64, 76.
- ¹²⁰ *Ibid*, p 138.
- ¹²¹ UNEP (2012). "Mediterranean Action Plan. Initial Integrated Assessment of the Mediterranean Sea: Fulfilling Step 3 of the Ecosystem Approach Process." Proceedings of the 17th Ordinary Meeting of the Contracting Parties to the Convention for the Protection of the Marine Environment and the Coastal Region of the Mediterranean and its Protocols. Paris. Accessed on 20 May, 2013.
- ¹²² Proceedings of the International workshop on the Impact of large coastal Mediterranean cities on Marine Ecosystems, Alexandria, Egypt – 10-12 February 2009. Accessed on 20 May 2013.
- ¹²³ *Ibid*.

LA TROISIÈME PARTIE

L'ÉTAT DES **VILLES** D'AFRIQUE DE L'OUEST

Vue de Lagos (Nigeria) et des trois ponts la reliant au continent.
© George Osodi/Panos Pictures





3.1

Population et urbanisation



▲ A Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, la population augmente de plus de 9% par an.
©Wegmann. Licence (non transposée) Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0.

CARTE 3.1: LA SOUS RÉGION OUEST AFRICAINE RÉGION



Aux fins du présent rapport, la sous-région d'Afrique de l'Ouest se compose de 17 pays: Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo, et Sainte-Hélène.

La sous-région comptait un total de 312,2 millions d'habitants en 2011, dont 140,1 millions (44,9 pour cent) dans des zones classées « urbaines ». On s'attend que sa population devienne majoritairement urbaine (avec 196 millions de citoyens) juste après 2020.

La sous-région est celle dont l'urbanisation est la plus rapide de tout le continent après Afrique de l'Est. On prévoit que la part de sa population urbaine passe de 44,9 pour cent en 2011 à 49,9 pour cent en 2020, et à 65,7 pour cent en 2050 (Tableau 3.1). Tous les pays de la sous-région se trouvent donc aux prises avec l'accélération des taux d'expansion de leurs villes et à la montée concomitante de la demande de logements abordables et de services. La population des villes augmente ici désormais davantage par croissance naturelle que du fait de l'exode rural. Cette caractéristique n'est pas sans conséquences sociologiques sur la nature du lien social ni sur les systèmes de valeurs dans les villes. Sociologiquement, il s'agit moins d'adapter des populations rurales à la vie urbaine que des processus internes de l'expansion. Les estimations et mesures des niveaux nationaux d'urbanisation sont toutefois sujettes à sérieuse contestation.¹ Par exemple, au Nigeria, les données du cens et les estimations de la population urbaine ont été régulièrement contestées depuis le recensement de 1954.² Comme le pays est le plus peuplé de toute l'Afrique, cela peut avoir de sérieuses conséquences sur les

TABLEAU 3.1: LA POPULATION DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (2000-2050)

Population	2000	2005	2010	2015*	2020*	2025*	2030*	2035*	2040*	2045*	2050*
Urbaine (000s)	90 777	110 832	134 810	163 104	195 879	233 022	274 819	321 401	372 864	428 878	488 886
Urbaine (%)	38.5	41.4	44.3	47.1	49.9	52.7	55.4	58.1	60.7	63.2	65.7
Rurale (%)	61.5	58.6	55.7	52.9	50.1	47.3	44.6	41.9	39.3	35.8	34.3

* Projections

Source: World Urbanization Prospects: The 2011 Revision, UNDESA, New York, 2012

TABLEAU 3.2: POPULATIONS RURALE ET URBAINE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Pays	Population (000s)			Pourcentage de population urbaine				
	Urbaine	Rurale	Total	2011	2020*	2030*	2040*	2050*
Bénin	4 087	5 013	9 100	44.9	50.7	56.5	61.7	66.7
Burkina Faso	4 498	12 470	16 968	26.5	34.0	41.5	48.3	55.2
Cap-Vert	314	187	501	62.6	68.7	73.4	76.6	79.5
Côte d'Ivoire	10 339	9 814	20 153	51.3	57.5	63.1	67.8	72.1
Gambie	1 017	759	1 776	57.3	61.6	65.8	69.7	73.3
Ghana	12 955	12 011	24 966	51.9	57.5	62.8	67.7	72.3
Guinée	3 622	6 600	10 222	35.4	40.2	46.2	52.4	58.4
Guinée-Bissau	680	868	1 547	43.9	49.7	54.7	58.9	63.1
Liberia	1 989	2 140	4 129	48.2	51.8	56.4	61.4	66.1
Mali	5 532	10 308	15 840	34.9	40.8	47.1	53.2	59.2
Mauritanie	1 469	2 073	3 542	41.5	44.6	49.8	55.2	60.4
Niger	2 866	13 203	16 069	17.8	20.6	25.3	30.9	37.1
Nigeria	80 635	81 836	162 471	49.6	55.0	60.8	66.3	71.3
Sainte-Hélène	2	2	4	39.5	40.1	42.7	46.6	50.6
Sénégal	5 430	7 338	12 768	42.5	45.7	50.8	56.2	61.4
Sierra Leone	2 353	3 645	5 997	39.2	43.0	48.2	53.9	59.5
Togo	2 339	3 815	6 155	38.0	42.5	47.9	53.6	59.3
TOTAL	140 124	172 081	312 205	44.9	49.9	55.4	60.7	65.7

* Projections

Source: World Urbanization Prospects: The 2011 Revision, UNDESA, New York, 2012

estimations du niveau d'urbanisation à l'échelle de la sous-région.

La moyenne des niveaux nationaux d'urbanisation de la sous-région occidentale n'est pas aussi élevée que celle de l'Afrique du Nord; mais c'est là que se trouve la capitale économique du Nigeria, Lagos, qui va bientôt devenir la plus importante agglomération de tout le continent. L'urbanisation en Afrique de l'Ouest a pour caractéristique majeure, depuis les années 1990, le taux d'expansion rapide des villes de la ceinture côtière, qui constitue 10 pour cent de sa surface totale.³ La population urbaine a augmenté de 92,1 millions à 137,2 millions d'habitants entre l'an 2000 et 2010, année par rapport à laquelle le taux d'urbanisation a augmenté de 0,6 pour cent en 2011 (Tableau 3.2). On prévoit qu'en 2050, ce taux soit du même ordre que celui de l'Afrique du Nord d'aujourd'hui. Il faut toutefois noter une autre caractéristique majeure de l'Afrique de l'Ouest, à savoir que cette dynamique d'urbanisation est entraînée par l'expansion des villes secondaires, et non plus seulement celle des plus grandes.

Avant l'ère coloniale, il n'existait aucune ville côtière majeure

en Afrique de l'Ouest. Toutefois, en raison de la logistique avant tout maritime du colonialisme, ces pays se sont trouvés engagés dans une trajectoire d'urbanisation fortement associée à leur littoral. Ce schéma est en train de changer du fait de deux facteurs: le développement du réseau routier, et la création, suite à l'indépendance, de nouvelles villes dans l'intérieur des terres où plus récemment sont apparus de nouveaux corridors de développement, avec les nouvelles agglomérations urbaines qui s'y attachent et qui créent de nouveaux schémas urbains à l'écart des côtes. La distance moyenne entre centres urbains de plus de 10 000 habitants s'est réduite de 111 km en 1950 à 33 km en l'an 2000.⁴

C'est en partie grâce à la conjonction de ces deux facteurs que la sous-région est en cours de transformation rapide en un vaste espace d'intégration offrant de nouvelles possibilités de coopération économique. Les agglomérations urbaines côtières et de l'intérieur sont en train de devenir les forces d'entraînement de l'intégration, du développement et de la modernisation économiques. Il se pourrait bien que les corridors urbains et autres soient le moteur économique

le mieux adapté à la situation actuelle de l'Afrique de l'Ouest : ils relient chaque économie nationale aux autres dans la sous-région et à leurs marchés, orientant l'investissement qui vient se concentrer sur les pôles urbains le long des infrastructures de transport.

La croissance naturelle a beau jouer un rôle majeur dans l'expansion actuelle des grandes villes d'Afrique de l'Ouest, les flux migratoires conservent un rôle important dans l'économie, dans la main d'œuvre, dans la sécurité alimentaire, dans l'offre nutritionnelle comme dans la vie socioculturelle. Ces flux maintiennent les relations entre ville et campagne, et les réseaux ethniques et autres pourraient bien faciliter le lien social entre commerçants urbains et producteurs ruraux.⁵ Les migrants jouent toutefois des rôles aussi divers que le sont leurs professions. Ainsi au Nigeria, des transports efficaces et subventionnés encouragent les femmes des campagnes à aller à Aba ou à Port Harcourt, dans l'Est du pays, pour y travailler comme femmes de ménage ou comme jardinières, alors que les hommes migrent pour travailler dans le bâtiment ou le pétrole.⁶ Dans le Sud-Est du Nigeria, on a estimé que les contributions des associations de migrants à la construction d'écoles, de mairies et de points d'eau étaient parfois supérieures à celles des pouvoirs publics.⁷

Les taux d'urbanisation (2000-2050)

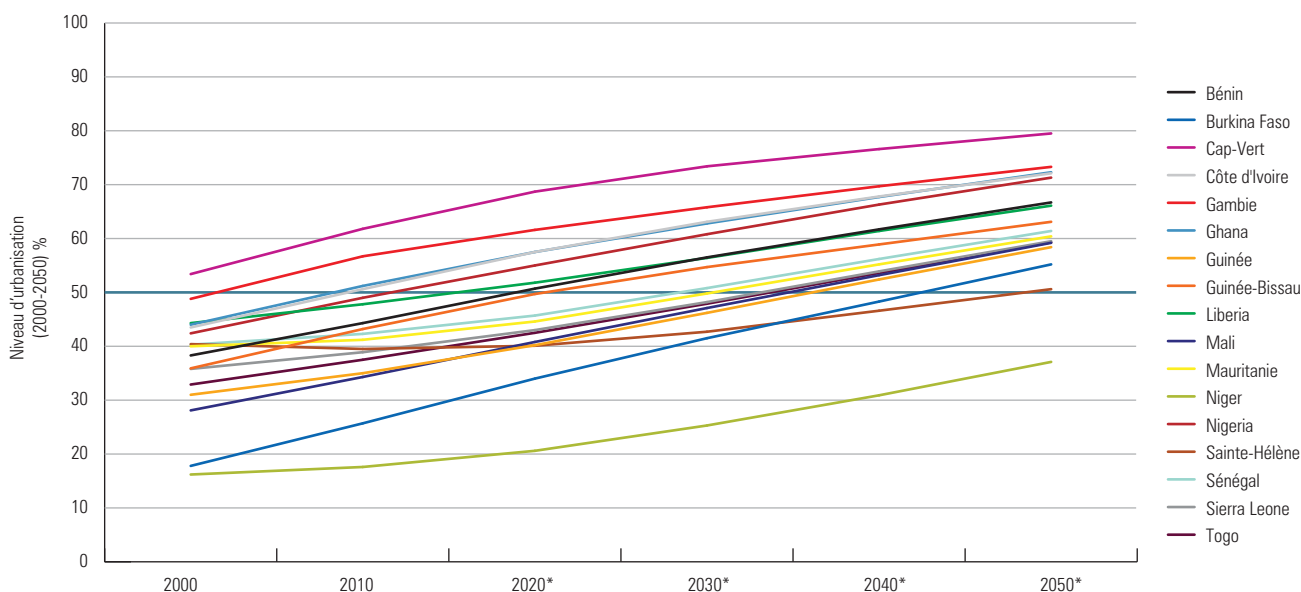
L'Afrique de l'Ouest est l'une des régions les plus pauvres, les moins urbanisées et les moins industrialisées du monde. Les pays les plus petits (Cap-Vert, Guinée-Bissau, Gambie, Liberia, Togo et Sierra Leone), avec moins de cinq millions d'habitants, sont incapables de procurer par eux-mêmes les marchés, le pouvoir d'achat ou les économies diversifiées qui sont l'apanage des pays plus vastes et plus peuplés. Même les grandes villes de ces pays à faible population ne suscitent que des économies urbaines locales exiguës, qui font figure d'îlots de richesse relative et de pôles de consommation. Par conséquent, le développement urbain de chacun de ces pays de moindres dimensions tend à être très inégal puisque quasiment toutes les perspectives économiques, d'emploi et d'accès aux services sont concentrées dans une seule ville relativement importante.

Les données des Nations Unies montrent qu'il existe en Afrique de l'Ouest 1 017 zones urbaines de plus de 10 000 habitants, dont 104 qui en abritent plus de 100 000, et l'on estime que 481 nouvelles zones vont devenir « urbaines » entre l'an 2000 et 2020.⁸ En revanche, considérant les villes de plus de 10 000 habitants, l'étude Africapolis a inventorié 1 300 agglomérations urbaines, dont seulement 194 de



▲ On passe le temps au bidonville de Kroo Bay à Freetown (Sierra Leone) où 70% des jeunes sont sans emploi ou sous-employés. Ici comme ailleurs en Afrique, l'emploi, l'habitat et les services ne suivent pas la croissance de la population. ©Tommy Trenchard/IRIN

GRAPHIQUE 3.1: AFRIQUE DE L'OUEST – NIVEAUX D'URBANISATION PAR PAYS 1950-2050 (%)



* Projections

Source: World Urbanization Prospects: The 2011 Revision, UNDESA, New York, 2012

plus de 100 000 habitants en 2010 (voir Encadré 3.1).⁹ Les deux ensembles de données ont au moins en commun de montrer que le concept de « ville primaire » pourrait commencer à n'être plus aussi utile qu'il avait pu l'être voici 30 ans dans la région.

Les conflits civils et autres formes de violence dans plusieurs pays ont encouragé les déséquilibres du développement urbain. En temps de crise, la très grande ville voit souvent sa population s'accroître avec une rapidité disproportionnée, soit en servant de point de départ pour une éventuelle émigration, soit en accueillant les afflux de réfugiés et de personnes déplacées en quête de sécurité. Ce type de phénomène élargit habituellement l'écart entre la capitale et les villes intermédiaires et plus petites, ce qui affaiblit encore davantage les hiérarchies urbaines tout en renforçant la répartition géographiquement inégale des possibilités économiques.

Sous la double pression de l'accroissement rapide de la population et de la mobilité de l'établissement, plusieurs pays ont déjà vu leur population devenir majoritairement urbaine: Cap-Vert (1998), Gambie (2003), Ghana (2008) et Côte d'Ivoire (2010). Bénin, Liberia et Nigeria devraient les rejoindre avant 2020 et le Burkina Faso vers 2042, mais au Niger au milieu du siècle la population ne sera encore urbanisée qu'à 37,1 pour cent (Graphique 3.3).

Que la tendance générale en Afrique de l'Ouest soit à la décélération des taux d'expansion de la population urbaine ne veut toutefois pas dire que celle-ci va devenir faible. Les taux restent élevés, comme le montre le Tableau 3.3. La décélération s'appliquant à des nombres toujours plus élevés de citadins, les populations urbaines vont continuer à augmenter très rapidement. Par exemple, alors que sa croissance a commencé à se ralentir au Burkina Faso, la population urbaine n'en est pas moins passée de 3,1 millions en 2005 à 4,5 millions en 2011 et elle devrait plus que doubler d'ici 2025 pour atteindre 9,7 millions. Au Mali, c'est à un quasi triplement que l'on

s'attend entre 2011 (5,5 millions) et 2035 (15,2 millions).¹⁰

D'après les données des Nations Unies, entre 2011 et 2020 l'Afrique de l'Ouest va compter 56 millions de citadins supplémentaires, soit autant que le total de sa population urbaine en 1987.¹¹ Quelles que soient les données les plus fidèles à la réalité, la tendance générale est claire. Il est donc important que les gouvernements de la sous-région voient dans les données chiffrées concernant les villes – population et taux de croissance, étendue géographique et état actuel de la hiérarchie urbaine – autant d'indicateurs sur lesquels fonder des stratégies de développement nationales et régionales.

Les plus grandes villes d'Afrique de l'Ouest

Lorsque l'on passe en revue les tendances de l'urbanisation dans la sous-région, il est important de prendre en compte les villes individuellement ainsi que la taille relative des zones métropolitaines. En l'an 2000, 14 agglomérations urbaines abritaient plus d'un million d'habitants; deux dépassaient les trois millions (Abidjan et Kano), et l'on comptait une seule méga-cité, Lagos (10,8 millions d'habitants). En 2025, on s'attend que le nombre de villes de plus d'un million d'habitants se monte à 27, dont 12 de plus de trois millions, Lagos en comptant alors 18,8 millions (Tableau 3.3).

Abidjan, Abuja, Accra, Bamako, Dakar, Enugu, Ibadan, Kano et Ouagadougou devraient accueillir chaque année une moyenne de plus de 100 000 habitants supplémentaires entre 2010 et 2020. A Niamey, Ouagadougou et Yamoussoukro, les taux de croissance en moyenne annuelle sont très supérieurs à cinq pour cent (Tableau 3.3). Dans certains cas, la domination excessive de la capitale appelle la création de villes nouvelles pour absorber le surcroît de population. Tel est particulièrement le cas en ce qui concerne Lomé, Nouakchott, Conakry, Ouagadougou et Niamey, qui concentrent chacune à elle seule des parts disproportionnées de la population urbaine.

ENCADRÉ 3.1: NATIONS UNIES ET AFRICAPOLIS: LES CHIFFRES DIVERGENT

En prenant en compte les centres urbains de plus de 20 000 habitants, le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (UNDESA) avait conclu que la proportion de citadins dans la population de l'Afrique de l'Ouest était de 49 pour cent en 2006, alors que pour Africapolis elle était de 30 pour cent. La différence tient avant tout aux méthodes utilisées : Africapolis prend en compte tous les peuplements d'au moins 20 000 habitants et dont la profession n'est pas principalement agricole) en se fondant sur les recensements nationaux. Les chiffres de l'ONU, en revanche, s'appuient sur des données historiques et des extrapolations des taux de croissance passés. Ces données historiques tirées des

recensements sont souvent incohérentes et sur-représentent les échelons inférieurs de la hiérarchie urbaine. Autres facteurs à l'origine des inexactitudes : les différences entre méthodes nationales de recensement et dans la définition du mot « urbain ».

L'approche des Nations Unies est purement statistique et pourrait bien analyser les peuplements de manière uniforme sans essayer de comparer les chiffres d'un recensement à un autre. Si ce type d'analyse avait été effectué peuplement par peuplement, on aurait décelé de nombreux écarts. En fait, l'écart entre les données UNDESA et celles d'Africapolis s'élargit au fil du temps, de 20 pour cent en 1963 à 39 pour cent en 2006. Dans la pratique,

75 pour cent de l'écart, en 2006, peut s'expliquer par l'importance accrue des populations dans les peuplements de moins de 500 000 habitants, dont le nombre n'est pas fourni dans la base de données de l'ONU. Il semblerait donc ainsi que les données UNDESA regroupent dans la catégorie « urbaine » des populations rurales éparpillées.

Le modèle utilisé par UNDESA vise avant tout à ajuster le taux d'urbanisation de toute population donnée aux grandes tendances mondiales. Les prévisions aplanissent donc toute divergence. Toutefois, les données d'ensemble de l'UNDESA concernant la population urbaine nigérienne, par exemple, pourraient être remises en question car elles semblent surestimées.

1) Indicateurs d'urbanisation au Nigeria: les estimations de l'ONU

Taille du peuplement (habitants)	1963			2006			Taux annuel
	Population	Agglomérations	% urbaine	Population	Agglomérations	% urbaine	
5-10 million	0	0	0.0	9 091 379	1	13.2	
1-5 million(s)	1 060 418	1	11.2	9 864 585	6	14.3	
½-1 million	668 000	1	7.0	8 901 954	14	12.9	
500,000-20,000	7 770 000	Non spécifiée	81.8	41 070 138	Imprécise	59.6	
Total - pop. urbaine	9 498 418		100.0	68 928 056		100.0	4.7
Total - population	55 660 000		17.1	140 000 000		49.2	2.2

2) Indicateurs d'urbanisation au Nigeria: les estimations d'Africapolis

Taille du peuplement (habitants)	1963			2006			Taux annuel
	Population	Agglomérations	% urbaine	Population	Agglomérations	% urbaine	
5-10 million	0	0	0.0	9 650 000	1	22.9	
1-5 million(s)	0	0	0.0	8 500 000	5	20.2	
½-1 million	2 391 177	3	31.7	3 030 000	5	7.2	
500,000-20,000	5 143 957	93	68.3	20 921 255	262	49.7	
Total - urbaine	7 535 133	96	100.0	42 101 255	273	100.0	4.1
Total - population	50 598 830		14.9	140 000 000		30.1	2.2

Source: AFRICAPOLIS, *Urbanization Trends 1950-2020: A Geo-statistical Approach, West Africa: 105*, Agence Française de Développement, <http://www.afd.fr/>

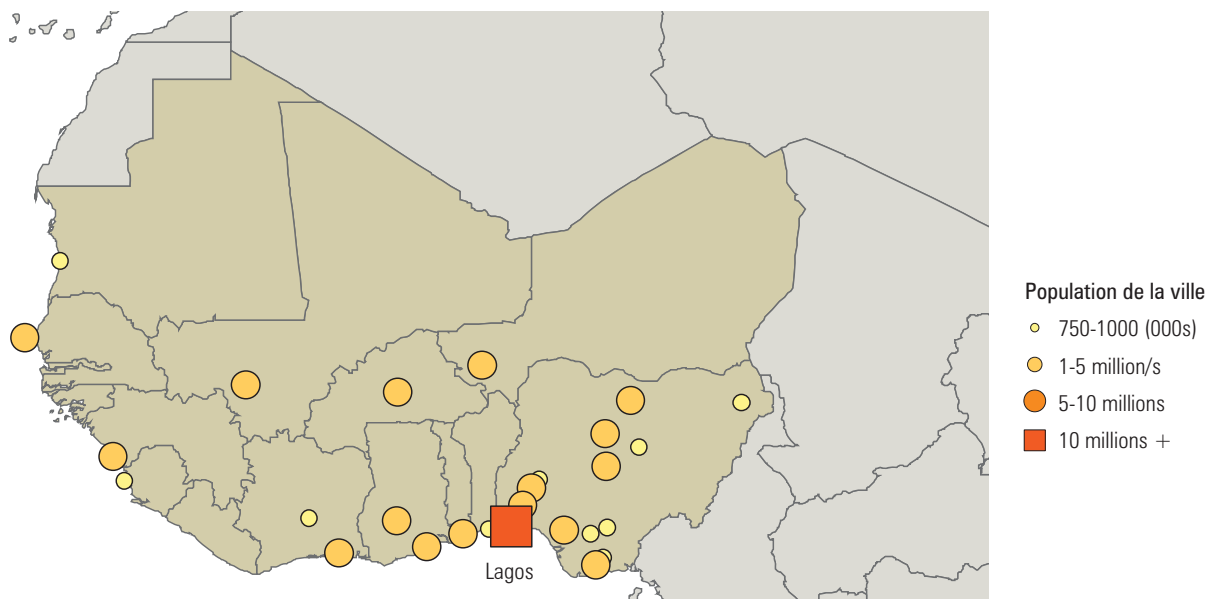
TABLEAU 3.3: DYNAMIQUE DE LA POPULATION DES VILLES D'AFRIQUE DE L'OUEST DE PLUS DE 750 000 HABITANTS (2011)

Ville	Pays	Population 2011 (*000s)	Croissance moyenne /an 2010-20 (%)	% de la population urbaine 2011	% de la population totale 2011	Surcroît moyen de population/an 2010-20	Population 2025 (*000s)
Lagos	Nigeria	11 223	4.67	13.9	6.9	503 700	18 857
Abidjan	Côte d'Ivoire	4 288	4.20	41.5	21.3	174 500	6 971
Kano	Nigeria	3 375	4.52	4.2	2.0	147 700	5 724
Dakar	Sénégal	3 035	4.45	55.6	23.8	130 100	5 064
Ibadan	Nigeria	2 949	4.59	3.7	1.8	131 000	5 028
Accra	Ghana	2 573	4.59	19.9	10.3	113 300	4 228
Abuja	Nigeria	2 153	6.44	2.7	1.3	129 600	4 000
Ouagadougou	Burkina Faso	2 053	9.16	45.6	12.1	175 100	4 795
Bamako	Mali	2 037	5.51	36.8	12.9	106 600	3 632
Kumasi	Ghana	2 019	4.68	15.6	8.1	90 600	3 343
Port Harcourt	Nigeria	1 894	5.40	2.3	1.1	97 500	3 371
Conakry	Guinée	1 786	5.35	49.3	17.5	91 700	3 195
Kaduna	Nigeria	1 524	4.68	1.9	..	69 100	2 633
Lomé	Togo	1 524	4.80	65.2	24.8	69 800	2 472
Bénin City	Nigeria	1 359	4.91	1.6	..	64 400	2 377
Niamey	Niger	1 297	7.86	45.3	8.2	96 100	2 924
Ogbomosho	Nigeria	1 075	4.87	1.3	..	50 700	1 884
Yamoussoukro	Côte d'Ivoire	966	8.45	9.3	4.8	74 800	1 633
Freetown	Sierra Leone	941	4.22	40.0	15.7	38 500	1 540
Cotonou	Bénin	924	4.65	22.6	10.2	41 000	1 517
Onitsha	Nigeria	908	5.52	1.1	..	47 900	1 642
Aba	Nigeria	866	4.16	1.1	..	41 600	1 529
Maiduguri	Nigeria	851	4.67	1.0	..	38 600	1 482
Ilorin	Nigeria	814	4.84	1.0	..	38 000	1 428
Enugu	Nigeria	807	5.18	1.0	..	117 800	1 439
Nouakchott	Mauritanie	786	4.30	53.5	14.7	32 600	1 271
Jos	Nigeria	772	4.81	36 100	1 355

.. : Négligeable (moins d'un pour cent); *Projection

Source: World Urbanization Prospects: The 2011 Revision, UNDESA, New York, 2012

CARTE 3.1: DYNAMIQUE DE LA POPULATION DES VILLES D'AFRIQUE DE L'OUEST DE PLUS DE 750 000 HABITANTS (2011)



Source: World Urbanization Prospects: The 2011 Revision, UNDESA, New York, 2012

3.2

Les mutations mondiales et leurs conséquences pour le développement urbain



▲ Nana Kojo Badu fait sécher des fèves de cacao à la coopérative d'Abroboka. Avec son PIB en hausse de 12,2% en 2011, le Ghana est l'un des 10 pays les plus dynamiques du monde et le premier en Afrique. ©Jane Hahn/Panos Pictures.

Economie et instabilité

La croissance économique en Afrique de l'Ouest a été relativement vigoureuse ces dernières années¹² avec des taux de l'ordre de six pour cent par an attendus en 2012 et 2013. Ces prévisions optimistes tablaient sur la stabilisation de la vie politique et des conflits, notamment au Mali et en Guinée-Bissau.¹³ Autre menace majeure sur l'économie et le développement : la sécheresse au Sahel, qui peut susciter ou exacerber les conflits et autres vulnérabilités,¹⁴ particulièrement là où pauvreté et inégalité sont déjà causes d'instabilité.

L'investissement direct étranger (IDE) dans la sous-région totalisait 11,31 milliards de dollars en 2010 et on l'estimait à 13,5 milliards de dollars en 2011.¹⁵ Le Ghana, dont le produit intérieur brut a augmenté de 12,2 pour cent en 2011,¹⁶ a contribué à la croissance de la sous-région dans la proportion de 7,7 pour cent en 2010 et de 13,7 pour cent en 2011.¹⁷ L'IDE au Ghana est passé de 860 millions de dollars en 2007 à 1,67 milliard en 2011. Dans l'ensemble de la sous-région, le secteur des services (comme les télécommunications) et de nouveaux projets au Niger et en Sierra Leone ont contribué à attirer l'IDE¹⁸ grâce à la découverte de nouveaux gisements dans

les champs pétrolifères d'Agadem au Niger et 60 millions de dollars investis par London Mining dans l'exploitation du minerai de fer en Sierra Leone.¹⁹ A Agadem, l'exploitation est confiée à la *China National Petroleum Corporation* (CNPC), neuf nouveaux permis de production ont été octroyés à cinq exploitants en 2012, et la CNPC aux côtés de la *CPC Corp.* de Taïwan.²⁰

La croissance économique récente de l'Afrique de l'Ouest est donc dans une large mesure tirée par l'augmentation de la production de pétrole et de gaz ainsi que par la bonne tenue générale des cours des matières premières minérales et autres.²¹ La croissance du PIB du Nigeria – 8,1 pour cent en 2010²², le plus important de toute la sous-région – contribue en proportion à celle de l'Afrique de l'Ouest. Avec son secteur pétrolier et sa demande de biens de consommation, le pays se classe au premier rang de toute l'Afrique pour l'IDE.²³ Là comme au Ghana, au Sénégal et en Côte d'Ivoire, l'essor des classes moyennes est considéré comme un soutien essentiel pour la croissance économique et pour l'IDE.

L'Afrique de l'Ouest reste une destination de choix pour la prospection pétrolière, gazière et minérale²⁴ mais l'agriculture n'en contribue pas moins à hauteur de 33 pour cent à son économie,²⁵

TABLEAU 3.4: LA DYNAMIQUE DE LA PAUVRETÉ EN AFRIQUE DE L'OUEST

Pays	Année	Population en état de pauvreté multidimensionnelle (%)	Population avec moins de \$1.25/jour 2000-2009 (%)	Population en-dessous du seuil de pauvreté 2000-2009 (%)	Croissance du PIB/an 2010-2011	Rang IDH/187 (2012)
Bénin	2006	71.8	47.3	39.0	2.6 - 3.1	166
Burkina Faso	2006	82.6	56.5	46.4	7.9 - 5.6	183
Cap-Vert	--	--	21.0	26.6	5.6 - NA	132
Côte d'Ivoire	2005	61.5	23.8	42.7	2.4 - (-5.8)	168
Gambie	2006	60.4	34.3	58.0	5.5 - 5.4	165
Ghana	2008	31.2	30.0	28.5	7.7 - 13.6	135
Guinée	2005	82.5	43.3	53.0	1.9 - 4.2	178
Guinée-Bissau	--	--	48.8	64.7	3.5 - 4.3	176
Liberia	2007	83.9	83.7	63.8	7.3 - 8.2	174
Mali	2006	86.6	51.4	47.4	5.8 - 2.7	182
Mauritanie	2007	61.7	21.2	46.3	5.2 - 5.1	155
Niger	2008	92.4	43.1	59.5	8.2 - 2.3	186
Nigeria	2008	54.1	64.4	54.7	7.9 - 7.4	153
Sénégal	2005	66.9	33.5	50.8	4.1 - 4.0	154
Sierra Leone	2008	77.0	53.8	66.4	4.9 - NA	177
Togo	2006	54.3	38.7	61.7	3.7 - 3.9	159

IDH: Indice de développement humain (PNUD)

Sources: UNDP (2011). *Human Development Report 2011*.³³ *Sustainability and Equity: A Better Future for All*, United Nations Development Programme; UNDP (2013). *Human Development Report 2013*.³⁴ *The Rise of the South: Human Progress in a Diverse World*, United Nations Development Programme; ADB (2012) - *African Development Bank Statistical Yearbook 2012*.³⁵

TABLEAU 3.5: CLASSE MOYENNE ET DYNAMIQUE DE LA PAUVRETÉ EN AFRIQUE DE L'OUEST

Pays	Classe moyenne (flottante exclue) avec \$4-20/jour (%)	Classe moyenne (flottante incluse) avec \$2-20/jour (%)	Population avec moins de \$1.25/jour (%)
Bénin	10.8	17.7	49.99
Burkina Faso	3.2	13.3	55.04
Cap-Vert	16.7	46.4	18.36
Côte d'Ivoire	18.9	37.1	20.38
Gambie	16.0	37.9	31.3
Ghana	19.8	46.6	29.99
Guinée	4.3	10.6	69.83
Guinée-Bissau	7.6	17.8	42.46
Liberia	1.9	4.8	86.07
Mali	8.1	25.1	51.43
Mauritanie	5.0	42.8	13.37
Niger	5.3	14.0	65.88
Nigeria	9.9	22.8	62.39
Sénégal	11.8	35.7	33.5
Sierra Leone	7.1	18.6	49.92
Togo	8.8	20.4	38.68

Dollars: parité du pouvoir d'achat 2005

Source: ADB (2011). *The Middle of the Pyramid: Dynamics of the Middle Class in Africa*, Chief Economist Complex, African Development Bank, market Brief, April 20 2011.

la plupart des pays étant lourdement dépendants de ce secteur.²⁶ Au Liberia et en Sierra Leone, l'agriculture, les forêts, la pêche et la chasse ont contribué au PIB respectif jusqu'à 72 pour cent et 61,5 pour cent en 2011.²⁷ L'écart entre revenus rural et urbain reste toutefois très prononcé.²⁸ L'industrie et les services contribuent à la croissance du PNB de ces pays à hauteur de 36 pour cent et 31 pour cent (2009) respectivement,²⁹ et c'est en milieu urbain qu'ils se concentrent, illustrant le rôle de plus en plus moteur des villes dans l'essor de la sous-région.

Or la pauvreté et l'inégalité sont très prononcées en ville (voir Section 3.4), ce qui donne à penser que la croissance économique n'a pas automatiquement conduit à une amélioration sociale généralisée ou à la réduction de la pauvreté dans la sous-région. Cela se reflète dans la prolifération des taudis et établissements informels, ainsi que dans l'absorption de la majorité de la main d'œuvre dans la sphère informelle, notamment dans les villes (voir Section 3.3). Le Ghana est le seul pays de la sous-région dont moins de la moitié de la population vit dans un état de pauvreté multidimensionnelle³⁰



▲ Des Maliens fuient Gao aux mains de rebelles islamistes. L'instabilité due au conflit risque de nuire à l'économie de la région. © Commission européenne DG ECHO/Cyprien Fabre

(Tableau 3.4). Dans la plupart de ces pays, la part de la population vivant dans ce type de pauvreté est très supérieure à 50 pour cent. Nombreux sont ceux (Bénin, Burkina Faso, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Sierra Leone – Tableau 3.4) où le taux de pauvreté dépasse 70 pour cent. Cela pourrait bien suggérer que dans les économies ouest-africaines en croissance rapide, celle-ci bénéficie aux élites fortunées de façon fortement disproportionnée par rapport aux pauvres.

De fait, la proportion des habitants vivant avec moins de 1,25 dollar par jour (Tableaux 3.4 et 3.5) est généralement supérieure à celle des mieux lotis. Dans certains cas, cette catégorie la plus pauvre est, en nombre, bien plus du double de l'effectif des classes moyennes qui, elles vivent avec deux à 20 dollars par jour (parité du pouvoir d'achat 2005).³¹ Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Ghana et Mauritanie font figure d'exceptions dans la sous-région, avec une proportion plus forte de la population catégorisée comme « classe moyenne ». La « classe flottante » – cette frange de la classe moyenne qui vit avec deux à quatre dollars par jour (voir Encadré 1.5) – est très vulnérable aux chocs exogènes locaux, régionaux ou mondiaux qui risquent de la faire glisser dans la pauvreté.³²

En Côte d'Ivoire, l'instabilité politique qui a suivi le scrutin présidentiel de 2011 a provoqué une contraction de 0,4 pour cent de l'économie.³⁶ Au Mali, le coup d'Etat de mars 2012 a paralysé le gouvernement et s'est attiré la condamnation des organisations internationales, régionales comprises, comme de divers pays. En Guinée-Bissau, c'est en avril 2012 qu'a eu lieu un coup d'Etat³⁷ qui a amené la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à menacer le pays de sanctions.

Les régions septentrionales du Mali sont le théâtre d'un conflit avec des groupes rebelles, et d'un autre entre mouvements à domination touareg.³⁸ Des sites classés au Patrimoine mondial, ainsi

que divers objets de valeur, ont été vandalisés ou détruits dans la ville de Tombouctou, et le conflit menace les villes frontalières au Burkina Faso et au Niger. Au début 2013, le Nord du Mali a été envahi par des rebelles islamistes qui se sont emparés de villes comme Gao, Kidal et Tombouctou avant de menacer directement la capitale, Bamako. L'instabilité due à ce conflit risque d'avoir un effet néfaste sur l'économie de la sous-région,³⁹ et les zones urbaines dans le Nord du Mali, au Burkina Faso et au Niger vont vraisemblablement avoir à absorber une partie au moins des réfugiés fuyant le conflit.

Les mutations de l'économie mondiale

Le ralentissement de l'économie mondiale s'est fait sentir dans la sous-région, dont la croissance est restée relativement vigoureuse. Premier partenaire de plusieurs pays de la CEDEAO, la Chine a beaucoup développé ses échanges dans les deux sens ces 30 dernières années. De 0,1 pour cent en 1981, la part de la Chine dans l'IDE en Afrique de l'Ouest est passée à 27,5 pour cent en 2008.⁴⁰ Les intérêts de ce pays concernent le pétrole au Ghana, en Guinée, au Nigeria et au Sénégal, ainsi que la construction du « Port de l'amitié » en Mauritanie, avec en plus l'établissement de quartiers commerciaux à Accra, Lagos et Lomé. A Lagos, le gouvernement nigérian a établi une zone de libre-échange avec la Chine sur la péninsule de Lekki.⁴¹ Ces 16 000 ha vont comprendre un port en eau profonde, et la zone doit aussi développer la production industrielle dans l'Etat de Lagos, qui détient une part de 40 pour cent dans le projet.

Le ralentissement de la croissance en Chine et chez d'autres partenaires commerciaux risque toutefois de se traduire par une baisse de la demande de matières premières (comme le pétrole et le bois) en provenance de la sous-région. Cela soulève la question de la stabilité économique de celle-ci, puisqu'une dépendance excessive à l'égard de ce type de production s'accompagne d'une

faible diversification de l'activité. Dans l'ensemble, ces facteurs vont vraisemblablement accentuer la vulnérabilité de la sous-région aux incertitudes et aux aléas des marchés mondiaux et du ralentissement dans le reste du monde.

Les corridors régionaux et les facteurs de transformation

La répartition de l'espace et des avantages socioéconomiques reste biaisée dans les villes d'Afrique de l'Ouest, dont la population, majoritairement pauvre, reste pour l'essentiel exclue. Il faut donc prêter une attention toute particulière aux plans d'aménagement urbain et à leur exécution afin de redresser ces déséquilibres. Les corridors de développement donnent des occasions d'améliorer les liens entre flux matériels et financiers avec les zones péri-urbaines et rurales, ce qui pourrait stimuler l'économie régionale tout en produisant des économies d'échelle.

La mauvaise qualité des systèmes de transport, en particulier, se met en travers d'occasions de croissance qui autrement seraient viables. Il est souvent plus facile, par exemple, d'importer des marchandises en provenance du reste de l'Afrique que de transporter au sein de la sous-région celles qui y sont disponibles.⁴² Rien ne saurait avoir de retombées aussi bénéfiques pour l'Afrique de l'Ouest que l'amélioration du transport routier, et la CEDAO a adopté dans ce domaine un Programme prioritaire afin d'améliorer les flux transfrontaliers et de développer des grands axes à travers la sous-région (par exemple, le long de la route côtière Lagos-Nouakchott et de l'axe trans-sahélien Dakar-Ndjamena).⁴³ Les corridors Banjul-Dakar-Touba et Abidjan-Ouagadougou jouent des rôles majeurs dans l'expansion urbaine, et celui qui relie le Grand Ibadan à Accra en passant par Lagos, le Bénin et le Togo⁴⁴ est une source majeure de croissance de la production de biens et services au Nigeria comme au Ghana. Le développement de corridors le long du littoral ouest-africain se fait aussi désormais perpendiculairement à ce dernier, vers l'intérieur.

C'est dans les zones urbaines que se configurent, de manière décisive, les facteurs de transformation à l'échelle de la région, qu'ils se combinent et qu'ils reçoivent les appuis voulus. Ces facteurs aujourd'hui⁴⁵ comprennent les services financiers et de télécommunications, l'instruction (y compris les industries à forte intensité de connaissances) et des plaques tournantes culturelles comme le secteur du cinéma ("*Nollywood*" au Nigeria). Ces facteurs de transformation comprennent aussi les dispositifs de développement des infrastructures comme le Groupement électrique d'Afrique de l'Ouest (voir Encadré 3.2) pour une stratégie énergétique commune,⁴⁶ et un intérêt accru pour le transport fluvial dans des villes congestionnées comme Lagos. Le manque d'infrastructures dans la sous-région a été formellement reconnu dans cinq grands domaines : transport et logistique, transport aérien régional, installations portuaires, (télé)informatique et énergie.⁴⁷ A l'intérieur des villes comme entre elles, l'infrastructure relie le milieu urbain aux sources de marchandises, aux échanges et aux matériaux, aux services comme l'énergie (hydroélectricité), à l'eau et aux vivres (les zones de production agricole). Les infrastructures ont donc un rôle crucial à jouer, celui d'actualiser les trajectoires de développement régional dans lesquelles les villes servent de locomotive.

Les chemins de fer restent sous-développés tant au sein de chacun

des pays qu'à travers leurs frontières. Des 15 pays de la CEDAO, il en reste encore quatre sans réseau ferré. Le Schéma directeur ferroviaire de la CEDAO donne la priorité, pour le développement, à certaines liaisons, sur la base critères économiques et sociaux. L'Union européenne et les agences de coopération au développement étudient la faisabilité de liaisons Kaya-Dori-Niamey et Bamako-Bougouni-Ouangolodougou, alors que les autorités de la sous-région cherchent des financements pour trois autres – Ouangolodougou-Sikasso-Bougouni-Bamako, Niamey-Dosso-Kaura Namoda et Niamey-Dosso-Parakou entre Côte d'Ivoire et Mali, Niger et Nigeria, et Niger et Bénin respectivement.⁴⁸

Le manque d'interconnexions routières et ferroviaires en Afrique de l'Ouest entrave les activités portuaires. En outre, les ports de la région ont généralement du mal à accommoder les grands porte-conteneurs en raison du manque de profondeur des mouillages, ce qui appelle une bonne planification ainsi que l'investissement du secteur privé.

On considère aussi que l'intégration régionale des systèmes de téléinformatique est insuffisante et doit attirer l'attention, et notamment la transformation de la façon dont sont administrés les échanges, les procédures, l'immigration, les transports et l'énergie.⁴⁹ Il faut se pencher plus particulièrement sur les capacités de production et de distribution de l'énergie (y compris le raccordement entre eux des réseaux électriques nationaux)⁵⁰ afin de garantir la sécurité énergétique à moyen terme. Diverses démarches sont en cours pour améliorer tant la diversification que l'intégration économiques, y compris de la part de la Banque africaine de développement et de divers organismes étrangers.⁵¹ Le développement des infrastructures se fait toutefois attendre, en milieu urbain et au-delà (installations portuaires, réseaux routiers et ferroviaires).

Les obstacles bureaucratiques à l'intégration régionale sont, eux aussi, loin d'être négligeables. Ainsi, la propriété et les cessions foncières sont entravées par des procédures bureaucratiques interminables et souvent empreintes de corruption. La libéralisation des échanges et l'investissement direct étranger au sein de la sous-région sont souvent empêchés par la dualité des régimes monétaires, comme entre les anciennes colonies françaises membres de la zone franc (CFA)⁵² et les autres pays.

Les migrations sont un facteur majeur de transformation en Afrique de l'Ouest, qu'elles soient de nature économique ou qu'elles impliquent des réfugiés et des personnes déplacées fuyant les conflits ou les rigueurs liées au climat.⁵³ La mobilité reste forte – trois pour cent de la population d'Afrique de l'Ouest.⁵⁴ Les réfugiés tendent à privilégier les destinations situées dans la sous-région,⁵⁵ alors que les migrants ruraux cherchent souvent à se rendre directement au-delà des mers, notamment en Europe.⁵⁶ Certaines zones ou certains pays, comme le Nigeria, font office de « zones de transit » pour les migrants et les réseaux de passeurs.⁵⁷ L'hétérogénéité et la diversité de la population des villes favorisent ceux qui veulent passer inaperçus, et les villes accueillent les migrants licites ou non, les réfugiés et les victimes des passeurs. Les flux se dirigent avant tout vers les zones urbaines côtières.⁵⁸ Les villes deviennent ainsi des points de convergence pour une diversité de populations et de cultures, ce qui ouvre des perspectives de nouveaux marchés, des occasions d'échanges commerciaux et d'informations.

3.3

Les vulnérabilités sociales et environnementales



▲ Les bacs à teinture cinq fois centenaires de Kano (Nigeria). En 2009, le revenu par tête de la CEDEAO était le plus faible d'Afrique. ©Jonathan Riddell. Licence (non transposée) Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0, 2.5 Générique, 2.0 Générique et 1.0 Générique.

La vulnérabilité sociale

La population oust-africaine s'est enfoncée dans la pauvreté et l'inégalité, particulièrement en milieu où les bidonvilles abritaient jusqu'à 82,1 pour cent de la population au Niger en 2005 (voir Tableau 3.7). La grande majorité de la population des villes est privée d'accès à l'eau courante, au réseau d'égout, aux téléphones fixes et à l'électricité (Tableau 3.10). Les données sur les autres types d'infrastructure ne sont pas facilement disponibles mais les villes manquent généralement de systèmes d'écoulement, de protections contre les inondations, de routes et autres pour les véhicules, et notamment dans les taudis et établissements informels.

Le revenu par tête – 867 dollars par an dans la CEDEAO en

2009 – est le plus faible de toute l'Afrique, et quelque 60 pour cent de la population rurale survit avec environ un dollar par jour.⁵⁹ Le taux de pauvreté est plus élevé en campagne qu'en ville, mais il n'en reste pas moins, par exemple, que 41,3 pour cent des citoyens nigériens vivaient en-dessous du seuil de pauvreté en 2004 (voir Section 3.4.). C'est au Ghana en 2006 que l'on trouvait le plus faible taux de pauvreté urbaine de la sous-région (10,8 pour cent - voir Tableau 3.10). Les inégalités sont fortes (voir Tableau 3.8), avec des coefficients Gini (sur la base du revenu) de 0,54 au Nigeria et, en 2006, de 0,64 à Lagos, capitale économique du pays et sa ville la plus peuplée.

En Côte d'Ivoire, au Liberia et au Mali, c'est 69,7 pour cent, 49,5

TABLEAU 3.6: PART DE LA SPHÈRE INFORMELLE DANS L'EMPLOI NON AGRICOLE – SEPT VILLES D'AFRIQUE DE L'OUEST (%)

Villes	Total	Femmes	Hommes
Niamey	76.2	83.4	71.9
Abidjan	79.0	89.7	69.8
Dakar	79.8	88.0	73.9
Ouagadougou	80.2	86.9	75.4
Cotonou	81.2	89.3	72.1
Bamako	82.1	91.1	74.9
Lomé	83.1	90.3	75.1

Source: Herrera and others 2011.

pour cent et 71,4 pour cent de la population qui est employée dans le secteur informel, respectivement.⁶⁰ Le Tableau 3.6 montre la part de la sphère informelle dans l'ensemble de l'emploi non agricole dans sept villes d'Afrique de l'Ouest, et l'on note que les femmes y sont relativement plus nombreuses que les hommes.⁶¹

L'illettrisme est le lot de quelque 45 pour cent de la population adulte en Afrique de l'Ouest,⁶² ce qui réduit les possibilités de travailler dans l'économie formelle, celle dans laquelle investissent les intérêts étrangers. On note aussi la prévalence des inégalités qu'ont à subir les femmes par rapport aux hommes, comme par exemple en matière de revenus.⁶³ Cela contraste avec les proportions plus fortes de femmes au parlement, dans les hautes sphères du pouvoir et dans l'administration, ainsi qu'à des postes d'encadrement dans le secteur privé.⁶⁴

En 2010, la croissance du Nigéria a été 8,1 pour cent.⁶⁵ Nigeria se propose de devenir l'une des 20 grandes économies du globe d'ici 2020, avec un revenu par tête supérieur à 4 000 dollars par an,⁶⁶ soit un PIB de l'ordre de 900 milliards de dollars. Pour y parvenir, il va falloir au pays « un financement suffisant des infrastructures dans les secteurs les plus importants, de la transparence et une bonne gouvernance, la limitation de la population et la planification matérielle des peuplements » et tout particulièrement dans les zones « où les activités de production sont installées. »⁶⁷ Cela implique, de toute évidence, que l'aménagement urbain va devoir mettre l'accent sur les infrastructures ainsi que sur de nouveaux modes de gouvernance et de planification.

Ces nouvelles infrastructures doivent être accessibles pour les citadins pauvres, et pas seulement au sens physique du terme. Par exemple, à Lagos, la mise en place du système d'autobus rapides (BRT) (voir Encadré 3.3) a amené la classe moyenne à abandonner l'usage de la voiture particulière pour les déplacements de routine, mais ce n'est le cas ni des plus fortunés, ni des citadins les plus pauvres qui s'en tiennent toujours aux minibus, le BRT n'étant pas pour eux d'un coût abordable.⁶⁸

Le déploiement d'infrastructures physiques et de services – transports, énergie, déchets, eau et assainissement – devrait tenir compte des grands problèmes locaux tout en s'appuyant sur le potentiel existant. Il s'agit avant tout, du point de vue démographique, de la part disproportionnée des jeunes dans la pyramide des âges, de l'urbanisation de la population, de l'expansion des classes moyennes et du nombre de consommateurs, mais aussi du manque d'infrastructures urbaines comme d'une ville à l'autre, de

l'insécurité alimentaire et énergétique, de la pénétration de diverses technologies et de l'essor de certains secteurs économiques. Par exemple, les services de transport en commun sont d'importantes sources d'emploi en puissance. Pareil déploiement d'infrastructures et de services passe par une participation plus large et plus institutionnalisée de la société dans les démarches d'aménagement, que cela soit à une échelle locale ou plus large.

La radicalisation de la jeunesse, le phénomène des bandes, le chômage, le travail des enfants et la discontinuité entre générations sont autant de problématiques qui vont pourtant de pair avec des possibilités d'accélérer les transitions socioéconomiques et culturelles en cours dans le sens d'une meilleure stabilité. Comme la population ouest-africaine devrait devenir majoritairement urbaine entre 2020 et 2025 (Tableau 3.1), la stabilité d'ensemble de la sous-région va de plus en plus dépendre de celle (socioéconomique et politique) de ses villes. Les problématiques profondément enracinées⁶⁹ qui se posent aux villes de la sous-région présentent aux urbanistes, experts en morphologie et planification urbaines et autres gestionnaires des villes un mélange complexe de facteurs tantôt antagonistes, tantôt convergents de nature politique, socioculturelle et socioéconomiques à intégrer dans les stratégies et politiques d'aménagement. Les vulnérabilités sociales doivent donc se trouver au cœur des stratégies et politiques d'aménagement tout en s'ouvrant à l'innovation (y compris dans les politiques publiques, l'urbanisme, les systèmes, les technologies et les réseaux), et en mettant en place de nouvelles chaînes de valeur impliquant les pouvoirs publics, la société civile et le secteur privé, le tout au service des programmes d'action tant sociaux qu'économiques.

La vulnérabilité des ressources environnementales

L'urbanisation rapide des populations rend les villes d'Afrique de l'Ouest plus vulnérables aux transformations de l'environnement, et réciproquement. L'étalement et les peuplements spontanés se conjuguent avec l'insuffisance des infrastructures pour faire déjà pression sur les écosystèmes et autres ressources naturelles. Par exemple, les parcs et jardins de loisirs ont été, dans certaines villes (dont Accra, Freetown, Ibadan, Kano, Kaduna, Kumasi et Lagos), transformés en décharges⁷⁰ alors que d'un autre côté, les densités accrues peuvent faire peser sur les forêts la menace d'une perte de la biodiversité.⁷¹ Le caractère « durable » des villes ouest-africaines dépend en partie de l'entretien et de la préservation des services que

rendent des écosystèmes comme les cours d'eau, les zones humides, les estuaires, le littoral, les forêts de palétuviers et les récifs coralliens. La dégradation de ces écosystèmes fait perdre le bénéfice de fonctions et de services qui sont essentiels pour la sécurité alimentaire, les ressources en eau et autres.

La vulnérabilité de l'environnement des villes va de pair aussi avec l'absence ou l'insuffisance de la gestion des flux de déchets. La situation se trouve souvent aggravée dans les taudis et établissements informels, d'où la vulnérabilité accrue de leurs occupants aux maladies et aux atteintes à l'intégrité physique. La pollution due aux compagnies pétrolières établies dans la sous-région, et notamment celle qui, dans le delta du Niger, affecte des villes comme Yenagoa, a provoqué la colère des populations locales dont elle mettait en danger les moyens de subsistance traditionnels. Il en est résulté un conflit

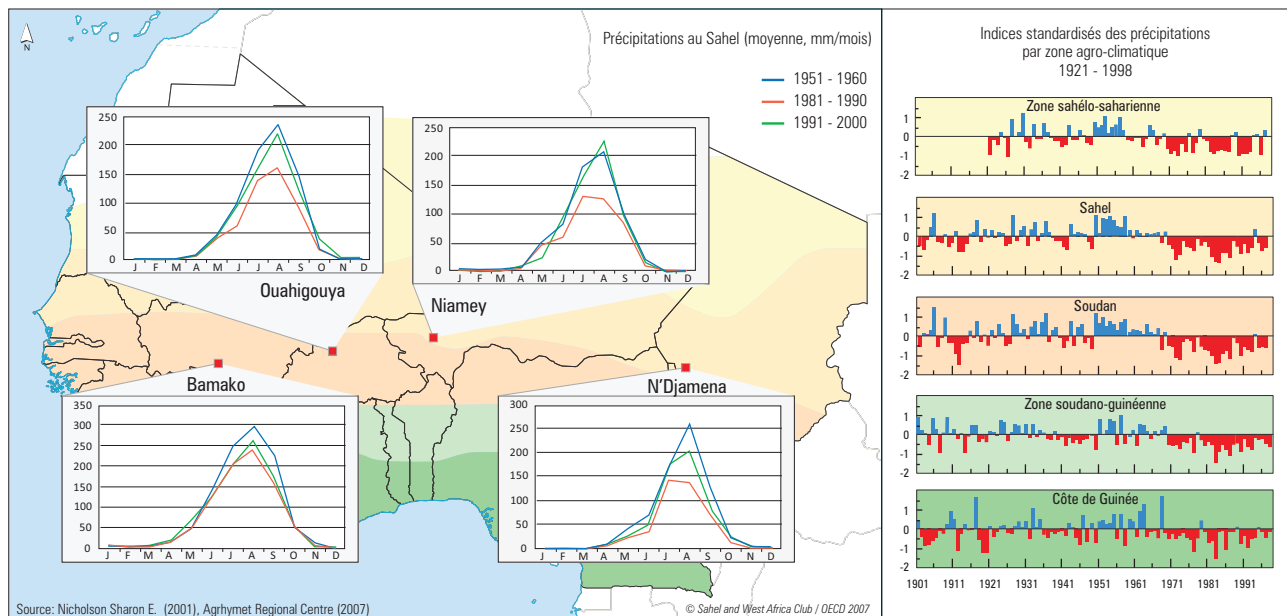
ouvert entre le Mouvement pour l'émancipation du Delta du Niger, les compagnies pétrolières et le gouvernement nigérian. Neutraliser les risques de catastrophes écologiques qui peuvent être liés à l'expansion de l'exploitation pétrolière constitue donc une priorité majeure.

Le découplage de la croissance socioéconomique, démographique et territoriale par rapport à raréfaction des ressources et à la dégradation de l'environnement s'impose si l'on veut des villes « durables ». Il faut pour cela des systèmes de production plus « propres », des infrastructures et systèmes plus économes en énergie et en matériaux et, lorsque c'est adapté, des systèmes en « boucle fermée » résilients et décentralisés. Ce découplage passe aussi par une compréhension approfondie des flux matériels qui traversent les systèmes urbains, pour permettre à l'urbanisme et à l'aménagement de s'appuyer sur des analyses très empiriques.⁷²



▲ Des habitants de Niamey (Niger) fuient les inondations. La fréquence et l'intensité des pluies sont en hausse depuis 20 ans ©OCHA/Franck Kuwonu

CARTE 3.2: MOYENNE TOTALE MENSUELLE DES PLUIES DANS QUATRE VILLES D'AFRIQUE DE L'OUEST – 1950-2000 – ET INDICES DE PLUVIOSITÉ NORMALISÉS POUR CINQ ZONES AGRO-CLIMATIQUES – 1921-1998.



Source: Sahel and West Africa Club (SWAC) (2008). *Climate and Climate Change, Atlas on Regional Integration in West Africa, Environment Series, ECOWAS-SWAC/OECD. Map 5, accessed from www.oecd.org/swac/publications/40121025.pdf on 14 May 2013.*

La vulnérabilité au changement climatique

Comme les autres parties du continent, l'Afrique de l'Ouest se trouve confrontée à diverses problématiques associées aux bouleversements du climat : érosion des sols, ondes de tempête et intrusions salines dans les zones côtières, inondations en ville, hausse des températures ambiantes, régimes de précipitations plus variables, et extension des déserts. Ce dernier phénomène est particulièrement prononcé dans le Nord de la sous-région. Les effets du changement climatique sur les températures et la pluviosité risquent d'exacerber la vulnérabilité écologique des villes. S'agissant des sources d'eau douce, la désertification risque de porter atteinte aux zones humides et aux habitats naturels,⁷³ d'où des menaces sur les moyens de subsistance dans les villes riveraines ou côtières. Les modèles prévisionnels concernant l'Afrique de l'Ouest sont toutefois fort contestés⁷⁴ et ne sont donc pas considérés comme suffisamment fiables.⁷⁵ Les tendances passées donnent néanmoins une idée de la manière dont le climat ouest-africain s'est constitué au fil du temps, comme expliqué ci-dessous.

Les températures

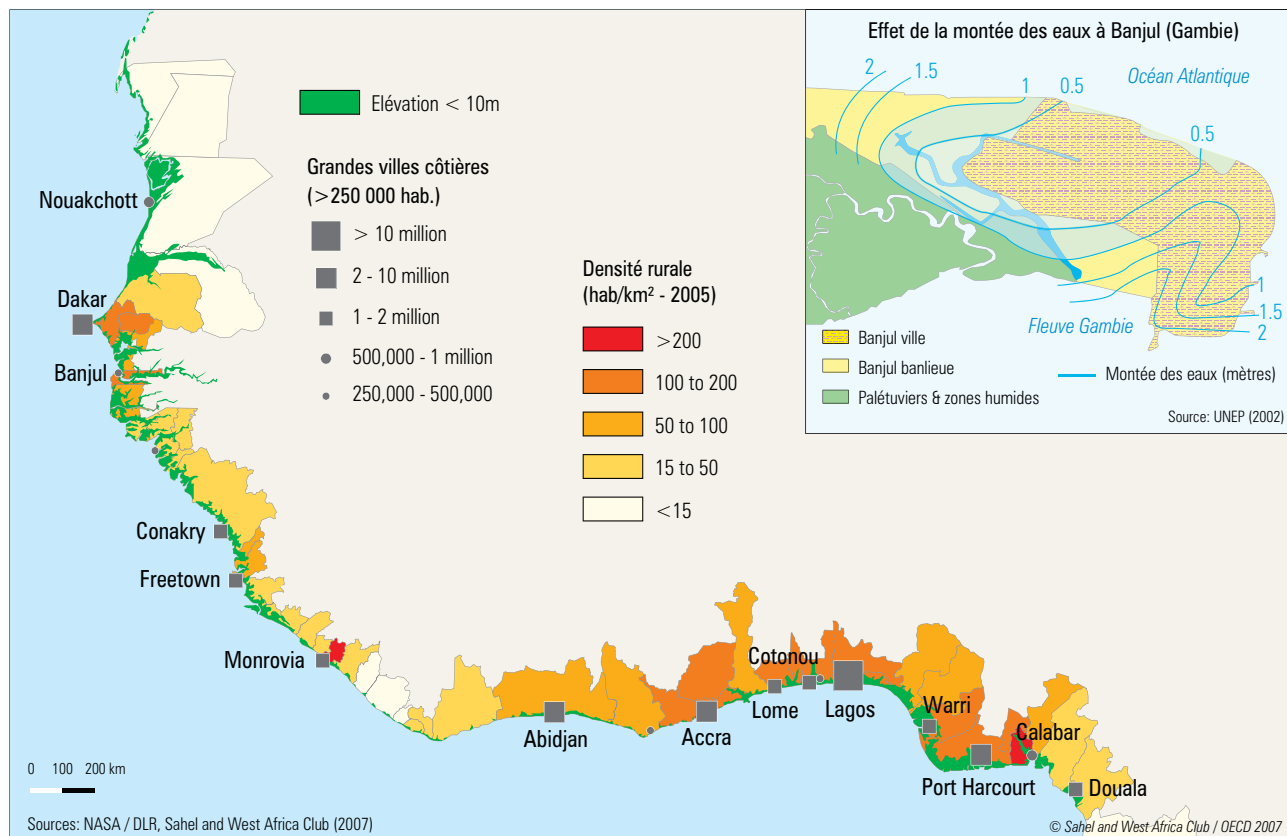
La plupart des modèles de climat prévoient une hausse des températures estivales et une plus grande fréquence des très grosses chaleurs.⁷⁶ Les températures devraient augmenter de 3 à 4° C d'ici 2100, soit davantage que la moyenne prévue pour la planète dans son ensemble. Les données historiques (1970-2006) font en effet état d'une hausse de l'ordre d'un degré Celsius au Sahel⁷⁷ entre mai et octobre (période cruciale pour la production agricole). Les zones plus arides vont connaître des épisodes de sécheresse fréquents et plus prolongés,⁷⁸ et les zones humides vont l'être encore plus. Des baisses

de température ont bien été observées dans le Sud du Mali, il reste qu'à Bamako,⁷⁹ dans le Nord du pays et en Mauritanie, des hausses de 1,5 à 2° C ont été relevées pendant la même période (1970-2006), alors qu'en moyenne ces deux pays (comme le Nord du Niger) ont connu une hausse de l'ordre d'un à 1,5° C.⁸⁰ Les températures ont augmenté de 0,5° à un degré Celsius dans la majeure partie du Niger, dans le Sud et le centre du Burkina Faso comme dans certaines parties du Cap-Vert, ainsi que le long du littoral entre Sénégal and Togo.⁸¹ S'agissant des villes, l'effet d'îlot de chaleur et la vulnérabilité accrue à la pollution, celle de l'atmosphère comme celle des sols, sont des préoccupations majeures.

Lapluviosité

Au Sahel, la moyenne des pluies a baissé entre 1900 et 2009,⁸² le mouvement s'accéléralant à partir de 1970. Entre 1970 et 2006 et de mai à octobre, des baisses de pluviosité de plus de 50 mm ont été observées dans la région frontalière du Burkina Faso et du Ghana, à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) mais aussi sur le littoral du Ghana et de la Côte d'Ivoire.⁸³ Pendant la même période, la pluviosité est restée relativement constante au Cap-Vert, dans l'intérieur de la Côte d'Ivoire et du Ghana, au Sud-Ouest du Mali, en Mauritanie, dans le centre du Nigeria, au Niger, au Sud du Burkina Faso et dans le Nord de la Guinée.⁸⁴ Dans la plupart des zones côtières, la pluviosité a augmenté, y compris de 50 à 100 mm entre mai et octobre dans certaines parties du Bénin, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, du Togo, de la Mauritanie (Sud), du Sénégal, de la Sierra Leone et du Nigeria (Sud). Les précipitations ont aussi augmenté dans la partie sahélienne du Nord du Burkina Faso.⁸⁵ Des augmentations de 100 mm à 250 mm ont été relevées à l'occasion en Côte d'Ivoire,

CARTE 3.3: CENTRES URBAINS ET CÔTES VULNÉRABLES EN AFRIQUE DE L'OUEST



Source: Sahel and West Africa Club (SWAC) (2008). *Climate and Climate Change, Atlas on Regional Integration in West Africa, Environment Series, ECOWAS-SWAC/OECD. Map 10*, accessed at: www.oecd.org/swac/publications/40121025.pdf on 14 May 2013.

en Gambie, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal et dans certaines parties du Bénin, du Togo, du Burkina Faso et du Nigeria.⁸⁶ La région entourant Kano (Nigeria) est la seule à avoir reçu plus de 250 mm de pluie entre 1970 et 2006.⁸⁷ La moyenne mensuelle à Bamako, N'Djamena, Niamey et Ouahigouya (Burkina Faso) apparaît dans la Graphique 3.1, avec les indices de pluviosité standardisés pour les cinq zones agro-climatiques.⁸⁸ Il apparaît clairement que la pluviosité est, au mieux, incertaine, et au pire semble s'être réduite pendant la dernière période. L'incertitude des précipitations va vraisemblablement affecter la production et l'offre vivrières en zones urbaines, que ce soit en raison de la sécheresse ou des inondations, ou à travers les changements et l'incertitude des régimes saisonniers des précipitations.

Les inondations

Les populations des villes côtières de la sous-région sont particulièrement vulnérables au risque d'inondation,⁸⁹ phénomène dont l'intensité, plus prononcée ces 20 dernières années⁹⁰, devrait encore augmenter du fait du changement climatique. Lagos est très exposée, mais les inondations n'épargnent pas non plus les villes de l'intérieur comme Kano et Niamey. Le Sahel central a été le plus affecté par les inondations répétées entre 1985 et 2009, y compris dans de vastes régions du Sud du Burkina Faso, le Nord du Nigeria

et le Sud-Ouest du Niger, et dans les régions frontalières du Bénin, du Niger et du Nigeria.⁹¹

Sécheresse et progression des déserts

Les zones septentrionales de la sous-région sont le plus affectées par la sécheresse. Le Sahel, comme la Corne de l'Afrique, a eu à en souffrir depuis les années 1960.⁹² Au Sahel, la progression rapide et à grande échelle du désert, due à la baisse du régime des pluies, menace la frange nord de toute la sous-région.⁹³ Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal sont aux prises avec ces mutations de l'environnement et de la météorologie au Sahel. Cette progression du désert sahélien vers le sud modifie la végétation au fil du temps (voir Section 3.6). Le Nord du Mali doit faire face à un régime des pluies incertain et à la fréquence des sécheresses,⁹⁴ tandis que les effets du changement climatique ont aggravé la vulnérabilité des boucles du fleuve Niger (le « Delta intérieur » ou Macina) au Mali. La dégradation des écosystèmes menace désormais les modes de subsistance traditionnels et leur pérennité.⁹⁵

La montée du niveau des mers

La partie méridionale et le Sud-Ouest de la sous-région abritent de nombreuses zones urbaines très densément peuplées qui sont vulnérables à la montée attendue du niveau des mers, à l'érosion

côtière et aux ondes de tempête. A long terme, ce sont les 40 pour cent de la population oust-africaine vivant dans ces villes qui vont se trouver aux prises avec les inondations dues tant à l'augmentation des pluies qu'à la montée des mers (voir Carte 3.1 et Section 3.6.1).

Le littoral atlantique entre Dakar et Douala (Carte 3.1) abrite une douzaine de peuplements de plus d'un million d'habitants⁹⁶ qui sont très vulnérables aux effets du changement climatique. La montée prévue, d'un demi-mètre, du niveau des mers d'ici 2100 va causer d'importantes pertes de terres du fait de l'érosion et de la submersion.⁹⁷ Les six principales villes – Dakar, Conakry, Abidjan, Accra, Lagos et Lomé – et d'autres plus petites – Banjul, Bissau, Cotonou et Porto-Novo – ainsi que d'autres zones densément peuplées le long du delta du Saloum (Sénégal), du fleuve Sénégal et des bouches de la Volta⁹⁸ seront vraisemblablement affectées par cette montée, qui se doublera d'intrusions d'eau salée dans les aquifères côtiers et les zones de culture.⁹⁹ Les effets sur les fonctions estuariennes, les pêcheries et l'agriculture côtière, affecteront aussi les villes.¹⁰⁰ La dégradation des écosystèmes, comme par exemple les forêts de palétuviers,¹⁰¹ va encore aggraver la vulnérabilité du littoral aux pluies comme aux ondes océaniques et de tempête.¹⁰²

Climat, maladies, catastrophes et événements extrêmes

Ce n'est pas seulement la vulnérabilité de l'Afrique de l'Ouest aux événements extrêmes, et aux maladies, qui va se trouver exacerbée par les effets du changement climatique, mais aussi les conditions mêmes dans lesquelles se déroule l'urbanisation de la population (et en particulier, les établissements informels sur des terrains inadaptés non viabilisés). Le déplacement dans l'espace du paludisme, de la fièvre de la Vallée du Rift et de la fièvre jaune vont vraisemblablement résulter des mutations dues au climat. Dans les zones du Sahel en cours d'assèchement, le nombre de cas de paludisme pourrait en fait baisser, puisque les habitats naturels des vecteurs (les moustiques) ne sont plus adaptés et que les populations elles aussi sont en baisse.¹⁰³ Il est prévu qu'entre 2050 à 2080, le climat de plus en plus aride de la majeure partie du Sahel occidental et de la partie méridionale de l'Afrique centrale ne soit plus propice à la transmission du paludisme.¹⁰⁴

Le manque de moyens, d'infrastructures, de savoir-faire et d'institutions rend les villes d'Afrique de l'Ouest, surtout sur le littoral, plus vulnérables qu'elles devraient ou pourraient l'être, au changement climatique et aux risques de catastrophes qui lui sont associés. En l'absence de systèmes centralisés adéquats, c'est aux collectivités locales que va incomber la responsabilité de faire face au changement climatique et aux catastrophes naturelles, qui sont souvent d'une grande ampleur géographique. Or pour cela, il faut déployer des instances de coordination intégrées à l'échelle non seulement locale mais aussi nationale et même régionale. Il n'en faut pas moins des instances locales qui, sur le terrain, mettent en place les dispositifs de prévention, de préparation et d'intervention. Il appartient donc aux dirigeants et responsables urbains d'intégrer les stratégies et les plans voulus dans tous les documents de planification, ainsi que dans les politiques d'urbanisme et autres.

Agriculture et production vivrière

L'insécurité alimentaire est une menace réelle pour la sous-région¹⁰⁵ car c'est aussi la production vivrière qui va se trouver affectée par le

changement climatique, les inondations et la sécheresse. Villes et régions agricoles côtières vont devoir faire face à ces bouleversements. Outre les dégâts à Accra et Lagos,¹⁰⁶ les inondations ont par exemple, en 2010, causé d'importantes pertes de récoltes sur des centaines de milliers d'hectares au Burkina Faso, en Gambie, au Nigeria et au Bénin.¹⁰⁷

Au Mali et en Mauritanie, le changement climatique devrait intensifier la sécheresse et la progression des déserts, d'où des pressions accrues sur les ressources en eau, sur les terres arables et sur la qualité des sols. Nouakchott va vraisemblablement devoir subir une bonne part du contrecoup des perturbations qui vont se produire au-delà de ses limites, d'où un surcroît d'insécurité alimentaire dans le Nord de la sous-région et, probablement, de nouvelles pressions sur les villes : migration de personnes déplacées, hausse des prix, recrudescence des litiges fonciers en ville comme en campagne.¹⁰⁸ Les changements dans les régimes météorologiques risquent aussi d'intensifier la menace que les insectes ravageurs, comme les sauterelles, font peser sur les récoltes.¹⁰⁹ Quant aux températures, une hausse de 2° C pourrait faire baisser de 15 à 25 pour cent les rendements du millet et du sorgho au Burkina Faso et au Niger,¹¹⁰ et de cinq pour cent pour le maïs.¹¹¹ A court terme, toutefois, on s'attend à une augmentation de 10 à 35 pour cent de la production de riz.¹¹² D'un autre côté, la productivité céréalière du Sahel entre le Niger et le Sénégal devrait baisser de 20 à 50 pour cent d'ici 2050.¹¹³ On s'attend, dans l'ensemble, à voir la production vivrière baisser de deux à quatre pour cent d'ici 2100 en Afrique de l'Ouest, sous l'effet des variations induites par le changement climatique, d'où une menace accrue sur la sécurité alimentaire.¹¹⁴

L'agriculture urbaine

Les cours mondiaux des grains étaient, en octobre 2012, supérieurs de 12 pour cent par rapport à octobre 2011, mais de manière générale les prix alimentaires étaient supérieurs de sept pour cent.¹¹⁵ Dans la sous-région comme dans le reste du continent, l'agriculture urbaine est souvent essentielle pour la satisfaction des besoins nutritionnels et pour contrer, dans une certaine mesure, les effets des fluctuations des cours mondiaux. Et pourtant, les petits cultivateurs urbains peuvent se trouver très vulnérables, leur régime foncier souvent précaire et informel facilitant leur expulsion comme cela s'est déjà produit à Abidjan, à Bissau et à Lagos.¹¹⁶

En outre, la mauvaise gestion des sols conduit souvent les maraîchers à abuser des insecticides (comme à Abidjan) ou à recourir soit à des engrais organiques insuffisamment décomposés,¹¹⁷ soit à des eaux grises polluées (comme à Takoradi et à Tamale, au Ghana; voir Encadré 3.2).¹¹⁸ En Côte d'Ivoire et au Gabon, l'appui technique au maraîchage urbain est particulièrement faible.¹¹⁹

Les pratiques d'irrigation informelles dominent l'agriculture urbaine et périurbaine en Afrique de l'Ouest, de sorte que la pollution est un problème majeur.¹²⁰ Elles ont recours aux eaux souterraines, et de surface, ce qui veut dire aussi que tout en reconnaissant le rôle vital de ce secteur, les politiques publiques doivent accepter et encourager le recyclage de l'eau. A Accra, les cultivateurs irriguent leurs plants de légumes-racines avec des eaux grises, et cette pratique qui précédemment leur valait des amendes est désormais intégrée aux systèmes officiels par le Groupe de travail sur l'agriculture urbaine et péri-urbaine de la ville.¹²¹

ENCADRÉ 3.2: A TAMALE, L'AGRICULTURE URBAINE RÉUTILISE LES EAUX GRISES

Nombreuses sont les collectivités locales qui s'intéressent aux avantages que présente l'agriculture urbaine, notamment la sécurité alimentaire, la santé publique et individuelle, la stabilité du milieu naturel et aussi l'emploi. Le recours aux eaux usées ménagères est devenu une solution de remplacement partout où l'accès à l'eau potable est difficile ou inexistant. Or s'il ne s'accompagne pas de certaines précautions, cet usage, y compris celui des eaux « noires » (d'égout), ne va pas sans risques sérieux pour les cultivateurs comme pour les consommateurs. La pérennité de cette activité passe donc par un certain nombre de précautions ainsi que par l'adoption de techniques bien adaptées afin d'en optimiser les bienfaits. Il est essentiel de mettre au point des recommandations sur le traitement et l'utilisation des eaux usées pour l'agriculture urbaine.

Tamale, chef-lieu de la région du Nord du Ghana et nœud de communication important, voit sa population augmenter rapidement à un taux annuel de 2,7 pour cent. Troisième ville la plus peuplée du pays avec 538,000 habitants en 2012, elle s'étend sur 750 km² à 151 m au-dessus du niveau de la mer. Les cultivateurs péri-urbains ont eu recours aux eaux grises pour l'arrosage depuis plus de 25 ans. La ville se trouve dans la zone agro-écologique de la Savane de Guinée où le maraîchage urbain est une source importante de légumes et plus généralement d'équilibre et de sécurité alimentaires pour les populations urbaines, et surtout les plus pauvres de la périphérie. Elle fournit maïs, chou, carotte, tomate, laitue, oignon, papaye et banane. A Tamale, environ un tiers de la population a accès à l'eau potable, le reste recourant à des barrages ou à des tranchées pour conserver les eaux de ruissellement de la saison des pluies précédente. La surface irriguée à Tamale même était en 2005 de l'ordre de 33-40 ha, et de 70 ha en périphérie.

Les eaux souterraines étant limitées à Tamale comme ailleurs au Ghana, les maraîchers utilisent quasiment toutes les autres ressources disponibles quelle qu'en soit l'origine, d'où le



▲ Marché à Tamale (Nord du Ghana). ©Corine 't Hart. Licence (non transposée) Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0.

recours répandu aux eaux usées. Celles-ci, d'origine avant tout ménagère, contaminent les masses d'eau en ville et en aval, les analyses des eaux d'irrigation mettant en évidence les fortes quantités de nitrates (54 mg/L), de chlorures (126 mg/L) et de coliformes fécaux (4.528×10^3 cfu/100 ml). Le potentiel de transmission des maladies liées aux déjections est important, les degrés de contamination fécale mesurés dans les eaux d'irrigation et dans les légumes étant élevés (3-8 log). La pratique est largement informelle et non réglementée, et la nourriture vendue dans les rues contenant de la laitue crue, par exemple, se vend dans les rues des banlieues riches comme pauvres. Les risques pour la santé sont toutefois de mieux en mieux reconnus, qu'il s'agisse de la contamination d'après récolte ou des maladies diarrhéiques. Il existe bien des règlements, mais leur observation laisse beaucoup à désirer.

A Tamale ce sont 52 pour cent des cultivateurs qui dépendent d'eaux polluées, mais ils sont plus

de 85 pour cent qui n'ont aucune idée des méthodes d'irrigation salubres. Conscients des préoccupations que leurs pratiques inspirent pour la santé publique et la sécurité alimentaire, les cultivateurs sont convenus avec d'autres parties prenantes de préserver de la pollution les sources d'eau urbaines. Ils recourent désormais à diverses techniques comme l'irrigation goutte à goutte à l'aide de seaux suspendus, ou sous la surface avec des pots de terre cuite, et ils prêtent davantage d'attention au maniement et au lavage de leurs produits, tout en améliorant l'information jusqu'au point de vente.

Une agriculture urbaine plus salubre à Tamale passe par la collaboration et la formation des parties prenantes tout au long de la filière. A cet égard, toutes les principales parties prenantes – cultivateurs, pouvoirs publics et chercheurs – devraient se pencher de manière pratique sur les moyens de la rendre plus sûre.

Note: Organisation mondiale de la santé, édition révisée Directives pour l'utilisation sans risque des eaux usées, des excréta et des eaux ménagères, 2006: http://www.who.int/water_sanitation_health/wastewater/gsuwww/fr/index.html.

Sources: Abubakari, A.-H., Hussein, R. and Addi, P.E. (2011). Strategies for Minimising Health Risks of Wastewater for Poor Farmers in the Urban Environment. *Acta Horticulturae (ISHS)* 911:123-132. All Africa Horticultural Congress. Available at: www.actahort.org/books/911/911_13.htm. Accessed 6 June 2013; Amarchey, C.A. (2005). Farmer response to urban pressures on land, the Tamale experience. *Urban Agriculture Magazine* 15:39-40; Obuobie, E., Keraita, B., Danso, G., Amoah, P., Cofie, O.O., Raschid-Sally, L. and P. Drechsel. (2006). Irrigated urban vegetable production in Ghana: Characteristics, benefits and risks. IWMI-RUAF-CPWF, Accra, Ghana: IWMI, 150 pp; Water for Urban Agriculture Urban Agriculture magazine ISSN 1571-6244, No. 20, September 2008; WHO, 2006. Guidelines for the safe use of wastewater, excreta and grey water: Wastewater use in agriculture (Volume 2). WHO: Geneva, 219 pp; WHO; Report of the First Consultative Workshop on the WHO/IDRC Project "Non-treatment Options for Safe Wastewater Use in Poor Urban Communities" Accra, Ghana 4-7 December 2006; WHO; Report of the Second Consultative Workshop on the WHO/IDRC Project "Non-treatment Options for Safe Wastewater Use in Poor Urban Communities" Dakar, Sénégal 26-29 November 2007; WHO; Report of the Third Consultative Workshop on the Who/Fao/Idrc Project "Non-treatment Options for Safe Wastewater use in Poor Urban Communities" Amman, Jordan 7-10 March 2010; www.ruaf.org/sites/default/files/Policy%20Brief.pdf; www.ghanaweb.com/ghanahomepage/geography/tamale.php.

3.4

Urbanisme et gestion des ressources



▲ Bissau, capitale de la Guinée-Bissau. Le PIB par tête du pays est l'un des plus bas du monde. ©Nammarci. Licence (non transposée) Creative Commons Attribution 3.0.

La gouvernance dans les villes d'Afrique de l'Ouest

Les pressions qui s'exercent sur les ressources et qui menacent le caractère « durable » de développement urbain ont aussi des répercussions sur la stabilité sociale, économique, écologique et politique.¹²³ La pression sur le foncier est importante en Afrique de l'Ouest puisqu'elle est liée à l'urbanisation soutenue des populations. La ville ouest-africaine comporte des zones résidentielles occupées par les classes moyennes qui entourent le quartier où se concentrent les grandes fonctions politiques, économiques et commerciales. Les valeurs foncières dans ces centres sont inabordables pour les citoyens à bas revenus qui sont forcés de s'établir dans la périphérie ainsi que dans des milieux écologiquement fragiles comme les zones humides et les estuaires. Les risques pour la santé en sont plus prononcés, comme l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité aux événements extrêmes, dont les inondations.

Le manque de croissance économique et de capacité institutionnelle

Dans les villes d'Afrique de l'Ouest, l'économie est à peine capable de croître au même rythme que la population. Pauvreté, chômage, inégalité, ségrégation spatiale¹²⁴ et marginalisation socioéconomique entre catégories de revenus sont manifestes en milieu urbain. Dans une sous-région minée par les tensions internes, la corruption, les guerres, les trafics d'enfants et des institutions trop faibles pour vraiment gouverner,¹²⁵ la transformation rapide du milieu urbain et la croissance de la population ont encouragé le développement de la sphère informelle. La prédominance des jeunes dans la pyramide des âges, doublée du caractère limité des ressources, menace la pérennité sociale, économique et écologique des villes de la sous-région.¹²⁶ La croissance démographique naturelle est responsable de l'expansion rapide des villes, mais les migrants préfèrent les capitales entre toutes autres destinations puisqu'ils ont de meilleures chances de trouver un

emploi une fois établis dans une ville de grandes dimensions.¹²⁷ Les anciens combattants, par exemple, préfèrent souvent la vie urbaine à un retour à la vie rurale et à l'agriculture.¹²⁸

Les législations nationales incluent des dispositions concernant l'administration de l'environnement et l'urbanisme.¹²⁹ Toutefois, les systèmes formels de gouvernance, que ce soit à l'échelle du pays ou à celle de la ville, sont bureaucratiques à l'excès et d'un fonctionnement trop fastidieux pour la majorité des populations, ce qui ouvre la porte à la corruption et à l'exploitation. La situation se trouve exacerbée lorsque les systèmes officiel et informel entrent en collision dans une ville et lorsque l'hostilité, la contrainte et la répression caractérisent leurs relations.¹³⁰

La décentralisation fiscale

D'une manière générale, les capacités institutionnelles et financières des pouvoirs publics nationaux et municipaux sont insuffisantes face aux besoins en infrastructures de base (voir Tableau 3.10). Les compétences fiscales n'ont guère suivi la tendance à la décentralisation administrative en faveur notamment des villes, laissant les collectivités locales moins à même d'orienter l'aménagement de manière pratique. Les collectivités locales se retrouvent à cet égard confinées à des rôles plutôt mineurs et sont incapables de se préparer face aux défis à venir, ce qui a pour effet d'affaiblir l'intégration régionale. Il convient donc de revenir sur la

décentralisation fiscale et de la réorganiser afin qu'elle joue en faveur de l'intégration, de la transparence et de résultats tangibles, tout en assurant le développement des savoir-faire et les capacités des institutions. Les technologies et infrastructures décentralisées sont en mesure de renforcer la sécurité des ressources et la résilience à l'échelle locale face aux chocs et aux mutations exogènes. La coopération régionale et internationale va s'imposer elle aussi si l'on veut faire face efficacement aux pressions et aux menaces (changement climatique, catastrophes naturelles) qui pèsent sur le milieu urbain.

Habitat, foncier et services

La demande de foncier et de logement reste élevée dans les villes d'Afrique de l'Ouest. Ce sont les difficultés d'accès au foncier « formel » qui rejettent la plupart des citoyens pauvres dans le marché informel. L'expansion inégale et non planifiée du domaine urbain met les ressources sous pression et limite la capacité de déployer services et infrastructures. Les établissements informels s'étalent souvent jusque sur des zones humides de faible élévation, les plaines inondables et les estuaires, menaçant l'intégrité des écosystèmes qui assurent la protection contre les inondations et le filtrage des nutriments. Voilà qui laisse les villes plus vulnérables aux effets de ces inondations et à la perte de qualité de l'eau.

On devrait satisfaire la demande d'habitat et de foncier dans les villes d'Afrique de l'Ouest en conjuguant certains dispositifs



▲ Monrovia, capitale du Liberia: l'artère principale et deux bidonvilles près du port. Le pays était en 2007 le plus pauvre de la région avec 55,1% de la population urbaine sous le seuil national de pauvreté. ©jbdodane. Licence générique Creative Commons Attribution 2.0.

de gouvernance formels et informels, et il faudrait donner aux institutions les moyens voulus pour s'accorder avec ces nouveaux cadres. Combiner des systèmes officiels aujourd'hui marginaux avec ceux, informels, qui sont prédominants, pourrait, par exemple, contribuer à une évolution pouvant aboutir à terme à une sécurité foncière et immobilière pleine et entière. Les villes secondaires peuvent soulager les pressions que les populations peuvent exercer sur les plus grandes. Les projets résidentiels de grande dimension peuvent être à même de satisfaire la demande des catégories à bas revenus. Lorsque la fourniture de services peut être améliorée, comme par le biais d'une gouvernance et d'infrastructures décentralisées (ou semi-décentralisées pour ces dernières) et la collecte des charges, on peut renforcer la résilience des ménages aux coûts de l'énergie, de l'eau et de l'alimentation. On soulage ainsi en partie des budgets qui peuvent dès lors faire face, à moyen et long terme, aux taxes foncières, ce qui augmente les recettes municipales. Alléger les pressions pesant sur les budgets des citoyens en renforçant la résilience locale est d'une importance vitale.

Pauvreté et inégalité

La vaste majorité des populations urbaines d'Afrique de l'Ouest vit dans des taudis et bidonvilles (Tableau 3.7). En dépit de ses richesses naturelles, la sous-région a toujours du mal à parvenir à la stabilité sociopolitique et économique, comme le manifeste la prédominance de la pauvreté et de l'inégalité dans ses villes.

On relève au Ghana des facteurs de différenciation du genre qui pourraient peut-être s'appliquer à l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest. Dans ce pays, les proportions de femmes chefs de famille souffrant d'une, deux ou trois des cinq carences qui définissent le taudis ou le bidonville étaient respectivement de 38 pour cent, 34 pour cent et

51 pour cent en 2003.¹³¹ Par comparaison, la distribution *générale* des carences de l'habitat chez l'ensemble des ménages au Ghana en 2005 était de 29,9 pour cent, 9,9 pour cent et 5,8 pour cent, respectivement.¹³²

Accra et Abidjan figurent parmi les villes le plus inégalitaires de toute la sous-région, alors que, s'agissant du Ghana et de la Côte d'Ivoire à l'échelle nationale, les inégalités (de revenu ou de consommation) sont moins marquées (Tableau 3.8). C'est à Lagos que les inégalités sont le plus prononcées (0.64) et elles le sont manifestement dans les pays les plus riches, tendance qui s'accorde avec celles constatées au Cap, à Johannesburg, à Luanda et dans d'autres pays d'Afrique.

La proportion de citoyens en état de pauvreté est généralement importante en Afrique de l'Ouest (Tableau 3.9). C'est au Liberia qu'elle était la plus forte en 2007, avec 55,1 pour cent des citoyens en-dessous du seuil national de pauvreté. La proportion la plus faible se trouvait en 2006 au Ghana (10,8 pour cent). Nombreux sont les ménages et les entrepreneurs qui tirent parti de moyens de subsistance informels pour survivre à la pauvreté. En l'absence d'institutions pourvues d'utilité sociale, le secteur informel fait office de filet de sécurité, quoique dans des conditions d'exploitation, puisque, par exemple, le travail des enfants est considéré comme légitime.

L'accès aux services

Les données par ville concernant la fourniture de services collectifs (Tableau 3.10) sont une bonne indication des tendances générales. L'accès à l'eau courante est très répandu à Dakar (87,8 pour cent de la population) et à Abidjan (83,3 pour cent) mais reste rare à Monrovia et à Lagos (8,4 et 5,4 pour cent de la population, respectivement).

TABLEAU 3.7: PROPORTION DE LA POPULATION VIVANT DANS DES TAUDIS OU BIDONVILLES (%)

Pays	1990	1995	2000	2005	2007
Bénin	79.3	76.8	74.3	71.8	70.8
Burkina Faso	78.8	72.4	65.9	59.5	59.5
Cap-Vert	--	--	--	--	--
Côte d'Ivoire	53.4	54.3	55.3	56.2	56.6
Gambie				45.4	
Ghana	65.5	58.8	52.1	45.4	42.8
Guinée	80.4	68.8	57.3	45.7	45.7
Guinée-Bissau	--	--	--	83.1	--
Liberia	--	--	--	--	--
Mali	94.2	84.8	75.4	65.9	65.9
Mauritanie	--	--	--	--	--
Niger	83.6	83.1	82.6	82.1	81.9
Nigeria	77.3	73.5	69.6	65.8	64.2
Sainte-Hélène	--	--	--	--	--
Sénégal	70.6	59.8	48.9	38.1	38.1
Sierra Leone	--	--	--	97.0	--
Togo	--	--	--	62.1	--

Source: Global Urban Indicators (GUI) 2009, see Table 7

TABLEAU 3.8: COEFFICIENTS GINI D'INÉGALITÉ EN AFRIQUE DE L'OUEST

Pays	Ville	Année	Gini Urbain	Gini Pays
Bénin	--	2007	--	0.47 (c)
Burkina Faso	--	2003	--	0.48 (c)
Côte d'Ivoire)	--	2008	--	0.41 (r)
Côte d'Ivoire	Abidjan	2008	0.5 (r)	0.44 (r)
Ghana	--	2006	--	0.42 (r)
Ghana	Accra	1992	0.5 (r)	--
Guinée	--	2007	--	0.39 (r)
Guinée-Bissau	Bissau	2006	0.37 (r)	--
Liberia	--	2007	--	0.38 (r)
Mali	--	2010	--	0.33 (r)
Mauritanie	--	2008	--	0.40 (i)
Niger	--	2008	--	0.34 (r)
Nigeria	--	2010	--	0.48 (r)
Nigeria	Lagos	2006	0.64 (r)	0.54 (r)
Mauritanie	--	2008	--	0.40 (r)
Mauritanie	--	2004	--	0.39 (c)
Sénégal	--	2005	--	39.2 (r)
Sénégal	Dakar	2001/2	0.37 (c)	--
Sierra Leone	--	2003	0.42 (r)	--
Sierra Leone	Freetown	2002	0.32 (c)	--
Togo	--	2006	--	0.34 (r)
Togo	Lomé	2006	0.3 (c)	0.31 (c)

*(r) inégalité de revenu; (c) inégalité de consommation.

Sources: Global Urban Indicators (GUI) 2009, Tables 26 and 27; and World Development Indicators 2012

TABLEAU 3.9: POPULATION URBAINE SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ NATIONAL

Pays	Année	Proportion (%)
Bénin	2003	29.0
Burkina Faso	2009	27.9
Cap-Vert	2007	13.2
Côte d'Ivoire	2008	29.4
Gambie	2010	32.7
Ghana	2006	10.8
Guinée	2007	30.5
Guinée-Bissau	2002	51.6
Liberia	2007	55.1
Mali	2010	18.8
Mauritanie	2008	20.8
Niger	2007	36.7
Nigeria	2004	43.1
Sénégal	2005	35.1
Sierra Leone	2003	47.0
Togo	2006	36.8

Source: World Development Indicators (WORLD BANK WDI) 2012, Table 2.7

TABLEAU 3.10: ACCÈS AUX SERVICES – 12 VILLES D'AFRIQUE DE L'OUEST (POURCENTAGE DES MÉNAGES)

Pays	Ville	Année	Eau courante	Egouts	Téléphone	Mobile	Electricité
Bénin	Porto-Novo	2006	64.1	--	8.1	57.3	66.9
Burkina Faso	Ouagadougou	2006	39.4	4.6	17.3	62.8	61.6
Côte d'Ivoire	Abidjan	2005	83.3	42.7	49.5	0	95
Ghana	Accra	2008	37.3	37.1	11.1	89.5	90.8
Guinée	Conakry	2005	45.2	11.1	28.9	--	94.5
Liberia	Monrovia	2007	8.4	34.4	--	70.8	8.1
Mali	Bamako	2006	41.2	12.2	19.6	61.2	72.1
Mauritanie	Nouakchott	2001	27.8	4.8	7.2	--	47.2
Niger	Niamey	2008	42.3	10.8	6.5	47.7	81.1
Nigeria	Lagos	2008	5.4	56.3	7.4	98	98
Sénégal	Dakar	2005	87.8	78.3	30.0	54.2	89.5
Togo	Lomé	2006	14.3	27.9	10.9	56.1	71.6

Source: Global Urban Indicators (GUI) 2009. Table 12.

Les services d'égout sont très peu répandus : ils ne desservent plus de la moitié de la population qu'à Dakar et à Lagos, alors que le taux tombait à 2,8 pour cent à Nouakchott en 2001. Le manque d'accès à l'eau et à l'assainissement ne peut qu'intensifier les risques sanitaires dans les villes d'Afrique de l'Ouest.

A l'exception d'Abidjan (près de 50 pour cent en 2005), les lignes téléphoniques fixes sont très peu répandues en Afrique de l'Ouest, ce qui peut expliquer l'énorme popularité du téléphone mobile. L'accès à l'électricité est très variable dans la sous-région, Accra, Lagos, Dakar et Conakry étant le mieux servies (beaucoup plus de 80 pour cent de la population) et Monrovia se classant au dernier rang avec 8,1 pour cent de ménages raccordés en 2007.

Les villes figurant au Tableau 3.10 sont pour la plupart des villes primaires, et les populations bénéficiant des services de base dans les villes secondaires et de moindre importance vont vraisemblablement être moins nombreuses puisque ces services n'y sont pas aussi développés. Les conséquences que cela peut avoir pour le caractère vivable et « durable » des centres urbains d'Afrique de l'Ouest sont très préoccupantes. L'accroissement de la population dépasse les moyens, déjà très limités, qu'auraient les villes et les collectivités locales d'y faire face.¹³³ Les secteurs informel et privé remplissent les vides laissés par l'absence de services collectifs.

L'ampleur des investissements voulus pour remédier aux carences actuelles des infrastructures et aux besoins à venir dans les villes d'Afrique de l'Ouest est énorme, constituant un défi qui appelle la coopération à l'échelle régionale et internationale. Le coût des infrastructures physiques sera probablement beaucoup plus élevé dans celles des villes qui doivent améliorer leur résilience aux effets du changement climatique et aux catastrophes naturelles comme les inondations ou, sur le littoral, les ondes de tempête.

Les besoins en infrastructures ouvrent de vastes perspectives à l'investissement en Afrique de l'Ouest. Des pays comme le

Nigeria ayant allégé leur dette étrangère, les possibilités d'emprunt s'améliorent. Il va falloir nouer des partenariats à l'échelle de l'Afrique ou du monde (Banque mondiale et Banque africaine de développement, fondations, etc.) pour satisfaire les besoins, et l'on pourrait aussi tirer parti des énormes richesses naturelles de l'Afrique de l'Ouest. La Chine a déjà conclu des accords aux termes desquels elle construit de grands équipements (routes, voies ferrées) en échange de droits sur des terres. En outre, le fait que la Chine soit si disposée à s'engager dans des projets d'infrastructure améliore les perspectives de transfert de savoir-faire (génie civil, etc.) au bénéfice de la sous-région.

L'eau et l'assainissement

D'une manière générale, la fourniture d'eau potable s'est améliorée dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest. Les raccordements des ménages urbains à l'adduction d'eau et les services d'assainissement restent toutefois très insuffisants et l'on note dans ces deux domaines des baisses notables entre 1990 et 2008 : de 41 à 30 pour cent au Ghana, de 32 à 11 pour cent au Nigeria et de 21 à trois pour cent au Liberia. Les chiffres témoignent aussi des carences de l'adduction d'eau, (beaucoup) moins de la moitié des ménages étant raccordés au réseau d'eau potable améliorée en 2008, à l'exception du Sénégal (74 pour cent) et de la Côte d'Ivoire (67 pour cent). Semble aussi faire défaut la capacité institutionnelle voulue pour mettre en place, entretenir et moderniser les services urbains d'eau et d'assainissement.¹³⁴ La prévalence de la diarrhée et autres maladies intestinales, pathologies très répandues notamment chez les nourrissons et les jeunes enfants, baisse sensiblement avec la fourniture de ces deux services dans les taudis et bidonvilles.¹³⁵ La construction et l'exploitation d'usines de traitement des eaux usées sont onéreuses, et de vastes quantités de déchets humains sont rejetées sans égard pour la santé ni pour l'environnement. Le potentiel existe

ENCADRÉ 3.3: LES AUTOBUS RAPIDES : PREMIER PAS VERS UN SYSTÈME MULTIMODAL À LAGOS

Ville la plus peuplée d'Afrique de l'Ouest et l'une des plus importantes de tout le continent, Lagos compte 15 à 18 millions d'habitants. La ville se caractérise par une expansion non planifiée et de vastes taudis et établissements informels, où les déplacements, comme la productivité, sont restreints par des durées prolongées, des modes de transport insuffisants et onéreux, des encombrements et une voirie qui laisse beaucoup à désirer. Elle est désormais engagée dans un programme ambitieux d'amélioration des transports.

Jusqu'à une date récente, Lagos était la seule méga-cité au monde sans véritable système de transport en commun et l'on estimait que la densité des voitures particulières y était près de 10 fois celle de New York¹³⁴. Des transports de bonne qualité sont importants dans la mesure où ils permettent d'améliorer et de stabiliser à long terme la productivité, les coûts et la santé. Les autorités de l'Etat de Lagos ont mis au point, en 2006, un Schéma directeur stratégique pour les transports qui a pour objectif le déploiement dans les 20 ans de systèmes de transport en commun conséquents. Le système d'autobus rapide à grande capacité (BRT) inauguré à Lagos en 2008 en est issu et il doit d'ores et déjà être étendu.

L'un des impératifs majeurs soulignés dans une étude de faisabilité en 2006 était de maintenir les coûts de construction à un niveau inférieur à celui des autres systèmes, d'une qualité supérieure, déjà en service dans le monde (comme le Transmilenio de Bogota (Colombie)). Plus précisément, le coût du kilomètre à la mise en service de la ligne devait être inférieur à 1,7 million de dollars. Ce montant est très sensiblement en-dessous du coût moyen (de l'ordre de six millions de dollars par kilomètre) des systèmes d'autobus rapides de haute qualité. C'est pourquoi le système de Lagos est surnommé le "BRT light".

C'est la Lagos Metropolitan Area Transport Authority (LAMATA) qui a mis au point et construit le système, avec l'aide



▲ Des autobus rapides (BRT) à Lagos (Nigeria).

d'un prêt de 100 millions de dollars de la Banque mondiale pour la réalisation du Lagos Urban Transport Project (LUTP). L'Etat de Lagos a apporté 35 millions de dollars et le secteur privé a contribué à l'achat de 100 autobus de grande capacité. Le LUTP – au sein duquel LAMATA joue un rôle central de coordination) – a opté pour une approche du type "transport multimodal" qui privilégie l'intégration des divers modes de transport – rail, route, rail léger, voies navigables.

Le projet a été conçu à partir des besoins des usagers, en prenant en compte les facteurs ethniques, les enquêtes de terrain et l'avis de groupes cibles pour mettre en lumière les besoins et les habitudes des usagers en puissance. La sécurité, le coût abordable et la régularité du service ont été retenus comme les principales qualités attendues du système à réaliser. L'approche inclusive et participative a pris en compte les syndicats et associations du secteur du transport. Il a été veillé aux intérêts des fournisseurs existants de services de transport privés, en leur laissant les lignes de rabattement et aussi en embauchant des chauffeurs d'autobus dans le projet BRT. Celui-ci a suscité la création de milliers d'emplois administratifs, d'encadrement, d'entretien, etc.

Desservant une ligne d'une longueur de 22 km, les autobus rapides se mêlent au trafic sur une portion de 15 pour cent, avec 65 pour cent en site propre et des voies réservées pour

les 20 pour cent restants. Les parties en site propre ont suscité la colère de certains automobilistes. La clef du succès auprès de la population va résider dans le coût relativement peu élevé (0,70 à un dollar par trajet). Or si 85 pour cent des usagers recouraient précédemment aux minibus (danfoes), seuls huit pour cent étaient des habitués des « midibus » (molue) et quatre pour cent seulement se déplaçaient en voiture. Cela signifie que les citadins les plus pauvres, dont la grande majorité se déplace en « midibus », ne se sont toujours pas convertis au BRT, pas plus que les classes moyennes.

Bien des problèmes peuvent se poser à l'avenir, mais toujours est-il que le BRT a fait la preuve tant de sa nécessité que de son potentiel. Avec plus de 200 000 passagers par jour, pendant ses six premiers mois il en aura transporté 29 millions. Sa part dans la circulation n'est que de quatre pour cent, mais il assure 25 pour cent des déplacements. La demande va bientôt dépasser les capacités, et des plans sont prêts pour y faire face. Mais comme l'extension du BRT n'y suffira pas, Lagos met aussi en place un réseau ferroviaire léger, « Eko Rail ». On peut y voir une nouvelle étape dans le déploiement de transports en commun multimodaux et qui intègrent les secteurs tant public que privé et informel.

Sources: Adelekan, I., (2013). "A simple approach to BRT in Lagos, Nigeria", In: United Nations Environment Programme (UNEP), *City-Level Decoupling: Urban Resource Flows and the Governance of Infrastructure Transitions*, Nairobi; LAMATA Bulletin (2005). LAMATA Bulletin September 2005 Issue, Lagos Metropolitan Area Transport Authority, website: www.lamata-ng.com; Mobereola, D., (2009). *Lagos bus rapid transit. Africa's first BRT scheme*, in SSATP Discussion Paper No. 9, Urban Transport Series, Sub-Saharan Africa Transport Policy Programme (SSATP); Ogunlesi, T. (2012). In Lagos, a BRT system struggles to make an impact, in *Perspectives: What Are Sustainable African Cities*, Heinrich Böll Stiftung, no 3.12, pp. 24-26; World Bank (2010). *Nigeria Lagos Urban Transport Project*, World Bank.



▲ Au Liberia, les infrastructures de base, y compris l'adduction d'eau, ont été mises à mal par 14 ans de guerre. Dix ans après, rien n'a changé mais la Commission européenne aide à restaurer l'eau et l'assainissement dans une capitale, Monrovia, en plein boom démographique. © Commission européenne DG ECHO. Licence générique Creative Commons Attribution 2.0.

pour le traitement décentralisé des eaux d'égout et sa méthanisation, ce qui permettrait de réduire les coûts des installations centralisées et de boucler les cycles de déchets (voir *L'énergie* et *La gestion des déchets* ci-dessous).

Le manque d'infrastructures pour l'adduction d'eau et l'assainissement soumet aux fournisseurs des secteurs privé et informel les citoyens les plus pauvres, qui sont en majorité. L'accès à ces deux services est pour les villes d'Afrique de l'Ouest un défi qui va imposer des efforts et une coordination de grande ampleur. Les grands centres urbains devraient servir de terrains d'essai pour les formules et les technologies innovantes, donnant aux autres villes, au cours des quelques décennies à venir.

Les fournisseurs indépendants d'eau et d'assainissement sont des partenaires potentiels, qu'il faudrait tirer vers un système hybride de services mieux réglementés et mieux contrôlés. A l'échelle locale, des dispositifs de récupération des pluies, de recyclage et de réutilisation des eaux peuvent neutraliser en partie le coût de la ressource. A Lagos, les classes moyennes recourent désormais à des techniques de captage des eaux pluviales qu'il faudrait maintenant diffuser auprès des autres catégories sociales. Le coût déjà élevé des systèmes centralisés de distribution de l'eau et d'assainissement ne peut qu'augmenter en fonction de celui de l'élément liquide lui-même, de l'énergie et de l'entretien d'énormes installations. Cela appelle une

vaste gamme de solutions, dont le choix va dépendre de la situation locale (par exemple, dans le Nord de la sous-région, la rareté de l'eau va être plus problématique qu'au Sud). Par conséquent, il importe d'évaluer la manière dont les systèmes centralisés, semi-décentralisés et décentralisés, en matière d'eau et d'assainissement, vont permettre de garantir la résilience et la sécurité voulues, et ce à tous les niveaux (de la sous-région aux ménages en passant par le pays, la ville et le quartier).

L'alimentation

On ne saurait trop souligner le besoin impératif de sécurité alimentaire qui caractérise l'Afrique de l'Ouest. La nécessité s'impose d'une bonne administration, y compris prospective, des flux nutritionnels entre zones rurales et urbaines afin de boucler les cycles des nutriments et d'améliorer la résilience des villes (voir Encadré 3.4). Cela revêt une importance particulière s'agissant de l'amélioration du sort des pauvres, pour qui la nutrition est un problème majeur.

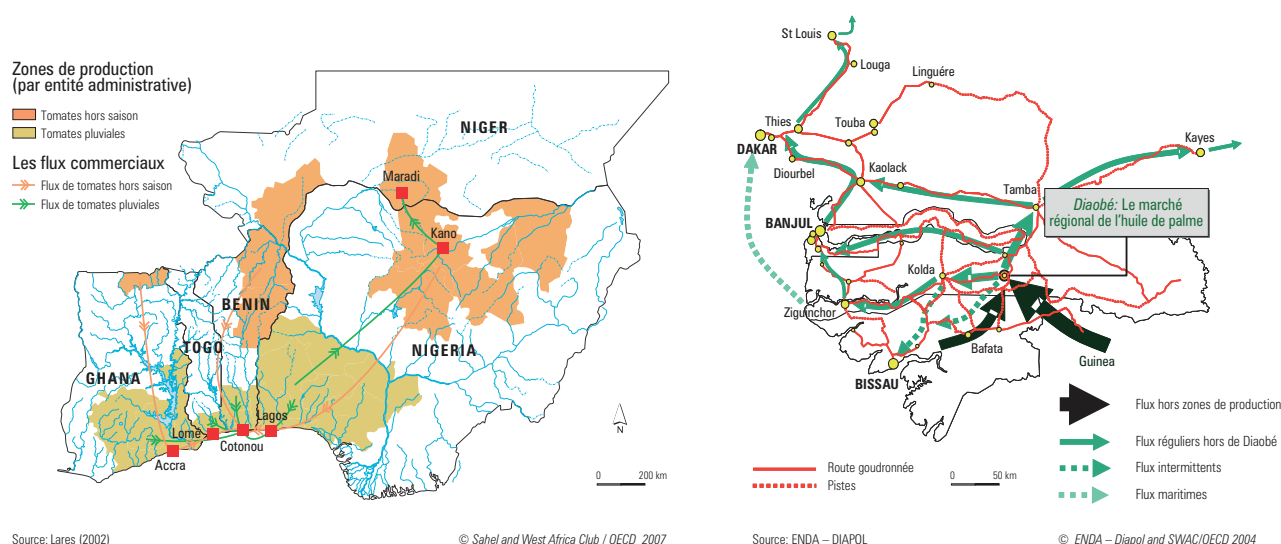
Les prix alimentaires peuvent augmenter sous le contrecoup de mutations dans l'économie mondiale, dans le climat ou dans les modes de production à l'échelle locale. L'intensité et l'ubiquité de la pauvreté exacerbent, chez ceux qui en sont victimes, la vulnérabilité aux fluctuations des prix, surtout s'agissant des denrées de base.

TABLEAU 3.11: HAUSSE DES PRIX DES DENRÉES SUR LES MARCHÉS OUEST-AFRICAINS - 2002 ET 2008

Pays	Ville	Marché	Denrée	Prix juillet 2008 (FCFA/kg)	Moyenne juillet (2002)	Augmentation (%)
Bénin	Malanville	--	Maïs	275	151	82
Burkina Faso	Ouagadougou	Sankarya	Maïs	188	178	5
Côte d'Ivoire	Abidjan	Adjamé	Riz	375	--	--
Guinée	Conakry	Madina	Riz	360	290	24
Guinée-Bissau	Bissau	Bandim	Riz	450	250 (2007)	80
Mali	Bamako	Niaréla	Maïs	200	152	24
Mauritanie	Nouakchott	--	Riz	434	259	67
Niger	Niamey	Katako	Millet	260	157	65
Nigeria	Kano	Dawanu	Maïs	285	153	86
Sénégal	Dakar	Tilène	Riz	467	219	113

Source: FEWSNET 2008; in SCN News 38 2010, UNSCN

CARTE 3.2: TOMATE ET HUILE DE PALME : CIRCUIT EN AFRIQUE DE L'OUEST



Source: Sahel and West Africa Club (SWAC) (2007). Rural Areas and Agricultural Changes, Atlas on Regional Integration in West Africa, Environment Series, ECOWAS-SWAC/OECD, p. 12-13, map 10 and 11, accessed from www.oecd.org/swac/publications/38409569.pdf on 14 May 2013.

Les plus pauvres des ménages dépensent 50 à 80 pour cent de leur budget en alimentation¹³⁶ – 50 à 60 pour cent au Burkina Faso en juin 2007, et 75 pour cent en 2008.¹³⁷ Au Niger, 37 pour cent des ménages s'étaient endettés en 2008. A Dakar entre 2002 et 2008, le prix du riz a augmenté de 113 pour cent (soit près de deux fois plus qu'à Nouakchott (67 pour cent)), et de 80 pour cent à Bissau entre seulement 2007 et 2008. A Kano et à Malanville, on a vu les prix du maïs augmenter de 86 pour cent et 82 pour cent respectivement (Tableau 3.11).

Les flux d'échanges agricoles sont denses en Afrique de l'Ouest, et ils ont lieu avant tout entre les villes du littoral et celles de l'intérieur (voir Carte 3.2).¹³⁸ Ces flux résultent de la conjonction de la demande accrue en ville et de la mise en place d'infrastructures de

transport et d'entreposage.¹³⁹

Qu'elle soit urbaine, péri-urbaine ou rurale, l'agriculture assure la diversité nutritionnelle et la sécurité alimentaire des villes d'Afrique de l'Ouest (voir Section 3.3.4, *L'Agriculture et la production alimentaire*).¹⁴⁰ Pratiquée en milieu urbain, elle fournit plus de 80 pour cent des laitues et oignons verts consommés à Accra, Kumasi et Ouagadougou (voir Encadré 3.4).¹⁴¹ A Accra, cette activité occupe un millier de maraîchers, mais à Freetown et à Ibadan on en compte 1 400 et 5 000 respectivement.¹⁴² Les activités en aval créent des modes de subsistance et des emplois pour quelque 20 000 personnes occupées à la transformation et à la vente.¹⁴³ Cette production exige le renouvellement des sols, et le recyclage des déchets peut à cet égard jouer un rôle très important (voir Encadré 3.3).

ENCADRÉ 3.4: FLUX ALIMENTAIRES ET NUTRITIONNELS ENTRE CAMPAGNES ET VILLES

L'augmentation de la population urbaine à travers l'Afrique de l'Ouest ajoute à la nécessité d'une offre alimentaire abondante et nutritive en ville. Les cultures en campagne comme en milieu urbain y contribuent fortement, et souvent avec des spécialités qui diversifient l'offre. Une bonne appréhension des cycles naturels qui affectent la production agricole contribue à garantir la sécurité alimentaire à long terme. La mauvaise gestion des sols épuise rapidement les éléments nourriciers qu'ils renferment. Ces éléments sont retirés du sol pour passer dans les produits, d'où la baisse tant des rendements du sol que de la qualité des produits. Restaurer les nutriments est donc indispensable à une offre alimentaire suffisante et nutritive. Comprendre les flux nutritionnels entre campagne et ville passe aussi par des données fiables sur les quantités comme sur l'origine des aliments.

A partir d'une étude des marchés et de la consommation des ménages à Accra, à Kumasi et à Tamale (Ghana) ainsi qu'à Ouagadougou (Burkina Faso), on a pu appréhender « à partir de la base » la nature et la quantité des aliments qui y étaient consommés. Ces données ont ensuite permis d'estimer la surface de sols agricoles nécessaire à produire ces aliments, ainsi que la déperdition concomitante de nutriments.

À Accra et à Kumasi, ce sont respectivement 847 650 et 948 850 tonnes de produits végétaux qui ont été consommés en un an, contre 137 000 à Tamale. Les flux « campagne-ville » étaient prédominants (88 pour cent) en saison creuse, alors qu'en haute saison l'agriculture périurbaine était responsable de 36 pour cent de l'offre, surtout des légumes. C'est jusqu'à 90 pour cent des feuillus frais qui étaient produits en ville et même vendus dans d'autres villes. Le profil nutritionnel des quatre villes (voir Tableau 1) apparaissait



▲ Vendeur de cacahuètes à Ouagadougou. ©Romanceor. Licence (non transposée) Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0, 2.5 Générique, 2.0 Générique et 1.0 Générique.

particulièrement favorable à Kumasi et à Accra, et le moins favorable à Tamale. Plus importante la demande de nutriments, plus forte la pression sur les sols, et inversement, même s'il subsiste toujours une pression minimum. Ce qui arrive ensuite aux nutriments dans les villes est encore plus intéressant. La moitié environ de l'azote et du phosphore se retrouve dans les eaux de surface et souterraines ; 22 pour cent et 29 pour cent de l'azote et du phosphore, respectivement, dans le sol, et 15 pour cent de chacun d'eux dans les décharges. Les eaux de surface et souterraines, le sol et les décharges reçoivent donc plus de 85 pour cent de l'azote et près de 95 pour cent du phosphore. Récupérer ces rejets pour les réutiliser comme engrais et pour rétablir l'intégrité du milieu naturel constituerait donc une manière logique de boucler le cycle des nutriments en ville. Mais il est difficile de trouver des données précises concernant les flux de nutriments et

autres éléments dans les villes africaines

Vu l'intérêt et l'importance qu'il y a à comprendre ces flux – la façon dont ils entrent et circulent dans les villes africaines et celle dont ils en ressortent – il s'agit d'un sujet éminemment digne d'enquêtes et de recherches plus poussées. Les stratégies d'appui à la production alimentaire locale pourraient donc inclure le bouclage des cycles de nutriments à travers des systèmes intégrés en matière d'eau, de déchets et autres, accompagné de technologies « vertes ». Le potentiel est très important mais on n'en peut tirer parti qu'en s'appuyant sur des données de fait exactes. Lorsque celles-ci deviennent disponibles, elles permettent aux autorités urbaines de mettre au point les programmes qui vont guider leur transition vers une ville plus « durable » tant sur son propre territoire qu'au-delà.

Tableau 1: Flux de nutriments dans quatre villes d'Afrique de l'Ouest (tonnes/an)

	Kumasi	Accra	Tamale	Ouagadougou
Azote	4 697	4 318	813	3 025
Phosphore	559	798	161	790
Potassium	4 209	3 156	462	1 191

Source: Drechsel et al. 2007: Table 7

Sources: CTA (2005). *Feeding the Towns: A Weighty Dilemma*, Technical Centre for Agricultural and Rural Cooperation (CTA), *SPORE*, 117, pp. 4-5; Drechsel, P., Graefe, S., Fink, M. (2007). "Rural-urban food, nutrient and virtual water flows in selected West African cities", (IWMI Research Report 115), International Water Management Institute (Colombo: Sri Lanka).

ENCADRÉ 3.5: AGRICULTURE ET FORÊTS CONTRE CHANGEMENT CLIMATIQUE À BOBO-DIOULASSO

Bobo-Dioulasso, dans la province du Houet au Burkina Faso, se trouve à 360 km au sud-ouest d'Ouagadougou. La population était de 497 200 habitants en 2006, et on l'estimait à 800 000 en 2012. La municipalité occupe une surface de l'ordre de 160 000 ha, dont environ 3 ,000 ha sont bâtis et aménagés. Bobo-Dioulasso est la capitale économique du pays en raison de l'importance de son tissu industriel, du dynamisme de son artisanat et de ses activités agro-pastoralistes.

La pluviométrie a baissé de manière régulière à Bobo-Dioulasso et l'on a relevé un glissement vers le sud des lignes isohyètes. Le climat de cette région a été perturbé depuis des années et les modèles prévoient des baisses de 3,4 pour cent des précipitations d'ici 2025 et de 7,3 pour cent d'ici 2050. En outre, on s'attend à des hausses de la moyenne des températures de 0,8° C et de 1,7°C d'ici 2025 et 2050, respectivement.

À Bobo-Dioulasso, le changement climatique se manifeste notamment par un commencement tardif de la saison des cultures, de jusqu'à deux mois depuis les années 1950. La saison des pluies s'est raccourcie et l'on a noté une hausse des températures et l'augmentation des inondations, ainsi que des tempêtes de poussière chroniques. Il en résulte de la pollution par la poussière, des productivités agricoles variables d'une année sur l'autre, la réduction des points d'eau pour le bétail et une réduction rapide des pâtures utilisées pendant les sécheresses. Ces facteurs de vulnérabilité ont contribué à l'exode rural, fait monter les prix des denrées de base et provoqué la réapparition de certaines maladies comme la tuberculose, la poliomyélite et la méningite. Les inondations, qui peuvent être exacerbées par les pertes de couvert végétal, ont aussi provoqué la destruction de récoltes et d'habitations.

La municipalité a créé une unité spéciale en son sein pour se consacrer à son partenariat avec l'initiative *Villes et Changement climatique* d'ONU-Habitat (IVCC) qui contribue à la mise au point



▲ Vendeuses de pain, Bobo-Dioulasso (Burkina Faso). ©Adam Jones, Ph.D. Licence (non transposée) Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0..

de plans d'adaptation au changement climatique. C'est avec cet objectif que ses trames vertes ont été choisies comme bases du Projet d'agriculture urbaine et périurbaine (PAUP). Dès 2012, quelque 60 ha de trames vertes avaient été déployées, raccordant la ville aux forêts voisines (voir Carte 1). Elles ont pour objet de restaurer, préserver et bien gérer la biodiversité. Des fonctions et utilisations bien déterminées ont été allouées à chaque trame verte (voir Diagramme 1). Celle du District 33, par exemple, s'étend sur 6,4 ha et est consacrée à la sylviculture, au maraîchage ainsi qu'à l'aménagement d'espaces de loisirs et d'éveil au milieu naturel. Ce faisant, les trames vertes renforcent la résilience de l'environnement au changement climatique tout en améliorant les conditions de vie de la population. Le projet vise à faire baisser la température, à réduire les gaz à effets de serre, à augmenter les revenus des ménages et à diversifier leur alimentation. Les trames

vertes soulignent toute l'importance qu'il y a pour l'urbanisme à préserver la verdure, tout en contribuant à la mosaïque « verte » en pleine expansion à Bobo-Dioulasso aux côtés des jardins, des forêts à la périphérie et des marchés urbains traditionnels. L'agriculture urbaine occupe sept pour cent de la population qui s'adonne au maraîchage le long de la Houet ou cultive les céréales en périphérie. Le maraîchage à Bobo-Dioulasso représente 15 pour cent de la production agricole totale du Burkina Faso. Au titre de la phase 3 de l'IVCC, la municipalité va mettre en avant le rôle du PAUP comme stratégie d'adaptation/atténuation face au changement climatique.

Ce projet-pilote entend déployer un modèle d'aménagement de voies vertes sur fond de changement climatique, tout en mettant en place des modalités d'administration et de réglementation municipales propices à l'agriculture et à la sylviculture (péri)urbaines.

ENCADRÉ 3.5: AGRICULTURE ET FORÊTS CONTRE CHANGEMENT CLIMATIQUE À BOBO-DIOULASSO

Carte 1 Trames vertes et forêts classées à Bobo-Dioulasso

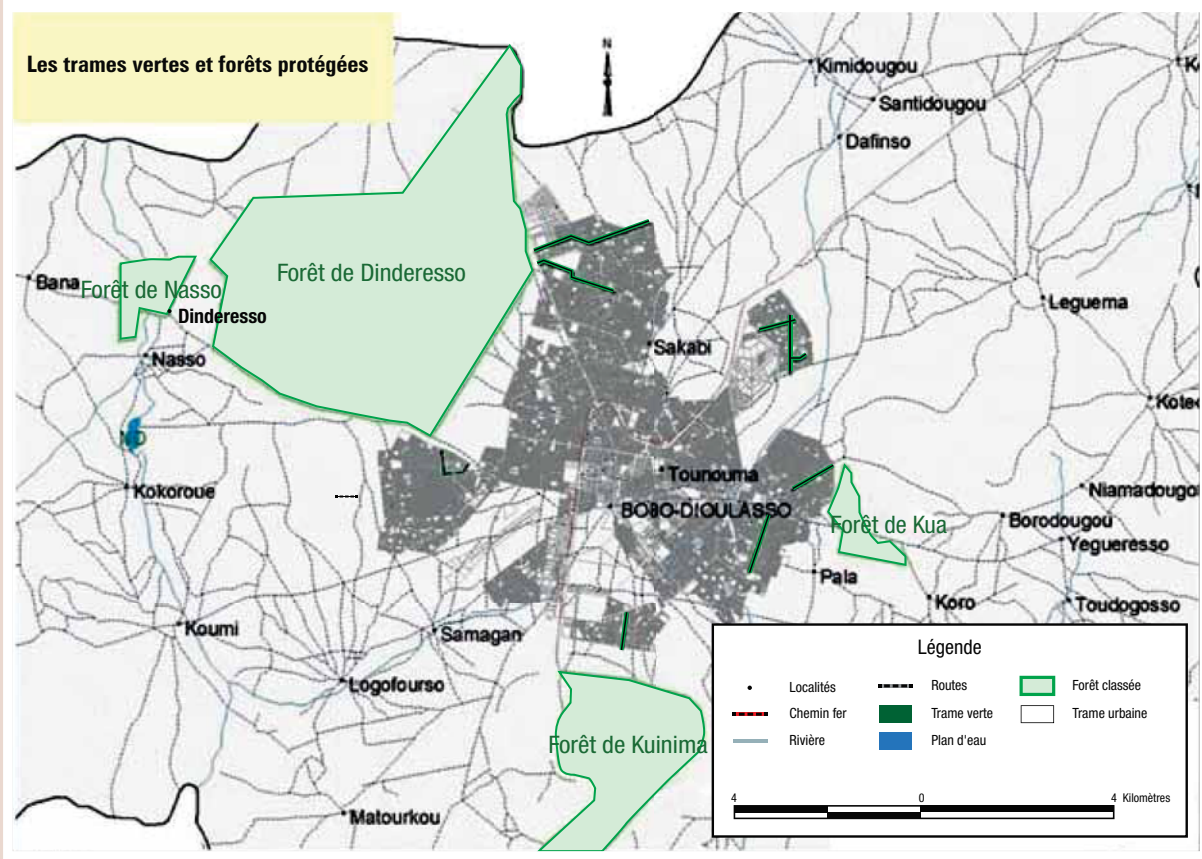
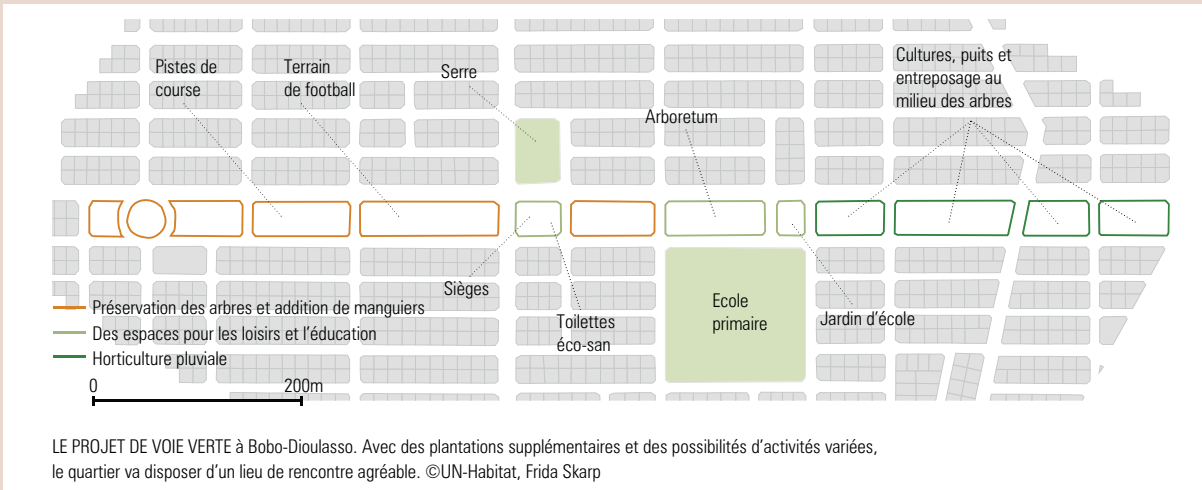


Diagramme 1 Trames vertes : le modèle de base



Sources: Municipalité de Bobo-Dioulasso - RUAF Foundation, (2013). Document of the project on the integration of urban and peri-urban agriculture and forestry (UPAF) in the strategies for fighting against the effects of climate change in Bobo-Dioulasso; Municipalité de Bobo-Dioulasso, (2006). Plan de développement communal 2006-2010; Ministère de l'Habitat et de l'urbanisme, Projet de pôles régionaux de développement: Rapport final d'appui à la consolidation du système de gestion des déchets solides à Bobo-Dioulasso, 2012; Ministère de l'Economie et des finances, (2009). Thème 09: La croissance urbaine au Burkina Faso, à l'occasion du recensement général de l'habitat et de la population de 2006 (RGHP-2006); Ministère de l'Environnement et du cadre de vie, (2006). Programme national d'adaptation à la variabilité et aux changements climatiques (PANA); United Nations Programme for Human Settlements in Burkina Faso, Report 2009; Traoré S. (2006). Truck-Farming Production and Supply of the City of Bobo-Dioulasso. End of Training Course Report, ATAS, Agricultural Centre of Matourkou; UN-Habitat & RUAF Foundation, (2013). Flyer on Climate Change and Urban Agriculture.

Bibliographie: Hamidou Baguian, Marielle Dubbeling, Moussa Sy

ENCADRÉ 3.7: LE GROUPE ÉLECTRIQUE D'AFRIQUE DE L'OUEST ET L'HYDROÉLECTRICITÉ

Le Groupe électrique de l'Afrique de l'Ouest est un dispositif d'intégration régionale qui joue le rôle d'intermédiaire stratégique pour la sécurité énergétique dans la sous-région. Il a participé à la mise en place de partenariats régionaux pour améliorer les coûts du courant électrique,

l'offre et la capacité de distribution au sein de la CEDEAO ainsi qu'à un certain nombre de grands projets hydroélectriques. A long terme, le groupe va distribuer aux autres pays la production du Nigeria et mettre en exploitation les capacités dormantes de la Guinée (6 000 MW estimés), ce qui peut se faire à un coût

peu élevé. Par exemple, le barrage de Manantali, sur le fleuve Sénégal, distribuera sa capacité de 200 MW au Mali, en Mauritanie et au Sénégal, desservant ainsi leurs capitales, Bamako, Nouakchott et Dakar.

Source: HRAA (2008). Hydropower Resource Assessment of Africa; Water for Agriculture and Energy in Africa. The Challenges of Climate Change; Ministerial Conference on Water for Agriculture and Energy in Africa: The Challenges of Climate Change, Sirte, Libyan Arab Jamahiriya, 15-17 December 2008.

Le contrôle des prix des denrées à l'échelle locale est l'un des moyens dont disposent les responsables publics pour préserver les productions et marchés locaux (souvent régis par des organismes à l'échelle nationale). Il en existe d'autres, mais on les néglige trop souvent – aux dépens de la résilience et de la diversité des marchés. Il s'agit des coopératives et des organisations à but non lucratif, qui peuvent jouer des rôles importants dans les filières et la production. Cela peut consister à recycler les déchets organiques pour la production d'énergie ou de compost, la création de coopératives de maraîchage ou de vente des produits, le conseil technique et les formations, ainsi que la préservation de l'environnement. On est en droit de se demander si les forces du marché peuvent, par elles-mêmes, satisfaire l'ensemble des besoins de sécurité alimentaire et nutritionnelle des villes d'Afrique de l'Ouest. Garantir la sécurité alimentaire en ville va vraisemblablement passer par d'importants changements dans le zonage et par la protection des sols arables en milieu urbain, ainsi que par une meilleure gestion de l'irrigation. Il importe de tirer tout le parti possible de la production agricole à l'échelle locale dans les villes d'Afrique de l'Ouest, et donc l'améliorer. Il y faut l'engagement des autorités urbaines, des donateurs locaux et étrangers, des organismes d'aide et de la société civile, si l'on veut être à la hauteur de l'effort que cela exige.

L'énergie

Les principales ressources énergétiques de l'Afrique de l'Ouest sont le pétrole et le gaz naturel (surtout au Nigeria) et l'hydroélectricité qui se concentre en Guinée, au Ghana et au Nigeria.¹⁴⁴ Ces deux pays sont aussi les plus gros consommateurs. A l'exception de Monrovia (Liberia), l'électricité est assez répandue dans de nombreuses villes d'Afrique de l'Ouest (Tableau 3.10) par comparaison avec les campagnes.¹⁴⁵ La vulnérabilité énergétique de la sous-région est exacerbée par l'instabilité des cours des combustibles fossiles, puisque 60 pour cent de la production d'énergie est tirée du pétrole. La demande accrue des villes n'est pas satisfaite en raison de capacités de production et d'investissements limités dans ce domaine.¹⁴⁶ Dans l'ensemble de la sous-région, la demande moyenne actualisée d'électricité croît à un taux supérieur à sept pour cent par an, et elle devrait passer de 39 térawatt/heure (TWh) en 2003 à 140 TWh en 2020.¹⁴⁷

L'énergie est un aliment et un stimulant essentiels de l'activité et de la croissance économiques dans la sous-région. La viabilité des

trajectoires économiques de ses villes dépend étroitement de leur accès à l'électricité et aux hydrocarbures. Par exemple en 2004, c'était 75 pour cent du produit intérieur brut du Ghana qui se composait des biens et services produits à Accra.

L'abondance des ressources de la sous-région en hydroélectricité, en gaz et en pétrole n'empêche pas que les ménages pauvres, qui font la majorité de la population des villes, sont privés d'accès au courant électrique et recourent largement à la combustion de biomasse. Les données complètes et récentes manquent.

Le potentiel des énergies renouvelables à développer est important en Afrique de l'Ouest. Par exemple, biocarburant et biogaz sont à même de renforcer la résilience énergétique – et de boucler des cycles – à l'échelle même des ménages, d'autant qu'il s'agit là de ressources renouvelables largement inexploitées. Le potentiel hydroélectrique – de l'ordre de 23 000 MW – n'est encore exploité que dans la proportion de 16 pour cent.¹⁴⁸ Le potentiel du rayonnement solaire moyen annuel est lui aussi important, de l'ordre de 5-6 kWh/m² par jour.¹⁴⁹ En outre, le potentiel existe dans la sous-région pour les éoliennes, en mer pour les énergies marémotrice, houlomotrice et thermique.¹⁵⁰ Si l'infrastructure énergétique urbaine doit rester commensurable à une demande croissante, que ce soit de la part des ménages ou pour les activités productrices de revenus, il faut envisager des réseaux nationaux et même sous-régionaux.

Les pouvoirs publics à l'échelle nationale comme locale pourraient envisager aussi des formules de production d'énergie renouvelable décentralisée, garantissant ainsi, à l'échelle locale, une certaine sécurité énergétique à titre de complément d'offre et pour alléger la pression sur les grands réseaux nationaux et régionaux. Une offre (semi)décentralisée et bien diversifiée grâce aux nouvelles technologies aurait largement de quoi satisfaire les besoins de l'Afrique de l'Ouest à court comme à moyen terme. Les biodigesteurs sont à même de boucler les cycles des déchets et des eaux d'égout. Les techniques solaires peuvent tirer parti de l'intensité du rayonnement. La sécurité et la résilience énergétiques à un coût abordable peuvent aussi se trouver renforcées par des dispositifs d'économies d'énergie, les techniques de rétro-installation (comme l'isolation) ainsi que des normes de conception, toutes propres à réduire l'empreinte énergétique.

A plus long terme, toutefois, il faudra aussi des systèmes de production centralisés en soutien à la croissance économique, ce qui pourrait bien passer en pratique par des accords de partage. Les

accords existants, comme le Groupe électrique d'Afrique de l'Ouest (Encadré 3.7), constituent une première réponse à la nécessité d'une intégration régionale dans ce secteur, mais un soutien supplémentaire et des partenariats impliquant des institutions comme la Banque africaine de développement et la Banque mondiale vont vraisemblablement s'imposer si l'on veut satisfaire vraiment les besoins. Il faut garantir la réduction des pertes à travers un réseau bien entretenu; il faut aussi réviser les normes d'efficacité énergétique des bâtiments, ainsi que des mesures visant à réduire l'empreinte carbone des systèmes de transport.

La gestion des déchets

La production de déchets des villes de l'Afrique de l'Ouest est à la mesure de leurs populations denses, la majorité étant de nature organique et solide en provenance des ménages. Tel est le cas notamment dans quatre grandes villes. Accra produisait une moyenne de 100 à 167 kilos de déchets par tête et par an en 2005, soit davantage que le total enregistré à Kumasi, Tamale (Ghana) et Ouagadougou (Burkina Faso). Cela peut refléter la prospérité relative de la capitale ghanéenne puisque, à l'exception de Tamale (plus d'un demi-million d'habitants), les trois autres de ces villes ont à peu près la même population (voir Tableau 3.3).¹⁵¹ En 2005, Accra aura produit en tout une moyenne de l'ordre de 1 500 tonnes de déchets par jour.¹⁵² En 2009, une étude avait relevé que dans huit villes du Nigeria, à Lagos l'entreprise publique spécialisée avait traité 255 556 tonnes par mois, suivie par Kano avec 156 676 tonnes mensuelles, là encore avant tout des déchets organiques. S'agissant des déchets solides, leur gestion au Nigeria n'est pas bonne, car il n'y existe aucune norme ni règle pour les décharges, et les décharges contrôlées introduites à Lagos et Onitsha voici plus de 20 ans ne sont pas en exploitation en ce moment.¹⁵³

Bien des villes d'Afrique de l'Ouest ont beau avoir de bonnes politiques pour l'élimination des déchets, la réalité pratique ne s'en trouve pas moins souvent à l'exact opposé, avec des décharges à ciel ouvert non contrôlées dans une ville comme Bamako, par exemple. Les méthodes d'élimination insalubre des déchets, comme l'incinération sur place et à domicile (souvent effectuée par des femmes ou des enfants), comportent des risques sanitaires de pollution de l'air.¹⁵⁴ Les décharges mal administrées se trouvent souvent à proximité, ou au milieu, des peuplements spontanés ou à bas revenus, de sorte que les récupérateurs gênent l'exploitation. A Lagos, les opérations sont mal organisées, ce qui permet à certains entrepreneurs informels de collecter ou trier les déchets solides pour les revendre à d'autres qui les commercialisent ou les recyclent.¹⁵⁵ A Bamako en 2003, 85 pour cent des déchets étaient récupérés par le secteur informel. Les déchets organiques étaient vendus à des cultivateurs qui les triaient pour en faire de l'engrais, sans égard pour les risques de contamination par des composants plastiques, électroniques ou autres. Là comme à Ouagadougou, les cultivateurs paient les chauffeurs des camions pour le ramassage,¹⁵⁶ pratique illicite fort répandue au Mali comme ailleurs en Afrique de l'Ouest.

A Bamako (district), 57 pour cent des ménages sont desservis par quelque 120 micro-entrepreneurs (*Groupements d'Intérêt Économique*), qui enlèvent 300 000 tonnes de déchets¹⁵⁷ à l'aide de carrioles à âne.¹⁵⁸ Un service informel existe aussi dans le reste du district. Le dispositif comporte en principe 36 stations secondaires

dont seulement 15 sont en service, mais il existe 75 décharges de nature informelle (non autorisées) et la ville est ponctuée de tas d'ordures. Les maraîchers cultivant les rives du fleuve Niger utilisent toujours comme engrais des déchets solides décomposés, comptant sur l'ardeur du soleil sahélien pour les désinfecter au préalable.¹⁵⁹

Les systèmes de gestion des déchets urbains se trouvent, en Afrique de l'Ouest, soumis à d'énormes pressions, faisant peser de graves risques pour la santé comme pour l'environnement. En outre, les coûts de transport jusqu'aux décharges et autres sites ne peuvent qu'augmenter du fait de la hausse des cours du pétrole, comme c'est par exemple le cas à Bamako.¹⁶⁰ Le bouclage du circuit des déchets pourrait bien ouvrir de nouvelles perspectives dans les secteurs de l'énergie et de l'agriculture. Des dispositifs de recyclage de portée générale comme locale existent déjà de manière informelle dans les villes, mais il faut que le marché soit judicieusement officialisé et structuré pour garantir au personnel une meilleure rémunération, une meilleure sécurité et de meilleures conditions d'emploi. Il faut aussi réexaminer la législation et les politiques en matière de gestion des déchets, surtout lorsqu'elles interdisent le recyclage. Il existe dans la sous-région un potentiel important pour le recyclage et la réutilisation de la biomasse (transformation en énergie, en compost ou en nourriture animale). En encourageant la production locale de compost, ainsi que le recours aux digesteurs de biomasse, on pourrait améliorer la gestion des déchets à l'échelle locale comme à celle des ménages. Il existe d'autres possibilités de susciter des pratiques de recyclage et de réutilisation plus sûres, et il faut à cet égard un ensemble standardisé de bonnes pratiques pour toute la sous-région.

La gestion des écosystèmes urbains

Des écosystèmes qui remplissent leurs fonctions, que ce soit sur le territoire urbain ou au-delà, sont d'une importance toute particulière pour des activités comme l'agriculture, la sylviculture et la pêche. L'extension du Sahel vers le sud, et l'empiètement du désert sur les villes du Nord de la sous-région, appellent des interventions de divers ordres qui vont bien au-delà des limites de la ville. La dégradation des zones humides et des cours d'eau, ainsi que des pratiques comme le défrichage de terres impropres à la culture, ou les coupes de bois incontrôlées en amont, rendent les villes plus vulnérables aux inondations comme à la sécheresse. Le fonctionnement des écosystèmes doit être maintenu grâce à une bonne maîtrise de toutes les activités se déroulant dans les zones de captage (au sens large) où se trouvent les villes.

Des écosystèmes sains le long du littoral sont indispensables à l'agriculture côtière et aux pêcheries. Les systèmes côtiers, estuariens et marins, comme les zones humides, se trouvent déjà sous la pression d'une urbanisation accrue du littoral, exacerbée par l'absence de maîtrise sur les déchets comme sur la pollution. L'agriculture côtière et les pêcheries dépendent aussi d'une bonne administration des zones de captage en amont.

L'urbanisme et la gestion urbaine dans la sous-région gagneraient beaucoup à mettre en place des approches intégrées pour la préservation des écosystèmes, et les capacités d'adaptation voulues. L'utilisation polyvalente des espaces ouverts, bien protégés par des règlements et bien administrés, est à même de mieux faire comprendre au public tout l'apport qui peut être celui des écosystèmes à la résilience des villes et à leur développement durable (voir Etude de cas 3.5).

3.5

Culture urbaine et agents de transformation



▲ Kumasi (Ghana). ©Lattitude Canada. Licence (non transposée) Creative Commons Attribution-Share Alike 3.

Migrations, culture et identité dans les villes d'Afrique de l'Ouest

Certaines villes d'Afrique de l'Ouest, comme Douala ou Lagos, existaient déjà bien des siècles avant l'ère coloniale, sous forme d'importants centres religieux et commerciaux, mais elles ont récemment connu une expansion hors de toute proportion avec leur vocation d'origine.¹⁶¹ Dans les années 1960, deux tiers des surcroîts de population pouvaient être attribués aux migrations ainsi qu'à la reclassification de peuplements de moindre importance qui ont pris forme urbaine dans ces années-là. Une génération plus tard, dans les années 1990, la contribution de ces deux facteurs n'était plus que de 30 pour cent.¹⁶² Le régime des migrations au tournant du siècle faisait transparaître quelques flux ville-campagne¹⁶³ et un léger ralentissement de la croissance de la population urbaine (voir Section 3.1).

Aujourd'hui, les migrations dans la sous-région sont avant tout dans le sens campagne-ville, et aussi transfrontalières dans une mesure non négligeable. La réaction des gouvernements est toutefois

hostile, puisqu'ils voient dans ces migrants des ruraux qui n'ont pas « droit à la ville ». Au Nigeria, par exemple, plusieurs millions de migrants ont été expulsés au début des années 2000.¹⁶⁴ Cela n'en a pas empêché certains de réintégrer le milieu urbain dans d'autres conditions. Les mesures anti-migration massives prises par les gouvernements ou les autorités locales sont largement futiles et ne font que qu'aggraver l'exploitation dont sont victimes les migrants. Stigmatiser l'exode rural, comme peuvent le faire certains dirigeants et certaines institutions publiques, c'est s'avérer incapable de voir dans l'urbanisation de la population un processus positif.

Les migrations se trouvent au cœur de l'« hétérogénéité culturelle » des villes d'Afrique de l'Ouest, elles qui y permettent l'instauration de nouvelles identités et de nouveaux styles de vie,¹⁶⁵ et ce n'est pas l'expulsion des migrants et immigrés qui renversera cette tendance. Les migrants ont une part essentielle dans la façon dont les « notions de parenté et de communauté » sont refaçonnées dans les sociétés urbaines d'Afrique de l'Ouest,¹⁶⁶ tout en contribuant dans le même temps à l'enracinement de l'appartenance ethnique en

tant que facteur déterminant pour « l'organisation locale » dans la sous-région.¹⁶⁷ Tel est particulièrement le cas chez les communautés plus anciennes comme Kumasi, ou Kano et Ibadan, ainsi que dans les villes de moindre importance.¹⁶⁸ Toutefois, l'accent mis sur l'appartenance ethnique en tant que facteur de ségrégation dans les villes d'Afrique de l'Ouest doit être mis en question, puisque l'intensité de l'expansion urbaine chaotique et non planifiée (notamment les quartiers pauvres et à revenus mixtes) fait de l'ethnicité (en tant que marqueur d'identité territoriale) un « mythe » historique plutôt qu'une représentation adéquate de la réalité actuelle dans les villes de la sous-région.¹⁶⁸ Les marqueurs d'identité nationale et transnationale nourrissent une culture populaire vigoureuse en Afrique de l'Ouest.¹⁷⁰ La musique et le théâtre populaire, par exemple, tout en étant d'origine ethnique, se sont développés pour prendre cette dimension nationale et transnationale.¹⁷¹ La musique sénégalaise et l'expansion rapide du secteur du cinéma au Nigeria (*Nollywood*) atteignent les communautés expatriées et la diaspora à travers l'Afrique et le reste du monde. Dans le même temps, toutefois, l'appartenance ethnique joue là aussi un rôle crucial. Par exemple, *Nollywood* est dominé par des entrepreneurs, des financiers, diffuseurs et distributeurs igbos.¹⁷²

Les inclinations cosmopolites et locales se combinent dans les villes d'Afrique de l'Ouest, ce qui reflète une conception différente de l'identité et de l'appartenance que cela n'a été le cas traditionnellement dans les campagnes. En milieu rural, le nationalisme ethnique était plus facilement exploité par l'Etat pour tenter de construire de nouvelles identités, avec l'appui d'un système juridique coutumier ou « indigène » réaffirmé.¹⁷³ En ville, c'est une citoyenneté universelle qui avait été accordée aux Africains comme aux Européens, car c'est le droit civil et pénal européen qui s'appliquait. Toutefois, l'ethnicité jouait un facteur déterminant dans l'accès aux ressources contrôlées par les pouvoirs publics. De plus, l'appartenance ethnique a une part de responsabilité dans le rôle que joue « la citoyenneté urbaine différenciée dans les réseaux de clientélisme ». Au Ghana, par exemple, la population de Kumasi est davantage segmentée en fonction de l'ethnie que ne l'est celle d'Accra,¹⁷⁴ mais on le doit davantage à la situation socioéconomique propre à chaque ethnie qu'à des facteurs culturels.

Inégalité et iniquité sont profondément enracinées dans les villes d'Afrique de l'Ouest, mais il n'est pas très utile de dépeindre les sociétés qu'elles abritent comme étant en état de « crise perpétuelle. »¹⁷⁵ Les phénomènes qui se produisent dans les villes de la sous-région se caractérisent par de « nouvelles dynamiques » qui prédominent davantage chez les jeunes ; ils comportent des glissements d'identité importants qui « nient l'idée même de l'esprit cosmopolite », se repliant sur un mélange de groupes ethniques, territoriaux, religieux transnationaux (y compris fondamentalistes musulmans et chrétiens évangéliques).¹⁷⁶ En outre, « de nouvelles logiques de socialisation ont réussi à prendre la forme d'une protestation de nature politique, »¹⁷⁷ ce qui indique que les mutations sociales en cours dans les villes d'Afrique de l'Ouest, qu'il s'agisse du sens de l'identité, de l'appartenance, de la contestation ou de la participation, sont non seulement importantes, mais aussi fondamentales.

Au Nigeria, par exemple, les tensions ethno-religieuses entre sectes islamiques et chrétiennes a donné lieu à des affrontements sanglants à Lagos dans le quartier autonome *Jésus notre sauveur* ainsi que dans

le Nord de l'Etat de Kaduna et dans le Sud de l'Etat du Delta.¹⁷⁸ Toutefois, ces conflits sont souvent animés par des problématiques plus profondes concernant la façon dont est organisée l'intégration sociale et celle dont les droits indigènes sont garantis.

Le terme « indigène » désigne, au Nigeria, les habitants ethniques d'origine d'une localité, et celui de « colon » les nouveaux arrivants. Dans les années 1990, lors de leur distribution – peut-être pour dissiper les craintes quant aux progrès du cosmopolitisme – les « certificats d'indigénéité » ont eu pour effet de restreindre les droits des non-indigènes (par exemple, participation à la vie politique, propriété foncière et inscription à l'école).¹⁷⁹ La privation d'accès au « certificat d'indigénéité », jointe à la manière arbitraire et incohérente dont il était alloué, sont des facteurs fondamentaux du conflit et des idéologies d'exclusion dans ces régions.¹⁸⁰ A Jos, les communautés chrétiennes et islamiques, ainsi que les mouvements de jeunes, qui autrefois célébraient la diversité,¹⁸¹ jouent un rôle majeur dans la diffusion de ces idéologies et de la violence.¹⁸²

On ne saurait douter que l'Afrique de l'Ouest va connaître des mutations fondamentales dans son identité socioculturelle, d'autant que dans certains pays c'est jusqu'à 80 pour cent, ou peu s'en faut, de la population qui va vivre en ville d'ici 2050 (Tableau 3.2). Vu les mouvements et l'interdépendance entre les divers pays, le débat politique urbain va porter sur certains thèmes communs à toute l'Afrique de l'Ouest. Garantir la diversité dans les villes, ainsi que leur capacité à tirer parti de la vaste gamme d'activités (surtout informelles) et de modes de peuplement, voilà qui va soutenir à la fois la stabilité et la croissance à venir de la sous-région, et qui va contribuer à orienter la transition vers des sociétés urbaines plus stables.

Les agents de transformation

Il semblerait que le descriptif si volontiers associé à l'Afrique de l'Ouest – crise et vulnérabilité – donne lieu en réponse à une perspective qui voit dans la crise la manifestation, ne serait-ce qu'à l'état embryonnaire, d'une force de transformation et le signe que de nouvelles formes de politique urbaine vont faire leur apparition. La jeunesse, à n'en pas douter, va y jouer un rôle déterminant. Les liens transfrontaliers entre les marchés de différentes villes vont aussi contribuer à en configurer l'avenir, qu'ils soient noués avec des villes de la sous-région ou avec d'autres à travers le monde. En dépit de toutes ces considérations, il reste difficile de discerner si ces villes vont voir l'avènement d'un ordre profondément nouveau, ou si elles vont tomber dans « l'émeute et l'extorsion ». ¹⁸³ Voilà pourquoi la prudence impose de cerner quels sont les agents majeurs de transformation, ou les intermédiaires stratégiques, dans le milieu urbain ouest-africain – qui contribue à cette mutation, et de quelle façon ?

L'essor des classes moyennes et le potentiel du secteur privé

Tirer parti du potentiel de l'économie des villes d'Afrique de l'Ouest et de l'essor de leurs classes moyennes va passer par une expansion importante du secteur privé et de l'investissement direct étranger, que ce soit dans les grandes villes ou dans celles d'importance secondaire. Dans une région riche en ressources minérales, en pétrole et en milieux naturels, sols arables compris, le sort de l'énorme potentiel d'énergies renouvelables (notamment solaire et hydroélectricité) dépend de décisions qui doivent être prises aujourd'hui pour faciliter l'aménagement des villes en autant de centres socioéconomiques



▲ Niamey (Niger). De jeunes rappeurs se produisent lors d'un concert Scènes Ouvertes. ©Giacomo Pirozzi/Panos Pictures.

et culturels sains, équitables et robustes. Il n'apparaît toutefois pas clairement que le *boom* actuel dans les secteurs pétrolier et minier, notamment, doive déboucher sur la création supplémentaire de services et d'activités commerciales. En outre, la stabilité politique et sociale est indispensable si l'on veut qu'une croissance économique soutenue tire parti de toute la gamme du potentiel existant dans la sous-région. L'essor de la classe moyenne devrait pouvoir stimuler la croissance et la diversification économiques, tout en assurant durablement la stabilisation politique et sociale.

La jeunesse comme agent de transformation

La proportion élevée de jeunes dans la pyramide des âges est devenue une force d'entraînement majeure pour le changement politique et social dans la sous-région, les jeunes étant majoritaires dans la population urbaine (Tableau 3.12). Ils n'en forment pas pour autant une catégorie homogène, certaines lignes de fracture étant dues à des différences profondes tenant aux bases idéologiques ou aux facteurs fondamentaux de l'identité personnelle.¹⁸⁴ En dépit de quoi ils vont vraisemblablement jouer un rôle déterminant dans l'avenir politique et socioculturel des sociétés d'Afrique de l'Ouest.

La jeunesse d'Afrique de l'Ouest se trouve prise entre deux extrêmes – guerre, agitation et protestations violentes d'un côté, et foisonnement des mouvements sociaux, d'autre part. Largement distancés du discours national populiste de leurs gouvernants, les jeunes font preuve de « modes d'expression politique et de pratiques sociales empreints d'ambivalence »¹⁸⁵ et sont « privés de repères » – c'est-à-dire, sans inclination bien déterminée pour

quelque croyance, idéologie ou conscience politiques que ce soit.¹⁸⁶ Les jeunes sont souvent considérés comme des facteurs de violence et de déstabilisation de l'Etat-nation.¹⁸⁷ Ces perspectives restent incapables de reconnaître les aspects positifs dont on pourrait tirer parti à travers l'intégration sociale et en reconnaissant le potentiel de ces jeunes gens.

Dans les villes d'Afrique de l'Ouest, le conflit entre générations a pris d'énormes dimensions en raison de la coupure abrupte avec la tradition que les nouvelles modalités de la modernité négociée y ont introduites.¹⁸⁸ Les évolutions ne sont pas non plus entièrement coupées de l'influence des moyens d'information du reste du monde. L'identité des jeunes se construit aussi à l'aide d'éléments extérieurs qui sont appropriés, réinterprétés et intégrés aux influences de la ville ambiante et des changements de circonstances. Au milieu de ces transformations, c'est la construction de l'identité civique elle-même qui change.¹⁸⁹ Absorbés comme ils le sont dans la sphère informelle, les jeunes d'Afrique de l'Ouest représentent une force majeure de transformation sociale, et pourtant leurs orientations, leur destination ne sont pas claires. Ils absorbent et imitent divers systèmes de valeurs, de croyances structurées et d'orientations normatives pour les reconstituer en de nouveaux langages, de nouveaux comportements, de nouvelles tendances idéologiques ou sociopolitiques et des sources d'agitation politique ou, au contraire, sous forme de mal-être à l'état brut et de délinquance. Le fait qu'ils soient privés de la possibilité de se préparer un avenir similaire au parcours socioculturel des générations antérieures – qui ont bénéficié du soutien solide de la famille et de la parentèle – les incite à migrer

TABLEAU 3.12: JEUNES ET MOINS JEUNES – VILLES D'AFRIQUE DE L'OUEST

Pays	Ville	Population urbaine -15 ans (%)	Population urbaine +50 ans (%)
Bénin	Cotonou	37.85	7.65
Burkina Faso	Ouagadougou	34	7.85
Côte d'Ivoire	Abidjan	33.7	5.6
Ghana	Accra	34.75	12.15
Mali	Bamako	41.45	7.6
Mauritanie	Nouakchott	40.4	9.05
Niger	Niamey	41.65	8.4
Nigeria	Lagos	34.85	11.6
Nigeria	Abuja	43.1	10.5
Nigeria	Ibadan	35.05	17.85
Nigeria	Kano	43.6	9.7

Source: SOAC 2008, 196 - Table 9.

vers les villes. La jeunesse d'aujourd'hui en Afrique de l'Ouest se trouve aux prises avec des conditions, au jour le jour, qui n'ont guère à voir avec celles qu'ont connues leurs aînés.

Si la situation des jeunes est difficile, elle l'est aussi pour ces générations antérieures comme pour les dirigeants, qui ont du mal à la saisir et à la comprendre pleinement. On trouve en outre bien des incohérences parmi les divers plans et programmes qui cherchent à galvaniser la jeunesse à l'aide de slogans nationalistes et populistes, et qui ne font qu'élargir le fossé entre elle et un Etat qu'elle ressent soit comme étranger à ses problèmes, soit absent. La plupart du temps, ils n'ont que mépris pour ce qu'ils en connaissent, c'est-à-dire une forme de contrôle autocratique sur la société qui les prive de la large gamme de possibilités qui leur permettraient d'apprendre et de s'épanouir dans les conditions de leur choix. Relégués dans des modes informels de subsistance, dans une existence qui les exclut des institutions formelles comme du secteur public, les jeunes trouvent divers moyens de réaliser leurs ambitions, même si celles-ci sont soit irréalistes, soit trop modestes. Sans possibilités d'essayer ou de mettre à l'épreuve diverses trajectoires pour leur épanouissement à travers les institutions officielles ou des dispositifs d'apprentissage, les jeunes mettent au point leurs propres institutions, souvent à mauvais escient, à travers lesquelles ils exercent une forme de contestation informelle non seulement de l'Etat mais aussi des institutions socioculturelles existantes mais qui sont les pierres de touche de la société dans laquelle ils survivent au jour le jour. En dépit de la prédominance du conflit entre générations et de la fracture entre systèmes de valeurs et de croyance, la transmission de l'informalité d'une génération à l'autre reste importante.¹⁹⁰ Les jeunes, dans l'ensemble, constituent la principale force d'entraînement. Ils sont notablement actifs au sein de la société civile, que ce soit dans la sphère informelle ou les activités illicites. Ils sont en principe en mesure d'orienter de manière déterminante la gouvernance urbaine en fonction de leurs besoins actuels et à venir. Dans les situations d'après-conflit que l'on trouve dans certains pays d'Afrique de l'Ouest, c'est par l'intermédiaire des jeunes que l'on peut encourager la reconstruction et la réconciliation.¹⁹¹ Privilégier la jeunesse dans les stratégies d'aménagement urbain « durable » est une priorité majeure, et

l'on pourrait par là renforcer la résilience tant des ménages que de populations locales tout entières. On pourrait, par exemple, former les jeunes pour qu'ils lancent leur propres petites entreprises pour développer des techniques de production décentralisée d'énergies renouvelables ou l'agriculture urbaine. Face à l'intensité du chômage des jeunes, les pouvoirs publics ont déjà réagi en encourageant leur participation dans l'agriculture, dans l'entretien des infrastructures publiques et dans l'économie « verte ».¹⁹² A Porto-Novo (Bénin), le Centre Songhai propose aux jeunes des programmes de formation.¹⁹³ A plus long terme, il sera essentiel d'accorder l'enseignement et les formations aux besoins de villes ouest-africaines en plein essor si l'on veut tirer tout le parti possible de la jeunesse urbaine.

Etat, organisations internationales et non-gouvernementales

Etat, organisations internationales (Banque mondiale, Banque africaine de développement ; organismes des Nations Unies) et non-gouvernementales ont des rôles majeurs à jouer, avec le secteur privé, pour orienter les villes d'Afrique de l'Ouest vers une meilleure intégration sociale, une croissance économique plus soutenue et le développement durable. Les groupements de jeunes, confessionnels, communautaires et autres¹⁹⁴ sont en principe en mesure d'influencer de manière notable la gouvernance dans les villes ouest-africaines.¹⁹⁵ Mais dans la pratique, leur capacité reste limitée, et elles se préoccupent avant tout de préserver les unes contre les autres leur domaine respectif pour pouvoir agir et attirer des soutiens financiers.

Les interventions au coup par coup de la société civile qui découlent de cette situation pourraient bien exacerber la fragmentation de la gestion urbaine.¹⁹⁶ La coordination s'impose entre ces organismes et il pourrait falloir mettre en place des intermédiaires stratégiques pour l'améliorer et leur permettre de mieux intervenir sur le terrain. A cet égard, gouvernements, municipalités et administrations publiques sont eux aussi à même d'intervenir de manière décisive en lançant les programmes et projets propres à répondre au besoin d'intégration et de coordination des démarches d'aménagement urbain et régional. Les pouvoirs publics ont en outre la possibilité de coopérer avec la société civile et les organisations internationales pour améliorer les stratégies de développement urbain et les rendre plus sensibles

tant aux besoins socioéconomiques pressants qu'aux impératifs du développement durable.

Les organismes de microfinance

Les dispositifs de microfinance ont été fréquemment recommandés par les experts en développement qui doivent faire face aux défis de la sphère informelle en ville comme en campagne,¹⁹⁷ puisque ces systèmes sont à même de soulager les budgets des ménages et des petites entreprises formelles ou non. Le manque de crédit bancaire est une pierre d'achoppement majeure pour les agriculteurs des pourtours urbains et au-delà.¹⁹⁸ En 2008 au Ghana, au Liberia, au Nigeria et en Sierra Leone, on comptait au moins 34 organismes de microfinance et 50 banques offrant ce type de service.¹⁹⁹ Le secteur de la microfinance a évolué, passant d'une activité au coup par coup à la constitution d'un secteur bien structuré grâce à l'appui des banques centrales, d'organes de coordination et autres institutions.²⁰⁰ Concentré comme il l'est sur les micro-entreprises et sur celles de taille petite à moyenne, il a fait la preuve de son intérêt pour l'investissement dans les nouvelles technologies, les nouveaux produits et les nouveaux modes opératoires.²⁰¹ Il existe en Afrique de l'Ouest un énorme besoin de développement des affaires par le renforcement du capital et par l'endettement, dont le montant, selon les estimations, se situerait entre huit et 42 milliards.²⁰² Il s'agit là d'un secteur en expansion rapide qui a besoin tant d'une meilleure efficacité que de capitaux supplémentaires suite à la disette provoquée par la crise financière mondiale de 2008.²⁰³ Reconnaisant la capacité qui est celle du secteur informel d'amortir l'inégalité sociale et l'inertie de la formation des revenus, la Banque centrale du Nigeria a mis en place une politique d'appui à la microfinance avec pour objectif de stimuler l'emploi. Dans la sphère informelle, la microfinance vise à faciliter la professionnalisation grâce à des employés mieux formés, à fournir aux entreprises un appui financier et en matière de gestion, et à améliorer la transparence financière et commerciale, en prélude peut-être à une semi-formalisation éventuelle. Au Nigeria, le gouvernement de chacun des Etats fédérés est désormais tenu de consacrer au moins un pour cent de son budget au soutien des organismes de microfinance.

Les organisations confessionnelles locales et transnationales

Les organisations confessionnelles et les associations de quartier sont bien enracinées et jouent un rôle important dans la gouvernance urbaine. La croyance et les institutions confessionnelles, qu'elles soient locales, nationales ou internationales (mouvements et associations de congrégations religieuses transfrontalières) exercent un attrait en raison de la cohésion sociale, du soutien psychologique et émotionnel, du pouvoir de guérison spirituelle et des œuvres de bienfaisance qu'elles peuvent apporter. Elles exercent leur influence sur la vie quotidienne de bien des citoyens ouest-africains, comme on le constate dans un quartier densément peuplé comme celui de *Jésus notre sauveur* à Lagos. Ces groupements contribuent toutefois à la division et à la fragmentation de l'espace urbain selon des lignes d'appartenance religieuse en imposant leur propre interprétation des règles pour maintenir l'ordre à l'échelle locale. De même, les organisations religieuses islamiques exercent une forte influence sur les territoires urbains et préservent des zones d'« auto-gouvernance » en reprenant à leur compte des fonctions qui normalement

reviendraient aux pouvoirs publics si ces derniers étaient toujours présents dans la sphère sociale et dans la manière dont est organisé le fonctionnement de la vie quotidienne des sociétés d'Afrique de l'Ouest.

Les intervenants de la sphère informelle

De manière générale, les villes ouest-africaines se caractérisent par le retrait de l'Etat de toute une gamme de fonctions. Faire face aux problématiques institutionnelles, de gouvernance et d'infrastructures affectant les citoyens est une responsabilité qui échoit à une multiplicité d'intervenants sans lien avec les institutions municipales ou nationales, et qui peut aller des organisations internationales aux associations locales, des réseaux confessionnels transnationaux aux mouvements de migrants.²⁰⁴ L'informalité perdure comme modalité majeure d'acquisition d'un emploi, d'une terre ou d'un logement, ainsi que de commerce, de services et d'autres fonctions. Les villes se caractérisent aussi par la privatisation du territoire urbain, la fragmentation de la société civile et une gouvernance et des services sporadiques,²⁰⁵ les systèmes informels fonctionnant, dans une large mesure, parallèlement aux systèmes de gouvernance officiels. En 2001-2002, une bonne partie (plus de 25 pour cent et jusqu'à 50 ou 60 pour cent²⁰⁶) de la population en âge de travailler (dans des villes comme Abidjan, Bamako, Cotonou, Dakar, Lomé, Niamey et Ouagadougou) exerçait une activité non salariée indépendante alors que l'économie formelle n'en employait au mieux que 15 pour cent.²⁰⁷ Dans ces villes, la proportion de la population active dénuée d'instruction était de l'ordre de 50 à 60 pour cent.²⁰⁸

On aurait tort de parler d'« empiètement paisible » de l'informalité sur la sphère formelle en Afrique de l'Ouest.²⁰⁹ L'informalité n'est pas seulement une modalité différente de fonctionnement qui a pour effet d'empiéter sur les structures conventionnelles existantes. La sphère informelle se compose d'un ensemble de pratiques de substitution, d'origine indigène, qui est longtemps resté sans reconnaissance en droit pendant l'ère coloniale, et qui s'est ensuite peu ou prou intégré aux systèmes officiels. On peut soutenir que la sphère informelle constitue la véritable économie des villes d'Afrique de l'Ouest. C'est là que se forment, se rompent, se reproduisent et se transforment les liens socioculturels et économiques à travers des pratiques tant concurrentielles que coopératives. Celles-ci sont rendues possibles par diverses activités qui échappent à la réglementation officielle, même si les liens entre secteurs formel et informel conservent leur importance. La sphère informelle a perduré à travers toutes les évolutions et tous les mouvements historiques qui se sont succédé dans les sociétés d'Afrique de l'Ouest. C'est un système *de facto* de gouvernance et d'organisation sociale.

La fragmentation dans les villes de la sous-région peut prendre bien des formes : ethniques ou religieuses, ou à l'occasion celle de zones « libérées » autonomes,²¹⁰ mais cela dépend largement, en dernière analyse, de la distribution des niveaux de revenu. L'absence de l'Etat de la sphère publique est prononcée dans les villes de la sous-région, à l'exception de l'omniprésence d'une police corrompue qui s'adonne à sa propre version de l'informalité, c'est-à-dire en sollicitant et en obtenant des « cadeaux » et autres faveurs de la part du public. L'Etat ne fait, dans aucune mesure perceptible, office d'administrateur ou de régulateur des affaires publiques. Lorsqu'il se retire de la sphère publique, d'autres intervenants remplissent

les fonctions dont a besoin la société et de nouvelles formes, indépendantes, d'ordre social font leur apparition. Celles-ci, même si elles peuvent être considérées comme informelles au sens classique du terme, constituent les cadres prédominants à travers lesquels la gouvernance urbaine est socialement organisée au sein même de la population. Dans ce sens, la sphère informelle peut prétendre à une légitimité supérieure à celle de l'Etat. Il s'agit là d'une situation de fait dont sont bien conscients les jeunes qui font tous les jours, de la manière la plus directe, l'expérience du caractère futile de cette dualité de systèmes de fonctionnement. Il est difficile de prévoir comment les choses vont finalement évoluer.

Les agriculteurs, commerçants et fournisseurs de services de la sphère informelle jouent des rôles majeurs en tant que producteurs et employeurs dans les villes d'Afrique de l'Ouest. L'esprit d'invention s'y manifeste souvent à travers les diverses manières dont les intervenants de la sphère informelle cherchent et trouvent des possibilités à exploiter, ne serait-ce que pour survivre. Mobiliser cette énergie et tirer parti des aperçus qu'elle donne sur les besoins de biens et services des citoyens fournit aux autorités municipales l'occasion de diversifier les filières de production et l'offre de services. Cela pourrait se faire en améliorant le crédit et les financements en faveur de la sphère informelle, tout en mettant en place des organismes d'incitation et de soutien (coopératives, centres de conseil et de formation) ainsi que des infrastructures (comme des marchés et des canalisations d'eau pour les agriculteurs urbains).

L'autonomisation des femmes

L'autonomisation des femmes est l'un des facteurs à même de stimuler des mutations sociales et culturelles importantes en Afrique de l'Ouest. De Bamako à Abidjan, de Dakar à Cotonou, de Lomé à Niamey en passant par Ouagadougou, les différentiels de revenus dus au genre étaient, il y a quelques années, plus prononcés que ceux dus à l'appartenance ethnique.²¹¹ Ils allaient de²¹³ 50 pour cent à Niamey à 79,2 pour cent à Abidjan (Tableau 3.13), montrant l'ampleur de l'inégalité entre hommes et femmes et l'importance qu'il y a à s'attaquer à ce problème. Les ménages urbains dirigés par des femmes ne sont pas nécessairement plus pauvres que les autres, mais ces femmes tendent à être moins instruites que les hommes.²¹² Les ménages dirigés par des hommes se trouvent en position plus défavorable en ville et ils sont trois à cinq fois plus pauvres que les autres ménages.²¹³



▲ Jeune commerçante à Abomey (Bénin). Les écarts de revenus hommes-femmes sont importants dans les villes ouest-africaines. ©Adam Jones. Licence (non transposée) Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0.

Avec un meilleur accès aux occasions d'activité et au contrôle des naissances, l'instruction est une priorité pour les autorités nationales et urbaines s'agissant de l'amélioration de la condition féminine.²¹⁴ On devrait porter une attention toute particulière à la forte proportion de femmes dans la jeunesse urbaine en Afrique de l'Ouest.²¹⁵ La microfinance et, plus généralement, une politique publique²¹⁶ de grande ampleur s'imposent pour la transformation de la condition féminine et pour guider les interventions locales en la matière dans les villes d'Afrique de l'Ouest.

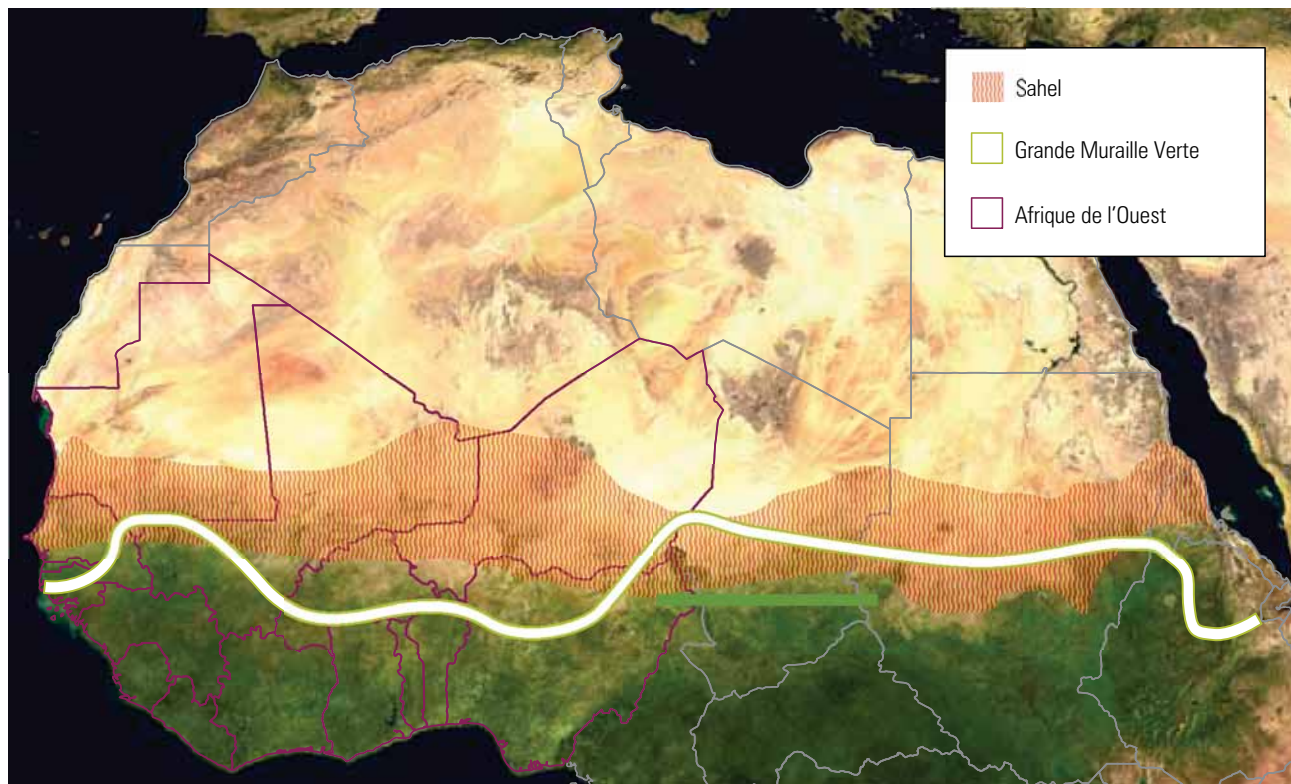
TABLEAU 3.13: DIFFÉRENTIEL BRUT* DE REVENUS EN FONCTION DU GENRE ET DE L'ETHNIE - SEPT VILLES D'AFRIQUE DE L'EST

Ville	Pays	Lié au genre (%)	Lié à l'ethnie (%)
Abidjan	Côte d'Ivoire	79.2	27.9
Bamako	Mali	73.6	-18.2
Cotonou	Bénin	77.9	-1.5
Dakar	Sénégal	55.6	6.8
Lomé	Togo	78.7	-11.3
Niamey	Niger	50.0	1.9
Ouagadougou	Burkina Faso	75.4	-53.7

*Décomposition Neumark
Source: Adapté de DiAL 2009, pp. 24, Table 1.

3.6

Les problématiques nouvelles



▲ Le Sahel et la « Grande muraille verte ». Appuyé par l'Union africaine, le projet doit arrêter la progression du Sahara à l'aide d'une ceinture d'arbres de 15km de large et 7 775km de long. ©MJS. Source: NASA/Public Domain.

Changement climatique, insécurité des ressources et éco-migration au Sahel

Les prévisions concernant le changement climatique en Afrique de l'Ouest (Section 3.3.3) sont empreintes d'incertitude, qu'il s'agisse du régime des pluies, des inondations ou des épisodes de sécheresse. Les populations urbaines, largement installées sur les côtes, vivent dans des zones très denses, souvent de faible élévation et vulnérables.²¹⁸ Les inondations sont chroniques sans que les villes soient prêtes à faire face à leur ampleur ni à leur pouvoir de destruction. La mauvaise gestion des zones de captage exacerbe leur vulnérabilité aux événements extrêmes qu'aggrave l'instabilité des phénomènes météorologiques. La Mauritanie et le Mali sont extrêmement vulnérables aux épisodes de sécheresse induits par le changement climatique, mais cela risque de devenir aussi le cas d'autres pays et de faire peser des menaces sur de grandes villes comme Bamako, Dakar, Lagos, Douala, Niamey et Ouagadougou.

L'extension méridionale du Sahel sur quelque 200 km²¹⁹ affecte sérieusement les modes de subsistance et les ressources des populations, créant des milliers de « réfugiés climatiques ». C'est

pour endiguer cette avancée que, plus avant dans l'intérieur, le projet de Grande muraille verte, qui comporte des plantations sur une longueur de 4 000 km du Sénégal à Djibouti, va traverser 11 pays.²²⁰ Des capitales comme Bamako, Dakar, Niamey, Nouakchott et autres villes du Nord sont vulnérables aux effets de l'avancée du désert et elles vont donc bénéficier de ce projet, qui reconnaît le rôle vital des écosystèmes dans la protection contre les événements extrêmes.²²¹

Le manque de précipitations au Sahel, notamment au Mali, au Niger, au Burkina Faso et au Tchad, a provoqué des pénuries alimentaires en 2011, qui se sont poursuivies jusque dans le courant du premier semestre de 2012.²²² Cet épisode a été suivi de fortes pluies et des inondations: en juillet 2012, ces pluies ont affecté plus de 1,5 million d'habitants à travers l'Afrique occidentale et centrale, le Niger, le Nigeria et le Sénégal étant particulièrement affectés. Des niveaux de précipitation supérieurs de 150 pour cent à la normale ont été relevés dans le Sud-Est de la Mauritanie, des régions voisines au Mali, dans le Bassin du Niger au Mali, au Niger, au Nigeria et au Cameroun et dans le Bassin du lac Tchad au Niger, au Tchad, au Nigeria et au Cameroun.²²³



▲ Le peuplement « flottant » de Makoko à Lagos (Nigeria), est particulièrement vulnérable à la montée des mers et aux ondes de tempête. ©Heinrich-Böll-Stiftung. Licence générique Creative Commons Attribution-Share Alike 2.0..

En août 2012, les précipitations journalières ont atteint 119 mm à Niamey, 299 mm à Kayes (Mali), 179 mm en Gambie, 275 mm à Bida (Nigeria) et 151 mm au Cap Skirring (Sénégal).²²⁴ Ce n'est pas seulement la quantité, mais aussi la variabilité des précipitations pendant cette période qui ont été importantes. A Agadès (Niger), la moitié (112 mm) des précipitations annuelles avait déjà été reçue en juin 2011, alors que l'année d'après elles n'ont commencé que ce mois-là,²²⁵ et avec une très forte intensité. Toujours au Niger en 2012, Niamey n'avait reçu que 35 pour cent de ses précipitations annuelles entre janvier et juillet, avant de connaître ensuite des pluies supérieures à la moyenne ainsi que des inondations,²²⁶ alors que Bobo-Dioulasso recevait en juillet le double de sa moyenne mensuelle.²²⁷ La vulnérabilité de Niamey aux inondations est particulièrement prononcée puisque la ville est exposée à des précipitations de plus de 200 mm par heure.²²⁸ Les villes côtières de Lagos (dont certains quartiers sont deux mètres au-dessous du niveau de l'océan) et Port Harcourt sont vulnérables aux inondations côtières comme aux crues soudaines, auxquelles les taudis dans les zones de faible élévation sont particulièrement exposés.²²⁹ Accra et Kumasi, comme Freetown ont été sérieusement affectées par les inondations ces dernières décennies,²³⁰ d'autant que leurs systèmes d'écoulement sont insuffisants.

Les effets du changement climatique provoquent déjà des conflits dans les régions d'Afrique de l'Ouest qui bordent le Sahel.²³¹ La baisse des précipitations et la progression du désert y ont déjà poussé cultivateurs et pastoralistes vers le sud, intensifiant, à propos des terres et de l'eau, des litiges auxquels la diversité ethnique du Nord de

la sous-région n'était déjà pas étrangère. Les populations sahéliennes disposent de leurs propres systèmes de médiation mais ils ont été largement incapables de faire face à l'intensification des conflits.²³² Ceux-ci gonflent les migrations vers les villes tout en réduisant les productions agricoles. La multiplication des grands barrages en construction dans la sous-région est une source supplémentaire de tensions,²³³ surtout en raison de la forte interdépendance des zones de captage.

La montée du niveau des mers

Comme indiqué plus haut, les villes côtières de la sous-région (comme Accra, Cotonou et Lagos) sont particulièrement vulnérables à la montée du niveau de la mer, à l'augmentation du nombre des ondes de tempête et à l'aggravation de l'érosion du littoral.²³⁴

Changement climatique et vulnérabilité des ménages urbains

Les ménages urbains sont particulièrement vulnérables aux effets directs comme indirects du changement climatique. Des effets distants, comme des inondations, sécheresses ou catastrophes naturelles dans les régions céréalières d'Amérique du Nord ou de Sibérie, peuvent avoir des répercussions majeures sur les cours mondiaux des denrées, exacerbant les pressions sur les budgets des ménages en Afrique comme ailleurs. A l'échelle locale, les migrations dues au climat, à la sécheresse, aux inondations et aux événements extrêmes peuvent aggraver la vulnérabilité des citoyens les plus pauvres. En outre, les contractions de l'offre, comme par exemple de pétrole, ont aussi leur effet sur le prix des denrées importées.



▲ Un centre internet à Accra. La capitale du Ghana est en passe de devenir un centre régional de télécommunications. ©Jonathan Ernst /World Bank. Licence générique Creative Commons Attribution 2.0.

Les coûts de l'eau, de l'énergie de l'alimentation et des transports se combinent pour absorber la majeure partie du budget des ménages pauvres. Les fluctuations des divers éléments mentionnés au paragraphe précédent peuvent multiplier par deux, trois ou même quatre les contraintes de prix. A cet égard, des mesures s'imposent pour renforcer la résilience des ménages aux effets du changement climatique, aux pénuries mondiales et aux hausses de cours, (pétrole, charbon, denrées) . On peut alléger ces pressions sur les ménages à travers des structures locales décentralisées, y compris en encourageant l'agriculture urbaine

Villes, pôles de croissance et intégration régionale

Comme indiqué plus haut, l'Afrique de l'Ouest a récemment bénéficié d'une forte expansion de son secteur minier, outre de nouvelles découvertes de gisements de pétrole et de gaz,. Dans le même temps, la flambée des cours mondiaux des matières premières agricoles a provoqué un déplacement de l'investissement direct étranger, qui est passé du secteur de l'extraction à celui de l'agriculture.²³⁵ Les transferts provenant du reste du monde sont restés importants, d'où le gonflement des comptes d'épargne et de l'investissement immobilier.²³⁶

A travers la sous-région, les facteurs de croissance et d'intégration ont été stimulés par l'apparition de divers pôles, qu'ils concentrent les affaires, l'enseignement ou la culture,²³⁷ ainsi que par l'essor des classes moyennes.²³⁸ Les pôles d'affaires sont stimulés par le développement régional, Lagos devenant prédominante en matière bancaire, et Accra pour les télécommunications.²³⁹ En matière d'enseignement, les pôles se forment là où les centres de savoir et les infrastructures d'appoint, comme la téléinformatique, convergent et collaborent pour leur avantage mutuel, comme c'est le cas, là encore, à Accra. Musique et cinéma font aussi apparaître des pôles culturels. Ainsi les films de production locale et de faible budget produits à *Nollywood*, au Nigeria, ont trouvé un marché solide sur place comme ailleurs en Afrique.²⁴⁰ Le style *Afrobeats* s'est affirmé comme un genre musical plein de vigueur qui séduit une majeure partie de la jeunesse. Les musiques sénégalaise et malienne ont trouvé un public international et leur potentiel de développement reste important.²⁴¹ Lagos apparaît comme un grand foyer d'impulsion et d'innovation pour ces traditions musicales. La religion joue elle aussi dans l'intégration régionale un rôle qui est loin d'être négligeable – qu'il s'agisse des Eglises chrétiennes de dimensions régionales²⁴² et transnationales,²⁴³ ou des mouvements islamistes eux aussi transnationaux (comme *Al Qaeda au Maghreb islamique*).

Les mouvances religieuses transnationales « profitent de la déréglementation des moyens d'information étatiques pour mettre en place des entreprises privées qui exercent une influence puissante sur la circulation d'images et la création de grands thèmes et de publics »²⁴⁴ à travers le continent.

Les accords de partage de l'énergie, comme le Groupe électrique d'Afrique de l'Ouest (voir Encadré 3.2), et les corridors régionaux de transport, reliant les villes d'est en ouest et du littoral à l'intérieur des terres, devraient stimuler l'intégration régionale.²⁴⁵ Y contribue aussi la libre circulation (sans passeport) des personnes au sein des frontières de la CEDEAO, même si elle doit être améliorée pour intégrer la main d'œuvre, les biens et les services.



▲ Un touareg d'AQMI, groupe qui cherche à contrôler de vastes étendues au Sahel ©Magharebia. Licence générique Creative Commons Attribution 2.0

Les conflits

Ces dernières années, les tensions avec les militants islamiques se sont intensifiées en Afrique de l'Ouest. *Al Qaeda* au Maghreb islamique (AQMI) ou des groupes dans sa mouvance ont lancé une série d'enlèvements, d'attaques et d'attentats à la bombe au Sahel,²⁴⁶ outre le trafic de cocaïne à travers le Nord du Mali.²⁴⁷ L'ambassade de France au Mali, à Bamako, a été endommagée par une bombe en janvier 2011 et peu de temps après deux ressortissants français ont été enlevés à Niamey. Nouakchott a été bombardée en février 2011²⁴⁸ lors d'une tentative d'assassinat du président mauritanien.

Au Nigeria, Boko Haram (*Jamaat ul Ahlul sunnah lidawati wal Jihad*) est responsable d'une série d'attentats à la bombe et de fusillades, visant par exemple des établissements de boisson mais aussi des lieux de culte chrétiens dans des villes de grandes et moyennes dimensions dans le Nord du pays. Dans les zones urbaines dominées par la religion, comme le quartier *Jésus notre sauveur* à Lagos, la ségrégation et l'intolérance religieuses peuvent exacerber les conflits (souvent pré-existants, d'origine historique ou ethnique). De nombreux jeunes exclus et sans emploi, qui dominent la démographie de la sous-région et de ses villes, constituent un terreau privilégié pour la radicalisation, qu'elle provienne d'extrémistes religieux ou ethniques, de bandes, du crime organisé ou des trafiquants de drogue ou d'êtres humains. L'inégalité est fortement liée à la violence sectaire et ethnique dans la région²⁴⁹ et tel est particulièrement le cas avec les inégalités qui, en ville, sont dues aux migrations.²⁵⁰

ENDNOTES

- 1 Potts, D. (2012). "Whatever happened to Africa's rapid urbanisation?" Africa Research Institute, Counterpoints, February 2012. p. 6 & 10.
- 2 *Ibid*, p. 3.
- 3 UNOWA (2007). Urbanization and Insecurity in West Africa. Population Movements, Mega Cities and Regional Stability, UNOWA Issue Papers, United Nations Office for West Africa (UNOWA), October 2007, p. 11.
- 4 Africapolis (undated), Urbanization Trends in West Africa 1950-2020. Available online www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/THEMATIQUES/autres-publications/BT/0808ProjetFicheResumeAfricaapolisV4-en.pdf. Accessed on: 13 May 2013, p. 2; Hitimana, L., Heinrigs, P., Trémolières, M. (2011). West African Futures: Settlement, Market and Food Security, Sahel and West Africa Club (SWAC) Secretariat/OECD, No. 1, June 2011, p. 1.
- 5 Bah, M., Cissé, S., Diyamett, B. Diallo, G., Lerise, F., Okali, D., Okpara, E., Olawoye, J., and Tacoli, C. (2003). Changing rural-urban linkages in Mali, Nigeria and Tanzania, *Environment and Urbanization*, Vol. 15, no. 1, pp. 13-24, p. 15.
- 6 *Ibid*, p. 18.
- 7 *Ibid*, p. 20.
- 8 World Urbanization Prospects (2011). *World Urbanization Prospects: The 2011 Revision*, United Nations Departments of Economic and Social Affairs (UNDESA), Population Division, April 2011.
- 9 Africapolis (undated). Africapolis: Urbanization Trends in West Africa 1950-2020, accessed from www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/THEMATIQUES/autres-publications/BT/0808ProjetFicheResumeAfricaapolisV4-en.pdf on 13 May 2013.
- 10 World Urbanization Prospects (2011). *World Urbanization Prospects: The 2011 Revision*, United Nations Departments of Economic and Social Affairs (UNDESA), Population Division, April 2011.
- 11 *Ibid*
- 12 AEO Western Africa (2012). *African Economic Outlook 2012*. Western African Countries, African Development Bank, Development Centre of the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD DEV), United Nations Development Programme, United Nations Economic Commission for Africa, p. 4-5.
- 13 *Ibid*, p. 4; IMF REO (2012). *Regional Economic Outlook. Sub-Saharan Africa. Maintaining Growth in an Uncertain World*, World Economic and Financial Services, International Monetary Fund (IMF), October 2012, website: www.imf.org, p. 2.
- 14 *Ibid*, p. vii).
- 15 AEO Western Africa (2012). *African Economic Outlook 2012*. Western African Countries, African Development Bank, Development Centre of the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD DEV), United Nations Development Programme, United Nations Economic Commission for Africa, p. 4.
- 16 UNECA/AU ERA (2012). *Economic Report on Africa 2012. Unleashing Africa's Potential as a Pole of Economic Growth*, United Nations Economic Commission for Africa (UNECA), African Union (AU) (Ethiopia: Addis Ababa), p. 37.
- 17 AEO Western Africa (2012). *African Economic Outlook 2012*. Western African Countries, African Development Bank, Development Centre of the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD DEV), United Nations Development Programme, United Nations Economic Commission for Africa, p. 5.
- 18 IMF REO (2012). *Regional Economic Outlook. Sub-Saharan Africa. Maintaining Growth in an Uncertain World*, World Economic and Financial Services, International Monetary Fund (IMF), October 2012, website: www.imf.org, p. 2.
- 19 Schumacher, I. (2009). "Sierra Leone sees iron ore investment", *Miningmx*, 18 September 2009, www.miningmx.com/news/ferrous_metals/Sierra-Leone-sees-iron-ore-investment.htm; Reuters (2011). "London Mining starts up Sierra Leone iron ore", 2 December 2011, accessed from www.miningmx.com/news/ferrous_metals/London-Mining-starts-up-Sierra-Leone-iron-ore.htm on 13 May 2013.
- 20 Reuters Online (2012). "Niger says more oil found in CNPC's Agadem", *Reuters Online*, 3 August 2012, accessed from <http://in.reuters.com/article/2012/08/03/niger-oil-idINL6E8J381420120803> on 13 May 2012; Xe Currency and Forex News (2013). "China's CNPC in Niger oil pact with Taiwan's CPC", *Xe Currency and Forex News*, accessed from www.xe.com/news/2013-03-29%2000:44:00.0/3280865.htm on 13 May 2012.
- 21 ADB RISP (2011). *Regional Integration Strategy Paper for West Africa 2011-2015*, African Development Bank (ADB), African Development Fund, Regional Departments – West (ORWA/ORWB), Regional Integration and Trade Department (ONRI), March 2011, p. i, 5.
- 22 *Ibid*, p. 5.
- 23 AEO Western Africa (2012). *African Economic Outlook 2012*. Western African Countries, African Development Bank, Development Centre of the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD DEV), United Nations Development Programme, United Nations Economic Commission for Africa, p. 4.
- 24 ADB RISP (2011). *Regional Integration Strategy Paper for West Africa 2011-2015*, African Development Bank (ADB), African Development Fund, Regional Departments – West (ORWA/ORWB), Regional Integration and Trade Department (ONRI), March 2011, p. 5; see later section 3.6.1 and 3.6.2 on Emerging Issues.
- 25 *Ibid*, p. 5; see Graph 4: Source ADB Statistics Department April 2011.
- 26 AEO Western Africa (2012). *African Economic Outlook 2012*. Western African Countries, African Development Bank, Development Centre of the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD DEV), United Nations Development Programme, United Nations Economic Commission for Africa, p. 5.
- 27 *Ibid*, p. 6.
- 28 ADB RISP (2011). *Regional Integration Strategy Paper for West Africa 2011-2015*, African Development Bank (ADB), African Development Fund, Regional Departments – West (ORWA/ORWB), Regional Integration and Trade Department (ONRI), March 2011, p. 9-10.
- 29 *Ibid*, p. 5; see Graph 4: Source ADB Statistics Department April 2011.
- 30 The multidimensional poverty index (MPI) "looks at overlapping deprivations in health, education and standard of living ... (t)he MPI is the product of the multidimensional poverty headcount (the share of people who are multidimensionally poor) and the average number of deprivations that each multidimensionally poor household experiences (the intensity of their poverty)". Source: UNDP (2013). *Human Development Report 2013. The Rise of the South: Human Progress in a Diverse World*, United Nations Development Programme, p. 27.
- 31 ADB (2011). *African Development Bank. The Middle of the Pyramid: Dynamics of the Middle Class in Africa*, Chief Economist Complex, African Development Bank, market Brief, April 20 2011, p. 2.
- 32 *Ibid*, p. 2.
- 33 UNDP (2011). *Human Development Report 2011. Sustainability and Equity: A Better Future for All*, United Nations Development Programme, p. 143.
- 34 UNDP (2013). *Human Development Report 2013. The Rise of the South: Human Progress in a Diverse World*, United Nations Development Programme, p. 143 & 160.
- 35 ADB (2012). *African Development Bank. Statistical Yearbook 2012*, African Development Bank (ADB), p. 47.
- 36 UNECA/AU ERA (2012). *Economic Report on Africa 2012. Unleashing Africa's Potential as a Pole of Economic Growth*, United Nations Economic Commission for Africa (UNECA), African Union (AU) (Ethiopia: Addis Ababa), p. 37.
- 37 AEO Western Africa (2012). *African Economic Outlook 2012*. Western African Countries, African Development Bank, Development Centre of the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD DEV), United Nations Development Programme, United Nations Economic Commission for Africa, p. 110.
- 38 These are the Islamist Ansar Dine and Movement for Oneness and Jihad in West

ENDNOTES

- Africa (MOJWA) versus the separatist group National Movement for the Liberation of Azawad (MNLA).
- ³⁹ *Ibid*, p. 4.
- ⁴⁰ Ismail. N. (2011). "Whether it comes from the West or rising powers like China, foreign direct investment has made a significant contribution to Western Africa's economic development". Position paper for Centre for Security Studies (CSS), ETH Zurich, Switzerland.
- ⁴¹ Stearns, S. (2010). China and Nigeria Building Huge Free Trade Zone in Lagos, Voice of America, 2 September 2010, accessed from www.voanews.com/content/china-and-nigeria-building-huge-free-trade-zone-in-lagos-102148814/155724.html on 13 May 2013.
- ⁴² ECOWAS/WAEMU/EU(2008). *European Community – West Africa. Regional Strategy Paper and Indicative Programme 2008-2013, Economic Community of West African States (ECOWAS)*. West African Economic and Monetary Union (WAEMU), European Union (EU), 30 July 2008, p. 17.
- ⁴³ *Ibid*, p. 32.
- ⁴⁴ UN-Habitat (2008). State of African Cities Report 2008: A Framework for Addressing Urban Challenges in Africa, Nairobi, p. p. 52.
- ⁴⁵ ACET (2012). *West African Trends Newsletter. Special Issue: Reflections on 2011*. A newsletter for the Rockefeller Foundation prepared by the African Centre for Economic Transformation (ACET), Issue 1 2012, p. 18.
- ⁴⁶ ECOWAS/WAEMU/EU(2008). *European Community – West Africa. Regional Strategy Paper and Indicative Programme 2008-2013, Economic Community of West African States (ECOWAS)*. West African Economic and Monetary Union (WAEMU), European Union (EU), 30 July 2008, p. 33, 54 & 60.
- ⁴⁷ ADB RISP (2011). *Regional Integration Strategy Paper for West Africa 2011-2015*, African Development Bank (ADB), African Development Fund, Regional Departments – West (ORWA/ORWB), Regional Integration and Trade Department (ONRI), March 2011, p. 8-9.
- ⁴⁸ *Ibid*, p. 8-9.
- ⁴⁹ *Ibid*, p. 8.
- ⁵⁰ *Ibid*, p. 9.
- ⁵¹ *Ibid*, p. 14-19; Annex 1 in source.
- ⁵² Metzger, M. (2008). "Regional cooperation and integration in sub-Saharan Africa", UNCTAD (United Nations Conference on Trade and Development), Discussion Paper No. 189, September 2008, p. 22.
- ⁵³ ECOWAS/CSAO/SWAC/OECD (2006). *Migration, Atlas on Regional Integration in West Africa, Population Series, Economic Community of West African States (ECOWAS)*, Sahel West African Club (CSAO/SWAC), Organization for Economic Cooperation and Development (OECD), p. 13-15.
- ⁵⁴ *Ibid*, p. 10.
- ⁵⁵ *Ibid*, p. 13.
- ⁵⁶ Potts, D. (2012). Whatever happened to Africa's rapid urbanisation?, Africa Research Institute, Counterpoints, February 2012, p. 14.
- ⁵⁷ ECOWAS/CSAO/SWAC/OECD (2006). *Migration, Atlas on Regional Integration in West Africa, Population Series, Economic Community of West African States (ECOWAS)*, Sahel West African Club (CSAO/SWAC), Organization for Economic Cooperation and Development (OECD), p. 13.
- ⁵⁸ *Ibid*, p. 10.
- ⁵⁹ ADB RISP (2011). *Regional Integration Strategy Paper for West Africa 2011-2015*, African Development Bank (ADB), African Development Fund, Regional Departments – West (ORWA/ORWB), Regional Integration and Trade Department (ONRI), March 2011, p. 9.
- ⁶⁰ This is a Gini-coefficient measure - which ranges from 0 to 1 and where 1 represents complete equality.
- ⁶¹ *Ibid*, p. 10.; no date was given by the source.
- ⁶² Herrera, K., C. Nordman, X Oudin and F. Roubaud. (2011). "Informal Sector and Informal Employment: Overview of Data for 11 Cities in 10 Developing Countries." In: WIEGO Urban Policies Research Report Resource Document. Available at: http://wiego.org/sites/wiego.org/files/publications/files/Herrera_WIEGO_WP9.pdf, accessed 6 June 2013.
- ⁶³ ADB RISP (2011). *Regional Integration Strategy Paper for West Africa 2011-2015*, African Development Bank (ADB), African Development Fund, Regional Departments – West (ORWA/ORWB), Regional Integration and Trade Department (ONRI), March 2011, p. 10.
- ⁶⁴ DiAL (2009). *Decomposing Gender and Ethnic Earning Gaps in Seven West African Cities*, Nordman Christophe, Robilliard Anne-Sophie and Roubaud Fancous (authors), DiAL Document de Travail DT/2003/09, p. 2.
- ⁶⁵ ADB RISP (2011). *Regional Integration Strategy Paper for West Africa 2011-2015*, African Development Bank (ADB), African Development Fund, Regional Departments – West (ORWA/ORWB), Regional Integration and Trade Department (ONRI), March 2011, p. 10.
- ⁶⁶ *Ibid*, p. 5.
- ⁶⁷ Olaseni, M. & Alade, W. (2012). "Vision 20: 2020 and the challenges of infrastructural development in Nigeria", *Journal of Sustainable Development*, vol. 5, No. 2 February 2012, www.ccsenet.org/jsd, website: <http://dx.doi.org/10.5539/jsd.v5n2p63>, p. 63.
- ⁶⁸ *Ibid*, p. 63.
- ⁶⁹ Ogunlesi, T., (2012), *In Lagos, a BRT System Struggles to Make an Impact*, Perspectives, No. 3.12, pp..24-26, p. 24.
- ⁷⁰ Such as gender inequalities, drug production and trafficking on a global scale, political insecurity and conflict, tedious bureaucracies, corruption, and socio-economic and ethnic segregation.
- ⁷¹ Fuwape, J.A. and Onyekwelu, J.C. (2011). Urban forest development in West Africa: benefits and challenges, *Journal of Biodiversity and Ecological Sciences*, vol. 1, No. 1, Issue 1, p. 87.
- ⁷² ICLEI CBO (2012). Cities and Biodiversity Outlook. Action and Policy. A Global Assessment of the Links Between Urbanization, Biodiversity and Ecosystem Services, Local Governments for Sustainability (ICLEI), Secretariat for the Convention on Biological Diversity, Stockholm Resilience Centre, p. 8.
- ⁷³ Hodson, M., Marvin, S., Robinson, B. Swilling, M.(2012). "Reshaping urban infrastructure material flow analysis and transitions analysis in an urban context", *Journal of Industrial Ecology*, In Press, website: www.wileyonlinelibrary.com/journal/jie
- ⁷⁴ IUCN (2004). "Réduire la vulnérabilité de l'Afrique de l'Ouest aux impacts du climat sur les ressources en eau, les zones humides et la desertification", International Union for the Conservation of Nature (IUCN). In Sahel and West Africa Club (SWAC) (2008). *Climate and Climate Change, Atlas on regional integration in West Africa, Environment Series, ECOWAS-SWAC/OECD*, January 2008, p. 14.
- ⁷⁵ ECOWAS/ CSAO/SWAC/OECD (2008). *Climate and Climate Change, Atlas on Regional Integration in West Africa, Environment Series, Economic Community of West African States (ECOWAS)*, Sahel West African Club (CSAO/SWAC), Organization for Economic Cooperation and Development (OECD); In UNEP (2011). *Livelihood Security. Climate Change, Mitigation and Conflict in the Sahel*, United Nations Environment Programme (Geneva: Châtelaine), p. 29 see Box 3.
- ⁷⁶ *Ibid*, p. 1.
- ⁷⁷ *Ibid*, p. 29, Box 3.
- ⁷⁸ UNEP (2011). *Livelihood Security. Climate Change, Mitigation and Conflict in the Sahel*, United Nations Environment Programme (Geneva: Châtelaine), p. 30.
- ⁷⁹ IFAD (2010). *Addressing climate change in West and Central Africa*, International Fund for Agricultural Development (IFAD).f
- ⁸⁰ UNEP (2011). *Livelihood Security. Climate Change, Mitigation and Conflict in the Sahel*, United Nations Environment Programme (Geneva: Châtelaine) UNEP (2011). *Livelihood Security. Climate Change, Mitigation and Conflict in the Sahel*, United Nations Environment Programme (Geneva: Châtelaine), p. 30.
- ⁸¹ UNEP (2011). *Livelihood Security. Climate Change, Mitigation and Conflict in the Sahel*, United Nations Environment Programme (Geneva: Châtelaine), p. 31.
- ⁸² *Ibid*, p. 31.

ENDNOTES

- ⁸³ *Ibid*, see Figure 4 from IPCC in source.
- ⁸⁴ UNEP (2011). Livelihood Security. Climate Change, Mitigation and Conflict in the Sahel, United Nations Environment Programme (Geneva: Châtelaïne), p. 35.
- ⁸⁵ *Ibid*, p. 35.
- ⁸⁶ *Ibid*, p. 35.
- ⁸⁷ *Ibid*, p. 35.
- ⁸⁸ *Ibid*, p. 35.
- ⁸⁹ Sahel and West Africa Club (SWAC) (2008). *Climate and Climate Change*, Atlas on Regional Integration in West Africa, Environment Series, ECOWAS-SWAC/OECD, p. 11, map 5, accessed from www.oecd.org/swac/publications/40121025.pdf on 14 May 2013.
- ⁹⁰ Boko, M., I. Niang, A. Nyong, C. Vogel, A. Githeko, M. Medany, B. Osman-Elasha, R. Tabo and P. Yanda, (2007). *Africa. Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability*, Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, Parry, M.L., Canziani, O.F., Palutikof, J.P., van der Linden, P.J., and Hanson, C.E. (eds.), *Cambridge University Press*, (UK: Cambridge), 433-467; UNEP (2011). Livelihood Security. Climate Change, Mitigation and Conflict in the Sahel, United Nations Environment Programme (Geneva: Châtelaïne), p. 39.
- ⁹¹ UNEP (2011). Livelihood Security. Climate Change, Mitigation and Conflict in the Sahel, United Nations Environment Programme (Geneva: Châtelaïne), p. 46.
- ⁹² *Ibid*, p. 39.
- ⁹³ Boko, M. et al (2007), p. 437.
- ⁹⁴ IFAD (2010). *Addressing climate change in West and Central Africa*, International Fund for Agricultural Development (IFAD), no page numbers in source.
- ⁹⁵ *Ibid*
- ⁹⁶ *Ibid*
- ⁹⁷ ECOWAS/ CSAO/SWAC/OECD (2008). *Climate and Climate Change*, Atlas on Regional Integration in West Africa, Environment Series, Economic Community of West African States (ECOWAS), Sahel West African Club (CSAO/ SWAC), Organization for Economic Cooperation and Development (OECD), p. 19.
- ⁹⁸ *Ibid*, p. 19.
- ⁹⁹ AMAP SWIPA 2011; In UNEP (2011). Livelihood Security. Climate Change, Mitigation and Conflict in the Sahel, United Nations Environment Programme (Geneva: Châtelaïne), p. 47.
- ¹⁰⁰ UNEP (2011). Livelihood Security. Climate Change, Mitigation and Conflict in the Sahel, United Nations Environment Programme (Geneva: Châtelaïne), p. 47; Boko, M., I. Niang, A. Nyong, C. Vogel, A. Githeko, M. Medany, B. Osman-Elasha, R. Tabo and P. Yanda, (2007). *Africa. Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability*, Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, Parry, M.L., Canziani, O.F., Palutikof, J.P., van der Linden, P.J., and Hanson, C.E. (eds.), *Cambridge University Press*, (UK: Cambridge), 433-467; UNEP (2011). Livelihood Security. Climate Change, Mitigation and Conflict in the Sahel, United Nations Environment Programme (Geneva: Châtelaïne), p. 47.
- ¹⁰¹ Boko, M., I. Niang, A. Nyong, C. Vogel, A. Githeko, M. Medany, B. Osman-Elasha, R. Tabo and P. Yanda, (2007). *Africa. Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability*, Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, Parry, M.L., Canziani, O.F., Palutikof, J.P., van der Linden, P.J., and Hanson, C.E. (eds.), *Cambridge University Press*, (UK: Cambridge), 433-467, p. 450.
- ¹⁰² *Ibid*, p. 451.
- ¹⁰³ UNEP (2011). Livelihood Security. Climate Change, Mitigation and Conflict in the Sahel, United Nations Environment Programme (Geneva: Châtelaïne), p. 47.
- ¹⁰⁴ ECOWAS/ CSAO/SWAC/OECD (2008). *Climate and Climate Change*, Atlas on Regional Integration in West Africa, Environment Series, Economic Community of West African States (ECOWAS), Sahel West African Club (CSAO/ SWAC), Organization for Economic Cooperation and Development (OECD), p. 21.
- ¹⁰⁵ *Ibid*, p. 22.
- ¹⁰⁶ AGRHYMET 2010; In UNEP (2011). Livelihood Security. Climate Change, Mitigation and Conflict in the Sahel, United Nations Environment Programme (Geneva: Châtelaïne), p. 38.
- ¹⁰⁷ FAO GGC (2012). Growing Greener Cities in Africa. First Status Report on Urban and Peri-Urban Horticulture in Africa, Food and Agricultural Organization of the United Nations (FAO), p. 15.
- ¹⁰⁸ UNEP (2011). Livelihood Security. Climate Change, Mitigation and Conflict in the Sahel, United Nations Environment Programme (Geneva: Châtelaïne), p. 46.
- ¹⁰⁹ *Ibid*, pp. 8, 54, 72
- ¹¹⁰ ECOWAS/ CSAO/SWAC/OECD (2008). *Climate and Climate Change*, Atlas on Regional Integration in West Africa, Environment Series, Economic Community of West African States (ECOWAS), Sahel West African Club (CSAO/ SWAC), Organization for Economic Cooperation and Development (OECD), p. 18.
- ¹¹¹ *Ibid*, p. 34.
- ¹¹² AGRHYMET 2010; In UNEP (2011). Livelihood Security. Climate Change, Mitigation and Conflict in the Sahel, United Nations Environment Programme (Geneva: Châtelaïne), p. 34.
- ¹¹³ *Ibid*, p. 34.
- ¹¹⁴ FAO (Food & Agriculture Organization). (2008). Food climate E-newsletter 2. Accessed from: www.fao.org/climatechange/53883/en/ on 13 May 2013, December 2008. In UNEP (2011). Livelihood Security. Climate Change, Mitigation and Conflict in the Sahel, United Nations Environment Programme (Geneva: Châtelaïne), p. 34.
- ¹¹⁵ IPCC (*Intergovernmental Panel on Climate Change*). (2007). Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, Parry, M.L., Canziani, O.F., Palutikof, J.P., van der Linden, P.J., and Hanson, C.E. (eds.), *Cambridge University Press*, (UK: Cambridge), 433-467. In ECOWAS/ CSAO/SWAC/OECD (2008). *Climate and Climate Change*, Atlas on Regional Integration in West Africa, Environment Series, Economic Community of West African States (ECOWAS), Sahel West African Club (CSAO/SWAC), Organization for Economic Cooperation and Development (OECD), p. 16.
- ¹¹⁶ World Bank (2012), *Food Price Watch*, Poverty Reduction and Equity Group, Poverty Reduction and Economic Management (PREM) Network, The World Bank, Volume 3, Issue 12, November 2012.
- ¹¹⁷ FAO GGC (2012). Growing Greener Cities in Africa. First Status Report on Urban and Peri-Urban Horticulture in Africa, Food and Agricultural Organization of the United Nations (FAO), p. 21.
- ¹¹⁸ *Ibid*, p. 24.
- ¹¹⁹ *Ibid*, p. 22.
- ¹²⁰ *Ibid*, p. 24.
- ¹²¹ Drechsel, P., Graefe, S., Fink, M. (2007). "Rural-urban food, nutrient and virtual water flows in selected West African cities", (IWMI Research Report 115), International Water Management Institute (Colombo: Sri Lanka), p. 15-16.
- ¹²² UNEP (2013) *City-Level Decoupling: Urban resource flows and the governance of infrastructure transitions*. A Report of the Working Group on Cities of the International Resource Panel. Swilling, M., Robinson, B., Marvin, S. and Hodson, M., p. 68.
- ¹²³ Urban sustainability, as outlined by Professor Edgar Pieterse of the African Centre for Cities (ACC) at the University of Cape Town, is contingent on social, economic, ecological, physical (infrastructural, technological) and political sustainability (Pieterse 2011).
- ¹²⁴ Eyoh, D. (2007). "Politics of urban identity in Anglophone Africa", in Eyoh, D. and Stren, R. (eds.) *Decentralization and the Politics of Urban Development in West Africa*, Comparative Urban Studies Project, Woodrow Wilson International Center for Scholars, pp. 117-134.
- ¹²⁵ UNOWA (2007). *Urbanization and Insecurity in West Africa*. Population Movements, Mega Cities and Regional Stability, UNOWA Issue Papers, United Nations Office for West Africa (UNOWA), October 2007, p. 9-12.
- ¹²⁶ *Ibid*, p. 15.

ENDNOTES

- 127 *Ibid*, p. 18.
- 128 ICG (2004). *Liberia and Sierra Leone: Rebuilding Failed States*, ICG (International Crisis Group) Africa Report No. 87, December 2004, p. 16; In UNOWA (2007). *Urbanization and Insecurity in West Africa*. Population Movements, Mega Cities and Regional Stability, UNOWA Issue Papers, United Nations Office for West Africa (UNOWA), October 2007, p. 12
- 129 UNOWA (2007). *Urbanization and Insecurity in West Africa*. Population Movements, Mega Cities and Regional Stability, UNOWA Issue Papers, United Nations Office for West Africa (UNOWA), October 2007, p. 35.
- 130 Diouf, M. (2007). "Social crises and political restructuring in West African cities", in Eyoh, D. and Stren, R. (eds.) *Decentralization and the Politics of Urban Development in West Africa*, Comparative Urban Studies Project, Woodrow Wilson International Center for Scholars, pp.95-116., p. 105.
- 131 UN-Habitat (2008/9). *State of the World's Cities 2008/9: Harmonious Cities*, United Nations Human Settlements Programme, UN HABITAT, London, Sterling, VA, p. 104.
- 132 UN-Habitat (2009). *Global Urban Indicators – Selected Statistics: Monitoring the Habitat Agenda and the Millennium Development Goals*. Available online: www.unhabitat.org/downloads/docs/global_urban_indicators.pdf. Table 9.
- 133 Stren, R. and Eyoh, D. (2007). *Decentralisation and urban development in West Africa*, in Eyoh, D. and Stren, R. (eds.) *Decentralization and the Politics of Urban Development in West Africa*, Comparative Urban Studies Project, Woodrow Wilson International Center for Scholars, pp. 1-24, p. 2.
- 134 That is, according to the Lagos State Traffic Management Authority (LASTMA); see Ogunlesi 2012, 25.
- 135 UN-Habitat (2009). *Global Urban Indicators – Selected Statistics: Monitoring the Habitat Agenda and the Millennium Development Goals*. Available online: www.unhabitat.org/downloads/docs/global_urban_indicators.pdf. Table 11.
- 136 WHO & UNICEF (2008). "A snapshot of drinking water and sanitation in Africa. A regional perspective based on new data from the WHO/ UNICEF Joint Monitoring Programme for water Supply and Sanitation", prepared for AMCOM as a contribution to the 11th Summit of Heads of State and Government of the African Union, with special theme: *Meeting the Millennium Development Goal on Water and Sanitation 30 June to 1 July 2008*, World Health Organisation (WHO), United Nations Children's Fund (UNICEF), p. 6.
- 137 SCN News 38 (2010). "Food and nutrition security in West-Africa: opportunities and challenges", Supplement on the 11th Annual ECOWAS Nutrition Forum, United Nations System Standing Committee on Nutrition, No 38 Early-2010, p. 2.
- 138 FEWSNET (2008). *Food Security in West Africa: Lean Season Markets and Hazards Update August 2008*, joint paper FAO/WFP/ CRS/CUKSS/FEWSNET, accessed from: [www.reliefweb.int/rw/RWFiles2008.nsf/FilesByRWDocUnidFilename/YSAR-7JESPN-full-report.pdf/\\$File/full_report.pdf](http://www.reliefweb.int/rw/RWFiles2008.nsf/FilesByRWDocUnidFilename/YSAR-7JESPN-full-report.pdf/$File/full_report.pdf) on 13 May 2013; In SCN News 38 (2010). "Food and nutrition security in West-Africa: opportunities and challenges", Supplement on the 11th Annual ECOWAS Nutrition Forum, United Nations System Standing Committee on Nutrition, No 38 Early-2010, p. 2.
- 139 Sahel and West Africa Club (SWAC) (2007). *Rural Areas and Agricultural Changes*, Atlas on Regional Integration in West Africa, Environment Series, ECOWAS-SWAC/OECD, p. 12-13, map 5, accessed from www.oecd.org/swac/publications/38409569.pdf on 14 May 2013.
- 140 *Ibid*, p. 12-13, map 10 and 11, accessed from www.oecd.org/swac/publications/38409569.pdf on 14 May 2013.
- 141 Cofie, O. (undated). *Emerging issues in urban and peri-urban agriculture in West Africa: Briefing note*, International Water Management Institute (IWMI), RUAFA, pp. 1-12, p. 4-6.
- 142 *Ibid*, p. 4.
- 143 *Ibid*, p. 5-6.
- 144 *Ibid*, p. 6.
- 145 HRAA (2008). "Hydropower resource assessment of Africa", *Water for Agriculture and Energy in Africa*. The Challenges of Climate Change, Ministerial Conference on Water for Agriculture and Energy in Africa: The Challenges of Climate change, Sirte, Libyan Arab Jamahiriya, 15-17 December 2008.
- 146 ECREEE (2010). "Challenges and Opportunities of scaling-up renewable energy in West Africa", presented by Mr Mahama Kappiah (Executive Director of ECOWAS Regional Centre for Renewable Energy and Energy Efficiency (ECREEE) at "Power Kick for Africa" – Renewable Energy Policies for Sustainable African Development, Accra, 21-23 June 2010.
- 147 *Ibid*
- 148 *Ibid*
- 149 ECREEE (2010). "Challenges and Opportunities of scaling-up renewable energy in West Africa", presented by Mr Mahama Kappiah (Executive Director of ECOWAS Regional Centre for Renewable Energy and Energy Efficiency (ECREEE) at "Power Kick for Africa" – Renewable Energy Policies for Sustainable African Development, Accra, 21-23 June 2010, p. 12.
- 150 *Ibid*, p. 12.
- 151 *Ibid*, p. 12.
- 152 Danso, G., Drechsel, P., and Cofie, F. (2005). "Developing policy support on closing rural-urban nutrient recycling for urban and peri-urban agriculture in West Africa: Application of multi-stakeholder processes and approaches", Paper presented at the international conference on urban and peri-urban agriculture, October 2005, Yaounde, Cameroon. International Water Management Institute (IWMI), website: www.agricultures-urbaines.com/IMG/Danso.pdf.
- 153 Tuani, E.M. (2008). "Managing urbanisation and waste disposal in West Africa, case study of Obloga Accra-Ghana", May 2008, accessed from www.iswa.org/uploads/tx_iswaknowledgebase/Managing_urbanisation_and_waste_disposal_in_West_Africa_Elom_Tuani.pdf on 13 May 2013, p. 2.
- 154 Oguwveleka, T.C. (2009). "Municipal solid waste characteristics and management in Nigeria", *Iran J. Environ. Health. Sci. Eng.*, vol. 6, No.3, pp. 173-180.
- 155 *Ibid*, p. 178.
- 156 Adebola, O.O. (2006). "The roles of informal private sector in integrated solid waste management in the achievement of the millennium development goals (MDGs) in Lagos, Nigeria", paper presented at the *Solid Waste, Health and Millennium Development Goals, CWG-WASH Workshop 2006, Kolkata, India* p. 1-2.
- 157 Eaton, D. and Hihhorst, T. (2003). "Opportunities for managing solid waste flows in the peri-urban interface of Bamako and Ouagadougou", *Environment and Urbanization*, vol. 15, No. 1, April 2003.
- 158 UN-HABITAT (2010). *Solid Waste Management in the World's Cities. Water and Sanitation in the World's Cities 2010*. United Nations Human Settlements Programme, (Earthscan: London, Washington DC), p. 2.
- 159 *Ibid*, p. 48.
- 160 *Ibid*, p. 129.
- 161 Rodi, L., Scheinberg, A., Wilson, D.C. (2010). "Comparing solid waste management in the world's cities. Key-note paper at ISWA World Congress 2010, Urban Development and Sustainability – a Major Challenge for Waste Management in the 21st Century, Hamburg, Germany, 15-18 November 2010, p. 13 but no page numbers given)
- 162 Simone, A. (2002). "Principles and realities of urban governance in Africa", UN-HABITAT Global Campaign on Urban Governance. p. 13.
- 163 Bocquier & Traoré 2000; in DiAL 2003, p. 7.
- 164 DiAL (2003). *Migration and Urbanization in Francophone West Africa: A Review Of the Recent Empirical Evidence*, Beauchemin Chris & Bocquier Philippe (authors), DiAL Document de Travail DT/2009-07, p. 9.
- 165 Diouf, M. (2007). "Social crises and political restructuring in West African cities", in Eyoh, D. and Stren, R. (eds.) *Decentralization and the Politics of Urban Development in West Africa*,

ENDNOTES

- Comparative Urban Studies Project, Woodrow Wilson International Center for Scholars, pp.95-116., p. 98.
- 166 Eyoh, D. (2007). "Politics of urban identity in Anglophone Africa", in Eyoh, D. and Stren, R. (eds.) Decentralization and the Politics of Urban Development in West Africa, Comparative Urban Studies Project, Woodrow Wilson International Center for Scholars, pp. 117-134. p., 120.
- 167 *Ibid*, pp. 117-134, p. 118.
- 168 Eyoh, D. (2007). "Politics of urban identity in Anglophone Africa", in Eyoh, D. and Stren, R. (eds.) Decentralization and the Politics of Urban Development in West Africa, Comparative Urban Studies Project, Woodrow Wilson International Center for Scholars, pp. 117-134, p. 120.
- 169 *Ibid*, p. 121.
- 170 *Ibid*, p. 121.
- 171 *Ibid*, p. 121.
- 172 Barber, Karin, John Collins, and Alain Ricard. (1997). *West African Popular Theater*, (Oxford: James Currey; Bloomington: Indiana University Press). In Eyoh, D. (2007), The politics of urban identity in Anglophone Africa, In in Eyoh, D. and Stren, R. (eds.) Decentralization and the Politics of Urban Development in West Africa, Comparative Urban Studies Project, Woodrow Wilson International Center for Scholars, pp. 1-24, p. 121; Collins, J. (1994). *Highlife Times*. Accra: Anansesem. In Eyoh, D. (2007). The politics of urban identity in Anglophone Africa. In Eyoh, D. and Stren, R. (eds.) Decentralization and the Politics of Urban Development in West Africa, Comparative Urban Studies Project, Woodrow Wilson International Center for Scholars, pp. 1-24, p. 121; Sherwood, S. (2009). "Songs of Senegal", *New York Times*, December 3 2009, website: www.nytimes.com/2009/12/06/travel/06senegalmusic.html?pagewanted=all&_r=0.
- 173 Haynes, J. (undated). "Nollywood", Long Island University, p. 1., accessed from <http://myweb.brooklyn.liu.edu/jhaynes/Haynes/nollywood%20iec%20pdf.doc.pdf> on 14 May 2013.
- 174 Mamdani, M. (1996), *Citizen and Subject. Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*, Princeton Studies in Culture/Power/History, Ortner, S.B., Dirks, N.B., Eley, G. (Eds), (Kampala, Fountain Publishers; Cape Town, David Philip; London, James Currey) p. 69-71.
- 175 Owusu, G. Agye-Mensah, S. (2011). A Comparative Study of Ethnic Residential Segregation in Ghana's Two Largest Cities, Accra and Kumasi, Population and Environment, June 2011, Volume 32, Issue 4, pp 332-352, p. 332.
- 176 Diouf, M. (2007). "Social crises and political restructuring in West African cities", in Eyoh, D. and Stren, R. (eds.) Decentralization and the Politics of Urban Development in West Africa, Comparative Urban Studies Project, Woodrow Wilson International Center for Scholars, pp.95-116., 95.
- 177 *Ibid*, p. 96.
- 178 *Ibid*, p. 97.
- 179 Kwaja, C. (2011). Nigeria's pernicious drivers of ethno-religious conflict, Africa Security Brief, No 14, July 2011, p. 4.
- 180 *Ibid*, p. 2.
- 181 *Ibid*, p. 4-6.
- 182 *Ibid*, p. 2.
- 183 *Ibid*, p. 6.
- 184 Mbembe, A. (1992). "Traditions de l'autoritarisme et problemes de gouvernement en Afrique sub-Saharienne", *Afrique et Development*, vol. 17 , No. 1, pp. 37-62, p. 179; In Diouf, M. (2007). "Social crises and political restructuring in West African cities", in Eyoh, D. and Stren, R. (eds.) Decentralization and the Politics of Urban Development in West Africa, Comparative Urban Studies Project, Woodrow Wilson International Center for Scholars, pp.95-116..
- 185 Diouf, M. (2007). "Social crises and political restructuring in West African cities", in Eyoh, D. and Stren, R. (eds.) Decentralization and the Politics of Urban Development in West Africa, Comparative Urban Studies Project, Woodrow Wilson International Center for Scholars, pp.95-116., p. 99.
- 186 *Ibid*, p. 101.
- 187 *Ibid*, pp.1-19, p. 99.
- 188 Sommers, M. (2003). "Urbanization, war and Africa's youth at risk. Towards understanding and addressing future challenges", Basic Education and Policy Support (BEPS) Activity, p.4.
- 189 DiAL (2011). Intergenerational Transmission of Self-Employed Status in the Informal Sector: A Constrained Choice or Better Income Prospects? Evidence from Seven West African countries, Pasquier-Doumer Laure (author), DiAL Document de Travail DT/2011-09 2011, p. 2.
- 190 Diouf, M. (1999). "Urban youth and Senegalese politics: Dakar 1988-1994", In J. Holston, ed., *Cities and Citizenship*. Durham, NC: Duke University Press. In Eyoh, D. (2007). "Politics of urban identity in Anglophone Africa", p. 124. In Eyoh, D. and Stren, R. (eds.) Decentralization and the Politics of Urban Development in West Africa, Comparative Urban Studies Project, Woodrow Wilson International Center for Scholars, pp. 117-134, p. 117; Diouf, M. (2007). "Social crises and political restructuring in West African cities", in Eyoh, D. and Stren, R. (eds.) Decentralization and the Politics of Urban Development in West Africa, Comparative Urban Studies Project, Woodrow Wilson International Center for Scholars, pp.95-116; Eyoh, D. (2007). "Politics of urban identity in Anglophone Africa", in Eyoh, D. and Stren, R. (eds.) Decentralization and the Politics of Urban Development in West Africa, Comparative Urban Studies Project, Woodrow Wilson International Center for Scholars, pp. 117-134. Mac-Ikenjima, D. (2008). Youth development, reintegration, reconciliation and rehabilitation in post-conflict West Africa: A framework for Sierra Leone, Liberia and Cote d'Ivoire, International NGO Journal, Vol. 3(9), pp. 146-151, p. 146.
- 191 ACET (2012). *West African Trends Newsletter. Special Issue: Reflections on 2011*. A newsletter for the Rockefeller Foundation prepared by the African Centre for Economic Transformation (ACET), Issue 1, 14-15.
- 192 *Ibid*, p. 15.
- 193 Diouf, M. (2007). "Social crises and political restructuring in West African cities", in Eyoh, D. and Stren, R. (eds.) Decentralization and the Politics of Urban Development in West Africa, Comparative Urban Studies Project, Woodrow Wilson International Center for Scholars, pp.95-116., 96; Bah, M., Cissé, S., Diyamett, B. Diallo, G., Lerise, F., Okali, D., Okpara, E., Olawoye, J., and Tacoli, C. (2003). Changing rural-urban linkages in Mali, Nigeria and Tanzania, *Environment and Urbanization*, Vol. 15, no. 1, pp. 13-24., p. 22.
- 194 Diouf, M. (2007). "Social crises and political restructuring in West African cities", in Eyoh, D. and Stren, R. (eds.) Decentralization and the Politics of Urban Development in West Africa, Comparative Urban Studies Project, Woodrow Wilson International Center for Scholars, pp.95-116., 104.
- 195 *Ibid*, p. 96.
- 196 Akintoye 2008, p. 97.
- 197 Bah, M., et al (2003), p. 17-18.
- 198 Goodwell Investments (2009). Emerging opportunities for microfinance in West Africa: Executive summary of report into the growth and investment potential for the period 2009-2013, Goodwell Investments, Alitehia Capital, DARC Foundation and First Bank, p. 1.
- 199 *Ibid*, p. 1.
- 200 *Ibid*, p. 1.
- 201 *Ibid*, p. 2.
- 202 *Ibid*, p. 3.
- 203 Diouf, M. (2007). "Social crises and political restructuring in West African cities", in Eyoh, D. and Stren, R. (eds.) Decentralization and the Politics of Urban Development in West Africa, Comparative Urban Studies Project, Woodrow Wilson International Center for Scholars, pp.95-116., p. 95.
- 204 *Ibid*, p. 76.
- 205 Dimova, R.D., Nordman, C.J. and Roubaud, F. (2008) *Allocation of Labour in Urban West Africa: Implication for Development Policies*. IZA Discussion Paper No. 3558. Accessed at: <http://ssrn.com/abstract=1150747>, p. 13.
- 207 *Ibid*, p. 12.
- 208 *Ibid*, p. 12.

ENDNOTES

- 209 Bayat, A. (2000). "From 'dangerous classes' to 'quiet rebels': politics of the urban sub-altern in the global south", *International Sociology*, SAGE.
- 210 Diouf, M. (2007). "Social crises and political restructuring in West African cities", in Eyoh, D. and Stren, R. (eds.) *Decentralization and the Politics of Urban Development in West Africa*, Comparative Urban Studies Project, Woodrow Wilson International Center for Scholars, pp.95-116., p.10.
- 211 DiAL (2009). *Decomposing Gender and Ethnic Earning Gaps in Seven West African Cities*, Nordman Christophe, Robilliard Anne-Sophie and Roubaud Fancous (authors), DiAL Document de Travail DT/2003/09.
- 212 Raw gender earnings gaps at levels of 50.0 in Niger and 77.9 in Benin (i.e. in Table 3.21) indicate that women earn an average of 50 per cent and 22.1 per cent in Niger and Benin, respectively.
- 213 Oduro, A.D. (2002) Poverty in Ghana. An Analysis of Trends in the 1990s. mimeo. In Oduro, A.D., Aryee, I., (2003). "Investigating chronic poverty in West Africa", Centre for Policy Analysis, Chronic Poverty Research Centre (CPRC) Working Paper No. 28, April 2003, p. 26.
- 214 Aryee, I., (2003). "Investigating chronic poverty in West Africa", Centre for Policy Analysis, Chronic Poverty Research Centre (CPRC) Working Paper No. 28, April 2003, p. 26.
- 215 UNOWA (2007). *Urbanization and Insecurity in West Africa. Population Movements, Mega Cities and Regional Stability*, UNOWA Issue Papers, United Nations Office for West Africa (UNOWA), October 2007, p.19.
- 216 UN-Habitat (2008/9). *State of the World's Cities 2008/9: Harmonious Cities*, United Nations Human Settlements Programme, UN HABITAT, London, Sterling, VA; Table 9 in source document.
- 217 UNOWA (2007). *Urbanization and Insecurity in West Africa. Population Movements, Mega Cities and Regional Stability*, UNOWA Issue Papers, United Nations Office for West Africa (UNOWA), October 2007, p. 19.
- 218 Boko, M., et al (2007), p. 433-467; IFAD (2010). *Addressing climate change in West and Central Africa*, International Fund for Agricultural Development (IFAD).
- 219 ECOWAS/ CSAO/SWAC/OECD (2008), p.11.
- 220 Bascombe, B. (2012). "Senegal begins planting the great green wall against climate change", *The Guardian*, 12 July 2012, website: www.guardian.co.uk/environment/2012/jul/12/senegal-great-green-wall;
- 221 OSS (2008). "The great green wall initiative", Sahara and Sahel Observatory (OSS), www.oss-online.org/pdf/imv-en.pdf, p. 9.
- 222 Haeseler, S. (2012). Drought with subsequent floods in the area of Sahel in West Africa 2011/2012 updated: October 2012, p. 1.
- 223 ACMAD (2012). African Centre Of Meteorological Applications for Development, Flood Report Over West Africa. Synopsis, September 2012.
- 224 *Ibid*
- 225 Haeseler, S. (2012). Drought with subsequent floods in the area of Sahel in West Africa 2011/2012 updated: October 2012, p. 4.
- 226 *Ibid*, p. 4.
- 227 *Ibid*, p. 1.
- 228 Weischet, W., Endlicher, W. (2000) Regionale Klimatologie. Teil 2: Die Alte Welt. Teubner, Stuttgart, 628 S; In Haeseler, S. (2012). Drought with subsequent floods in the area of Sahel in West Africa 2011/2012 updated: October 2012, p. 4, p. 6.
- 229 Action Aid International (2007). *Unjust Waters. Climate Change, Flooding and the Protection of Poor Urban Communities: Experiences from Six African Cities*, Action Aid International, accessed from www.actionaid.org.uk/doc_lib/unjust_waters.pdf, p. 7.
- 230 *Ibid*
- 231 ECSP Report (2006/7). *Climate-Related Conflicts in West Africa*, Nyong, Anthony. (author), Report from Africa. Population, Health, Environment and Conflict, ECSP Report Issue 12, Available at: www.wilsoncenter.org/sites/default/files/Nyong12.pdf, p. 36.
- 232 *Ibid*, p. 37.
- 233 *Sahel and West Africa Club (SWAC) (2006). Transboundary River Basins, Atlas on Regional Integration in West Africa, Environment Series, ECOWAS-SWAC/OECD, p. 18, map*
- 234 6, accessed from www.oecd.org/swac/publications/38409569.pdf on 14 May 2013. IFAD (2010). *Addressing climate change in West and Central Africa*, International Fund for Agricultural Development (IFAD), no page numbers given.
- 235 Action Aid International (2007). *Unjust Waters. Climate Change, Flooding and the Protection of Poor Urban Communities: Experiences from Six African Cities*, Action Aid International, accessed from www.actionaid.org.uk/doc_lib/unjust_waters.pdf, p. 9.
- 236 ACET (2012). *West African Trends Newsletter. Special Issue: Reflections on 2011*. A newsletter for the Rockefeller Foundation prepared by the African Centre for Economic Transformation (ACET), Issue 1 2011, p. 8.
- 237 *Ibid*, p. 8.
- 238 ACET (2012). *West African Trends Newsletter. Special Issue: Reflections on 2011*. A newsletter for the Rockefeller Foundation prepared by the African Centre for Economic Transformation (ACET), Issue 1, p. 18.
- 239 *Ibid*, p. 19.
- 240 *Ibid*, p. 18.
- 241 *Ibid*, p. 18.
- 242 Pratt & Ndiaye 2004, referencing overall source doc and not a particular page.
- 243 ACET (2012). *West African Trends Newsletter. Special Issue: Reflections on 2011*. A newsletter for the Rockefeller Foundation prepared by the African Centre for Economic Transformation (ACET), Issue 1, p. 20.
- 244 Comaroff, J. and Comaroff, J.L (2008). Faith, in Shepherd, N. and Robins, S. eds., *New South African Keywords* (Auckland Park, South Africa, Jacana Media), p. 94.
- 245 *Ibid*, p. 94.
- 246 ADB RISP (2011), p. 8.
- 247 Goita, M. (2011). "West Africa's growing terrorist threat: confronting AQIM's Sahelian Strategy", Africa Security Brief A Publication of the Africa Centre for Strategic Studies, No. 11. February 2011, 1.
- 248 *Ibid*, p. 4.
- 249 *Ibid*, p. 2.
- 250 ACET (2012), p. 8.
- 251 *Ibid*, p. 9.

LA QUATRIÈME PARTIE

L'ÉTAT DES VILLES D'AFRIQUE DE L'EST



Port Louis, capital de l'île Maurice. ©Peter Kuchar.
Licence (non transposée) Creative Commons Attribution-Share
Alike 3.0.



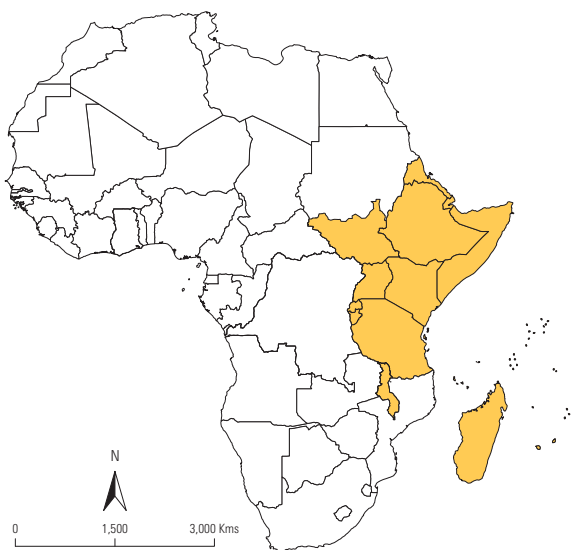
4.1

Population et urbanisation



▲ Dar es Salaam a détrôné Nairobi pour devenir la plus grande ville d'Afrique de l'Est. ©moizhusein/Shutterstock

CARTE 2.1: LA SOUS-RÉGION AFRIQUE DE L'EST



Aux fins du présent rapport, la sous-région d'Afrique de l'Est se compose des pays suivants : Burundi, Comores, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Mayotte (Fr.), Ouganda, la Réunion (Fr.), Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan du Sud et Tanzanie.¹ Sa population totale était estimée à 292,7 millions d'habitants en 2011, dont 63,5 millions (21,7 pour cent) dans des zones classées comme urbaines et 229,1 millions (78,3 pour cent) en milieu rural.²

L'Afrique de l'Est était toujours, en 2011, la sous-région dont la population était le moins urbanisée du monde – mais, avec un taux moyen annuel de croissance de 5,35 pour cent prévu entre 2010 et 2020, elle est aussi celle qui s'urbanise le plus rapidement. Le niveau d'urbanisation du Soudan du Sud (18 pour cent) a beau faire baisser celui de l'Afrique de l'Est tout entière, la population relativement réduite (10,3 millions) de ce pays est telle que cela ne se traduit que par une baisse de 0,2 pour cent du taux de toute la sous-région.

Les taux d'urbanisation (2000-2050)

Le classement des pays d'Afrique de l'Est en fonction des taux d'urbanisation n'a guère changé par rapport à l'édition 2010 du

présent rapport. Toute évolution démographique ne se produit que lentement et on ne saurait s'attendre à ce qu'un intervalle de trois ans suscite des mutations notables, sauf catastrophes naturelles ou autres. Six pays conservent un taux d'urbanisation nettement inférieur à 20 pour cent (voir Graphique 4.1). Le Burundi, avec un taux de 10,9 pour cent, reste le pays le moins urbanisé de toute la sous-région. Suivent l'Ouganda (15,6 pour cent), le Malawi (15,7 pour cent), l'Éthiopie (17 pour cent), le Soudan du Sud (18 pour cent) et le Rwanda (19,1 pour cent). Aucun changement non plus dans le haut du classement: la petite île de la Réunion (département français) reste la plus urbanisée (94,3 pour cent de la population), suivie par Djibouti (77,1 pour cent), les Seychelles (53,6 pour cent) et Maurice (41,8 pour cent).³

Plus riches d'enseignement que l'évolution des niveaux d'urbanisation sont peut-être les surcroîts de population, en chiffres absolus, que vont devoir accueillir les villes, puisqu'ils donnent une meilleure idée des besoins à venir en unités de logement, en services supplémentaires et en emplois. Alors que de l'an 2000 à 2010 le nombre de nouveaux citadins s'était monté à 20,8 millions, on s'attend que d'ici 2050 il en soit un multiple (Tableaux 4.1 et 4.2). Pour la décennie en cours, on prévoit que le nombre de citadins en Afrique de l'Est augmente de plus de 50 pour cent, et pour la décennie 2030-2040 on s'attend à une augmentation de 110 pour cent par rapport à 2010. En 2040, le nombre de citadins dans toute la sous-région devrait être massivement supérieur à celui enregistré en 2010 – cinq fois plus. Ces chiffres ont de quoi susciter de sérieuses préoccupations au vu de la proportion déjà importante d'Africains de l'Est qui sont sans emploi, ou qui vient dans des taudis ou des bidonvilles, ou les deux.

Les chiffres du Tableau 4.1 sont, toutefois, des projections qui peuvent s'appuyer sur des erreurs de méthodologie ou autres, comme déjà expliqué au Chapitre 1. Mais quand bien même les chiffres et les taux réels devraient diverger par rapport à ces prévisions, le message qu'elles renferment – nonobstant le fait que l'Afrique de l'Est va rester largement rurale à l'avenir – devrait apparaître très clairement. Qu'il s'agisse de la sous-région dans son ensemble ou des pays qui la composent, l'augmentation massive de la population va susciter d'immenses défis, dont une demande énorme de logements et de services collectifs décents et abordables et, peut-être plus important encore, d'occasions d'emploi rémunéré en ville.

Les réalités ont beau n'être pas les mêmes d'un pays à l'autre, et l'expansion urbaine (telle que mesurée par les taux d'urbanisation de la population) a beau être en décélération marquée dans la plupart des pays d'Afrique de l'Est, le surcroît de population urbaine tel qu'exprimé en chiffres absolus n'en va pas moins poser un défi de grande ampleur. Les quelques exceptions portent sur les petits États insulaires comme les Seychelles, Maurice et, dans une certaine mesure, la Réunion où l'accroissement de la population urbaine est faible en chiffres absolus ou même déjà en déclin. Mais vu l'exiguïté de leur territoire, ces États vont eux aussi se trouver aux prises avec la problématique urbaine.

C'est en Éthiopie (avec 41,9 millions) et en Tanzanie (avec 61,5 millions) qu'entre 2010 et 2050 les surcroîts de population urbaine (en chiffres absolus) vont être le plus importants. Les villes du Kenya vont devoir abriter 38,1 millions d'habitants supplémentaires, les chiffres correspondants étant pour l'Ouganda 31,9 millions,

Madagascar 27,7 millions, la Somalie 14,4 millions et le Malawi 14 millions. La population urbaine de ces pays aura beau, en chiffres absolus, augmenter à un rythme moins rapide (quoiqu'encore très soutenu), ils vont devoir eux aussi se préparer au basculement de plus de la moitié de leur population dans la sphère urbaine. D'après les projections, cette situation va être partagée par cinq pays au cours des décennies à venir : Madagascar et la Somalie en 2040; Maurice, le Soudan du Sud et la Tanzanie en 2050. Au milieu du siècle, la population de huit pays (Burundi, Comores, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Malawi, Ouganda et Rwanda) restera encore largement rurale en raison de leur entrée tardive dans la phase de transition urbaine en cours dans le monde – et en dépit de l'accroissement en cours (modéré à très soutenu) de leur population urbaine en chiffres absolus (Graphique 4.1).

Le Tableau 4.3 montre les taux moyens annuels d'urbanisation de la population en Afrique de l'Est par intervalle décennal entre 1950 et 2050. Il est intéressant à plus d'un titre. Presque tous les pays de la sous-région ont connu des records absolus d'urbanisation à l'époque où ils sont devenus indépendants. On a ensuite assisté à une tendance au ralentissement régulier à long terme dans les taux annuels, dont on prévoit qu'elle va se poursuivre. Ces taux ont beau traduire une certaine décélération, ils n'en témoignent pas moins d'une croissance rapide des populations à long terme en chiffres absolus. Dans la plupart des pays de la sous-région, on note aussi que les taux d'urbanisation secondaire culminent environ une génération après le pic primaire, après quoi, là encore la tendance de fond à long terme est au ralentissement.

Les pays en conflit ou qui accueillent des réfugiés montrent des tendances assez différentes, les pics d'urbanisation secondaire étant associés aux conflits armés, à des troubles politiques importants, ou aux deux. Les conflits internes tendent aussi à affecter les pays limitrophes du fait des afflux de réfugiés. Ainsi, le génocide de 1994 au Rwanda a coïncidé avec une augmentation brutale du taux d'urbanisation en raison du double effet qui a été le sien: exode rural accru, les ruraux allant chercher refuge et sécurité en ville ; et réduction concomitante de la population rurale. Des pays comme l'Éthiopie, l'Érythrée et la Somalie, qui ont connu ou connaissent toujours des situations difficiles comme des conflits civils ou de graves sécheresses, divergent eux aussi par rapport à la grande tendance à la décélération, avec des fluctuations non négligeables dans les taux d'urbanisation d'une décennie à l'autre. En Somalie, le taux d'urbanisation de la population est monté en flèche entre 1970 et 1980 suite à un coup d'État, à l'assassinat du président et à la guerre d'Ogaden en 1977. Par la suite, et probablement en raison de la montée des hostilités à l'intérieur même du pays, les taux d'urbanisation à intervalles décennaux ont augmenté de manière régulière, divergeant là encore notablement par rapport à la tendance générale de l'ensemble de la sous-région, et témoignant on ne peut plus clairement de l'incidence du conflit sur l'urbanisation. Le Soudan du Sud fraîchement indépendant compense en ce moment des décennies d'urbanisation différée liée au conflit, tout en accueillant l'afflux de populations tribales en provenance du Soudan.

Les plus grandes villes d'Afrique de l'Est

Les plus grandes des villes d'Afrique de l'Est doivent s'attendre à des taux d'expansion démographique « élevés » à « très élevés » au

TABLEAU 4.1: POPULATION DE L'AFRIQUE DE L'EST (2000-2050)

Population	2000	2010	2020*	2030*	2040*	2050*
Total (000s)	217,303	284,942	369,095	464,783	571,668	686,342
Urbaine (000s)	40,054	60,851	93,390	141,289	208,066	294,332
Urbaine (%)	18.4	21.4	25.3	30.4	36.4	42.9
Rurale (%)	81.6	78.6	74.7	69.6	63.6	57.1

* Projections

Source: World Urbanization Prospects: The 2011 Revision, UNDESA, New York 2012.

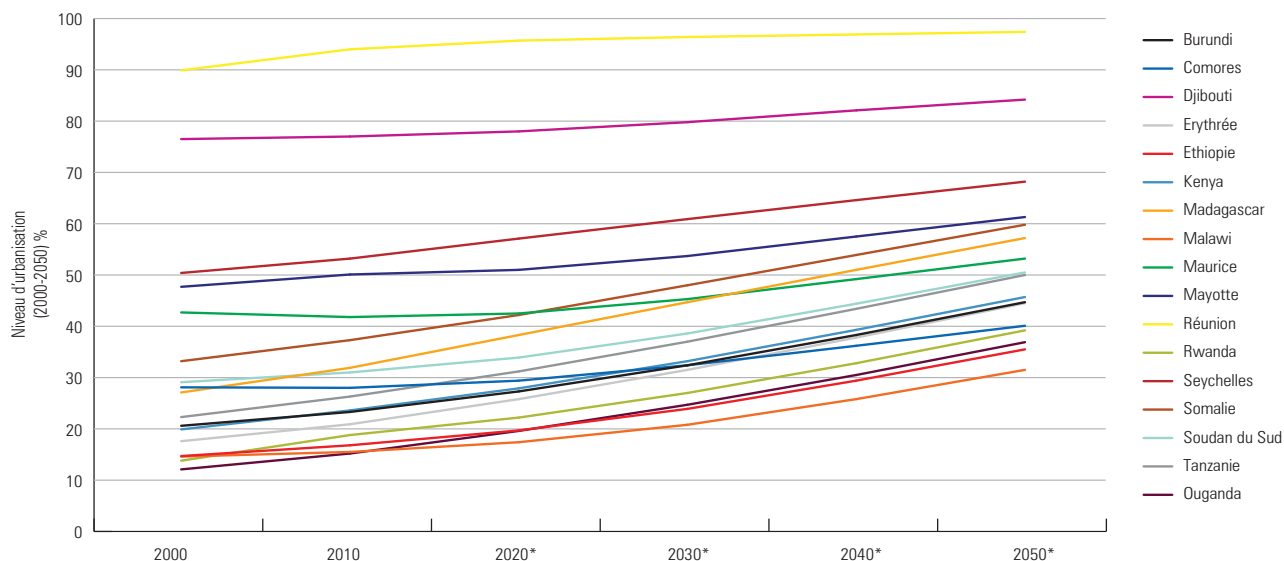
TABLEAU 4.2: SURCROÎTS DÉCENNAUX DE POPULATION URBAINE 2000-2050 (000s)

Pays	2000-10	2010-20*	2020-30*	2030-40*	2040-50*	2010-50*
Burundi	366	485	631	815	1,006	3,303
Comores	48	68	102	140	166	524
Djibouti	124	148	176	180	175	803
Erythrée	452	668	877	1,148	1,360	4,505
Ethiopie	4,234	5,972	8,483	10,883	12,363	41,935
Kenya	3,332	5,126	7,193	9,920	12,514	38,085
Madagascar	2,447	5,126	5,309	6,697	8,141	27,720
Malawi	675	1,284	2,274	3,884	5,912	14,029
Maurice	33	35	53	56	40	217
Mayotte	31	36	46	58	60	231
Réunion	131	100	74	54	32	391
Rwanda	883	1,121	1,629	2,345	3,099	9,077
Seychelles	6	5	5	4	2	22
Somalie	1,019	1,689	2,685	3,834	5,175	14,402
Soudan du Sud	683	864	1,230	1,807	2,313	6,897
Tanzanie	4,190	7,246	11,251	16,433	22,375	61,495
Ouganda	2,142	3,815	5,880	8,520	11,533	31,890
Afrique de l'Est	20,796	33,788	47,898	66,778	86,266	255,526

* Projections

Source: World Urbanization Prospects: The 2011 Revision, UNDESA, New York 2012.

GRAPHIQUE 4.1: NIVEAUX D'URBANISATION PAR PAYS (% DE LA POPULATION)



* Projections

Source: World Urbanization Prospects: The 2011 Revision, UNDESA, New York 2012.

TABLEAU 4.3: SURCROÎTS DÉCENNAUX MOYENS DE POPULATION URBAINE 2000-2050 (%)

	1950-60	1960-70	1970-80	1980-90	1990-00	2000-10	2010-20	2020-30	2030-40	2040-50
Afrique de l'Est	5.41	6.02	6.24	4.88	4.14	3.83	4.13	4.00	3.76	3.39
Burundi*	3.45	3.34	7.61	6.73	4.03	5.29	4.34	3.77	3.41	3.05
Comores	8.54	6.44	5.03	4.69	2.58	2.63	2.88	3.17	3.15	2.79
Djibouti	5.48	8.49	8.99	5.51	2.75	2.00	1.95	1.93	1.64	1.37
Erythrée*	5.38	5.16	4.22	3.42	2.59	5.30	4.75	4.03	3.61	3.07
Ethiopie*	5.37	5.39	3.94	5.03	4.60	3.63	3.57	3.56	3.25	2.74
Kenya	5.64	6.63	7.83	4.38	4.59	4.29	4.30	3.99	3.74	3.32
Madagascar*	5.34	5.31	5.46	5.11	4.49	4.62	4.61	4.09	3.53	3.09
Malawi	4.27	5.72	7.22	6.52	4.14	3.45	4.41	4.90	5.08	4.74
Maurice	4.14	4.63	1.61	1.30	0.93	0.62	0.63	0.87	0.84	0.58
Réunion	6.36	5.59	3.48	6.01	2.90	1.80	1.18	0.80	0.54	0.31
Rwanda*	5.78	5.87	7.14	4.54	10.64	5.83	4.45	4.20	4.01	3.62
Seychelles	1.42	5.65	4.29	1.21	1.25	1.50	1.08	0.93	0.68	0.32
Somalie*	5.27	5.15	7.46	1.28	2.29	3.47	3.96	4.18	3.98	3.67
Soudan du Sud*	..	1.60	2.41	6.37	3.11	4.84	3.96	3.82	3.83	3.42
Tanzania	6.83	7.04	9.34	5.71	4.56	4.39	4.79	4.64	4.34	3.91
Ouganda*	7.23	7.42	4.16	7.20	4.00	5.49	5.61	5.08	4.56	4.02

Légende

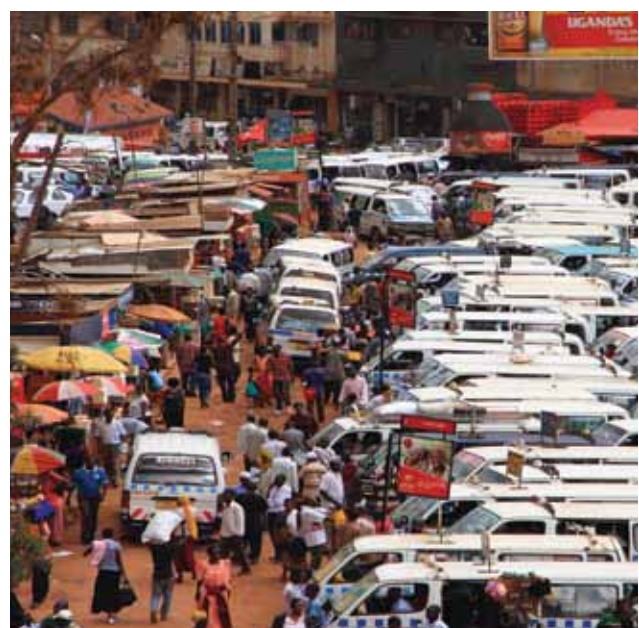
- Pic du taux primaire d'urbanisation
- Taux d'urbanisation en décélération régulière
- Pic du taux secondaire d'urbanisation
- Taux d'urbanisation en accélération

*Pays en conflit ou trouble politique ou accueillant des réfugiés

Source: World Urbanization Prospects: The 2011 Revision, UNDESA, New York 2012.

cours de la décennie en cours (Tableau 4.4). C'est à Dar es Salaam que la pression devrait se faire sentir le plus fortement, puisque la capitale tanzanienne va avoir à accueillir une moyenne de 226 000 habitants supplémentaires par an. La ville, la plus grande d'Afrique de l'Est, a pris, à cet égard, la première place auparavant occupée par Nairobi. La pression démographique est aussi exceptionnellement forte dans une ville déchirée par les conflits, Mogadiscio, où l'on s'attend à un taux moyen de croissance annuelle frisant neuf pour cent, le plus élevé de toute la sous-région. On peine à imaginer comment la capitale somalienne va pouvoir accommoder une moyenne de 126 000 nouveaux habitants d'ici la fin de la décennie.

Nairobi, deuxième ville de la sous-région par la population, abrite plus d'un tiers de la population urbaine du Kenya. Kampala, pour sa part, se classe au deuxième rang pour le taux de croissance et abrite une part disproportionnée (31,2 pour cent) de la population ougandaise. Il appartient aux gouvernements de ces deux pays d'agir vigoureusement pour orienter à l'écart de leurs capitales respectives une part plus importante de leur croissance urbaine. Il apparaît toutefois de plus en plus que les gouvernements d'Afrique de l'Est (comme ceux d'Afrique centrale) s'attaquent aux problèmes qui se posent dans leurs villes les plus importantes. De nouvelles approches sont soit proposées, soit mises en application, pour détourner la



▲ Une station de taxis animée à Kampala. La capitale de l'Ouganda abrite 31.2% de la population urbaine du pays. ©Black Sheep Media/Shutterstock

TABLEAU 4.4: DYNAMIQUE DE LA POPULATION - VILLES D'AFRIQUE DE L'EST DE PLUS DE 750 000 HABITANTS

Ville	Pays	Population 2011 (000s)	Croissance moyenne/an 2010-20 (%)*	% de la pop. urbaine 2011	% de la pop. totale 2011	Augment. moyenne/an *	Population 2025*
Dar es Salaam	Tanzanie	3,588	6.63	29.1	7.8	226,000	7,276
Nairobi	Kenya	3,363	5.26	33.7	8.1	170,000	6,143
Addis-Abeba	Ethiopie	2,979	3.30	20.7	3.5	96,000	4,705
Antananarivo	Madagascar	1,987	6.27	28.6	9.3	119,000	3,898
Kampala	Ouganda	1,659	6.75	31.2	4.8	107,000	3,540
Mogadiscio	Somalie	1,554	8.89	43.1	16.3	126,000	3,309
Kigali	Rwanda	1,004	5.60	48.0	9.2	53,000	1,835
Mombasa	Kenya	972	5.00	9.7	2.3	47,000	1,775
Lilongwe	Malawi	772	6.19	32.0	5.0	45,000	1,538

* Projections

Source: World Urbanization Prospects: The 2011 Revision, UNDESA, New York 2012.

population hors des villes primaires et pour mettre en place des systèmes urbains plus hiérarchisés à l'échelle nationale.

La croissance rapide de la population des villes primaires d'Afrique de l'Est a pour conséquences une pénurie aiguë de logements, l'encombrement de la circulation, la pollution atmosphérique et un étalement péri-urbain à la dérive. Des interventions d'une certaine ampleur sont en cours pour réaménager les zones urbaines existantes ou pour établir des villes à une certaine distance de la capitale afin de mieux répartir à la fois la population urbaine et la croissance économique. On en trouve comme principaux exemples les démarches en cours ou en projet au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie.

Les villes satellites ont en commun avec les projets de réaménagement urbain un double objectif: accueillir et promouvoir le déploiement de nouveaux aménagements commerciaux et services collectifs, d'une part, et fournir des débouchés aux commerces et aux populations, d'autre part. Les villes satellites sont pour la plupart aménagées grâce à des investissements étrangers et portent soit sur des opérations immobilières de qualité supérieure à l'écart d'une capitale surpeuplée, soit encouragent une plus grande densité dans les zones urbaines existantes. Par exemple, le projet de Tatu City, "Ville africaine de l'avenir", constituerait une zone urbaine satellite le long de la radiale nord à proximité de Nairobi. Outre des aménagements commerciaux, elle abriterait, une fois achevée, 70 000 habitants et recevrait 30 000 visiteurs par jour.

Autre ville satellite au Kenya, Konza va bientôt être bâtie à quelque 60 km au sud-est du centre des affaires de Nairobi (voir Encadré 4.1). « Cité de la technologie » déployée sur 2 000 ha, elle doit renforcer la compétitivité mondiale du pays dans les domaines de la technologie et de l'innovation. Il s'agit là d'une variante de l'"exo-urbanisation" que l'on a vue à l'œuvre en Asie de l'Est où une urbanisation entraînée par l'investissement étranger s'appuie sur des industries à forte main d'œuvre ainsi que sur l'assemblage pour l'exportation. Les détails précis manquaient encore lors de la rédaction du présent chapitre, mais Konza semble être davantage orientée vers les secteurs mettant en œuvre la connaissance et les technologies.

En Ouganda, Kalungulu City est en cours de construction le long

de l'autoroute Kampala-Entebbe, qui joue aussi le rôle de corridor de développement, à 18 km de la capitale. Kalungulu doit accueillir un stade, des maisons et des appartements, un centre d'affaires, des écoles, des hôtels et des galeries marchandes.⁵ Il s'agirait là du plus vaste quartier enclos de tout le pays, d'où des craintes face au développement de cette tendance et à la ségrégation entre riches et pauvres. Ici non plus, on n'a pas suffisamment pensé à l'accueil des ménages à bas revenus – ceux-là mêmes dont on a besoin pour les services de base – ce qui semble préparer les conditions déjà trop familières d'une nouvelle prolifération des bidonvilles.

En Tanzanie, un partenariat entre l'Etat et la municipalité de Dar es Salaam va réaménager Kigamboni, sur l'océan Indien, pour en faire une zone industrielle et un port. Cette zone de 6 500 ha va accueillir des installations de nature commerciale et industrielle, mais aussi des logements pour 500 000 habitants avec des écoles et des aires de loisir. Les autorités tanzaniennes prévoient six autres villes satellites autour de Dar es Salaam : il s'agit de Mji Mwema, Kimbiji et Kongowe, au sud; Pugu Kajiungeni, à l'ouest; Bunju et Luguruni, au nord.⁶

Ces projets de villes nouvelles et les programmes de réaménagement urbain ont d'ores et déjà donné lieu à un débat public féroce. Le souci d'équité est particulièrement vif, puisque ces projets sont manifestement destinés aux plus riches, avec menace d'expulsion forcée des occupants pauvres et à bas revenus qui occupent certaines des zones concernées. Le débat tourne habituellement autour des impératifs de l'intérêt public et des droits et besoins de l'individu. Il va s'agir, dans chaque cas, d'un compromis politique qui se devrait de prendre particulièrement en compte les droits et les vulnérabilités des citoyens pauvres. Il convient, certes, d'apprécier le fait que des gouvernements d'Afrique de l'Est renouent avec l'urbanisme pour faire face à l'expansion de leurs villes; mais privilégier les besoins de logement et de bureaux des citoyens les plus riches ne va pas sans risques. Il faut intégrer aux projets des interventions inspirées par l'égalité et les droits fondamentaux. Toutes les villes d'Afrique de l'Est ont besoin de personnels de nettoyage et de collecte des déchets, de jardiniers, de gardiens et autres emplois de services à faible revenu. Ne pas leur fournir de logement décent et abordable, c'est, encore une fois, favoriser l'apparition de nouveaux taudis et bidonvilles.

ENCADRÉ 4.1: LA CITÉ TECHNOLOGIQUE DE KONZA: LA 'SILICON SAVANNAH' DU KENYA



▲ Konza Techno City, Kenya. ©www.konzacity.co.ke

Le 23 janvier 2013, le Président Kenyan Mwai Kibaki a posé la première pierre d'un projet de 14,5 milliards de dollars portant sur la construction d'une toute nouvelle « cité techno » de 2 110 ha à 60 km au sud-est de Nairobi. Le projet avait été lancé en 2009 pour tirer parti de la tendance mondiale à la délocalisation des services aux entreprises, informatique comprise, secteur d'activité dont le chiffre d'affaires mondial était estimé à 110 milliards de dollars en 2010. Ce secteur d'activité a beau employer quelque 2,8 millions de personnes dans le monde entier, rares sont encore les pays d'Afrique à avoir lancé des programmes destinés à en tirer profit pour eux-mêmes. Le gouvernement kenyan a demandé à la Société financière internationale (SFI) d'entreprendre une étude de faisabilité qui

a joué le rôle de catalyseur pour cette contribution majeure à l'initiative « Vision 2030 » du pays.

La conception de Konza a été placée sous la responsabilité d'une équipe d'experts du Royaume-Uni, de la Chine et du Brésil. La première phase verra la construction d'un parc scientifique et de centres de services auxiliaires, de finance internationale, de recherche et de tourisme, dont le coût a été estimé à trois milliards de dollars en 2011.

Après son achèvement, Konza comprendra un centre d'affaires, un parc technologique, une zone de services auxiliaires, un centre universitaire et des zones résidentielles entourées par une ceinture verte. La construction prendra en tout 20 ans et, selon ses promoteurs, le projet créera 20 000 emplois dans les technologies de l'information

d'ici 2015, et au moins 200 000 d'ici 2030. On ne saurait sous-estimer le caractère ambitieux de ce projet. Les investisseurs ont été réticents à s'engager en raison de la crise financière mondiale. Certains craignent aussi que des projets de cette ampleur servent de canaux par lesquels l'argent public et privé pourrait être détourné à leur propre profit par des élites politiquement bien introduites. En outre, des questions apparaissent quant aux objectifs du projet en matière de population, puisqu'il ne semble guère prévoir de logements pour les ménages à revenus faibles censés assurer les services de base. Cela revient à encourager la formation de bidonvilles autour de cette nouvelle cité-modèle, et à reproduire ainsi les errements passés et actuels de l'Afrique en matière d'urbanisme et de gestion urbaine.

Sources: Fripp (2011); Shikwati, (2012); Konza Techno City (2013); BBC (2013).⁴

4.2

Les évolutions mondiales et leurs implications pour le développement urbain



▲ A Sambava (Madagascar), des femmes trient la vanille dont le pays, avant tout agricole, est le premier producteur mondial. ©Lemurbaby. Licence (non transposée) Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0.

L'influence que peut exercer le contexte mondial sur l'Afrique de l'Est tient avant tout à la nature de ces dynamiques externes et du milieu sur lequel elles vont venir s'exercer. Pris individuellement, les pays d'Afrique de l'Est sont divers, mais pour comprendre les influences auxquelles ils peuvent être soumis il faut dépasser les particularités nationales. Dans cet esprit, on peut donc distinguer trois grands groupes au sein de la sous-région : la Corne de l'Afrique, la Communauté est-africaine et les Etats insulaires de l'océan Indien.

La Corne de l'Afrique regroupe Djibouti, l'Ethiopie, l'Erythrée et la Somalie. Ces quatre pays sont, dans une large mesure, séparés du reste de l'Afrique de l'Est par l'aridité du Nord du Kenya et par les marécages du Soudan du Sud. La géographie et l'histoire les exposent inévitablement à ce qui se passe en Arabie Saoudite et au Yémen, sur l'autre rive de la mer Rouge.

La Communauté est-africaine (CEA) regroupe le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie. On peut aussi, par commodité, y ajouter deux nouveaux membres en puissance: le Soudan du Sud et Malawi.

Il y a, enfin, les Etats insulaires de l'océan Indien : les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles, sans compter Mayotte et la Réunion qui, étant administrativement intégrées au territoire français, font aussi partie de l'Union européenne. Il convient de noter que tous ces Etats insulaires entretiennent avec le continent africain des liens plus ténus que ceux des autres pays de la sous-région, pour une bonne

part en raison de leur plus large ouverture aux influences commerciales, ethniques et culturelles en provenance de la rive orientale de l'océan Indien.

Les vulnérabilités économiques et politiques de la région

S'agissant des influences extérieures sur les pays d'Afrique de l'Est, il faut se rappeler qu'à de rares exceptions près les exportations de produits miniers n'ont jusqu'à présent guère contribué à leur économie. Dans l'ensemble, le potentiel minier reste inexploité et la majorité de la population dépend de l'agriculture vivrière. La viabilité de l'exploitation des minéraux et hydrocarbures, comme le rôle qui pourrait être le leur dans l'économie régionale, dépend des cours mondiaux des matières premières ou, dans le cas de l'uranium, des décisions à prendre sur l'avenir de l'énergie nucléaire. Ces influences sont du domaine de l'avenir, même si ce sont les marchés mondiaux qui vont décider des travaux de prospection et de la mise en exploitation.

Les perspectives ouvertes par les récentes découvertes d'hydrocarbures en Afrique de l'Est (pour une bonne part au large des côtes, mais aussi dans l'intérieur de l'Ethiopie, de la Somalie et le long de la vallée du Rift) sont très importantes pour le développement et la croissance économiques à court comme à moyen terme. L'exploitation de la plupart de ces gisements ne pourra intervenir que dans plusieurs années, mais elle promet une transformation radicale des conditions économiques des pays où ils se trouvent. Ils risquent toutefois d'avoir

un autre effet, moins désirable. Même s'ils devaient éviter le sort qui est celui de tant de pays d'Afrique, où la richesse pétrolière a déséquilibré les économies nationales jusqu'à l'effondrement, ces atouts miniers ne manquent pas d'influencer la sphère politique. Les dirigeants qui se retrouvent d'un jour à l'autre maîtres d'un tel pactole ont tendance à s'incruster au pouvoir à tout prix, ou quasiment. Une bonne part des revenus qui permettraient de diversifier l'économie et de relever les conditions de vie va dans les poches de ceux qui sont politiquement bien introduits et dans celles de leurs associés étrangers.

Les matières premières agricoles, et notamment les exportations de thé, café, tabac, fleurs et légumes, sont pour le moment beaucoup plus importantes pour l'Afrique de l'Est, mais ce secteur d'activité est extrêmement exposé aux aléas de la météorologie. Le marché du tabac va, en outre, être atteint par les campagnes contre sa consommation toujours en cours dans le monde industrialisé, quoique les marchés asiatiques pourraient prendre le relais.

Les récents bouleversements survenus sur les marchés financiers mondiaux n'ont eu d'effet direct que relativement modéré en Afrique de l'Est. Le Kenya, avec une Bourse de valeurs bien développée, peut prétendre au rôle de pôle financier de la sous-région, et le secteur bancaire mauricien comme, dans une moindre mesure, celui des Seychelles, n'est pas négligeable. Tout cela n'empêche pas que, après avoir été épargnée par la récession économique mondiale, l'économie de l'Afrique de l'Est pourrait être exposée à une baisse prolongée de l'activité économique qui affecterait l'investissement, notamment dans les infrastructures.

Du point de vue macro-économique, le danger le plus grand qui guette l'Afrique de l'Est est l'affaiblissement des amortisseurs budgétaires depuis le début de la crise en 2007. La capacité des gouvernements à mener des politiques anticycliques pour atténuer les effets des chocs extérieurs s'en trouve diminuée.⁷

La Corne de l'Afrique

Les pays de la Corne ont en commun d'être particulièrement vulnérables au changement dans un milieu naturel particulièrement ingrat. Cela explique en partie que leur histoire moderne a été marquée par des conflits chroniques à propos des moyens de subsistance, parfois ponctués de périodes de guerre ouverte dans l'un d'entre eux ou entre eux tous. Un régime autoritaire maintient son emprise sur l'Erythrée, et il dépend lourdement des forces armées qui s'adjugent quelque 25 pour cent du budget de la nation.⁸ La mise en exploitation de gisements d'or depuis 2011 a eu des effets très prononcés sur les taux de croissance économique d'un pays dont près de 80 pour cent de la population vit encore de l'agriculture ou de la pêche. L'isolement géographique du pays par rapport au reste de la sous-région s'est trouvé renforcé ces dernières années par sa situation politique et ses prises de position diplomatiques, et parmi les Etats voisins le Soudan est le seul avec qui l'Erythrée entretient des rapports amicaux. Un rapprochement avec l'Ethiopie transformerait radicalement le rôle de l'Erythrée dans la sous-région grâce à l'accès aux ports sur la mer Rouge, mais cela ne semble pas devoir se produire dans un proche avenir.⁹

En Somalie, l'effondrement de l'appareil d'Etat a été provoqué avant tout par la fin de la Guerre Froide. Les autorités de Mogadiscio ont été privées des largesses de la super-puissance qui les soutenait et se sont trouvées aux prises avec la puissance redoutable de milices d'origine

clanique rivalisant pour le pouvoir. La fin de la Guerre Froide a aussi eu pour effet de faire avorter la tentative de conquête de l'Ogaden, dans la province éthiopienne de Somalie. L'intervention internationale aura, sans le vouloir, attisé les flammes du conflit. En dépit de l'avantage pris récemment sur les milices Al-Shabbaab, il reste encore aux forces de maintien de la paix (venant surtout du Burundi, d'Ethiopie, du Kenya et d'Ouganda) à rétablir l'autorité du gouvernement fédéral de Mogadiscio sur une large portion du territoire national. Certaines parties de la Somalie qui, en 1991, s'étaient auto-proclamées indépendantes ne sont pas reconnues par les autres Etats même si, toutes proportions gardées, elles fonctionnent bien. D'autres, comme c'est notamment, dans le Nord-Est, le cas du Puntland, ont joui d'une autonomie de fait ces 20 dernières années. Le reste du territoire national, et les revenus qui y sont associés, est contrôlé par des alliances fluctuantes de milices à base clanique menées par des chefs de guerre/hommes d'affaires et des "entrepreneurs" qui n'ont guère à gagner de la reconstitution de la souveraineté effective de l'Etat, mais qui profitent indirectement de l'appui des pays donateurs.¹⁰

L'Ethiopie, pays le plus vaste et le plus influent de la Corne de l'Afrique, est appréciée des gouvernements occidentaux pour son assistance dans la lutte contre l'extrémisme islamiste. Pays enclavé, ses villes sont séparées de la côte par de vastes distances et des reliefs extrêmement escarpés. Ces 20 dernières années, son gouvernement a mis en application un modèle de développement conduit par l'Etat, avec des restrictions sévères mais sélectives sur l'investissement étranger. Cela va peut-être devoir changer, vu les énormes exigences financières d'une politique ambitieuse d'investissement dans l'amélioration des infrastructures – urbaines, hydro-électriques et de communications. Les effets inflationnistes du financement par l'Etat exercent de sérieuses tensions sur une économie qui a aussi subi les répercussions des difficultés de ses principaux partenaires commerciaux: l'Union européenne et la Chine. Pétrole, charbon et gaz représentent huit pour cent des importations du pays, qui se trouve ainsi vulnérable aux fluctuations des cours de l'énergie.¹¹ L'Ethiopie va vraisemblablement devoir ouvrir son marché à l'investissement étranger dans un avenir proche, d'autant que cela lui donnerait accès aux prêts au développement du Fonds monétaire international. Reste à savoir si cela se doublerait d'une ouverture d'un espace démocratique qui reste très étroit. Pour le moment, société civile et organisations non gouvernementales sont tout juste tolérées, de sorte qu'en dehors des structures du parti au pouvoir les activités de plaidoyer sur les grands thèmes d'intérêt public restent difficiles.¹²

Djibouti a gagné en importance ces 10 dernières années en raison du débouché qu'il procure à l'Ethiopie sur la mer Rouge et de la base qu'il donne aux forces armées françaises, américaines et japonaises engagées dans des actions contre le terrorisme et la piraterie.¹³ En décembre 2012 a commencé la construction d'un nouveau port vraquier à Tadjoura, sur la côte nord, qui va s'ajouter au port de Djibouti et au terminal de conteneurs de Doraleh. Cela va conforter les ambitions de Djibouti dans sa rivalité avec Durban et Dar es Salaam en tant que plaque tournante de transbordement pour tout le continent.¹⁴

La Communauté est-africaine, le Soudan du Sud et le Malawi

La Communauté est-africaine (CEA) a été ressuscitée en l'an 2000 par le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie. Le Burundi et le Rwanda



▲ La nouvelle autoroute de Thika (Kenya). Le bâtiment, les travaux publics et les télécommunications devraient rester les piliers de la croissance du pays. ©Fountain Monthly -www.fountainnews.co.ke

y ont adhéré en 2009; l'adhésion à terme du Soudan du Sud est quasiment tenue pour acquise et celle du Malawi a été envisagée à plusieurs reprises.¹⁵ Une tentative antérieure de maintien en activité de cette Communauté avait échoué en 1977, en raison avant tout des rivalités politiques et idéologiques des divers dirigeants ainsi que de déséquilibres économiques. La Communauté d'aujourd'hui s'est avérée plus robuste et plus ambitieuse, la possibilité d'une Fédération est-africaine ayant même été évoquée à un moment, quoique ni le Burundi ni la Tanzanie l'envisagent avec enthousiasme, tandis que dans les autres pays les populations risquent de retrouver des réflexes nationalistes.¹⁶

La Communauté se donne pour objectifs une intégration économique, sociale et politique approfondie, en commençant par une union douanière (réalisée en plusieurs étapes entre 2005 et 2010), pour se transformer en un marché commun (lancé en 2010), une union monétaire et, enfin une fédération politique. Le marché commun stimule puissamment l'investissement national et étranger dans le bâtiment et les infrastructures, les capitales administratives et économiques rivalisant pour le rôle de tête de pont d'un grand marché unique en expansion. Cette entreprise communautaire n'a pourtant pas manqué de se heurter à divers obstacles: obstructionnisme institutionnel et politique, barrières douanières non tarifaires, restrictions à la mobilité du capital et de la main d'œuvre, à la liberté d'établissement et de propriété, et absence de centralisation douanière. La question de la convergence des monnaies va vraisemblablement retarder l'introduction d'une monnaie unique, surtout à partir du moment où l'Ouganda commencera à exporter son pétrole. Se pose aussi la question de l'appartenance à d'autres organisations régionales, problème que connaissent bien toutes les communautés régionales de développement en Afrique.¹⁷

Des multiples dimensions du projet CEA, le présent chapitre n'en retiendra qu'une, à savoir le rapprochement, par rapport aux grands marchés mondiaux, des pays enclavés ou des régions excentrées. Trois des cinq Etats membres sont enclavés, et si le Malawi et le Soudan du Sud devaient adhérer cela ferait cinq. Les trois membres aujourd'hui enclavés comptent 40 pour cent de la population de la sous-région et 30 pour cent de son activité économique, mais le manque d'infrastructures de communication renchérit énormément le coût des échanges.¹⁸

Les désavantages liés à l'éloignement par rapport à la côte ne se bornent

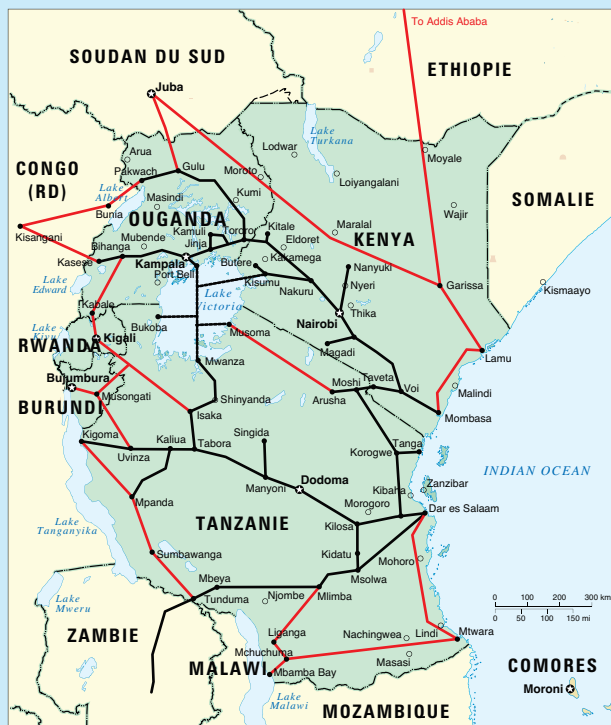
pas aux pays enclavés puisque Nairobi, l'un des centres industriels les plus importants et les plus denses de la sous-région, est située à 500 km de la mer. Et pourtant, pour des raisons qui tiennent tant à l'histoire qu'au climat, les ports de Dar es Salaam et de Mombasa n'ont guère d'activités industrielles. Selon les prévisions, les taux de croissance de la population devraient être supérieurs à l'intérieur des terres à ceux des peuplements côtiers, d'où un déséquilibre encore plus prononcé de l'économie de la sous-région. Pour compenser les effets néfastes de ce genre d'évolution, on a avancé l'idée de transformer la CEA tout entière en une seule économie côtière.¹⁹ Une proposition aussi radicale ne peut, manifestement, que se heurter à d'énormes obstacles d'ordre politique, administratif et financier, tout en transformant entièrement les rapports réciproques entre la sous-région et les Etats-membres, d'une part, et l'économie mondiale d'autre part.²⁰

Au Kenya, on s'attend à ce que les secteurs du bâtiment-travaux publics et des télécommunications restent la colonne vertébrale de la croissance économique, l'immobilier et la construction de routes étant en plein essor. Le rôle de pôle diplomatique de Nairobi, où de nombreuses organisations internationales, gouvernementales et autres, ont leur siège régional ou mondial, va encore contribuer à la croissance, quoique avec des effets de distorsion sur les prix du marché. Le secteur du tourisme a remarquablement résisté, en dépit de la crise dans la zone euro, mais la persistance des difficultés économiques et la crainte de nouvelles représailles en rapport avec l'intervention armée du pays en Somalie pourraient avoir un effet néfaste.²¹

En Tanzanie aussi, la vigueur du secteur du bâtiment-travaux publics (logements, routes et ponts) a soutenu un taux de croissance très favorable. L'importance accrue que prennent les industries extractives est en train de transformer la structure d'une économie de toujours agricole, et l'exploitation d'importants gisements sous-marins d'hydrocarbures va augmenter les recettes de l'Etat.²² Les découvertes de gisements de pétrole et de gaz au large des côtes pourraient facilement rallumer les tensions entre Zanzibar et le reste du pays, peut-être même jusqu'au point où l'île pourrait à nouveau chercher à faire sécession. Un accord conclu à la fin de 2012 donne au gouvernement de Zanzibar la maîtrise complète de tous les gisements gaziers ou pétroliers découverts sur son territoire. Cet accord n'a toutefois pas encore été ratifié par le parlement tanzanien.²³ Le plan quinquennal de développement national, approuvé en septembre 2010, reconnaît le rôle positif du secteur privé dans l'économie, mais

ENCADRÉ 4.2: LES PROJETS ROUTIERS ET FERROVIAIRES DE LA CEA

Réseau ferré actuel de la CEA et lignes à l'étude



Légende

- Ligne ferroviaire actuelle
- Ligne ferroviaire proposée
- Bac

Réseau routier actuel CEA et liaisons à l'étude



Légende

- Mombasa - Malaba - Katuna corridor (avec les propositions)
- Tunduma - Iringa - Dodoma - Arusha - Namanga - Moyale corridor (avec les propositions)
- Dar es Salaam - Dodoma - Isaka - Mutukula - Masaka corridor (avec les propositions)
- Nyakanazi - Kasulu - Sumbawanga - Tunduma corridor
- Biharamulo - Mwanza - Musoma - Sirari - Lodwar - Lokichogio corridor
- Sections/liens avec pays voisins d'Afrique de l'Est; liens inter-régionaux

L'aménagement du réseau d'infrastructures au sein de la CEA ouvre la perspective d'immenses avantages économiques et financiers, et elle pourrait aussi favoriser la croissance des villes secondaires. Une étude a montré en 2010 que les coûts de logistique à l'intérieur des terres représentaient 42 pour cent de la valeur totale des importations, un record mondial. Cela reflète en partie l'inefficacité des ports de Dar es Salaam et de Mombasa, mais surtout l'état lamentable des réseaux routiers et ferroviaires. Mombasa, premier port d'Afrique de l'Est, a manipulé près de 23 millions de tonnes en 2012, et Dar es Salaam 12,1 millions de tonnes. En dépit

de coûts plus élevés et de durées d'escale plus longues, le port tanzanien accroît cependant sa part de marché grâce à la réhabilitation du corridor de transport Dar es Salaam-Burundi-Rwanda-Ouganda-Congo, dont 86 pour cent des routes se trouvaient goudronnées en 2012.

Faute de réhabilitation du réseau ferroviaire de la sous-région, toutefois, la dépendance excessive à l'égard des camions va se traduire par une détérioration rapide du réseau routier. Le Kenya a réagi à la concurrence de Dar es Salaam en investissant lourdement dans les facilités portuaires de Mombasa ainsi que dans la construction d'une voie ferrée vers la ville

occidentale de Malaba, sur la frontière avec l'Ouganda. Cela doit faire partie du projet de liaison ferroviaire (d'un coût de 13 milliards de dollars) reliant Mombasa à Kigali via Kampala. La Tanzanie investit de son côté 10 milliards de dollars dans un nouveau port en eau profonde à Bagamoyo, dont l'entrée en service pourrait intervenir en 2017, avec un embranchement ferroviaire vers la ligne principale en direction de l'Ouganda. Bien qu'un budget de 29 milliards de dollars ait été approuvé pour l'Autorité ferroviaire de la CEA, reste à savoir si celle-ci va pouvoir éviter de s'embourber dans les obstacles politiques et bureaucratiques à l'exécution des décisions.

Source des cartes: CPCS Transcom (2009) East African Railways Master Plan Study. Available at: www.eac.int/infrastructure

Sources de l'Encadré: EAC (2011) 4th EAC Development Strategy (2011/12-2015/16): Deepening and Accelerating Integration (Arusha, EAC); CPCS Transcom (2009). East African Railways Master Plan Study: Final Report (Bridgetown Barbados, CPCS Transcom); Economist Intelligence Unit (2013). "East Africa's next gateway", 23 August 2013.

les obstacles institutionnels et les coupures de courant posent toujours des problèmes majeurs. Des coûts d'exploitation élevés se conjuguent à de mauvaises infrastructures portuaires et de mauvaises liaisons pour empêcher Dar es Salaam d'exploiter pleinement sa position stratégique sur la côte de la sous-région.²⁴ L'autorité portuaire du pays a en projet un grand plan pour moderniser les installations, mais il ne semble pas faire partie du schéma directeur de Dar es Salaam (récemment publié) pour la période 2012-2032.²⁵

En Ouganda, la croissance a été affectée en 2011 par le ralentissement économique en Europe et aux États-Unis. L'avenir devrait s'éclaircir avec la perspective d'une production de 200 000 barils/jour de pétrole à partir 2015/16, d'où un surcroît de recettes de quelque deux milliards de dollars par an pour l'État.²⁶ La question des permis de prospection et des contrats d'exploitation pétroliers a d'ores et déjà donné lieu à d'intenses débats parlementaires, et même à des frictions au sein du parti au pouvoir dont certains membres résistent aux pressions émanant de la présidence par des moyens qui menacent de déstabiliser le système politique.²⁷

En Ouganda, une bonne part des gisements pétroliers ont été découverts le long des frontières avec la République démocratique du Congo, ce qui complique les relations avec ce pays qui contrôle très mal la partie orientale de son territoire. Certains observateurs s'attendent à ce que le Soudan du Sud cherche à lier son propre secteur pétrolier à ceux de l'Ouganda et du Kenya. L'Ouganda devrait aussi bénéficier du processus de construction de l'État au Soudan du Sud, où ses entrepreneurs sont déjà en concurrence avec ceux du Kenya pour le partage du commerce de détail. En 2011, le gouvernement du Soudan du Sud estimait que l'Ouganda tirait quelque 200 millions de dollars par an de ses relations avec son voisin septentrional, et qu'environ 150 000 commerçants ougandais étaient actifs dans le pays.²⁸

Le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda se sont trouvés profondément engagés dans les affaires du Congo ces 20 dernières années, tout particulièrement dans la partie orientale où des groupes armés contestent non sans succès l'autorité de Kinshasa. L'implication de Kigali a semblé être assez importante pour que des donateurs étrangers suspendent d'importants montants d'aide à un pays qu'ils avaient pourtant choyé depuis le génocide de 1994. Le conflit continue dans l'Est du Congo et la façon dont il sera résolu sera d'une grande importance pour le Rwanda. Du point de vue interne, le gouvernement rwandais se sert des menaces sur la sécurité du pays pour maintenir fermement son emprise sur la vie politique, et l'économie est soumise à un régime dirigiste centralisé, quoiqu'efficace. Le pays a, en 2009, adopté un plan quinquennal pour l'environnement et les ressources naturelles qui s'appuie sur une gestion « durable » de ces dernières pour une bonne planification environnementale, changement climatique compris.²⁹ La suspension d'une partie de l'aide a incité le gouvernement à émettre pour 400 millions d'euros d'obligations en avril 2013 afin de financer ses infrastructures. Les émissions souveraines africaines exercent un certain attrait auprès des investisseurs internationaux, puisqu'elles offrent des rendements plus intéressants que celles des pays européens ou d'Amérique du Nord. La Tanzanie a pour sa part levé 600 millions de dollars par le canal d'un placement obligataire privé.³⁰

Au Burundi, le gouvernement est aux prises avec un certain nombre de problèmes tant internes qu'externes. La transition au sommet de l'État va vraisemblablement causer des tensions au sein du parti au pouvoir alors que les mouvements d'opposition se trouvent

marginalisés dans un environnement politique restrictif et dangereux. Les principaux produits d'exportation – le thé et le café – sont exposés aux aléas tant de la météorologie que de la conjoncture économique de l'Union européenne, principal partenaire commercial (et fournisseur d'aide) du pays.³¹

Au Soudan du Sud, l'économie est fragile et sous-développée. De plus, le gouvernement manque d'expérience et se trouve quelque peu dépassé par l'afflux des conseillers étrangers. Le pays a exporté du pétrole depuis les années 1980, et la lutte pour la maîtrise des champs pétrolifères a figuré au premier plan des causes de la récente guerre de sécession qui a connu son aboutissement avec l'indépendance en 2011. Les litiges avec Khartoum n'en ont pas pour autant disparu, qu'il s'agisse de la sécurité au sens large ou du tracé de la frontière, si bien qu'en janvier 2012 le gouvernement de Juba a interrompu la production de pétrole. Les conséquences de cette décision ont été particulièrement sérieuses pour le Soudan du Sud lui-même, dont au moins 95 pour cent des recettes internes dépendent du pétrole. Au Soudan, la baisse concomitante de l'activité économique a suscité à Khartoum le spectre de troubles urbains comparables à ceux de l'Afrique du Nord. Pour le moment, on semble avoir évité le pire grâce à un compromis sous l'égide de l'Union africaine aux termes duquel le Soudan du Sud allait reprendre sa production de pétrole moyennant certaines concessions de la part du Soudan en matière de sécurité. Il n'en reste pas moins qu'au Soudan du Sud, une bonne partie des projets du gouvernement escompte la découverte de nouveaux gisements pétroliers, qui n'est d'aucune manière assurée. Ces projets incluent la construction d'une nouvelle capitale administrative, à Ramciel, dans l'État des Lacs, qui devrait à terme remplacer Juba, jugée trop excentrée (Encadré 4.3). Dans ce tout nouveau pays, c'est l'évolution du secteur des hydrocarbures qui va jouer un rôle déterminant dans la reconstruction, y compris les projets de construction d'oléoducs à travers l'Afrique de l'Est afin de réduire ou même d'éliminer la dépendance à l'égard de Port-Soudan.

Pour ses liens économiques, le Soudan du Sud se tourne en effet vers le sud et vers l'est – la Communauté est-africaine et l'Éthiopie. La coopération avec le Nord, c'est-à-dire le Soudan, ne va pas sans réticences vu les relations passées. Avec sa décision, en janvier 2012, d'interrompre la production de pétrole, le Soudan du Sud s'est retrouvé au bord du gouffre, financièrement parlant, mais cela a souligné toute l'influence des grands principes et de la fierté nationale dans les décisions politiques majeures, comme aussi la structure très centralisée de ces décisions. Le danger est que le gouvernement du pays soit trop optimiste dans ses estimations des richesses pétrolières, et que du coup il s'engage dans des projets aussi dispendieux qu'improductifs.³² Les informations en avril 2012 selon lesquelles la Chine aurait offert un prêt au développement de huit milliards de dollars ont été par la suite démenties par Pékin.³³

Au Malawi, une situation économique précaire laisse une faible marge de manœuvre aux politiques publiques. La nouvelle présidente, Joyce Banda, a pris des mesures draconiennes face aux conséquences désastreuses des politiques suivies par son prédécesseur. Elle a renoué de bonnes relations avec les donateurs et les organisations financières internationales, mais au prix de mesures d'austérité et d'une dévaluation de la kwacha qui ne peuvent qu'appauvrir encore un peu plus la population à court comme à moyen terme.³⁵ L'exploitation des gisements d'uranium a encouragé la recherche d'autres richesses

ENCADRÉ 4.3: RAMCIEL, UNE NOUVELLE CAPITALE POUR LE SOUDAN DU SUD

En dépit des aléas financiers, le gouvernement du Soudan du Sud semble déterminé à faire avancer le projet de construction de la nouvelle capitale à Ramciel, à 200 km au nord de Juba, située trop au sud. Depuis la fin de la guerre civile en 2005, la population de Juba a doublé pour friser les 400 000 habitants. L'ethnie locale, les Bari, s'est opposée à une extension qui aurait englobé un certain nombre de villages, alors que par ailleurs ses manques de qualifications l'empêchaient de profiter directement des perspectives économiques qui se multipliaient dans leur propre ville. De plus, des conflits de juridiction entre le gouvernement, le pouvoir régional et la municipalité ont rendu impossibles les adaptations qui auraient permis de faire face aux exigences d'une expansion rapide de Juba. Autres facteurs ayant pesé en faveur d'une

nouvelle capitale : les procédures d'expropriation pour la construction des bâtiments administratifs, avec les indemnisations et les contentieux qui y sont associés.

En 2003, John Garang, alors chef du Mouvement populaire de libération du Soudan, avait déjà défendu l'idée d'une nouvelle capitale du côté de Ramciel au cas où le Sud du pays accèderait à l'indépendance. Il s'agissait de renforcer par là le sens de l'identité nationale d'un pays ethniquement très diversifié. Un site dans cette région a été rejeté, une expertise ayant jugé le terrain peu propice. Celui qui a depuis été retenu se trouve de part et d'autre du Nil, sur une surface de l'ordre de 19 000 km² où les 500 000 habitants sont issus de diverses ethnies.

Cet ambitieux projet a pour justification

officielle l'attrait qu'il devrait exercer sur l'investissement étranger, dont une contribution massive est attendue pour nourrir un programme de développement économique s'étendant sur 20 ans. Le passé militaire de la plupart des membres du gouvernement était bien manifeste lors de la présentation officielle du projet en 2011. La volonté politique et la capacité du gouvernement à attirer les investissements sont considérées comme les deux dynamiques fondamentales du développement du pays.

C'est à une entreprise sud-coréenne qu'a été adjugé le contrat pour la cartographie et l'arpentage du nouveau site. Le ministre responsable a assuré que le programme d'austérité allait bientôt prendre fin et que Ramciel allait se déployer dans une zone, celle du Grand Yïrol, qui pour le moment est particulièrement pauvre en infrastructures.

Source: www.gurtong.net³⁴

minérales, mais les contrats de prospection pétrolière octroyés pour les concessions du lac Malawi ont ravivé des litiges latents avec la Tanzanie concernant le tracé de la frontière à travers le lac. Pour le moment, le bon sens a prévalu et les deux gouvernements ont confié le litige à une instance régionale de médiation, même s'il pourrait en fin de compte être porté devant la Cour internationale de justice.

Les îles de l'Océan Indien

L'île Maurice a été classée comme le meilleur endroit où faire des affaires en Afrique sub-saharienne. Son économie repose sur les services financiers, le sucre, les textiles et le tourisme. Son régime politique démocratique, comme son respect des droits de propriété et des investissements lui valent une réputation enviable à travers le monde.³⁶ La crise économique qui s'est prolongée dans l'Union européenne – principale source d'échanges, d'investissement et de tourisme du pays – ne peut que l'affecter, d'où, probablement, des pertes d'emplois et la suspension des aménagements hôteliers et immobiliers.³⁷

Vu les dimensions de leur marché, les Seychelles ont obtenu, en matière de tourisme, des résultats encore supérieurs à ceux de Maurice en 2012, avec des revenus directs de 245 millions de dollars (soit 23,5 pour cent du produit intérieur brut). Ce secteur emploie environ un quart de la main d'œuvre et, si l'on inclut les revenus indirects et les fournisseurs, ces chiffres atteignent respectivement 604 millions de dollars et 58 pour cent du PIB. La compensation du manque à gagner du côté d'une Europe en difficulté est facilitée par l'afflux de touristes d'autres destinations comme la Chine et les Emirats arabes unis.³⁸

L'archipel des Comores n'a connu qu'une longue période d'instabilité politique depuis l'indépendance en 1975. Les litiges entre les trois îles principales – Grande Comore, Anjouan et Mohéli – et des forces armées remuantes ont depuis provoqué 21 coups d'Etat ou tentatives, alors même qu'un chômage élevé et des pénuries alimentaires fréquentes aggravent le risque de troubles à l'ordre public. Les remises

de dette et l'aide en provenance du Proche-Orient conservent un rôle essentiel, mais elles vont dépendre du caractère rationnel ou non des politiques économiques du gouvernement.³⁹

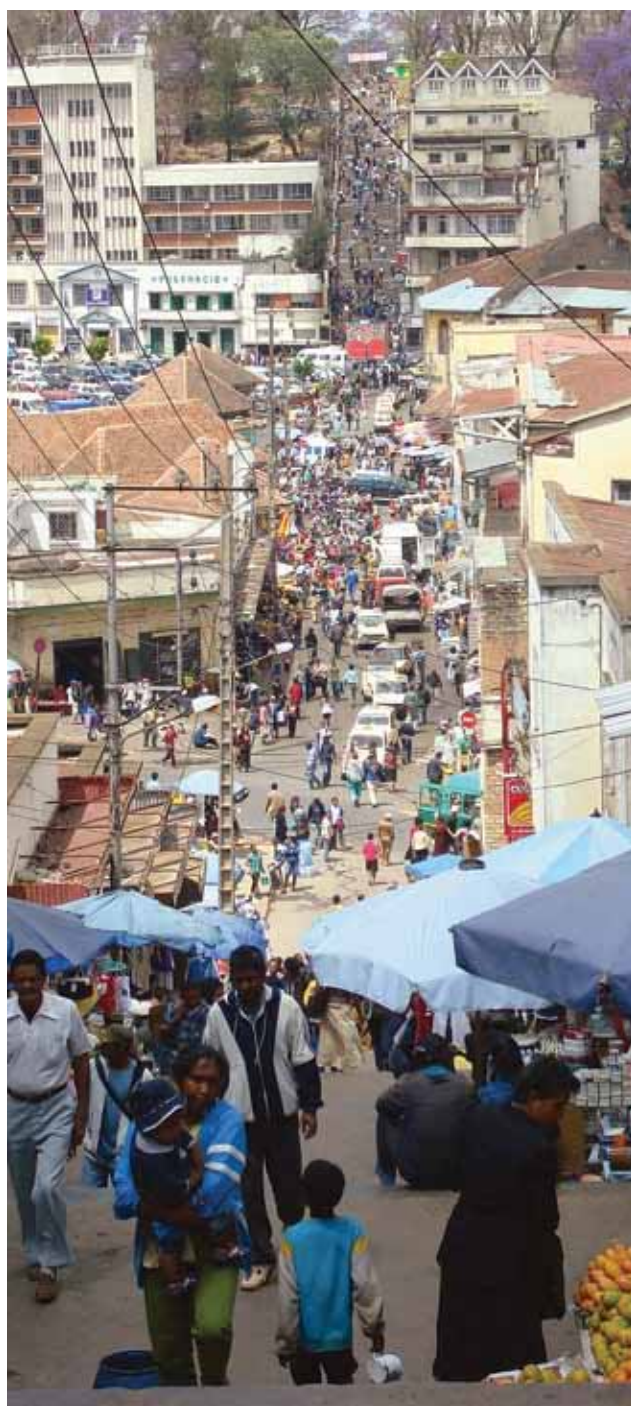
A Madagascar, la plus étendue des îles de l'océan Indien, le passé politique récent a été particulièrement agité suite au coup d'Etat de mars 2009. Il s'en est suivi une période d'isolement par rapport à la communauté internationale et la suspension de la majeure partie de l'aide internationale. Des négociations et une médiation prolongées semblent devoir déboucher sur un compromis préparant le terrain à une restauration de l'ordre constitutionnel vers la fin de 2013. Il va, toutefois, falloir des années pour qu'une économie déjà en mauvais état se remette de la déstructuration qui a été la sienne ces quatre dernières années.⁴⁰



▲ Copiant la « Little Ben » de Londres, la célèbre Tour de l'horloge à Victoria (Seychelles) a été construite en 1903 en mémoire de la reine Victoria. ©18042011/Shutterstock

4.3

Les vulnérabilités sociales et environnementales



▲ Une rue commerçante animée à Antananarivo. A Madagascar, 52% de la population urbaine vit sous le seuil de pauvreté. © Tom Turner. Licence GNU Free Documentation Versions 1.2 et ultérieures.

Pauvreté et inégalité

Madagascar se caractérise par un degré de pauvreté relativement élevé, avec 52 pour cent de la population urbaine vivant en-dessous du seuil de pauvreté (Tableau 4.5). En Ethiopie, 31,4 pour cent de la population était sans emploi en 2008.⁴¹ Au Malawi, c'est environ 24 pour cent de la population de Blantyre (capitale économique et ville la plus peuplée du pays) qui est pauvre.⁴² De manière générale, les inégalités sont prononcées dans les villes d'Afrique de l'Est – en 2003, les coefficients Gini d'Addis-Abeba étaient de 0.61 (sur la base du revenu) et 0.56 (sur la base de la consommation) (Tableau 4.6). Dans 17 villes aux abords du Lac Victoria, un sondage a mis en relief des inégalités du même ordre que celles prévalant dans les capitales des pays riverains, ce qui donne à penser que la pauvreté est également répandue à travers tout le milieu urbain.⁴³ On peut en déduire que pauvreté et inégalité sont largement comparables dans les villes d'Afrique de l'Est.

Avec la forte expansion des taudis et peuplements informels, les degrés élevés de pauvreté et d'inégalité en Afrique de l'Est et dans ses villes contribuent à la reproduction des conditions qui sont celles que doivent actuellement endurer les plus pauvres. Ces phénomènes reflètent le manque d'accès aux services de base, aux perspectives et aux institutions, ou le manque de la mobilité qui permettrait d'y accéder. Pour une grande majorité de la population active, c'est par la sphère informelle que passe l'accès à l'emploi, au sol et au logement. Il en va de même pour l'accès aux services et aux biens de consommation courante. Comment donc les inégalités et l'injustice dans l'accès aux systèmes formels se perpétuent-elles à long terme à l'échelle de la société tout entière ? A cette échelle, les inégalités donnent à penser qu'un « piège à pauvreté » est à l'œuvre, d'une manière ou d'une autre, dans la sous-région – phénomène contre lequel on peut s'attendre à voir, au fil du temps, monter la résistance. Les degrés élevés d'instruction primaire et d'engagement politique que l'on trouve dans des pays comme le Kenya et l'Ouganda pourraient bien déboucher sur une contestation plus forte de l'appareil d'Etat et en faveur d'une mutation politique qui va bien au-delà de la problématique de l'accès aux services de base. Dans une certaine mesure, cela se reflète dans la façon dont certaines villes font office de bastions pour les politiciens d'opposition. La pauvreté, en termes absolus, a beau être généralement pire dans les campagnes d'Afrique, c'est dans les villes que l'inégalité et la pauvreté deviennent le plus crûment manifestes.

Changement climatique et catastrophes naturelles en Afrique de l'Est

Encline comme elle l'est aux catastrophes naturelles comme les inondations, la sécheresse et les cyclones, l'Afrique de l'Est est considérée comme l'un des principaux « points chauds » du monde

TABLEAU 4.5: POPULATION URBAINE VIVANT EN-DESSOUS DU SEUIL NATIONAL DE PAUVRETÉ (%)

Pays	Année	Pourcentage
Burundi	2006 (c)	34.0
Comores	2004 (c)	34.5
Ethiopie	2005	35.1
Kenya	2005 (c)	33.7
Madagascar	2005	52.0
Malawi	2004	25.4
Rwanda	2011	22.1
Tanzanie	2007	21.8
Ouganda	2009	9.1

(c) = Estimation Banque Mondiale

Source: World Development Indicators 2012, Tableau 2.7.

TABLEAU 4.6: COEFFICIENTS GINI – MILIEU URBAIN, VILLES ET/OU PAYS

Pays	Ville	Année	Coefficient Ville	Coefficient Pays
Burundi (WDI 2012, Tableau 2.9)	--	2006	--	0.33 (i)
Burundi	Bujumbura	2006	0.47 (c)	0.49 (c)
Comores (WDI 2012, Tableau 2.9)	--	2004	--	0.64 (i)
Djibouti (WDI 2012, Tableau 2.9)	--	2002	--	0.40 (i)
Ethiopie	Addis-Abeba	2003	0.61(r)	--
Ethiopie		2004-5		0.44 (c)
Ethiopie	Addis-Abeba	2003	0.56(c)	--
Ethiopie (WDI 2012, Tableau 2.9)	--	2005 (r)	--	0.30 (r)
Kenya	Nairobi	2006	0.59 (r)	0.45(c)
Kenya	--	2005	--	0.47(r)
Madagascar (WDI 2012)	--	2010	--	0.44 (r)
Malawi (WDI 2012)	--	2004	--	0.39 (r)
Malawi	--	1998	--	0.52 (c)
Rwanda (WDI 2012)	--	2011	--	0.50 (r)
Rwanda	Kigali	2005	0.47 (r)	--
Seychelles (WDI 2012)	--	2007	--	0.65 (r)
Soudan du Sud (WDI 2012)	--	2009	--	0.45 (r)
Tanzanie (WDI 2012)	--	2007	--	0.37 (r)
Ouganda	--	2005-6	--	0.43 (r)
Ouganda (WDI 2012)	--	2009	--	0.44 (r)
Ouganda	Kampala	2002	0.47 (c)	--

(r) = coefficient Gini (sur la base du revenu) (c) = coefficient Gini (sur la base de la consommation)

Sources: coefficients urbains/ville: Global Urban Indicators 2009, Tableaux 26 et 27); and coefficients nationaux: World Development Indicators 2012, Tableau 2.9.

pour ce qui est de la vulnérabilité.⁴⁴ Le changement climatique constitue tout un ensemble de menaces pour la sous-région et ses villes. A l'échelle régionale, la hausse des températures et les changements dans le régime des précipitations menacent d'exacerber les vulnérabilités existantes à la sécheresse, aux inondations, à la perte des sols arables et à la montée du niveau des mers dans les villes côtières, et ils peuvent même augmenter l'incidence et la diffusion de maladies comme le paludisme. La sécheresse et la baisse du niveau des eaux peuvent affecter les capacités de production agricole ou d'hydroélectricité. Certains éléments donnent à penser que ces effets se font déjà sentir, et tout particulièrement dans les villes comme

Nairobi qui dépendent de l'hydroélectricité. Les villes et zones urbaines d'Afrique de l'Est (comme par exemple Antananarivo, Arusha, Kigali ou Lilongwe) souffrent de l'inefficacité des infrastructures, des services collectifs et des institutions officielles, quand ce n'est pas de leur absence pure et simple. Ces carences les empêchent de réagir comme il faudrait aux événements imprévisibles qui peuvent se produire. Des 15 pays du monde considérés comme les plus exposés aux catastrophes naturelles, pas moins de 13 se trouvent en Afrique, notamment le Burundi, l'Ethiopie et l'Erythrée, cette dernière figurant en tête de liste.⁴⁵ Dans ces conditions, faire face aux catastrophes, comme la sécheresse et les mauvaises récoltes,



▲ Le camp Ali Hussein est de ceux qui, près de Burao (Somalie), abritent des réfugiés venus de Mogadiscio et du centre-sud du pays pour échapper au conflit ou à la sécheresse. ©Oxfam East Africa. Licence générique Creative Commons Attribution 2.0.

ou les inondations causées par les cyclones, est quasiment impossible sans assistance externe, régionale ou internationale, ce qui traduit le grand état d'impréparation des villes d'Afrique de l'Est.

Les dangers auxquels sont confrontées les populations urbaines d'Afrique de l'Est incluent la multiplication et l'intensification des conflits et des rivalités autour de ressources et de services dont la disponibilité est déjà fort réduite.

Changement climatique régional et vulnérabilité des villes en Afrique de l'Est

Les modèles de changement climatique prévoient des hausses de température de 1,5 à 2°C d'ici 2050, avec une augmentation supplémentaire de 2 à 4°C entre 2050 et 2100.⁴⁶ La moyenne des pluies devrait, elle aussi, augmenter dans l'ensemble, sauf dans la partie subéquatoriale où elle va baisser, alors que dans le nord de la sous-région elle devrait augmenter mais sous la forme de précipitations à la fois moins fréquentes, plus courtes et plus intenses.⁴⁷ Les projections exactes se heurtent toutefois à une difficulté, celle de la prise en compte de l'oscillation australe du phénomène El-Niño : celle-ci introduit en effet une bonne dose d'incertitude dans la modélisation des tendances à venir de la pluviosité, affaiblissant par là-même la capacité à prendre les mesures d'adaptation voulues.⁴⁸

Les événements extrêmes (ondes de tempête, inondations, ouragans ou cyclones, tempêtes et sécheresse) vont vraisemblablement se trouver exacerbés par le changement climatique.⁴⁹ Ils constituent une menace majeure pour l'Afrique de l'Est et ses villes, étant donné

surtout la façon dont ce changement risque de se combiner avec l'oscillation australe de l'événement El Niño.⁵⁰

Une ville comme Beledweyne dans la région d'Hiraan en Somalie, a eu à subir en septembre 2012 des crues soudaines qui ont causé le déplacement de 3 500 familles. Dans le Sud du Soudan, entre juin et septembre 2012, les inondations ont affecté plus de 258 000 habitants de 39 arrondissements. En Ethiopie, les régions d'Afar et de Gambella Orientale ont été touchées par des inondations en septembre 2012, affectant plus de 7 000 habitants. Les effets faibles à modérés d'El Niño devant s'intensifier au début 2013, le nombre d'événements extrêmes va vraisemblablement s'accroître, surtout avec l'augmentation des pluies prévue entre octobre et décembre.⁵¹

Kampala, ville de l'intérieur, se trouve dans une région climatique caractérisée par une hausse de la pluviosité lors des événements extrêmes, ce qui la rend vulnérable aux inondations, à la pollution et aux risques sanitaires, qui affectent surtout les citoyens pauvres vivant dans des zones comme Katwe, Kinawataka, Natete et Ndeeba.⁵² A Bwaise, Kalerwe, Katanga et Kivulu, l'insuffisance des capacités d'écoulement multiplie par six le volume du ruissellement.⁵³ La pluie est la cause la plus courante des inondations dans la capitale ougandaise, combinée aux mauvais écoulements. Les capacités d'adaptation de la population, dont 30 pour cent est pauvre et 40 pour cent sans emploi, sont particulièrement faibles face aux inondations. Il appartient à la ville dans son ensemble de se préparer, qu'il s'agisse de l'aménagement du territoire, des infrastructures ou des institutions, afin d'améliorer sa capacité d'adaptation face aux

TABLEAU 4.7: LES GRANDES CATASTROPHES EN AFRIQUE DE L'EST - 1980-2000

Pays	Cyclones			Sécheresses			Séismes			Inondations			Population affectée par les conflits
	Nombre	Morts	Par million	Nombre	Morts	Moyenne/ an	Nombre	Morts	Par million	Nombre	Morts	Par million	
	Moyenne/ an	Moyenne/ an	Par million	Moyenne/ an	Moyenne/ an	Moyenne/ an	Moyenne/ an	Moyenne/ an	Par million	Moyenne/ an	Moyenne/ an	Par million	
Djibouti	--	--	--	--	--	--	--	--	--	0.19	8.57	18.26	23.4
Erythrée	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	70.0
Ethiopie	--	--	--	0.57	14 303.19	286.2	--	--	--	1.00	27.14	0.50	24.0
Kenya	--	--	--	0.29	4.05	0.16	--	--	--	0.24	12.86	0.50	--
Madagascar	0.71	48.81	3.87	0.24	9.52	0.78	--	--	--	--	--	--	--
Malawi	--	--	--	--	--	--	0.05	0.43	0.05	0.43	23.33	2.36	--
Rwanda	--	--	--	--	--	--	--	--	--	0.05	2.29	0.34	23.0
Somalie	--	--	--	0.24	29.57	4.14	--	--	--	0.52	117.62	15.38	3.0
Ouganda	--	--	--	0.29	5.48	0.29	0.14	0.33	0.02	0.14	7.05	0.36	45.0
Tanzanie	--	--	--	--	--	--	--	--	0.71	22.00	0.77	--	--

Source: Global Urban Indicators 2009 Tableau 22.

inondations et autres effets du changement climatique.⁵⁴

Grandes ou moins grandes, les villes d'Afrique de l'Est sont vulnérables à la sécheresse et aux cyclones. Le Burundi, par exemple, a vu baisser ses disponibilités en eau. Dans la Corne de l'Afrique, la sécheresse a affecté un grand nombre de citoyens comme de ruraux, accroissant du coup les flux migratoires en direction des zones urbaines où les ruraux viennent profiter de l'aide dans les camps implantés par des institutions internationales. Lorsque conflit et catastrophe naturelle vont de pair, comme en Somalie, les institutions d'aide doivent souvent se retirer, abandonnant les populations à leur sort et sans grand espoir, ce qui les rend d'autant plus vulnérables à diverses formes d'exploitation.

Les épisodes de sécheresse ont entraîné, en Afrique de l'Est, une réduction nette de la production de produits de consommation courante et des récoltes majeures, comme le maïs, le millet, le sorgho, la canne à sucre et le blé. Aux Comores et à Madagascar, des sécheresses prolongées et des saisons des pluies intenses ont provoqué une baisse rapide de la fertilité des sols.⁵⁵ Djibouti, l'Erythrée, l'Ethiopie, le Kenya et la Somalie sont les pays de la sous-région les plus exposés aux risques de sécheresse. En l'an 2000, la sécheresse a obligé le Kenya à faire appel à l'aide alimentaire pour quelque deux millions d'habitants. Les zones les plus sérieusement touchées dans la sous-région sont le Nord du Kenya, le centre et le Sud de la Somalie, certaines parties de l'Erythrée ainsi que la zone frontalière entre Djibouti et l'Ethiopie. Entre 1980 et l'an 2000, on a noté en Ethiopie une plus grande fréquence des épisodes de sécheresse (voir Tableau 4.7).⁵⁶

Ces tendances se sont maintenues au cours de la décennie passée, de nombreux pays de la sous-région étant affectés par des catastrophes climatiques comme des inondations extrêmes (par exemple, l'Ethiopie en 2005; le Kenya et le Soudan du Sud en 2010) et des sécheresses en 2010/2011. La sécheresse prolongée dans la Corne de l'Afrique

en 2011 a affecté quelque 13 millions d'habitants, de l'Ethiopie au Kenya en passant par la Somalie. Les effets sur les communautés pastorales ont été très sérieux et difficiles à surmonter, les peuplades nomades ignorant les frontières et les liens institutionnels étant faibles entre pouvoirs publics et organismes internationaux. Les effets de 20 ans de conflit interne en Somalie ont été exacerbés et l'inflation a mis les denrées alimentaires hors de portée pour les plus pauvres. En juillet 2011, ce sont 3,2 millions de Somaliens qui ont eu besoin d'assistance pour survivre; le Kenya a demandé de l'aide pour 3,75 millions de ses habitants et pour 550 000 réfugiés somaliens, tandis qu'en Ethiopie ce sont 4,8 millions de personnes, y compris 240 000 réfugiés somaliens, qui avaient besoin d'assistance humanitaire. Gouvernements et organismes humanitaires ont tiré les leçons de cette situation d'urgence exceptionnelle, qui aura fait des dizaines de milliers de morts et des centaines de milliers de déplacés et leurs maigres biens. Il s'est agi là d'une sécheresse particulièrement grave, et d'une sévérité sans précédent dans plusieurs régions, mais on aurait tort de n'y voir qu'un événement peu susceptible de se reproduire.⁵⁷

Au Kenya ces 25 dernières années, les pertes de sols arables ont été spectaculaires, avec comme conséquence la baisse de la fertilité et de la capacité d'absorption de l'eau.⁵⁸ Au Malawi, sécheresse et inondations ont réduit le PIB de quelque 1,7 pour cent par an, et d'au moins neuf pour cent lors d'une sécheresse d'une gravité qu'il ne s'en produit que tous les 20 ans. Le Kenya et l'Ethiopie sont parmi les pays les plus enclins à la sécheresse de toute la sous-région.⁵⁹ L'Ethiopie a intégré la législation environnementale dans ses projets de développement, et a lancé en 2013 un dispositif spécial destiné à encourager une économie « verte » résistante au climat. Toutefois, en matière d'environnement, les capacités de gestion et bonne application des normes restent faibles.⁶⁰ Autre menace possible sur

ENCADRÉ 4.4: UN RÉSEAU DE CINQ VILLES POUR L'ADAPTATION

Les municipalités de Temeke (Dar es Salaam) et de Port Louis sont, avec celles du Cap, de Maputo et de Walvis Bay membres d'un réseau de villes pionnières dans le domaine de l'adaptation au changement climatique à travers la recherche participative et l'action à l'échelon local. En partenariat avec les parties prenantes et les responsables publics, chaque ville est dotée d'un *Manuel de résistance au climat* qui comporte une modélisation du climat local, des archives de recherche et de documentation, des perspectives ethnographiques, divers éléments d'observation et des instruments pratiques participatifs.

Les manuels ont aussi en commun de privilégier l'interconnectivité, la continuité et la bonne adaptation aux conditions propres à chaque ville. L'interconnectivité désigne les liens de dépendance réciproques des divers systèmes

– sociaux, économiques et écologiques – qui sont affectés par le changement climatique et qui menacent le développement durable. Par *continuité* il faut entendre le besoin de cohésion entre les processus de planification, d'exécution, de suivi-observation et d'évaluation des stratégies d'adaptation. La *bonne adaptation au milieu local* tient compte des particularités propres à chaque ville en prenant en compte l'expérience des habitants ainsi que les perspectives, projets et interventions déjà prévus par les schémas d'aménagement territorial.

Des manuels ont déjà été préparés pour les deux villes d'Afrique de l'Est concernées qui ont commencé à intégrer les nécessités de l'adaptation. A Temeke, les problématiques spécifiquement locales concernent la préservation des forêts côtières

de palétuviers, la pêche à la dynamite et ses effets sur les récifs coralliens et les pêcheries « durables », ainsi que les inondations et les systèmes de transport. A Port Louis, on privilégie l'introduction des sources d'énergie renouvelables (solaire et éolienne), les risques d'inondation et de sécheresse, la préservation des récifs coralliens et les menaces que les ondes de tempête et les cyclones font peser sur les installations portuaires. Dans les deux cas, les projets ont recouru aux procédures participatives pour inventorier les divers moyens d'adaptation avec les populations locales et ils se sont fixés des objectifs du type « SMART » (Spécifiques, Mesurables, Accessibles (réalisables), Réalistes et situés dans le Temps). Ils ont aussi précisé les moyens de renforcement des capacités, de suivi-évaluation et des cadres d'intervention.

Source: ICLEI-Africa (2012).⁶⁶

la sécurité alimentaire : la baisse des prises de poisson dans les lacs de la sous-région.⁶¹

Des villes comme Dar es Salaam, Djibouti, Mombasa, Port Louis (Maurice) et Victoria (Seychelles) sont vulnérables à la montée du niveau des mers.⁶² Au Kenya, une hausse d'un mètre pourrait coûter quelque 500 millions de dollars de pertes de récoltes de noix de coco, de noix de cajou et de mangues.⁶³ La partie centrale de Dar es Salaam est très encline aux inondations, mais on a relevé bon nombre d'autres zones de faible élévation et à haut risque.⁶⁴ Dans des pays insulaires comme Madagascar, les Seychelles et la Réunion, des changements dans le degré de salinité de l'océan risquent d'avoir porté atteinte à l'intégrité des systèmes de récifs coralliens alors que ceux-ci constituent une protection naturelle contre les ondes de tempête et les tsunamis. La diversité des habitats et espèces naturels qu'abritent ces systèmes va elle aussi, être affectée, et l'économie de ces pays, qui dépend pour une bonne part du tourisme, va en subir le contrecoup.⁶⁵

Mahé (Seychelles) s'est lancée dans un projet d'assèchement des terres destiné à renforcer la résistance au changement climatique. Mais de manière générale dans les zones rurales de la sous-région, les programmes d'adaptation sont peu nombreux et mal appliqués (voir aussi Encadré 4.4), puisqu'ils sont, en fait, imposés de force aux paysans pauvres : loin d'être des participants actifs, ils ont à les subir et se trouvent parfois forcés à s'installer ailleurs où ils ont de meilleures chances de survie. Bon nombre de ces déplacés ont à marcher des milliers de kilomètres pour se retrouver en lieu sûr, où ils sont encore plus marginalisés et exploités.

Au Kenya comme en Tanzanie, où l'hydroélectricité est une source majeure d'énergie, le changement climatique constitue une menace majeure. En Tanzanie, on estime que les coupures de courant coûtent au pays quatre pour cent de son PIB.⁶⁷ La sécheresse menace donc la sécurité énergétique et les activités consommatrices d'énergie.

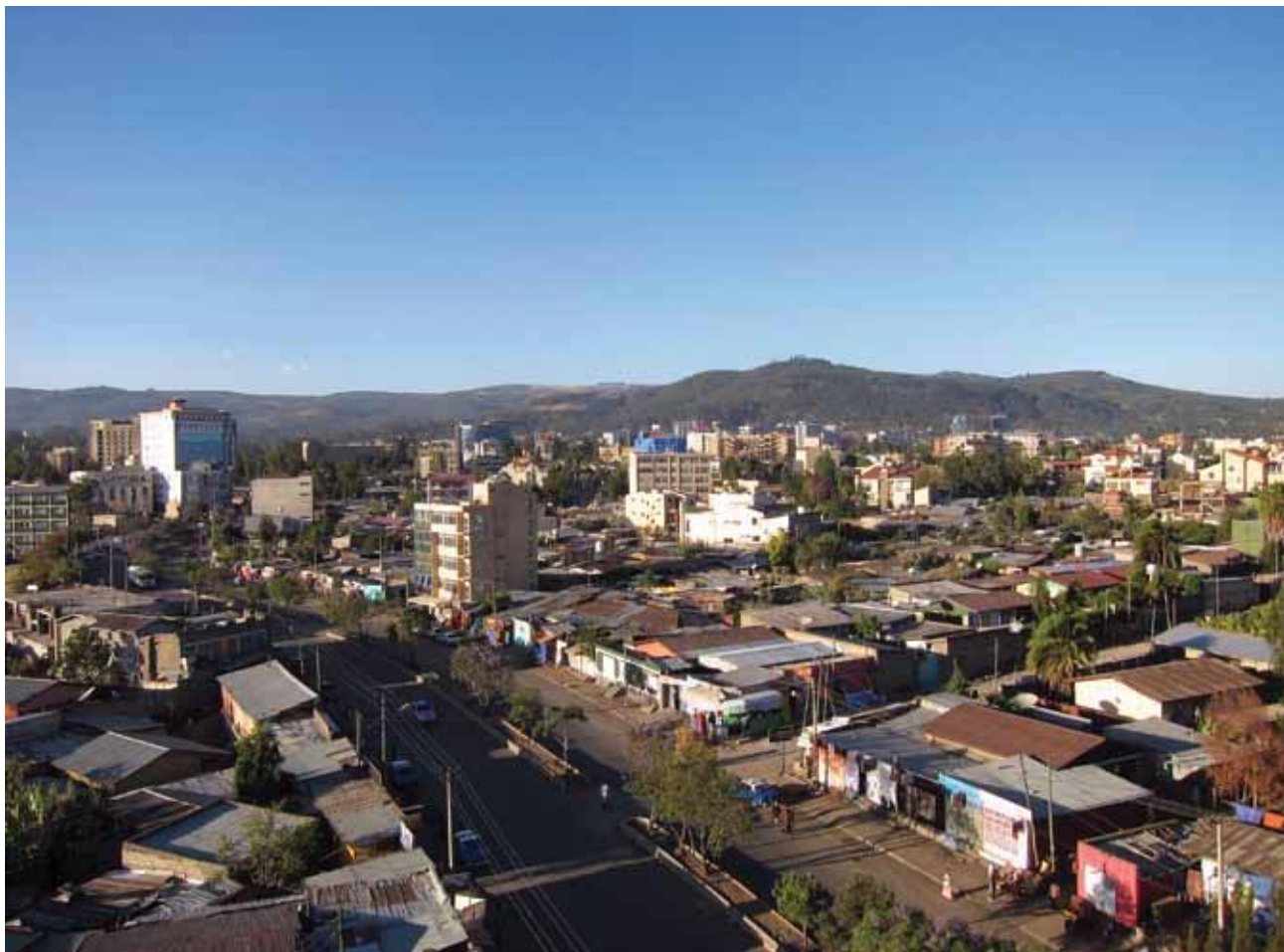
On prévoit une baisse de la pluviosité dans le centre du pays, où se concentrent les installations hydroélectriques. A Nairobi, on a cherché à maintenir la fourniture d'énergie en rationnant l'eau, mais il ne peut s'agir que d'un palliatif vu l'ampleur des économies à réaliser. Il est important pour les villes d'agir pour mieux gérer les captages afin de réduire les pertes en amont et de préserver la bonne santé des écosystèmes. Il arrive souvent que l'empreinte hydrique d'une ville s'étende très au-delà de ses limites géographiques, ce qui l'oblige à dépasser celles-ci pour assurer sa survie.

A l'échelle de la sous-région ou du continent, le partage de l'eau va vraisemblablement devoir gagner en importance. Les projets de barrages de l'Éthiopie sur le Nil Bleu ont exacerbé les tensions avec l'Égypte qui, à l'occasion, s'est montrée menaçante (voir Section 4.6.1). Le Soudan du Sud s'étant récemment joint au nombre des pays d'Afrique de l'Est qui dépendent du Nil, le partage des eaux de ce dernier va faire l'objet de rivalités de plus en plus aiguës. Des accords régionaux concernant des masses d'eau comme le Nil ou le lac Victoria vont probablement s'imposer pour assurer la stabilité de la sous-région et celle des pays d'aval.

Le réchauffement risque d'exacerber l'incidence du paludisme dans la sous-région, d'autant que les périodes de chaleur (septembre-novembre et mars-juin) ont ces derniers temps comporté des précipitations plus fortes. On a déjà assisté à l'extension du paludisme jusque sur les hauts plateaux du centre du Kenya, par exemple, où la maladie n'avait jusqu'alors jamais été détectée. Dans ce pays comme au Burundi, en Éthiopie et au Rwanda, on s'attend à une vulnérabilité accrue au paludisme. Les cas de maladies hydriques comme le choléra et la typhoïde risquent eux aussi d'augmenter en raison de la hausse des températures combinée à l'humidité. Cela est particulièrement vrai des taudis et bidonvilles, où les maladies hydriques vont vraisemblablement se propager plus vite.⁶⁸

4.4

Urbanisme et gestion des ressources



▲ Addis Ababa, capitale de l’Éthiopie où les nombres relatifs et absolus d’habitants de bidonvilles sont les plus élevés de la région. ©neiljs. Licence générique Creative Commons Attribution 2.0.

La gouvernance urbaine en Afrique de l’Est

Les villes d’Afrique de l’Est se caractérisent par l’étalement et la prédominance des taudis et bidonvilles et de la sphère informelle, qui se doublent de moyens limités en matière de réglementation, d’administration et de gestion de l’habitat et du foncier. Les conflits internes ont paralysé les pouvoirs publics nationaux et locaux dans des pays comme la Somalie. Pour l’essentiel, les villes de la sous-région connaissent une forte croissance de leur population, dont la majorité dans les taudis et bidonvilles. L’inefficacité et la dualité des systèmes de gestion foncière (formels et informels) mettent les pouvoirs publics aux prises avec de nombreuses difficultés à l’échelon local, surtout pour ce qui concerne la fourniture d’infrastructures et l’accès aux services. Font aussi notablement défaut les systèmes de suivi-observation et de mesure qui permettraient de mettre au point et en œuvre les stratégies voulues. Les dispositifs informels comblent un vide en l’absence des

moyens publics voulus pour mettre en place des systèmes efficaces de gouvernance et pour fournir le cadre socioéconomique à travers lequel les marchés fonciers peuvent continuer à fonctionner.

Les institutions doivent faire face au caractère imprévisible des flux migratoires entre villes et campagnes dans la sous-région. Dans des villes comme Nairobi, on a vu bon nombre d’habitants retourner dans les campagnes.⁶⁹ La dynamique complexe des flux humains ajoute aux difficultés de l’urbanisme, et il va falloir à l’échelon très local (agglomération, ville et quartier) des cadres et une compréhension plus détaillés pour orienter et nourrir tant l’urbanisme que les stratégies d’adaptation.

Les urbanistes en Afrique de l’Est sont fortement influencés par les orientations normatives en vogue dans l’hémisphère Nord. Cela se reflète, chez eux, dans les trois éléments à quoi peut se résumer leur démarche : un schéma directeur (du genre « cadre d’aménagement du territoire »), des règles d’urbanisme et règlements de construction,

ainsi qu'un système de contrôle ou de maîtrise de l'aménagement.⁷⁰ Et pourtant, la transplantation directe en Afrique de l'Est de l'approche « schéma directeur » ignore le fait que l'expansion urbaine y prend avant tout la forme de taudis et établissements informels. Dans ces conditions, les schémas directeurs risquent de contribuer directement à la marginalisation accrue, tant sociale que spatiale, ou même à l'exclusion pure et simple du tissu social.⁷¹ La ségrégation qui caractérise bien des villes de la sous-région s'explique par le déploiement de procédures d'urbanisme de type européen qui sont autant d'instruments de division et de contrôle des villes colonisées et de leurs populations, et ce en fonction de lignes de partage raciales, ethniques ou politiques.⁷²

Les systèmes d'urbanisme déployés en Afrique de l'Est (comme à travers tout le continent) n'ont pas privilégié les réformes et transformations sociopolitiques qui s'imposaient. Par conséquent, même si l'on trouve des poches isolées bien planifiées à des fins résidentielles ou industrielles, ou pour aménager des corridors de développement, il s'agit là dans une large mesure d'approches au coup par coup qui ne satisfont les besoins que d'une minorité de bénéficiaires, souvent des plus fortunés.⁷³ Pour mettre fin à la dualité des modes d'aménagement urbain, il faut revenir sur les dispositifs de ségrégation existants comme sur les modalités d'articulation des systèmes formels et informels, que l'on voit persister par exemple dans des villes comme Kampala et Nairobi où dominent les modes informels de régulation du logement et de l'aménagement.⁷⁴

Les régimes de gouvernance urbaine diffèrent d'un pays à l'autre, avec divers degrés de centralisation. Les mutations radicales introduites au Kenya par la Constitution de 2010 devraient avoir des conséquences de grande portée pour les collectivités locales. En théorie, les pouvoirs du président sont réduits au bénéfice du parlement et de l'indépendance de la Justice. Des compétences plus étendues sont accordées aux autorités élues, même s'il va falloir du temps pour que cela devienne réalité. On peut donc s'attendre à des mutations dans la gouvernance urbaine au Kenya. Il n'est toutefois pas certain que cela va rendre les pouvoirs publics plus attentifs aux pressions des populations, puisqu'une bonne partie du nouveau dispositif semble avoir accordé davantage de pouvoir aux fonctionnaires qu'aux élus.⁷⁵ Il existe aussi un réel danger que cette tentative de décentralisation voie les moyens financiers consacrés à l'embauche de nombreux fonctionnaires plutôt qu'à l'offre de services aux populations. Comme la dette publique du Kenya se monte déjà à près de 50 pour cent du PIB, certains hauts fonctionnaires estiment que le nouveau système décentralisé n'est viable ni financièrement, ni politiquement.⁷⁶

En 2006, 45,2 pour cent des revenus de Nairobi sont allés aux 10 pour cent les plus riches de ses habitants, et seulement 1,6 pour cent aux 10 pour cent les plus pauvres. Cela montre que si l'on veut pouvoir mettre en place des compétences, fonctions et services décentralisés, il faut tenir compte de toute une gamme complexe d'éléments locaux.⁷⁷ Lorsqu'on le fait, on privilégie généralement l'aménagement *in situ* et l'amélioration des capacités de résistance des plus pauvres, comme avec le Programme urbain de protection sociale lancé en octobre 2009 à Nairobi par Oxfam.⁷⁸

A Blantyre, capitale économique du Malawi, le conseil municipal agit à travers la Direction de l'urbanisme et du domaine foncier, mais les résultats sont inégaux et les centres commerciaux de

quartier restent rares. Le conseil joue un rôle de premier plan dans l'amélioration des taudis et bidonvilles, en collaboration avec ONU-Habitat et le programme « Villes sans bidonvilles », afin de réduire de 50 pour cent, d'ici 2015, la part de la population privée d'accès à une eau et un assainissement décentes. Pour fournir des logements à Blantyre, le conseil municipal collabore aussi avec le Ministère des terres, du logement et de l'aménagement urbain ainsi qu'avec l'entreprise publique responsable de l'habitat social.⁷⁹ Parmi les obstacles auxquels la ville est confrontée, toutefois, il faut compter « le manque de sécurité et de gouvernance foncières, la corruption, l'insuffisance des moyens humains et des systèmes de taxation, ainsi qu'un manque de transparence qui débouche sur la faiblesse des recettes collectées. »⁸⁰

En Ethiopie comme au Rwanda, une vigoureuse gouvernance centralisée s'exerce sur les diverses fonctions, y compris de direction, et sur les services, quoiqu'à des degrés divers. En Ethiopie, la centralisation est établie de longue date, quoique dans des villes comme Addis-Abeba et Dire Dawa un certain degré de décentralisation existe s'agissant de la participation des populations, de la création d'emplois, de fourniture de services, d'autonomie locale et de logement. D'une certaine manière, ces deux villes se trouvent élevées au même niveau d'autorité que les neuf Etats fédérés composant l'Ethiopie.⁸¹

En septembre 2009, des émeutes ont fait 30 morts à Kampala, ce qui doit avoir contribué à la décision du gouvernement central de s'engager davantage dans les affaires de la capitale. La gouvernance décentralisée s'étant effondrée du fait de la corruption et du manque de moyens, le gouvernement a déposé en 2011 un projet de loi lui transférant l'administration de la ville.⁸²

L'exode rural a été particulièrement important durant le conflit en Somalie, où le pouvoir central n'a qu'une maîtrise limitée sur le territoire national et où la vie quotidienne se déroule avant tout dans la sphère informelle, qu'il s'agisse non seulement de l'acquisition d'une terre ou d'un logement mais aussi du commerce, de l'emploi, de la sécurité ou des services. Mogadiscio a particulièrement souffert de l'intensité des combats, et en l'absence d'une police officielle les quartiers nord sont patrouillés par des milices et autres groupes privés d'hommes en armes. La sécurité s'y est améliorée depuis que le mouvement des jeunes d'Al-Shabbaab s'est retiré en août 2011, même si les assassinats continuent et alors que le gouvernement fédéral transitoire reste fondamentalement instable.⁸³

Qu'elles soient centrales ou municipales, les autorités en Afrique de l'Est ne disposent que de pouvoirs très limités pour régir les marchés fonciers urbains. Les taxes et droits sur le foncier et sur les cessions, sur lesquels toute municipalité peut généralement compter pour son budget, ne sont pas perçus et sont, de fait, captés par la sphère informelle. La dualité des systèmes de gestion foncière constitue donc, pour ces autorités, une pierre d'achoppement notable: elle s'oppose à l'aménagement des villes dans une perspective de long terme, en raison du manque des ressources et moyens voulus. Depuis les années 1990, les services municipaux ont été largement privatisés selon des modalités qui incluent la concurrence ouverte, des contrats de gestion, le franchisage, les concessions et les appels d'offres obligatoires. Par exemple, en 1996, à Kampala et à Jinja (Ouganda), c'étaient 56,8 pour cent et 55 pour cent, respectivement, des habitants dont l'eau était fournie par le secteur privé.⁸⁴

Aménageurs et prestataires de services privés sont actifs dans les villes d'Afrique de l'Est, en dépit de l'insécurité qui peut s'attacher à ce type d'investissement ; ces occasions d'affaires apparaissent précisément du fait des carences des fournisseurs publics. Les investisseurs privés construisent habituellement des aménagements enclos qui, pour les services de base, se suffisent à eux-mêmes. Qu'ils le veuillent ou non, ils fragmentent ainsi le paysage urbain, d'où une fracture encore plus prononcée entre zones et habitants riches et pauvres (voir Encadré 4.1).⁸⁵

Taudis et établissements informels

Les taux d'expansion élevés qui caractérisent les taudis et établissements informels (Tableaux 4.10 et 4.11) sont le reflet de la demande de terrains et de logements que les villes d'Afrique de l'Est sont incapables de satisfaire. Dominés qu'ils sont par les dépenses d'alimentation, d'énergie et de transport, les budgets des ménages sont incapables d'absorber les chocs exogènes qui font monter les prix dans ces divers secteurs. Ils n'ont donc guère les moyens d'investir dans le foncier ou l'habitat formels. Faut de rendre les ménages mieux à même de résister à l'augmentation des prix de l'alimentation, de l'énergie et des transports, aucune transition vers des systèmes urbains plus formalisés ne sera envisageable (voir Encadré 4.4).

En Afrique de l'Est c'est une vaste majorité de la population qui vit dans des taudis et des bidonvilles (Tableau 4.8) – jusqu'à 78 pour cent à Madagascar et 79,1 pour cent en Ethiopie en 2007. Des populations urbaines figurant au Tableau 4.9, plus de 64 pour cent vivait dans ces conditions lamentables en 2005, le Kenya faisant exception (54,8 pour cent). Pour ce qui est des villes prises individuellement, les pourcentages atteignent 70 pour cent à Djibouti et jusqu'à 85 pour cent à Kampala.⁸⁷ En dépit de la baisse des proportions dans certains cas (Tableau 4.8), l'augmentation s'est poursuivie en chiffres absolus (Tableau 4.9). Le Rwanda attire particulièrement l'attention en raison des déplacements dus au conflit du début des années 1990.

Il est quelque peu paradoxal de constater que dans les villes d'Afrique de l'Est, l'étalement et les surdensités apparaissent côte à côte, notamment lorsque l'extension des taudis et bidonvilles a été plus verticale qu'horizontale afin de satisfaire la demande accrue de logements. Ces phénomènes exacerbent les pressions sur les ressources et les services. A Addis-Abeba, seuls 40 pour cent du parc de logements sont « formels », ce qui n'empêche pas 26 pour cent des occupants d'être privés d'accès aux toilettes, 33 pour cent les partageant avec plus de six ménages, tandis que 34 pour cent sont dépendants de robinets publics dont l'approvisionnement est aléatoire.⁸⁸ A Arusha (Tanzanie), 75 pour cent des logements n'ont

TABLEAU 4.8: POPULATION VIVANT DANS DES TAUDIS ET BIDONVILLES (% DE LA POPULATION NATIONALE)

Pays	1990	1995	2000	2005	2007
Burundi	--	--	--	64.3	--
Comores	65.4	65.4	65.4	68.9	68.9
Ethiopie	95.5	95.5	88.6	81.8	79.1
Kenya	54.9	54.8	54.8	54.8	54.8
Madagascar	93.0	88.6	84.1	80.6	78.0
Malawi	66.4	66.4	66.4	66.4	67.7
Rwanda	96.0	87.9	79.7	71.6	68.3
Somalie	--	--	--	73.5	--
Ouganda	75.0	75.0	75.0	66.7	63.4
Tanzanie	77.4	73.7	70.1	66.4	65.0

Source: UN-Habitat (2009) Global Urban Indicators 2009, Table (7)

TABLEAU 4.9: POPULATION VIVANT DANS DES TAUDIS ET BIDONVILLES (000S)

Pays	1990	1995	2000	2005	2007
Burundi	--	--	--	481	--
Comores	96	112	128	153	162
Ethiopie	6,163	8,001	9,164	10,380	10,923
Kenya	2,345	2,848	3,379	4,044	4,370
Madagascar	2,636	3,186	3,694	4,283	4,470
Malawi	725	889	1,171	1,522	1,722
Rwanda	379	411	898	1,160	1,198
Somalie	--	--	--	2,120	--
Ouganda	1,482	1,858	2,238	2,423	2,507
Tanzanie	3,725	4,528	5,291	6,186	6,580

Source: UN-Habitat (2009) Global Urban Indicators 2009, Table (7)

ENCADRÉ 4.4: EAU ET ALIMENTATION : FACE À L'INSÉCURITÉ

L'agriculture urbaine a beau contribuer de manière importante à la santé, la subsistance et la sécurité alimentaire à Dar es Salaam, les pouvoirs publics locaux et nationaux ne lui ont guère accordé leur appui, en raison de son statut informel et non réglementé. Par conséquent, nombreux sont les cultivateurs urbains confrontés à l'insécurité d'accès ou de tenure, ce qui les empêche d'investir dans l'amélioration de leur terre, de leurs intrants ou de l'infrastructure. En outre, du fait de la nature trans-sectorielle de l'agriculture urbaine, sa gouvernance est, elle aussi, aléatoire, puisqu'il n'existe aucun instrument réglementaire standardisé et peu de moyens pour intégrer cette activité dans le cadre plus large de la politique alimentaire. Divers organismes étrangers et internationaux ont beau avoir tenté de faire légitimer et institutionnaliser l'agriculture urbaine à Dar es Salaam, les choses n'ont guère changé, du point de vue politique, depuis 30 ans. La présente étude de cas se penche sur la façon dont l'organisation canadienne *Sustainable Cities International* a cherché à faire intégrer l'agriculture urbaine dans le schéma directeur 2012-2032 de Dar es Salaam, y compris la façon dont les autorités locales et nationales légitiment cette pratique à l'aide de processus impliquant toutes les parties prenantes.

Depuis les années 1970, divers projets d'urbanisme, d'aménagement et de recherche ont été consacrés à l'agriculture urbaine à Dar es Salaam. Le schéma directeur de 1979 et les projets pour 1992-2003 sous l'égide du programme d'ONU-Habitat pour des villes "durables" ont reconnu l'importance de l'agriculture urbaine, mais rien n'a été fait pour la planification physique sur le terrain. Un projet spécialisé de la coopération allemande et le soutien de la coopération canadienne aux chercheurs locaux ont aussi contribué à mettre en relief cette importance.

S'agissant du projet de *Sustainable Cities International*, les parties prenantes ont été sélectionnées lors d'une étude préliminaire



▲ La culture "Matuta" à Dar es Salaam (Tanzanie). ©2005 Sattler et al; licensee BioMed Central Ltd. Distributed under the terms of the Creative Commons Attribution License.

comportant une évaluation des besoins. Il s'agissait d'urbanistes, d'experts en agriculture et élevage urbains, de représentants de la société civile, des associations d'agriculteurs urbains, d'universitaires et de chercheurs, de représentants des populations et des autorités municipales et régionales ainsi que des ministères responsables du foncier, de l'agriculture et de l'élevage. Les participants sont convenus que la reconnaissance de l'agriculture urbaine de Dar es Salaam par les autorités locales et nationales devait passer par sa consécration dans le Schéma directeur 2012-2032. Pour susciter la dynamique voulue, on a encouragé un engagement simultané « de haut en bas » et à partir de « la base ». De nouvelles consultations ont suivi pour assurer la participation de toutes les parties prenantes. Le besoin pour les agriculteurs urbains (et péri-urbains) de parler d'une seule voix lors de ces consultations s'étant fait sentir, il a été créé un Réseau des maraîchers de Tanzanie

(Tanzania Food Garden Network) pour mettre en place les partenariats susceptibles de trouver les solutions dont a besoin ce secteur dans le pays. Il aura fallu trois ans pour que l'agriculture urbaine soit acceptée dans le Schéma directeur par le biais d'un zonage spécialisé en zone péri-urbaine. Bien qu'il s'agisse là d'un processus à long terme, et sous réserve de modifications lors de la mise en œuvre, les résultats prévisibles sont à même de préserver les terres agricoles dans les pourtours de la capitale économique de la Tanzanie.

Pour sa pérennité et dans une large mesure, l'agriculture urbaine dépend de l'engagement, de nature politique, en sa faveur de la part des autorités centrales et locales. Cet engagement doit pouvoir s'appuyer sur les interventions de « champions » à l'échelle locale comme nationale, ainsi que sur des changements de paradigmes et sur une appropriation partagée des processus de légitimation et d'exécution.

Compiled by Afton Halloran (Sustainable Cities International).
Sources: Dongus (2000); Jacobi and others (2000); Hoogland (2003); de Zeeuw and others (2010).⁶⁶



▲ Un jeune garçon au-dessus d'un égout à ciel ouvert dans le bidonville de Kibera (Nairobi), le plus vaste d'Afrique et l'un des foyers de violence suite aux élections de 2007. ©Eoghan Rice / Trócaire. Licence générique Creative Commons Attribution 2.0.

pas été planifiés et 80 pour cent sont faits de boue.⁸⁹ Surpeuplement, loyers en hausse, insécurité alimentaire et mauvais assainissement se conjuguent dans les établissements informels et les taudis pour exposer les habitants, notamment les enfants, à l'insécurité sous toutes ses formes.⁹⁰

Nairobi est, elle aussi, dominée par l'envahissement des taudis et établissements informels où les conditions de vie sont tout particulièrement difficiles pour les citadins pauvres en raison de densités extrêmement élevées. En 2009, un tiers (soit 1,33 million) des quatre millions de Kenyans souffrant d'insécurité alimentaire résidaient dans la capitale.⁹¹ Les plus pauvres dépensaient 75 pour cent de leur revenu en produits de consommation de base, et huit fois plus en eau que les plus fortunés, alors que les femmes vivant dans les taudis avaient cinq fois plus de risques d'être sans emploi. Les enfants des taudis de Nairobi sont d'une santé plus précaire que partout ailleurs dans le pays, près de la moitié des moins de cinq ans ont des retards de croissance, et la mortalité néo-natale comme celle des nourrissons est la plus élevée du pays. L'incidence de la diarrhée et de la fièvre est plus forte chez ces enfants, peut-être en raison du coût élevé de l'eau salubre et du manque d'assainissement.⁹²

L'accès aux services

La fourniture de services est insuffisante dans la plupart des zones urbaines d'Afrique de l'Est, vu la proportion élevée de taudis et de bidonvilles⁹³ L'accès aux services varie énormément (Tableau 4.11). En 2006, seuls 18 pour cent des habitants de Lilongwe avaient

accès à l'électricité, six pour cent au réseau d'égout, et 20,2 pour cent à l'eau courante. En revanche, en 2005, 96,9 pour cent de ceux d'Addis-Abeba étaient raccordés au réseau d'électricité et 68,8 pour cent à celui d'eau courante, mais pour l'assainissement la proportion tombait à 8,9 pour cent. Dans les villes figurant au Tableau 4.11, l'accès au réseau d'égout apparaît particulièrement peu répandu à l'exception de Nazret (Ethiopie), avec une proportion de 58,2 pour cent.

Aux Comores, au Malawi, au Rwanda et en Somalie, les services collectifs urbains sont peu répandus (Tableau 4.10). Manquent des programmes bien ciblés et des interventions concertées pour faire face à la prolifération des taudis et des établissements et logements informels. L'assainissement est une pierre d'achoppement majeure pour les villes de l'Afrique de l'Est, les services étant très peu répandus à travers tous les pays, à l'exception de Nairobi et de Nazret. A Nairobi et à Mombasa, la téléphonie mobile est extrêmement répandue, probablement en raison du rôle commercial et économique éminent de ces deux villes dans la sous-région. Le raccordement à l'électricité est très variable d'un pays à l'autre, les villes éthiopiennes et, là encore, kenyanes étant les mieux servies.

L'eau et l'assainissement

Bien que des services améliorés d'eau potable et les raccordements individuels afférents soient disponibles dans de nombreuses villes d'Afrique de l'Est, comme aussi l'assainissement amélioré, leur déploiement reste en général très limité (Tableau 4.10). Djibouti,

TABLEAU 4.10: ACCÈS AUX SERVICES DANS 16 VILLES (POURCENTAGE DES MÉNAGES)

Pays	Ville	Année	Eau courante	Egout	Tél. mobile	Electricité
Comores	Femboni	2000	31.3	1.2	--	31.3
Comores	Moroni	2000	25.8	4.8	--	67.2
Comores	Mutsamudu	2000	73.8	8.0	--	53.1
Ethiopie	Addis-Abeba	2005	68.8	8.9	30.8	96.9
Ethiopie	Nazret	2000	43.0	58.2	20.4	95.5
Kenya	Mombasa	2008	36.4	28.5	80.6	57.9
Kenya	Nairobi	2008	78.2	71.3	92.5	88.6
Madagascar	Antananarivo	2003	22.0	11.0	--	67.8
Malawi	Blantyre	2006	30.6	10.9	35.1	32.7
Malawi	Lilongwe	2006	20.2	6.0	26.5	18.0
Malawi	Mzaza	2006	41.9	17.0	32.5	35.6
Rwanda	Kigali	2005	20.5	8.4	39.4	40.8
Somalie	Taux national	2006	38.6	33.3	26.2	30.5
Ouganda	Kampala	2006	26.0	10.7	67.6	59.0
Tanzanie	Arusha	2004	59.3	11.0	--	35.0
Tanzanie	Dar es Salaam	2004	62.1	10.0	--	59.8

Source: UN-Habitat (2009) Global Urban Indicators 2009, Table 12

TABLEAU 4.11: ACCÈS À L'EAU EN VILLE (% DE LA POPULATION URBAINE)

Pays	Eau potable améliorée		Raccordement individuel - eau		Assainissement amélioré	
	1990	2008	1990	2008	1990	2008
Burundi	97	83	32	47	41	49
Comores	98	91	31	53	34	50
Djibouti	80	98	69	82	73	63
Erythrée	62	74	40	42	58	52
Ethiopie	77	98	10	40	21	29
Kenya	91	83	57	44	24	27
Madagascar	78	71	25	14	14	15
Malawi	90	95	45	26	50	51
Maurice	100	100	100	100	93	93
Réunion	--	--	--	--	--	--
Rwanda	96	77	32	15	35	50
Seychelles	--	100	--	100	--	97
Somalie	--	67	--	51	--	52
Ouganda	78	91	9	19	35	38
Tanzanie	94	80	34	23	27	32

Source: UN-Habitat (2009) Global Urban Indicators 2009, Table 11

Maurice et les Seychelles sont les mieux desservis toutes catégories confondues. A Djibouti entre 1990 et 2008, la fourniture d'eau et les raccordements afférents sont passés de 80 et 69 pour cent à 98 et 82 pour cent de la population, respectivement, alors que la proportion bénéficiant de l'assainissement baissait dans le même temps de 73 à 63 pour cent (Tableau 4.11). A Maurice, toute la population est raccordée au réseau d'eau potable, et 93 pour cent à celui de l'assainissement. De manière générale, parmi les villes figurant au Tableau 4.11, les raccordements individuels sont restés peu nombreux entre 1990 et 2008 en dépit de l'extension du service d'ensemble, comme cela a

été aussi le cas pour l'assainissement. Addis-Abeba, Dar es Salaam et Nairobi étant vulnérables aux sécheresses, la fourniture et la gestion efficace de l'eau (infrastructures comprises) y sont donc des priorités. Dans l'établissement informel de Kibera à Nairobi, seuls quatre pour cent des ménages sont raccordés directement au réseau d'adduction d'eau, 15 pour cent recourant aux robinets collectifs et 68 pour cent aux kiosques exploités par des individus, des associations locales ou autres organisations non gouvernementales.⁹⁴ A Kigali, 87 pour cent de la population a accès à l'eau, la majorité à travers des kiosques, ou des voisins raccordés qui la vendent plus cher que les kiosques.⁹⁵



▲ Ce type de latrine à fosse est très répandu dans les bidonvilles de Kampala (Ouganda). La dalle est surélevée pour la protéger des inondations chroniques. ©SuSanA Secretariat. Licence générique Creative Commons Attribution 2.0.

La plupart des habitants des taudis et bidonvilles sont forcés de chercher l'eau et les services d'assainissement auprès d'exploitants privés qu'ils paient beaucoup plus cher que les citoyens plus fortunés. Dans ces conditions, les pauvres à Arusha ont à peine les moyens d'acheter de l'eau aux fournisseurs privés.⁹⁶ A Dar es Salaam et Kampala, les eaux d'égout non traitées sont souvent relâchées dans les masses d'eau, et notamment lorsque le réseau d'assainissement est défaillant.⁹⁷

Pour son approvisionnement en eau, Nairobi dépend des sources de la chaîne montagneuse des Aberdare. Le dispositif de conservation a réussi à y augmenter le couvert de la forêt naturelle de 62 000 ha en l'an 2000 à 131 000 ha en 2010.⁹⁸ Toutefois, des prélèvements excessifs d'eaux souterraines de la Suite aquifère de Nairobi et le recours aux pesticides dans sa zone de recharge menacent la qualité des eaux.⁹⁹ Le dispositif de conservation destiné à garantir l'approvisionnement en eau de Nairobi, et sa qualité, a privilégié le « paiement des services des écosystèmes » comme le filtrage des éléments nutritifs et l'absorption des polluants, la protection des zones écologiques les plus importantes et une gestion améliorée des points de captage. Les équipements qui traitent les eaux usées de Nairobi, situés à Ruai et Kariobangi, tournent à 74 pour cent et 34 pour cent de leurs capacités, respectivement, mais ils ne respectent pas les normes en matière d'effluents.¹⁰⁰

A Kampala, dont seuls 8.4 pour cent des habitants sont raccordés au réseau d'égout, on recourt aux latrines, fosses septiques et au égouts

à ciel ouvert, qui polluent les sources d'eau douce et souterraines dans la ville. De nombreux quartiers de Kampala sont aussi enclins aux inondations.¹⁰¹ Le lac Victoria tout proche est une source d'eau de première importance. Toutefois, les déchets urbains sont à 77 pour cent responsables de la pollution de ses eaux, et selon une étude récente c'est le réseau d'égout défectueux et l'usage très répandu des cabinets à fosse dans les taudis et bidonvilles qui contaminent les sources d'eau tant de surface que souterraines.¹⁰²

A Addis-Abeba, ce sont environ 30 pour cent des habitants qui sont privés d'assainissement et ils sont 57 pour cent à utiliser des cabinets à fosse. Les eaux usées irriguent l'agriculture urbaine qui fournit environ 60 pour cent des aliments consommés dans la ville. La contamination des sources d'eau par les déchets liquides et solides, polluants organiques ou non compris, affecte l'agriculture en aval. Des 2 500 installations industrielles de la capitale éthiopienne, 90 pour cent étaient en 1999 dénuées de traitement sur place. Les déchets d'origine médicale sont un sujet de préoccupation, les 29 hôpitaux de la ville rejetant plus de 430 tonnes de « déchets contagieux » par an. En dépit de dispositifs de traitement sur place des eaux usées, les déchets médicaux ont répandu des agents pathogènes dans les cours d'eau, d'où une recrudescence des infections intestinales dans les environs. Par exemple, ceux des habitants qui se baignent dans la rivière Akaki, ou qui en boivent l'eau, risquent la typhoïde, la dysenterie et le choléra.¹⁰³

Celles des usines de traitement des eaux usées qui sont centralisées

TABLEAU 4.12: POTENTIEL HYDROÉLECTRIQUE ET CAPACITÉS ACTUELLES (MW)

Pays	Capacité à grande échelle	Potentiel à grande échelle	Capacité à moindre échelle (barrages)	Capacité à moindre échelle (cours d'eau)
Burundi	43	300	14.5	--
Djibouti	--	--	32.93	--
Ethiopie	589	15,000	80	133
Kenya	1,197	6,000	6.28	3,000
Malawi	283	--	4.5	--
Rwanda	33.3	100	1	--
Tanzanie	380		4	68.12
Ouganda	205	500	8	736

Source: HRAA (2008) *Hydropower Resource Assessment of Africa*.

sont vulnérables en raison d'une modernisation et d'un entretien insuffisants ainsi que des fréquentes coupures de courant, d'où la diffusion d'agents pathogènes dans les eaux usées. De fait, les installations centralisées peuvent bien être politiquement populaires et attirer les donateurs, elles s'avèrent souvent extrêmement inefficaces. L'amélioration des systèmes d'eau et d'assainissement dans la sous-région serait mieux encouragée par la mise en place de dispositifs de financement comme le micro-crédit et les partenariats public-privé, outre des démarches de marketing, avec des subventions et des incitations pour développer les systèmes et encourager les usagers les plus pauvres à payer leur dû ; il y faudrait aussi un recours à des techniques bien adaptées et peu onéreuses, faciles à entretenir, avec une gestion participative doublée de volonté politique, ainsi qu'une bonne coopération entre départements ministériels.¹⁰⁴

L'énergie

Le potentiel hydroélectrique de l'Afrique de l'Est est, par la taille, le deuxième du continent, mais il n'a été exploité que dans la proportion de 20 pour cent. La sous-région n'en est pas moins fort dépendante à son égard. La baisse de niveau des cours d'eau et des lacs se conjugue avec le manque d'investissement pour provoquer des coupures de courant dans la sous-région. Cette situation a amené la création du Groupe électrique de l'Afrique de l'Est (*East African Power Pool*), intermédiaire stratégique qui encourage la coopération pour améliorer la production, la transmission et les interconnexions entre réseaux nationaux. Les plateaux d'Ethiopie sont riches en eau (y compris la source du Nil Bleu) et en potentiel hydroélectrique (Tableau 4.12); ils ont donc un rôle central à jouer dans la sécurité énergétique de l'Afrique de l'Est. Les projets en cours visent à améliorer la capacité à hauteur de 3,600 MW d'ici 2015.¹⁰⁵

La Tanzanie produit 561 MW d'hydroélectricité dans les bassins du Rufiji et du Pangani. Ce type de production lui fournit 55 pour cent de son électricité. Le manque de pluies a forcé le pays à développer d'autres sources comme les turbines à gaz et l'énergie géothermique. Les pénuries de courant et les délestages ont sérieusement entravé le développement de l'industrie tanzanienne.¹⁰⁶ Au Rwanda, la sédimentation a causé une baisse de production de 68 pour cent de deux installations hydroélectriques ces 20 dernières années, ce qui souligne une fois de plus l'impérieuse nécessité d'une gestion « durable » des bassins versants.¹⁰⁷

Les villes d'Afrique de l'Est satisfont leurs besoins d'énergie de diverses façons. En 2006, Nairobi consommait la moitié du courant produit dans tout le Kenya, et avant tout pour l'éclairage. Bien que 72 pour cent des ménages dans la capitale aient accès à l'électricité, seuls 20 pour cent y recouraient pour la cuisine, usage pour lequel 68 pour cent utilisaient le kérosène.¹⁰⁸ A Lilongwe, c'est le courant hydroélectrique produit par un organisme public sur la Shire, au sud du Malawi, qui alimente 45 105 ménages. La demande augmente de sept à neuf mégawatts par an dans la capitale du Malawi, mais c'est le coût qui détermine le volume utilisé, qui a baissé concomitamment avec un recours accru au bois de chauffe. Les coupures fréquentes se combinent aux raccordements illicites et au vandalisme pour perturber l'offre à Lilongwe.¹⁰⁹ A Blantyre, ce sont quelque 45 pour cent des ménages qui s'éclairent à l'électricité, 17 pour cent s'en servant pour la cuisine, fonction pour laquelle 64 pour cent utilisent le charbon de bois. L'accès à l'électricité est très peu répandu dans les taudis et bidonvilles (12 pour cent de la population) du Malawi où ils sont 88 pour cent à trouver dans le bois de feu et le charbon de bois leur source d'énergie.¹¹⁰ A Mzuzu, troisième centre urbain du Malawi et celui dont l'expansion est la plus vigoureuse, certaines entreprises et certains ménages recourent à l'énergie solaire, mais 65 pour cent des ménages font la cuisine au bois de feu.¹¹¹

Sur l'île Maurice, c'est un organisme public qui alimente Port Louis comme tout le reste du pays. Les ménages pauvres reçoivent des aides publiques pour se raccorder au réseau. Les autorités ont, en outre, intégré la technique des geysers à énergie solaire dans leur programme d'habitat social.¹¹² Il faut toutefois noter que faute de titre foncier, les ménages n'ont droit à aucune aide pour accéder au réseau.¹¹³

La « pauvreté énergétique » reste le lot d'une vaste majorité de citoyens en Afrique de l'Est. Les entreprises et les ménages qui en ont les moyens recourent souvent aux systèmes hors-réseau, comme les générateurs, pour faire face aux coupures et aux intermittences du service. Avec plus de 2 000 techniciens spécialisés dans l'énergie solaire, le Kenya a l'un des marchés les plus dynamiques du continent en la matière. Ce dynamisme se fait sentir aussi en Ouganda, où des systèmes de conception locale stimulent le petit commerce. Il s'agit entre autres du recours aux panneaux solaires pour recharger les téléphones mobiles, technique qui permet aux mères de famille de travailler de chez elles, et surtout de l'éclosion de petits commerces informels vendant ce type d'énergie. En matière

TABLEAU 4.13: COMPOSITION ET TAUX DE COLLECTE DES DÉCHETS - SIX VILLES D'AFRIQUE DE L'EST

Ville	Dar es Salaam	Moshi	Kampala	Jinja	Lira	Nairobi
Collecte (%)	40	61	60	55	43	65
Population payant la collecte (%)	--	35	--	--	--	45
Déchets/tête/jour (k)	0.4	0.9	0.59	0.55	0.5	0.6
Papier	9	9	8.3	8	5.5	6
Plastique	9	9	9.5	7.9	6.8	12
Verre	4	3	1.3	0.7	1.9	2
Métal	3	2	0.3	0.5	2.2	1
Autre	4	12	3.4	4.3	14.9	14
Bio-déchets	71	65	77.2	78.6	68.7	65

Source: KCC 2006, NEA 2007, Scheinberg et al 2010; in Okot-Okumu 2012, 4.

d'énergie, les obstacles au développement sont tous interdépendants, qu'ils soient à l'échelle de la sous-région, du pays ou de la ville. C'est pourquoi les accords qui ont été conclus pour assurer la stabilité de la sous-région dans ce domaine ont un rôle essentiel à jouer dans la sécurité énergétique des villes. L'accès au réseau, comme les moyens financiers, font toutefois toujours défaut dans les peuplements les plus pauvres.

Les infrastructures centralisées sont onéreuses et peu fiables, elles exigent d'être modernisées et entretenues et il faut aussi alimenter les réseaux nationaux en sources d'énergie nouvelles et variées, renouvelables de préférence. C'est pour cette raison que des solutions « partant de la base » vont avoir un rôle crucial à jouer à court terme, et tout particulièrement pour ce qui est de leur mise en place *in situ* dans les taudis et établissements informels. Les énergies solaire et éolienne, comme le biogaz, peuvent être déployées à l'échelle du ménage, du quartier comme de la ville, en fonction des divers avantages qu'il y a à passer d'une échelle à l'autre et dans les deux sens. En diversifiant et en libéralisant le marché de l'énergie par le biais de politiques publiques, d'incitations et d'autres dispositifs nationaux et locaux à échelle réduite, moyenne ou plus vaste, on peut enclencher une dynamique concurrentielle dans la mise au point de nouvelles sources d'énergie. Les technologies qui réussiront le mieux seront vraisemblablement celles qui seront du coût le plus abordable pour les citoyens pauvres ou à faible revenu. Les techniques d'énergie renouvelable (comme les digesteurs biogaz), capables de « fermer les boucles » des cycles de déchets (eaux d'égout, biomasse) ou de nutriments et d'énergie, sont en mesure de renforcer la résilience des ménages, en pesant moins sur leur budget et en les rendant mieux à même de faire face à la montée des coûts de l'énergie.

Les déchets

Dans les villes d'Afrique de l'Est, la gestion des déchets a évolué, passant d'une responsabilité exclusive de l'autorité publique à diverses combinaisons d'intérêts publics, privés ou de la sphère informelle, et elle se décentralise progressivement. Les taux de collecte vont de 40 à 65 pour cent (Tableau 4.13).¹¹⁴

La majorité se compose de bio-déchets (Tableau 4.13), mais le volume des déchets électroniques est en augmentation, d'où des menaces non négligeables sur l'environnement. Les catégories sociales à hauts revenus produisent habituellement davantage de déchets

solides que les autres. Les rejets à ciel ouvert sont monnaie courante dans les quartiers à bas revenus, alors que les galeries marchandes et les marchés recourent à des centres de transfert – bennes ou bacs – vidés tous les jours. Les déchets ne sont pour la plupart pas triés, ce qui veut probablement dire que la transition vers une gestion des déchets « en boucle » va devoir passer par des évolutions dans les comportements comme dans les infrastructures.¹¹⁵

A Nairobi, c'est dans les taudis et bidonvilles que la collecte des déchets est le plus déficiente, alors que c'est là que la demande (y compris d'assainissement) est la plus forte.¹¹⁶ Dans la capitale kenyane, 45 pour cent de la population utilise, moyennant paiement, des services de collecte des déchets, tandis qu'à Moshi (Tanzanie) le taux est de 35 pour cent. A Nairobi, le secteur informel et exploitants privés sont bien intégrés s'agissant des déchets, mais ce n'est pas le cas à Moshi qui a pourtant été saluée comme « la ville la plus propre de Tanzanie » des années durant, mais cela peut avoir à faire avec un sens aigu des affaires. Une nouvelle décharge à proximité (Kaloleni) fonctionne selon le triple principe « confiner, comprimer, couvrir », ce qui constitue un petit progrès en direction d'une exploitation plus saine des décharges. La poursuite de ces activités de gestion des déchets solides exige toutefois une bonne articulation des moyens, ainsi que qu'une modernisation et une bonne gestion des infrastructures.¹¹⁷ A Kampala, par exemple, les considérations d'ordre écologique ont dès le début été intégrées au fonctionnement de la décharge de Mpererwe (y compris le traitement des lixiviats grâce à une zone humide artificielle) ; mais l'insuffisance des moyens a porté atteinte au projet qui, en moins d'un an, faisait office de décharge à ciel ouvert alors que les zones humides ne remplissaient plus vraiment leurs fonctions. Ce site a été retenu pour un projet d'exploitation des gaz de décharge de l'unité « Finance Carbone » de la Banque mondiale.¹¹⁸

A Blantyre, le conseil municipal est responsable de la gestion des déchets urbains. Les zones de peuplement formelles sont desservies, mais les taudis et établissements informels ne le sont guère et pour l'assainissement quelque 78 pour cent de leurs occupants recourent aux cabinets à fosse. En Ethiopie, à Dire Dawa, moins de la moitié (48 pour cent) des déchets solides sont collectés.¹¹⁹ A Port Louis et Rivière Noire (Maurice), tous les services de collecte sont confiés à une entreprise privée, y compris dans les écoulements, sur les routes et accotements et dans les cours d'eau.¹²⁰

A Zomba (Malawi), la responsabilité de la gestion des déchets est partagée par le conseil municipal, l'entreprise publique chargée du logement et le secteur privé. Les quartiers régularisés, comme ceux à moyen et haut revenus, sont desservis, contrairement aux établissements informels qui recourent aux cabinets à fosse en commun. A Lilongwe, le conseil municipal participe à un projet de transformation des déchets solides en engrais.¹²¹

Dans les villes d'Afrique de l'Est, les sites d'élimination des déchets se trouvent souvent dans des lieux écologiquement sensibles comme les zones basses ou humides, les lisières de forêt ou le long des masses d'eau. Ils sont souvent insalubres et sans protection contre les lixiviats et autres contaminants.¹²² Les trieurs de déchets ne sont soumis à aucune réglementation et leur santé est menacée puisqu'ils fouillent des masses de déchets industriels, résidentiels, commerciaux et autres. Le potentiel d'exploitation des flux de déchets est loin d'être négligeable en Afrique de l'Est, surtout en raison des quantités importantes de bio-déchets organiques qui peuvent se convertir en biogaz et en compost. Les volumes toujours croissants de déchets électroniques ouvrent eux aussi des perspectives pour le recyclage. Il y faut toutefois des infrastructures et des moyens financiers, ainsi que les qualifications et programmes de développement qui vont garantir la pérennité des équipements. La transition, pour la gestion des déchets solides, de systèmes centralisés vers d'autres décentralisés et partiellement ou entièrement privés, est à même de susciter des activités de recyclage et de réutilisation des eaux usées qui peuvent, elles-mêmes, être reliées à d'autres secteurs comme l'agriculture vivrière ou l'énergie. Ces possibilités de créer des activités à l'échelon local à partir de systèmes décentralisés sont très importantes pour les villes d'Afrique de l'Est, qui ont tant besoin d'emplois et de flux financiers, et il convient donc de les encourager.

La gestion de l'écosystème urbain

On a d'urgence besoin de recherches sur les liens entre intégrité écologique et activités humaines dans la région, ainsi que sur la manière dont ces liens affectent les villes et les grandes zones de peuplement. Tel est particulièrement le cas là où les activités urbaines (gestion des déchets, de l'assainissement et des nappes phréatiques) sont concernées. Dans ces villes, pollution et élimination des déchets et des eaux usées constituent des risques sérieux pour la qualité de l'eau des fleuves et des rivières, pour l'intégrité écologique des zones humides ainsi que pour la santé. Dans bon nombre de ces villes, le recours non maîtrisé au bois pour la cuisine peut entraîner la dégradation de l'environnement et la perte de la capacité d'absorption des captages en amont, ce qui rend de nombreux citadins plus vulnérables aux inondations. Une bonne compréhension des limites et seuils critiques des écosystèmes locaux et des zones de captage d'amont repose sur des dispositifs de suivi-observation à long terme et convenablement financés. Politiques réglementaires et projets locaux de préservation ont un rôle majeur à jouer dans la lutte contre la dégradation de l'environnement urbain. Cela peut aussi ouvrir de nouvelles perspectives pour la main d'œuvre (semi)qualifiée qui peut être formée à des techniques de plus en plus poussées en matière de protection de l'environnement. Cela doit toutefois passer probablement par l'extension de structures de gouvernance effectives dans les domaines en question.

Considérations d'ordre général

On se rend bien compte de ce que l'absence de services collectifs, comme l'eau et l'électricité, signifie pour les marchés informels comme formels en Afrique de l'Est. Sans ces services, bien des possibilités et perspectives restent inexploitées. Les habitants des peuplements informels, par exemple, peuvent tirer une bonne partie de leur revenu d'activités comme le maraîchage, le lavage de voitures ou la coiffure (comme c'est le cas à Dar es Salaam, Kampala et Nairobi), qui toutes dépendent de l'accès à l'eau et, dans bien des cas, à l'électricité et au carburant pour le transport ou les générateurs.¹²³ Faute de tels services, la gamme des possibilités d'activité rémunérée se rétrécit et les citoyens pauvres sont moins à même de développer leur propre capacité à améliorer de manière notable leur prospérité d'une génération à l'autre.

On pourrait juger désirable que l'Afrique de l'Est se mette d'accord sur les modalités de protection de l'environnement en milieu urbain, mais cela risque de s'avérer difficile à court terme. C'est en inventoriant avec précision les évolutions que l'on pourrait faire un premier pas, qui consisterait à quantifier le défi qui se pose et à en prendre toute la mesure. Les priorités majeures sont l'officialisation des processus informels ainsi que la mise en place de contre-pouvoirs pour tenir en lisière tant l'exploitation que la corruption. Ce sont là aussi deux exigences des donateurs étrangers et des grandes institutions financières internationales lorsqu'ils forment avec les pays de la sous-région des partenariats pour l'adaptation au changement climatique. Or pour y parvenir, il va peut-être falloir une décentralisation radicale des pouvoirs à l'échelon municipal, afin de permettre aux populations locales de s'organiser et de s'approprier l'autorégulation de ces procédures. Dans un certain sens, on a de toute évidence besoin d'institutions officielles intervenant « de haut en bas » pour agir de manière intelligente en matière de gouvernance, de planification et de gestion des ressources. Mais cela pourrait prendre des dizaines d'années, dans le meilleur des cas. Entretemps, il importe de revenir sur la façon dont on peut mettre en place des systèmes de gouvernance « de bas en haut » à court et moyen terme, le but étant de les intégrer ultérieurement à des structures de même nature mais plus vastes. En choisissant une approche « de bas en haut », les pouvoirs publics ont aussi l'occasion de se familiariser empiriquement avec les interactions qui se produisent « à la base » et les éléments d'information que l'on peut en tirer, ce qui peut ensuite les aider à décider du meilleur niveau où établir les fonctions générales de gouvernance et de régulation (quartier, municipalité, ville, ville-région, pays ou peut-être même sous-région, etc.).

Pour ce qui est des villes, les maires de Dar es Salaam, Kisumu, Nairobi, Bujumbura, Kigali et Port Louis ont tous adhéré à la campagne internationale "Résilience urbaine: ma ville se prépare" et ils ont souscrit aux 10 principes qui l'animent.¹²⁴ Les moyens financiers sont la principale pierre d'achoppement à l'adaptation au changement climatique dans la sous-région. Une offre résiliente et décentralisée d'équipements et de services s'impose si l'on veut améliorer l'adaptation climatique à l'échelon local. Reste à bâtir la base de connaissances et les capacités institutionnelles propres à déboucher sur des projets de grande échelle en la matière.

4.5

Culture urbaine et agents de transformation



▲ Ronald, 11 ans, dirige l'orchestre "M-LISADA". Ces enfants des rues jouent de l'euphonium, de la trompette, du tuba, du trombone et des percussions. ©Penny Tweedie/Panos Pictures.

Des points de vue socioculturel, économique et démographique, il existe dans les villes d'Afrique de l'Est une diversité d'agents de transformation soit actifs, soit en puissance. Les organisations confessionnelles, sociales, politiques et les mouvements créatifs de la jeunesse, la société civile, le secteur privé et les pouvoirs publics occupent tous leur propre espace où ils fournissent des services, organisent des projets et développent les capacités et les savoir-faire des populations locales. C'est toute une gamme de possibilités qui se trouvent en convergence sur différents espaces urbains où des réseaux se retrouvent autour de causes communes (socioéconomiques ou politiques), d'activités sociales ou économiques, de fonctions de régulation sociale (par exemple, les polices parallèles) et d'activités créatives. Il s'agit là d'autant de ferments propres à constituer la base sociale diversifiée à même de faire face à toutes les mutations en cours dans les villes d'Afrique de l'Est.

Culture et identité

Les villes d'Afrique de l'Est ont beau être pluriethniques, ce sont souvent les appartenances au clan ou à l'ethnie qui dictent les schémas de peuplement. La sous-région abrite aussi une grande diversité

de religions, dont la plupart des fidèles sont pratiquants actifs. Le christianisme est représenté par une vaste gamme de confessions, des catholiques orthodoxes d'Éthiopie aux sectes protestantes (souvent évangéliques) en passant par les catholiques romains. Les musulmans pour la plupart sont sunnites, mais les ismaéliens sont loin d'être négligeables. Les appartenances religieuses sont particulièrement hétérogènes dans les villes côtières de l'océan Indien, qui ont été des siècles durant sous l'influence des péninsules arabe et indienne. Certains des conflits dans la sous-région ont fait entrer en jeu des idéologies religieuses, surtout en Somalie où des affrontements ont opposé des groupes de militants et des confessions locales plus éclectiques. Ces conflits ont parfois pris aussi une dimension ethnique, comme par exemple l'irrédentisme somalien. Cette mosaïque régionale complexe a eu pour conséquence l'apparition d'une enclave somalienne à Eastleigh, au cœur de Nairobi. Les conflits exacerbent aussi les flux de réfugiés en quête de sécurité, comme au Sud de la Somalie où le déploiement de troupes kenyanes a toutefois attiré des représailles terroristes dans le centre de Nairobi.

Les villes d'Afrique de l'Est comportent des enclaves clairement démarquées. Elles peuvent se caractériser par l'appartenance ethnique, comme à Kigali,¹²⁵ par la confession religieuse ou

la catégorie socioéconomique. Dans certains cas, les taudis et établissements informels parviennent à une certaine autonomie avec une forme implicite d'autogouvernement. Coutumes et pratiques traditionnelles peuvent alors faire office de contrôle social, parallèlement au pouvoir plus direct exercé par les bandes organisées et les groupes d'auto-défense. En fin de compte, quoique nées de la nécessité, ces enclaves ethniques peuvent fournir des formes d'organisation au sein desquelles se jouent les conflits, amenuisant la cohésion sociale et compromettant les tentatives de pluralisme. La ségrégation spatiale par catégorie socioéconomique, comme avec les résidences encloses de Nairobi, renforce les différences et réduit la tolérance qui, face aux pressions, peut rapidement s'effondrer.¹²⁶ Même dans les villes autrefois célébrées pour leur diversité et leur pluralisme, comme Addis-Abeba, l'apparition de résidences encloses et l'étalement menacent d'éradiquer tous les vestiges d'une coexistence dans la tolérance. Les migrations s'intensifient toujours davantage dans la région et les différences ethniques, religieuses, de sexe et d'âge ne cessant de s'accroître dans le milieu sociopolitique et culturel, des transformations dans le sentiment de l'identité et dans la culture apparaissent inévitables. Quelques premiers symptômes suggèrent que le sens de l'identité est précisément en cours de transformation chez les jeunes qui tirent aujourd'hui parti de divers grands récits locaux, historiques et mondiaux pour se construire leur propre identité urbaine.

La sphère informelle

De par sa nature même, la sphère informelle, qu'elle soit politique ou économique, est difficile à mesurer. L'une des raisons en est que ceux qui y évoluent sont en général peu désireux d'attirer l'attention sur le fait qu'ils échappent aux réglementations et au fisc. Cela n'empêche pas que l'informalité domine dans les stratégies de survie des pauvres comme dans les stratégies d'enrichissement de ceux qui sont bien introduits. La manière dont ces diverses dimensions se retrouvent dans la comptabilité nationale reste largement hypothétique.¹²⁷

L'ampleur de l'économie informelle en Afrique de l'Est apparaît dans les enquêtes de ménages qui montrent par exemple que dans les années 1990, 58,1 pour cent des Kenyans avaient un emploi informel, contre 67 pour cent des Tanzaniens et 83,7 pour cent des Ougandais. Au début des années 2000, la contribution de l'économie informelle à la production de biens et services en Ouganda était estimée à 43,1 pour cent, tandis qu'en 2009-2010, 21 pour cent des Ougandais pourvus d'un emploi travaillaient dans la sphère commerciale informelle.¹²⁸

On présente habituellement la sphère informelle comme un système « alternatif », quoiqu'elle ne fonctionne pas de manière entièrement indépendante des systèmes officiels, auxquels elle est liée entre autres à travers divers rapports et transactions comme en exige par exemple l'importation de marchandises. Les échanges à travers les frontières sont souvent le fait de commerçants informels qui entretiennent des réseaux entre les grandes villes de diverses régions. Par exemple, Mogadiscio entretient des liens solides avec Nairobi. Ceux qui travaillent dans le secteur des transports à travers l'Afrique ont soit échappé, soit ouvertement résisté, à la fiscalité au sein de l'économie formelle de leurs pays respectifs. Ces tensions ont facilement pris une tournure politique du fait de la rivalité entre

divers partis. A Kampala, on s'est un jour aperçu que taxer les 40 000 motos-taxis – les *boda-bodas* – pourrait rapporter l'équivalent d'au moins 300 000 dollars à la municipalité. Une taxe a donc été instituée, mais la levée de boucliers a été telle qu'elle a cristallisé l'opinion contre le parti d'opposition qui dominait le conseil municipal. La taxe est devenue l'un des grands problèmes lors des élections de 2006, au point que les taxis-motocyclistes ont été reçus par le président qui a donné au conseil municipal de Kampala l'ordre de la supprimer.¹²⁹



▲ Un vendeur de rue dans le quartier d'Oyster Bay à Dar es Salaam (Tanzanie).
©Adam Jones. Licence (non transposée) Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0.

Le secteur privé

Le secteur privé est extrêmement actif en Afrique de l'Est, notamment les fournisseurs de télécommunications mobiles et les promoteurs immobiliers. Leur succès est fonction des taux de croissance soutenus des économies de la sous-région, et notamment des villes, où se déploie la majorité des activités commerciales et autres. L'investissement en Afrique a produit des taux de rendement quatre fois supérieurs à ceux des autres parties du monde entre 2004 et 2008.¹³⁰ Cela offre de belles perspectives pour ouvrir des marchés et il est de l'intérêt du secteur privé que les populations d'Afrique de l'Est leur procurent ceux dont elles ont besoin pour leur propre expansion. Par conséquent, lorsque sont noués des partenariats public-privé, les pouvoirs publics sont en position d'imposer entre le secteur privé et l'économie informelle des relations qui garantissent leur développement commun dans les conditions qu'ils auront choisies. Chez les promoteurs immobiliers, la tendance a été à la reproduction et à l'adaptation de diverses versions des résidences encloses en vogue dans les pays industrialisés dont ils croient recréer la modernité en excluant toute forme d'informalité. Les sphères informelle et formelle interagissent, et dans une large mesure c'est la sphère informelle qui remplit la fonction sociale de la sphère formelle. Il est donc important de stimuler le secteur informel et de reconnaître son rôle, puisqu'il peut être une force de transformation socioéconomique tout autant qu'il peut rester un facteur de stagnation. Tirer parti des dynamiques aujourd'hui à l'œuvre dans la sphère informelle peut sembler difficile mais, si l'on s'y prend avec doigté, cela pourrait être une manière de bien engager l'avenir de la gouvernance des villes en Afrique. Dans la société est-africaine, la sphère informelle est beaucoup plus profondément enracinée que les systèmes formels.

Le passage à un régime plus règlementé ne sera bien accepté dans la sphère informelle que s'il s'accompagne d'assistance et de garanties. Mettre un terme à l'exploitation qui résulte de la corruption de l'Etat et des abus de pouvoir pourrait bien être le premier grand pas vers la mise en place d'une nouvelle relation entre institutions formelles de gouvernance et secteurs informels. Il faudrait, par exemple, nouer des liens entre activités commerciales formelles et informelles à l'aide de politiques publiques et de réglementations locales clairement définies et délimitées, nécessairement doublées d'une observation stricte des droits des commerçants. Cela peut se faire par exemple en mettant en place, à l'échelle locale, des coopératives et des dispositifs à but non lucratif qui puissent remplir des fonctions bien déterminées au sein des filières de production informelles; celles qui comportent des activités de production proprement dites (par exemple, d'énergie (biogaz) et de compost pour la population locale), ou des activités auxiliaires comme la formation et le conseil techniques (par exemple, pour les agriculteurs urbains).

Le genre

La façon dont se présente la question du genre dans la société urbaine d'Afrique de l'Est est influencée par les évolutions des rôles et des identités respectifs des hommes et des femmes. La perte progressive, en milieu urbain (mais aussi en milieu rural), des pouvoirs qui s'attachaient à la condition masculine a sans doute miné des systèmes patriarcaux qui ont perdu de leur légitimité face aux vastes transformations socioéconomiques en cours.¹³¹ Les

sentiments masculins d'infériorité ou d'estime de soi peuvent jouer un rôle d'entraînement puissant dans les comportements sociaux. Le rôle traditionnel de l'homme comme soutien et chef de famille se trouvant sérieusement mis à mal, il est peut-être tout aussi important de comprendre la mutation sociale de la condition masculine que de mettre en relief le sort peu enviable des femmes. Une bonne compréhension de ces deux phénomènes va jouer un rôle crucial pour l'avenir de la dynamique du genre en Afrique de l'Est en général, et dans ses centres urbains en particulier. En Ouganda, l'homosexualité est, de fait, interdite et des propositions de loi prévoient de la punir de mort; voilà qui montre que c'est en comprenant bien ce type de phénomène – à savoir, la façon dont, en milieu urbain (lieu de toutes les grandes mutations), les relations de genre évoluent dans les interstices et interactions entre les rôles traditionnels qui sont les leurs – que l'on va pouvoir évoluer vers une culture du genre plus diverse et plus tolérante.¹³²

Les facteurs de différenciation du genre n'en ont pas moins un rôle crucial à jouer dans la société est-africaine. Les femmes qui sont chefs de famille sont le plus souvent moins instruites que leurs contreparties masculines (30 pour cent contre 43 pour cent).¹³³ A Addis-Abeba, 23 pour cent des femmes sont illettrées, 22 pour cent n'ont pas dépassé l'instruction primaire et elles sont seulement quatre pour cent à avoir atteint l'enseignement supérieur. De plus, les femmes n'ont pas l'accès aux perspectives d'emploi dans les secteurs public comme privé.¹³⁴ A Nairobi, on compte davantage d'écoliers que d'écolières.¹³⁵ Dans l'ensemble de la sous-région, les degrés d'instruction sont généralement plus faibles chez les femmes puisque la priorité en la matière est donnée aux garçons. Les femmes s'adonnant à l'agriculture manquent d'accès à la terre, et elles se retrouvent donc souvent à cultiver des sols situés dans des zones écartées privées d'irrigation. Le manque de capital comme d'accès aux services financiers empêche aussi les femmes de s'engager plus solidement dans les activités économiques, et c'est particulièrement le cas de celles qui font du commerce ou qui fournissent des services. Les attitudes institutionnelles pèsent aussi sur l'avancement des femmes en Afrique de l'Est, puisque souvent elles n'ont accès aux comptes bancaires que par l'intermédiaire de leur mari.¹³⁶

Les femmes jouent un rôle de tout premier plan dans la sphère informelle. Dans les taudis et établissements spontanés, c'est souvent à elles que revient pour l'essentiel la responsabilité de satisfaire les besoins socioéconomiques. A Nairobi, dans le peuplement informel très dense de Kibera, 85 pour cent des femmes s'occupent de l'approvisionnement en eau.¹³⁷ En l'absence de services de base comme l'eau, l'assainissement et l'électricité, ce sont souvent elles qui ont pour tâche d'y pourvoir de manière informelle, y compris l'élimination des eaux d'égout et la collecte de l'eau comme du bois de feu. Les ménages dirigés par des femmes sont aussi très répandus dans les établissements informels, où elles ont pour double tâche d'assurer ces services et de gagner les moyens de subsistance de la famille.

C'est en toute vraisemblance à l'impulsion de ses villes que l'Afrique de l'Est va devoir la transformation de sa culture du genre. Il convient donc d'envisager de quelle façon les femmes peuvent s'assurer de l'égalité d'accès aux services financiers, aux marchés, à l'emploi, aux échanges extérieurs et au commerce, et cela doit jouer un rôle majeur dans les plans d'aménagement et les stratégies

de développement des villes. Il existe diverses mesures propres à améliorer le sort qui est celui des femmes dans la sphère informelle: réviser les politiques en matière d'échanges avec l'étranger, établir des cadres juridiques et réglementaires pour leur inclusion dans les organismes d'Etat et les organisations professionnelles, améliorer les services de soutien en leur faveur, encourager et appuyer la formation d'associations féminines et leur participation, ainsi que la facilitation de l'accès au crédit.¹³⁸ On note toutefois, d'ores et déjà, à certains signes que la culture du genre commence à se transformer dans la sous-région; le Rwanda, par exemple, compte la plus forte proportion de femmes parlementaires qui soit au monde.¹³⁹ A Lilongwe, l'instruction des filles est équivalente à celle des garçons, et ce du primaire au supérieur, même si les femmes occupent moins de postes de responsabilité et sont toujours victimes de violences dues à leur genre.¹⁴⁰ En Tanzanie, dans les conseils locaux, 33 pour cent des sièges sont alloués aux femmes.¹⁴¹

Le rôle des femmes pourrait bien être un facteur au moins aussi important, sinon plus, à prendre en compte pour évaluer la mutation socioéconomique et culturelle de la société est-africaine. Les systèmes de gouvernance patriarcaux indigènes et les régimes coloniaux fonctionnaient au détriment des femmes, les soumettant aux aléas de la structure hiérarchique de sociétés coloniales où c'étaient la race ou le genre qui déterminaient le rang social. Dans les sociétés qui vont mal, ce sont souvent les femmes qui jouent le rôle de premier plan dans le maintien de la stabilité sociale de la famille, de la parentèle et des populations locales. Elles donnent à celles-ci leur colonne vertébrale, et ce sont souvent les femmes qui prennent la responsabilité du maintien de la cohésion sociale dans des circonstances tendues et contraignantes caractérisées par la pauvreté et le manque de services, de soutien social et de sécurité. La mutation de la culture du genre est d'ores et déjà engagée dans la société est-africaine, mais ce qu'il faut avant tout, c'est formaliser les droits des femmes, et surtout de celles qui vivent dans la sphère informelle. En tant qu'agents de transformation sociale, ce sont les femmes qui, dans les pays en développement, font généralement preuve du potentiel le plus important. Les schémas d'aménagement-développement qui tablent sur ces réalités sont plus souvent voués au succès. La mobilisation et la protection du potentiel de l'autonomisation des femmes, voilà qui devrait jouer un rôle central dans la reconfiguration de l'avenir urbain de l'Afrique de l'Est.

La jeunesse

La disproportion des jeunes dans la pyramide des âges est manifeste en Afrique de l'Est aussi. Au Kenya et en Ouganda, plus de 77 pour cent de la population est âgée de moins de 30 ans. Au Kenya, on en parle comme de la « génération dotcom », par référence à l'ère de l'Internet avec lequel ils sont souvent nés. Les générations plus âgées sont aussi plus critiques à l'égard d'aspirations perçues comme purement matérialistes et d'un culte du succès immédiat au détriment du capital social. Mais en se raccordant au monde entier à travers les nouvelles techniques de l'information et de la communication comme la téléphonie mobile et les réseaux sociaux, les jeunes Kenyans ont pu, par exemple, créer en ligne des sites qui regroupent des éléments d'information sous une forme plus accessible et plus facile d'usage, comme *edWeb*, *Virtual City* et *Mzalenddougou*.¹⁴² Les jeunes de la sous-région sont à la recherche de

manières nouvelles et différentes de faire les choses, ils sont mobiles et entreprenants.

Un rapport a récemment mis en relief le potentiel qui s'attache aux plateformes téléinformatiques pour encourager et améliorer la participation des jeunes à la gouvernance urbaine.¹⁴³ En Ouganda, l'UNICEF appuie à l'échelon local les groupes de jeunes qui ont créé un site, « *Ureport* », qui fournit aux citoyens des questionnaires, des documents et des éléments d'information concernant les services et les problèmes dans leur localité. En mars 2012, ils avaient déjà recueilli l'adhésion de 89 000 citoyens, chiffre qui à la fin de la même année avait presque doublé pour atteindre 170 000 adhérents.¹⁴⁴ A Kibera, des jeunes du bidonville ont lancé « *Map Kibera* », initiative qui cartographie le peuplement à l'aide de techniques informatiques. Elle s'est depuis étendue aux moyens d'information, y compris à l'échelle locale à travers le Réseau d'information de Kibera (*Kibera News Network*) et la Voix de Kibera (*Map Kibera Online*). Les jeunes préparent et mettent en ligne les contenus à l'aide de deux types d'outils, le *Short Message Service* et la plateforme *Ushaidi Online*.¹⁴⁵ Les jeunes responsables de *Map Kibera* participant désormais à la mise au point des dispositifs de sécurité du Ministère de la Sécurité intérieure.¹⁴⁶

En Tanzanie, les plateformes mises en ligne par les jeunes pour leurs pairs font office de catalyseurs à l'égard de l'engagement civique de la jeunesse. Des responsables ont établi un forum en ligne (*vijanaforum.org*) pour l'échange d'idées et d'informations, et où l'on peut aussi prendre des décisions collectives concernant des interventions dans certains domaines importants.¹⁴⁷ Dans ce pays comme au Rwanda, les jeunes responsables s'adressent ainsi directement à leurs pairs. Le président rwandais Paul Kagamé s'est beaucoup servi de la téléinformatique pour entrer directement en contact avec la population. Il a aussi, en avril 2012, nommé un ministre de la jeunesse et de la téléinformatique, dans le cadre d'une stratégie destinée à améliorer les capacités, notamment d'écoute, de la gouvernance. Cette innovation a toutefois mis du temps à se traduire dans la réalité, comme à Kigali même, en raison non seulement du manque de moyens téléinformatiques à l'échelle locale, mais aussi d'un public dont l'intérêt privilégie les grands problèmes nationaux plutôt que locaux.¹⁴⁸

Parler d'une « génération techno » en Afrique de l'Est est tentant, mais ce serait négliger la grande masse de jeunes qui se sont radicalisés et qui ne sont pas aussi mobiles que leurs pairs « dotcom ». ¹⁴⁹ Les conflits dans la région ont attiré de nombreux jeunes dans des mouvements radicalisés, qu'ils soient de nature politique, religieuse, idéologique ou ethnique. La prolifération des mouvements de jeunes est facile à observer. Une recherche rapide sur Internet fait apparaître le nombre stupéfiant de nouvelles organisations qui se créent autour d'une vaste gamme de causes socioethniques dans la région.¹⁵⁰ Le milieu urbain offre de nombreuses occasions de se regrouper autour de causes bien définies, et les migrants dans les villes trouvent souvent les moyens de mobiliser leurs énergies et celles des autres à propos des problématiques qui les concernent. Les jeunes sont généralement plus instruits que leurs parents, et mieux aptes à tirer parti des systèmes urbains et mondiaux, ce qui leur permet de prendre de plus en plus la tête de mouvements, projets et programmes visant à soulager les crises ou à faire face aux problèmes auxquels les populations locales se trouvent aux prises. A

l'échelle de la sous-région, cette « génération guépard », qui semble se mouvoir avec une rapidité incompréhensible pour les générations antérieures, constituent une ressource majeure et un puissant facteur de transformation sociopolitique et économique.¹⁵¹ Par exemple, l'Organisation des jeunes de la Communauté est-africaine (EACYO), qui a son siège à Nairobi, organise un certain nombre de programmes qui, outre les problèmes des jeunes, s'intéressent aussi à l'environnement, à la lutte contre la pauvreté et à l'hygiène de vie (*EACYO Online*).

Il n'en reste pas moins que des organisations portées sur la violence et l'extrémisme attirent, de leur côté, des nombres importants de jeunes pour des raisons politiques qui tiennent à la société est-africaine.¹⁵² C'est la lutte entre les forces de transformation pacifiques ou violentes qui va décider de la stabilité à venir de la sous-région et qui va légitimer ou non les systèmes formels de gouvernance.

Il existe bien des raisons à la radicalisation d'une partie de la jeunesse est-africaine, y compris son chômage massif et le manque d'instruction et de qualifications. Les taux de croissance économique élevés ne se sont pas traduits par l'amélioration des conditions de vie, et le manque de perspectives d'avenir reste le lot d'une majeure partie de la jeunesse. Sa marginalisation se manifeste par des « rites de passage » très prolongés qui les laissent incapables de se marier, de gagner leur vie, d'acheter un logement, etc. Des idéaux radicaux et transnationaux ont beaucoup plus de chances de s'enraciner et de prospérer chez des jeunes complètement marginalisés et privés de mobilité sociale comme il s'en trouve tant dans la sous-région. Pour certains, l'absence d'identités nationales bien affirmées (sauf peut-être en Tanzanie où elle s'est forgée sous la présidence vigoureuse du président Julius Nyerere entre 1964 et 1985) peut expliquer la tendance accrue à se structurer à partir de micro-identités (comme le clan) ou au contraire d'identités qui transcendent les limites locales (principalement religieuses).¹⁵³

Cette aliénation ou ce décalage de la jeunesse par rapport aux systèmes traditionnels et formels peut donc prendre différentes formes. En Tanzanie, les jeunes s'expriment dans leur propre Swahili vernaculaire (appelé « la langue des ignorants », ou « le Swahili de la colère » ou « la langue de Dar », ou « la langue des jeunes »), qui n'est qu'une langue des rues en perpétuelle évolution. Les jeunes de Tanzanie pour la plupart veulent voir en Dar es Salaam le lieu de toutes les chances et de toutes les possibilités, et ils la surnomment « *Bongoland* » (le pays du cerveau).¹⁵⁴ Alliées à ce mélange « alternative » de communication et de distanciation, on trouve des allusions, et même davantage, à la culture et à la musique populaire mondiales, qui servent souvent à dénoncer « la mauvaise gouvernance et l'hypocrisie ». ¹⁵⁵ Pendant la guerre du Golfe en 1991, l'expression « *scudi ya bongo* » était apparue pour décrire la jeunesse de Dar es Salaam, allusion directe au recours par Saddam Hussein aux missiles Scud, ce qui révélait à quel point elle se sentait déjà aliénée par rapport à la jeunesse conventionnelle.¹⁵⁶

Incapables de parvenir au degré d'instruction ou de formation voulu, une vaste majorité de jeunes en Afrique de l'Est se trouvent relégués dans le travail indépendant ou la recherche d'un emploi dans le secteur informel. S'ils doivent y survivre, il est essentiel pour eux de bien connaître les rouages de ce secteur, et nombreux sont ceux qui y développent des stratégies innovantes et créatives. A Dar es Salaam, on surnomme l'économie informelle « *mambo ya kujificha* » (l'activité qui se cache).¹⁵⁷ La créativité y est florissante – musique, art, théâtre, radio

– et elle côtoie dans la sphère informelle des entreprises inédites plus ou moins spécialisées, et d'autres, illicites, qui trouvent là des facilités pour leur propre fonctionnement. La sous-culture du hip-hop est prédominante chez les jeunes d'Afrique de l'Est comme elle l'est à travers toute l'Afrique.¹⁵⁸

Ce qu'il faut bien voir ici, c'est que les relations entre la jeunesse (et les commerçants informels – voir plus haut) et l'Etat se caractérisent par leur mauvaise qualité et par la défiance. Il n'existe en pratique pour la jeunesse (ou la sphère informelle) aucun canal par lequel communiquer avec les institutions de gouvernance publique à propos des problèmes qui les affectent au jour le jour. Cela n'empêche pas les jeunes d'Afrique de l'Est de rester mobiles et de s'organiser eux-mêmes entre pairs ou autrement. Au Cap, en Afrique du Sud, de jeunes Somaliens font preuve d'une belle énergie en formant des groupes qui remplissent diverses fonctions au sein de la communauté et qui donnent voix à diverses grandes problématiques qui sont d'actualité dans leur pays. Toujours au Cap, le Front de la jeunesse d'Ogaden est l'un des innombrables groupements de jeunes Somaliens que la diaspora a essaimés en Afrique australe comme ailleurs dans le monde. Au Soudan du Sud, l'activisme des jeunes est très vivace et la culture populaire est florissante, ce qui va jusqu'à nouer des liens avec des pairs au Soudan pour reconstruire des relations pacifiques entre les deux pays. Il n'est d'autre solution que de tirer le meilleur parti possible de cet énorme potentiel de transformation sociale, car la lutte armée ne va rien faire d'autre que de reproduire la même situation, oppressante et immobiliste, que celle qui a débouché sur les manifestations violentes et les insurrections auxquelles on a assisté en Afrique du Nord et au Proche-Orient, mais qui en Afrique de l'Est pourraient être encore pires.

Les jeunes ont un rôle décisif à jouer dans le déclenchement d'une dynamique positive de renforcement mutuel des valeurs et des normes. Pour cela, il faut se pencher sur les systèmes de croyance qui régissent la jeunesse. Ils sont soumis à diverses influences, de sorte que chercher à les influencer, eux, directement, risque d'être impossible. Les grands programmes populistes d'antan à l'intention de la jeunesse risquent de ne plus être adaptés pour les générations « guépard » ou « dotcom » d'Afrique de l'Est. Leur intégration dans les systèmes tant formels qu'informels de gouvernance, et le droit de participer à la construction de leur propre avenir, ont un rôle décisif à jouer dans la transformation radicale des conditions, et des contraintes, imposées aux jeunes dans la société d'aujourd'hui en Afrique de l'Est. Voilà pourquoi les villes et gouvernements d'Afrique de l'Est pourraient être bien inspirés de mettre en place de nouveaux moyens de participation et d'accès entre les jeunes d'une part, et l'Etat et ses institutions de gouvernance, d'autre part.

La participation des moyens d'information et d'institutions internationales est, elle aussi, souhaitable, puisque l'on peut y trouver un dispositif de régulation susceptible de remplacer les institutions formelles de gouvernance, tout en facilitant la prise de conscience et en donnant à la transparence une nouvelle dimension. Les sites en ligne peuvent, par exemple, alerter un plus large public en cas de mauvais agissements, placer les institutions officielles devant leurs responsabilités et les rendre davantage comptables de leurs actes. Un *leadership* et des moyens d'information solides constituent les fondations de l'action politique dans toute société, et c'est ce dont l'Afrique de l'Est a le plus grand besoin.

4.6

Les problématiques nouvelles



▲ Le barrage-voûte sur le Tekezé (Tigray, Nord de l'Éthiopie), affluent du Nil qui coule à travers les canyons les plus profonds du monde. Ses quatre turbines produisent en tout 300 MW de courant. ©Paul Snook.

L'Initiative du Bassin du Nil¹⁵⁹

Plus long fleuve du monde, le Nil parcourt 6 695 km de la source de l'un de ses affluents au Burundi jusqu'à la mer Méditerranée, et il est navigable sur 4 149 km. Son bassin couvre 3 179 543 km² et comprend notamment les lacs Victoria, Kyoga, Albert, Edouard et Tana.

Cette grande artère et ses affluents ne traversent pas moins de 11 pays : Burundi, République démocratique du Congo, Égypte, Éthiopie, Érythrée, Kenya, Ouganda, Rwanda, Soudan du Sud, Soudan et Tanzanie (Carte 4.1; Tableau 4.15). Ce sont, en tout, quelque 54 pour cent de la population des États riverains qui vivent dans ce bassin, y compris dans de grandes villes comme Addis-Abeba (dont une partie se situe dans le bassin), Alexandrie, Le Caire, Entebbe, Jinja, Juba, Kampala, Khartoum, Kisumu, Louxor, Mwanza et Wad Medani. Les villes et autres zones bâties ont beau n'occuper que 0,1 pour cent de la surface du bassin, elles sont toutes tributaires de ses eaux pour leur subsistance. La moyenne annuelle des précipitations

dans le bassin est de 104,6 cm, et le débit moyen annuel à Assouan est de 84 milliards m³.¹⁶⁰ Cela apparaît peu important par comparaison avec d'autres grands systèmes fluviaux, par exemple celui du Congo, dont le bassin n'est que de 30 pour cent plus étendu mais dont le débit annuel atteint quelque 1 300 milliards m³. Le Nil traverse de vastes étendues arides et semi-arides avec de faibles taux de ruissellement, tandis que l'évapotranspiration, dans les vastes zones humides comme le Sudd (Soudan du Sud) contribue à réduire le flux, comme aussi l'évaporation sur le site des grands barrages en Égypte.¹⁶¹

Comme le montre le Tableau 4.14, 45,8 pour cent du Bassin du Nil se trouve en Afrique de l'Est. Le fleuve se compose du Nil Blanc, qui a sa source dans la région des Grands Lacs et qui contribue régulièrement 10 à 20 pour cent du débit, et le Nil Bleu très saisonnier mais riche en sédiments qui contribue le reste et qui prend sa source dans le lac Tana, sur les hauts plateaux d'Éthiopie. Ces deux branches principales du Nil font leur jonction à Khartoum, d'où le Nil oblique vers le nord.

CARTE 4.1: LES PAYS PARTICIPANT À L'INITIATIVE DU BASSIN DU NIL



Source: MJS / Nile Basin Initiative (2012) *The State of the River Nile Basin 2012*

Il n'existe guère de possibilités d'ajouter au débit du Nil, même si le drainage –écologiquement risqué– des marais du Sudd a été envisagé par le passé. En outre, l'accroissement de la population et les impératifs du développement industriel vont se traduire par une augmentation de la demande de ce qui est essentiellement une ressource limitée. Améliorer l'offre va donc devoir passer par l'application judicieuse de la gestion intégrée de l'eau pour assurer une utilisation équitable, efficace et « soutenable » des eaux du fleuve.¹⁶² C'est dans ce but qu'a été lancée l'Initiative du Bassin du Nil en 1999. Ses réalisations sont importantes puisqu'elle a réussi à attirer l'attention sur les menaces naturelles et anthropiques pesant sur la viabilité du fleuve, tout en proposant des solutions techniques aux problèmes liés à l'irrigation et à l'énergie hydroélectrique; mais elle se trouve aujourd'hui aux prises avec des difficultés politiques d'une autre ampleur.¹⁶³

Des litiges opposent aujourd'hui des pays riverains à propos de l'utilisation équitable des eaux du Nil. Comme le montre le Tableau 4.14, l'Égypte et le Soudan (qui dans le tableau comprend toujours le Soudan du Sud) sont responsables de plus de 86 pour cent des prélèvements, même si chacun de ces pays ne contribue que moins de trois pour cent du total des ressources renouvelables internes. Cette situation se trouve au cœur des plaintes que certains pays d'amont formulent contre les restrictions que leur ont imposées des traités inégaux conclus lors de l'ère coloniale et qui ont donné à l'Égypte et au Soudan un veto de fait sur l'utilisation des eaux du Nil par d'autres pays.

Il existe un potentiel de production hydroélectrique dans les pays d'amont et le Tableau 4.16 montre à quel point il reste négligé par comparaison avec ce qui se passe en Égypte et au Soudan.

Pour résoudre ces problèmes, les neuf pays de l'Initiative du Bassin du Nil ont tenté de négocier un Accord-cadre de coopération. Ils se

TABLEAU 4.14: LES PAYS DU BASSIN DU NIL

	Etendue (km ²)	Partie du pays dans le Bassin du Nil (km ²)	Partie du pays dans le Bassin du Nil (%)	Part du pays dans le Bassin du Nil (%)	Population 2012	Population vivant dans le Bassin du Nil (%)
Burundi	28,062	13,860	49.4	0.4	8,749,387	58.8
Congo (RD)	2,401,941	21,796	0.9	0.7	69,575,394	3.8
Égypte	996,960	302,452	30.3	9.5	83,958,369	95.7
Erythrée	121,722	25,697	21.1	0.8	5,580,862	37.6
Ethiopie	1,144,035	365,318	31.9	11.5	86,538,534	40.3
Kenya	593,116	51,363	8.7	1.6	42,749,418	39.7
Rwanda	24,550	20,625	84.0	0.6	11,271,786	82.6
Soudan du Sud	635,150	620,626	97.7	19.5	9,614,498	99.0
Soudan	1,864,049	1,396,230	74.9	44.0	36,107,585	87.3
Tanzanie	933,566	118,507	12.7	3.7	47,656,367	21.5
Ouganda	241,248	240,067	99.5	7.6	35,620,977	99.4

Source: Nile Basin Initiative (2012) *The State of the River Nile Basin 2012*

TABLEAU 4.15: RESSOURCES, PRÉLÈVEMENTS ET CAPACITÉ DE STOCKAGE DU NIL

	Ressources Internes renouvelables - Total (milliards m ³ /an) 2009	Prélèvements			Stockage Capacité des barrages (m ³ /habitant) 2012	
		Total (milliards m ³ /an) 2000-2010	En % du total effectif renouvelable 2000-2010	En % du total dans la région du Nil 2000-2010		Part de l'agriculture (% du total) 2000-2010
Burundi	10.1	0.29	2.9	0.2	77.1	n.a
Congo (RD)	900.0	0.62	0.1	0.5	17.7	1
Egypte	1.8	68.30	3,794.4	56.5	86.4	2,073
Erythrée	2.8	0.58	20.8	0.5	94.5	8
Ethiopie	122.0	5.56	4.6	4.6	93.6	67
Kenya	20.7	2.74	13.2	2.3	79.2	611
Rwanda	9.5	0.15	1.6	0.1	68.0	n.a
Soudan / Soudan du Sud	30.0	37.14	123.8	30.7	97.1	200
Tanzanie	84.0	5.18	6.2	4.3	89.4	2,324
Ouganda	39.0	0.32	0.8	0.3	37.8	2,393

Source: Nile Basin Initiative (2012) *The State of the River Nile Basin 2012*

TABLEAU 4.16: HYDROÉLECTRICITÉ – CAPACITÉ ACTUELLE ET POTENTIELLE DU BASSIN DU NIL

	Potentiel en 2010 (MW)	Capacité en 2010 (MW)
Burundi	20	0
Congo (RD)	78	0
Egypte	40	2,862
Erythrée	-	-
Ethiopie	13,947	931
Kenya	191	25
Rwanda	20	27
Soudan du Sud	2,570	-
Soudan	3,280	1,593
Tanzanie	280	0
Ouganda	4,343	380

Source: Nile Basin Initiative (2012) *The State of the River Nile Basin 2012*

sont mis d'accord sur les principes et sur tous les articles à l'exception d'un seul, qui porte sur la sécurité des approvisionnements en eau. L'Égypte et le Soudan refusent d'aller de l'avant à moins que l'engagement litigieux de « *ne pas affecter sensiblement la sécurité hydrique d'aucun autre Etat du Bassin du Nil* » ne soit amendé de la façon suivante : « *Ne pas affecter défavorablement la sécurité hydrique ni les utilisations et droits actuels d'aucun autre Etat du Bassin du Nil.* »¹⁶⁴ Voilà qui, à première vue, ne semble pas être un gros problème, mais cela témoigne du refus des gouvernements du Caire et de Khartoum de renoncer aux droits qui leur ont été octroyés au titre des Accords sur le Nil de 1929 et 1959 ; le plus récent de ceux-ci divisait les eaux entre l'Égypte et le Soudan, en leur octroyant respectivement 55,5 milliards m³ et 18 milliards m³ par an. Ces accords comportaient aussi une clause par laquelle l'ancienne puissance coloniale, la Grande-Bretagne, promettait de ne construire aucun réseau d'irrigation ou hydroélectrique en amont si cela devait porter atteinte aux flux atteignant l'Égypte. La position partagée par ce pays et le Soudan est que cet accord lie tous les Etats du Bassin du Nil conformément au droit international.¹⁶⁵

L'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie ont cherché à passer en force en signant en mai 2010 l'Accord-cadre de coopération. Ils ont depuis lors été rejoints par le Burundi, et le Soudan du Sud a fait savoir en mars 2013 qu'il ferait de même.¹⁶⁶ Avec la ratification de l'accord par six Etats, la Commission du Bassin du Nil pourrait voir le jour en dépit des objections de l'Égypte et du Soudan, et elle serait techniquement en mesure de commencer à autoriser des projets d'irrigation et d'hydroélectricité en amont.¹⁶⁷

Les opinions divergent sur la question de savoir si le Bassin du Nil va devenir la pierre de touche de la coopération interrégionale ou le déclencheur d'un conflit en Afrique. Ramener le problème à la sécurité des approvisionnements en eau peut avoir en fait été contre-productif dans la mesure où cela déplace le débat sur un terrain trop « sensible ». Le détournement du Nil Bleu par l'Éthiopie, en juin 2013, pour permettre la construction d'un barrage a donné lieu à un échange de propos acérés avec le gouvernement égyptien, même si cela a été par la suite été marginalisé par les développements politiques au Caire.¹⁶⁸

La Commission du Bassin du Lac Victoria

Le lac Victoria est la masse d'eau la plus importante du Bassin du Nil et aussi, avec une surface de 68 800 km², le lac le plus vaste de toute l'Afrique et la seconde masse d'eau douce du monde par la taille. Il renferme quelque 2 750 km³ d'eau dont 80 pour cent proviennent directement des pluies. Ces 20 dernières années, le lac a subi les effets de fortes concentrations d'oxygène qui ont conduit à la prolifération d'algues et à l'invasion par les jacinthes d'eau. Ces évolutions résultent de diverses activités ainsi que de sources de pollution dans la zone de captage qui accroissent les afflux de nutriments comme les rejets d'eaux d'égout non traitées ainsi que les déchets domestiques et industriels des diverses villes et autres peuplements installés autour du rivage. Parmi ces zones urbaines on compte Kisii, Kisumu et Homa Bay (Kenya); Bukoba, Musoma et Mwanza (Tanzanie); et Entebbe, Jinja et Kampala (Ouganda). La combustion de biomasse dans le bassin et le ruissellement des engrais agricoles et autres produits chimiques ajoutent à ces atteintes à l'environnement. Tout aussi alarmante est la baisse des étiages, de quelque deux mètres entre 2002 and 2006, largement due à la

construction de la centrale hydroélectrique de Kiira en Ouganda.¹⁶⁹

C'est en 2001 que la Communauté est-africaine (CEA) a établi la Commission du Lac Victoria (qui a succédé au Programme d'aménagement du lac Victoria) pour coordonner la gestion des aménagements autour du lac et dans son bassin. L'objectif ultime est de transformer le bassin en une zone de croissance économique avec l'aide de partenaires extérieurs.¹⁷⁰

En décembre 2010, la Banque africaine de développement a approuvé le Programme pour l'eau et l'assainissement du lac Victoria au bénéfice du Kenya, de l'Ouganda et de la Tanzanie afin d'améliorer la situation dans 15 villes situées dans ces trois pays. Le programme appuie l'investissement dans ces deux domaines au bénéfice des plus pauvres, tout en cherchant à réduire les effets de l'urbanisation sur un lac d'importance vitale pour les pays riverains, qu'il s'agisse de l'approvisionnement en eau, du tourisme, des pêcheries, du transport ou de l'élimination des déchets. Le lac constitue en outre une source d'eau importante pour le Nil.¹⁷¹

Les évolutions du climat ces 30 dernières années ont contribué de manière importante aux difficultés auxquelles sont confrontées les

CARTE 4.2: LE LAC VICTORIA



Source: MJS / International Lake Environmental Committee Foundation (ILEC), Lake Basin Management Initiative main report. www.ilec.or.jp.

populations établies autour du lac. La baisse des précipitations et les sécheresses chroniques ont causé de mauvaises récoltes, de sérieuses pénuries d'eau et une baisse de sa qualité ainsi que des défaillances dans la production d'électricité. D'une autre côté, les périodes de pluies abondantes ont causé des inondations, des déplacements de personnes, la destruction d'installations industrielles et des épidémies de maladies hydriques. En 2010, la Commission du Bassin a procédé à une évaluation des risques pour toutes les populations autour du lac. Elle a ainsi eu l'occasion d'analyser les stratégies de réplique des populations locales et elle a adressé des recommandations sur la nécessité, pour les responsables des politiques publiques, les populations et les organismes d'aide au développement, d'anticiper de nouveaux « chocs » climatiques.¹⁷²

La sécurité alimentaire

Les échanges internationaux de produits agricoles de la Communauté est-africaine sont passés de deux milliards de dollars en 2002 à 7,5 milliards en 2008. Des cinq Etats membres, seul le Kenya était importateur net. Pendant la même période, la balance commerciale agricole de la CEA est passée d'un excédent de 322 millions à un déficit de 644 millions de dollars, et ce en raison du déficit de 1,34 milliard du Kenya en 2008.¹⁷³

Ces chiffres, encourageants dans l'ensemble, masquent une réalité plus sombre: durant la même période, la consommation moyenne de calories par tête dans la région est restée faible. Les Ougandais étaient relativement bien nourris, mais les autres pays consommaient moins de 2 060 calories par jour.¹⁷⁴

Les terres agricoles de la CEA totalisent 81 millions ha, soit 48 pour cent de toute sa surface. Les pâtures occupent jusqu'à 5,7 millions ha, les terres arables 24,2 millions ha et cinq millions d'hectares sont cultivés en permanence. Seuls 328 000 ha étaient irrigués en 2008, ce qui souligne la dépendance de ces pays à l'égard de l'agriculture pluviale, avec tous les aléas saisonniers que cela comporte. Il n'en reste pas moins que l'agriculture était responsable de 89 pour cent des prélèvements d'eau de la Tanzanie entre 1998 et 2007, contre 79 pour cent au Kenya, 77 pour cent au Burundi et 68 pour cent au Rwanda, l'Ouganda étant le seul pays où la consommation domestique a dépassé celle de l'agriculture.¹⁷⁵

La crise alimentaire de 2011 en Afrique de l'Est a affecté plus de 12,4 millions d'habitants à Djibouti, en Ethiopie, au Kenya et en Somalie, faisant des dizaines de milliers de morts. Diverses faiblesses, y compris les conflits et la sécheresse, ont exacerbé une crise déjà favorisée par des faiblesses structurelles comme l'insuffisance de l'investissement et du soutien institutionnel en faveur des populations pastoralistes et marginalisées. Des centaines de milliers de réfugiés de Somalie, le pays le plus touché par la crise, ont afflué en Ethiopie et au Kenya en quête d'aide alimentaire les camps de Dollo Ado (Ethiopie) et Dadaab (Kenya) se trouvant particulièrement débordés. A l'époque, il a manqué un milliard de dollars pour faire face à la crise et l'appel initial de 800 millions de dollars n'a attiré que la moitié de ce montant, ce qui souligne l'ampleur de la crise.¹⁷⁶

En Somalie, où le conflit interne a déplacé 1,46 million d'habitants, le nombre de ceux-ci réfugiés à Mogadiscio est passé de 370 000 à 470 000 entre août et septembre 2011, ce qui donne une idée de l'incidence de la crise alimentaire sur la capitale somalienne. A cet égard, le sort des populations pastoralistes en Somalie prend

une importance particulière, l'accès réduit aux parcours et aux points d'eau aggravant leur vulnérabilité ainsi que les pressions qui s'exercent sur les villes en temps de crise. Il appartient aux gouvernements de planifier plus activement l'utilisation des sols en faveur des pastoralistes et de protéger leurs droits fonciers, de planifier aussi à long terme l'utilisation des eaux et la gestion des réserves stratégiques, d'investir dans les équipements et l'agriculture résistante à la sécheresse, tout en s'attaquant aux inégalités dont sont victimes les femmes et en assurant la participation des populations pastoralistes. La région étant de longue date vulnérable à la sécheresse (Tableau 4.8), des mesures et dispositifs d'urgence s'imposent pour améliorer la résistance au phénomène, y compris par la préservation et la bonne gestion des ressources en eau ; il faut aussi une gestion stratégique des stocks de grains et de céréales, et des techniques améliorées pour la culture des terres sèches. La capacité générale d'adaptation des populations à la sécheresse doit être renforcée et l'accès aux marchés et aux dispositifs de soutien financier doit être amélioré.¹⁷⁷

Les villes de la sous-région ont été durement touchées par l'instabilité des prix alimentaires vers la fin de 2011, en dépit d'une baisse générale des prix et du début des moissons. Dans des villes comme Nairobi et Mombasa, Dar es Salaam et Arusha, Kampala et Addis-Abeba les prix ont été supérieurs de 15 pour cent (Tanzanie) à 172 pour cent (Ethiopie) à ce qu'ils étaient un an auparavant. Dans le Sud du Soudan, les prix du sorgho ont augmenté de 43 pour cent entre août et novembre 2011, même s'ils ont baissé de six pour cent à Juba (grâce à des importations en provenance d'Ouganda) tout en restant de 15 à 243 pour cent supérieurs à ce qu'ils étaient en septembre 2010.¹⁷⁸

Les cultures vivrières en Afrique de l'Est sont habituellement reléguées sur les pourtours des villes, où habitent les citoyens pauvres. L'insécurité alimentaire devant, selon les prévisions, affecter plus de 500 millions d'habitants d'Afrique sub-saharienne, et vu l'expansion soutenue de la population urbaine d'Afrique de l'Est, il s'agit là d'un problème vital (Encadré 4.5). L'alimentation représente quelque 60 pour cent du budget des citoyens pauvres d'Afrique de l'Est, et les combustibles plus de 10 pour cent. On prévoit que les importations de grains augmentent de 20 à 40 pour cent en moyenne entre 2010 et 2020.¹⁷⁹

A Kampala, l'agriculture urbaine se pratique à flanc de coteau et dans les zones humides des vallées. Près de la moitié des ménages de la ville, toutes catégories socioéconomiques confondues, participent à la production de nourriture et fournissent jusqu'à 60 pour cent de l'offre. L'agriculture urbaine a été légalisée en 2005 dans la capitale ougandaise, mais dans des villes comme Mbale et Mbarara des règlements locaux l'interdisent toujours. Les responsables publics ignorent généralement la nouvelle législation et les petits exploitants sont malmenés par le coût des permis.¹⁸⁰

Ayant émergé du conflit dévastateur et du génocide de 1994, le Rwanda s'est engagé dans un programme national de paix et de réconciliation afin de reconstruire et de renforcer la société. Villages et centres urbains ont joué un rôle très poussé et participatif dans ce processus. Le pays a encouragé la lutte contre la corruption et la transformation de Kigali en une capitale propre et bien administrée, afin d'attirer l'investissement étranger. La ville a, de fait, été saluée par les moyens d'information comme le futur « Singapour de l'Afrique »



▲ Le marché de Wakulima à Nairobi (Kenya) est le plus grand du genre en Afrique de l'Est. Les villes de la région avaient en 2011 été très affectées par l'instabilité des prix des denrées alimentaires. © Siegfried Modola/IRIN

grâce aux mesures prises pour améliorer le sort des occupants des bidonvilles, une gestion améliorée des déchets et l'interdiction des sacs en plastique et de la consommation du tabac dans les lieux publics. Comme seulement un dixième environ de la surface totale de Kigali est habitée, l'agriculture urbaine (dans les marécages, les terres basses des vallées et les zones en amont) est reconnue par les plans d'aménagement de la ville ; elle fournit quelque 25 pour cent de l'offre alimentaire et l'on estime qu'elle emploie 37 pour cent de la main d'œuvre active.¹⁸¹

L'alimentation, l'eau, l'énergie, l'enlèvement des déchets et les transports sont les cinq grands besoins quotidiens du citoyen, où qu'il réside dans le monde. Dans les villes d'Afrique de l'Est, le lien entre l'offre dans chacun de ces domaines est rendu de plus en plus problématique par les pressions diverses qui se conjuguent pour intensifier et amplifier la rareté des ressources, la demande et les prix, et particulièrement à l'échelle des ménages et des plus pauvres d'entre eux. La coopération régionale, avec l'aide des institutions internationales, devrait se focaliser sur la bonne résilience alimentaire des ménages. Garantir que l'offre alimentaire est « proche, accessible et pérenne » est d'une importance critique pour la sous-région, notamment au vu de sa vulnérabilité particulière aux effets du changement climatique.¹⁸² Une protection suffisante et la bonne préservation des sols en ville, surtout dans la périphérie, s'imposent pour l'agriculture urbaine. L'utilisation stratégique des stocks, et une bonne planification pour les périodes sèches, sont cruciales pour la sécurité alimentaire de la région et de ses villes. Les droits et la représentation des agriculteurs urbains, qui sont habituellement pauvres, doivent être renforcés pour leur permettre

de participer aux décisions économiques et socioéconomiques plus larges ainsi qu'aux débats publics. Vu le grand nombre de jeunes sans emploi en Afrique de l'Est, il faut encourager les coopératives agricoles urbaines et autres dispositifs du même genre à former et à équiper ceux qui sont en âge de travailler pour qu'ils puissent s'y lancer, ainsi que dans les activités complémentaires (production de compost, d'énergie et de carburant diesel à partir de la biomasse, et l'aquaculture intégrée). Les institutions d'enseignement supérieur et la société civile organisée ont un rôle important à jouer, mais il faut aussi le soutien, y compris financier, des municipalités, des gouvernements et des organisations financières internationales, si l'on veut intervenir à plus vaste échelle pour améliorer la résistance alimentaire des villes d'Afrique de l'Est.

Et pourtant la sécurité alimentaire, comme l'accès aux autres ressources, ne tient qu'exceptionnellement à une problématique d'abondance ou de rareté. Un surcroît de production alimentaire ne signifie pas toujours que ceux qui en ont le plus besoin sont correctement nourris. Ce qui est en cause ici, c'est la disponibilité de la nourriture et les l'octroi des droits. L'accès à l'alimentation, comme aux autres biens, dépend du pouvoir d'achat, et tout particulièrement en milieu urbain, mais aussi des perceptions sociales des droits octroyés. A cet égard, les femmes et les enfants vont vraisemblablement ressentir les privations de la manière aiguë, et se trouver le plus exposés au manque de filets de sécurité sociale. A partir de là, se concentrer seulement sur la production, c'est se tromper de problématique. La sécurité alimentaire et la capacité de résistance aux autres chocs exigent que l'on s'attaque à la problématique de l'inégalité face au risque.¹⁸³

ENDNOTES

- 1 This sub-regional country listing is different from the regional grouping used in World Urbanization Prospects: The 2011 Revision, as Mozambique, Zambia and Zimbabwe, for the purposes of this report, fit better in the Southern Africa region. Regional data have been adjusted and are therefore different from the UNDESA totals and percentages.
- 2 Adjusted figures derived from *World Urbanization Prospects: The 2011 Revision*, UNDESA, New York, 2012.
- 3 *World Urbanization Prospects: The 2011 Revision*, UNDESA, New York, 2012.
- 4 Fripp, Charlie (2011). "Kenya set on multi-billion Konza city". *IT News Africa*, 10 August 2011 at www.itnewsafrica.com/2011/08/kenya-set-on-multi-billion-konza-city accessed 3 March 2013; Shikwati, James (2012). "Viewpoint: Will corruption kill of Kenya's Vision 2030 plans?" at www.bbc.co.uk/news/world-africa-19980173 accessed 3 March 2013; BBC (2013) "Kenya begins construction of 'silicon' city Konza", 23 January 2013 at www.bbc.co.uk/news/world-africa-21158928 accessed 3 March 2013; Konza Techno City (2013). "History" at www.konzacity.co.ke accessed 3 March 2013; BBC (2013) "Kenya begins construction of 'silicon' city Konza", 23 January 2013 at www.bbc.co.uk/news/world-africa-21158928 accessed 3 March 2013.
- 5 *Are Satellite Cities the (Official) Future of GHEA's Urbanization?* Greater Horn of Eastern Africa (GHES Outlook) #18, Society for International Development.
- 6 *Ibid*
- 7 African Development Bank (2013). *African Economic Outlook 2013: East African Countries*, passim.
- 8 Woodward, Peter (2013), *Crisis in the Horn of Africa: Politics, Piracy and the Threat of Terror*. (London, I B Taurus); International Crisis Group (2013). *Eritrea: Scenarios for Future Transition*, 28 March 2013.
- 9 Economist Intelligence Unit (2013) "Qatar diplomacy in the Horn of Africa". 2 August 2013.
- 10 Weinstein, Michael A (2013). "International donors cut aid and inflate the Somali Federal Government" at www.garoweonline.com accessed 8 February 2013.
- 11 Economist Intelligence Unit (2013). "Assessing Ethiopia's exposure to exogenous shocks", 30 January 2013.
- 12 Economist Intelligence Unit (2013). "Ethiopia moves closer to WTO membership". 21 January 2013.
- 13 Woodward, Peter (2013), *Crisis in the Horn of Africa: Politics, Piracy and the Threat of Terror*. (London, I B Taurus) pp 155-158.
- 14 Economist Intelligence Unit (2013). "Construction of Djibouti's third sea port begins". 28 December 2012.
- 15 African Development Bank Group (2012). *South Sudan: Interim Country Strategy Paper 2012-2014*, p 7.
- 16 World Bank (2012). *The East African Community: Reshaping Economic Geography of East Africa: From Regional to Global Integration*. pp 22-23.
- 17 *Ibid*, pp 24-25.
- 18 *Ibid*, pp 32-33.
- 19 *Ibid*, pp viii-16.
- 20 *Ibid*, pp viii-16.
- 21 African Development Bank (2012). *African Economic Outlook 2012: East African Countries*, pp 80-81.
- 22 *Ibid*, p 138.
- 23 Economist Intelligence Unit (2013). *Country Report: Tanzania*, March 2013, p 3.
- 24 African Development Bank (2012). *African Economic Outlook 2012: East African Countries*, p 148.
- 25 Trade Mark East Africa (2012), *Increasing Capacity at Dar es Salaam Port*, www.trademarkea.com accessed 24 May 2013; Tanzania Ministry of Lands, Housing and Human Settlements Development (2013), *Dar es Salaam Masterplan 2012-2032*, Roma 22 April 2013 at www.planning4adaptation.eu/Docs/newsInfoMaterial/05-2013/08/FONTANARI_22-APRIL_2013.pdf accessed 24 May 2013.
- 26 African Development Bank (2012). *African Economic Outlook 2012: East African Countries*, pp 158-159, 165; Shepherd, Ben (2013). *Oil in Uganda: International Lessons for Success*. (London, Chatham House).
- 27 Economist Intelligence Unit (2013). *Country Report: Uganda*, March 2013, pp 3, 22-23.
- 28 Oil4All (2013). "South Sudan-Uganda-Kenya Dynamics" at wiki.openoil.net/index.php?title=South_Sudan-Uganda-Kenya_Dynamics
- 29 Economist Intelligence Unit (2013). *Country Report: Rwanda*, March 2013, pp 9, 16-17; African Development Bank (2012). *African Economic Outlook 2012: East African Countries*, pp 94, 101.
- 30 Economist Intelligence Unit (2013). "Rwanda plans 350m sovereign bond", 11 March 2013.
- 31 Economist Intelligence Unit (2013). *Country Report: Burundi*, March 2013, pp 9-12.
- 32 Economist Intelligence Unit (2013). *Country Report: Sudan*, March 2013, pp 6-7.
- 33 Economist Intelligence Unit (2013). "China scotches South Sudan funding reports", 15 March 2013.
- 34 www.gurtong.net/ECM/Editorial/tabid/124/ctl/ArticleView/mid/519/articleId/5054/CABINET-MEMORANDUM-Proposal-For-The-Development-Of-The-New-Capital-City-Of-Southern-Sudan.aspx. Accessed 23 March 2013.
- 35 Economist Intelligence Unit (2013) *Country Report, Malawi*, May 2013, pp 2-10.
- 36 African Development Bank (2012). *African Economic Outlook 2012: Mauritius*.
- 37 Economist Intelligence Unit (2013). *Country Report: Mauritius*, March 2013, pp 3, 5.
- 38 Economist Intelligence Unit (2013). *Country Report: Seychelles*, March 2013, p 14.
- 39 Economist Intelligence Unit (2013). *Country Report: Comoros*, March 2013; African Development Bank (2012). *African Economic Outlook 2012: East African Countries*, pp 22-33.
- 40 African Development Bank (2012). *African Economic Outlook 2012: Madagascar*; Economist Intelligence Unit (2013). *Country Report: Madagascar*, March 2013.
- 41 UN-HABITAT (2008). *Ethiopia: Addis Ababa Urban Profile*, UN-HABITAT Regional and Technical Cooperation Division, p 8.
- 42 UN-HABITAT (2011). *Malawi: Blantyre Urban Profile*, UN-HABITAT Regional and Technical Cooperation Division, p 12.
- 43 SOWCR (2010/11). *State of the World's Cities 2010/11: Bridging the Urban Divide*, United Nations Human Settlements Programme, UN HABITAT, London, Sterling, VA, p 78.
- 44 Alliance Development Works / United Nations University / The Nature Conservancy. (2012). "WorldRiskReport 2012." Available at: www.worldriskreport.com/uploads/media/WRR_2012_en_online.pdf. Accessed 12 June 2013. Page 20.
- 45 *Ibid*
- 46 CSAG (2002). "Assessments of Impacts and Adaptations to Climate Change: Africa Climate Change Scenarios", Climate Systems Analysis Group (CSAG) University of Cape Town, Vol. 1 (www.csag.uct.ac.za); De Wit, M., and Stankiewicz, J. (2007). "Changes in surface water supply across Africa with predicted climate change", *Science*, vol. 311, 31 March 2006; Hulme, M., Doherty, R., Ngaru, T., New, M. and Lister, D. (2001). "African climate change: 1900-2100". *Climate Research*, Vol. 17, pp. 145-68.
- 47 Global Water Initiative (2011). *Assessing Climate Change Vulnerability in East Africa. A Case Study on the Use of CARE's Climate Change Vulnerability and Capacity Assessment (CVCA) Methodology with the Global Water Initiative*, East Africa Program.
- 48 William, A.P., and Funk, C. (2011). A westward extension of the warm pool leads to a westward extension of the Walker circulation, drying eastern Africa. *Climate Dynamics*, 37: 2417-2435.
- 49 IPCC (2012). *Managing the Risks of Extreme Events and Disasters to Advance Climate Change Adaptation. A Special Report of Working Groups I and II of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Field, C.B., Barros, V., Stocker, T.F., Qin, D., Dokken, D.J., Ebi, K.L., Mastrandrea, M.D., Mach, K.J., Plattner, G.K., Allen, S.K., Tignor, M. and Midgeley, P.M. (eds.), Cambridge University Press, (UK: Cambridge and USA: New York).
- 50 The El Niño/Southern Oscillation Effect refers to temperature variations in the sea-surface of the East Pacific that have a global impact on temperatures in the southern Hemisphere. www.linkweatherandclimate.com/ENSO/.

ENDNOTES

51. IRIN (2012). "Eastern Africa: floods affect tens of thousands", *Integrated Regional Information Networks (IRIN) Humanitarian News and Analysis*, website: <http://www.irinnews.org/report/96476/EASTERN-AFRICA-Floods-affect-tens-of-thousands>. 8 October 2012; FEWSNET (2012). *Special Report: Potential Impacts of Likely 2012/13 El Nino Event*, August 2012, website: http://www.fews.net/docs/Publications/El%20Nino%20Special%20Report_2012_08_final.pdf
52. Lwasa, S. (2010). "Adapting urban areas in Africa to climate change: the case of Kampala", *Current Opinion in Environment and Sustainability*, Vol. 2, pp. 166-167.
53. Action Aid International (2007). *Unjust Waters. Climate Change, Flooding and the Protection of Poor Urban Communities: Experiences from Six African Cities*, pp 9-10. Action Aid International, accessed from www.actionaid.org.uk/doc_lib/unjust_waters.pdf.
54. Lwasa, S. (2010), p 168.
55. IFAD (2010). *Addressing Climate Change in East and Southern Africa*, IFAD.
56. Lukamba, M.T. (2010). "Natural disasters in African countries: what can we learn about them?", *The Journal for Transdisciplinary Research in Southern Africa*, No. 6, Vol. 2., pp. 482-483.
57. Slim, Hugo (2012) *ISAC Real-Time Evaluation of the Humanitarian Response to the Horn of Africa Drought Crisis in Somalia, Ethiopia and Kenya* < <http://reliefweb.int/report/somalia/iasc-real-time-evaluation-humanitarian-response-horn-africa-drought-crisis-somalia>> accessed 12 May 2013.
58. IFAD (2010). *Addressing Climate Change in East and Southern Africa*, IFAD.
59. UNISDR (2011). *Effective Measures to Build Resilience in Africa to Adapt to Climate Change*, Briefing Note 4, United Nations International Strategy for Disaster Risk Reduction (UNISDR), United Nations, Geneva.
60. African Development Bank (2013). *African Economic Outlook 2013: East African Countries*, p 70.
61. Boko, M., I. Niang, A. Nyong, C. Vogel, A. Githeko, M. Medany, B. Osman-Elasha, R. Tabo and P. Yanda, (2007). *Africa. Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability*, Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, Parry, M.L., Canziani, O.F., Palutikof, J.P., van der Linden, P.J., and Hanson, C.E. (eds.), *Cambridge University Press*, (UK: Cambridge), p 451.
62. UN-HABITAT (2008). *State of the African Cities Report 2008: A Framework for Addressing Urban Challenges in Africa*, UN-HABITAT, Nairobi, p 19.
63. Boko, M., et al, p 450.
64. Casmiri, Damian (2007) *Vulnerability of Dar es Salaam City to Impacts of Climate Change at* < pubs.iied.org/pdfs/G02388.pdf>
65. Boko, M., et al, pp 439, 444.
66. ICLEI Africa (2012). *Building Climate Resilience: A Handbook for Tembeke Municipal Council, Dar es Salaam*, Joseffson, J., Stephen, V., and Fairhurst, L. (authors); ICLEI Africa (2012). *Building Climate Resilience: A Handbook for Port Louis Municipal Council, Mauritius*, Joseffson, J., Stephen, V., and Fairhurst, L. (authors).
67. Noel, S. (undated). "The economics of climate change in Tanzania. Water resources", Stockholm Environment Institute (SEI). SEI Africa Centre, Institute of Resource Assessment, University of Dar es Salaam, website (last accessed 28 November 2012): http://www.economics-of-cc-in-tanzania.org/images/Water_resources_final_.pdf.
68. Boko, M., et al.
69. Potts, D. (2012). "Whatever happened to Africa's rapid urbanisation?" Africa Research Institute, Counterpoints Series, February 2012.
70. Lwasa S., Kinuthia-Njenga, C. (2012). Reappraising urban planning and urban sustainability in East Africa, in Polyzos, S. (Serafeim) (ed.) InTech, Available from website: <http://www.intechopen.com/books/urban-development/reappraising-urban-planning-and-urban-sustainability-in-east-africa>
71. UN HABITAT (2009). *Global Human Settlements Report. Planning Sustainable Cities* (London: Earthscan); Jenkins, P., Smith, H, and Wang, Y. (2007). *Planning and Housing in the Rapidly Urbanizing World* (New York: Routledge).
72. Jenkins, P., Smith, H, and Wang, Y. (2007). *Planning and Housing in the Rapidly Urbanizing World* (New York: Routledge); Lwasa S., Kinuthia-Njenga, C. (2012). Reappraising urban planning and urban sustainability in East Africa, in Polyzos, S. (Serafeim) (ed.) InTech, Available from website: <http://www.intechopen.com/books/urban-development/reappraising-urban-planning-and-urban-sustainability-in-east-africa> p 7.
73. Lwasa S., Kinuthia-Njenga, C. (2012), p 8.
74. *Ibid*, p 16.
75. Economist Intelligence Unit (2013). *Country Report: Kenya*, March 2013, p 3.
76. Africa Confidential (2013) "Kenya: Rise of the professionals" 26 April 2013; Ochwangi, David (2013) "Kenya devolution: A critique" *The African Executive* < www.africanexecutive.com/modules/magazine/article_print.php?article=5853> accessed 25 September 2013.
77. Oxfam (2009). "Urban poverty and vulnerability in Kenya. Background analysis for the preparation of an Oxfam GB urban Programme focussed on Nairobi", Oxfam Great Britain Kenya Programme, September 2009, p 3.
78. Oxfam NUSPP (2011). Nairobi Urban Social Protection Programme (NUSPP), Mohanty, S. (Sumananjali) (author), Phelps, L. and Brady, C. (eds.), Oxfam, May 2011.
79. UN-HABITAT (2011). *Malawi: Blantyre Urban Profile*, UN-HABITAT Regional and Technical Cooperation Division, pp 8, 12, 15, 17-18.
80. *Ibid*, p 17.
81. UN-HABITAT (2008). *Ethiopia: Addis Ababa Urban Profile*, UN-HABITAT Regional and Technical Cooperation Division, pp 4-11.
82. Goodfellow, T (2010). "The bastard child of nobody"? Anti-planning and the institutional crisis in Kampala", Crisis Research Centre, Crisis States Working Paper Series No 2, Working Paper 67 – Cities and Fragile States – February 2010, London School of Economics, Development Studies Institute, p 1.
83. Weinstein, Michael A (2013).
84. UNCHS (1998). *Privatization of Municipal Services in East Africa – A Governance Approach to Human Settlements Management*, United Nations Centre for Human Settlements (Habitat), Nairobi, pp8-13.
85. Wainaina, B. (2012). "The city of the future", *Cityscapes*, Issue 2, Winter 2012, African Centre for Cities (ACC), University of Cape Town, pp.83-87; Kihato, M. and Karuri-Sebina, G. (2012). "Urban Socio-Spatial Change and Sustainable Development: The Neo-City Phenomenon", *Perspectives: Political Commentary and Analysis from Africa - What Are Sustainable African Cities*, No. 3.12, pp. 34-40.
86. Dongus, S. (2000). "Vegetable production on open spaces – spatial changes from 1992 to 1999. Dar es Salaam: Urban Vegetable Promotion Project." Albert-Ludwigs-University of Freiburg; Jacobi, P., Drescher, A., & Amend, J. (2000). "Urban Agriculture - Justification and Planning Guidelines. Urban Vegetable Promotion Project." Retrieved May 17, 2012, from www.cityfarmer.org/uajustification.html; Hoogland, M. (2003). "City planning and urban agriculture in Dar es Salaam." RUAF. Retrieved March 6, 2012, from www.ruaf.org/book/export/html/2297; de Zeeuw, H., Dubbeling, M., & van Veenhuizen, R. (2010). Cities, poverty and food: Multi-stakeholder policy and planning in urban agriculture (p. 177). Warvikshire: Practical Action Publishing Ltd.
87. UN-HABITAT (2010). *The State of African Cities Report 2010: Governance, Inequality and Urban Land Markets*. (Nairobi), p 156.
88. UN-HABITAT (2008). *Ethiopia: Addis Ababa Urban Profile*, UN-HABITAT Regional and Technical Cooperation Division, p 8.
89. UNICEF (2011/12). *A Look at Arusha City*, United Nations Fund for Children (UNICEF) Cities and Children. The Challenge of Urbanization in Tanzania.
90. Mafuta, C., Rannveig, K.F., Nellemann, C. (2011). "Green hills, blue cities. An ecosystems approach to water resources management for African cities", Li, F. (Fengting) (coordinating author) A Rapid Response Assessment, United Nations Environment Programme, GRID-Arendal, p 43.
91. Oxfam (2009), p 3.
92. *Ibid*, p 14.
93. UN-HABITAT (2010), p 141.
94. Mafuta, C., Rannveig, K.F., Nellemann, C. (2011), p 27.

ENDNOTES

95. Kartas, M., and Jütersonke, O. (2012). "Urban resilience in situations of chronic violence. Case study of Kigali", Rwanda, prepared for MIT's Centre for International Studies (CIS), p 6.
96. UNICEF (2011/12). *A Look at Arusha City*, United Nations Fund for Children (UNICEF) Cities and Children. The Challenge of Urbanization in Tanzania.
97. Mafuta, C., Rannveig, K.F., Nellemann, C. (2011), p 16.
98. Mungai, D.N., T. Thenya, A. Muthee, G. Muchemi, J.K. Mworira, G. Oduori and J. Kimani. (2011). "Environmental, social and economic effects of the fencing of the Aberdare Conservation Area", A Report for the Kenya Wildlife Service, Kenya Forest Service, Rhino Ark, Kenya Forests Working Group and UNEP, Nairobi.
99. WRMA (2010). *Preliminary Water Allocation Plan of the Nairobi Aquifer Suite: Long Term Water Resources Management Strategy*, Water Resources Management Authority (WRMA), Nairobi.
100. Mafuta, C., Rannveig, K.F., Nellemann, C. (2011), pp 27-28; Businge, C., Lemisa, M., and Lukwago, J. (2010). "Floods hit Kampala city suburbs", New Vision, May 9 2010, website (accessed in March 2011): <http://allafrica.com/stories/201005100171.html>.
101. Mafuta, C., Rannveig, K.F., Nellemann, C. (2011), p 43.
102. *Ibid*, p 46.
103. EPA. (2009). "Qualitative & Quantitative Assessment and Evaluation of Impacts of Hazardous Wastes in Addis Ababa." Environmental Protection Agency, Addis Ababa. In: Mafuta, C., Rannveig, K.F., Nellemann, C. (2011). "Green hills, blue cities. An ecosystems approach to water resources management for African cities", Li, F. (Fengting) (coordinating author) A Rapid Response Assessment, United Nations Environment Programme, GRID-Arendal, pp 51-54.
104. IRC (2011). "Sanitation and hygiene promotion for the urban poor. Recommendations from the East Africa Practitioners' Workshop on Pro-Poor Urban Sanitation and Hygiene", IRC International Water and Sanitation Centre, Kigali, Rwanda, March 2011.
105. HRAA (2008). "Hydropower resource assessment of Africa". Water for Agriculture and Energy in Africa. The Challenges of Climate Change, Ministerial Conference on Water for Agriculture and Energy in Africa: The Challenges of Climate change, Sirte, Libyan Arab Jamahiriya, 15-17 December 2008, pp 14, 19.
106. Noel, S. (undated). "The economics of climate change in Tanzania. Water resources", Stockholm Environment Institute (SEI). SEI Africa Centre, Institute of Resource Assessment, University of Dar es Salaam, website (last accessed 28 November 2012): http://www.economics-of-cc-in-tanzania.org/images/Water_resources_final_.pdf.
107. Safari, B. (2010). "A review of energy in Rwanda", *Renewable and Sustainable Energy Reviews*, Vol. 14, No. 1, pp. 524-529.
108. UN-HABITAT (2006). *Nairobi Urban Sector Profile*, Regional Office for Africa and the Arab States, Rapid Urban Sector Profiling for Sustainability (RUSPS), Nairobi, p 11.
109. UN-HABITAT (2011). *Malawi: Lilongwe Urban Profile*, UN-HABITAT Regional and Technical Cooperation Division, p 28.
110. *Ibid*, p 29.
111. UN-HABITAT (2011). Malawi: Mzuzu Urban Profile, UN-HABITAT Regional and Technical Cooperation Division. Page 14.
112. UN-HABITAT (2011). *Mauritius: Port Louis Urban Profile*, UN-HABITAT Regional and Technical Cooperation Division, p 16.
113. UN-HABITAT (2012). *Mauritius: Black River Urban Profile*, UN-HABITAT Regional and Technical Cooperation Division, p 18.
114. Okot-Okumu, J. (2012). "Solid waste management in African cities – East Africa", Intech, website: <http://dx.doi.org/10.5772/50241>, pp 3, 8.
115. *Ibid*, pp 4-8.
116. UN-HABITAT (2006). *Nairobi Urban Sector Profile*, Regional Office for Africa and the Arab States, Rapid Urban Sector Profiling for Sustainability (RUSPS), Nairobi, p 10.
117. Rodi, L., Scheinberg, A., Wilson, D.C. (2010). "Comparing solid waste management in the world's cities. Key-note paper at ISWA World Congress 2010, Urban Development and Sustainability – a Major Challenge for Waste Management in the 21st Century", Hamburg, Germany, 15-18 November 2010
118. World Bank (2007). *Project Appraisal Document: Kampala Institutional and Infrastructure Development Project*, World Bank, p 13; Website: <https://wbcarbonfinance.org/Router.cfm?Page=CDCF&FID=9709&ItemID=9709&ft=Projects&ProjID=52268>.
119. UN-HABITAT (2008). *Ethiopia: Dire Dawa Urban Profile*, UN-HABITAT Regional and Technical Cooperation Division, p 9.
120. UN-HABITAT (2011). *Mauritius: Port Louis Urban Profile*, UN-HABITAT Regional and Technical Cooperation Division, p 17; UN-HABITAT (2012). *Mauritius: Black River Urban Profile*, UN-HABITAT Regional and Technical Cooperation Division, p 18.
121. UN-HABITAT (2011). *Malawi: Lilongwe Urban Profile*, UN-HABITAT Regional and Technical Cooperation Division, p 30.
122. Okot-Okumu, J. (2012). "Solid waste management in African cities – East Africa", Intech, website: <http://dx.doi.org/10.5772/50241>, p 12.
123. Nyaoro, C.D. (2010). "Mobility, poverty and the cities of East Africa", in Laipson, E. (Ellen) and Pandya, A. (Amit) (eds.) *On the Move*. Migration Challenges in the Indian Ocean Littoral, The Henry L. Stimson Center, website (last accessed 28 November 2012): www.stimson.org/rv.., p 22.
124. UNISDR (2011). *Effective Measures to Build Resilience in Africa to Adapt to Climate Change*, Briefing Note 4, United Nations International Strategy for Disaster Risk Reduction (UNISDR), United Nations, Geneva. Site at www.unisdr.org/campaign.
125. Kartas, M., and Jütersonke, O. (2012). "Urban resilience in situations of chronic violence. Case study of Kigali", Rwanda, prepared for MIT's Centre for International Studies (CIS), p 17.
126. Muggah, R., Agevi, E., Maviti, J., Mbatha, P., and Odary, K. (2012). "Urban resilience in situations of chronic violence. Case study of Kigali", Rwanda, prepared for MIT's Centre for International Studies (CIS), for the Urban Resilience in Chronic Violence by Institution of International Relations and Research Triangle Africa.
127. Neuwirth, Robert (2011) *The Stealth of Nations: The Global Rise of the Informal Economy* (Random House, New York); Fioramonti, Lorenzo (2013), *Gross Domestic Problem: The Politics behind the World's Most Powerful Number* (Zed Books, London), pp 12, 56; Hyden, Goran (2013) *African Politics in Comparative Perspective* (Cambridge University Press, Cambridge) Second edition, pp 74-96.
128. Goodfellow, T., Titeca, K. (2012). "Presidential intervention and the changing 'politics of survival' in Kampala's informal economy", *Cities*, Vol. 29, No. 4, p 8.
129. Goodfellow, T., Titeca, K. (2012), No. 4, p 13.
130. Pieterse, E. (2011). "Recasting urban sustainability in the south", *Development*, 54, 3, 309-316. (RAUS)
131. Silberschmidt, M. (2001). "Disempowerment of men in rural and urban East Africa: implications for male identity and sexual behaviour", *World Development*, Vol. 29, No. 4, p 657.
132. Reuters (2012). "Uganda bans 38 NGOs for promoting homosexuality", *The Telegraph*, Wednesday 28 November 2012, see website: <http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/africaandindianocan/uganda/9344487/Uganda-bans-38-NGOs-for-promoting-homosexuality.html>.
133. Ameny, G.N. (2007). "The informal sector in Kenya", University of Nairobi, Department of Agricultural Engineering, website (last accessed 28 November 2012): <http://www.nayd.org/PDF/The%20informal%20sector%20in%20Kenya.pdf>.
134. UN-HABITAT (2008). *Ethiopia: Addis Ababa Urban Profile*, UN-HABITAT Regional and Technical Cooperation Division, p 4.
135. UN-HABITAT (2006). *Nairobi Urban Sector Profile*, Regional Office for Africa and the Arab States, Rapid Urban Sector Profiling for Sustainability (RUSPS), Nairobi, p 11.
136. UN (2008). *Mainstreaming Gender into Trade and Development Strategies: The Case of East Africa*, Trade Negotiations and Africa Series No.5, United

ENDNOTES

- Nations, New York and Geneva, pp 7-8, 17.
- 137 UN-HABITAT (2011). *State of the World's Cities 2010/11: Bridging the Urban Divide*, United Nations Human Settlements Programme, UN HABITAT, London, Sterling, VA, p 43.
- 138 UN (2008). *Mainstreaming Gender into Trade and Development Strategies: The Case of East Africa*, Trade Negotiations and Africa Series No. 5, United Nations, New York and Geneva, p 25.
- 139 APP (2012). *Africa Progress Report. Jobs, Justice and Equity. Seizing Opportunities in Times of Global Change*, Africa Progress Panel (APP), p 10.
- 140 UN-HABITAT (2011). *Malawi: Lilongwe Urban Profile*, UN-HABITAT Regional and Technical Cooperation Division, p 9.
- 141 UN-HABITAT (2009). *National Urban Profile Tanzania*, UN-HABITAT Regional and Technical Cooperation Division.
- 142 UN-HABITAT IGY (2012). *ICT, Urban Governance and Youth*, Report 4: Global Youth-Led Development Report Series, UN-HABITAT, Nairobi, p 20.
- 143 UN-HABITAT IGY (2012), p 18.
- 144 Information supplied by the uReport website: <http://ureport.ug/>.
- 145 UN-HABITAT IGY (2012), p 36.
- 146 *Ibid*, 33-34.
- 147 *Ibid*, p 36.
- 148 *Ibid*, p 41.
- 149 ACSS (2012). *Preventing Youth Radicalisation in East Africa*, African Centre for Strategic Studies (ACSS), Program Report: Kigali, Rwanda, 22-27 January 2012.
- 150 Kinvunvu, S. (2009). "Strengthening civil society in the EAC: sharing experiences with other RECs", The 3rd Annual East African Civil Society Organizations' Forum, East African Civil Society Organizations Forum (EACSO), Corridor Springs Hotel, Arusha, Tanzania March 20-21, 2009.
- 151 ACSS (2012)., p 22-27 January 2012, p 9.
- 152 *Ibid*, pp 11-12.
- 153 *Ibid*
- 154 BEPS (2003). *Urbanization, War and Africa's Youth at Risk. Towards Understanding and Addressing Future Challenges*, Sommers, M. (author), Basic Education and Policy Support Activity, US Agency for International Development, p 8; Sommers, M. (2010). "Urban youth in Africa", *Environment & Urbanization*, Vol. 22, No. 2, p 323.
- 155 Sommers, M. (2010). "Urban youth in Africa", *Environment & Urbanization*, Vol. 22, No. 2, p 325.
- 156 BEPS (2003). *Urbanization, War and Africa's Youth at Risk. Towards Understanding and Addressing Future Challenges*, Sommers, M. (author), Basic Education and Policy Support Activity, US Agency for International Development, p 9.
- 157 Sommers, M. (2010). p 322.
- 158 Mwenda, N. (2012). *East African Hip-Hop: Youth Culture and Globalization*, University of Illinois Press.
- 159 UN-HABITAT (2010). *The State of African Cities Report 2010: Governance, Inequality and Urban Land Markets*. (Nairobi), pp 4, 91-92.
- 160 Nile Basin Initiative (2012). *The State of the River Nile Basin 2012*. (Entebbe, Nile Basin Initiative) p 12.
- 161 *Ibid*, p 226.
- 162 International Peace Institute (2010). "A political storm over the Nile", *IPI Issue Brief*, December 2010, p 1
- 163 Subramanian, Ashok, Bridget Brown and Aaron Wolf (2012). *Reaching across the Waters: Facing the Risks of Cooperation in International Waters*. (Washington DC, World Bank) pp 11-14.
- 164 International Peace Institute (2010). "A political storm over the Nile", *IPI Issue Brief*, December 2010, p 4.
- 165 *Ibid*
- 166 Amos, Machel (2013). "Juba rebuffs Cairo on Nile waters agreements", *Africa Review*, 20 March 2013.
- 167 Carson, Ben (2011). "The Nile – Whose water?" *Think Africa Press*, 28 January 2011; "Burundi joins Nile Cooperative pact", *The Guardian*, 4 March 2011.
- 168 Dereje Zeleke Mekonnen (2010). "The Nile Basin Cooperative Framework Agreement negotiations and the adoption of a 'water security' paradigm: Flight into obscurity or a logical cul-de sac? *The European Journal of International Law*, vol 21, no 2, pp 421-440; Economist Intelligence Unit (2013) "Morsi sparks row with Ethiopia over dam project", 6 June 2013, "Nile water co-operation offers energy benefits", 26 June 2013.
- 169 Stuteville, Sarah (2008). "Troubled waters: The coming calamity on Lake Victoria", *San Francisco Chronicle*, 24 June 2008; Pearce, Fred (2006). "Uganda pulls the plug on Lake Victoria", *New Scientist*, no 2538, 9 February 2006.
- 170 Lake Victoria Basin Commission (2013). "Overview", at www.lvbcom.org, accessed 20 February 2013.
- 171 Society for International Development (2012). *The State of East Africa 2012: Deepening Integration, Intensifying Challenges*. (Nairobi, SID), p 37.
- 172 EAC Lake Victoria Basin Commission (2011). *Vulnerability Assessment to Climate Change in Lake Victoria Basin*. (Nairobi, LVBC).
- 173 Society for International Development (2012). *The State of East Africa 2012: Deepening Integration, Intensifying Challenges*. (Nairobi, SID), pp 20,25.
- 174 *Ibid*, p 20.
- 175 *Ibid*, pp 21,23,26.
- 176 Christian Aid (2011). *East Africa Food Crisis*, Humanitarian Briefing Paper, September 2011.
- 177 Christian Aid (2011).
- 178 FAO GFPM (2011). *Global Food Price Monitor (GFPM)*, Food and Agricultural Organization (FAO), 8 November 2011, p 4 website: www.fao.org/gjew.
- 179 RUAF (2010). *The Growth of Cities in East-Africa: Consequences for Food Supply*, RUAF Foundation for the World Bank, 20 December 2010; US Department of Agriculture (2010). *Food Security Assessment 2010-2020*. (Washington DC).
- 180 GGCI (2012), pp 86-88.
- 181 GGCI (2012), p 78.
- 182 RUAF (2010).
- 183 Oxfam (2013) *No Accident: Resilience and the Inequality of Risk*. Oxfam Briefing Paper no 172, 21 May 2013; Chambers, Robert (1997). *Whose Reality Counts: Putting the Last First*. (Intermediate Technology Publications, London), pp 46-47.

LA CINQUIÈME PARTIE

L'ÉTAT DES VILLES D'AFRIQUE CENTRALE



Artère principale de Kinshasa (RDC), le Boulevard du 30
Juin commémore la fin de la colonisation belge en 1960.
© Antoine Moens de Hase. Licence générique Creative
Commons Attribution 2.0.



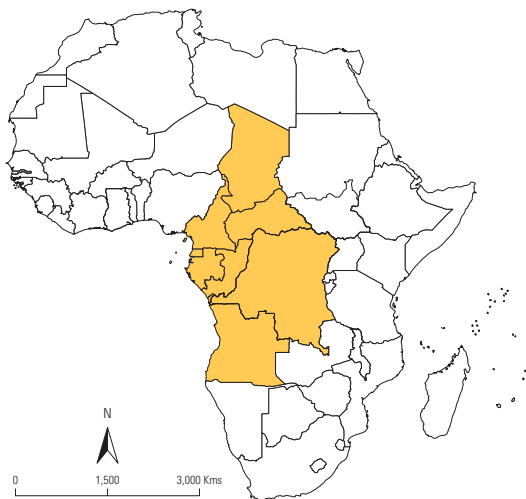
5.1

Population et urbanisation



▲ Deuxième grande ville de la région, Luanda (Angola) compte plus de cinq millions d'habitants. ©Lars Rohwer. Licence (non transposée) Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0.

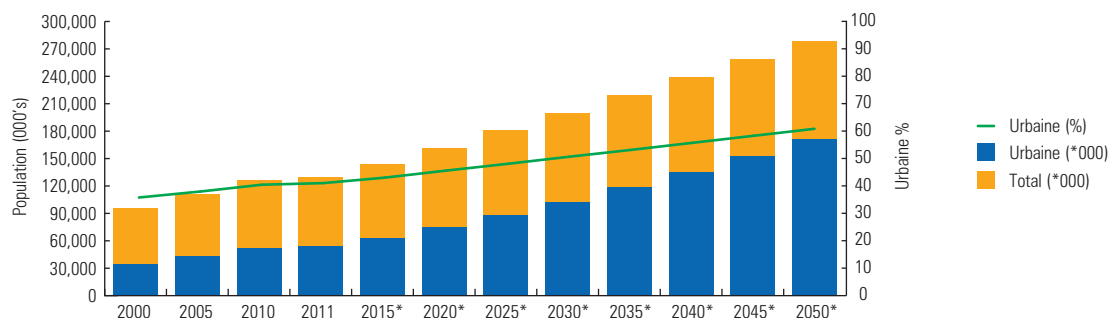
CARTE 5.1: LA SOUS-RÉGION DE L'AFRIQUE CENTRALE



Aux fins du présent rapport, la sous-région d'Afrique centrale comprend neuf pays : l'Angola, le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo (République démocratique), le Congo (République), le Gabon, la Guinée équatoriale, São Tomé e Príncipe et le Tchad. Le total de la population était en 2011 estimé à 130 millions, dont 76,1 millions de citoyens (Graphique 5.1).

La population d'Afrique centrale a beau s'urbaniser rapidement, c'est seulement autour de 2030 qu'elle habitera en majorité en ville. Pour le moment, cinq des neuf pays ont une population majoritairement urbaine: Angola (59,2 pour cent), Cameroun (52,1 pour cent), Congo (Rép.) (63,7 pour cent), Gabon (86,2 pour cent) et São Tomé e Príncipe (62,7 pour cent). Ce sera le cas juste avant 2040 pour la Centrafrique (2011 : 29,1 pour cent), le Congo (DR) (2011 : 34,3 pour cent), et autour de 2045 pour la Guinée Equatoriale (2011 : 39,5 pour cent) (Graphique 5.1).

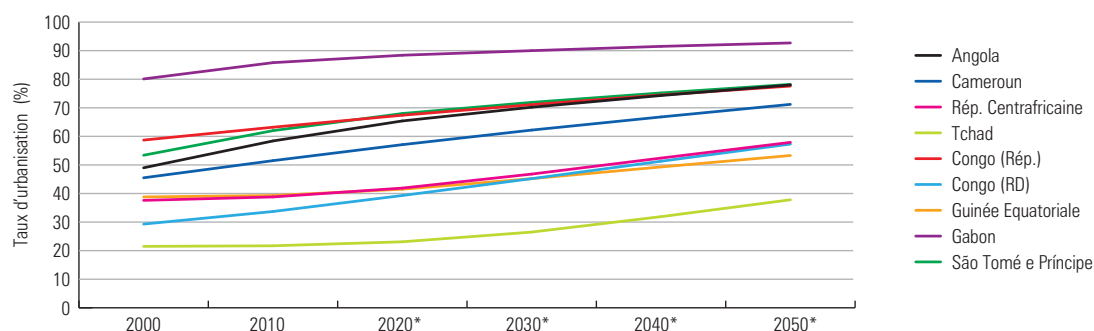
GRAPHIQUE 5.1: LA POPULATION DE L'AFRIQUE CENTRALE (2000-2050*)



* Projection

Source: World Urbanization Prospects: The 2011 revision, UNDESA (2012).

GRAPHIQUE 5.2: NIVEAUX D'URBANISATION 1950-2050 (% DE LA POPULATION NATIONALE)



* Projection

Source: World Urbanization Prospects: The 2011 revision, UNDESA (2012).

TABLEAU 5.1: VARIATION MOYENNE ANNUELLE DU TAUX D'URBANISATION, 2000-2050, PAR DÉCENNIE (%)

Région/Pays	2000-10	2010-20*	2020-30*	2030-40*	2040-50*
Sous-région d'Afrique centrale	1.25	1.19	1.05	0.97	0.87
Angola	1.76	1.14	0.71	0.56	0.48
Cameroun	1.24	1.05	0.85	0.73	0.63
Rép. Centrafricaine	0.32	0.75	1.12	1.12	1.00
Tchad	0.10	0.61	1.38	1.83	1.71
Congo (Rép.)	0.75	0.64	1.04	0.47	0.41
Congo (RD)	1.41	1.54	1.40	1.26	1.11
Guinée Equatoriale	0.14	0.54	0.87	0.86	0.79
Gabon	0.69	0.29	0.19	0.16	0.14
São Tomé e Príncipe	1.49	1.43	0.56	0.46	0.40

* Projection

Source: World Urbanization Prospects: The 2011 revision, UNDESA (2012).

Les taux d'urbanisation – 2000-2050

Seul le Tchad va rester très en-deçà du point de basculement avec, en 2050, une population urbanisée à 37,8 pour cent (2011 : 21,8 pour cent) – et cela en dépit de l'accélération prévue de la croissance démographique, d'une moyenne de 0,1 pour cent par an entre 2010 et 2020 à un pic de 1,83 pour cent en moyenne entre 2030 et 2040

(Graphique 5.2). Après 2040, on s'attend que les taux de croissance moyenne annuelle du Tchad et de la Centrafrique s'engagent dans une tendance au ralentissement à long terme, comme les autres pays de cette sous-région. L'Angola, le Cameroun, le Gabon et São Tomé e Príncipe sont, eux, en pleine transition urbaine mais avec des taux d'urbanisation désormais en net ralentissement (Tableau 5.1).

Les grandes villes d'Afrique centrale

Kinshasa reste le système urbain le plus important et le plus dynamique (croissance en chiffres absolus) d'Afrique centrale, la capitale du Congo (RD) devant chaque année pourvoir aux besoins de 390 000 nouveaux habitants (Tableau 5.2). Avec une population aujourd'hui estimée à neuf millions d'habitants, Kinshasa devrait devenir la troisième mégapole d'Afrique avant 2015, passant à 14,5 millions d'habitants en 2025 (Tableau 5.2).

Luanda (Angola) est la seconde ville de la sous-région par la taille. Le colonisateur portugais avait conçu la ville pour environ un demi-million d'habitants, mais l'agglomération en accueille aujourd'hui plus de cinq millions, soit environ un quart de la population du pays (Tableau 5.2). Pendant les 27 années de guerre civile qui ont pour l'essentiel épargné la capitale, une part importante de la population y a trouvé refuge. La paix, en 2002, a ouvert des perspectives économiques grâce aux revenus du pétrole, et nombreux sont les Angolais qui ont quitté des campagnes appauvries pour chercher un emploi à Luanda. Le taux de croissance moyen annuel de la population de la capitale devrait être de 5,77 pour cent pendant la décennie en cours. Cela veut donc dire qu'il faudrait que la ville soit en mesure de pourvoir chaque année aux besoins d'une moyenne de 276 000 nouveaux habitants pendant sept ans. Avec une population qui devrait atteindre 8,9 millions en 2025, Luanda est une mégapole en puissance.

Quoique de moindres dimensions par comparaison, avec juste un peu plus d'un million d'habitants en 2011, Huambo (Angola) est, en chiffres relatifs, la ville de la sous-région qui connaît la croissance démographique la plus rapide, avec une prévision d'un peu plus de six pour cent en moyenne annuelle, entre 2010 et 2020 – soit une moyenne de 62 000 habitants supplémentaires par an (Tableau 5.4). Douala (Cameroun) est la troisième ville d'Afrique centrale. Capitale économique et non administrative, Douala est l'agglomération la plus importante du pays, abritant 12,2 pour cent de la population nationale et 23,5 pour cent de la population urbaine du Cameroun. Il est prévu que sa population quadruple presque d'ici 2025 (Tableau 5.2).



▲ L'agglomération Kinshasa-Brazzaville compte plus de 10 millions d'habitants.
Source: NASA

TABLEAU 5.2: DYNAMIQUE DE LA POPULATION EN AFRIQUE CENTRALE – VILLES DE PLUS DE 750 000 HABITANTS

Ville	Pays	2011 Population (*000)	Croissance moyenne /an 2010-20* (%)	(%) de la population urbaine	(%) de la population totale	Accroiss. moyen /an 2010-20*	2025 Population* (*000)
Kinshasa	Congo (RD)	8,798	4.64	37.9	13.0	390,000	14,535
Luanda	Angola	5,068	5.77	43.6	25.8	276,000	8,924
Douala	Cameroun	2,449	4.51	23.5	12.2	106,000	3,983
Yaoundé	Cameroun	2,432	4.74	23.3	12.1	110,000	3,997
Brazzaville	Congo (Rép.)	1,611	3.32	61.1	38.9	52,000	2,364
Lubumbashi	Congo (RD)	1,556	5.09	6.7	2.3	76,000	2,689
Mbuji-Mayi	Congo (RD)	1,504	5.16	6.5	2.2	74,000	2,606
Huambo	Angola	1,098	6.04	9.5	5.6	62,000	1,997
Kananga	Congo (RD)	888	5.28	3.8	1.3	45,000	1,559
Pointe-Noire	Congo (Rép.)	834	3.39	31.7	20.1	27,000	1,240
Kisangani	Congo (RD)	820	5.23	3.5	1.2	41,000	1,439

* Projection

Source: World Urbanization Prospects: The 2011 revision, UNDESA (2012).

5.2

Les effets de la mondialisation sur le développement urbain



▲ Le parc national de Loango au Gabon. C'est en l'an 2000 que les autorités ont commencé à promouvoir le tourisme. ©Kurt Dundy. Licence Creative Commons Attribution 3.0.

Dans cette partie de l'Afrique, c'est aux politiques nationales que l'on doit incontestablement la dynamique de l'économie urbaine. Dans la plupart des pays, le pouvoir politique mais aussi l'investissement dans l'instruction, la santé, l'industrie, la voirie et autres infrastructures se concentrent dans les villes les plus grandes, et tout particulièrement les capitales. Il en résulte un processus de développement mal équilibré dans le pays comme dans toute la région.

Des capitales comme Brazzaville, Kinshasa, Libreville, Luanda, N'Djamena, Malabo et Yaoundé servent de pôles pour des opérations financières internationales complexes et la gestion d'organisations internationales. La mondialisation économique et financière a affecté la distribution du revenu, l'emploi et la part de la richesse nationale à travers la sous-région. La croissance des entreprises privées, surtout dans les capitales, ainsi que la mobilité des capitaux et les investissements non négligeables des entreprises multinationales, ont suscité l'apparition de nouveaux riches et de nouveaux pauvres dans bien des villes. Celles-ci combinent croissance démographique et aggravation du chômage, qui se traduisent par une tendance accrue aux bas salaires et au travail peu qualifié. Ces emplois sont habituellement tenus par des diplômés de l'université qui ne peuvent trouver à s'employer dans leur domaine de spécialisation ou de formation.

Bon nombre des plus grandes villes de la sous-région attirent l'investissement direct étranger, qui joue un rôle vital dans la création de richesse à l'échelle locale comme nationale. Cela fait de ces villes des intervenants majeurs dans l'économie de la sous-région comme

du continent, mais cela pose aussi des défis inédits, en matière d'administration et de gestion, pour les pouvoirs publics à tous les échelons. Dans certaines de ces villes, d'énormes investissements dans les infrastructures, les services et le tourisme ont fait baisser le taux de chômage. Tel est particulièrement le cas pour les capitales de pays producteurs de pétrole comme Luanda (Angola), Libreville (Gabon), Malabo (Guinée Equatoriale) et N'Djamena (Tchad) ou de villes minières comme Lubumbashi et Kolwezi (Congo RD). Le rôle des villes de la sous-région s'affirmant à l'échelle de l'économie du continent, en accueillant des entreprises et des structures financières importantes, elles commencent aussi à prendre de l'importance sur le marché financier international.

Les résultats et les perspectives économiques d'une ville dépendent de son degré d'intégration dans l'économie de la sous-région, du continent et du monde. Kinshasa, Libreville, Luanda, Malabo et N'Djamena sont lentement devenues des pôles importants pour les entreprises multi- ou trans-nationales. L'activité économique mondiale a toutefois faibli en 2011 avec une forte chute de la confiance des entreprises et des investisseurs, et avec tous les risques que cela comporte. La croissance mondiale a ralenti, le taux passant de 5,3 pour cent en 2010 à 3,9 pour cent en 2011.¹

Au Tchad, le taux de croissance annuel est tombé de 14,3 pour cent en 2010 à 2,8 pour cent en 2011, avant tout du fait de la baisse d'activité du secteur primaire. Par comparaison avec d'autres en Afrique centrale, le pays reste en retard pour le développement social. Avec une population de 11,5 millions d'habitants, il se classe au 163^e rang (sur 169 pays) pour l'Indice de développement humain

(IDH) des Nations unies.² En Centrafrique, le taux de croissance (en termes réels) s'est stabilisé autour de trois pour cent en 2011 grâce à l'augmentation de la production agricole et des exportations de matières premières (bois, diamant et cultures de rapport). L'activité s'est toutefois ralentie au début de 2011, reflétant les préoccupations suscitées par des scrutins fortement contestés et non exempts de controverses.

Au Gabon, on estime à cinq pour cent le taux de croissance du produit intérieur brut en 2011, par rapport à 6,6 pour cent en 2010 (). Les résultats économiques, surtout dans les villes, dépendent étroitement des cours du pétrole, puisque celui-ci constitue 75 pour cent des revenus d'exportation et jusqu'à 60 pour cent de ceux de l'Etat. Libreville et Franceville ont, avec Malabo et Bata (Guinée Equatoriale) accueilli en 2012 la Coupe africaine de football. L'afflux de spectateurs et de touristes a gonflé la consommation³ tandis que l'investissement public dans de grands équipements – stades, routes, hôtels et communications – a stimulé l'emploi.⁴

La croissance de nombreux pays ces dernières années n'empêche pourtant pas à l'économie de la plupart des villes de connaître des difficultés. La raison n'en est autre que la forte dépendance des exportations de la sous-région à l'égard du secteur primaire, notamment le cuivre, le bois et le pétrole. Avec l'aggravation de la crise financière mondiale, les exportations de cuivre se sont ralenties, la Chine et l'Inde (qui comptent parmi les principaux importateurs) réduisant leurs achats. En outre, la mise sous surveillance de l'exploitation comme de l'exportation de bois, combinée à l'action d'organisations non gouvernementales pour réguler ce marché, comme Greenpeace, a eu le même effet en ce qui concerne les produits forestiers.

L'effet des tendances économiques et du commerce mondial

L'aggravation de la crise de l'économie mondiale s'est répercutée sur les conditions de vie des citoyens en Afrique centrale. Toutefois, vu le caractère encore limité de l'intégration de l'Afrique dans l'économie et la finance mondiales, la majorité des pays a échappé aux effets les plus sérieux du type de ceux qu'a eu à subir l'Europe méridionale.⁵

Et pourtant, c'est en raison de sa position marginale dans l'économie mondiale que l'Afrique reste sous-développée.⁶ Les

dynamiques et les taux de croissance ont été divers à travers la sous-région en 2011, les échanges avec l'extérieur étant dominés par le pétrole brut, l'or, le cuivre, le cobalt, le diamant, le bois, le cacao, le café et le coton. Le Congo (RD) a bénéficié de la hausse des cours des minéraux et autres matières premières, comme cela a été le cas avec le pétrole notamment pour le Congo (Rép.) et le Gabon. L'Angola a beau être l'un des principaux exportateurs africains de pétrole, elle n'a pas plus profité de la hausse des cours qu'elle n'a vu son économie se développer comme cela avait été le cas au milieu de la décennie précédente, lorsque la croissance rapide s'était doublée d'une augmentation des ressources financières de l'Etat. Au lieu de cela, les revenus du pétrole ont alimenté la corruption et le copinage politique parmi les élites. Aujourd'hui, nombreux sont les responsables politiques angolais qui comptent parmi les personnalités les plus riches d'Afrique, et ils parviennent à conserver leurs avoirs en dehors de l'Afrique. Alors que les pays d'Afrique centrale comptent parmi les principaux producteurs de pétrole du continent, la réduction des exportations d'hydrocarbures a eu des effets néfastes pour la croissance et pour le bien-être des populations, et notamment des citoyens.

En République centrafricaine comme au Congo (RD), l'économie officielle s'est effondrée et l'activité de subsistance informelle et traditionnelle s'intensifie. Dans bien des capitales, l'activité économique se concentre dans le secteur tertiaire (services).⁷ Il ne fait aucun doute que ces économies urbaines, notamment celles des capitales qui font office de portails pour les grands investissements, vont continuer à se développer au sein du système mondial.

En Afrique centrale, les zones urbaines abritent environ un tiers de la population (Graphiques 5.1 et 5.2), et elles fournissent habituellement plus de la moitié de la production nationale de biens et de services. Néanmoins, les pouvoirs publics nationaux et locaux restent incapables de bien gérer l'économie urbaine ou la ressource que représente leur réserve de main d'œuvre (les chômeurs). La pauvreté urbaine s'aggrave très sérieusement, tant en nombre qu'en intensité.

De manière plus positive, l'internationalisation des économies africaines, combinée au recours accru aux nouvelles technologies, notamment l'informatique et l'Internet, a conduit à l'augmentation de l'investissement direct étranger en Afrique centrale (voir Tableau 5.3). Les technologies de communication de masse, qui relient

TABLEAU 5.3: INVESTISSEMENT DIRECT ÉTRANGER EN AFRIQUE CENTRALE - 2011 (MILLIONS \$)

Pays	2007	2008	2009	2010	2011
Angola	893,342	1,678,971	2,205,298	-	3,023,770
Cameroun	191,016	-	668,329	-	360,000
Tchad	56,737	117,119	42,250	72,035	1,854,975
Rép. Centrafricaine	1,808,000	1,726,800	663,800	2,939,300	109,175
Congo (RD)	2,638,405	2,483,223	2,083,496	2,815,957	3,700,000
Congo (Rép.)	-	233,583	461,808	781,366	2,930,916
Guinée Equatoriale	269,324	209,019	32,826	170,389	737,115
Gabon	36,028	79,143	15,500	24,644	728,000
São Tomé e Príncipe	1,242,731	-	1,636,219	695,026	32,152

Source: World Bank. World Development Indicators, 2011 and 2012.

cette partie de l'Afrique au reste du monde, facilitent les opérations commerciales et financières. En Angola (et notamment à Luanda), l'investissement direct étranger est attiré par la croissance du secteur des communications, d'où des créations d'emplois et des sources de revenus tant pour les pouvoirs publics que pour les citoyens.

Les gouvernements sont rarement démocratiques en Afrique centrale, et certaines dictatures sont en place depuis plus de 15 ans. Le manque de démocratie a permis aux sociétés transnationales et multinationales de prospérer à l'abri de cadres juridiques peu contraignants tandis que, dans certains cas, la corruption affecte sérieusement les décisions administratives.

La mondialisation et les nouvelles technologies ont beau avoir modifié de manière importante la façon dont les villes et les pays conduisent leurs échanges avec le reste du monde, mais les échanges dans les limites de la sous-région restent faibles. Cela n'a peut-être rien de surprenant vu que les ports, routes et réseaux ferrés de la sous-région n'ont pas les capacités voulues pour tirer parti du surcroît potentiel d'échanges. Les temps d'attente dans les ports peuvent représenter jusqu'à 80 pour cent du temps total de livraison. Les réseaux ferroviaires sont sérieusement dégradés, ce qui entrave les échanges entre villes ainsi que les flux de marchandises et de personnes.⁸ Les routes goudronnées représentent moins de 20 pour cent du réseau de 150 000 km de la sous-région, alors que 80 pour cent des personnes et des marchandises sont transportées par voie de terre.⁹ La situation est aggravée par l'absence d'une chaîne de froid le long des grands axes, d'où des pertes dont le poids retombe le plus lourdement sur le commerce (notamment informel) des produits agricoles.

Entre l'an 2000 et 2010, le total des importations intra-Africaines était de l'ordre de 30 milliards de dollars, et autant pour les exportations. Le taux de croissance annuel de ces exportations était de 15,9 pour cent, contre 16,4 pour cent pour les importations. Les importations intrarégionales représentaient 11,6 pour cent du total des importations de l'Afrique, contre une moyenne de l'ordre de 9,5 pour cent pour les exportations.¹⁰

Alors que de nombreuses économies européennes étaient (ou restent) en récession, la Chine était au centre de la reconfiguration des échanges et de l'investissement en Afrique. En 2011, les échanges entre la Chine et l'Afrique en 2011 ont augmenté de 28 pour cent par rapport à 2010 pour atteindre 160 milliards de dollars, représentant 18 pour cent de tous les échanges du continent, contre 10 pour cent en 2010. Outre les exportations, l'année 2011 a vu les importations africaines en provenance de Chine augmenter de 23,7 pour cent pour totaliser 73 milliards de dollars. Il s'est agi principalement d'équipements, de machines, de véhicules ainsi que d'une abondante main d'œuvre.¹¹

Pour résister aux chocs des cours mondiaux des matières premières, les pays d'Afrique centrale devraient diversifier leurs économies et réduire leur dépendance à l'égard du secteur primaire (extraction, produits forestiers). Mais toute disjonction entre les importations, d'une part, et les exportations de ces matières premières, d'autre part, pourrait avoir de sérieuses conséquences économiques. En outre, il faut améliorer les systèmes de recouvrement fiscal. Par exemple, en dépit de ses vastes gisements de cuivre, cobalt, or, diamant, pétrole et bois, le Congo (RD) reste pauvre parce qu'il ne parvient toujours pas à percevoir correctement les impôts dus, entre autres, par des

centaines d'entreprises étrangères qui exploitent et exportent ses richesses minérales.

Mondialisation et ségrégation urbaine

Le bilan de l'Afrique en 2011 peut dans l'ensemble être considéré comme prometteur.¹² Toutefois, en dépit de la croissance économique de nombreux pays, la plupart ont été incapables d'atteindre plusieurs des principaux Objectifs du Millénaire pour le développement et la majorité des citoyens vit toujours en-dessous du seuil de pauvreté. Dans bien des villes d'Afrique centrale, les conditions de vie ont connu des transformations spectaculaires, nombreux étant ceux que le chômage et la pauvreté ont forcé à se déplacer d'une ville à une autre, ou d'un quartier d'une ville à un autre, à la recherche d'une vie meilleure. Dans les villes les plus importantes, en particulier, nombre de problèmes restent en l'état, comme la faim, la faiblesse des revenus, l'inégalité, l'exclusion sociale, le manque de logements décents et une mauvaise distribution foncière parmi les pauvres. La pauvreté rurale, la guerre civile, l'instabilité politique, le chômage et le manque de moyens de subsistance ont stimulé l'exode rural à travers la sous-région.

La ségrégation urbaine est le fait des systèmes politiques et économiques en place dans les différentes villes, d'où un manque de cohésion sociale. Dans les villes d'Afrique centrale, le cloisonnement démographique de diverses couches sociales est très déséquilibré et il a privé de nombreux citoyens et les populations pauvres des chances de prospérer. L'inégalité des revenus et de la consommation, combinée au chômage, a conduit de nombreux ménages pauvres et à bas revenu à aller s'établir sur les périphéries « informelles » puisqu'ils n'ont pas les moyens de vivre dans les parties planifiées de la ville. Dans ces périphéries éloignées, ils sont pour la plupart isolés de la ville, de ses ressources, perspectives et infrastructures sociales, comme aussi de la participation à la vie politique. Ce sont là en revanche des avantages dont jouissent les citoyens aisés des quartiers planifiés. A Libreville, Luanda, Malabo et N'Djamena, par exemple, les besoins de logement des employés très bien payés des compagnies pétrolières ont fait monter les coûts de l'immobilier, poussant les citoyens pauvres hors du centre et vers la périphérie. Dans toutes les villes de la sous-région, la ségrégation sociale a suscité et renforcé l'inégalité ; elle a porté atteinte à l'égalité des chances et elle a entravé la mobilité sociale au point que les villes sont devenues fragmentées et fonctionnent mal.¹³

Il semble exister un lien solide entre la mesure dans laquelle les Etats ont développé leurs systèmes de sécurité et de protection sociales, d'une part, et le degré de polarisation sociale, de ségrégation socio-spatiale et d'exclusion en milieu urbain, d'autre part.¹⁴ Le degré de détérioration des conditions de vie des citoyens en Angola, au Cameroun, au Tchad, en Centrafrique, au Congo (RD) et à São Tomé e Príncipe pose aujourd'hui un problème aigu. Les infrastructures sociales et économiques sont inadaptées et nombreux sont ceux qui vivent dans des conditions lamentables. A travers la sous-région, et particulièrement à Bangui, Kinshasa, Luanda, Malabo, N'Djamena et Yaoundé, le manque d'accès aux services (voir sections 5.4 et 5.6) et de participation à la vie politique est demeuré hautement problématique. Pour tout palliatif, on se déplace régulièrement d'une ville ou d'un quartier à l'autre, et c'est particulièrement le fait des ménages pauvres et à bas revenus.

ENCADRÉ 5.1: LES CONFLITS POLITIQUES EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ET EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



▲ Des soldats de la mission ONU de stabilisation en RDC (Monusco) à Goma. ©Guy Oliver/IRIN

La République centrafricaine a été de 1993 à 2003 gouvernée par un président élu démocratiquement. Cette décennie a toutefois été marquée en 1996 et 1997 par des mutineries de l'armée contre la faiblesse des soldes. Le système politique s'en est trouvé affaibli et le pays déstabilisé. Le président Ange-Félix Patassé a été renversé en mars 2003 par son ancien chef d'état-major, le général François Bozizé, qui est ensuite devenu président avec l'appui du Tchad.

En 2004, une nouvelle rébellion de l'Union des forces démocratiques pour l'unité, conduite par Michel Djotodia, a enflammé le Nord-Est du pays. De 2004 à 2007, plusieurs groupes rebelles ont combattu l'armée centrafricaine, causant la mort de milliers de civils et en déplaçant des dizaines de milliers d'autres, en dépit d'un accord de paix signé à Bairo le 13 avril 2007 entre gouvernement et forces rebelles. En 2010, les groupes rebelles ont accusé Bozizé de ne pas respecter les conditions de l'accord et ils ont repris les armes. En dépit du nouvel accord de paix signé en janvier 2012 à Libreville, Bozizé a été renversé par une coalition de rebelles (Séléka) conduite par Djotodia, qui est depuis devenu président.

La République démocratique du Congo (alors dénommée Zaïre) a vu, en 1996, son territoire envahi par des troupes rwandaises et ougandaises,

ouvrant la voie à une attaque de rebelles congolais qui ont renversé le président Mobutu Sese Seko, dont le chef rebelle Laurent-Désiré Kabila a pris la succession.

En août 1998, Kabila a demandé à ses alliés rwandais et ougandais de retirer leurs troupes. Celles-ci ont mal réagi et se sont retranchées à Goma, ville congolaise au bord de la frontière avec le Rwanda, pour y créer un nouveau mouvement rebelle, le *Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD)*, dirigé surtout par des Tutsis. D'autres rébellions se sont alors déclenchées qui, aux côtés des troupes rwandaises et ougandaises, ont combattu l'armée congolaise. En l'an 2000, les Nations unies ont envoyé dans le pays une force de maintien de la paix. Le conflit a mobilisé les forces du Rwanda, de l'Ouganda et du Burundi d'un côté, et de l'autre une coalition pro-Kabila formée de troupes d'Angola, du Tchad, du Congo, du Zimbabwe, du Soudan et de Namibie, sans compter divers groupes armés et milices congolaises et étrangères.

En dépit d'un accord de paix en 2003, le conflit s'est poursuivi sans relâche dans l'Est et le Nord du Congo (RD). Cette même année, un ancien rebelle Tutsi du RCD, Laurent Nkunda, a fait défection de l'armée congolaise pour créer le Congrès national pour la défense du peuple et former un nouveau front rebelle. Après avoir fait de nombreuses

victimes civiles et exploité et exporté illicitement des minerais du pays, Nkunda et les siens ont signé un accord de paix avec le gouvernement en 2009. En 2012, l'ancien rebelle Tutsi, Bosco Ntaganda, a lancé un nouveau mouvement rebelle, le Mouvement du 23 mars 2009 (M23), ayant affirmé que l'accord de 2009 n'avait pas été respecté par Joseph Kabila, fils du président assassiné. Le gouvernement congolais et les Nations unies ont accusé le gouvernement rwandais de soutenir le M23, ce que Kigali a toujours démenti. Le M23 s'est emparé de Goma en décembre 2012.

Les dernières en date des guerres civiles dans la sous-région prennent la forme de conflits complexes qui n'ont fait qu'ajouter aux souffrances de la majorité de la population congolaise. D'après de nombreux rapports des Nations unies, les belligérants s'intéressent avant tout au pillage du cuivre, du cobalt, des diamants, de l'or et autres métaux communs, du zinc, de l'argent et du pétrole.

En février 2013, les Nations unies et l'Union africaine ont réussi à faire conclure un accord mettant fin à la rébellion du M23 et à apporter la paix au pays. L'accord a été signé à Addis Abeba par le Congo (RD) et l'Angola, la République Centrafricaine, la République du Congo, l'Ouganda et le Rwanda.

Sources: United Nations (2001); United Nations (2002); UN Security Council (2003); Podur, J. (2012).¹⁷

Bien que, dans nombre de villes de la sous-région, l'expansion économique ait créé de nouveaux emplois et moyens de subsistance, la majorité des citoyens, notamment les plus pauvres, n'a pas vu ses conditions de vie s'améliorer notablement. On le doit aux distorsions dans la distribution des richesses. De toute la population urbaine du Congo (RD), seuls 47 pour cent ont accès à une eau potable salubre et moins de 20 pour cent seulement à des facilités d'assainissement suffisantes.¹⁵ A Luanda, même lorsqu'elle est disponible, l'eau propre n'est pas toujours d'un coût abordable. La plupart des citoyens pauvres s'approvisionnent tous les jours auprès de camions citernes, dépensant trois à cinq fois plus pour l'eau que les catégories à revenu moyen disposant de l'eau courante dans la même ville.

Outre l'offre insuffisante d'électricité et l'absence d'eau propre et potable, la plupart des citoyens de la sous-région manquent d'assainissement amélioré. La défécation en plein air se pratique toujours dans les périphéries et les taudis de Luanda, par exemple. Dans les villes grandes et moins grandes, les fosses septiques, les latrines bricolées et les zones inondées facilitent toujours la contamination de l'eau ainsi que l'incidence de maladies à transmission hydrique et liées à l'eau telles que le choléra, la typhoïde et le paludisme.

Dépassés par la rapidité et l'intensité de l'accroissement de la population, les pouvoirs urbains ont, sans le dire, laissé les pauvres et les catégories à faible revenu s'établir dans les zones urbaines les moins désirables. Par conséquent, la pauvreté urbaine est désormais définie spatialement et souvent victime de ségrégation par rapport à la ville planifiée. Certains quartiers, dans toutes les capitales, ont beau avoir été construits pendant la période coloniale ou juste après l'indépendance, leurs zones résidentielles formelles sont occupées avant tout par des citoyens fortunés, et en particulier les élites politiques et les expatriés, tandis que la majorité pauvre des citoyens vit dans des établissements informels non planifiés et des taudis. Le niveau abordable ou non des coûts du foncier comme de l'immobilier vient aujourd'hui renforcer la ségrégation de l'espace urbain par catégorie de revenu.

L'économie mondiale et les citoyens pauvres

Dans la sous-région, les flux de capitaux et d'investissement étranger sont en train de prendre de plus en plus d'importance

dans la planification et le renouveau urbains de bien des capitales ou des villes pétrolières ou minières. En 2009, l'Angola a reçu 2,2 milliards de dollars d'investissement direct étranger, tandis qu'en 2011 le Congo (RD) en accueillait 3,7 milliards et le Congo (Rép.) 2,9 milliards (voir Tableau 5.4). Leurs revenus d'exportation depuis le milieu de la décennie précédente ont donné à de nombreux pays les moyens d'augmenter leurs importations et d'attirer des investissements supplémentaires en provenance de Chine et du Proche-Orient. Il importe de noter que la demande continue des pays d'Afrique centrale en infrastructures publiques et privées, ainsi que l'attitude singulière de la Chine à l'égard du financement de projets en Afrique, ont permis la création de nouvelles sources de financement pour les gouvernements et les entreprises d'Afrique, et de nouveaux marchés pour les financiers et exportateurs chinois.

Ce type de coopération entre la Chine et les pays de la sous-région donne aussi aux entreprises d'Etat chinoises l'occasion d'exporter leurs marchandises et de donner du travail à la main d'œuvre qu'elle envoie en Afrique à l'occasion des divers projets qu'elle finance. Toutefois, nombreuses sont les villes où l'investissement chinois n'a pas toujours produit les résultats attendus, des milliards de dollars n'apportant aucune amélioration à l'économie ni aux conditions de vie de la majorité des citoyens d'Afrique centrale.

Comme le montre le Tableau 5.4, nombreux sont ceux qui, en Afrique centrale, vivent toujours avec 1,25 dollar ou moins par jour (à parité du pouvoir d'achat). L'accès de la majorité de la population à l'instruction et aux services de santé reste très limité. A l'aune de l'Indice de développement humain (IDH) des pays de la sous-région, à l'exception du Gabon et du Congo (Rép.), se retrouvent dans le bas du classement mondial. Les citoyens pauvres souffrent de multiples privations.

Les statistiques sur la croissance en Afrique¹⁶ montrent que si la plupart des pays de la sous-région ont obtenu de bons résultats récemment, ils n'ont pas amélioré le sort de la majorité de la population. Des politiques économiques mal adaptées, l'absence d'intégration économique sous-régionale, la corruption, les dictatures et le conflit armé dans certains pays ont empêché l'amélioration des conditions de vie.

TABLEAU 5.4: INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT CHOISIS, AFRIQUE CENTRALE

Pays	Population avec moins de \$1.25/jour (%)	Inscriptions brutes à l'école -2 sexes (%)	Dépenses de santé publique dans le PIB (%)	Indice de développement humain
Angola	54.3	57.8	2.0	0.486
Cameroun	9.6	60.4	1.3	0.482
Rép. Centrafricaine	62.8	39.6	1.4	0.343
Tchad	---	45.6	2.7	0.328
Congo (Rép.)	59.1	50.1	1.7	0.630
Congo (RD)	59.2	52.1	1.2	0.286
Guinée Equatoriale	---	55.3	1.7	0.537
Gabon	4.8	74.1	3.0	0.674
São Tomé e Príncipe	----	70.9	5.3	0.509

Source: UNDP (2011). *Human Development Report: Sustainability and Equity. A Better Future for All*. New York.

5.3

Les vulnérabilités sociales et environnementales



▲ À Luanda (Angola), un chauffeur de taxi après une forte pluie. **Source:** Paulo César Santos/Public Domain

L'Afrique a toujours été confrontée à une météorologie inégale caractérisée par des phénomènes extrêmes et très prononcés comme les inondations, les vagues de chaleur et autres sécheresses. Toutefois, ces phénomènes extrêmes sont depuis une date récente devenus plus fréquents et on s'attend que l'Afrique centrale devienne à l'avenir plus vulnérable au changement climatique.¹⁸ Il apparaît manifestement que les villes d'Afrique central subissent davantage qu'on n'avait d'abord pensé les effets du changement climatique.

Végétation et environnement en Afrique centrale

Les capitales de la sous-région se situent soit le long de la façade atlantique, soit au bord de grands fleuves. Elles étaient déjà pour la plupart d'importants centres urbains dès avant la colonisation, la proximité de l'eau facilitant transports et communications avec diverses autres localités.

Une bonne partie du Congo (Rép.) et du Gabon est recouverte de forêts tandis qu'au Congo (RD) la jungle tropicale couvre plus de 100 millions d'hectares, soit près de la moitié de la surface du pays. En Angola, c'est le cas de 30 pour cent du territoire, comme aussi dans le Sud du Cameroun et en Centrafrique.

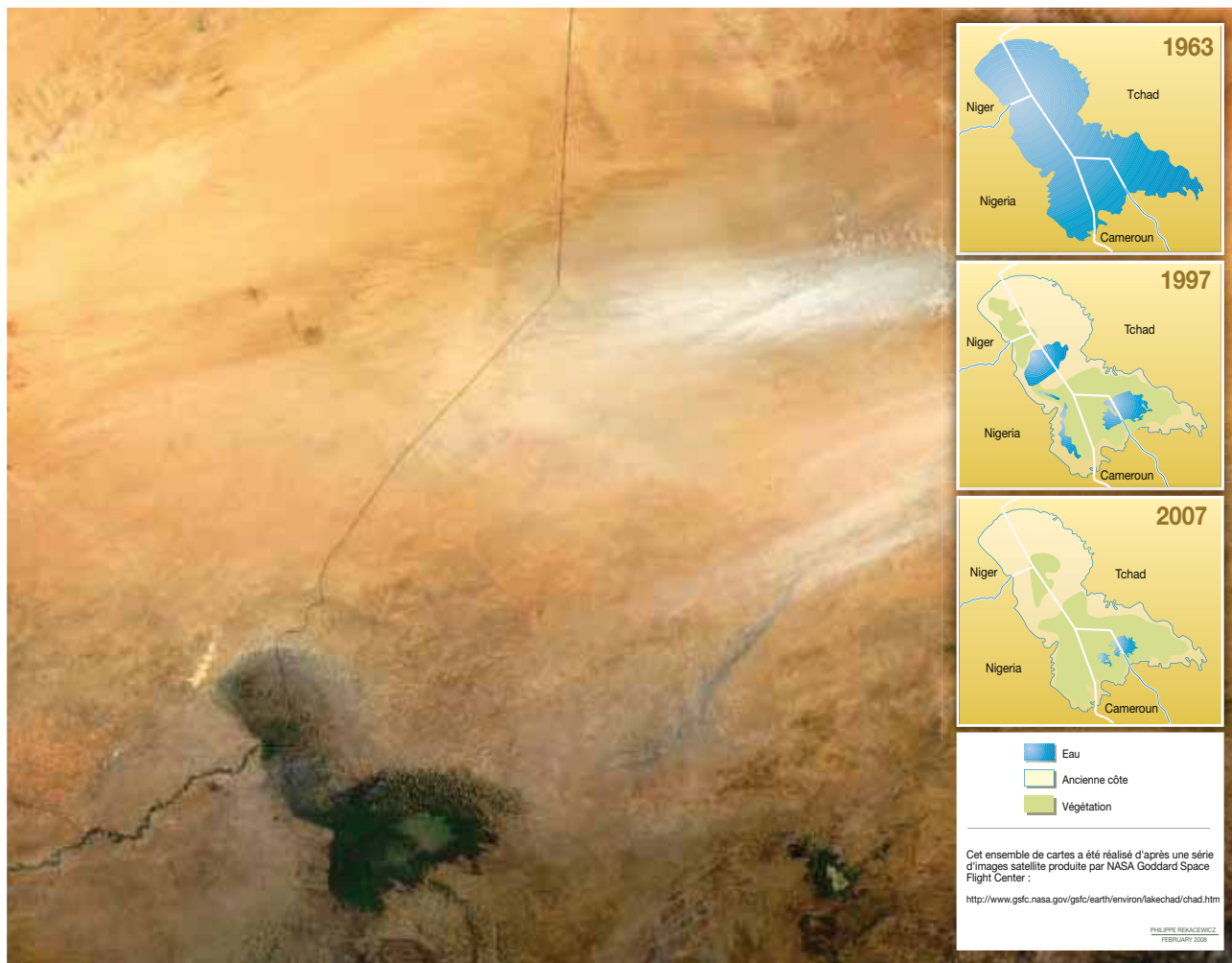
Les pays et les villes de la sous-région sont confrontés à une dégradation rapide de leurs écosystèmes. Aujourd'hui, ce sont environ 65 pour cent des terres agricoles de l'Afrique, 31 pour cent de ses pâturages et 19 pour cent de ses forêts et zones boisées qui

se retrouvent dégradés.¹⁹ La croissance des populations urbaines se conjugue au changement climatique pour rapidement détruire forêts et savanes autour des villes d'Afrique centrale. L'assèchement du lac Tchad, par exemple, a eu de sérieuses conséquences sur les moyens de subsistance des citoyens comme sur la capacité d'adaptation de la sous-région au changement climatique. Les villes côtières comme Douala, Libreville, Luanda, Pointe-Noire et Port-Gentil sont confrontées à une dégradation insoutenable et de grande ampleur de leurs zones littorales.

La déforestation est un problème majeur dans toute l'Afrique centrale qui, chaque année, perd de vastes étendues boisées et de sols tout en voyant décliner la biodiversité. Entre 1990 et 2010, le Cameroun a perdu 18,1 pour cent de ses forêts, la Guinée équatoriale 12,6 pour cent, le Tchad 12,1 pour cent, l'Angola 4,1 pour cent, le Congo (RD) 3,9 pour cent, la République Centrafricaine 2,6 pour cent, et le Congo (Rép.) 1,4 pour cent.²⁰

Changement climatique et catastrophes naturelles

L'Afrique a beau ne dégager que quatre pour cent des émissions mondiales de gaz à effet de serre, il est prévu qu'elle souffre de manière disproportionnée des effets du changement climatique.²¹ Dans toute l'Afrique centrale, les précipitations sont en baisse et les températures en hausse, au détriment surtout des villes septentrionales du Cameroun et du Tchad. Au Tchad, le principal problème touchant l'environnement n'est autre que l'avancée du



▲ Le lac Tchad est en voie de disparition. **Source NASA/Public Domain.**

désert, suite à une décennie caractérisée par une pluviosité inférieure à la moyenne et des sécheresses périodiques.²² Les villes du centre de la sous-région (Bangui, Brazzaville et Kinshasa) et celles du littoral atlantique (Douala, Libreville, Luanda, Malabo et São Tomé) doivent faire face à la dégradation des sols, à des inondations chroniques et, le cas échéant, à l'érosion côtière.

Dans les quelques années à venir, les hausses de température vont vraisemblablement devenir la norme dans bien des villes d'Afrique centrale. Les relevés montrent que depuis les années 1970, la région a connu un réchauffement de 0,2 à 0,8 degrés Celsius.²³ On prévoit une variation de 30 pour cent dans la durée de la saison des pluies. La baisse du niveau des eaux du lac Tchad²⁴ va vraisemblablement se trouver exacerbée par la montée des températures, le pays se trouvant par ailleurs affecté par les effets de la baisse des précipitations comme vont l'être aussi le Nord du Cameroun²⁵ et la Centrafrique, alors que les inondations sont plus vraisemblables en Angola et dans les deux Congo. La montée du niveau des mers, l'intrusion des eaux salées et les ondes de tempête constituent elles aussi des menaces,²⁶ les zones agricoles et les établissements de faible élévation, Libreville et Luanda sur le littoral atlantique étant les plus vulnérables.

Les données sur les catastrophes dans la sous-région entre 1974 et 2003 font ressortir une importante augmentation des inondations

dans la plupart des pays d'Afrique centrale.²⁷ Cela comprend les graves inondations de 2001 au Cameroun et celles, de fréquence annuelle, qui sévissent au Congo (Rép.). Mais c'est le Congo (RD) qui est le plus vulnérable aux inondations, avec les nombreux peuplements le long du fleuve du même nom. La capitale Kinshasa, avec sa population dense, est particulièrement exposée²⁸ à la montée des eaux du fleuve. L'est aussi Libreville (Gabon), comme à d'autres catastrophes liées à l'eau. La zone littorale du Gabon, qui abrite 75 à 85 pour cent de la population du pays avec Libreville, Port-Gentil et Tchibanga, est vulnérable à l'érosion côtière, aux ondes de tempête et aux inondations.

Le changement climatique risque aussi de porter atteinte à l'agriculture, coûtant de deux à quatre points de produit intérieur brut aux pays de la région.²⁹ Les citoyens sont devenus plus vulnérables à l'insécurité alimentaire, ce qui risque de devenir un facteur important dans les migrations pour cause environnementale dans des pays comme le Tchad, la Centrafrique et le Congo (RD).

Les risques de maladie – méningite, fièvre jaune, rougeole, poliomyélite et choléra – sont élevés dans la sous-région et, en 2011, les deux dernières de ces maladies ont sévi au Cameroun et au Congo (Rép.) en milieu rural comme urbain.³⁰ Dans les villes d'Afrique centrale – avec leurs innombrables taudis et établissements

informels, les carences dans les infrastructures et les services, ainsi que des pratiques de gestion foncière inadaptées – la vulnérabilité aux catastrophes est énormément plus élevée. L'intensité des calamités, toutefois, ne constitue pas la dynamique principale qui sous-tend la vulnérabilité ; c'est bien plutôt la mauvaise capacité d'adaptation des villes. Par exemple, au Congo (RD), ils sont plus de 100 000 chaque année à mourir de diarrhée en raison des carences de l'infrastructure et des services d'eau et d'assainissement.³¹ Le manque d'équipements urbains rend les villes plus vulnérables aux effets du changement climatique et des catastrophes, puisque leurs capacités d'adaptation sont moindres face aux pressions externes.³²

Vulnérabilité des villes et risques du changement climatique

Depuis les dernières années du 20^e siècle, le changement climatique a eu des effets notables sur les risques liés à la météorologie dans les villes d'Afrique centrale. Des villes comme Bangui, Brazzaville, Kinshasa, Luanda et Malabo ont récemment connu des pluies et des inondations inhabituellement abondantes, de leur côté, N'Djamena, Aouzou, Zouar et Fada (Tchad), comme Garoua et Maroua (nord du Cameroun), ont été affectées par des vagues de chaleur et des sécheresses particulièrement sévères. La croissance rapide de la population urbaine et la destruction continue du milieu naturel aggravent les risques d'origine environnementale.

La vulnérabilité toujours accrue des citoyens tient à diverses causes, y compris l'emplacement, l'offre de services et l'attitude des habitants à l'égard de l'environnement. Les inondations en ville sont souvent le résultat de l'action humaine : très forte croissance démographique, installation dans des zones inondables, absence de drainage des eaux de tempête, équipements mal entretenus, mauvaise gestion de la ville, ainsi que la misère. Avec l'afflux de populations en ville, les opérations immobilières qui bouclent de vastes étendues de terrains urbains aggravent les inondations en empêchant l'absorption naturelle de l'eau par le sol.³³

Pour bien des villes de la sous-région, les risques majeurs posés par le changement climatique sont les inondations, l'érosion des sols, les vagues de chaleur, la sécheresse, la pollution atmosphérique et des températures nocturnes élevées. Les villes les plus exposées se situent dans la partie nord de l'Afrique centrale, sur le littoral atlantique et dans des zones côtières de faible élévation comme Douala, Libreville, Luanda et Pointe-Noire. La capitale du Gabon a toutefois réduit sa vulnérabilité grâce à des investissements dans l'urbanisme, dans un habitat décent et dans de bonnes infrastructures publiques. Les autorités ont aussi investi dans des équipements modernes pour l'adduction d'eau et les égouts tout en améliorant la voirie, tandis qu'il est désormais interdit de construire sans permis. Ces mesures ont permis d'améliorer la qualité du logement et des grands équipements dans toute la ville.

Les effets du changement climatique sont causes de mouvements internes de populations, de sources réduites de revenus et de dégâts matériels. Ils affectent des populations locales tout entières, mais les enfants et les personnes âgées sont tout particulièrement exposés puisque leur capacité de réaction est plus réduite. Dans la plupart des capitales d'Afrique centrale, les habitants des taudis sont eux aussi plus vulnérables puisqu'ils vivent souvent dans des zones plus exposées et plus dangereuses, avec un habitat de la pire

qualité et privés de systèmes de drainage, d'où des inondations, des phénomènes d'érosion et des glissements de terrain plus fréquents.

Sans qu'ils puissent en être tenus pour directement responsables, les conditions de vie de la plupart des citoyens se sont détériorées en raison du changement climatique, les ménages pauvres et à bas revenus étant les plus touchés. Dans de nombreuses villes du Tchad, le changement climatique a contribué à la pénurie d'eau ainsi qu'à de mauvaises récoltes pour de nombreux cultivateurs urbains. Dans le centre de la sous-région, outre les inondations et les mauvaises récoltes, on parle aussi de la destruction de logements de mauvaise qualité et de l'incidence accrue des maladies hydriques. Les inondations dues au changement climatique vont avoir de plus en plus d'effets sur les infrastructures telles que les routes, les voies ferrées, les ponts et les installations électriques.³⁴

Dans les villes d'Afrique centrale, le changement climatique est devenu une menace permanente pour les moyens de subsistance des populations. La dégradation des terres, les précipitations en hausse ou en baisse et les pénuries d'eau exposent de nombreux citoyens à des risques et à une pauvreté aggravés.

L'énergie "verte" en Afrique centrale

Les villes d'Afrique centrale doivent investir dans le déploiement à long terme d'initiatives et de politiques privilégiant l'énergie "verte" et la croissance "verte." Il appartient donc aux pouvoirs publics à l'échelon national et local de mettre au point des stratégies reposant sur des propositions solides, "durables" et bien spécialisées, bien adaptées et prêtes à être mises en œuvre, afin de faciliter le développement durable.

Outre la surabondance de ressources minérales, les pays d'Afrique centrale sont dotés d'un important potentiel en matière d'énergies hydroélectrique et solaire, ainsi que d'autres possibilités de produire de l'énergie "verte" qui seraient en mesure de stimuler le développement. Par exemple, le Congo (RD) dispose d'un potentiel largement inexploité de 100,000 MW, dont 44 pour cent est concentré dans les chutes de l'Inga (affluent du Congo), le reste étant inégalement distribué à travers tout le pays.³⁵ Le potentiel hydroélectrique du pays équivaut au triple de la consommation actuelle de toute l'Afrique, et des barrages sur l'Inga seraient à même de pourvoir à eux seuls aux besoins de l'ensemble de l'Afrique centrale et australe. Pour le moment, seuls 10,8 pour cent des Congolais utilisent l'électricité comme principale source d'énergie, et seuls 22,5 pour cent y ont accès (Tableau 5.7). L'Angola, pour sa part, dispose des ressources voulues pour pourvoir à la demande actuelle. Et pourtant, en 2007, moins de 20 pour cent de sa population avait accès à l'électricité.³⁶

La mise en place, dans la sous-région, des infrastructures voulues pour en exploiter tout le potentiel hydroélectrique est, toutefois, extrêmement onéreuse (plus de 15 milliards de dollars) et dépasse largement les moyens des différents pays. Les projets de barrage sur l'Inga ne vont pas non plus sans controverses s'agissant des effets sur l'environnement le long du fleuve Congo et de sa zone de captage, outre le déplacement des populations locales. Par conséquent, des unités de production de moindres dimensions (moins de 30 MW) et plus proches de l'utilisateur final peuvent s'avérer plus efficaces et moins onéreuses à court terme. Quoi qu'il en soit, on ferait bien d'envisager d'étendre la coopération régionale à ce domaine.

5.4

Urbanisme et gestion des ressources



▲ Kinshasa, système urbain le plus dynamique de la région, a aussi de vastes bidonvilles en expansion constante. ©Tim Dirven/Panos Pictures.

L'Afrique centrale a beau être généralement bien pourvue en ressources pétrolières et en minéraux, en eau douce, en forêts et en biodiversité, la sous-région se caractérise par une pauvreté très prononcée. Les villes s'y distinguent par la prédominance des taudis et établissements informels (voir Section 5.6 et Tableau 5.8).

La gouvernance urbaine en Afrique centrale

La gouvernance urbaine en Afrique centrale est en proie à de profondes carences institutionnelles. Celles-ci, au moins en partie, sont la cause des modalités informelles d'acquisition du sol et de l'immobilier pour la majorité des populations urbaines. Les récentes mesures de décentralisation ont débouché sur des problèmes supplémentaires de gouvernance urbaine, les institutions municipales s'avérant incapables de toucher la majorité pauvre de la population des villes, en raison du manque de moyens financiers. Inefficacité, bureaucratie, corruption et népotisme favorisent, directement ou indirectement, les minorités fortunées et politiquement bien introduites, tout en négligeant les masses populaires majoritaires. Les municipalités se montrent, dans une large mesure, incapables de collecter les recettes fiscales qui leur permettraient de financer des services, d'où des interventions mal coordonnées et au coup

par coup, alors que la gouvernance est minée par le manque de mécanismes d'intégration sociale.³⁷

A Kinshasa, le centre-ville a été bâti à l'origine pour des colons, dont on comptait jusqu'à 400 000 dans les années 1960. Rien n'était prévu pour accueillir des habitants supplémentaires. Et pourtant Kinshasa aujourd'hui en compte près de 10 millions, chiffre qui devrait passer à 14,5 millions d'ici 2025 (Tableau 5.2). On ne s'en étonnera pas, la capitale du Congo (RD) se caractérise par d'immenses taudis et établissements informels qui ne cessent de s'étendre (voir Etude de cas 5.1). Les conflits comme leurs suites continuent, aujourd'hui comme hier, à susciter l'exode rural. Les nouveaux arrivants en ville sont pour la plupart incapables d'accéder aux marchés fonciers et immobiliers officiels. Les promoteurs privés ne sont soumis à aucune contrainte et servent avant tout les plus fortunés, toutes les autres catégories étant reléguées dans la sphère informelle comme seule possibilité d'accès au foncier ou à l'immobilier, et l'habitat spontané provoque l'étalement urbain.

Dans les villes d'Afrique centrale, les taudis et établissements spontanés se sont transformés en autant de vastes zones informelles "autonomes" où l'absence de gouvernance officielle est comblée par des systèmes non officiels d'auto-régulation. Les institutions officielles

ENCADRÉ 5.2: VILLES NOUVELLES ET ÉTALEMENT EN AFRIQUE CENTRALE



▲ "L'Avenir de Kinshasa". Les travaux sont bien engagés pour remettre en valeur les terrains devant accueillir La Cité du Fleuve. ©La Cité du Fleuve

Au Congo (RD), la décentralisation depuis 2006 a fait passer de 11 à 26 le nombre de provinces. Tous les chefs-lieux des nouvelles provinces ont le statut de ville. Toutes les nouvelles villes à construire doivent faire face au manque de logements, d'eau courante, d'égouts et d'assainissement, d'électricité, de voies goudronnées, de services de santé, d'instruction et autres équipements sociaux.

A court et moyen terme, les villes de création nouvelle n'ont ni ne vont avoir les moyens voulus – politiques, culturels et administratifs – pour orienter leur développement/aménagement. Elles sont incapables de fournir les infrastructures matérielles et sociales au rythme voulu pour répondre à la demande. Par conséquent, la sphère informelle remplit les failles de la gouvernance. On va se préoccuper, certes, de faire évoluer ces nouvelles villes, mais elles se heurtent toujours à l'expansion non planifiée, aux établissements informels et à l'insuffisance des moyens humains et financiers des municipalités.

A Kinshasa, le gouvernement a lancé la construction d'une ville satellite, la *Cité du Fleuve*, pour y canaliser une partie de l'expansion de la capitale tout en échappant aux difficultés constantes qu'y suscitent les titres fonciers. Ce projet extrêmement ambitieux met en valeur deux îles adjacentes sur le fleuve Congo. Déjà surnommée "le nouveau Manhattan", la *Cité du Fleuve* va comporter des appartements,

des villas, des bureaux, des hôtels et des centres commerciaux. Le débat public sur l'opportunité de ce projet d'un milliard de dollars est déjà animé, certains faisant avoir entre autres que si les terrains sur les îles sont réputés être non revendiqués, les routes qui doivent y mener sont prévues sur des terrains occupés par des bidonvilles. Certains observent aussi que les appartements à 200 000 dollars inscrits au projet visent le segment déjà saturé de l'immobilier de luxe. Quoi qu'il en soit, la Cité du Fleuve ne tient pas compte, comme chaque ville devrait le faire, de la diversité socio-économique des ménages urbains. C'est pourtant ce qu'elle devrait faire, la péréquation des prix permettant de faire de la place aux ménages à moindres revenus.

En Angola, le gouvernement a créé des villes nouvelles sur le pourtour de certaines grandes agglomérations. Ces villes satellites, pour le moment au nombre de sept, sont présentées comme une réponse aux enjeux de l'expansion urbaine dans le pays. Le plus ambitieux de ces projets n'est autre que Nova Cidade de Kilamba, à 30 km de Luanda, où il est question de construire au total un million d'unités de logement. Confiée, comme bien d'autres choses en Angola, à des entrepreneurs chinois, la première phase a été terminée vers la fin de 2012. Les villes satellites ont beau ne valoir que par leur raccordement au pôle urbain qu'elles

desservent, les moyens de transport entre Kilamba et Luanda font quasiment défaut.

Dans le même temps, des projets de « logement social » pour citoyens pauvres sont proposés, dans la ville nouvelle de Kilamba mais aussi à Zangu, Sapu et Panguila, toujours à la périphérie de Luanda. Toutefois, en dépit du million d'unités ambitionné, il faut savoir que les projets d'habitat social s'avèrent souvent totalement incapables de réduire la pénurie de logements décents puisque la priorité va à l'immobilier privé pour les plus fortunés.

La sphère informelle constituant de fait l'ordinaire des villes d'Afrique centrale, il appartient aux autorités urbaines et aux gouvernements nationaux de se rapprocher davantage de la société civile organisée pour pouvoir se mettre mieux en phase avec un tissu urbain dominé par la sphère informelle (foncier et logement, commerce, emplois, services). Les débats sur la décentralisation ne sont pas à même de déboucher sur une bonne répartition des fonctions de gouvernance. Il faudrait plutôt que la réponse à la question de savoir si la gouvernance doit être centralisée, décentralisée ou semi-décentralisée soit décidée en fonction des besoins réels, à savoir, de ce qui convient le mieux pour l'amélioration et l'efficacité des services collectifs urbains, avec le souci de renforcer la capacité d'adaptation tant des ménages que des quartiers et des municipalités.

Sources: SIDINT (2010); Viegas (2012).³⁹

de gouvernance se heurtent aux mêmes problèmes et à la même prédominance de la sphère informelle que dans les autres pays au sud du Sahara, et la mainmise de responsables publics corrompus a des effets dévastateurs pour l'économie. S'ils ont bien pu, à l'occasion, être mis en état d'arrestation, ces fonctionnaires corrompus n'ont pas toujours pu être inculpés.³⁹ Corruption et mauvaise gouvernance sont les deux faces d'un seul et même phénomène: en 2012, l'Angola, la République Centre-Africaine, le Tchad et le Congo (RD) ont été les plus mal placés sur l'échelle de l'Indice Ibrahim de la gouvernance africaine.⁴⁰

Il est difficile d'expliquer simplement les complexités d'une corruption omniprésente. En dépit de l'existence d'institutions publiques qui ne sont formelles que de nom, le mauvais fonctionnement peut en être tel qu'il les rend parfois encore moins accessibles, et tout aussi enclines à l'exploitation, que celles de nature informelle, ce qui suscite la confusion entre deux systèmes de gestion en principe distincts. La décentralisation a multiplié le potentiel d'extension de la corruption et des pratiques au coup par coup (souvent redondantes et exclusives) de la part des collectivités locales.⁴¹ A Kinshasa, de violents affrontements se sont produits en raison de la fragmentation de la gestion urbaine entre systèmes officiel et informel ainsi qu'entre autorités municipales et provinciales.⁴²

L'accès aux services urbains

Brazzaville, Libreville et Yaoundé peuvent se targuer d'avoir la meilleure offre de services collectifs de toute l'Afrique centrale. A l'autre extrême, Bangui, Berberati et Boali (Centrafrique), N'Djamena (Tchad) et Mbuji-Mayi (Congo RD) ont l'offre la plus faible (Tableau 5.5). La situation en Centrafrique apparaît particulièrement préoccupante. L'accès au réseau d'égout est l'une des grandes carences à travers toute la sous-région. C'est à Brazzaville que l'accès à l'eau courante est le plus répandu (89,1 pour cent de la population), mais l'accès au réseau d'égouts y reste faible (9,8 pour cent). A Luanda, Libreville, Kinshasa, Douala et Yaoundé, l'accès à l'électricité est très répandu, alors qu'il l'est beaucoup moins dans les autres villes. Toutefois, comme illustré au Tableau 5.5, les chiffres à cet égard sont à interpréter avec précaution. Les

estimations en pourcentage de la population peuvent bien être élevées, les taux d'électrification (nombre de ménages raccordés au réseau) vont vraisemblablement apparaître très inférieurs, surtout dans les taudis et établissements informels. La faiblesse des capacités institutionnelles exacerbe l'absence de services dans les taudis urbains.

Vu les menaces actuelles et prévisibles qui pèsent sur la santé dans les villes de la sous-région, la rareté de l'accès à l'eau et au réseau d'égout devrait devenir une préoccupation majeure, puisqu'elle augmente tant l'exposition de parties importantes de la population aux maladies épidémiques que la probabilité de leur incidence.

L'absence de services urbains rend aussi les ménages pauvres particulièrement vulnérables aux coûts de l'eau, de l'énergie, des transports et de l'alimentation. Les services que leur rend la sphère informelle sont habituellement plus onéreux. La vulnérabilité se trouve donc exacerbée par l'absence de services formels et de capacité institutionnelle dans les villes d'Afrique centrale. Une offre de services collectifs urbains intégrés et améliorés devrait devenir un objectif majeur dans la sous-région, et elle devrait être pleinement prise en compte par tout schéma d'infrastructures et de déploiement technologique.

L'accès à l'eau en ville

L'accès à une eau de bonne qualité se fait sous la forme d'adduction d'eau courante à une cour ou un logis, de puits protégés ou tubulaires et de points de captage, de sources protégées, de collecte des eaux de pluie et de pompes publiques, ou encore de bornes-fontaines. L'assainissement amélioré comporte le recours aux toilettes à chasse d'eau ou autres systèmes reliés au réseau de tout-à-l'égout, aux fosses septiques, aux fosses d'aisance simples ou ventilées ou avec dalles, ou encore aux toilettes à compost.⁴³ Entre 1990 et 2008, l'Angola a réussi à améliorer notablement et sur une vaste échelle l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. L'accès à l'eau potable a été aussi considérablement amélioré dans d'autres pays d'Afrique centrale, même si bon nombre de ménages n'y ont toujours pas droit, pas plus qu'à l'assainissement (Tableau 5.6). En Centrafrique et au Tchad, la situation s'est modérément améliorée sous ces deux rapports, mais

TABLEAU 5.5: ACCÈS AUX SERVICES - 12 VILLES D'AFRIQUE CENTRALE (POURCENTAGE DES MÉNAGES)

Pays	Ville	Année	Eau courante	Egout	Tél. portable	Electricité
Angola	Luanda	2006	36.6	53.2	40.1	75.5
Cameroun	Douala	2006	51.0	25.3	76.2	98.9
Cameroun	Yaoundé	2006	53.8	28.2	82.8	98.9
Rép.Centrafricaine	Bangui	2006	7.4	6.2	40.4	43.3
Rép.Centrafricaine	Berberati	2006	3.5	0.7	13.1	4.1
Rép.Centrafricaine	Boali	2006	5.7	1.1	23.1	16.5
Tchad	N'Djamena	2004	27.6	10.3	--	29.2
Congo (Rép)	Brazzaville	2005	89.1	9.8	57.0	59.2
Congo (RD)	Kinshasa	2007	45.8	29.6	74.8	82.0
Congo (RD)	Lubumbashi	2007	29.6	15.2	53.4	44.0
Congo (RD)	Mbuji-Mayi	2007	10.2	10.4	34.0	3.7
Gabon	Libreville	2000	58.2	35.0	--	95.5

Source: Global Urban Indicators – Selected Statistics: Monitoring the Habitat Agenda and the Millennium Development Goals, Global Urban Observatory, November 2009. Table 12.

TABLEAU 5.6: EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT AMÉLIORÉS - ACCÈS DANS LES VILLES DE 10 PAYS D'AFRIQUE CENTRALE (% DE LA POPULATION URBAINE)

Pays	Accès à l'eau améliorée (%)		Ménages raccordés à l'eau améliorée (%)		Accès à l'assainissement amélioré (%)	
	1990	2008	1990	2008	1990	2008
Angola	30	60	1	34	58	86
Cameroun	77	92	25	25	65	56
Centrafrique	78	92	8	6	21	43
Tchad	48	67	10	17	20	23
Congo (Rép.)	--	95	--	43	--	31
Congo (RD)	90	80	51	23	23	23
Guinée Equatoriale	--	--	12	--	--	--
Gabon	--	95	--	49	--	33
São Tomé e Príncipe	--	89	--	32	--	30

Source: Global Urban Indicators 2009, Table 11

ENCADRÉ 5.3: LA DÉGRADATION DES BASSINS VERSANTS RENCHÉRIE LE TRAITEMENT DE L'EAU

Au Congo (RD), l'usine de traitement de l'eau de la rivière Lukunga, construite en 1939 et qui dessert la partie ouest de Kinshasa, produit 48 000m³ d'eau potable par an à l'intention d'environ un demi-million de consommateurs. La zone de captage de l'usine est très vulnérable à l'érosion des sols et, jusque vers les années 1970, elle était protégée par des forêts denses. L'agriculture, l'expansion urbaine et autres utilisations des terres ont accéléré l'érosion des sols, l'envasement et une turbidité extrêmement forte.

Le taux moyen de turbidité (proportion de boues dans les eaux) a augmenté de 400 à 500 pour cent depuis les années 1970, avec des pics, durant les fortes pluies, jusqu'à 600 fois plus qu'avant la déforestation. Une turbidité élevée empêche la croissance des plantes aquatiques en réduisant la pénétration des rayons solaires, et elle peut même les faire mourir, ce qui dégrade encore davantage les rives du cours d'eau et la zone de captage.

La prise d'eau pour l'usine de traitement de la Lukunga se trouvait à l'origine dans une zone forestière immaculée qui, aujourd'hui, est sérieusement dégradée, cernée par les jardins potagers et l'habitat spontané. L'envasement accru de la rivière exige des dragages à intervalles réguliers alors que l'excès de turbidité suscite des difficultés de gestion. Il faut en effet des produits chimiques onéreux pour traiter l'eau, d'abord pour éliminer la vase (coagulants) puis pour ajuster l'acidité (correcteurs de pH). Les charges afférentes



▲ Sa dégradation menace le fonctionnement du captage qui alimente la distribution d'eau à Kindu (RDC). ©UNEP

grèvent les coûts du traitement de l'eau.

La Régie de distribution d'eau (REGIDESO) s'est assurée du titre foncier sur l'usine de traitement de la Lukunga avec l'intention de porter un coup d'arrêt aux activités nuisibles et de prévenir tout nouvel empiètement. L'usine risque toutefois de fermer en raison des coûts de traitement.

Les autres facilités qui pouvoient Kinshasa en eau, à Lukaya, N'Djili et Ngaliema, sont confrontées à des contraintes du même ordre, particulièrement durant les fortes pluies, les bassins versants étant dégradés par les

empiètements de cultures et d'établissements non planifiés, qui sont les causes principales de la forte turbidité et de la sédimentation. La hausse des coûts de traitement affecte tant les citoyens et les cultivateurs que la capacité de la REGIDESO et des collectivités locales à fournir des services, puisqu'il existe une corrélation directe entre l'importance de la charge de sédiments et le coût de fourniture d'eau salubre. Voilà qui souligne bien la valeur inestimable des services directs et indirects que peuvent fournir des écosystèmes sains et des captages fonctionnant bien.

Sources: Water Issues in the Democratic Republic of the Congo: Challenges and Opportunities. UNEP, Nairobi, 2011.



▲ Un marché à São Tomé e Príncipe. ©Inés Fernández. Licence générique Creative Commons Attribution 2.0.

le nombre de raccordements particuliers à l'adduction d'eau en ville a en revanche stagné. Au Congo (RD), la proportion des ménages urbains raccordés au réseau d'eau potable amélioré est tombée de 51 à 23 pour cent. L'accès à l'assainissement ne s'est amélioré qu'en Angola et en Centrafrique (Tableau 5.6).

La sécurité alimentaire des villes

Des millions de citoyens sont menacés par l'insécurité alimentaire du fait du réchauffement de l'atmosphère en milieu urbain. Dans les villes d'Afrique centrale, la part des importations dans les rations alimentaires est élevée. Les cultures et le maraîchage urbains et péri-urbains jouent aussi un rôle important dans la sécurité alimentaire des villes. Celle-ci se heurte à un certain nombre d'obstacles de taille.⁴⁴ L'empiètement des villes sur des sols fertiles pose problème, qu'il soit le fait de l'Etat ou de chefs tribaux qui les vendent pour bâtir, souvent en violation des politiques publiques en vigueur (comme à Brazzaville).⁴⁵ Les pénuries d'intrants agricoles (pénuries de graines au Gabon, manque d'eau assez salubre et d'engrais hygiéniques) minent aussi la qualité de la production agricole des villes d'Afrique centrale. L'absence de pratiques agro-écologiques respectueuses de l'environnement est fréquente. A Bangui, par exemple, on attribue l'épuisement des éléments nutritifs des sols à l'évolution des pratiques agricoles. Il reste pourtant possible d'éviter cet épuisement, d'utiliser des nutriments extraits de déchets recyclés et de fermer les boucles de nutriment des sols.

La malnutrition est chose commune dans les villes d'Afrique centrale,⁴⁶ avec plus de 40 pour cent d'enfants souffrant de retards de croissance. Dans celles du Cameroun, les 20 pour cent d'enfants les plus pauvres sont quatre fois plus susceptibles de souffrir de

malnutrition modérée à sévère, et deux fois plus susceptibles de mourir avant cinq ans, par comparaison avec les 20 pour cent les plus riches.⁴⁷ A Kinshasa, la préférence pour la nourriture vendue dans les rues tient à sa commodité et à son coût plus modique,⁴⁸ mais du point de vue nutritif elle n'est pas sans conséquences pour les citoyens en raison de son manque de diversité et de qualité.

A Brazzaville, où ce sont les maraîchers locaux (qui occupent un total de 500 ha dans la capitale congolaise) qui satisfont jusqu'à 80 pour cent de la demande de feuillus, le montant de leurs revenus a été estimé être le quintuple du revenu national par tête.⁴⁹ A Bangui, huit jardins maraîchers urbains produisent chaque année à eux seuls 1 000 tonnes de légumes.⁵⁰ A Yaoundé, les immigrants venus du Nord du Nigeria pratiquent la culture⁵¹, mais sur des terres appartenant à l'Etat et sans autorisation officielle. D'une manière générale, l'accès au foncier reste un obstacle, qu'il s'agisse du régime de tenure, de l'exploitation au jour le jour ou des ressources.

Dans la plupart des villes de la sous-région, les légumes frais consommés tous les jours proviennent des maraîchers. Vu l'intensité du chômage qui y sévit le plus souvent, cette activité est devenue très populaire, surtout sur les pourtours urbains. La plupart des maraîchers recourent encore aux méthodes de culture traditionnelles. Il s'agit là d'une source de revenu, et d'emplois, de moins en moins négligeable pour de nombreux ménages urbains, notamment les plus pauvres, mais le changement climatique constitue un risque. Dans certaines villes du Nord de la sous-région, notamment N'Djamena et Ngoundéré (Cameroun), le maraîchage est affecté par les vagues de chaleur, plutôt que par les inondations comme c'est le cas plus au sud de la sous-région, dans des villes comme Bangui, Brazzaville, Kinshasa et Luanda.

La sécurité énergétique des villes

L'Afrique centrale est riche en énergie, renfermant notamment 28 pour cent des réserves de pétrole du continent⁵² et le fleuve Congo offrant un important potentiel pour l'hydroélectricité. Par exemple, l'Angola est le second producteur de pétrole de toute l'Afrique (environ 1,9 barils/jour)⁵³ et la Centrafrique dispose d'un potentiel hydroélectrique de 166 GW.

Au Congo (RD), 99,56 pour cent des fournitures d'électricité en 1990 étaient d'origine hydroélectrique, proportion passée à 99,72 pour cent en 2007.⁵⁴ Le pays n'en est pas moins devenu, depuis 1990, fortement dépendant à l'égard des hydrocarbures et du charbon.⁵⁵ Au Cameroun en 2002, 84,5 pour cent de l'énergie provenait de l'hydroélectricité et de la biomasse renouvelable. En Afrique, le potentiel hydroélectrique du Cameroun ne le cède qu'à celui du Congo (RD), et il peut être exploité sans dommage pour l'environnement jusqu'à une capacité de 13,700 MW. La production camerounaise de pétrole est modérée, de l'ordre de 84 000 barils/jour en 2007.⁵⁶ La capacité de production thermique est en augmentation : elle a quadruplé entre 2004 et 2011, et les projets actuels y ajouteraient encore 100 MW : 20 MW à Bamenda, 10 MW à Ebolowa, 30 MW à Mbalmayo, et 40 MW à Yaoundé.⁵⁷

C'est pourtant la production de biomasse qui domine dans le profil énergétique national et urbain des autres pays d'Afrique centrale. Ce recours très important à la biomasse en ville traduit le faible degré de sécurité énergétique des citoyens pauvres et montre à quel point ils sont privés du bénéfice des vastes réserves et potentiels de la région en matière d'énergie. En Centrafrique en 2008, la biomasse représentait 91 pour cent de l'offre primaire d'énergie.⁵⁸ A São Tomé e Príncipe, c'était 37 pour cent, contre 62 pour cent pour les hydrocarbures.

L'Afrique centrale est riche en forêts et en cours d'eau, mais la façon dont les pauvres trouvent à satisfaire leurs besoins de sécurité énergétique peut faire peser une menace sur les écosystèmes et les services qui s'y attachent. L'exploitation intense et incontrôlée du bois entraîne la dégradation des sols qui, à son tour menace la sécurité alimentaire des villes. Le caractère onéreux des matériaux de construction et de l'électricité force les citoyens pauvres à recourir aux ressources de la forêt pour le bois de chauffe et de construction. Mais l'exploitation incontrôlée du bois, outre qu'elle

porte atteinte à la biodiversité, affecte les systèmes de captage d'eau à proximité des villes, ajoutant par là au risque d'inondation. Cela compte particulièrement dans les villes déjà vulnérables à ce type de phénomène, comme Kinshasa, où la pluviosité dépasse déjà les capacités d'absorption.⁵⁹ Les taudis et l'habitat spontané se trouvent souvent dans les zones de faible élévation. Par conséquent, les citoyens pauvres ou marginaux se retrouvent encore plus vulnérables aux inondations, aux ondes de tempête, à la montée du niveau des mers et à l'intrusion du sel dans les sols.

Au Cameroun, lui aussi riche en ressources hydroélectriques et exportateur de pétrole, le recours à la biomasse est important. L'exploitation des forêts s'intensifie et va probablement menacer la biodiversité. En Centrafrique, le bois satisfait 80 pour cent de la demande d'énergie,⁶⁰ et 95 pour cent de la population recourt aux combustibles solides⁶¹; le pays importe des combustibles fossiles de chez ses voisins riches en pétrole. Le Congo (RD) a sur son territoire 98 millions ha (soit environ 60 pour cent) de la forêt du bassin du fleuve Congo et, en 1994, 90 pour cent de la demande d'énergie y était satisfaite par le bois de chauffe, part qui a baissé à 85 pour cent en 2007. A Kinshasa, 91,5 pour cent de l'énergie provient du bois.⁶²

Banlieues, distribution de l'énergie et changement climatique

La plupart des villes d'Afrique centrale sont surpeuplées alors que l'extension des banlieues va de pair avec l'étalement urbain. Le coût des loyers et des services à proximité des centres-villes est hors de portée pour bien des ménages urbains pauvres et à faible revenu qui se dirigent vers les pourtours urbains moins onéreux. Ils y trouvent rarement l'accès à une eau ou un assainissement améliorés, ou à l'électricité, aux chaussées goudronnées ou à des constructions durables (voir Section 5.2). Cela conduit à des cultures et des récoltes "informelles", détruisant forêts et autres zones naturelles. Les crises économiques risquent aussi de forcer les citoyens à utiliser les ressources naturelles comme combustibles.⁶³ La production, la distribution et la consommation d'énergie durable ont beau faire figure de priorités pour les gouvernements de la sous-région, la majorité des populations trouve toujours dans le bois sa principale source d'énergie (Tableau 5.7).

TABLEAU 5.7: COMBUSTIBLE POUR LA CUISINE, PAR PAYS (% DE LA POPULATION)

Pays	Gaz	Electricité	Charbon de bois	Bois
Angola	86.0	0.1	13.0	0.9
Cameroun	0.2	30.6	2.4	53.2
Rép. Centrafricaine	0.2	00.8	4.0	94.4
Tchad	3.4	1.2	39.4	29.6
Congo (Rép.)	15.6	4.9	49.6	18.7
Congo (RD)	-	10.8	52.2	36.6
Guinée Equatoriale	-	-	-	-
Gabon	79.6	-	-	14.4
São Tomé e Príncipe	-	-	-	-

Sources: *The Energy Access Situation in Developing Countries - A Review on the Least Developed Countries and Sub-Saharan Africa*. UNDP, New York. Available at: <http://data.worldbank.org/indicator/SH.STA.ACSN>. Last accessed: 04 August 2012

5.5

Culture urbaine et agents de transformation



▲ Les Aspirant Kuduro DJ à l'œuvre dans le bidonville Sambizanga de Luanda (Angola). Chauffeurs de taxis collectifs le jour, ils enregistrent leur musique la nuit.
©Alfredo D'Amato/Panos Pictures

Culture et identité

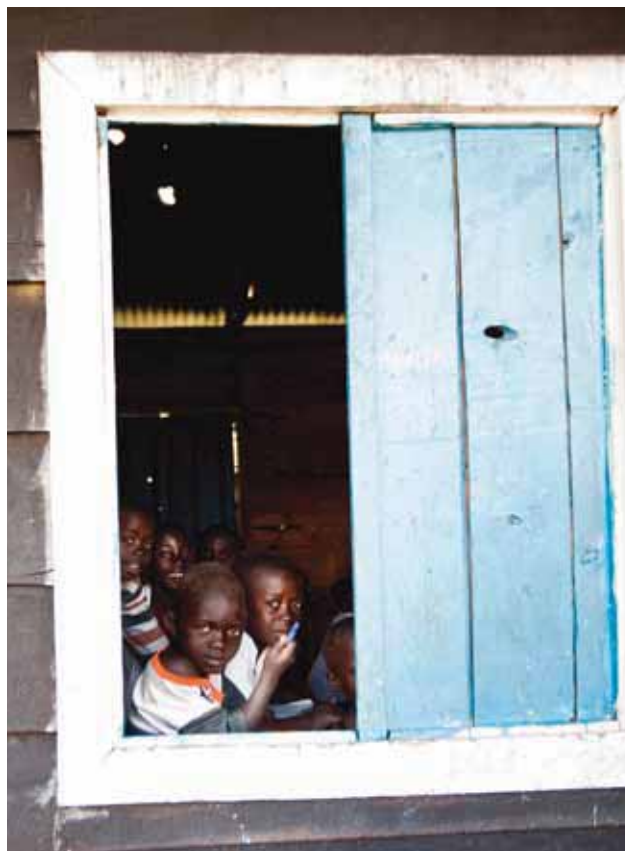
La culture urbaine en Afrique centrale mêle diverses composantes: la religion, la part disproportionnée de la jeunesse dans la pyramide des âges, les migrations circulaires et un long passé conflictuel. La ségrégation ethnique persiste en ville, sur fond de diversité de peuples, de langues et de cultures. Au Cameroun, les 285 langages indigènes⁶⁴ donnent une idée de cette diversité. La grande diversité d'origines en ville ouvre des possibilités de mettre à profit l'identité ethnique et les conflits autour de l'appartenance, de la marginalisation, de l'exploitation et du dénigrement de ceux qui sont perçus comme « étrangers » (les immigrés). On se sert de l'identité nationale comme d'une stratégie d'intégration autant que d'exclusion.⁶⁵ Au Cameroun, la décentralisation de la gouvernance a sans doute conduit à de nouvelles tensions ethniques, comme dans la ville côtière de Limbe⁶⁶ et comme aussi de plus en plus généralement dans les villes d'Afrique centrale.

Avec la montée de la pauvreté dans toute la sous-région, on s'installe en ville sur la base de l'appartenance ethnique, de la langue, du revenu ou de la culture. A Brazzaville, certains quartiers sont occupés surtout par des populations qui partagent la même origine ethnique. Pareillement, au Congo (RD), le lingala, parlé surtout à Kinshasa, dans la province de l'Équateur et au sein de l'armée, l'est désormais dans une large part du pays, et bien des Congolais, particulièrement dans la diaspora, s'identifient par l'usage de cette langue.

Les aspirations des citoyens sont étroitement liées à leur désir de modernité et d'appartenance à la société mondiale. A Kinshasa, par exemple, les schémas d'aménagement des pouvoirs publics menacent de déplacer les pauvres et de déstabiliser les activités dont elles tirent leur revenu. Sous cette menace constante de déplacement et d'expulsion forcée, les pauvres n'en continuent pas moins de chercher à vivre dans une ville moderne reliée au reste du monde, leur attachement largement partagé au droit d'appartenance à une société mondiale dépassant leur désir d'intégration à la ville elle-même.⁶⁷ Quant aux Camerounais francophones, ils cherchent de plus en plus les possibilités de parler anglais couramment, puisqu'ils y voient le moyen de participer à la mondialisation et d'améliorer leur accès aux possibilités qu'elle peut offrir pour la prospérité et l'épanouissement personnels.⁶⁸

Jeunesse et culture urbaine

La pyramide des âges, dans les villes d'Afrique centrale, ressemble fort à son équivalent dans celles d'Afrique de l'Ouest. La proportion de la population nationale âgée de moins de 15 ans va de 34,4 pour cent (Gabon) à 47,5 pour cent (Congo RD). L'épanouissement de la jeunesse urbaine peut avoir une influence importante sur la société et jouer le rôle de catalyseur du changement social à travers l'adoption et la diffusion de nouvelles normes, valeurs, croyances et manières de se comporter. Ces transformations peuvent être assez dynamiques pour que leur configuration finale soit difficile à prévoir. Les jeunes d'Afrique sont perçus tout à la fois comme des faiseurs et des briseurs de société, et leur pouvoir discursif a les meilleures chances d'impulser les dynamiques sociales, politiques et dynamiques à l'avenir.⁶⁹ Rares sont pourtant, dans les villes d'Afrique centrale, les plateformes permettant aux jeunes de se faire entendre, qu'il s'agisse de leur situation, de leurs désirs ou de leurs espoirs. La participation des



▲ A l'école primaire de Kanyaruchinya (Nord Kivu, RDC). Trois quarts des élèves sont revenus après la fin des combats d'août 2013. ©Aubrey Graham/IRIN

jeunes dans les systèmes officiels de gouvernance et dans les affaires de la population locale demeure donc limitée, ce qui les incite à se tourner vers le secteur informel. Par conséquent, le comportement des jeunes est souvent perçu comme un symptôme de crise, comme destructeur et comme porteur de trouble de l'identité.

En Centrafrique, d'ici 2015, ce sont 28 000 jeunes que l'on s'attend à voir arriver tous les ans sur le marché d travail.⁷⁰ En Guinée Equatoriale, cela devrait être le cas de 25 000 à 49 000 jeunes entre 2011 et 2020.⁷¹ Et pourtant, dans les villes de cette partie de l'Afrique, il n'existe aucune stratégie, aucune politique publique particulière, ni à l'échelon national ni à celui des municipalités, pour intégrer les jeunes. La Guinée Equatoriale a, toutefois, accompli d'immenses progrès en rendant gratuites les études supérieures, en rendant l'instruction privée d'un coût plus abordable⁷² et en fournissant des formations techniques et professionnelles dans les sept chefs-lieux de provinces.

Les jeunes sont un facteur crucial de changement social dans les villes de la sous-région. Ils vont bientôt constituer la majorité des électeurs et ils interviennent déjà souvent sur certaines problématiques socio-économiques dans la société qui les entoure. Au Cameroun, 3 000 étudiants de l'université de Buea sont descendus dans la rue pour protester contre la passivité de la police lorsqu'une bande armée s'est rendue coupable de vols et de viols dans leur résidence. Quelques semaines plus tard, ils ont capturé un suspect et l'on tué en lui plaçant autour du cou un pneu en flammes.⁷³ Au fil du temps, l'activisme étudiant est devenu de plus en plus politisé au Cameroun,

et il reste à savoir si va venir un moment où le jeu politique du pays va s'en trouver transformé alors que pour le moment le fossé entre les générations reste entier.

En dépit du cliché profondément enraciné moralement et culturellement qui voit dans les enfants une richesse intrinsèque et un bienfait social, ils sont de plus en plus perçus comme des fauteurs de trouble potentiellement dangereux. Le fossé entre les générations est loin d'être négligeable en Afrique centrale⁷⁴ où, dans les villes, les enfants sont devenus une source maléfique dans l'imaginaire social collectif. Au Congo, les stations de télévision religieuses retransmettent toutes les semaines des réunions publiques de masse pendant lesquelles sont dénoncés des « enfants sorciers », et il est inquiétant de constater que la persécution de ces derniers dans les rues et villages du pays est en train de devenir monnaie courante. La diabolisation sans précédent des enfants dénote une crise sociale profondément enracinée.

A privilégier sur tout le reste les besoins et les dérives des jeunes citoyens d'Afrique centrale, on ne tient pas suffisamment compte de l'activisme qui est aussi le propre de la jeunesse, surtout lorsqu'il s'agit de leur exposition aux normes mondiales ou occidentales. Les attitudes restrictives et souvent mal informées qui sont celles des puissants et des mieux instruits envers la jeunesse ne servent que d'incubateurs et de ferments à des sentiments qui, faute de pouvoir s'exprimer comme il le faudrait, ne peuvent que devenir explosifs au

fil du temps. Accepter le changement joue un rôle essentiel dans la mise en place d'un nouvel avenir. S'en prendre à l'occidentalisation à l'aide d'un « discours de la perte »⁷⁵ (de l'identité culturelle nationale) ne contribue guère à l'élaboration de schémas interprétatifs et analytiques honnêtes concernant le rôle critique que jouent les citoyens les plus jeunes dans la transformation des sociétés d'Afrique centrale.⁷⁶

Genre, transformation culturelle et commerce

Un trop grand nombre de femmes en Afrique centrale n'ont pas l'occasion d'apprendre, et ce en dépit du rôle essentiel qui est le leur dans la pérennité financière et matérielle des ménages. Parmi les citoyens pauvres, les femmes pourraient bien être les agents sociaux les plus importants, avec les jeunes. Et pourtant, l'avancement des femmes dans la société ne rencontre qu'un appui limité. Les femmes réfugiées sont particulièrement vulnérables à la violence. Au Tchad entre novembre 2010 et mai 2011, plus de 500 cas de violence contre les femmes, dont 37 de viol et 13 de tentative de viol, ont été rapportés, mais ce crime donne rarement lieu à des poursuites. Le viol conjugal, par exemple, n'est pas reconnu dans la législation de ce pays.⁷⁷ En République du Congo, on trouve le viol, les violences domestiques et les sévices à côté d'autres types de violation des droits humains, et le harcèlement sexuel est puni par une loi rarement appliquée.⁷⁸



▲ Une commerçante et sa fille travaillent chaque jour de longues heures au marché Sandaga de Douala (Cameroun). Les femmes y sont très marginalisées alors qu'elles constituent 800 des 1 300 commerçants présents. ©Johanna Paillet, The Advocacy Project. Licence générique Creative Commons Non-Commercial Share-Alike 2.0.

Dans les villes d'Afrique centrale, les femmes jouent un rôle crucial dans leurs communautés. Elles participent activement au commerce transfrontalier, où elles se trouvent au premier plan, tout en jouant un rôle primordial dans la réduction de la pauvreté.⁷⁹ Dans diverses localités le long de la frontière entre le Cameroun, le Gabon et la Guinée Equatoriale (soit de Yaoundé à Kye'-Ossi), ou de celle entre le Cameroun, le Tchad et le Nigeria (soit de Yaoundé à Limbe), les activités informelles de production et de commerce étaient réparties en fonction du genre. Ainsi, les femmes étaient plus engagées dans ce qui concernait l'agriculture et l'alimentation, les hommes dans les secteurs forestier et minier. Toutefois, les activités commerciales se heurtent au manque de dispositifs de soutien comme le micro-crédit, les systèmes d'épargne, la formation technique et professionnelle, les équipements (entreposage à froid) et le conseil technique, sans compter la corruption, la bureaucratie et la multiplicité des postes de contrôle.⁸⁰ Le commerce transfrontalier informel se trouve plutôt aux mains de femmes plus instruites que leurs contreparties masculines.⁸¹ Mais le harcèlement fait partie de l'ordinaire de ces femmes qui, en outre, ont à payer davantage de pots-de-vin que les hommes. Le manque de soutien financier et institutionnel mine les efforts de ces femmes pour développer leurs affaires et pour stabiliser la manière dont elles les conduisent. Des systèmes et politiques de transport améliorés en matière de flux intra- et inter-régionaux feraient beaucoup pour rendre la vie plus facile à ces commerçantes.

En Afrique centrale, les femmes et la jeunesse sont des agents majeurs du changement socio-culturel, ainsi que dans la sphère économique, y compris en ville. Les jeunes sont majoritaires dans la population mais les occasions de progresser dans la vie demeurent rares et le chômage reste élevé pour eux. La réserve de main d'œuvre est donc importante, autant que le potentiel pour la demande et la consommation. Il reste toutefois aux femmes et aux jeunes à jouer le rôle qui leur revient dans la dynamique de changement politique et de réforme dans toute la sous-région. Dans l'Angola d'après-guerre, par exemple, la jeunesse a besoin d'assistance psycho-sociale.⁸² Outre des programmes d'apprentissage de l'éthique et de la morale, il lui faut des lieux où la réconciliation puisse prendre racine et où l'on puisse remédier aux injustices.

L'évolution des attitudes dans les relations entre jeunes des deux sexes, à l'égard des relations sexuelles et du VIH, des relations conjugales, de l'instruction et de l'emploi des femmes, exige que les hommes s'impliquent davantage dans le processus de changement social. Pour faire face à l'inégalité des sexes dans la société, il faut qu'ils s'impliquent tous les deux si les choses doivent changer durablement. La quête des valeurs africaines perdues débouche sans toujours le vouloir sur la relégation des femmes à un statut social de second rang, tout en compliquant les efforts déployés pour transformer leur statut.

En tant que forces de transformation sociale, les femmes et les jeunes font office d'éléments fondateurs. Mais ils sont encore trop faibles, par manque d'instruction et de formation en bonne et due forme, manque d'accès à la micro-finance, manque d'appui de la part des pouvoirs publics nationaux et locaux, manque aussi d'une participation suffisante à la chose publique. Une façon de remédier à cette situation consisterait à impliquer davantage les femmes et les jeunes dans les processus de décision dans les villes d'Afrique centrale.

Sphère informelle et changement culturel

En Afrique centrale, le commerce, l'agriculture et les services se développent dans la sphère informelle en fonction des carences du secteur formel. Le manque d'infrastructures contribue notablement à l'expansion de la sphère informelle, suscitant certaines activités qui autrement n'existeraient tout simplement pas.⁸³ En 2008, plus de 80 pour cent de la main d'œuvre d'Afrique centrale était employée dans les secteurs agricole et informel.⁸⁴ On a estimé qu'en Afrique centrale, un tiers des enfants travaillaient à temps plein ou sans être payés.⁸⁵ On estime aussi à une moyenne de quelque 1,5 million le nombre de jeunes gens arrivant tous les ans sur le marché du travail dans la sous-région, où 45 pour cent de la population vit avec moins d'un dollar par jour, et où le chômage affecte plus de 30 pour cent de la population active en milieu urbain.⁸⁶ En Afrique centrale, les citoyens sont en très grande majorité employés (auto-entrepreneurs compris) dans la sphère informelle, notamment les jeunes, en raison d'un manque d'instruction et de débouchés dans la sphère formelle publique ou privée. Dans la sphère informelle, on s'engage habituellement dans une multiplicité d'activités (travail manuel, commerce) selon les occasions, et en s'appuyant sur divers types de réseau – parentèle, religion, clan, milieu local.

Les dimensions, les modes de fonctionnement et le rôle des marchés populaires dans les villes d'Afrique centrale sont importants. A Douala, par exemple, ils sont particulièrement étendus,⁸⁷ et celui de Kinshasa accueille plus de 30 000 commerçants.⁸⁸ Leur existence est facilitée par divers réseaux⁸⁹ et liens tant nationaux qu'internationaux.⁹⁰ Dans les taudis d'Afrique centrale,⁹¹ la sphère informelle constitue l'inclination normale de la société urbaine. Il ne s'agit aucunement d'une « aberration » qui demanderait à être corrigée, mais d'une structure de fait à travers laquelle diverses activités, modalités de subsistance et stratégies de survie sont élaborées, adaptées, maintenues ou abandonnées. Les programmes de développement et d'aménagement urbains qui manquent à reconnaître ces réalités sont vraisemblablement voués à l'échec.

Les femmes et les jeunes apparaissant très clairement comme des agents de transformation urbaine, cela veut dire que l'on doit se pencher d'urgence sur un certain nombre de problèmes à l'échelon de la sous-région, du pays et à l'échelon local. Il faut manifestement améliorer la formation du corps professoral et l'état matériel des écoles si l'on veut augmenter le nombre des diplômés de l'enseignement supérieur. La participation des jeunes à l'amélioration et à l'épanouissement de la société au jour le jour exige que la gouvernance locale, nationale et régionale ouvre des espaces pour de nouvelles expressions, pour l'innovation et le changement.

Dans les taudis urbains, où elles sont particulièrement vulnérables, il faut des programmes qui mobilisent et renforcent le potentiel productif spécifique aux femmes. Chez ces populations où les hommes bénéficient d'un statut privilégié par rapport aux femmes, il faut que tout un chacun s'implique plus directement dans la culture de la transformation du genre, afin que des valeurs et croyances constructives et positives à propos de la féminité et de la masculinité puissent se dégager simultanément.

Pour aider les femmes et les jeunes des villes d'Afrique centrale dans leur transition vers des sociétés qui respectent leurs droits et leurs besoins, il faut des dispositifs de soutien institutionnel et à l'échelon local. Il s'agit de faciliter par là leur essor et leur épanouissement, par une intégration et une participation améliorées dans des domaines plus larges, y compris de nature socio-culturelle et politique.

5.6

Les problématiques nouvelles



▲ Des orpailleurs dans l'Est de la RDC. Les énormes richesses minérales et d'importants investissements étrangers n'ont qu'un effet limité sur l'emploi urbain dans la région. ©Guy Oliver/IRIN

L'urbanisation et l'économie de l'extraction

L'Afrique détient 59 pour cent des gisements mondiaux de platine, 62 pour cent de ceux de silicate d'aluminium et plus de la moitié de ceux de diamant. L'Afrique australe à elle seule renferme la moitié des réserves mondiales de chromites, de vanadinites, de manganèse et d'or.⁹² L'Afrique Centrale est richement pourvue en pétrole, en gaz et autres ressources minérales qui structurent l'économie de plusieurs pays et contribuent à leur croissance spectaculaire, surtout en Angola, au Congo (Rép.), en Guinée Equatoriale et au Gabon.

On ne s'étonnera pas que, durant le demi-siècle écoulé, l'Afrique centrale ait attiré d'importants investissements dans le domaine minier. Le boom qui dure depuis le milieu de la première décennie de ce siècle a multiplié l'apparition de nouvelles petites villes dans les régions minières. Elles ouvrent, certes, de nouvelles perspectives de

revenu et de prospérité, mais elles ne vont pas non plus sans certains problèmes, comme la diffusion des maladies, les établissements humains illicites, la prostitution et la délinquance. La prospection minière est aussi allée de pair avec des problèmes complexes de migration transfrontalière. En Angola, par exemple, les immigrés sont régulièrement déportés parce l'on voit en eux le principal facteur de délinquance.

C'est à travers l'exportation de diverses matières premières que les pays et les villes d'Afrique centrale nouent rapidement des liens avec l'économie mondiale. En 2011, ses pays pétroliers – Angola, Cameroun, Congo (Rép.), Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad – ont bénéficié des cours élevés du brut, d'où un surcroît de croissance économique. La Guinée Equatoriale, dont les revenus pétroliers sont estimés à plus de 26 milliards de dollars, en profite pour stimuler l'économie de sa capitale, Malabo, à l'aide d'énormes investissements

en équipements publics et touristiques. Au Gabon, l'économie des grandes villes comme Libreville et Port-Gentil dépend elle aussi largement de la production de pétrole, qui représente 75 pour cent des recettes à l'exportation et jusqu'à 60 pour cent de celles de l'Etat. Le Congo (Rép.) a reconstruit sa capitale, Brazzaville, après les destructions de la guerre civile 1997-2000, grâce à ses revenus pétroliers. A Luanda, les entreprises, y compris pétrolières et multinationales, investissent dans l'infrastructure urbaine.

Incontestablement, le secteur pétrolier constitue un facteur essentiel de croissance économique et de développement en Afrique centrale, contribuant jusqu'à près de 50 pour cent de son produit intérieur brut en 2012. Si l'on s'en tient aux pays pétroliers, c'est à plus de 70 pour cent que se monte leur apport au PIB de la sous-région. Cela veut dire que ces pays sont aussi particulièrement exposés aux variations de leur propre production comme à celles des cours mondiaux. Au Gabon, par exemple, la production a baissé de 140 millions à environ 60 millions de barils par an entre 1998 et 2010, avec des effets très sensibles sur les revenus.

En dépit de ses ressources pétrolières et minières comme de l'abondance de sa main d'œuvre en milieu urbain, il manque toujours à l'Afrique centrale le secteur industriel qui lui permettrait de transformer elle-même les richesses extraites de son propre sous-sol. Celles-ci sont, pour cela, exportées en Occident ou en Asie de l'Est sans qu'il y soit vraiment ajouté de la valeur dans le pays d'origine. Outre que les pays d'extraction pourraient envisager de transformer eux-mêmes au moins en partie ces ressources, ils pourraient aussi réfléchir à des stratégies de diversification de l'économie pour contrer les effets néfastes des fluctuations prévisibles des cours du brut et pour se préparer à l'ère de l'après-pétrole.

Le pétrole, les mines et leurs revenus d'exportation n'ont guère contribué à créer des emplois en ville, contrairement non seulement aux attentes, mais aussi à ce qui se passe dans l'agriculture, dans le secteur de la transformation et dans les services. On le doit avant tout au fait que la gouvernance à l'échelon tant national que local est ravagée par la mauvaise gestion et la corruption. Tel est particulièrement le cas en Angola, dans les deux Congo, la Guinée Equatoriale et le Gabon, où le manque de transparence de l'Etat a fait l'objet de nombreuses critiques.

D'un autre côté, le secteur pétrolier et minier, avec les revenus qui en découlent, a joué un rôle essentiel pour le développement du Tchad, villes comprises, en finançant les infrastructures à N'Djamena entre autres. Pour garantir que les revenus du pétrole bénéficient directement aux plus pauvres, un système de répartition a été mis en place par le gouvernement tchadien en partenariat avec la Banque mondiale et des organisations non gouvernementales nationales et étrangères. Ces revenus financent désormais plus d'une centaine de programmes, agriculture et eau comprises, ainsi que la construction d'écoles et de routes. Le déploiement et la réfection de routes entre N'Djamena et les régions agricoles voisines ont réduit de moitié les temps de trajet, ce qui facilite l'offre en ville de produits frais par les cultivateurs. Ces projets réduisent la pauvreté en créant des emplois à l'échelle locale.⁹³

S'il ne fait aucun doute que la croissance en Afrique centrale dépend des exportations de pétrole et de minéraux, les effets sur l'environnement de l'exploitation de ces ressources naturelles ont été énormes. Qu'elles soient abandonnées ou en activité, les mines

de diamant, d'or et autres ont suscité de nombreuses catastrophes écologiques, la dégradation ou la conversion d'habitats naturels, la pollution des nappes phréatiques ainsi que d'importantes quantités de déchets.⁹⁴

La pauvreté urbaine

Les populations d'Afrique centrale sont en augmentation rapide (voir Section 5.1). Les citadins s'y sont trouvés aux prises avec la misère des décennies durant et la situation ne change pas. Les chiffres exacts font défaut, mais les données empiriques offrent de bonnes raisons de supposer que la pauvreté urbaine et ses effets ne font que s'intensifier. Le phénomène demeure l'un des plus grands obstacles au développement régional, national et urbain. L'urbanisation s'intensifiant, la lutte contre la pauvreté devrait figurer au tout premier rang des priorités des responsables des politiques publiques et des gouvernements.

Les conflits et plus généralement l'instabilité peuvent être de puissants facteurs de paupérisation et de prolifération des bidonvilles, les populations tendant à fuir les zones de troubles pour chercher la sécurité en ville. Mais cela peut, en retour, ajouter à l'instabilité des villes elles-mêmes, comme on le constate à Lubumbashi, à Mbuji-Mayi et à Goma (Congo RD), à Bangui et à Luanda (Angola). Dans des pays récemment en conflit comme le Tchad et la Centrafrique, la proportion de la population vivant dans des bidonvilles est particulièrement élevée (voir Tableau 5.8). Dans ces deux pays, toutefois, l'instabilité ne tient pas qu'à la situation politique interne. Le Tchad, par exemple, a eu à subir aussi les répercussions du conflit au Darfour⁹⁵ et de la révolution libyenne⁹⁶, démontrant ainsi que la dynamique de prolifération des bidonvilles peut trouver aussi ses sources dans des tensions d'échelle régionale.

Puisqu'on semble pouvoir s'attendre à une urbanisation accélérée dans toute l'Afrique centrale, la pauvreté urbaine et l'habitat spontané vont probablement s'aggraver. A Bangui, l'habitat informel domine le paysage urbain dans une mesure telle que même la ségrégation spatiale classique entre ville planifiée et non planifiée est désormais absente. On désigne ces villes du nom de « villes-taudis ».⁹⁷ Mais il est intéressant de noter que l'absence de « fracture urbaine »⁹⁸ ne s'est pas traduite en intégration spatiale.

La pauvreté urbaine transparaît aussi dans divers indicateurs de développement. Les pays de la sous-région sont de ceux où, de tout le continent, les taux de mortalité infantile sont les plus élevés. Le fort pourcentage d'enfants trop maigres au Tchad, par exemple, est préoccupant. Dans toute l'Afrique centrale, la réduction de ce taux reste beaucoup plus lente que l'on s'y attendait⁹⁹ en raison du manque d'accès aux soins de santé. Pendant des décennies, ces pays ont sous-investi dans tous les types d'équipement, sociaux comme économiques, d'où le manque de soins et des taux d'analphabétisme exceptionnellement élevés: 31,8 pour cent au Tchad et 48,6 pour cent en Centrafrique (les taux les plus bas enregistrés ces 20 dernières années).

Le problème tient en partie à la distribution très inégale des revenus dans toute la sous-région. Dans les pays bien dotés en ressources pétrolières et minérales, ou dans les économies majoritairement agricoles, l'inégalité n'a dans l'ensemble pas varié. L'Angola, en dépit de ses énormes richesses, reste le pays le plus inégalitaire d'Afrique centrale (Tableau 5.9). Cela se manifeste par la très forte proportion



▲ Dans une rue d'un quartier pauvre à Malabo, Guinée Equatoriale. ©2011 AP Images/Rebecca Blackwell

TABLEAU 5.8: POPULATION VIVANT DANS DES TAUDIS ET BIDONVILLES – AFRIQUE CENTRALE (% DE LA POPULATION NATIONALE)

Pays	1990	1995	2000	2005	2007
Angola	--	--	--	86.5	--
Cameroun	50.8	49.6	48.4	47.4	46.6
Rép. Centrafricaine	87.5	89.7	91.9	94.1	95.0
Tchad	98.9	96.4	93.9	91.3	90.3
Congo (Rép.)	--	--	--	53.4	--
Congo (RD)	--	--	--	76.4	--
Guinée Equatoriale	--	--	--	66.3	--
Gabon	--	--	--	38.7	--
São Tomé e Príncipe	-	-	-	-	-

Sources: Global Urban Indicators – Selected Statistics: Monitoring the Habitat Agenda and the Millennium Development Goals, Global Urban Observatory, November 2009.

TABLEAU 5.9: COEFFICIENTS GINI - VILLES ET PAYS D'AFRIQUE CENTRALE

Pays	Ville	Année	Gini Ville	Gini Pays
Angola	--	2009	--	0.586
Cameroun	Douala	1996	0.46	--
Cameroun	Douala	2001	--	0.41
Cameroun	Yaoundé	2009	--	0.41
Rép. Centrafricaine	Bangui	2003	0.42	0.42
Tchad	--	2009	--	0.397
Congo (Rép.)	Brazzaville	2005	0.45	--
Congo (Rép.)	Pointe-Noire	2005	0.39	--
Congo (RD)	Kinshasa	2004-5	0.39	0.40
Gabon	Libreville & Port-Gentil	1996	0.45	--
São Tomé e Príncipe	--	--	--	-
Guinée Equatoriale	--	--	--	-

Sources: African Statistical Yearbook, (2009) and Global Urban Indicators – Selected Statistics: Monitoring the Habitat Agenda and the Millennium Development Goals, Global Urban Observatory, November 2009. Tables 26 & 27;

d'habitants des taudis dans la population de Luanda, comme par le fait qu'en 2005 cette proportion à l'échelle nationale était de 86,5 pour cent (Tableau 5.8). Le manque d'accès aux services élémentaires – comme l'assainissement, l'eau salubre, les soins de santé notamment pour le VIH-sida, ainsi qu'une bonne nutrition – est très vraisemblablement responsable des taux de mortalité élevés du pays.

Le logement

Dans bien des villes d'Afrique centrale, le logement lui reste un problème aigu. Le manque d'accès à un logement décent a caractérisé l'existence de la majorité des citoyens d'Afrique centrale depuis l'indépendance au début des années 1960 – soit plus d'un demi-siècle d'inaction. De Bangui à Brazzaville et Kinshasa, de Luanda à N'Djamena et de São Tomé à Malabo et Yaoundé, la situation du logement s'est détériorée dans une mesure telle qu'on ne peut la qualifier que de "chaotique", particulièrement dans les zones les plus pauvres. Au Congo (RD) la guerre civile, l'urbanisation accélérée, l'exode rural et la levée des contrôles administratifs sur les migrations dans les villes ont provoqué de sérieuses pénuries de logement dans la plupart des agglomérations.¹⁰⁰ On trouve des conditions de logement particulièrement mauvaises dans toutes les capitales de la sous-région, une gouvernance défailante exerçant ses effets néfastes sur les quatre critères de l'habitat décent : quantité, qualité, emplacement et coût.

L'accès aux services urbains

La croissance économique qui se poursuit n'empêche pas que de nombreuses années d'inaction dans ce domaine détériorent les conditions de vie de la majorité des citoyens d'Afrique centrale. Même dans les pays les plus riches, nombreux sont ceux qui ont été privés de services élémentaires pendant des décennies. L'accès à l'électricité, à l'eau salubre et à l'assainissement reste un énorme problème en Afrique centrale (voir Tableau 5.10), les services étant déplorables. Par conséquent, rares sont les pays, s'il en est, en Afrique centrale qui vont atteindre en 2015 les Objectifs du Millénaire pour le développement.

L'instruction

Les dictatures, la mauvaise gouvernance, la corruption et les crises économiques ont eu des effets dommageables sur les systèmes d'enseignement en Afrique centrale, qui sont pour la plupart ancrés en milieu urbain,¹⁰¹ et nombreuses sont les villes confrontées à un déclin prononcé dans ce domaine. En Centrafrique et au Tchad, les taux d'inscription à l'école sont particulièrement faibles (voir Tableau 5.4), inférieurs à 60 pour cent. A Goma, Kinshasa, Mbandaka et Mbuji-Mayi comme dans d'autres villes du Congo (RD), ce sont, de fait, près de 40 pour cent des enfants qui ne sont pas inscrits à l'école. La mauvaise qualité de l'enseignement, notamment aux niveaux secondaire et supérieur, est un autre sujet de préoccupation, et elle ne va que s'aggravant. Les établissements publics, universitaires compris, ne sont pas entretenus, ni, trop souvent, les équipements renouvelés. Avec leurs revenus limités ou nuls, nombre de parents sacrifient l'instruction des enfants, qui n'est plus perçue comme une nécessité pour tous ; cela semble dessiner une tendance qui fait de l'instruction un bien destiné avant tout aux plus riches, plutôt qu'un service public et un droit fondamental.¹⁰²

L'accès aux services de santé

Pendant des décennies, la majorité des citoyens d'Afrique centrale ont eu des difficultés d'accès à l'alimentation et aux soins de santé. La crise économique a aggravé la situation pour les plus pauvres, la part des dépenses de santé et d'alimentation augmentant dans le budget des ménages. A Bangui comme à Brazzaville, de Kinshasa à Luanda en passant par Malabo et Libreville, ou de N'Djamena à São Tomé, le coût de l'alimentation affecte la quantité comme la diversité des rations nutritives. C'est le même type d'aliment que l'on consomme jour après jour, en dépit de la diversité des récoltes disponibles. Par conséquent, malnutrition et mauvaise santé n'ont fait qu'augmenter en ville. A Bangui, à Kinshasa comme à Luanda, la proportion d'enfants souffrant de malnutrition est élevée et la majorité des citoyens n'ont pas facilement accès aux services de santé.

Ils sont des millions, à travers toute l'Afrique centrale, et notamment les plus pauvres, qui se trouvent confrontés à la

TABLEAU 5.10: ACCÈS AUX SERVICES URBAINS – 2008 (% DE LA POPULATION)

Pays	Electricité	Assainissement amélioré	Eau salubre
Angola	26.2	58	51
Cameroun	29.4	49	70
Rép. Centrafricaine	5.1	34	66
Tchad	3.5	--	48
Congo (Rép.)	30.0	18	46
Congo (RD)	11.1	24	71
Guinée Equatoriale	--	--	43
Gabon	36.7	33	87
São Tomé e Príncipe	48.5	26	86

Sources: *The Energy Access Situation in Developing Countries - A Review on the Least Developed Countries and Sub-Saharan Africa*, UNDP, New York. Available at: <http://data.worldbank.org/indicator/SH.STA.ACSN>. Last accessed: 04 August 2012.



▲ Des écoliers au Cameroun. ©Jwild. Licence (non transposée) Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0.

faim et à la malnutrition du fait du coût élevé de l'alimentation, des contraintes qui pèsent sur l'offre, et du fait aussi de régimes alimentaires défectueux.¹⁰³ En Angola en 2008, 29 pour cent des enfants de moins de cinq ans souffraient d'un retard de croissance et 16 pour cent étaient trop maigres;¹⁰⁴ mais au Cameroun en 2007 la proportion était de 27 pour cent des enfants.¹⁰⁵ En Centrafrique, 10 pour cent des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition aiguë, et 3,5 pour cent de malnutrition grave.¹⁰⁶ On s'attend à ce que le changement climatique compromette la sécurité alimentaire dans bien des villes d'Afrique centrale.

Les fournisseurs privés de services de santé hésitent à investir dans les quartiers pauvres des villes, où l'on recourt aux guérisseurs traditionnels, praticiens et pharmaciens locaux.¹⁰⁷ Ce sous-investissement est l'un des facteurs de la détérioration de l'accès aux soins dans ces villes. En Angola, la part de la santé dans la production nationale de biens et de services n'était que de 3,4 pour cent en 2007;¹⁰⁸ dans le budget du Cameroun, elle a été de quatre pour cent dans la dernière décennie du 20^e siècle¹⁰⁹ et, au Congo (RD), de cinq pour cent en 2010.¹¹⁰ Les habitants des taudis, des quartiers informels et des pourtours urbains sont les plus affectés, le paludisme, la rougeole, les infections respiratoires, la typhoïde et la maladie du sommeil étant les pathologies qui y font le plus de victimes.

Technologies de l'information et de la communication

Dans les autres parties du continent, ces technologies jouent un rôle important dans la vie des citoyens (banque et finance, notamment) mais en Afrique centrale elles ne se sont pas encore développées au bénéfice des populations. En dépit d'une forte augmentation du nombre d'utilisateurs de téléphones mobiles, ceux-ci servent encore avant tout aux conversations privées et à la messagerie. Les éléments d'information sont rares et les entreprises spécialisées sont réticentes à les communiquer aux chercheurs, mais il apparaît que la majorité des citoyens ne pratiquent toujours pas les services bancaires par téléphone ou Internet.

Migrations et urbanisation

L'Afrique centrale se caractérise par la fluidité de ses populations puisque les limites frontalières imposées par le colonisateur coupent souvent à travers le territoire d'ethnies qui partagent les mêmes origines et les mêmes terres ancestrales, la même culture et les mêmes coutumes. Par conséquent, les ethnies comme les Bakongo et les Chokwe se retrouvent dans les deux Congo et en Angola. Similairement, les Lunda se retrouvent en Angola, au Congo (RD) et en Zambie. On peut donc considérer, même en l'absence d'études approfondies sur le sujet, que la mobilité transfrontalière

est importante. La plupart des migrants sont bien accueillis par leur ethnie dans leur pays de destination, et certains se voient accorder les documents officiels du pays au lieu d'être enregistrés comme immigrés ou étrangers. On se heurte donc, dans bon nombre de villes d'Afrique centrale, à de sérieuses difficultés lorsque l'on veut dénombrer avec exactitude les immigrés. Les données actuelles sur les migrations volontaires ou contraintes sont avant tout des supputations, puisque de manière générale bien des villes et municipalités dans la sous-région n'en conservent aucune concernant leurs populations.

La définition d'un cadre acceptable pour les politiques migratoires en Afrique centrale demeure un enjeu formidable alors que divers flux se maintiennent ou augmentent. Outre les flux classiques entre campagne et ville, l'Afrique connaît de nos jours les migrations de la grande ville à la plus petite, d'une zone rurale à une autre, ainsi qu'à travers les frontières. Certaines migrations sont volontaires, d'autres se font sous la contrainte du milieu naturel ou d'un conflit.¹¹¹ Au vu des données mises au jour par les chercheurs, l'intensification des mouvements migratoires en Afrique devrait avoir un rôle non négligeable dans l'évolution politique du continent comme dans celle de son milieu naturel.¹¹² Les responsables des politiques publiques commencent désormais à encourager ces mouvements à l'intérieur comme à travers les frontières. La raison en est que la main d'œuvre et l'emploi – les principaux facteurs de migration en Afrique centrale – s'accompagnent, en se déplaçant, de retombées économiques tant pour le pays d'origine que pour le pays d'accueil et, bien organisés, sont "gagnants" pour les deux parties. Les immigrés trouvent un travail et transfèrent de l'argent vers leur pays d'origine.¹¹³

Dans des capitales comme Bangui, Kinshasa, Libreville, Luanda, Malabo et Yaoundé, les mouvements migratoires internes et transfrontaliers se font de plus en plus sentir sous l'effet de quatre facteurs distincts: la mondialisation, la croissance économique rapide, une mobilité accrue, et un développement géographiquement déséquilibré. Les données utilisées pour estimer le stock de migrants internationaux à un moment donné proviennent avant tout des recensements nationaux de la population. Malheureusement, bien des villes d'Afrique centrale n'ont pas récemment mis à jour ce type d'information.

Les trajectoires des migrations sont très diverses. A Libreville, les immigrés sont souvent originaires du Cameroun et du Congo (Rép.) ; à Malabo (Guinée Equatoriale), ils viennent surtout

du Cameroun, du Tchad et du Gabon. En 2010, bon nombre d'immigrés étaient étrangers à la sous-région, originaires notamment d'Afrique de l'Ouest (Guinée, Mali et Sénégal). Les immigrés du Congo (RD), surtout ceux de l'Ouest du pays, tendent à émigrer vers les villes angolaises pour travailler dans les mines de diamant, alors que d'autres traversent le fleuve Congo à Kinshasa pour s'implanter à Brazzaville, à moins qu'ils préfèrent d'autres villes de la sous-région.¹¹⁴

Comme le montre le Tableau 5.11, c'est le Congo (RD) qui, de toute l'Afrique centrale, accueille le plus grand nombre d'immigrés. En dépit de leur population relativement peu nombreuse, le Gabon et la Centrafrique en accueillent eux aussi beaucoup. Cela peut s'expliquer par le caractère transfrontalier de certaines ethnies, ce qui ajoute aux mouvements de populations en Afrique centrale. Ces mouvements et les migrations sont encouragés par la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC). Plusieurs accords existent en la matière entre les Etats membres pour faciliter la circulation des personnes à travers la région. Toutefois, en dépit de ces accords et de leur acceptation générale par la CEEAC, certains pays (notamment l'Angola, la Guinée Equatoriale, le Gabon et São Tomé e Príncipe) persistent à considérer comme des invasions les migrations transfrontalières.

Les migrants sont généralement considérés comme auteurs de crimes, de catastrophes écologiques, d'exploitation économique ou de tensions politiques. Dans ce pays, les déportations violentes ont commencé à la fin de 2003, après la fin de 27 années de guerre civile pendant laquelle le gouvernement de Luanda avait interdit aux étrangers de travailler dans les mines de diamant. Entre avril et novembre 2011, ce sont 38 000 Congolais qui ont été déportés, et selon certains rapports ils ont été nombreux à subir des sévices sexuels ou d'autres formes de violence physique.¹¹⁵

Pourtant, la libre circulation des personnes reste un objectif à long terme de la CEEAC. Le traité fondateur stipule que les ressortissants des Etats membres sont libres d'entrer sur le territoire des autres, d'y voyager, de s'y établir et d'en sortir. Toutefois, les progrès en la matière sont restés maigres. On exige encore souvent des visas pour entrer dans un autre pays.¹¹⁶ Les politiques migratoires doivent être améliorées, et le traité de la CEEAC doit être appliqué dans son ensemble, puisque les migrations peuvent contribuer à porter un coup d'arrêt au chômage, au sous-développement économique

TABLEAU 5.11: NOMBRE D'IMMIGRÉS EN AFRIQUE CENTRALE - 2007

Pays	Migrants	Population nationale
Angola	65,387	17,712,824
Cameroun	196,570	19,097,676
Tchad	80,492	10,694,366
Rép. Centrafricaine	388,251	4,106,897
Congo (RD)	444,672	66,309,141
Congo (Rép.)	143,203	3,758,858
Guinée Equatoriale	7,447	639,618
Gabon	284,127	1,447,388
São Tomé e Príncipe	5,253	163,390

Sources: Trends in International Migrant Stock: The 2008 Revision, United Nations database, UNDESA, Population Division POP/DB/MIG/Stock/Rev.2008.

et aux migrations illégales, et même à les réduire.¹¹⁷ Ces trois phénomènes fort répandus contribuent toujours à la prolifération des taudis urbains.

La quête d'un emploi et de meilleures conditions de vie sont fréquemment la cause des migrations. Des entretiens à Luanda, Libreville et Malabo montrent que les migrants constituent une part importante de la main d'œuvre, notamment dans les secteurs du pétrole et du bâtiment. En Angola, par exemple, 27 années de guerre civile avaient sérieusement affecté l'instruction. Lorsque le secteur pétrolier a créé des emplois pour des personnels qualifiés, le pays a été incapable d'en pourvoir assez et la majorité des travailleurs dans ce secteur est désormais congolaise,¹¹⁸ vivant pour la plupart à Luanda.

La guerre civile, la famine, la sécheresse et autres circonstances catastrophiques expliquent aussi les mouvements de populations d'une ville à l'autre et à travers les frontières. Dans le Nord du Tchad, la guerre civile a ajouté aux flux migratoires de ceux qui cherchaient à échapper à la sécheresse et à la famine. Les migrants économiques en provenance du Congo (RD) se dirigent pour la plupart vers les pays et villes voisins, même si le conflit a lui aussi fortement contribué à gonfler ces flux.¹¹⁹

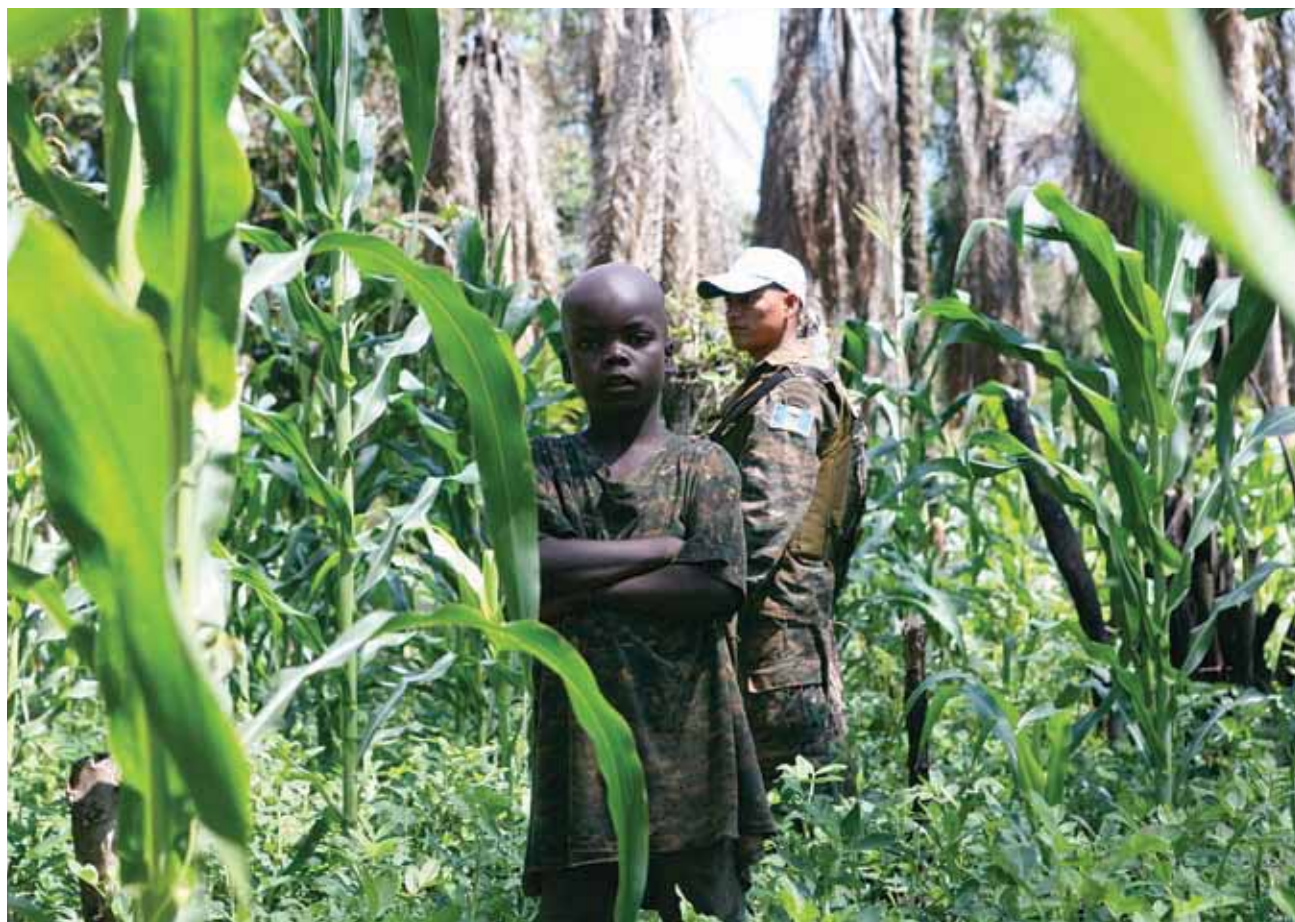
La mise en œuvre des politiques en matière de migrations va vraisemblablement continuer à laisser à désirer; quant à la définition

même de ces politiques, elle devrait s'appuyer sur une meilleure compréhension des forces et des phénomènes complexes qui sous-tendent ces mouvements, si du moins ces politiques doivent être bénéfiques tant pour leurs destinataires que pour leurs pays d'origine et d'accueil.¹²⁰

Migration urbaine, réfugiés et déplacés

Les conflits armés et la crise économique dans la sous-région ont augmenté le nombre de déplacés internes. La plupart de ces conflits ont été nourris, et le restent, par l'exploitation illicite des ressources naturelles. D'après des études récentes, ce sont au moins 40 pour cent de tous les conflits internes qui sont liés aux ressources naturelles. Les guerres civiles au Liberia, en Angola et au Congo (RD) ont de fait tourné autour de ressources comme le bois, les diamants, l'or, les minéraux et le pétrole.¹²¹

Les déplacés internes ont beau, par définition, prendre leurs distances par rapport aux conflits armés et aux troubles politiques, ils continuent dans leur majorité à se trouver en butte aux discriminations dans les milieux urbains où ils cherchent refuge, en partie en raison des sérieuses crises économiques, sociales et humanitaires qu'y suscite leur présence. C'est à ce type de difficultés que sont confrontés les déplacés internes dans l'Est du Congo (RD), où se poursuit la guerre civile. Ils sont plus d'un demi-million à vivre sans sources de revenu assurées et dans des conditions déplorables,



▲ Un casque bleu de la Monusco au Dangu (RDC) surveille le camp de Linakofo, qui accueille des personnes déplacées ayant fui les attaques de l'Armée de résistance du Seigneur.
©Zahra Moloo/IRIN

TABLEAU 5.12: RÉFUGIÉS ET DÉPLACÉS EN AFRIQUE CENTRALE - SITUATION ACTUELLE

Pays	Réfugiés en provenance du pays	Réfugiés dans le pays	Déplacés internes
Angola	128,664	16,223	0
Cameroun	15,163	100,373	0
Rép. Centrafricaine	162,862	16,730	105,206
Tchad	42,640	366,494	124,000
Congo (RD)	491,481	152,749	1,709,278
Congo (Rép.)	12,839	141,232	0
Guinée Equatoriale	258	0	0
Gabon	173	1 773	0
São Tomé e Príncipe	33	0	0

Sources: UNHCR 2012, Congo DR: Thousands reported newly displaced in North Kivu. Accessed on www.unhcr.org/50af655c9.html on 10 December 2012.

dans des camps situés dans les limites ou à proximité de villes comme Bukavu, Beni, Butembo, Goma, Massissi et Rutshuru. La plupart ont fui leurs villes ou villages à cause de la guerre, abandonnant leurs moyens de subsistance, leurs exploitations agricoles et autres activités productives, et ce pour devenir des déplacés dans leur propre pays.

On trouve en Afrique 20 pour cent de tous les réfugiés du monde et 45 pour cent de tous les déplacés internes.¹²² A la fin de 2011, on estimait à 1,7 million le nombre de déplacés internes du fait des combats au Nord-Est du Congo (RD) (voir Tableau 5.12) suite aux attaques de la Lord's Resistance Army ougandaise dans les districts du Uele, ou en raison de conflits fonciers entre divers groupes ethniques dans le district d'Ituri. Les opérations militaires contre des groupes armés ougandais et rwandais au Nord et au Sud Kivu ont fait passer le nombre de déplacés internes dans ces deux provinces à plus de 340 000. Avec la rébellion du M23 au Nord Kivu, le nombre de déplacés internes a atteint 800 000¹²³ et, même si les chiffres restent incertains, on parle de quelque 1,6 million de déplacés internes dans les provinces du Nord et du Sud Kivu.¹²⁴ La situation des déplacés internes en Afrique centrale reste mal documentée, et rares sont les données portant sur leurs mouvements et leurs modes de vie, ou sur les flux entre villes et campagnes.¹²⁵ C'est au Congo (RD) que ces phénomènes ont pourtant attiré l'attention d'organisations non gouvernementales et humanitaires qui ont commencé à inventorier ce type de mouvement. Dans l'Est de ce pays s'activent plus d'une douzaine de groupes et de milices armés, qui sont responsables du déplacement de centaines de milliers de personnes. Celles-ci comprennent, entre autres, des enfants traumatisés puisque ces groupes sont liés à la recrudescence des violences sexuelles. Dans de nombreux pays de la sous-région, les violences liées aux scrutins législatifs et présidentiels ont provoqué des déplacements de populations, y compris au-delà des frontières. La plupart de ces personnes déplacées sont restées des années dans des établissements temporaires et des camps. Et la plupart de celles qui sont ensuite retournées dans leur localité d'origine y ont retrouvé l'absence d'eau salubre, de soins de santé, de transports, d'assainissement, d'instruction ou d'alimentation décente.

La passivité ou l'incapacité des pouvoirs publics nationaux et locaux concernant la bonne réinsertion des personnes déplacées, comme le manque de volonté politique en matière de redistribution,

ont accentué les inégalités. Ayant perdu ce qu'elles possédaient lors de leur migration forcée, la plupart des personnes déplacées qui reviennent dans leurs villages ou leurs villes souffrent toujours d'être négligées et tombent inévitablement dans une pauvreté plus accentuée et la misère.

Les personnes déplacées ont beaucoup contribué à l'augmentation de la population dans certaines villes d'Afrique centrale, comme Brazzaville et Luanda. L'Angola entend reloger la majorité de ses déplacés internes à travers un programme national d'habitat populaire à bas coût. Il reste à savoir si cela va effectivement se traduire dans la réalité.

Conclusion

Les conditions de vie se sont détériorées pendant bien des années dans les villes d'Afrique centrale. Celles-ci sont entrées dans le 21^e siècle confrontées à des difficultés économiques et sociales toujours plus intenses. Des décennies de dictature, le pillage interne comme externe des ressources naturelles, la corruption généralisée, la mauvaise gestion de l'Etat ainsi que des années de guerre civile ont aggravé la pauvreté urbaine, avec de profondes répercussions dans les domaines économique, social et institutionnel. La lutte contre la corruption et la mauvaise gestion devrait être une priorité à travers toute l'Afrique centrale.

La montée du chômage est apparue comme l'un des grands enjeux auxquels sont confrontés les citoyens dans la sous-région. L'élimination de ce chômage passe par un réexamen radical des politiques des autorités nationales et locales dans les domaines culturel, social, politique et économique, et ce dans tous les pays d'Afrique centrale. En dernier ressort, l'emploi devrait être considéré comme la préoccupation première des autorités urbaines. Les gestionnaires et administrateurs urbains d'Afrique centrale devraient tous s'engager activement dans la lutte contre la pauvreté et la misère.

Des investissements nouveaux arrivent dans la région en même temps que les revenus tirés de nouvelles occasions d'affaires, des richesses minières et autres exportations. La plupart des pays d'Afrique centrale ne manquent ni des moyens financiers ni de l'accès aux technologies pour apporter les vastes améliorations qu'appellent la misère urbaine, la prolifération massive des taudis et bidonvilles et la mauvaise qualité de vie de la majorité des citoyens. Ce qu'il faut, c'est la détermination des dirigeants politiques à investir sérieusement dans le bien-être des populations.

ENDNOTES

- 1 International Monetary Fund. (2011). *World Economic Outlook (WEO): Tensions from the Two-Speed Recovery: Unemployment, Commodities, and Capital Flows*, IMF, Washington-DC, April 2011.
- 2 United Nations Development Programme. (2010). *Human Development Report. The Real Wealth of Nations: Pathways to Human Development*, New York, Palgrave Macmillan.
- 3 African Development Bank. (2012). *Africa Economic Outlook. Gabon: Overview*, Accessed from www.africaneconomicoutlook.org/en/countries/central-africa/gabon/ on 02 September 2012.
- 4 *Ibid.*
- 5 Chauvin, S. and Geis, A. (2011). *Who has been Affected, How and Why? The Spillover of the global financial crisis to sub-Saharan Africa and ways to recovery*. In *European Central Bank Occasional Paper*, No 124, ECB, Frankfurt, March, p.9.
- 6 Africa on the Brink. 'Africa in the World Economy: The Backdrop- Colonialism' accessed on: www.blackstate.com/africaonthebrink.html, accessed on 04 September 2012.
- 7 Iyenda, G. (2007). *Households' Livelihoods and Survival Strategies among Congolese Urban Poor. Alternative to Western Approaches to Development*, New York and Ontario, The Edwin Mellen Press.
- 8 African Development Bank (2011). *Central Africa: Regional Integration Strategy Paper 2011-2015*. Regional Department Center, NEPAD, Regional Integration and Trade Department, February 2011.
- 9 *Ibid.*
- 10 Economic Commission for Africa. (2012). *African Statistical Yearbook 2012*, Addis Ababa, ECA, 58.
- 11 Freemantle, S. and Stevens, J. (2012). *M10 and Africa: China-Africa - Taking stock after a decade of advance*, in *Africa Macro. Insight and Strategy*, Standard Bank, March 2012, p. 1.
- 12 Economic Commission for Africa. (2012). *African Statistical Yearbook 2012*, Addis Ababa. ECA, p. 44,-45.
- 13 UN-Habitat (2010). *The State of African Cities 2010: Governance, Inequality and Urban Land Markets*, Nairobi, 2010, p. 178.
- 14 Musterd, S. and Ostendorf, W. eds (1998). *Segregation, polarisation and Social exclusion in Metropolitan Areas*, London, Routledge, P4.
- 15 Democratic Republic of Congo. (2011). *Democratic Republic of Congo: Multi- Indicator Cluster Survey 2010, Monitoring the Situation of Children and Women, Summary Report*, Ministry of Planning and UNICEF, Kinshasa, May 2011, p.14.
- 16 *Ibid.* and World Bank. (2012) *World Development Indicators*, Washington DC, World Bank.; African Development Bank. (2011), *African Development Outlook*, Addis Abba, AfDB.
- 17 United Nations (2001) General Assembly and Security Council, *Prevention of armed conflict, Report of the Secretary-General*, New York, UN, June; United Nations (2002). *Final Report of the Panels of Experts on the Illegal Exploitation of Natural Resources and other forms of Wealth of the Democratic republic of Congo*, Security Council: New York, Unpublished; Podur, J. (2012). "Congo: Goma falls to Rwanda." Global Research. Centre for Research on Globalization. Accessed from: www.globalresearch.ca/congo-goma-falls-to-rwanda/5313102 on 23 October 2013.
- 18 World Bank. (2009). *Africa's development in a changing climate. Key policy advice from World Development Report 2010 and making climate resilient: a World bank Strategy for sub-Saharan Africa*, Washington DC, World Bank.
- 19 UNCTAD (2012), *Economic Development in Africa. Structural transformation and sustainable development in Africa*, 2012 report, New York and Geneva, UNCTAD, p.56.
- 20 *Ibid.*, p.57.
- 21 UNEP (2008). *Africa: Atlas of Our Changing Environment*. Division of Early Warning and Assessment (DEWA) UNEP, Nairobi, Kenya. Available at: www.unep.org/dewa/africa/africaAtlas/PDF/en/Africa_Atlas_Full_en.pdf.
- 22 *Ibid.*, p.122.
- 23 IFAD (2010). *Addressing climate change in West and Central Africa*. International Fund for Agricultural Development (IFAD).
- 24 African Development Bank. (2011), p.4.
- 25 Njnikam, E. and Tolale, E. (2009). *Energy systems: vulnerability, adaptation, resilience (VAR). Regional focus: Sub-Saharan Africa*, Helio International, p.8.
- 26 IFAD (2010).
- 27 Lukamba, M. (2010). *Natural disasters in African countries: what can we learn from them?*, TD vol. 6, No. 2, website: <http://hdl.handle.net/10394/3879>.
- 28 International Federation of Red Cross and Red Crescent (2011). *Annual Report. Central African Region*. 1st January 2011 – 31st December 2011, International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies.
- 29 Boko, M., Niang, A. Nyong, C. Vogel, A. Githeko, M. Medany, B. Osman-Elasha, R. Tabo and P. Yanda. (2007). *Africa*, in: Parry M, Canziani O, Palutikof J, van der Linden P, Hanson C, eds. *Climate change 2007: Impacts, adaptation and vulnerability. Contribution of Working Group II to Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. (Cambridge, CUP).
- 30 International Federation of Red Cross and Red Crescent. (2011).
- 31 University of Gothenburg Policy Brief. (2008). *Democratic Republic of Congo – Environmental and climate change policy brief*, School of Business, Economics and Law, Department of Economics, University of Gothenburg, June 2008, p.9.
- 32 IIED (2008). *Towards Pro-Poor Adaptation to Climate Change in the Urban Centres of Low and Middle-Income Countries*. Climate Change and Cities Discussion Paper 3, Moser, C. & Satterthwaite, D., Human Settlements Discussion Paper Series – Theme: *Climate Change and Cities 3*, International Institute for Environment and Development (IIED).
- 33 UN-Habitat (2010).
- 34 Parnell, S. & Walawege, R. (2011). *Sub-Saharan African urbanisation and global environmental change*. In *Global Environmental Change*, 21(1): pp. 12–20,, 2011, p.2.
- 35 *Ibid.*, p.15.
- 36 Kasemuna, S. (2009). *Energy Systems: Vulnerability, Adaptation, Resilience (VAR). Regional focus: Sub-Saharan Africa*, Helio International, p.13.
- 37 African Development Bank. (2011). *African Economic Outlook 2007. Angola*, AfDB/OECD, p.116.
- 38 Mbuagbo, O. (2012). *Cameroon: flawed decentralisation and the politics of identity in the urban space*, in *Global Journal of Human Social Science, Sociology, Economics and Political Science*, vol. 12, Issue 11, Global Journals Inc (USA).
- 39 SIDINT (2010). *Are Satellite Cities the (Official) Future of GHEA's Urbanization?* in *Greater Horn of Eastern Africa (GHEA) Outlook*, 18, Society for International Development. Available at: www.sidint.net/docs/GHEA18_Satellite_Cities.pdf, on 18 August 2012; Viegas, S. (2012). *Urbanization in Luanda: geopolitical framework. A socio-territorial analysis*, paper presented at, 15th International Planning History Society Conference, Sao Paulo, July 15-18 2012, Accessed on: www.fau.usp.br/15-iphs-conference-sao-paulo.../29/VIEGAS.pdf, 27 March 2013.
- 40 United States Department of State. (2011). *Chad: Country reports on human rights practices*, United States Department of State, Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, Washington-DC.
- 41 Mo Ibrahim Foundation. (2012). *Ibrahim Index of African Governance: Summary*, Mo Ibrahim Foundation, October, p.13.
- 42 Mbuagbo, O. (2012). *Cameroon: flawed decentralisation and the politics of identity in the urban space*, in *Global Journal of Human Social Science, Sociology, Economics and Political Science*, vol. 12, Issue 11, Global Journals Inc.
- 43 De Boeck, F. (2011a). *The modern titanic. Urban planning and everyday life in Kinshasa*, in Mbembe, A., Allen, L., eds., *The Salon Volume 4*, Johannesburg Workshop in Theory and Criticism. Johannesburg: University of Witwatersrand, p.73.
- 44 UNICEF/WHO (2012). *Progress on Drinking Water and Sanitation 2012 Update*, UNICEF and WHO.
- 45 FAO (2012). *Executive Brief: The Sahel Crisis*, FAO, 25 May 2012.
- 46 *Ibid.*, p. 35.
- 47 UN-Habitat (2010).
- 48 World Health Organisation. (2011). *Cameroon*

ENDNOTES

- Urban Health Profile, www.who.int/kobe_centre/measuring/urbanheart/cameroon.pdf. last accessed on 14 January 2013.
- 49 Iyenda, G. (2001). *Street Food and Income Generation for Poor Households in Kinshasa*, in *Environment & Urbanisation*, vol. 13, N°2, October 2001, pp233 – 241.
- 50 FAO (2012). *Growing greener cities in Africa. First status Report on Urban and Peri-Urban Agriculture*, Rome, FAO, p. 20.
- 51 *Ibid*, p. 48.
- 52 *Ibid*, p.20.
- 53 ADB CA. (2011).
- 54 African Development Bank (2012). *African Economic Outlook: Angola: Overview*, www.africaneconomicoutlook.org accessed on 18 February 2013.
- 55 Helio Cameroon. (2009). *Energy Systems: Vulnerability, Adaptation, Resilience (VAR). Regional focus: Sub-Saharan Africa*, Authors, Njikam, E., Tolale, E., Helio International, 2009.
- 56 *Ibid*, p. 18.
- 57 *Ibid*.
- 58 Kenfack, J., Fogue, M., Hamandjoda, O. & Tatietsé. (2011). *Promoting renewable energy and energy efficiency in Central Africa: A Cameroon case study*, paper presented at World Renewable Energy Congress 2011, Sweden, 8-13 May, Linköping, Policy Issues (PI).
- 59 International Renewable Energy Agency. (2010). *Renewable Energy Country Profile: Central African Republic*, IRENA. Accessed from www.irena.org/remaps/countryprofiles/africa/centralafricanrepublic.pdf.
- 60 Lateef, A., Fernandez-Alonso, M., Tack, L., & Delvaux, D. (2010). *Geological constraints on urban sustainability, Kinshasa City, Democratic Republic of Congo*, in *Environmental Geosciences*, vol. 17, No 1, pp. 17-35, March 2010, p. 31.
- 61 Central African Republic. (2006). *Country Energy Information: Central African Republic, Developing Renewables*, September, p. 2.
- 62 International Renewable Energy Centre. (2010). *Central African Republic: Country Profile*. IRENA, www.irena.org/remaps/countryprofiles/africa/centralafricanrepublic.pdf accessed on 22 March 2013.
- 63 IUFRO/CIFOR (2010). *The fuel wood market chain of Kinshasa: socio-economic and sustainability outcome of the number one household energy in the DRC*, presentation August 2010 at Urban Forestry Combating Poverty: Building a Stakeholder Dialogue.
- 64 *Ibid*.
- 65 Ngefac, A. (2010). *Linguistic choices in postcolonial multilingual Cameroon*, in *Nordic Journal of African Studies*, vol. 19, No. 3, 149-164.
- 66 Vlassenroot, K., B scher, K. (2009). *The city as frontier: urban development and identity processes in Goma*, Working Paper no. 61, Cities and Fragile States, Conflict Research Group, University of Ghent, November 2009.
- 67 Mbuagbo, O. (2012). *Cameroon: flawed decentralisation and the politics of identity in the urban space*, in *Global Journal of Human Social Science, Sociology, Economics and Political Science*, vol. 12, Issue 11, Global Journals Inc (USA).
- 68 De Boeck, F. (2011), p.78.
- 69 Kouega, J. (1999). *Forty years of official bilingualism in Cameroon: an appraisal*, in *English Today*, vol. 15. No. 4, pp. 38-43. Ngefac, A. (2010). Anchimbe, A. (2007). *Linguaubridity: regining linguistic identities among children in urban areas*, in Anchimbe, A. eds. *Linguistic Identity in Postcolonial Multilingual spaces*, 2007, pp.66-86. In: Ngefac, A. (2010). Mforteh, A. (2007). *In search of new identities in multilingual Cameroon*, in Anchimbe A., eds., *Linguistic Identity in Postcolonial Multilingual Spaces*, pp. 87-101.
- 70 De Boeck, F., and Honwana, A. (2005). *Children and youth in Africa: agency, identity and place, in Africa e Mediterraneo; Cultura e Società*, 51/51, 42-51.
- 71 African Development Bank (2012). *African Economic Outlook. Central African Republic 2012*. www.africaneconomicoutlook.org. accessed on 22 February 2013.
- 72 *Ibid*
- 73 *Ibid*.
- 74 This is a mode of informal punishment - termed 'necklacing' - that emerged during the 1980s struggles against Apartheid in black townships, and which continues as a form of vigilante community action to this day in South Africa.
- 75 De Boeck, F., and Honwana, A. (2005).
- 76 Seremetakis, C. (1994). *The Senses Still: Perception and Memory as Material Culture in Modernity*, Chicago and London, UCP; de Boeck, F. (1999b). *Dogs Breaking Their Leash: Globalization and Shifting Gender Categories in the Diamond Traffic between Angola and DRC (1984–1997)*, in *Changements au féminin en Afrique Noire, Anthropologie et Littérature*, ed. D. De Lame and C. Zabus, *Volume 1 Anthropologie*. Tervuren and Paris: Musée Royale de l'Afrique Centrale and L'Harmattan, pp. 87–114. In: de Boeck, F., and Honwana, A. (2005).
- 77 Gandoulou, J., (1989). *Au Coeur de la Sape: Moeurs et Aventures des Congolais à Paris*. Paris: L'Harmattan. In: De Boeck, F., and Honwana, A. (2005). Yoka Lye Mudaba, A., (1991). "Système de la mode à Kinshasa: culte du paraître," in *La ville africaine et ses urgences vitales*, ed. Mashin Maringa. *Kinshasa: Facultés Catholiques de Kinshasa*, pp. 31–37. In: De Boeck, F., and Honwana, A. (2005). Friedman, J., (1994). *The Political Economy of Elegance: An African Cult of Beauty*, in *Consumption and Identity*, ed. J. Friedman. Chur, Switzerland: Harwood, pp. 167–87. In: De Boeck, F., and Honwana, A. (2005). De Boeck, F. (1999). *Domesticating diamonds and dollars: identity, expenditure and sharing in Southwestern Zaire (1984-1997)*, in Meyer B. and Geschiere, P., eds., *Globalization and Identity: Dialectics of Flow and Closure*, (Oxford, Blackwell).
- 78 United States Department of State. (2011). *Chad, Country reports on human rights practices*, United States Department of State, Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, Washington-DC.
- 79 United States Department of State. (2011). *Republic of Congo, Country reports on human rights practices*, United States Department of State, Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, Washington -DC.
- 80 Njikam, O. & Gérard, T. (2010). *Women in informal cross-border trade: evidence from the Central African Region*, in *African Journal of Business Management*, vol. 5, No. 12, pp. 4835-4846. Accessed from: www.academicjournals.org/AJB.M.
- 81 *Ibid*.
- 82 Simone, A. (2002). *Principles and realities of urban governance in Africa*, UN-Habitat Global Campaign on Urban Governance.
- 83 Wessels, M., Monteiro, C. (2006). *Psychosocial assistance for youth: toward reconstruction for peace in Angola*, in *Journal of Social Issues*, Vol. 62, No. 1, 2006, pp. 121—139.
- 84 De Boeck, F. (2011). *The modern titanic. Urban planning and everyday life in Kinshasa*, in Mbembe, A., Allen, L., eds., *The Salon Volume 4*, Johannesburg Workshop in Theory and Criticism. Johannesburg, 2011, Johannesburg: University of Witwatersrand, p.14.
- 85 African Development Bank. (2011). *Central Africa: Regional integration Strategy Paper (RISP) 2011-2015*, Regional Department Center (ORCE) NEPAD, Regional Integration and Trade Department (ONRI), AfDB and African Development Fund, February 2011.
- 86 Thorsen, D. (2012). *Children Working in the Urban Informal Economy. Evidence from West and Central Africa*, Briefing Paper No. 3, UNICEF.
- 87 African Development Bank. (2011). *Central Africa: Regional integration Strategy Paper (RISP) 2011-2015*, Regional Department Center (ORCE) NEPAD, Regional Integration and Trade Department (ONRI), AfDB and African Development Fund, February 2011.
- 88 Simone, A. (2002). *Principles and realities of urban governance in Africa*, UN-Habitat Global Campaign on Urban Governance.
- 89 Beekmans, L. (2009). *Agency in an African city. The various trajectories through time and space of the public market of Kinshasa*, African Perspectives, The African Inner City.
- 90 *Ibid*.
- 91 *Ibid*.
- 92 UN-Habitat (2010). *State of the World's Cities 2010/11: Bridging the Urban Divide*. Nairobi, 2011.
- 93 Twerefou, D. (2009) *Mineral Exploitation*,

ENDNOTES

- Environmental Sustainability and Sustainable Development in EAC, SADC and ECOWAS Regions*, African Trade Policy Centre, Economic Commission for Africa, No79, p. 1.
- ⁹⁴ Esso. (2008). *Chad's Oil Revenue*. Accessed from www.esso.com/Chad-English/PA/Files/25_ch13.pdf, on 18 March 2013.
- ⁹⁵ UNEP (2007). *Mining and Oil Extraction in Africa*. Accessed from www.eoearth.org/article/Mining_and_oil_extraction_in_Africa, on 23 July 2012.
- ⁹⁶ USIP (2010). *Stabilizing Chad: security, governance and development challenges*, United States Institute of Peace (USIP), Peacebrief, October 21 2010.
- ⁹⁷ African Development Bank. (2012). *African Economic Outlook. Republic of Chad: Overview*, accessed from www.africaneconomicoutlook.org on 21 March 2013.
- ⁹⁸ *Ibid.*
- ⁹⁹ UN-Habitat (2010). *State of the World's Cities 2010/11: Bridging the Urban Divide*. Nairobi, 2011.
- ¹⁰⁰ UNDESA (2012). *World Urbanisation Prospects, The 2011 revision*. UNDESA. New York. Accessed from: <http://esa.un.org/unpd/wup/> on 3 May 2013.
- ¹⁰¹ Iyenda, G. (2007). *Households' Livelihoods and Survival Strategies among Congolese Urban Poor. Alternative to Western Approaches to Development*, New York and Ontario, The Edwin Mellen Press.
- ¹⁰² Okoli, N.J. (2012). *Effects of globalization on education in Africa 1983-2008*, Academic Research International, Vol. 2, No1, January 2012 Vol. 2, No. 1, January 2012 Vol. 2, No. 1, January 2012.
- ¹⁰³ *Ibid.* p. 6.
- ¹⁰⁴ UNDP (2012). *Africa Human Development Report 2012 Summary. Towards a food secure future*, New York, UNDP, p.3.
- ¹⁰⁵ UNDP (2009). *Human Development Report*, New York, UNDP.
- ¹⁰⁶ African Development Bank. (2009). *Cameroon: Country Strategy Paper 2010-2014*, Regional Department Center, October 2009, p. 34.
- ¹⁰⁷ Stark-Merklein, B., (2012). Italian Goodwill Ambassador Roberto Bolle highlights malnutrition in Central African Republic, UNICEF, updated 25 May 2012. Accessed from www.unicef.org/infobycountry/car_57045.html on 7 May 2013.
- ¹⁰⁸ Montgomery, M. and Hewett, P. (2005). *Urban Poverty and Health in Developing countries: Household and Neighbourhood Effects*, in *Demography*, Volume 42, No 3, August 2005, pp.397-425.
- ¹⁰⁹ African Development Bank. (2011). *Angola: Country Strategy Paper 2011-2015 and 2010 Country Portfolio Performance Review*, Country and Regional Department – South, ADB, January 2011, p. 15.
- ¹¹⁰ Médard, J. (2001). *Décentralisation du système de santé publique et ressources humaines au Cameroun*, Bulletin de l'APAD, 21, 2001 accessed from <http://apad.revues.org/35> on 07 May 2013.
- ¹¹¹ Refugees Studies Centre. (2010). *DRC. Past. Present. Future?* in *Forced Migrations Review*. Oxford University, No36 November 2010, p.46.
- ¹¹² Parnell, S. & Walawege, R. (2011). *Sub-Saharan African urbanisation and global environmental change*. In *Global Environmental Change*, 21(1): p.6.
- ¹¹³ Parnell, S. and Walawege, R. (2011). *Sub-Saharan African urbanisation and global environmental change*. in *Global Environmental Change*, 21(1): p.1.
- ¹¹⁴ Vertovec, S. (2007). *Circular Migration: the way forward in global policy?*, Working papers, International Migration Institute, University of Oxford, P.1.
- ¹¹⁵ Data collected in Brazzaville, Kinshasa and Luanda, July-August 2012.
- ¹¹⁶ BBC (2011). *Congolese migrants describe horrific abuse in Angola*. Accessed from www.bbc.co.uk/news/world-africa-15297910 on 17 March 2013.
- ¹¹⁷ Economic Commission for Africa. (2012). *Assessing Regional Integration in Africa (ARIA V): Towards an African Continental Free Trade Area*, ECA, Addis Ababa, 2012, p.69.
- ¹¹⁸ Vertovec, S. (2007). *Circular Migration: the way forward in global policy?*, Working papers, International Migration Institute, University of Oxford, P.7.
- ¹¹⁹ Interviews conducted in Luanda by Ngila Ipo, August 2012.
- ¹²⁰ Interviews conducted in Kinshasa and Luanda in August 2012.
- ¹²¹ Newland, K., Agunias, D-R, Terrazas, A. (2008). *Learning by Doing: Experiences of Circular Migration*, Washington DC, Migration Policy Institute.
- ¹²² Matthew, R. Brown, O. Jensen, D. (2009). *From Conflict to Peace building: The role of natural resources and the environment*. Nairobi, UNEP.
- ¹²³ Norwegian Refugee Council. (2011). *Democratic Republic of the Congo: IDPs need further assistance in context of continued attacks and insecurity*. Accessed on www.internal-displacement.org/ on 13 January 2013.
- ¹²⁴ *Ibid.*
- ¹²⁵ UNHCR (2012). *DRC: Thousands reported newly displaced in North Kivu*. Accessed on www.unhcr.org/50af655c9.html on 10 December 2012.
- ¹²⁶ Parnell, S. and Walawege, R., (2011). *Sub-Saharan African urbanisation and global environmental change*. in *Global Environmental Change*, 21(1): p.6.

LA SIXIÈME
PARTIE

L'ÉTAT DES
VILLES
D'AFRIQUE
AUSTRALE

Le Cap, vue du sommet de la Montagne de la Table.
©MACHKAZU/Shutterstock.





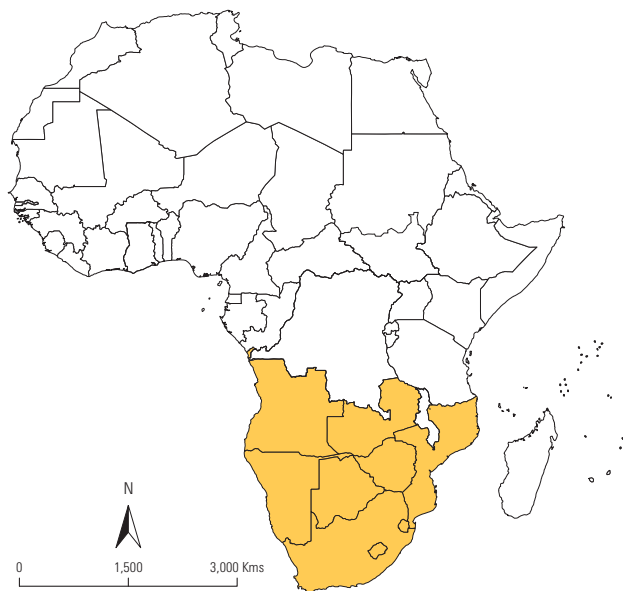
6.1

Population et urbanisation



▲ Hillbrow, dans le centre de Johannesburg (Afrique du Sud), combine forte densité, chômage, pauvreté et délinquance. Licence Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0.

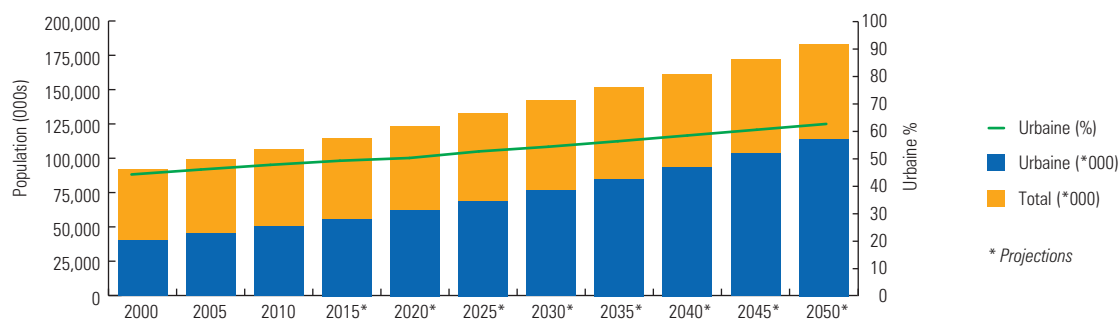
CARTE 1.2: L'AFRIQUE AUSTRALE SOUS-RÉGION



Aux fins du présent chapitre, la sous-région d'Afrique australe se compose de l'Angola', du Botswana, du Lesotho, du Mozambique, de la Namibie, de l'Afrique du Sud, du Swaziland, de la Zambie et du Zimbabwe, dont on estimait le total de la population à 108,4 millions en 2011. De ce total, 52 millions (soit 48 pour cent) vivaient dans des zones classées "urbaines" (Graphique 6.1).

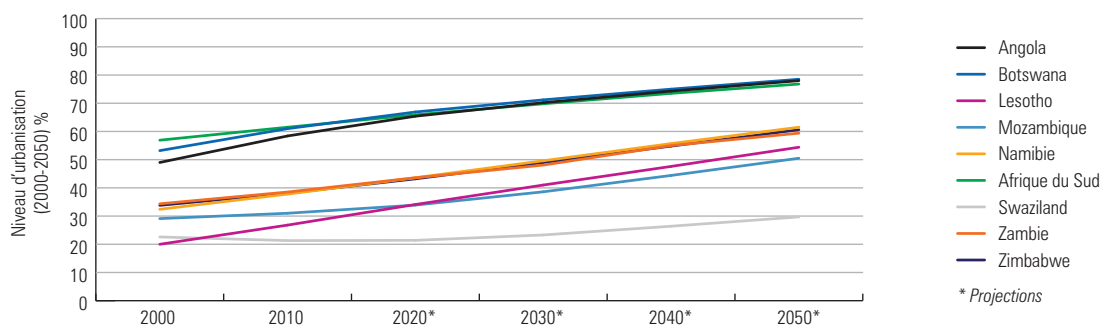
La classification géographique utilisée ici n'est pas la même que celle du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA), puisqu'aux fins du présent rapport le Mozambique, la Zambie et le Zimbabwe sont considérés comme appartenant au Sud et non à l'Est de l'Afrique. Cette modification tient à divers facteurs politiques, économiques et autres qui tiennent mieux compte tant des réalités que des regroupements déjà existants dans les précédents rapports sur l'état des villes africaines. Par conséquent, la configuration régionale retenue par l'UNDESA produit des chiffres différents s'agissant de la population et du taux d'urbanisation en 2011: population totale : 58,2 millions ; population urbaine : 34,4 millions ; population rurale : 23,9 millions ; taux d'urbanisation : 58,9 pour cent de la population.

GRAPHIQUE 6.1: AFRIQUE AUSTRALE - POPULATION (2000-2050*)



Source: World Urbanization Prospects: The 2011 Revision, UNDESA, New York 2012.

GRAPHIQUE 6.2: AFRIQUE AUSTRALE – TAUX D'URBANISATION PAR PAYS 1950-2050*



Source: World Urbanization Prospects: The 2011 Revision, UNDESA, New York 2012.

TABLEAU 6.1: DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE – VILLES D'AFRIQUE AUSTRALE DE PLUS DE 750 000 HABITANTS

Ville	Pays	2010 Population (1000's)	Croissance moyenne annuelle 2010-25* (%)	% de population urbaine	% de la population totale	Croissance moyenne annuelle* (1000's)	Population en 2025* (1000's)
Johannesburg	Afr. du Sud	3,763	1.72	12.3	7.1	64.6	4,732
Le Cap	Afr. du Sud	3,492	1.71	11.4	7.1	59.8	4,388
Ekurhuleni	Afr. du Sud	3,357	1.76	10.7	6.7	57.7	4,150
eThekweni (Durban)	Afr. du Sud	2,954	1.74	9.6	6.0	51.4	3,724
Lusaka	Zambie	1,719	6.89	34.2	13.4	118.5	3,496
Harare	Zimbabwe	1,526	3.54	31.3	12.1	54.0	2,337
Vereeniging	RSA	1,174	1.98	3.8	2.4	23.2	1,522
Maputo	Mozambique	1,132	4.07	15.4	4.8	46.1	1,823
Port Elizabeth	Afr. du Sud	1,097	1.95	3.6	2.2	21.4	1,418
Matola	Mozambique	759	5.28	10.6	3.3	40.1	1,360

* Projections. Source: World Urbanization Prospects: The 2011 Revision, UNDESA, New York 2012.

Les niveaux d'urbanisation (2000-2050)

Cette sous-région est, après l'Afrique du Nord, la plus urbanisée du continent et il est prévu que sa population totale devienne majoritairement urbaine vers la fin de la décennie en cours.² En 2011,³ seuls l'Afrique du Sud, l'Angola et le Botswana étaient majoritairement urbains (à 62, 59 et 61,7 pour cent respectivement). Il est prévu qu'en Namibie, en Zambie et au Zimbabwe, la population ne devienne majoritairement urbaine qu'au début des années 2030, le Lesotho vers 2044 et le Mozambique en 2050. C'est au Swaziland que cette perspective reste le plus lointaine, puisque même en 2050 sa population ne serait urbaine qu'à 29,7 pour cent.⁴

Que ce soit par sa population nationale ou urbaine, c'est l'Afrique

du Sud qui, en 2011, dominait largement la démographie de la sous-région (46,6 pour cent et 60,2 pour cent respectivement), d'autant que la population de certains des autres pays de la sous-région reste nettement inférieure au million comme la Namibie (892 000), le Lesotho (605 000) et le Swaziland (256 000).

L'Afrique du Sud domine aussi la liste des villes de la sous-région abritant plus de 750 000 habitants, avec quatre agglomérations qui en comptent plus de trois millions (Tableau 6.1). Au Botswana, au Lesotho, en Namibie et au Swaziland, la totalité de la population urbaine nationale se répartit de manière comparable dans cinq villes de moins d'un demi-million d'habitants.

6.2

Les mutations mondiales et leurs conséquences pour le développement urbain



▲ L'arpentage d'une mine de diamant à ciel ouvert au Botswana. L'expansion du secteur minier dans la région a fait pendant au déclin de l'industrie. ©Trygve Bolstad/Panos Pictures.

Les villes d'Afrique australe dans l'économie mondiale

Ni l'Afrique australe ni plus généralement le continent africain n'auront contribué au déclenchement de la crise financière mondiale de 2008-2009. Celle-ci n'en a pas moins affecté la situation macroéconomique de la sous-région en raison de sa très forte intégration à l'économie mondiale. Particulièrement visibles auront été la chute du nombre de touristes en provenance des pays de l'OCDE et la baisse de la demande de produits manufacturés, qui ont réduit les exportations et provoqué des suppressions d'emplois lorsqu'ont manqué les marchés de substitution. La part des touristes originaires du reste de l'Afrique et d'Asie de l'Est ne cesse d'augmenter dans le total du nombre de visiteurs. L'incidence macroéconomique de la crise financière sur l'Afrique australe aura, dans l'ensemble, été moindre que lors des récessions précédentes. On le doit largement au caractère multipolaire de l'économie mondiale d'aujourd'hui, la Chine et l'Inde constituant désormais des destinations majeures pour les exportations de matières premières. La demande en provenance de ces pays, qui à eux deux abritent environ un tiers de l'humanité, est restée très soutenue. De fait, la prospection et la production minières ont conduit à l'expansion de ce secteur à travers l'Afrique australe jusqu'en 2012-2013, compensant en partie le ralentissement du secteur manufacturier.

Les contrats d'exploitation minière conclus avec la Chine et l'Inde ont toutefois prêté à controverse, dans la mesure où ils

s'accompagnaient souvent d'une aide financière et technique mais sans aucune mention des conditions de travail ni des droits fondamentaux de la main d'œuvre. Du point de vue structurel, le dynamisme du secteur minier et les nouveaux dispositifs d'exportation vers la Chine et l'Inde contribuent moins qu'on l'avait espéré au développement économique de la sous-région en raison de leurs très faibles retombées locales et de l'incapacité à mettre en place des filières d'intégration verticale à grande échelle. L'importance de certains secteurs industriels bien établis dans la sous-région, comme le textile et la confection traditionnellement concentrés au Cap, s'est réduite face à l'arrivée massive de vêtements à bon marché en provenance de Chine depuis la libéralisation commerciale des années 1980 et 1990.

A l'inverse, très rares sont les villes d'Afrique australe qui ont été en mesure de mettre à profit, en se dotant d'une spécialisation particulière, les diverses perspectives nouvellement ouvertes par la mondialisation économique. Le Cap en est un très bon exemple, avec certaines initiatives de grande ampleur dont la pérennité est désormais assurée. Elles tirent parti de l'abondance d'une main d'œuvre jeune, qualifiée et anglophone, surtout dans le cas des femmes. C'est ainsi, par exemple, que les centres d'appel emploient quelque 30 000 personnes dans la province du Cap Occidentale (Afrique du Sud), principalement dans l'agglomération du Cap. La ville se distingue aussi en tant que pôle du secteur créatif, notamment la publicité et le cinéma, avec le soutien d'une initiative municipale spéciale dans ce domaine. En 2011, le cabinet Everest Consulting a classé la province



▲ Voie piétonnière menant au stade Greenpoint, au Cap. L'entretien du stade construit pour la Coupe du monde de football en 2010 est un fardeau de plus pour les autorités locales. ©Bruce Smee. Licence générique Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivs 2.0.

du Cap Occidentale comme l'une des trois principales destinations mondiales qui « montent » dans le domaine de la délocalisation des services auxiliaires aux entreprises⁵ tandis que la ville du Cap elle-même a été sacrée « Capitale mondiale du design » en 2012.

La capitale du Mozambique, Maputo, fournit un exemple plus traditionnel puisqu'appuyé sur les ressources naturelles qui ont donné lieu à un développement industriel de grande ampleur depuis la fin des années 1990. Cette évolution a fait suite à la fin de l'apartheid en Afrique du Sud et à l'adhésion de ce pays à la Communauté de développement de l'Afrique australe, qui a facilité le déploiement du très important « Corridor de développement de Maputo » qui traverse la frontière entre les deux pays.⁶ L'ancrage et l'impulsion première se sont trouvés dans la construction de la fonderie d'aluminium Mozal à Maputo. Celle-ci est devenue l'un des principaux pourvoyeurs d'emplois de la ville (5 000 à 6 000 pendant la construction et plus de 1 000 employés permanents) et elle a incité à la mise en place de filières d'approvisionnement.⁷ Les développements connexes récents ont contribué tant à l'expansion qu'à la diversification économiques de Maputo, ainsi qu'à la croissance de l'économie nationale, mais en s'appuyant sur un recours intense à des ressources qui pourrait menacer le développement durable urbain et l'approvisionnement des plus pauvres en eau. Le Cap et Maputo ont donc ainsi, chacune à leur manière, réintégré l'économie mondiale suite à l'apartheid pour l'une, à la guerre pour l'autre.⁸

L'Afrique du Sud a pu tirer parti de la Coupe du monde de football en 2010 pour rénover des stades vieillots et en construire de nouveaux avec les équipements connexes que cela comporte.⁹ Cependant, une fois passé cet événement, on s'est interrogé sur la pérennité de bon nombre de ces équipements fortement subventionnés, notamment en ce qui concerne les frais d'entretien des stades et infrastructures qui ont constitué des charges supplémentaires pour les collectivités locales. En outre, les services de base demeurent insuffisants et le degré de pauvreté reste élevé parmi les populations locales concernées.¹⁰ Trois ans après la Coupe du monde, rares sont, dans les villes d'accueil, les traces de

création d'emplois à long terme, d'intégration des infrastructures ou d'un développement urbain plus « durable » que l'on attendait.

Si l'incidence précise des tendances mondiales sur telle ou telle ville d'Afrique australe sont variables, la récession qu'a traversé le monde n'a pas fondamentalement affecté les taux d'expansion des villes ni modifié les structures de l'économie urbaine tels qu'ils avaient été détaillés dans l'édition 2010 du rapport sur *l'Etat des villes africaines*.¹¹

Les évolutions de l'environnement et du climat

L'Afrique australe et ses villes sont extrêmement vulnérables aux effets du changement climatique. Les hausses de température et la variabilité du climat font peser des menaces sur les systèmes dont dépend la survie des villes, que ce soit directement ou indirectement. La sous-région est en cours de réchauffement,¹² d'où vraisemblablement davantage de sécheresse à l'avenir.¹³ De plus, l'océan Indien s'est réchauffé d'un degré Celsius depuis 1950, tandis que la moyenne des précipitations a baissé à travers la sous-région. La satisfaction d'une demande d'eau accrue va rendre problématique l'expansion des villes d'Afrique australe. Tel est particulièrement le cas pour la moitié occidentale de la sous-région, où la consommation d'eau dépasse déjà les limites de ce qui serait soutenable. Gaborone et Windhoek pourraient être exposées au risque d'une offre d'eau réduite vu leur emplacement dans des zones semi-arides.

Tandis que le changement climatique va se manifester de manières différentes à l'échelle locale, la préoccupation dominante s'agissant de l'Afrique australe tient aux prévisions de hausse des températures, de modifications dans le régime des pluies et d'une montée du niveau des mers, phénomènes qui vont, entre autres, menacer la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance, les ressources en eau, la santé, les infrastructures de base, la diversité biologique, les forêts et la productivité agricole.

Il est utile de distinguer entre villes côtières et de l'intérieur en ce qui concerne les principaux effets du changement climatique et les vulnérabilités actuelles et à venir, si l'on veut être à même, à partir de là, définir la manière dont il appartient aux politiques publiques de réagir.¹⁴ Il s'agit là, inévitablement, de catégories largement définies, les différences de l'une à l'autre tenant vraisemblablement à la zone agro-écologique concernée ainsi qu'à l'altitude et à l'état des océans.

Les villes côtières et le changement climatique

Pour les zones côtières de la sous-région, le changement climatique va avoir comme principaux effets à long terme la montée du niveau des mers ainsi que l'intensification (et peut-être la fréquence accrue) des tempêtes et ondes de tempête. Bon nombre de villes côtières se trouvent à une très faible altitude (moins de 10 mètres au-dessus du niveau moyen de la mer), parsemées de lagunes et d'estuaires, et en particulier celles qui abritent des facilités portuaires et industries connexes, de Luanda (Angola) au nord-ouest à Nacala (Mozambique) au nord-est.

D'importants équipements économiques et sociaux, l'habitat et autres facilités vont donc se retrouver exposés à des dégâts et inondations périodiques, même dans le cas de figure modéré comportant une montée d'un demi-mètre du niveau des mers. Depuis le 4e Rapport d'évaluation (2007) du Groupement intergouvernemental sur le changement climatique,¹⁵ la limite supérieure d'une possible montée du niveau des mers a été relevée jusqu'à environ 1,2 mètre. En outre,



▲ Dans la province de Gaza, dans le bassin du Limpopo (Mozambique), les inondations ont touché plus de 150 000 habitants en 2013. ©Bita Rodrigues/USAID.

au début de 2012, le Groupe a publié un rapport spécial (“SREX”) consacré aux divers moyens de faire face aux événements extrêmes,¹⁶ dans lequel les ondes de tempête tiennent une place de premier plan. La modification des courants dans les ports et leurs environs sont aussi susceptibles d’altérer la distribution des dépôts et le régime d’érosion des sables, ce qui pourrait exiger des travaux de dragage accrus pour maintenir les canaux de navigation, outre le renforcement des digues et autres structures de protection en « dur ».

Les zones urbaines de faible élévation, et les populations pauvres qui souvent les habitent, vont se retrouver particulièrement vulnérables. Par exemple, à Maputo, les zones peu élevées à topographie plate accueillent de fortes concentrations de bidonvilles.¹⁷ Lors des graves inondations de l’an 2000, deux millions de Mozambicains ont été touchés, dont 650 000 ont dû quitter leur logement – ce qui pourrait laisser présager des effets du changement climatique à l’avenir.¹⁸ A Beira, les infiltrations de sel peuvent s’étendre jusqu’à des dizaines de kilomètres à l’intérieur des terres, et la montée des mers risque d’exacerber cette vulnérabilité déjà existante. Quant à cette ville côtière qu’est le Cap, de nombreux quartiers (notamment ceux caractérisés par des revenus faibles et un habitat informel) en sont exposés aux inondations dues à la montée du niveau de l’océan. Le Cap est aussi vulnérable en hiver à des inondations régulières et prévisibles face auxquelles les autorités demeurent constamment mal préparées, préférant rejeter la responsabilité sur les habitants qui, pour leur part, ne souhaitent pas être recasés dans les logements que les pouvoirs publics construisent au pourtour de la ville. En Angola, les villes de Lobito et Luanda, riveraines de l’océan Atlantique, se caractérisent elles aussi par une élévation particulièrement faible.

A travers la sous-région, ce sont aussi des zones résidentielles à haut revenu – souvent des résidences secondaires au bord de l’embouchure d’un fleuve, d’une lagune ou de dunes côtières – qui sont elles aussi exposées, mais leurs propriétaires disposent de moyens plus conséquents et de liens politiques plus étroits avec les autorités locales pour que soient prises toutes les mesures tant préventives que correctives. Bon nombre de ces résidences ont été bâties dans des zones que l’on sait sujettes aux inondations, y compris les cours d’eau saisonniers et les zones humides, que ce soit en violation des règles

établies ou grâce à des modifications ou exemptions obtenues grâce à l’influence personnelle ou politique ou à des pots de vin.

Ces résidences et infrastructures côtières ne s’en trouvent pas moins, à long terme, fortement exposées à la montée des mers et aux ondes de tempête. Les primes d’assurance augmentent systématiquement après les inondations successives, à moins que les assureurs ne se retirent de ces zones autour desquelles elles tracent une nouvelle sorte de “ligne rouge” environnementale. Les pauvres, quant à eux, ne sont généralement pas assurés, ce qui les laisse dépendants de l’entraide mutuelle, des secours des pouvoirs publics et des interventions des organismes non-gouvernementaux.

Nombreuses sont les villes d’Afrique australe dont une bonne partie de l’approvisionnement en eau potable dépend des aquifères. Ceux-ci se trouvent déjà menacés par la demande d’eau liée à l’expansion urbaine et industrielle, dont les taux de prélèvement risquent d’être insoutenables; or ces aquifères vont se trouver de plus en plus exposés aux infiltrations d’eau salée du fait de la montée des mers et de la pénétration accrue des ondes de tempête à l’intérieur des terres. Il est prévu qu’en matière de pluviométrie, ce soient le Cap, Walvis Bay (Namibie) et le corridor côtier occidental qui subissent les plus fortes réductions. Alors que Walvis Bay a longtemps fait figure de champion mondial de la désalinisation de l’eau de mer, d’autres villes côtières de la sous-région se mettent désormais à envisager ce type de procédé, ou à la récupération industrielle des eaux usées, ou les deux, lorsque la mise en exploitation de ressources en eau à longue distance s’avère peu praticable ou trop coûteuse. Walvis Bay, sur la côte du désert de Namib, ainsi que Benguela, Lobito et Namibé dans le Sud de l’Angola, doivent en plus faire face au problème de l’aridité, ce qui veut dire que la conservation, le recyclage et la récupération de l’eau vont y prendre encore plus d’importance qu’ailleurs.

La population de Walvis Bay est passée de 43 600 à 61 300 habitants entre 2001 et 2011 et la municipalité l’estimait à 74 000 en 2012. Sa consommation d’eau se monte actuellement à cinq millions de mètres cubes par an pour une capacité installée de 7,2 million de mètres cubes, ce qui laisse une certaine marge à l’accroissement de la consommation humaine et industrielle. Toutefois, la ville a mis

au point d'ambitieux projets de diversification industrielle, en dépit des résultats mitigés de sa zone franche industrielle. Tenant compte du caractère intrinsèquement variable du climat, et des conséquences vraisemblables, pour l'environnement, de la montée des mers et de la hausse des températures pour une ville désertique située à moins de cinq mètres au-dessus du niveau moyen de l'eau, la municipalité a lancé un Cadre stratégique intégré d'aménagement et d'urbanisme qui devait être prêt à la fin de 2013.¹⁹ La langue de sable de Pelican Point, qui protège de l'océan Atlantique tant le port que la ville elle-même, est déjà devenue instable et érodée, et les ondes de tempête peuvent provoquer des inondations. Avec sa faible élévation et sa configuration plate, le drainage de la ville a connu de sérieuses difficultés en mars et avril 2011, quand des pluies inhabituellement abondantes dans l'intérieur des terres ont transformé en torrent la Kuiseb, normalement asséchée, avec des inondations dans une partie de la ville et des dégâts dans les installations de distribution d'eau. C'est dans ces conditions que Walvis Bay a rejoint l'initiative « Villes et changement climatique » d'ONU-Habitat.²⁰ La municipalité privilégie aussi le problème de la montée du niveau des mers, au titre de sa contribution au réseau de cinq villes qui, sous l'égide de l'ICLEI (Conseil international pour les initiatives locales en matière d'environnement), lancent des plans-pilotes d'adaptation au changement climatique à travers la recherche participative et l'action locale.²¹ Le Cap et Maputo sont les deux autres villes d'Afrique australe membres de ce réseau. Même dans des zones dont les caractéristiques agro-écologiques sont très différentes de celles du désert de Namib, le changement climatique pourrait accélérer l'apparition de menaces sur le potentiel d'approvisionnement en eau. A Maputo, une très forte proportion de l'eau courante provient du fleuve Umbeluzi, dont elle est donc très dépendante de l'évolution du débit. L'expansion urbaine en cours résulte aussi de déploiements industriels récents et de grande ampleur, ces deux phénomènes causant une très forte augmentation de la demande d'eau dans la ville. Certains puits artésiens privés exploitent une nappe déjà passablement salinisée, alors que les puits et les forages de faible profondeur sont nombreux dans les quartiers à bas revenus non desservis par le réseau de distribution d'eau courante. On ne sait pas bien si une salinisation accrue des nappes est vraisemblable ou possible, ce qui ne manquerait pas de se produire si l'abstraction venait à dépasser les capacités de réalimentation des nappes.

Quant à l'évolution des températures normales, les vents d'afflux n'ont d'effet rafraîchissant que dans certaines limites à partir du littoral. Par conséquent, les grandes villes et métropoles situées plus à l'intérieur des terres sont exposées au risque d'effets d'îlot de chaleur d'où, pour les habitants, un stress thermique plus accentué, comme dans les villes de l'intérieur (voir ci-dessous). Tel est notamment le cas des banlieues situées sur des plateaux comme à Luanda (Angola), de celles du pourtour nord du Cap et le long de l'arc Westville-Pinetown (Afrique du Sud), ainsi que des zones situées à l'ouest de l'aéroport de Maputo.

Au Cap, une étude très poussée²² du changement climatique à l'échelle de la ville et de ses conséquences a souligné les interactions complexes entre l'histoire locale et l'héritage urbanistique (ségrégation coloniale puis apartheid), la diversité socio-culturelle et les différences socio-territoriales en matière de vulnérabilité, de résilience et de capacité à faire face, ainsi que les dispositifs institutionnels d'intervention. Il est indispensable de bien prendre en compte

tous ces éléments lors de la définition et de la mise en œuvre des politiques publiques et des instruments voulus pour affronter ces enjeux. L'incidence accrue de la montée du niveau des mers et des ondes de tempête souligne le besoin d'un bon entretien continu et d'un renforcement des défenses côtières dans les villes littorales, une fois que les investissements en capital ont été décidés au titre d'une stratégie intégrée.²³

Les villes de l'intérieur et le changement climatique

A l'intérieur des terres, le changement climatique va très vraisemblablement se traduire par une modification du régime moyen des températures et des pluies. Comme dans la majeure partie de l'Afrique, la tendance dominante va probablement être à la hausse pour les températures et à la baisse pour les précipitations.²⁴ L'altitude de certaines villes de l'intérieur peut atténuer le stress thermique en cas de hausse des températures moyennes, quoiqu'une propension plus marquée au gel puisse résulter de plus fortes variations de température à long terme.

Harare constitue un bon exemple de ces phénomènes. Pendant tout le 20^e siècle, et en dépit de fortes variations, la capitale du Zimbabwe a vu sa moyenne annuelle de température baisser de 0.06°C tous les 10 ans, avec toutefois une tendance à la hausse ces 20 dernières années comme presque partout ailleurs en Afrique. Au Zimbabwe, c'est la sécheresse qui constitue la principale manifestation du changement climatique et de la menace qu'il fait peser sur la population et l'environnement.²⁵ On prévoit pour ce pays une baisse de 10 pour cent des précipitations d'ici 2050, avec des effets importants sur l'agriculture. Le total des précipitations à Harare a baissé de 21mm par an depuis le milieu des années 1930, le chiffre le plus bas ayant été enregistré juste après le tournant du siècle,²⁶ et il semble qu'il existe dans cette ville une relation inverse entre températures et précipitations. L'électricité fournie par le barrage de Kariba satisfait 80 pour cent des besoins du pays. La demande supplémentaire d'eau pour l'irrigation et la production d'électricité va se heurter à une baisse prévue de 30 à 40 pour cent du rendement des barrages, avec des répercussions néfastes pour la pérennité de la production et autres activités à Harare.

Les modèles de changement climatique à l'échelle régionale ont indiqué que Gaborone (Botswana) a 50 pour cent de risques de voir les précipitations baisser de 10 pour cent. Si tel était bien le cas, il en résulterait une baisse de 50 pour cent du drainage de surface.²⁷ Quant à la Zambie, elle est abondamment pourvue en eau, avec 40 pour cent du total des ressources de la Communauté de développement d'Afrique australe, mais il est prévu que le changement climatique accroisse les précipitations d'été et réduise celles d'hiver, d'où des pressions sur les systèmes existants. A Lusaka, la vulnérabilité aux événements climatiques extrêmes, comme les canicules, les fortes pluies et les inondations, constituent la menace principale pesant sur les établissements informels et péri-urbains ainsi que sur l'agriculture urbaine.²⁸

Des modèles climatiques récents concernant Johannesburg laissent présager d'importantes hausses de températures à l'avenir (de l'ordre de 2,3°C d'ici 2056-2065 et 4,4°C à la fin du siècle).²⁹ Une humidité plus prononcée va vraisemblablement résulter des plus fortes précipitations, avec des taux d'augmentation allant jusqu'à

40 pour cent d'ici 2050 et peut-être 60 pour cent d'ici 2090.³⁰ Les pluies ont été très abondantes ces dernières années à Johannesburg, provoquant la montée de la nappe phréatique, avec de nombreux effets néfastes pour les infrastructures. Il est à remarquer que dans une ville entourée de mines, la montée des nappes accentue le risque de leur contamination par les effluents acides d'origine minière³¹ ou celle des sources d'eau potable utilisées par les habitants des quartiers informels au sud de la ville.

Dans ces zones urbaines de l'intérieur, on s'attend que les effets d'îlot de chaleur existants gagnent généralement en intensité, accroissant la morbidité et – durant les vagues de chaleur extrêmes – peut-être aussi la mortalité chez les personnes âgées, les nourrissons et autres personnes vulnérables du fait de la malnutrition, entre autres. Les équipements de soins dédiés à ces catégories sont souvent absents ou insuffisants dans ces villes, alors que des mesures préventives pourraient s'avérer très efficaces. Nombreuses pourtant sont les villes d'Afrique australe dont les vastes espaces verts vont être à même d'atténuer quelque peu ces effets, surtout si l'on plante des essences endémiques pour en réduire les besoins en eau. Une bonne couverture végétale a son rôle à jouer face à la montée des températures, car dans une région où celles-ci sont déjà élevées en été, il peut suffire de quelques degrés de plus pour mettre sous pression les systèmes d'approvisionnement en énergie du fait d'une demande accrue d'air conditionné et de réfrigération. Les basses (ou plus basses) températures d'hiver entrent aussi en ligne de compte, puisqu'elles exercent une pression cette fois à travers un surcroît de demande d'énergie pour le chauffage des bâtiments.

Les zones semi-arides et le changement climatique

Parmi les prédictions concernant les évolutions de l'environnement dans la sous-région pendant le siècle en cours, il faut compter la montée des pressions en faveur d'un approvisionnement suffisant en eau potable et en nourriture dans les villes, grandes et moins grandes, et notamment dans celles situées dans des zones arides comme Bulawayo, Gaborone, Gobabis, Kimberley, Lobatse, Upington et Windhoek. La sécurité alimentaire et hydrique des plus pauvres va devoir faire l'objet d'une attention particulière. Les stratégies à cet égard peuvent être diverses, mais la contribution qui pourrait être celle de l'agriculture urbaine et péri-urbaine doit être reconnue et encouragée au bénéfice avant tout des pauvres, et aussi d'autres catégories sociales. Les politiques publiques actuelles en la matière vont de l'opposition traditionnelle à l'encouragement actif, en passant par la passivité (voir l'Encadré 6.1).

Face aux complexités de l'approvisionnement en eau et sur fond d'urbanisation et d'industrialisation, l'approche traditionnelle en Afrique australe a consisté à prendre appui sur de vastes systèmes de transferts entre bassins. Le plus important, le Highlands Water Project du Lesotho, détourne l'eau des captages de Maluti-Drakensberg vers la métropole de Gauteng et son pôle industriel. Ces systèmes, qui représentent d'importants investissements, réduisent les disponibilités en eau dans les bassins d'origine et vont vraisemblablement devoir être agrandis alors que de nouveaux seuils de consommation sont franchis et que la ressource elle-même risque de devenir plus instable du fait des changements dans le régime des précipitations. Ces systèmes reposent sur une sous-évaluation dépassée et insoutenable

des ressources. Des politiques de prix bien adaptées, accompagnées de petites allocations individuelles à titre gratuit, sont essentielles pour la bonne gestion de la demande et elles ont déjà fait leurs preuves en Afrique du Sud.

En Namibie, la croissance rapide de la population comme des activités industrielles a poussé la demande totale d'eau à Windhoek jusqu'à 25 millions de mètres cubes par an. Les capacités combinées des trois grands barrages en réseau dans le centre-nord du pays (17 millions de mètres cubes par an), des points de captage d'eaux souterraines (1,73 million de mètres cubes) et de récupération (5,5 millions de mètres cubes) ne représentent que 24,3 millions de mètres cubes. Le déficit est plus important qu'il peut paraître, puisque la réduction des flux, l'envasement et la contamination par les algues ont réduit la capacité effective des grands barrages. Les deux petits barrages locaux qui approvisionnaient Windhoek n'y contribuent désormais plus que de manière négligeable. Le système d'adduction oriental à longue distance (*Eastern National Water Carrier*) avait été mis en place pour fournir Windhoek avec de l'eau provenant de la région de Grootfontein en Namibie du nord-est, les possibilités de construction de nouveaux réservoirs dans le centre du pays ayant été épuisées. Toutefois, le prolongement de cette conduite jusqu'à la rivière Okavango provoquerait un quasi-triplement du prix de gros de l'eau à Windhoek.³⁷

La récupération se pratique dans diverses parties des zones arides de la sous-région (par exemple, Windhoek et Kimberley) pour permettre la réutilisation non-potable des eaux usées. Le besoin n'en fait qu'augmenter et le recyclage intégral en eau potable – quoique beaucoup plus onéreux – va lui aussi vraisemblablement devenir d'une importance vitale, avec l'imposition mieux définie de certaines limites (que ce soit à travers les prix ou par le biais d'une réglementation plus directe) pour chaque type d'eau. On pourrait aussi encourager la collecte des eaux de pluie sur les toits, ou même la rendre obligatoire vu les évolutions de l'environnement. D'autres villes d'une certaine dimension se trouvent, dans les zones semi-arides, confrontées à des problématiques du même type; tel pourrait bien être le cas surtout de Bulawayo, seconde ville du Zimbabwe, où les pénuries d'eau font partie de l'ordinaire, du fait entre autres de décisions de nature politique de la part du pouvoir central. La crise se manifeste sous la forme de ruptures dans l'approvisionnement, qui suscite des efforts (dans des limites financières bien précises) pour réduire les fuites et par des forages supplémentaires (y compris par ceux des ménages qui en ont les moyens).³⁸ Bien que la crise politique se soit atténuée sous le gouvernement de coalition entre 2008 et 2013, les problèmes demeurent et il va falloir encore des années pour venir à bout de la pénurie d'eau, même si la volonté politique et les moyens ne devaient pas manquer. Les évolutions de l'environnement ajoutent à l'urgence.

L'accès à une eau potable salubre est un besoin élémentaire et il est même de plus en plus reconnu comme un droit. Il est rare que les barèmes de prix actuels reflètent la rareté, au moins potentielle, de cette ressource élémentaire, de sorte que les citoyens des classes moyennes et supérieures en font, proportionnellement, une surconsommation pour leur usage personnel et pour le jardin. En Afrique du Sud, on a mis à l'essai des tarifs à échelons qui augmentent fortement avec la consommation, et qui ont permis des économies d'un tiers dans l'ensemble, ce qui améliore la maîtrise sur la ressource tout en redistribuant la demande.

ENCADRÉ 6.1: L'AGRICULTURE URBAINE ET PÉRI-URBAINE ET LES ÉVOLUTIONS DE L'ENVIRONNEMENT

Le passé récent de l'agriculture urbaine et péri-urbaine n'est pas allé sans controverse en Afrique australe, avant tout parce qu'elle n'était pas jugée désirable par les codes d'urbanisme coloniaux. Cette attitude s'est maintenue longtemps après l'indépendance, et notamment dans les anciennes colonies de peuplement. Cette interdiction partait du principe que l'agriculture est une activité rurale qui n'a pas sa place en milieu urbain. Toutefois, le petit maraîchage intensif à fins commerciales à la limite ou dans les zones péri-urbaines avoisinantes était souvent autorisé. Avec l'expansion des villes, ces zones ont généralement été converties à des usages urbains de plus forte valeur, l'agriculture s'éloignant alors plus loin vers la périphérie.

Il existe quelques exceptions, comme Philippi, au Cap, qui a survécu à ce jour en tant que zone maraîchère grâce à la combinaison de divers facteurs comme la complexité des régimes fonciers, la fertilité du sol et le zonage de son utilisation, ainsi que la ségrégation sociale liée à l'apartheid.³² Depuis les années 1990, la Zone horticole de Philippi s'est trouvée entourée de bidonvilles particulièrement denses, d'où les craintes de contamination de la nappe phréatique par les eaux d'égout non usées et les effluents des usines voisines.

Il est ironique de constater que ce type de zone se trouve soumis à des pressions sans précédent alors même que leur importance devient plus grande que jamais. Ces zones encouragent l'autosuffisance, réduisent la « distance alimentaire » et les coûts qui s'y attachent et fournissent du travail local aux chômeurs ou à ceux qui sont sous-employés, tout en contribuant à la séquestration du gaz carbonique qui atténue les effets des émissions de gaz à effet de serre.

A Harare, et en dépit du caractère de toujours illicite de l'agriculture urbaine, les femmes depuis les années 1950 y ont vu une stratégie de survie majeure, ainsi qu'un bon moyen de résister à la domination patriarcale au sein du ménage. La majorité de l'agriculture urbaine y est aujourd'hui aux mains des femmes, ce qui reflète les normes sociales dominantes et la division du travail en fonction du genre en Afrique australe. A Harare comme dans d'autres villes du Zimbabwe, l'aggravation de la crise économique depuis les années 1990 s'est traduite par l'extension de l'agriculture urbaine et péri-urbaine. En 1990, celle-ci occupait huit pour cent des terrains dans la capitale, proportion qui est passée à 16 pour cent en 1994 et à 21 pour cent en 2001. Avant les évictions de masse en 2005 au titre de l'« Operation Murambatsvina » en 2005, ce type d'agriculture s'est de plus en plus affirmé comme la principale stratégie de survie, avec des avantages alimentaires et économiques non négligeables pour les petits exploitants à bas revenus et leur famille. Depuis cette dernière date, on ne dispose d'aucun chiffre fiable



▲ Philippi, Le Cap. ©IPS Africa

concernant sa pratique.³³

L'importance de la production alimentaire urbaine locale ou proximale étant mieux perçue, elle a fait l'objet d'une réévaluation à travers la région. Elle commence à jouer une multiplicité de rôles, y compris des conditions de nutrition améliorées pour les plus pauvres. Les modalités d'intervention varient d'une ville à l'autre. Dans certains cas, les politiques publiques qui, précédemment, interdisaient l'agriculture de subsistance sont assouplies et des terrains publics vacants sont mis à disposition. Les « jardins de bouche » sont désormais largement encouragés, alors qu'auparavant ils ne l'étaient que par des projets sociaux et dans les zones à bas revenus et forte densité à des fins d'alimentation et de revenu supplémentaire.

De manière au moins symbolique, la manifestation la plus spectaculaire de cette nouvelle orientation des politiques publiques pourrait bien être l'encouragement actif accordé par certaines municipalités aux jardins situés sur des toits, comme à Harare, Johannesburg et eThekweni (Durban), au titre des projets de ville « verte ». A Johannesburg, cela fait partie de la Gauteng Response Strategy to Climate Change.³⁴ Des sites de démonstration sont parfois fournis, avec une assistance pratique et des formations, y compris pour la commercialisation des produits. Dans certains cas, des modifications s'imposent dans les réglementations municipales et d'urbanisme, tandis que dans d'autres des autorisations générales exceptionnelles ont été données pour certains types de culture.

A Maputo, la majeure partie de l'agriculture urbaine est le fait d'immigrés pauvres dans les zones inondables de faible élévation ; or ces dernières années, la fréquence des inondations a

été l'obstacle majeur à la poursuite de son expansion, avec ce résultat que quelque 90 pour cent des citadins pauvres vivent encore dans l'insécurité alimentaire.³⁵ A Lusaka, la contribution qui pourrait être celle de l'agriculture urbaine aux budgets alimentaires de ménages les plus pauvres a elle aussi été enrayerée par les évolutions de l'environnement. L'incidence précise de ces évolutions, comme de celle du climat, sur la sécurité alimentaire va toutefois dépendre de l'importance relative qui est la sienne pour les ménages, de la composition de leurs actifs et de leur degré de résilience.³⁶

Dans certains milieux, l'eau polluée par des effluents industriels (essentiellement les toxines et les métaux lourds) est utilisée pour irriguer les exploitations, ce qui suscite des préoccupations légitimes en matière sanitaire. Si des eaux usées « grises » mais moins dangereuses ne sont pas disponibles en remplacement, il va falloir aider les agriculteurs urbains pour garantir que la récupération de l'eau, dans des conditions sanitaires acceptables, afin de réduire autant que possible le recours à l'eau potable. Pareillement, l'agriculture urbaine et périurbaine a un potentiel énorme s'agissant de la réduction du volume des produits alimentaires allant dans les décharges, et pour l'utilisation comme engrais des déchets animaux et humains bien traités. Ces éléments, joints à l'expérience de Maputo, Lusaka et autres villes concernant l'incidence néfaste des évolutions de l'environnement et du climat, mettent en garde contre la tentation de voir dans l'agriculture urbaine et périurbaine une panacée pour la sécurité alimentaire sur fond de transformation de l'écologie. Elle a toutefois, sans aucun doute, une contribution à apporter dans toute approche multidimensionnelle en matière d'atténuation et d'adaptation face aux évolutions de l'environnement en luttant contre la pauvreté, la malnutrition et la distance alimentaire.

6.3

Les vulnérabilités urbaines : société et environnement



▲ Une partie du Valhalla Park au Cap (Afrique du Sud). Les citoyens pauvres contribuent moins que les riches au changement climatique, mais souffrent davantage des hausses des prix des denrées et de l'énergie. ©Lindsay Mgbor/UK Department for International Development.

Avec des émissions par tête de gaz à effet de serre comparables à celles de bien des pays développés, l'Afrique du Sud occupe une position ambiguë dans les débats Nord-Sud, se retrouvant à la fois coupable et victime du changement climatique.³⁹ Les pays industrialisés ont beau avoir, de toute évidence, un rôle crucial à jouer dans la réduction de ces gaz, et l'adaptation a beau devoir être une priorité majeure pour les villes d'Afrique australe, les centres urbains en expansion comme Gaborone, Harare et Maputo dégagent de plus en plus d'émissions carboniques à travers leurs diverses activités consommatrices d'énergie, et il leur appartient de prendre le rôle qui leur revient en matière de réduction. Certaines collectivités locales commencent à le reconnaître.

Toutefois, l'augmentation du total combiné des émissions masque la fracture très prononcée entre riches et pauvres, ainsi qu'entre catégories ethniques. On doit ce phénomène à des inégalités historiques, qu'il s'agisse de la responsabilité des émissions ou des disparités de revenu.⁴⁰ D'une manière générale, la majorité que constituent les pauvres dans les villes d'Afrique australe utilise (par tête) bien moins d'énergie et émet moins de gaz à effet de serre que les citoyens à revenu moyen ou supérieur qui ont accès à la voiture particulière, à l'air conditionné et autres produits de luxe gros consommateurs d'énergie. En Afrique du Sud, les ménages urbains pauvres peuvent dépenser jusqu'à 75 pour cent de leur budget en alimentation et en énergie. Or il faut s'attendre à ce qu'un climat plus variable se répercute sur le coût de l'énergie, tout en rendant plus instable l'offre alimentaire en raison de la vulnérabilité accrue des systèmes agricoles. Le changement climatique exerce donc ainsi un "effet de tenaille" sur les secteurs de l'alimentation et de l'énergie. Cela menace de paralyser les ménages à bas revenus et les

citadins pauvres, qui sont déjà exposés à divers aléas.

Changement climatique et vulnérabilité sociale en Afrique australe

Avec les progrès de l'urbanisation, les villes d'Afrique australe se trouvent concentrer de plus en plus de facteurs de vulnérabilité au changement climatique, qu'ils soient de nature sociale ou qu'ils tiennent à l'environnement. La conception et la mise en œuvre de stratégies efficaces d'adaptation et de réduction face aux effets du changement climatique dépendent d'une bonne compréhension des dynamiques et mécanismes de fond – qu'elles soient de nature socio-culturelle, politique ou économique – ainsi que de la bonne façon de les approcher. On en sait toutefois beaucoup moins sur les dimensions sociales du changement climatique que sur son incidence biophysique prévisible et les solutions proposées (tant technocratiques que scientifiques) qui, elles, ont mobilisé l'attention des chercheurs ainsi que les financements. Par conséquent, les politiques publiques dans ce domaine risquent fort d'ignorer les grandes dynamiques de la vulnérabilité autant que les divers facteurs pouvant faciliter les interventions en matière climatique.

En matière de sécurité, les défis majeurs auxquels le changement climatique confronte les villes concernent la mise en place et le bon fonctionnement de structures institutionnelles et de grands équipements pérennes, l'étendue de l'empreinte écologique des zones urbaines, les niveaux élevés de toxines et de pollution ainsi que la préservation des moyens de subsistance, de l'activité économique, du bâti et des services de base contre la montée d'une multiplicité de dangers et de risques.⁴¹ En outre, les conflits ouverts portent atteinte

au capital tant humain que social, provoquant des déplacements internes de populations ainsi que la multiplication des réfugiés. En Angola comme au Mozambique, les populations victimes de conflits ont été laissées très exposées aux aléas et aux chocs d'origine climatique du fait de l'accès limité aux ressources, de la baisse de productivité des ménages et de la perte de leurs actifs.⁴² De plus, dans ces deux pays comme en Namibie et au Zimbabwe, de vastes étendues de terre sont inutilisables en raison de la présence de mines anti-personnel, d'où l'aggravation de l'insécurité alimentaire, la croissance démographique ajoutant aux pressions qui s'exercent déjà, en Afrique australe, sur la productivité agricole.

Dans cette partie de l'Afrique, on considère souvent que la problématique de l'environnement est en conflit avec l'urgence que revêtent les priorités du développement et des droits humains, au lieu d'y voir un point de départ essentiel.⁴³ Cette manière de voir est, dans une large mesure, enracinée dans un vécu historique où l'environnement a été maintenu en lisière pour des raisons raciales et politiques, les populations vulnérables et marginalisées se voyant privées de terres et de moyens de subsistance au nom de la préservation de l'environnement. Le caractère contre-productif de ce point de vue a beau commencer à apparaître manifeste, le dilemme « environnement ou développement ? » reste fort répandu dans les esprits en raison des pressions politiques qui s'exercent en faveur de la priorité à la création d'emplois, même au prix d'une dégradation de l'environnement. Par conséquent, l'enjeu majeur consiste à faire reconnaître que l'adaptation au changement climatique est co-dépendante du développement (allègement de la pauvreté et croissance économique compris).

On a jusqu'à présent trop privilégié ceux des effets du changement climatique et celles des stratégies de réduction de la vulnérabilité qui se concentrent sur les problématiques rurales, et notamment la productivité agricole. Dans le même temps, on n'a pas assez réfléchi aux problèmes de l'intensification de la pauvreté urbaine et de l'importance des inégalités, de la montée de la délinquance et de l'insécurité quasi-généralisée. L'urbanisation des populations d'Afrique australe s'accompagne de défis et de conséquences sans précédent auxquels tant les pouvoirs publics que les citoyens sont mal préparés. En dépit de ces défis, le changement climatique donne aux autorités des occasions uniques de repenser les trajectoires de

développement en cours, d'améliorer la durabilité et de s'attaquer aux injustices omniprésentes dans les villes d'Afrique australe.

Agir face au changement climatique : Le rôle des collectivités locales et des diverses instances de gouvernance

Face au changement climatique, les mesures à prendre se caractérisent par une diversité d'échelles et de dimensions. Cela implique une collaboration véritable, tant horizontale que verticale, entre tous les échelons (par opposition aux simples interactions). Toutefois, la complexité des systèmes politiques, jointe à des rapports de pouvoir et une répartition des ressources et des responsabilités en situation de rivalité tant au sein des institutions respectives qu'entre elles, apparaissent comme autant d'énormes obstacles à la mise en place d'une telle gouvernance collaborative.⁴⁴

S'agissant du changement climatique, les gouvernements d'Afrique australe ont effectué quelques premiers progrès dans la mise au point de feuilles de route à travers des "programmes nationaux d'adaptation" ou des "stratégies nationales d'intervention" (l'Angola, le Mozambique, l'Afrique du Sud et la Zambie, entre autres, figurant parmi les précurseurs) ainsi que d'autres grands schémas comportant l'adaptation, l'atténuation et la réduction de la vulnérabilité. Ces interventions n'en sont pourtant pas moins qu'à leurs débuts, la répartition des rôles et des responsabilités restant à fixer et les programmes d'action bien précis restant à mettre au point puis en application.

Alors qu'en matière de politiques publiques nationales, la plupart des développements récents ont été de nature participative dans une mesure variable, la représentation des collectivités locales est restée insuffisante et l'apport essentiel qui doit être le leur a manqué à ces interventions. Réagissant au changement climatique, plusieurs gouvernements d'Afrique australe ont mis fortement l'accent sur l'agriculture.⁴⁵ Les autres secteurs prioritaires dominants sont l'eau, la santé, la gestion des risques de catastrophe et les écosystèmes. Ce qui manque toujours, dans bien des politiques nationales en la matière, n'est autre que la composante spécifiquement urbaine ainsi qu'une attention particulière pour l'interdépendance entre systèmes rural et urbain. Ainsi par exemple, dans les 91 pages que comporte le Programme national d'adaptation de l'Angola, on n'en trouve qu'une seule, et de nature très générale, sur l'incidence du changement climatique sur les villes.⁴⁶

Pour des interventions efficaces face au changement climatique, il appartient aux pouvoirs publics de se rendre davantage comptables de leurs actes, de faire preuve d'efficacité en matière de leadership et de gestion des ressources, et de définir des politiques publiques spécialisées bien adaptées aux conditions du pays, ce qui passe par une participation non négligeable des citoyens.⁴⁷ Maputo est l'une des quatre villes pilotes qui ont lancé l'initiative « Villes et changement climatique » du Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains (ONU-Habitat). A part la capitale du Mozambique, d'autres villes d'Afrique australe comme le Cap et eThekweni (voir l'Encadré 6.2) se sont illustrées comme des précurseurs en la matière en lançant des programmes d'adaptation (et parfois d'atténuation) et ce avant même que l'échelon national émette des directives, apporte son soutien ou définisse des politiques publiques, s'il l'a jamais fait. Il n'en demeure pas moins d'énormes obstacles aux interventions urbaines face au changement climatique et nombreuses sont les collectivités locales qui éprouvent des difficultés pour les mettre en œuvre. Les villes de cette



▲ Au Mozambique, les rats servent à détecter les mines antipersonnel, qui restreignent les cultures et sont cause d'insécurité alimentaire en ville. ©Xavier Rossi/Apopo

ENCADRÉ 6.2: CLIMAT ET ÉCOSYSTÈMES À ETHEKWINI : UN EXEMPLE POUR L'AFRIQUE AUSTRALE



▲ Le bâtiment Priority Zone à eThekweni transforme l'énergie solaire en électricité et en geysers, recueille les eaux de pluie, pratique l'élevage de vers et les cultures sous tunnel et paysagées, avec un toit « vert » et un programme de recyclage. ©Drake & Scull Facilities Management (DSFM)/Priority Zone

Les types d'intervention en matière d'environnement prescrits depuis 1996 en Afrique du Sud ont privilégié l'échelon local.⁵⁰ Les municipalités n'ont donc pas toutes réagi de la même façon ni choisi les mêmes priorités. Celle d'eThekweni (l'ancien conseil municipal de Durban) a mis en place sa Direction de l'environnement dès 1994. Elle a aussi été la première de toute la région à intégrer l'Agenda 21 local dans ses responsabilités et elle a rejoint le Conseil international pour les initiatives locales en matière d'environnement (ICLEI). C'est surtout à travers sa Direction de la planification de l'environnement et de protection contre le climat qu'elle intervient face aux effets du changement climatique.

Celui-ci est devenu l'un des enjeux stratégiques dans les projets à court et moyen terme de la municipalité. Le Schéma intégré d'aménagement de la municipalité prévoit la mise en place d'un programme de protection contre les effets du climat.⁵¹ A cet égard, une stratégie municipale est en cours d'élaboration par la Direction de la planification de l'environnement et le Bureau municipal de l'énergie,⁵² afin d'orienter les démarches d'adaptation et d'atténuation dans toute la ville et à diverses échelles. Ces deux fonctions sont par nature transversales et interdépendantes, ce que la stratégie de la ville reconnaît on ne peut plus explicitement. C'est de la même manière qu'elle reconnaît aussi le caractère central d'une participation véritable de la population à l'élaboration de mesures bien adaptées aux besoins et conditions locales.

La municipalité d'eThekweni a aussi lancé un projet pilote (*"Climate Smart Communities"*) pour

les mesures d'adaptation à l'échelle des populations locales. Il s'agit, par exemple, de permettre à celles-ci d'évaluer par elles-mêmes quelles plantations pourraient remplacer le maïs, dont on s'attend à voir baisser le rendement.⁵³ On peut citer encore, entre autres initiatives municipales, des programmes de réduction du gaspillage d'eau ou d'agriculture urbaine, des projets de reforestation locale, un projet pilote de "toit vert" sur un bâtiment municipal (voir l'étude de cas « Agriculture urbaine et péri-urbaine ») et la campagne « verte » destinée à compenser les émissions carboniques dues à la coupe mondiale de football de 2010.⁵⁴ En décembre 2011, eThekweni a accueilli la 17^e réunion des pays signataires de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (« COP 17 »), et c'est en marge de cet événement que la Charte de Durban pour l'adaptation⁵⁵ a été adoptée par les collectivités locales lors de leur symposium.

Les interventions de la municipalité en matière d'environnement ont pour composante majeure le Système métropolitain d'espaces ouverts, réseau polyvalent qui rassemble 74 000 ha, cours d'eau compris, et qui, en tant qu'échelon du dispositif d'urbanisme et de zonage, dispose de l'autorité réglementaire. Tout aménagement d'un espace situé dans ce système est soumis à l'autorisation de la Direction de la planification de l'environnement.

Ce réseau "vert" n'est pas sans lien avec l'approche que la municipalité est en train de définir et qui s'appuie sur les écosystèmes. Elle encourage les infrastructures "vertes/naturelles" destinées à appuyer les fonctions essentielles d'adaptation et d'atténuation face au changement climatique, ce qui se fait, par exemple) travers les systèmes

rendus par les écosystèmes, la distribution et la régulation de l'eau ainsi que la maîtrise de l'érosion des sols.⁵⁶ Cette approche entend aussi privilégier les interdépendances cruciales qui existent entre le développement et les interventions concernant le climat. Il est, de fait, important de mettre en avant les valeurs de remplacement non négligeables des espaces ouverts si l'on veut que les questions « vertes » s'intègrent aux projets et programmes tant des collectivités que des populations locales.⁵⁷ Si elles souscrivent à cette approche fondée sur les écosystèmes, ceux-ci vont pouvoir se trouver mieux reconnus par les populations pour les services qu'ils rendent, et aussi mieux entretenus, avec pour effet ultime de renforcer la résilience de ces populations aux catastrophes (par exemple, en restaurant les zones humides pour tempérer les crues ou les inondations). Ce type d'adaptation fondée sur les écosystèmes et les populations locales est celui qu'a adopté Durban/eThekweni. Il s'agit d'améliorer le sort des populations en créant des emplois « verts » pour les pauvres et les chômeurs et en restaurant les écosystèmes qui contribuent à leur bien-être, tout en réduisant la vulnérabilité collective au changement climatique.

Le rôle pionnier joué par eThekweni en matière d'infrastructures "vertes" et d'adaptation fondée sur les écosystèmes est riche d'enseignements que pourraient partager les autres villes d'Afrique australe, et au-delà, qui sont en mal d'adaptation et de développement durable – comme cela se passe aussi au Cap.⁵⁸

Sources: Roberts and Diederichs (2002); Roberts (2008); Roberts (2010); ASSAf (2011); Cartwright and others (2012); Roberts and others (2012); Carmin and others (2012)

partie de l'Afrique qui se sont dotées de programmes d'action (comme le Cap, eThekweni, Maputo et Walvis Bay) ont en commun d'avoir mis l'accent sur l'intégration du thème dans toute l'action publique ainsi que sur une prise de conscience du caractère « transversal » du changement climatique dans la problématique du développement, au lieu de le confiner au seul domaine de l'environnement. Par conséquent, l'objectif consiste à intégrer ce changement dans les trajectoires de développement existantes, au lieu de le confiner au rôle d'ajout extérieur au risque de le laisser marginalisé.

Pour assurer cette intégration véritable, il appartient aux responsables et aux dirigeants politiques de bien prendre la mesure du problème avant de faire valoir que les interventions face au changement climatique sont inséparables de la réalisation des objectifs de développement. Des villes comme eThekweni et le Cap ont rendu cela plus facile en mettant en valeur le rôle « vert » ou « naturel » que jouent les infrastructures en appui à l'aménagement urbain. Il s'agit là d'un excellent exemple de la façon dont on peut rendre la ville et son économie plus « vertes » et en synergie (voir Section 6.6.2). L'intégration des évolutions de l'environnement et des stratégies de réduction de la vulnérabilité se heurte aussi à la persistance des approches purement sectorielles ou « en silo » au sein des autorités locales, qui ont tendance à se concentrer sur leurs mandats fonctionnels respectifs au détriment d'une bonne collaboration entre différents services.

Alors que les budgets nationaux font toujours aussi peu de place aux programmes et projets urbains concernant l'environnement, certaines grandes municipalités ont noué des alliances stratégiques avec des organisations internationales pour lancer des initiatives dans ce domaine. Il va pourtant falloir que les gouvernements de toute l'Afrique australe accordent des crédits budgétaires plus conséquents et à plus long terme. Comme les systèmes socio-économiques et les effets des évolutions de l'environnement ne coïncident pas avec les limites municipales, on ne peut intervenir efficacement à leur égard qu'à travers une gouvernance collaborative et coopérative au sein de régions urbaines largement définies. Une collaboration horizontale accrue entre municipalités, et tout particulièrement lorsqu'elles sont limitrophes, s'impose donc. Cette collaboration (qui doit passer par des approches intégrées à l'échelle de la métropole qui transcendent les limites purement administratives) n'a pas reçu toute la reconnaissance qu'elle mérite de la part de toutes les autorités urbaines, et elle n'a pas été intégrée comme il le faudrait dans leurs interventions en matière de climat (voir Etude de cas 6.1). C'est pour essayer de dépasser les limites municipales administratives qu'en Afrique du Sud la province de Gauteng et les municipalités voisines de Johannesburg, d'Ekurhuleni et du West Rand District collaborent sous l'égide de la municipalité métropolitaine de Johannesburg.⁴⁸

La collaboration horizontale se heurte aussi à la diversité des structures et fonctions mêmes des municipalités, avec des disparités dans les niveaux de compétence et les capacités techniques, avec aussi des structures de gouvernance complexes et la faiblesse de l'appui politique. Cette situation se trouve souvent exacerbée lorsque les municipalités sont aux mains de partis politiques différents. La faiblesse de la communication et de l'intégration entre collectivités locales, provinciales et nationales existe depuis longtemps en Afrique australe. Il s'agit d'y remédier en encourageant des approches multi-niveaux. Il existe néanmoins quelques exemples prometteurs de bonne collaboration. Il s'agit par exemple du Programme régional sur le Changement climatique en

Afrique australe, destiné à appuyer les interventions transfrontières en la matière, y compris par le partage de l'information et des programmes de recherche spécialisés.⁴⁹ Ce programme n'en est qu'à ses débuts et n'est pas encore vraiment en fonctionnement, et l'accent mis sur son caractère transfrontières à l'échelle régionale ne se retrouve pas autant qu'il le faudrait aux échelons administratifs provincial et local.

L'importance de la volonté politique et du leadership

La volonté et le leadership politiques, et tout particulièrement à l'échelon local, ont un rôle à jouer en matière d'adaptation et d'atténuation, et ce à toutes les échelles d'intervention. Au Cap comme à eThekweni, Maputo et Windhoek, certaines personnes bien placées ou certains services administratifs ont pu jouer un rôle de catalyseurs de la prise de conscience et de l'action face au changement climatique. Là où elles existent, ce sont les directions municipales de l'environnement (comme par exemple à Buffalo City, eThekweni, Johannesburg et Walvis Bay) qui ont joué un rôle moteur en la matière, les autres services se voyant de plus en plus attribuer des responsabilités. Toutefois, l'harmonisation entre services n'est ni bien formalisée ni bien pérennisée, ce qui entrave la coordination et la bonne articulation des interventions qu'appellerait une campagne unifiée à l'échelle de la ville. La raison majeure en est l'absence, chez les politiques, tant de volonté que de compréhension et de soutien en faveur d'une action suivie en matière de climat,⁵⁹ puisque les bouleversements que connaît celui-ci restent une préoccupation marginale, comparée à d'autres, chez les dirigeants comme auprès des pouvoirs publics. Lorsque des responsables politiques privilégient le court terme et des résultats immédiatement visibles, on aboutit à des compromis avec les investissements et projets de plus long terme qui permettraient, eux, de s'attaquer graduellement à la problématique du changement climatique en milieu urbain.

Les chefferies traditionnelles ont elles aussi un rôle vital à jouer dans les systèmes de gouvernance en Afrique australe. En dépit des évolutions en cours dans les responsabilités qui sont les leurs comme dans la confiance et le crédit qu'ils inspirent aux populations, elles conservent une forte influence en Afrique, y compris dans les zones péri-urbaines. Sans l'appui des chefferies traditionnelles, les mesures d'adaptation et d'atténuation en matière de changement climatique ont peu de chances d'avoir l'effet recherché.

Vulnérabilité sociale et environnementale: les différences entre villes d'Afrique australe

C'est en fonction des diverses catégories socio-économiques que les vulnérabilités diffèrent de la manière la plus prononcée. Elles apparaissent souvent quasiment côte à côte, richesse et pauvreté se côtoyant de très près dans les villes d'Afrique australe.⁶⁰ L'agencement de l'espace, qui reflète la ségrégation raciale héritée de l'époque coloniale ou de l'apartheid, n'a pas changé, désormais doublé par la ségrégation sociale, et le caractère abordable ou non des prix reste un obstacle majeur à la mobilité résidentielle.⁶¹ La dimension raciale de l'inégalité de développement urbain a beau s'estomper lentement, la ségrégation spatiale et les inégalités sociales vont vraisemblablement continuer à caractériser l'économie territoriale en Afrique australe, dont la situation est encore aggravée par les contraintes financières qui pèsent sur le logement, l'offre de services et l'offre foncière.⁶² Historiquement, en Afrique du Sud, c'est dans les campagnes que la pauvreté a sévi le plus,

mais de nos jours elle se concentre de plus en plus en milieu urbain.⁶³

Une bonne part de la vulnérabilité tient à la situation de l'environnement bâti et à la pénurie de services et d'infrastructures qui le caractérise, phénomènes qui affectent particulièrement les citadins les plus pauvres. Les différences de vulnérabilité, que ce soit entre populations on entre individus, sont fonction de l'âge, du genre et de la catégorie sociale, ainsi que de la richesse et de l'accès aux ressources et services de base. Ces caractéristiques sont en constante évolution du fait de la multiplicité des perspectives⁶⁴ mais aussi des contraintes auxquelles est confrontée la société – l'une de ces contraintes, la plus cruciale, n'étant autre que le changement climatique.

Les grandes stratégies mises en place par les gouvernements dans cette partie de l'Afrique tendent à privilégier l'élimination des taudis et des bidonvilles, au lieu d'œuvrer avec les habitants des établissements informels pour fournir les services indispensables ainsi que les éléments voulus pour réduire les risques d'inondation, d'incendie, de maladie et autres. C'est au titre de ces grandes stratégies que ces habitants sont alors recasés, souvent à la périphérie de la ville, ce qui les isole encore davantage des occasions d'emploi, des services, de l'assistance sociale et des réseaux. Cette stratégie reflète un point de vue majoritaire chez de nombreux politiciens locaux et responsables municipaux, selon lequel ce sont les pauvres et leurs établissements informels qui constituent le principal problème, et non les inégalités structurelles sous-jacentes et l'incapacité des pouvoirs publics à adapter l'économie urbaine, la main d'œuvre et les trajectoires de développement, ainsi qu'à définir d'autres politiques.

Les pauvres, les populations vulnérables, les femmes, les jeunes enfants et les personnes âgées sont souvent les plus exposés, et pourtant les raisons fondamentales de ces vulnérabilités particulières n'attirent pas toute l'attention qu'il faudrait dans les politiques et les interventions touchant au climat. Les jeunes représentent une part disproportionnée de la population de la plupart des villes d'Afrique australe, où il arrive souvent que jusqu'à la moitié en soit âgée de moins de 18 ans. Les diverses catégories de jeunes sont, à leur tour, exposées d'une manière disproportionnée à divers dangers (comme le stress thermique ou la maladie) du fait du sous-développement des systèmes immunitaires, de leur inexpérience et de leurs capacités de réaction limitées (par comparaison aux adultes, plus mûrs); tout cela se combine à des conditions de vie exposées et peu sûres, ainsi qu'à des équipements sanitaires sous-développés.⁶⁵ L'augmentation du nombre de ménages dirigés par des enfants et de celui d'enfants des rues (notamment à Harare et à Maputo) exacerbe aussi les conditions d'insécurité qui sont celles des moyens de subsistance des enfants.

La montée du chômage des citadins jeunes constitue l'un des grands obstacles au développement de l'Afrique australe. Les pouvoirs publics ont beau avoir accompli d'énormes progrès dans l'amélioration de l'instruction, notamment pour les jeunes filles, les taux de décrochage scolaire restent élevés en raison des difficultés financières et de l'alourdissement des responsabilités des jeunes au sein des ménages du fait de la maladie d'un des leurs. De plus, les créations d'emplois sont partout insuffisantes pour répondre aux besoins d'une jeunesse mieux instruite, de sorte que la sécurité des moyens de subsistance reste sérieusement compromise.

Outre les risques dus aux catastrophes, les pauvres sont les plus exposés aux maladies liées aux mauvaises conditions de vie, au mauvais accès aux soins médicaux et autres carences majeures. Le

VIH-sida reste le principal enjeu pour la santé et le développement des villes d'Afrique australe. Au Lesotho, par exemple, on estime que le taux de prévalence du virus est de 23,3 pour cent, avec plus de 360 000 enfants laissés orphelins par le décès de leurs parents morts pour la plupart de la maladie (sur une population estimée à 1,8 million, dont quelque 27 pour cent de citadins).⁶⁶ Certains pays ont beau avoir vu les taux d'infection se stabiliser ou même baisser ces dernières années, la pandémie a sérieusement compromis le développement humain dans bien des pays d'Afrique australe.⁶⁷ Puisque des enjeux comme la sécurité alimentaire, la santé et autres éléments vitaux deviennent toujours plus pressants du fait de l'incidence prévisible du changement climatique, ces vulnérabilités sociales vont à leur tour devenir des problèmes toujours plus urgents pour les pouvoirs publics.

Les rôles respectifs assignés à chaque genre restent souvent enracinés dans les systèmes de croyance des cultures traditionnelles.⁶⁸ Ceux qui concernent le pouvoir de décision au sein de la famille – le principal facteur de changement chez les ménages – et la responsabilité des tâches ménagères exercent une forte influence sur la façon dont les ménages font face au changement climatique, et donc leur degré de vulnérabilité face à celui-ci.⁶⁹ Par exemple, en Afrique du Sud, nombreuses sont les habitantes des zones semi-urbaines qui passent deux heures par jour à chercher de l'eau, et encore une heure pour les combustibles.⁷⁰ Comme les hausses attendues tant des températures que de la variabilité du régime des pluies commencent à affecter le rendement des récoltes et la ressource en eau, ces activités vont devenir encore plus absorbantes, la charge en retombant surtout sur les femmes et les jeunes filles.

En Afrique, on n'a pas encore vraiment donné aux citadins pauvres, et plus particulièrement aux jeunes et aux femmes, l'occasion d'une participation ni d'une représentation véritable s'agissant de la mise au point des stratégies de réduction de la vulnérabilité et des risques de catastrophe. Ces problèmes exigent d'urgence toute l'attention des autorités urbaines et autres parties prenantes.⁷¹ L'accès à de solides réseaux sociaux et d'autres formes de capital social peut jouer un rôle crucial dans la réduction des vulnérabilités les plus disproportionnées, puisque ce sont là des composantes de la dimension sociale de l'aptitude d'une ville à s'adapter au risque environnemental.⁷² Ce n'est pas qu'en Afrique australe la solidité du capital social fasse systématiquement défaut, mais plutôt que la plus grande vulnérabilité générale des populations urbaines pauvres et marginalisées y tient souvent à des réseaux d'appui social et économique plus faibles par rapport à ceux qui existent en campagne.⁷³

En bref, les sociétés vivant dans divers milieux urbains font preuve d'une grande diversité, qu'il s'agisse de leurs conditions de vie, de leurs besoins et de leurs caractéristiques propres. Il faut tenir compte de ces différences tant dans les projets de recherche que dans les politiques publiques portant sur le changement climatique. Par conséquent, même si l'on gagne énormément à tirer les leçons de l'expérience en Afrique australe et au-delà, on devrait éviter d'importer des approches "toutes faites" pour la réduction des vulnérabilités et pour l'adaptation sans les ajuster en fonction des caractéristiques locales. On ne pourra venir à bout de la vulnérabilité sociale que lorsque les causes immédiates (par exemple, niveau de revenu, emplacement, structure du logement) et celles, multiples et fondamentales, de nature structurelle (par exemple, l'économie politique générale et les politiques publiques) sont bien comprises et abordées comme il convient.

6.4

Planification urbaine et gestion des ressources



▲ Klein Windhoek, banlieue huppée à l'est de la capitale namibienne. ©Chtrede. Licence (non transposée) Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0.

Vaincre les inégalités et les vulnérabilités

À l'exception du Zimbabwe, les pays d'Afrique australe ont connu une vague de libéralisation, de dérèglementation et de privatisation qui se reflète dans la structure territoriale de leurs villes. Ce sont l'Angola, le Botswana, le Mozambique et l'Afrique du Sud qui ont déclenché cette vague en ouvrant leur économie à l'investissement direct étranger. Du coup, dans les villes, on a vu se renforcer le rôle du secteur privé dans l'aménagement et la fourniture de services. De manière générale en Afrique australe, les partenariats public-privé jouent, eux aussi, un rôle majeur dans la façon dont se font les choix tant en matière de gestion de l'utilisation des sols ou d'infrastructures que de fourniture de services.

En Afrique australe, l'administration foncière est généralement calquée sur les systèmes occidentaux (d'origine coloniale) et les systèmes coutumiers structurés d'origine indigène, ce qui reflète la séparation entre droits civils des colons et droits coutumiers des populations d'origine.⁷⁴ D'un point de vue spatial, cela veut dire que les zones urbaines créées par les colons, comme celles de création

plus moderne, se trouvent administrées par des systèmes fonciers officiels, alors que les zones peuplées avant tout par des Africains pauvres sont régies par des régimes non officiels. On trouvera ci-dessous un résumé de la situation dans certains des pays et certaines des villes d'Afrique australe.

Angola

À Luanda, l'exode rural provoqué par la guerre civile de 1975-2002 a été important. La capitale angolaise est l'une des plus grandes villes de cette partie de l'Afrique, avec quelque 4,79 millions d'habitants,⁷⁵ soit environ le quart de la population du pays. Par conséquent, la demande de logements est forte et les litiges fonciers très nombreux, avec 76,6 pour cent des acquéreurs provenant d'autres localités de la province de Luanda.⁷⁶ Dans la capitale, les très nombreux aménagements privés, l'administration foncière et la croissance économique soutenue d'origine pétrolière se sont faits surtout au bénéfice des élites. Les opérations immobilières privées destinées aux habitants les plus fortunés sont prédominantes, avec



▲ Le Bairro Marçal, bidonville de Luanda (Angola). ©Fabio Vanin. Licence (non transposée) Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0.

des enclaves très protégées pour une catégorie relativement limitée (voir Encadré 5.2).

Plus de trois quarts des habitants de Luanda vivent dans des établissements informels (*musseques*). Les inégalités y sont extrêmement prononcées, ce qui traduit le rôle réduit que joue l'État, au nom de l'intérêt public, dans l'administration d'une énorme richesse nationale. Les *musseques* de la périphérie sont les zones d'établissement les plus importantes de la capitale, avec plus de quatre millions d'habitants ce qui en fait, après Kinshasa (RDC) et dans toute l'Afrique, le plus vaste bidonville d'un seul tenant.

Une vaste majorité des transactions foncières et de leur financement se fait de manière informelle. Pour la plupart des citoyens, le régime foncier est précaire. Il est difficile d'obtenir des financements auprès d'institutions officielles; et, selon Amnesty International,⁷⁷ ce sont des milliers de familles qui ont eu à subir des expulsions forcées violentes entre 2001 et 2006, et de nouveau au début 2013, et ce sans avis préalable ni consultation.

La dimension informelle prédomine à Luanda puisqu'elle est le lot de plus de 60 pour cent des habitants. La propriété et l'administration foncière, de par la Constitution, reviennent à l'État, comme réitéré dans la loi foncière de 2004.⁷⁸ L'État s'est lancé dans un programme d'habitat social destiné à éliminer les *musseques*. Il s'agit d'y parvenir avec la coopération des habitants à travers des projets d'auto-construction portant sur quelque 685 000 maisons.⁷⁹ On ne sait pas dans quelle mesure la conception et la mise en œuvre de ces programmes vont tenir compte – pour autant qu'elles le fassent – des évolutions prévisibles de l'environnement.

Mozambique

La capitale, Maputo, est située sur un estuaire et les modes informels d'établissement et d'acquisition foncière y sont pratiqués surtout sur les terres rurales de la périphérie ainsi que sur des terrains impropres au logement "en dur" (par exemple, dans des zones humides côtières ou estuariennes et des et des zones inondables). Les marchés fonciers formels pourvoient avant tout aux besoins des plus fortunés, laissant les citoyens pauvres acquérir, par le biais de systèmes informels, des terrains et logements non enregistrés.⁸⁰ La dépendance des cycles biologiques des poissons à l'égard de la qualité des eaux de l'estuaire et des habitats situés dans les forêts de palétuviers est menacée par les empiètements de l'habitat informel et du recours au palétuvier pour le bois de chauffage et la construction. L'absence de toute véritable administration foncière et de systèmes d'urbanisme répondant aux besoins des citoyens pauvres et de leurs conditions de logement largement informelles risque de finir par entraver la capacité de la ville à accueillir des industries vitales ou dépendantes des écosystèmes, comme les pêcheries et le tourisme.

Botswana

La gestion et l'administration foncières sont largement entre les mains de l'État dans ce pays qui, étant relativement riche et peu peuplé, a été en mesure de loger avec un certain succès toutes les catégories de revenu.⁸¹ Le taux de croissance annuelle a été de 7,2 pour cent en 2010, avec un revenu par tête équivalant à 7 824 dollars.⁸² Comme la capitale, Gaborone, est entourée d'exploitations agricoles de caractère industriel ainsi que de zones tribales, c'est de ces deux



▲ Maputo (Mozambique). ©Hansueli Krapf. Licence (non transposée) Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0.

côtés que l'on cherche à acquérir des terrains pour le logement. Le gouvernement central conserve son rôle, qu'il s'agisse des politiques publiques ou de l'administration,⁸⁵ en dépit de la mise en place de conseils fonciers tribaux pour administrer cette catégorie de terres. La formation de nouveaux établissements informels n'est pas tolérée.

Lesotho

Maseru, capitale du Lesotho, est entourée de villages et d'établissements informels qui se sont étalés sur des terres anciennement agricoles placées sous des régimes fonciers coutumiers.⁸⁴ Ce sont environ 70 pour cent des cessions foncières qui se font de manière informelle, et l'incursion de cet habitat spontané sur des terres agricoles a été mal tolérée par les institutions formelles. Une loi de 1980 (dérivée de la loi foncière de 1979) a pour l'essentiel conféré à l'Etat la maîtrise de toutes les terres, et les droits sur le sol ne peuvent s'acquérir qu'auprès de l'Etat.⁸⁵

République d'Afrique du Sud

Les grandes villes sont nombreuses dans ce pays, avec une part relativement faible d'habitat et d'activités informels par comparaison avec bien des pays d'Afrique sub-saharienne (voir Graphique 6.4). Les inégalités n'en sont pas moins les plus prononcées qui soient au monde⁸⁶ et les manifestations contre le manque de services, notamment en ville, y sont monnaie courante (voir Encadré 6.3). Les inégalités prononcées s'y conjuguent avec les lenteurs de la réforme foncière et l'héritage historique de l'apartheid pour entretenir la marginalisation des citadins pauvres, africains d'origine pour la plupart. Ce sont les

villes sud-africaines qui absorbent la majeure partie de l'émigration en provenance du reste de la région, qu'elle vienne des campagnes mêmes du pays ou d'autres Etats sub-sahariens. Entre 1996 et 2006, l'accès au foncier urbain par le biais des établissements informels et des arrières-cours a augmenté de 26 pour cent.⁸⁷ Cette tendance se maintient en dépit de nombreux programmes qui visent à restituer les terres à ceux qui en ont été dépossédés pendant l'apartheid, mais qui mettent du temps à produire des effets vraiment tangibles.

En Afrique du Sud, ce sont les principaux instruments de planification de l'utilisation des sols qui tiennent lieu de cadres d'aménagement du territoire, l'objectif étant de mettre en oeuvre un aménagement intégré.⁸⁸ La gestion de l'utilisation des sols est largement formelle, sauf dans le cas de l'habitat spontané et des taudis dans la ville même. Ces cadres privilégient les aménagements territoriaux sous forme nodale ou de corridors. Les projets d'aménagement intégré, qui se déploient à l'échelle du quartier ou de l'arrondissement élargi, privilégient les programmes de développement et les crédits budgétaires. Ces projets transforment sans transition les besoins de « la base » en instruments d'urbanisme « de haut en bas », comme par exemple les cadres d'aménagement territorial. Ce type d'intégration verticale ne va pas sans difficultés, mais elle constitue toujours la première étape du processus d'intégration des divers échelons de gouvernement, même si des améliorations s'imposent au fil du temps. Le déploiement de divers instruments d'urbanisme n'a pas empêché que, ces 20 dernières années, l'évolution des villes sud-africaines se soit caractérisée par l'étalement comme par une extension discontinue et au coup par coup. L'apparition de taudis et le délabrement au centre



▲ La vie à Khayelitsha, Le Cap (Afrique du Sud). ©Julie Laurent. Licence générique Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivs 2.0.

même des villes exacerbent davantage l'étalement et le décentrement de fonctions vitales. Les entreprises ont émigré vers les pôles de la périphérie et les corridors de développement.

Le caractère très prononcé des inégalités en Afrique du Sud se reflète dans la morphologie du territoire urbain et dans les mesures de haute sécurité avec la prolifération des centres commerciaux à ciel ouvert, ainsi que des zones résidentielles et de divertissement encloses.⁸⁹ Ces aménagements fermés comportent des clôtures électriques et en fil de fer barbelé assorties de gardes armés loués à des agences de sécurité privées.⁹⁰

Dans les villes sud-africaines, les services de gestion urbaine sont souvent privatisés, ainsi par exemple à travers les entreprises de services collectifs (eau, énergie, etc.). En outre, les entreprises locales responsables de l'amélioration de la vie urbaine et de la gestion des arrondissements font souvent office de centrales de fourniture de services en contractant directement avec le secteur privé, pour garantir que certains besoins sont bien pris en charge. Ces entreprises contribuent donc à donner aux zones les plus riches un accès prioritaire aux fournisseurs de services. En revanche, les quartiers plus pauvres se caractérisent par des logements sociaux, des établissements informels et des taudis, où l'ordre est souvent maintenu par le biais, au mieux, de conseils populaires sous une forme ou une autre, ou, au pire, par des bandes de jeunes locaux et même la foule.

Les grandes tâches de la planification et de la gouvernance urbaines

Les démarches d'urbanisme, dans les villes d'Afrique australe, se trouvent confrontées à quelques difficultés majeures qui tiennent

à l'étalement, l'énorme pénurie de logements, la pauvreté et les inégalités, la ségrégation, la prolifération des taudis et de l'habitat informel dans les centres-villes et les périphéries urbaines, ainsi que l'insuffisance des grands équipements et de la fourniture de services. Ces divers problèmes, en retour, ont des conséquences pour les régimes de gouvernance urbaine en vigueur dans cette partie de l'Afrique. Il s'agit d'assurer la participation démocratique, de lutter contre la pauvreté et les inégalités, d'améliorer l'offre de services, de mettre fin aux structures responsables de la ségrégation, de lutter contre la xénophobie et l'hostilité envers les immigrants, de faire face aux tensions à l'échelle locale, d'une meilleure cohésion entre les systèmes formels et informels de gouvernance, du commerce et des services (par exemple, les transports) et d'améliorer l'autonomie fiscale des collectivités locales.

L'étalement

L'intensité de l'étalement urbain, en Afrique australe, est le reflet du manque de planification et de gestion de l'utilisation des sols. Ce mitage a généralement pour conséquence d'augmenter le coût des biens (comme l'alimentation) et des services, ce qui finit par se répercuter sur les ménages comme sur les entreprises. Les établissements compacts, d'une densité moyenne à élevée, sont plus "durables" s'agissant de l'utilisation des ressources, de la production de déchets et d'émissions de gaz à effet de serre. L'étalement se caractérise aussi par la formation de taudis et d'établissements informels sur les pourtours urbains, et même parfois au centre-ville. Le mitage entraîne diverses conséquences pour la gouvernance des villes en Afrique australe. Il s'agit entre autres du coût administratif

supplémentaire de l'électricité, de la gestion des déchets, de l'eau et des services de transport à travers des systèmes centralisés, ainsi que, pour les autorités locales, du fait d'avoir à « rattraper » continuellement l'évolution du territoire urbain ainsi que les dimensions socioéconomiques de la sphère informelle.

Infrastructure et services

Les carences dans l'infrastructure et la fourniture de services contribuent de manière importante aux mauvaises conditions de vie en Afrique australe, inspirant régulièrement des manifestations dans les zones pauvres et à bas revenu. Le besoin de services et d'équipements intégrés et d'un coût raisonnable reste un enjeu majeur pour les autorités urbaines, dont le contrôle et les compétences à l'égard des services privés d'infrastructures et de services sont souvent limités. Les pouvoirs urbains et municipaux se voient de plus en plus confrontés aux interactions souvent délicates et nuancées entre leur intention d'agir pour le bien public, d'une part, et la survie des entités privées aux prises avec le marché, d'autre part. Il appartient au gouvernement central de jouer là un rôle majeur, puisqu'il dispose des moyens politiques et financiers d'orienter les interventions en faveur du caractère « durable » du système urbain tout entier comme de renforcer sa capacité d'adaptation. Il existe dans les villes d'Afrique australe un bon potentiel pour la diversification de l'offre de services et des infrastructures à travers des systèmes et technologies de gouvernance décentralisée (par exemple, les énergies renouvelables). A cet égard, la révision des instruments législatifs et réglementaires et celle des politiques publiques qui donnent leur forme aux systèmes de gouvernance urbaine s'imposent dans cette partie de l'Afrique, afin d'améliorer la capacité qu'ont les villes d'accueillir de nouveaux types d'offre en matière d'infrastructures et de services.

Les moyens financiers des municipalités

Vu l'importance de la sphère informelle et en l'absence d'urbanisme, les municipalités sont incapables de percevoir les taxes et impôts fonciers et immobiliers. Cela affecte leur capacité à faire face aux enjeux actuels et à venir de l'environnement, ce qui porte atteinte au caractère « durable » des villes. L'instabilité financière des municipalités affecte leurs politiques et pratiques de gestion et de planification. On a assisté ces dernières années à l'augmentation des taux de collecte des taxes foncières et immobilières, mais dans l'ensemble les recettes restent maigres dans la sous-région.⁹¹ L'amélioration des systèmes institutionnels peut avoir contribué à cette amélioration. A Lusaka, le conseil municipal a fait état d'une augmentation de 14 à 83 pour cent des recettes d'origine fiscale inscrites au budget entre 2003 et 2005. Cette évolution favorable s'est expliquée par « des améliorations dans la mobilisation des ressources, le bon fonctionnement du budget et la gestion des moyens financiers » ainsi qu'à « l'informatisation et le renforcement des capacités de la Direction financière. »⁹² L'amélioration de la collecte des recettes municipales doit se placer au premier plan des préoccupations de la gouvernance urbaine dans cette partie de l'Afrique.

Logement et habitat

En Afrique du Sud, l'offre de logement pour les pauvres est restée très en retrait par rapport à la demande. Par exemple, Johannesburg et le Cap construisent une moyenne de 10 000 unités par an, alors que la

demande en attente en totalise quelque 400 000. Les infrastructures d'appui devant assurer des quartiers viables sont souvent absentes, les moyens voulus étant soit insuffisants, soit concentrés dans d'autres endroits (par exemple, là où les impératifs commerciaux prennent le dessus).

La sphère informelle

Avec l'expansion des villes, la prolifération des taudis et bidonvilles paraît inévitable. S'agissant de la croissance de l'habitat informel, la gouvernance est confrontée à l'énorme accumulation des besoins élémentaires des habitants et à la nécessité de stimuler l'activité économique pour leur créer des emplois. Les commerçants et fournisseurs de services informels jouent un rôle important et se mobilisent autour de différentes causes pour dialoguer avec les systèmes de gouvernance institutionnels. Par exemple, en Afrique du Sud, les exploitants informels de minibus sont bien organisés et bien représentés, et ils formulent régulièrement des revendications auprès des systèmes officiels de gouvernance (par exemple, les services responsables de la circulation). A Maputo, les associations de vendeurs des rues participent à la gouvernance du commerce informel, ainsi qu'aux relations plus ou moins conflictuelles avec les systèmes.⁹³ Les mouvements populaires et la société civile sont eux aussi actifs : ils promeuvent des stratégies d'aménagement d'initiative populaire et prennent la défense des catégories marginalisées (voir section 6.5.2). A cet égard, les enjeux pour la gouvernance consistent à intégrer, à l'échelle de la ville ou du quartier, les priorités d'aménagement qui sont celles de la « base » avec celles du « sommet ». Il s'agit aussi pour la gouvernance d'adopter des approches plus inclusives et plus favorables aux activités du secteur informel, au lieu de se concentrer uniquement sur leur réglementation.

Territoires urbains et inégalités

L'expansion urbaine s'est en général accompagnée de divers phénomènes : étalement, délabrement et taudis dans les centres-villes, mise en valeur des terrains au coup par coup par les aménageurs privés et les occupants à titre informel, projets immobiliers enclavés et enclavés, émigration des grandes entreprises de services vers les banlieues, et mitage par des établissements informels à la périphérie. A Luanda, les zones résidentielles enclavées ne traduisent pas qu'un souci de sécurité. Elles reflètent aussi le style de vie et les aspirations au prestige de l'élite, dont les conditions sont fort éloignées de celles des habitants des *musseques* ou de logements sociaux privés de services de base et d'infrastructure intégrée. Gouverner des systèmes urbains d'une grande inégalité socioéconomique, telle qu'elle se manifeste dans les modes de ségrégation territoriale en Afrique australe, voilà ce que devrait être une autre grande priorité pour les pouvoirs publics tant centraux qu'urbains.

Villes et dynamiques politiques

Dans les villes d'Afrique australe, la viabilité politique à long terme va être fonction de leur capacité à s'attaquer aux inégalités prononcées qui les caractérisent. Cela passe par le déploiement d'infrastructures, de services de base (assainissement, adduction d'eau, etc.), de logements bon marché et de marchés de transition, déploiement qui, dans ces villes, s'est le plus souvent heurté à l'inadaptation des stratégies et pratiques de gestion et d'administration foncières.

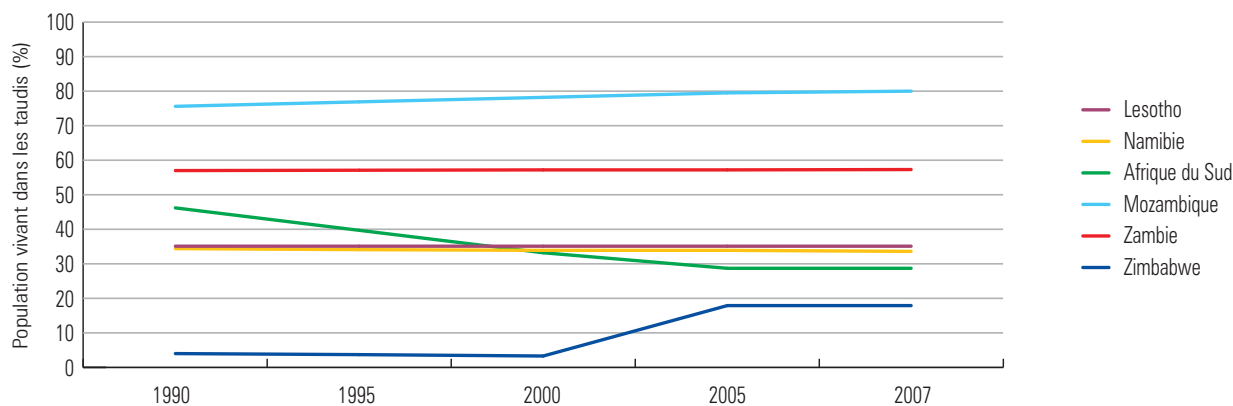
Qu'une remise en cause radicale ou progressive de l'urbanisme s'impose est un sujet qui reste à débattre et à étudier plus avant. Il est manifeste que les systèmes actuels d'urbanisme et leurs procédures ne sont pas en mesure de satisfaire les besoins les plus élémentaires des citoyens pauvres et à bas revenus qui constituent la vaste majorité des populations urbaines. Les inégalités marquées, la pauvreté et le chômage des jeunes créent les conditions d'une instabilité politique à grande échelle. Tel est particulièrement le cas en Afrique australe où la majorité des électeurs habitent déjà en milieu urbain, tendance vraisemblablement vouée à se maintenir jusque vers 2050. On peut, par conséquent, prévoir que l'urbanisation va jouer un rôle majeur dans la façon dont se forment les dynamiques socio-politiques et culturelles dans cette partie de l'Afrique. Les démocraties africaines ne peuvent que changer avec la transition en cours en ce 21^e siècle, les électeurs devenant de plus en plus urbains et de moins en moins ruraux. Les partis d'opposition l'ont habituellement emporté dans les villes, alors que les partis au pouvoir (la plupart du temps, les anciens mouvements de libération) se sont appuyés sur le vote rural. Comme la majorité des électeurs va être constituée de citoyens jeunes, il est tout à fait possible, et même vraisemblable, que la transition urbaine s'accompagne, en Afrique australe, d'importantes évolutions politiques. La gouvernance urbaine a donc un rôle crucial à jouer pour assurer la stabilité sociopolitique et économique à l'échelon local comme national.

Pauvreté et inégalité

Le Graphique 6.4 montre l'évolution de la part des habitants des taudis dans la population nationale des pays d'Afrique australe. On a utilisé des indicateurs indirects pour les villes puisque, vu les niveaux d'urbanisation élevés, les statistiques nationales sur la formation des taudis reflètent vraisemblablement les dynamiques à l'œuvre dans les centres urbains. Le pourcentage de la population vivant dans les taudis et établissements informels en Afrique australe est généralement inférieur à ce qu'il est dans les autres parties du continent, à l'exception de l'Angola, du Mozambique et de la Zambie. Toutefois, en dépit du fait que les taudis sont généralement moins répandus en Afrique du Sud, en Namibie, au Lesotho et au Zimbabwe, le sort de ceux qui y résident ne va pas sans un certain nombre de grands problèmes et d'injustices. Les Indicateurs urbains mondiaux montrent que dans certaines villes d'Afrique australe, ce type de population est resté plus ou moins constant depuis 1996 (voir Graphique 6.4). Il semble toutefois qu'on ne puisse pas se fier entièrement à ces données, qui peuvent à l'occasion se fonder sur des données plus anciennes qui n'ont pu être mises à jour.

Il est particulièrement intéressant de remarquer que si les proportions d'habitants des bidonvilles sont relativement faibles, les coefficients Gini tant nationaux qu'urbains sont extrêmement élevés dans cette partie de l'Afrique, les inégalités étant les plus fortes en Afrique du Sud (Tableau 6.2). En dépit des bons résultats

GRAPHIQUE 6.4: POURCENTAGE DE LA POPULATION D'AFRIQUE AUSTRALE VIVANT DANS DES TAUDIS



Source: Global Urban Indicators 2009, Table 7.⁹⁴

TABLEAU 6.2: COEFFICIENTS GINI – VILLES ET PAYS D'AFRIQUE AUSTRALE

Pays	Ville	Année	Coefficient Gini - Ville	Coefficient Gini - Pays
Angola	--	2009	--	0.586*
Botswana	--	2001-2	--	0.5
Lesotho	Maseru	1993	0.58	--
Mozambique	Maputo	2002-3	0.53	0.48
Namibie	--	2003	--	0.58
Afrique du Sud	Johannesburg	2005	0.75	0.76
Afrique du Sud	Le Cap	2005	0.67	0.76
Afrique du Sud	eThekweni (Durban)	2005	0.72	0.76
Zambie	--	2006	--	0.66
Zimbabwe	--	1998	--	0.60

Sources: Global Urban Indicators 2009; Table 26 & 27;⁹⁵ *; African Development Bank 2009⁹⁶

économiques de la région tels que reflétés par la croissance du produit intérieur brut et par comparaison avec le reste de l'Afrique sub-saharienne, la situation des villes d'Afrique australe se caractérise fondamentalement par des inégalités généralisées. Le coefficient Gini du Zimbabwe ressort à 0,6, mais cette valeur est tirée de données remontant à 1998, alors que depuis cette date la trajectoire politique et économique du pays a connu des transformations radicales. Le spectaculaire déclin de l'économie du pays a forcé de nombreux Zimbabweens à aller chercher un emploi dans les pays limitrophes, et notamment l'Afrique du Sud.

En Afrique australe, c'est dans l'économie urbaine que la croissance a généralement pris sa source, mais sans pour autant avoir amélioré les conditions de vie et les revenus comme on pouvait l'espérer. C'est plutôt la croissance rapide de la production de biens et services qui a suscité dans les sociétés urbaines d'énormes inégalités et une fragmentation prononcée.

L'accès aux services

Les villes de Namibie, d'Afrique du Sud et du Zimbabwe peuvent se targuer d'une offre relativement bonne de services généraux (Tableau 6.3). En revanche, à Luanda, Lusaka et Ndola (Zambie), l'accès à l'eau courante, à l'assainissement, au téléphone et à l'électricité est très peu répandu. Cette dernière est particulièrement rare à Maputo, Maseru, Lusaka et Ndola. Tel était aussi le cas à Pretoria (désormais englobée dans la municipalité plus vaste de Tshwane) en 1998, mais la situation a vraisemblablement connu depuis une amélioration importante. L'accès à l'eau courante et à l'assainissement est particulièrement rare Luanda, Lusaka et Ndola (Tableau 6.3). A Gaborone, les barèmes d'eau sont élevés en raison de la cherté du transport.⁹⁷ Windhoek est elle aussi confrontée, et depuis longtemps, à des difficultés d'approvisionnement en eau.⁹⁸ A Maseru (Lesotho) et Maputo (Mozambique), seuls 9,7 et huit pour cent de la population, respectivement, bénéficient de services d'assainissement. Ces dernières années à Luanda et à Beira (Mozambique), le manque d'accès à l'eau et à l'assainissement a fait des milliers de victimes parmi les citoyens pauvres. A Harare en

2012, une épidémie de fièvre typhoïde a fait plus de 800 victimes et a fait craindre une épidémie de choléra. De toutes les villes, Lusaka se distingue par l'offre d'ensemble la plus faible en matière de services (Tableau 6.3).

D'une manière générale dans cette partie de l'Afrique, l'accès aux services urbains est entravé par les énormes carences en infrastructures. Les villes y ont été incapables de se préparer comme il fallait pour faire face à l'expansion démographique. Une diversité de facteurs – comme la demande de logement ainsi que la prolifération de l'habitat informel et les opérations immobilières non planifiées et au coup par coup, qui contribuent toutes à l'étalement et à la fragmentation urbaines et même les précipitent – rendent la situation encore plus difficile, surtout pour ce qui des infrastructures centralisées et semi-centralisées). Quel que soit le degré d'accès aux services urbains et aux infrastructures, il va falloir, pour faire face aux carences de l'équipement, formaliser quelque peu les processus de planification. Laissé à lui-même, l'étalement se propage souvent à des zones impropres à l'habitat humain, ce qui empêche les municipalités d'y déployer des infrastructures en bonne et due forme. Cela finit par susciter un sérieux mécontentement.

En 2009, des villes comme Lusaka et Windhoek ont financé toutes leurs dépenses sur leurs recettes propres, alors qu'à Ndola (Zambie) la proportion a été de 70 pour cent, essentiellement grâce à la taxation immobilière (dont 56 pour cent de taxe d'habitation).¹⁰⁰ Windhoek utilise 1,2 pour cent de son assiette fiscale pour financer les services municipaux.¹⁰¹ Lusaka, Gaborone et Maputo se retrouvent en fin d'exercice avec de solides excédents budgétaires.¹⁰² Le coût des personnels municipaux grève de façon importante les finances des villes : 50 pour cent à Lusaka, 59 pour cent à Maputo. En Afrique du Sud, on considère qu'eThekweni et Johannesburg frisent leur capacité maximum d'emprunt,¹⁰³ alors qu'au Cap et à Tshwane (Pretoria), les ratios endettement/revenus sont de l'ordre de 40 pour cent (contre 50 pour cent à Johannesburg). Les autorités sud-africaines ont récemment modifié la structure des recettes municipales, et un nouveau système d'impôt sur la propriété a été mis en place.¹⁰⁴

TABLEAU 6.3: ACCÈS AUX SERVICES DANS 12 VILLES D'AFRIQUE AUSTRALE (% DE LA POPULATION)

Pays	Ville	Année	Eau courante	Egouts	Téléphone	Mobile	Electricité
Angola	Luanda	2006	36.6	53.2	88.2	40.1	75.5
Lesotho	Maseru	2004	75.5	9.7	50.2	--	33.1
Mozambique	Maputo	2003	66.4	8.0	5.2	--	28.8
Namibie	Windhoek	2007	82.8	86.0	37.1	--	83.4
Afrique du Sud	Le Cap	1998	79.7	73.8	49.6	--	88.0
Afrique du Sud	Durban (now eThekweni)	1998	87.7	86.9	46.3	--	84.3
Afrique du Sud	Pretoria (now Tshwane)	1998	62.5	62.5	18.8	--	56.3
Afrique du Sud	Port Elizabeth	1998	66.8	55.7	27.0	--	84.3
Zambie	Chingola	2007	80.1	82.5	9.6	71.7	76.5
Zambie	Lusaka	2007	31.6	27.4	4.9	68.4	57.0
Zambie	Ndola	2007	39.5	34.0	8.1	57.8	38.9
Zimbabwe	Harare	2005	92.7	87.1	17.5	37.6	86.3

Source: Global Urban Indicators (2009); Table 12.⁹⁹



▲ Le barrage de Katse fait partie du Lesotho Highlands Water Project. ©Christian Wörtz. Licence générique Creative Commons Attribution-Share Alike 2.5

La fourniture d'eau

Les villes de cette partie de l'Afrique tirent leur approvisionnement en eau de diverses sources qui, dans bien des cas, traversent les frontières nationales. Par conséquent, la plupart des gouvernements ont de quoi voir dans l'insécurité une menace majeure pour la stabilité.¹⁰⁵ D'une manière générale, l'eau est captée et mise à disposition dans les villes de la sous-région à travers un ensemble bien organisé d'infrastructures. Il s'agit souvent de barrages dont bon nombre contribuent aussi de manière importante à produire une partie importante de l'électricité de ces pays. Depuis 1990 la couverture en eau potable et en assainissement a eu tendance à s'améliorer notablement en Afrique du Sud, évolution qui a touché l'ensemble de la fourniture de services en Angola et au Botswana (Tableau 6.4). En Afrique du Sud, les efforts multipliés des pouvoirs publics à travers le pays pour fournir l'eau l'assainissement aux zones non desservies pendant l'apartheid ont réussi dans une large mesure (voir Encadré 6.3). Les progrès ont été très importants au Lesotho s'agissant de l'eau en milieu urbain. Toutefois, ce pays et le Mozambique restent très en-deçà de la moyenne régionale pour ce qui est du raccordement des ménages aux réseaux d'eau et d'assainissement (Tableau 6.4). A

Lusaka, la consommation journalière d'eau est de 220 000 m³ mais il lui en faudrait 80,000 m³ de plus.¹⁰⁶ C'est, en fait, l'assainissement qui demeure le grand problème des villes d'Afrique australe en général, et de leur habitat informel en particulier.

L'Afrique australe se caractérise en général par la rareté de l'eau, dont le secteur agricole absorbe chaque année la majeure partie. La Zambie fait figure d'exception, et la capitale Lusaka tire tant son eau que son courant électrique du barrage de Kariba, sur le Zambèze. Dans les villes de cette partie de l'Afrique, les capacités actuelles de captage des eaux usées limitent aussi l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Les coûts de construction de nouvelles installations de traitement sont élevés et les autorités urbaines n'ont pas vraiment les moyens de se lancer seules dans ce type de projet.

Les pays et les villes d'Afrique australe partagent bien des zones de captage. Celle du Zambèze, en Zambie, est la quatrième du continent par la taille et s'étend à travers huit pays (Angola 18,2 pour cent, Zambie 40,7 pour cent, Zimbabwe 18 pour cent, Mozambique 11,4 pour cent, Botswana 2,8 pour cent, Namibie 1,2 pour cent et Tanzanie 2 pour cent).¹¹⁵ Au Lesotho, le *Highlands Water Project* (voir Section 6.2), qui relie les hautes terres riches en eau de ce pays

TABLEAU 6.4: ACCÈS À L'EAU POTABLE¹⁰⁷ ET À L'ASSAINISSEMENT AMÉLIORÉS (% DE LA POPULATION URBAINE)

Pays	Eau potable améliorée		Eau potable améliorée – ménages raccordés		Assainissement amélioré	
	1990	2008	1990	2008	1990	2008
Angola	30	60	1	34	58	86
Botswana	100	99	39	80	58	74
Lesotho	88	97	19	59	29	40
Mozambique	73	77	22	20	36	38
Namibie	99	99	82	72	66	60
Afrique du Sud	98	99	85	89	80	84
Swaziland	--	92	--	67	--	61
Zambie	89	87	49	37	62	59
Zimbabwe	99	99	94	88	58	56

Source: *Global Urban Indicators 2009, Table 11.*¹⁰⁸

ENCADRÉ 6.3: AFRIQUE DU SUD ET SERVICES DE BASE: LA GUERRE DES COMPTEURS D'EAU

En matière de services collectifs urbains, l'approche néo-libérale s'appuie sur des politiques de recouvrement des coûts, la commercialisation de la satisfaction des besoins élémentaires ainsi que la privatisation, d'où des coûts trop élevés pour les citoyens les plus pauvres. Comme d'un autre côté les collectivités locales déjà sous-financées et surchargées de tâches se sont vu confier de nouvelles et importantes responsabilités, elles ont beaucoup de mal à remplir leur mission en matière de services. C'est pourquoi les services collectifs font régulièrement l'objet de manifestations populaires en Afrique australe, et notamment dans les villes sud-africaines.

Depuis 1994, la distribution d'eau a fait l'objet d'une réforme fondamentale en Afrique du Sud. Il s'agit de l'un des rares pays au monde où le droit à une quantité suffisante d'eau est consacré par la Constitution. La loi nationale sur l'eau de 1998 a marqué un tournant majeur dans la réforme des droits d'utilisation de l'eau.¹⁰⁹ Elle privilégie la gestion et la redistribution de droits formels à l'utilisation de l'eau. La réforme du secteur a connu certaines avancées, mais le pays a peiné à fournir des quantités suffisantes à bon nombre des ménages les plus pauvres. Le système de distribution d'eau est d'une grande complexité et c'est sans le vouloir qu'il a, dans certains cas, exacerbé les inégalités sociales et marginalisé

davantage les plus pauvres. En outre, la loi de l'an 2000 sur les systèmes municipaux permet de différencier les barèmes en fonction de "l'indigence" (la pauvreté). Ce dispositif peut donc s'avérer à la fois stigmatisant et discriminatoire, puisque de nombreuses municipalités tiennent à jour, à grands frais administratifs, des « registres d'indigence » (celle-ci étant évaluée en fonction du revenu) pour accorder les allocations d'eau gratuite.¹¹⁰

Pour les citoyens pauvres, la fourniture d'eau est contrôlée par des compteurs à prépaiement installés dans chaque foyer. Il s'agit là tant de bien gérer la demande que de lutter contre les impayés. Ce dispositif n'en a pas moins eu des conséquences imprévues comme l'accentuation des disparités, la multiplication des litiges et, plus largement, des manifestations. Nombreux sont les ménages qui se retrouvent sans eau salubre assurée une fois épuisée la ration mensuelle gratuite de 6 000 litres par ménage.¹¹¹ Officiellement, on considère cette ration suffisante, mais dans la pratique il en va très différemment et ce volume ne représente qu'une fraction de ce que consomment les ménages à revenu moyen à supérieur. Or le calcul de l'utilisation à la pompe par personne stand pipe est erroné, et les rations durent rarement plus de deux semaines avant que l'accès soit coupé, ce qui prive les populations d'accès à l'eau salubre et exacerbe le risque sanitaire.

S'ajoute à cela, largement répandu, le rationnement punitif, sous forme de coupures d'eau et d'électricité, ce qui met à mal le principe de satisfaction des besoins élémentaires ainsi que les droits humains.¹¹² Les améliorations apportées après 1994 à l'offre de services urbains se sont souvent faites de manière disproportionnée au bénéfice des ménages à revenu moyen et supérieur.

Ces inégalités et injustices prononcées dans l'offre de services, en Afrique du Sud comme dans d'autres pays de cette région, comme la Namibie (où les compteurs d'eau à prépaiement sont aussi installés dans les quartiers pauvres), constituent autant de facteurs de protestation sociale, de ressentiment et de manifestations à la limite de la violence.¹¹³ En juillet 2012 les villes sud-africaines ont été le théâtre de nombreuses manifestations à l'origine de désordres et de perturbations.¹¹⁴ Le mécontentement causé par les inégalités dans la distribution de l'eau leur a servi de catalyseur, comme encore en 2013 quoique de manière moins intense. Cette contestation continue à propos des compteurs d'eau illustre bien l'acuité des problèmes qui se posent aux autorités urbaines d'Afrique australe lorsqu'il s'agit de mettre au point des approches à la fois efficaces et équitables en matière de services. Et ce type de dilemme ne peut être qu'exacerbé par la pression croissante des tensions majeures liées aux évolutions de l'environnement.

et la province sud-africaine de Gauteng où se trouve Johannesburg, montre lui aussi à quel point les systèmes urbains de cette partie de l'Afrique sont dépendants à l'égard de sources d'eau externes. Dans ce sens, il est de leur intérêt de mettre en place, à l'échelle de la région, des accords et un dispositif de gestion de l'utilisation des sols dans les zones de captage. Ce type de responsabilité revient habituellement aux autorités provinciales et centrales. Ces genres de projet et de programme montrent la voie, celle d'une gestion plus holistique de l'eau, avec la nécessité de systèmes décentralisés pour l'assainissement et les égouts, et si possible aussi pour l'adduction d'eau potable. Les coûts des systèmes décentralisés conventionnels d'eau et d'assainissement vont vraisemblablement augmenter avec ceux de l'eau et de l'énergie. Le pompage d'énormes volumes d'eau et de déchets vers des systèmes de traitement centralisés et éloignés des zones de captage va vraisemblablement devenir prohibitif. L'incapacité des systèmes centralisés conventionnels à faire face à l'étalement urbain et aux aménagements non planifiés donne aussi une idée du rôle qui pourrait être celui des systèmes semi-centralisés et décentralisés.

La sécurité alimentaire

Dans les villes d'Afrique australe, la vaste majorité de l'offre alimentaire est produite dans de grandes exploitations commerciales, dans des domaines voués à l'agro-alimentaire ainsi que dans des plantations.¹¹⁶ Le secteur alimentaire a connu des transformations importantes entre l'an 2000 et 2010, y compris la restructuration

des systèmes alimentaires conventionnels et commerciaux et l'arrivée d'entreprises multinationales spécialisées ainsi que de supermarchés. Dans cette partie de l'Afrique, l'offre alimentaire est généralement le fait de supermarchés et de marchés non officiels (Tableau 6.5). Dans des villes comme le Cap, Gaborone, Johannesburg, Maseru et Windhoek, c'est le recours aux supermarchés qui l'emporte largement chez les ménages. Ce n'est qu'à Harare, Lusaka et Maputo que les choses apparaissent radicalement différentes, puisque les ménages se fournissent à près de 100 pour 100 auprès des marchés non officiels. On remarquera qu'à Harare, 60 pour cent des ménages produisent leurs propres aliments. A noter que le Tableau 6.5 indique la proportion des ménages qui recourent aux supermarchés, aux marchés non officiels et à leur propre production, et non la ventilation moyenne de leur recours à ces sources.

Lors d'un sondage en Afrique du Sud, 70 pour cent des ménages urbains pauvres se sont déclarés en situation d'insécurité alimentaire "importante" ou "grave".¹¹⁸ Dans ce pays, cette catégorie peut dépenser 60 à 80 pour cent de ses revenus en produits alimentaires de base. Lorsque les prix de la nourriture augmentent, ces catégories vulnérables optent pour des qualités inférieures.¹¹⁹ Du coup, la malnutrition, l'obésité et autres problèmes de santé se développent parmi les ménages urbains. Le secteur informel de l'alimentation reste important, même là où l'on recourt beaucoup aux supermarchés comme à Windhoek (Namibie) où la proportion de la population les utilisant est de 97 pour cent contre 76 pour cent pour les marchés non officiels. Il en va de même en Afrique du Sud (Tableau 6.5). Cela

TABLEAU 6.5: **PROVENANCE DE L'ALIMENTATION DES MÉNAGES – 10 VILLES D'AFRIQUE AUSTRALE (% DES MÉNAGES)**

Pays	Ville	Supermarchés	Marchés non officiels/rue	Auto-production
Angola	Luanda	--	--	--
Botswana	Gaborone	97	29	--
Lesotho	Maseru	84	49	~50
Namibie	Windhoek	97	76	--
Afrique du Sud	Le Cap	94	66	5
Afrique du Sud	Johannesburg	96	85	9
Swaziland	Manzini	90	48	--
Mozambique	Maputo	23	98	23
Zambie	Lusaka	16	100	3
Zimbabwe	Harare	30	98	60

Source: AFSUN 2010, Table 7.¹¹⁷

pourrait suggérer que là où les inégalités sont le plus prononcées en Afrique australe, les marchés non officiels jouent un rôle beaucoup plus important par rapport aux commerces bien établis. Fréquentent les marchés alimentaires non officiels et les petites boutiques (souvent “informelles”) pour la majeure partie de leurs achats les ménages sujets à l’insécurité alimentaire, alors que les autres recourent le plus souvent aux supermarchés.¹²⁰

La dépendance des citoyens par rapport aux marchés les rend plus vulnérables aux crises de sécurité alimentaire.¹²¹ Alors que dans les villes d’Afrique australe, et particulièrement sud-africaines, les ménages peuvent ne pas produire nécessairement au-delà de la simple subsistance,¹²² les petits exploitants agricoles sont bien mieux placés à cet égard. En Afrique du Sud, par exemple, on trouve quelque 350 000 vendeurs de nourriture non officiels. Toutefois, la production à grande échelle est tellement bien établie en Afrique australe qu’il est très difficile aux petits producteurs de rivaliser.¹²³ En 2006, seuls 3,7 pour cent (soit 44 787) des petites exploitations familiales qui, en Afrique du Sud, tiraient leur revenu de base de la vente de leur production. En revanche, ils étaient 51 pour cent (642 520) à tirer la majeure partie de leur revenu d’allocations sociales.¹²⁴ A Harare, le potentiel de l’agriculture urbaine au-delà de la subsistance a été limité. Jusqu’à une date récente, les exploitants urbains étaient surveillés de près par les autorités et la destruction des récoltes par la police n’était pas rare.¹²⁵ Les choses ont changé récemment, et nombreuses sont les organisations qui demandent la légalisation des formes plus poussées d’agriculture urbaine en reconnaissance du rôle qu’elle joue dans la sécurité alimentaire de la ville.¹²⁶

En raison peut-être des inégalités prononcées qui les caractérisent, les villes d’Afrique australe ont besoin que l’on agisse, à l’échelle locale, pour garantir leur sécurité alimentaire. Ainsi la province sud-africaine de Gauteng, par exemple, renferme des terres arables parmi les plus fertiles du pays, et elle offre donc un fort potentiel agricole ;¹²⁷ mais ce type d’activité se trouve déplacé par l’urbanisation rapide et l’absence de politiques agricoles urbaines et péri-urbaines favorables aux pauvres.

La sécurité énergétique

L’électricité en Afrique australe a connu de fortes hausses de prix depuis 20 ans et chez les ménages à bas revenus la biomasse reste la source principale d’énergie. Les combustibles à base de bois

contribuent jusqu’à 90 pour cent de la consommation à Maputo et 78 pour cent à Lusaka.¹²⁸ Dans la sous-région, c’est plus de 80 pour cent de la population qui recourent ou bois ou au charbon de bois pour la cuisine et le chauffage,¹²⁹ et en Afrique du Sud la crise du bois de chauffe sévit depuis plusieurs décennies.

La sécurité énergétique des villes est sous la menace de la demande accrue d’une population en expansion, des aléas météorologiques liés à l’évolution du climat, ainsi que d’une offre et d’une infrastructure inadéquates. Les grands producteurs d’électricité centralisés exploitent habituellement les réseaux urbains, alors que l’offre de combustible peut être placée sous le contrôle de diverses entités des secteurs formel ou informel, selon la ville. Le Cap, eThekweni et Johannesburg (trois villes qui, depuis 1994, ont massivement électrifié les établissements informels et autres zones non desservies, mais sans pour autant diversifier l’offre), subissent des pénuries de courant depuis 2007-2008. Deux nouvelles centrales au charbon sont en construction (Khusile et Medupe) pour faire face au surcroît de demande, même s’il apparaît clairement qu’un recours excessif à ce type de production risque de n’être plus viable à long terme en raison des incertitudes concernant la quantité et la qualité du charbon.¹³⁰ Les coûts de construction de la centrale de Medupe sont passés de quelque sept milliards de dollars US en 2007 à plus de 10 milliards en 2013.¹³¹ Cela fait peser une sérieuse menace sur le budget du pays.

Les ressources urbaines sous pression - Recommandations

Les pays d’Afrique australe, comme par exemple l’Angola, le Mozambique et la Zambie, combinent de fortes concentrations de population dans les taudis (Graphique 6.4) avec des inégalités très prononcées (Tableau 6.2). Par conséquent, les pauvres tendent à être plus exposés aux effets des pressions qui s’exercent sur les ressources urbaines. On trouvera ci-dessous un bref examen des grands types de pression auxquels sont confrontées les villes d’Afrique australe, ainsi qu’un certain nombre de recommandations pratiques.

L’offre d’eau et de services

La rareté de l’eau dans cette partie de l’Afrique n’est pas sans conséquences importantes sur la fourniture de cette ressource dans les zones urbaines, dont l’expansion tout à la fois concentre et accroît la demande. L’incidence du changement climatique menace d’exacerber



▲ Kiosque d'eau à Chipata, dans l'Est de la Zambie. ©GIZ Rahul Ingle, 2010. Licence générique Creative Commons Attribution 2.0.

encore les pénuries d'eau, alors que l'absence d'infrastructures à l'échelle locale agit comme une contrainte sur l'offre même lorsque les ressources sont là. L'offre d'eau potable est limitée par la capacité des usines de purification et par un accès généralement peu répandu à l'eau courante (Tableau 6.3). Les fournisseurs ont relevé leurs tarifs ces dernières années et les prix ne peuvent qu'augmenter encore, jusque dans une proportion de 40 pour cent d'ici 2030.¹³² Garantir l'offre d'eau en milieu urbain passe par des interventions aux échelles sous-régionale et locale. A l'échelle sous-régionale, l'amélioration à long terme ne peut qu'être favorisée par des dispositifs bien administrés de transferts entre bassins ainsi qu'une bonne gestion de l'utilisation des sols dans les zones de captage en amont comme en aval des villes. A l'échelle locale, garantir la soutenabilité à long terme de l'offre d'eau en ville exige que l'on améliore la conservation de la ressource, y compris par la réutilisation des eaux usées, le recyclage et la collecte décentralisée des eaux de pluie. La réduction des pertes, en empêchant les fuites et en améliorant l'entretien des installations, peut apporter une très forte contribution,¹³³ comme plus généralement, au bénéfice de la sécurité d'approvisionnement, tout ce qui va dans le sens d'une plus grande efficacité.

Les eaux usées et l'assainissement

Les villes de Maputo, Maseru, Lusaka et Ndola sont les plus mal desservies de toute l'Afrique australe s'agissant de l'assainissement (Tableau 6.3), les taudis et établissements informels étant particulièrement délaissés. En Afrique du Sud, que ce soit dans le centre-ville ou la périphérie, les taudis sont coupés des infrastructures conventionnelles, soit du fait qu'ils se trouvent dans des bâtiments non raccordés aux réseaux, soit que les occupants n'ont pas les moyens de payer les services, soit encore que manquent les équipements voulus. Cette situation rend les citoyens pauvres et marginaux (et notamment les nourrissons) vulnérables aux maladies hydriques. Face à une expansion urbaine soutenue, tant géographique que démographique, les grandes infrastructures centralisées de traitement

des eaux usées se retrouvent sous pression. Les agrandir serait, selon toute vraisemblance, extrêmement coûteux à moyen et long terme, l'ampleur de l'étalement urbain se traduisant par un renchérissement des infrastructures. Les systèmes décentralisés et semi-décentralisés qui produisent du gaz de chauffage et de cuisine (ainsi que du compost) à partir de déchets sont beaucoup plus souhaitables que les infrastructures traditionnelles liées aux toilettes à chasse d'eau qui sont d'un coût élevé (il faut beaucoup d'eau et d'énergie pour transporter et traiter les eaux usées dans les infrastructures centralisées). On a cherché, en Afrique australe, à remédier à ces difficultés par l'assainissement sec¹³⁴ comme par exemple à Cato Manor (eThekweni). Toutefois, la bonne intégration des systèmes décentralisés d'assainissement des eaux usées passe par l'étroite participation des populations locales, ainsi que par des processus inclusifs et transparents à travers lesquels des technologies peuvent être mises en place. Les citoyens pauvres risquent de croire que ces types de services sont de qualité inférieure, et les persuader du contraire constitue un enjeu essentiel.

Enlèvement et élimination des déchets

Les villes d'Afrique australe ne disposent pas toutes des mêmes capacités de gestion des déchets. En Afrique du Sud, les déchets solides sont généralement déposés dans des décharges, mais la capacité des villes en la matière ne va pas au-delà des deux décennies à venir alors que certaines de ces installations sont déjà saturées ou au-delà. Il y a là un dilemme fondamental, celui de savoir s'il vaut mieux s'en tenir aux systèmes d'enfouissement conventionnels (situés loin à l'écart des villes, d'où des coûts de transport élevés, comme pour l'environnement) ou plutôt engager la transition vers des systèmes à zéro déchet. A Maputo et à Luanda – où une bonne partie de la population loge dans des taudis et établissements informels – les déchets sont souvent rejetés sans aucun traitement, d'où des problèmes sanitaires et des dégâts pour l'environnement. Le bouclage du circuit des déchets devrait constituer une priorité pour les autorités

urbaines, car le potentiel de réutilisation des déchets est élevé, vu la taille relativement importante des populations urbaines. Des solutions s'imposent à une échelle plus locale en matière de déchets, et les conditions se prêtent bien à la mise en place de ce qui pourrait devenir une filière industrielle de petites et moyennes entreprises susceptibles de créer les emplois qualifiés et semi-qualifiés dont les populations ont tant besoin. Il existe dans les villes d'Afrique australe de nombreuses possibilités de transformer les activités informelles de réutilisation et de recyclage afin de bien les adapter aux besoins des villes d'Afrique australe, et les stratégies urbaines en la matière pourraient les prendre en compte avec toute l'attention voulue.

La sécurité alimentaire

Dans les villes d'Afrique australe, la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages pauvres et à bas revenus est très vulnérable aux évolutions des cours mondiaux du pétrole qui se répercutent sur les coûts des aliments, de leur entreposage, de leur conditionnement et de leur transport vers les villes. Pour garantir la sécurité alimentaire urbaine, il faut donner la priorité à une offre d'un coût abordable à l'intention des ménages à bas revenus et vivant dans la sphère informelle. Les marchés alimentaires informels jouent un rôle crucial, aux côtés des fournisseurs du secteur officiel, pour garantir l'approvisionnement (Tableau 6.5). Ces deux types d'offre contribuent à la sécurité alimentaire comme à la diversité nutritionnelle.

Pour renforcer la résilience à l'augmentation des prix alimentaires à l'échelle locale, il faut réduire la vulnérabilité aux fluctuations qui caractérisent les approvisionnements et les cours à l'échelle mondiale puisqu'elles se répercutent sur le budget des ménages. On peut le faire en mettant en place diverses filières locales à meilleur coût. L'agriculture commerciale urbaine et les marchés pour en écouler les produits, dans la ville et ses pourtours, sont à même d'améliorer l'offre locale et la diversité à des prix abordables. Il appartient aux villes d'étudier les divers moyens de renforcer la production alimentaire des exploitants urbains de petites et moyennes dimensions. La jonction entre agriculture urbaine et circuits de détail risque de ne pas aller de soi, hormis dans le cas de produits de qualité supérieure respectant des normes reconnues. Il faut, à l'échelle de la ville, des stratégies pour renforcer les capacités de vente des produits agricoles, par le biais d'organismes comme les coopératives, des formations financées sur fonds publics et des centres de conseil technique, ainsi que des organisations non gouvernementales, si l'on veut stimuler la production alimentaire à petite échelle dans et autour des villes. Cela doit conduire à la diversification comme à l'augmentation de l'alimentation et à l'amélioration de la nutrition, tout en réduisant les coûts et en s'assurant que tout cela va se faire au bénéfice des ménages pauvres et à bas revenus.

La sécurité énergétique

La demande accrue liée à l'expansion des villes d'Afrique australe met sous pression les approvisionnements de ces dernières en énergie. En Afrique du Sud, c'est à partir de 2007 que l'offre nationale n'a plus suffi à la demande et il en est résulté des coupures périodiques de courant. Les conséquences sur la productivité ont été marquées dans un certain nombre de villes, interdisant la poursuite de bon nombre de fonctions importantes. Dans une industrie comme celle

de l'Afrique du Sud, qui consomme beaucoup d'énergie, les effets néfastes sur la productivité, et singulièrement dans les villes, se sont répercutés sur tous les secteurs productifs.¹³⁵

Les villes d'Afrique australe peuvent parvenir à la sécurité énergétique de trois façons distinctes : a) continuer à utiliser le charbon et les centrales thermiques à charbon ; b) construire de nouvelles centrales nucléaires ; et/ou c) diversifier l'offre d'énergie à travers les technologies et systèmes des sources renouvelables. A cet égard, le potentiel est important en Afrique australe, puisqu'il inclut les énergies solaire, éolienne et hydraulique ainsi que les ressources océaniques comme le courant d'Agulhas. Toutefois, dans le secteur de l'énergie, les grands équipements sont onéreux, comme le prouve la hausse continue des coûts de la centrale au charbon de Medupe (Afrique du Sud). Il faut donc impérativement que les villes d'Afrique australe envisagent diverses autres stratégies. On peut mettre en place de petites ou moyennes entreprises spécialisées dans les économies d'énergie qui administrent les empreintes carboniques à travers les nouvelles technologies de régulation des appareillages domestiques (voir Section 6.6.2). De plus, la mise en œuvre à l'échelle locale de technologies de réseau « intelligent » peut contribuer à renforcer la résilience à long terme de tout le réseau national de distribution électrique. Les technologies « hors réseau » sont à même d'alléger les pressions de la demande sur les réseaux nationaux. Il faut tout faire pour saisir les occasions qu'offrent ces nouvelles technologies afin de diversifier et de décentraliser le marché de l'énergie ainsi que les grandes infrastructures dans les villes d'Afrique centrale. Quant aux villes qui recourent à l'énergie hydro-électrique, il va leur falloir comprendre comment le changement climatique et la gestion pratique des zones de captage peuvent influencer la régularité et le volume des flux.

La sécurité environnementale

Fort diverses et tout aussi répandues en Afrique australe sont les pressions sur l'environnement associées à l'étalement urbain, au manque d'infrastructures et de services et au caractère limité des moyens disponibles. L'étalement, surtout lorsqu'il est le fait d'établissements informels péri-urbains non planifiés, se produit souvent sur des terrains écologiquement fragiles ou inadaptés comme les zones humides, les estuaires ou les zones inondables de faible élévation. Là où manquent les services de base, les habitants pauvres en marge de la sphère formelle recourent aux ressources naturelles que leur procure l'environnement. Lorsque l'eau vient à manquer, celle-ci est souvent extraite des cours d'eau. Lorsque manque l'électricité, on fait la collecte du bois pour la cuisine et le chauffage. A Maputo, les forêts de palétuviers « sensibles » sont une source privilégiée de bois de chauffe et de construction ainsi que de charbon de bois.¹³⁶ Le risque est que cela mette hors d'état de fonctionner des écosystèmes dont les services sont indispensables à l'alimentation et à la subsistance de nombreux habitants, et qu'en plus cela affaiblisse les capacités de résistance aux tempêtes.¹³⁷ La soutenabilité à venir et la sécurité environnementale des villes d'Afrique australe vont dépendre de leur capacité à découpler leur développement des atteintes à l'environnement et de l'exploitation des ressources. Par conséquent, ces villes vont devoir étudier de près les choix qu'elles vont faire concernant leurs infrastructures et leurs trajectoires de croissance économique.

6.5

Culture urbaine et facteurs de changement



▲ Une boutique somalienne à Zandspruit, bidonville proche de Johannesburg. Les immigrants somaliens sont nombreux à rester chez eux la nuit tombée, par crainte d'attaques xénophobes. © **Mujahid Safodien/IRIN**

Culture et identité

Migrations, mondialisation, diversification, identité

La population d'Afrique australe se caractérise par une grande diversité d'origines ethniques, de langues, de religions et de cultures, avec des arrière-plans politiques entremêlés qui, en dernier ressort, convergent sur les villes, et que ne peuvent qu'intensifier des flux de migration très soutenus de ville à ville et à travers les frontières. Cela suscite des conflits, de la contestation, des besoins de médiation, de la coopération, de nouveaux modes de construction de l'identité (genre compris), de la formation d'un esprit communautaire, et de normes sociales.

Les mouvements de populations exercent une influence majeure sur la transformation des structures socioculturelles des villes. En Afrique du Sud depuis 1994, les évolutions ont fortement pesé sur les flux de migration régionaux. Du temps de l'apartheid, les villes servaient d'instrument de contrôle et l'accès en était strictement réglementé. Il était impossible aux Sud-Africains d'origine de mettre à profit le potentiel que pouvait leur offrir les villes, et ils se trouvaient, de fait, limités au travail de force, aux tâches administratives ou autres activités non supérieures. Du temps de l'apartheid, les émigrés,

surtout ceux du Zimbabwe et du Mozambique, se heurtaient aux mêmes obstacles et dans leur grande majorité travaillaient à la ferme ou à la mine. Ayant absorbé de nombreux émigrés de tout le Sud du Sahara, les villes sud-africaines, après la fin de l'apartheid, ont eu du mal à soutenir le rythme, comme en témoignent les violences xénophobes de 2008, qui se sont rapidement propagées à travers le pays et qui réapparaissent encore par intermittence.¹³⁸ Dès 1998, on évoquait déjà dans le pays de nouveaux modes de constitution de l'identité, en tant que "véhicule d'adaptation"¹³⁹ qui permettent aux immigrants de l'étranger de s'adapter au style de vie de divers lieux d'accueil.

L'avènement de nouveaux modes, urbains, d'identité se manifeste tout particulièrement dans la montée d'organisations de type confessionnel, qui souvent transcendent l'échelon local, dans les villes du Sud du Sahara.¹⁴⁰ Avec leurs fidèles d'origine largement émigrée, et fort répandues au Cap comme à eThekweni et Johannesburg, églises et mosquées tiennent une place importante dans les structures d'appui populaires. A travers leurs interactions avec la ville, aussi multiples que diverses, les immigrants forment, de fait, de nouvelles communautés tout en maintenant généralement



▲ Maputo, septembre 2010: des citoyens pauvres protestent contre la hausse des prix du pain, l'électricité, l'eau et le carburant. ©Conselho Cristao de Moçambique

des liens étroits avec leur lieu d'origine. Cette double appartenance (de plus en plus à deux villes de la région, et non ville-campagne), leur donne (et qu'ils soient du pays ou non) un plus grand choix s'agissant des possibilités d'emploi, de commercer et d'accéder au crédit. Comme elle transcende la géographie et les ethnies, l'identité religieuse procure des occasions supplémentaires de participer à l'économie sociale de la ville.

La diversité des villes d'Afrique australe se retrouve aussi dans la manière dont la culture populaire urbaine réinterprète les influences mondiales dans les contextes locaux. Le dynamisme des musiques locales emprunte au hip-hop américain et à d'autres styles pour en produire sa propre variante parmi les jeunes, de Johannesburg à Maputo en passant par Harare comme dans bien d'autres villes. Le processus polymorphe de la mondialisation se poursuit avec les progrès de l'urbanisation, ouvrant l'espace à des modalités plus fluides de la construction de l'identité. De nouvelles manières de définir le genre, et de l'affirmer, font aussi leur apparition, les femmes (historiquement reléguées aux seconds rôles) cherchant à tirer parti des courants de libéralisation pour accélérer leur propre émancipation. La ville offre aux femmes une plus grande diversité de possibilités et d'occasions de se mobiliser derrière certaines causes et de dénoncer certains des maux de la société comme le viol, le VIH-sida ainsi que la persécution, jusqu'au meurtre, des lesbiennes, comme on l'a vu au Cap et à Johannesburg. Les femmes, de plus en plus, jouent une gamme de rôles plus diversifiée dans les villes de la sous-région, où dans les ménages pauvres elles sont souvent les seules à assurer les moyens de subsistance.

Les progrès de la mondialisation n'ont pourtant pas manqué de susciter des appréhensions, notamment en ce qui concerne la libéralisation et la dérégulation de l'économie et l'irruption, dans

des milieux urbains eux-mêmes en évolution rapide, de valeurs occidentales et autres avec le risque qu'elles occupent les vides que peuvent provoquer les mutations en cours. Ainsi, le Botswana a fortement subi les effets de la mondialisation¹⁴¹ du fait de ses interconnexions toujours plus étroites avec le reste du monde et de son adoption sans restriction des politiques de libre marché, en s'appuyant sur ses lucratifs gisements de diamant et l'attrait qui peut être le leur, et ces effets ont été tant positifs que négatifs du point de vue socioculturel, économique et politique. La croissance économique très soutenue s'est traduite de manière positive par des équipements sociaux (écoles, cliniques) sans toutefois s'attaquer véritablement aux inégalités.

L'inégalité

Les inégalités extrêmement prononcées qui ont accompagné la croissance économique se retrouvent dans l'évolution des valeurs sociales chez les populations d'Afrique australe, notamment urbaines. A Maputo, la croissance soutenue des années récentes est allée de pair avec l'aggravation de l'inégalité et de la pauvreté.¹⁴² En février 2008, des émeutes ont été provoquées par une hausse prohibitive du prix de l'essence qui forçait les habitants de la périphérie à dépenser quelque 50 pour cent de leurs revenus en frais de transport, sans compter les répercussions sur les prix alimentaires.¹⁴³ Ces ferment de troubles restent latents dans d'autres villes d'Afrique australe, et particulièrement dans les villes sud-africaines où, comme dans le pays dans son ensemble, les inégalités sont parmi les plus fortes du monde et où les manifestations concernant les salaires et l'offre de services se sont intensifiées depuis les élections de 2009.

Dans les villes d'Afrique australe, les inégalités prononcées et la fragmentation sociale qui caractérisent les relations socio-territoriales

comme les distinctions de classe et d'ethnie portent en germe un mécontentement politique non négligeable. Elles suscitent et renforcent chez les citoyens pauvres et marginaux (comme les immigrés) une "identité par l'exclusion". Les populations de cette partie de l'Afrique dépendent beaucoup des systèmes d'allocations sociales – c'est le cas de la moitié environ des pauvres.¹⁴⁴ Si la croissance devait se ralentir en raison d'une baisse de la demande mondiale de ressources minérales et d'hydrocarbures, l'instabilité politique risque de s'intensifier. Il s'agit là d'une possibilité réelle, vu le ralentissement de l'économie mondiale et la stabilisation possible du boom chinois vers 2020.¹⁴⁵ Le risque de troubles sociopolitiques est particulièrement prononcé dans la région en raison de la part majoritaire, dans la population, de jeunes privés d'emploi ou d'accès à l'instruction, à la formation ou au développement personnel. La façon dont les cultures et les identités urbaines vont se déployer au sein des villes d'Afrique australe comme entre elles, va vraisemblablement influencer de manière notable la transition en cours, à la fois économique et politique, vers un vote majoritairement urbain. Les nouveaux modes d'interrelations et les nouvelles valeurs, croyances, normes et façons de se comporter en cours d'apparition ne vont pas manquer de jouer un rôle déterminant sur les développements à venir.

La sphère informelle

La sphère informelle dont il est ici question désigne les modes non officiels d'acquisition et de gestion des terres et de l'habitat, ainsi que le commerce, les services, l'emploi et les formations qui échappent à la sphère officielle et qui, par conséquent, interpellent les institutions officielles. L'opposition entre systèmes formel et informel de gouvernance urbaine est bien accusée en Afrique australe. C'est peut-être parce que ces villes sont, en moyenne, plus riches et mieux organisées et qu'elles disposent de bonnes infrastructures de base que l'on peut légitimement considérer la sphère informelle comme existant « en dehors » des systèmes officiels. Tel est particulièrement le cas s'agissant de l'acquisition et de la gestion des terres et de l'habitat, ainsi que le commerce et les services fournis par les vendeurs des rues. On pourrait plus opportunément décrire la persistance de la sphère informelle dans les villes d'Afrique australe comme un cas d'« empiètement paisible »,¹⁴⁶ c'est-à-dire un empiètement non politique sur l'espace, les infrastructures et les services de la ville.¹⁴⁷ Les citoyens pauvres n'ont d'autre choix pour survivre que de lutter pour obtenir de l'espace, des infrastructures et des services urbains. Ils le font faute d'autres canaux et structures d'appui pour s'assurer un emploi, tout en tirant parti des marchés naissants et en créant des auto-entreprises.

Dans la sphère informelle, les activités ont habituellement lieu à des échelles de petites ou moyennes dimensions. L'exception pourrait bien être, en Afrique du Sud, l'énorme secteur informel des transports en commun, qui assure 60 pour cent des déplacements dans le pays.¹⁴⁸ Les associations de chauffeurs de minibus/taxis constituent de puissantes sources de contestation dans le pays puisqu'elles sont en mesure d'empêcher les pouvoirs publics nationaux et municipaux de déployer d'autres équipements de transport en commun qui pourraient pour eux constituer une menace. Par exemple, le déploiement d'un système d'autobus rapides (BRT) reliant le centre de Johannesburg au bidonville de Soweto a comporté de longues

négociations avec les associations de chauffeurs de taxis, débouchant sur la mise en place de programmes qui permettent à ces derniers de devenir chauffeurs de ces véhicules. Le secteur sud-africain des taxis et minibus est considéré comme appartenant à la sphère informelle puisque ses exploitants ne paient pas l'impôt sur le revenu. Il n'en est pas moins bien organisé et règlementé. Les autorités ont mis en place un vaste programme destiné à remplacer les anciens véhicules, dangereux, par de nouveaux, plus sûrs et moins polluants, ce qui montre que l'Etat est en mesure d'imposer des règles au secteur informel. Mais celui-ci reste extrêmement puissant, au point d'avoir pu récemment obtenir que les minibus et taxis ne soient pas mis à l'amende pour contravention aux règles de la circulation.

Dans les villes d'Afrique australe, c'est souvent autour des stations de taxis non officiels que l'on trouve des pôles d'activité informelle. Ces micro-pôles jouent un rôle majeur puisqu'ils facilitent l'accès aux marchandises et aux transports à travers toute la sous-région, et nombreuses sont dans la sous-région les autorités municipales qui ont mis en place des équipements propres à les appuyer. Cela a pour effet de les "officialiser" à moitié dans la trame urbaine, ou à tout le moins de les circonscrire et de les maintenir dans certaines zones, tout en réduisant le nombre des litiges à propos des emplacements commerciaux sur les trottoirs. La plupart des villes d'Afrique australe accueillent des marchés informels établis de longue date (ainsi le marché du Warwick Triangle à eThekweni et le marché au poisson à Maputo), qui sont devenus des composantes à part entière de leur tissu urbain. Dans ces villes, l'effet cumulatif du commerce informel est très important. On estime ainsi, par exemple, que le marché de Warwick Junction/Triangle a dégagé un chiffre d'affaires annuel d'un milliard de rands¹⁴⁹ (soit 8,63 milliards de dollars) en 2001. Dans des villes comme Luanda et Maputo, où les emplois sont majoritairement informels, les chiffres pourraient même être supérieurs. Dans la sphère informelle aussi, les employeurs embauchent des apprentis et forment le personnel à des tâches particulières, constituant ainsi des centres de formation quoique informels, non structurés et sans diplômes reconnus.

Qu'il s'agisse du commerce, des services, du foncier ou de l'immobilier, la sphère informelle fonctionne en opposition et en rivalité avec les activités économiques bien établies et les autorités urbaines. Traiter la sphère informelle comme une aberration (par rapport aux systèmes économique, de gouvernance et de planification officiels) s'agissant des villes d'Afrique australe, c'est fausser et affaiblir la compréhension que l'on peut avoir des économies urbaines, tout en ignorant la contribution qui est celle des innombrables systèmes parallèles de commerce, de services et de transactions foncières et immobilières dont dépendent les populations urbaines et leurs moyens de subsistance. Les tentatives d'éradication de la sphère informelle dans les villes d'Afrique australe risquent de priver les économies locales de leur élément stabilisateur le plus essentiel. La sphère informelle constitue une dynamique de marché tout à la fois distincte et puissante, que l'on marginalise artificiellement par rapport aux systèmes établis, et qui est très sensible à l'évolution au jour le jour des conditions de vie des citoyens pauvres. Leur refuser, au nom des aspirations d'une minorité fortunée, une place légitime dans l'économie urbaine risque d'aggraver le chômage et de rendre plus difficile l'accès à l'alimentation, à la nutrition et aux transports pour une majorité de citoyens.



▲ Le marché de Mbare à Harare (Zimbabwe). La sphère informelle exerce une influence distincte mais puissante sur les échanges. ©Shack Dwellers International

Les facteurs de changement

On trouve dans les villes d'Afrique australe toute une série de facteurs de changement, individuels ou autres, avec des origines des plus diverses. Du fait de leur réussite économique même relative, ces villes attirent de nombreux immigrés de l'intérieur des terres comme de l'étranger. Bien que l'immigration dans les villes soit considérée avec mépris par des institutions de gouvernance officielle souvent désignées du sobriquet « maîtrise des flux », l'immigration est bien souvent à même de combler la pénurie de main d'œuvre. Le manque de qualifications est particulièrement prononcé en ville, et l'illettrisme reste important chez les jeunes de la sous-région.¹⁵⁰ Mais les immigrés assez qualifiés pour contribuer à l'économie urbaine sont souvent empêchés de rechercher du travail, rendant leurs qualifications inutiles.

Les jeunes

La prédominance des jeunes dans la pyramide des âges est très importante dans les villes d'Afrique australe. A Johannesburg, 43 pour cent de la population a moins de 25 ans, tandis qu'à Harare et Lusaka la proportion monte jusqu'à 61,5 pour cent et 67 pour cent respectivement.¹⁵¹ Cela va naturellement changer au fil des ans et en 2050 cette catégorie démographique ne représentera plus que 15,6 pour cent de la population d'Afrique australe.¹⁵² Dans les villes de cette région, c'est dans des proportions importantes que le chômage touche les jeunes en âge de travailler; à l'échelle nationale, le taux est supérieur à 20 pour cent en Zambie et au Zimbabwe, à plus de 30 pour cent au Botswana, en Namibie, au Swaziland et au Lesotho, mais en Afrique du Sud ce sont plus de 60 pour cent des femmes de moins de 25 ans qui sont au chômage.¹⁵³ Nombreux sont les jeunes qui se tournent, comme sources de revenu, vers des sources "informelles", ou illicites comme la contrebande et le trafic de drogue. Ces activités sont surtout de pure subsistance et n'améliorent pas vraiment le sort des jeunes. Cela constitue un enjeu majeur pour la sous-région, autant qu'une très bonne occasion sous la forme d'une réserve de main d'œuvre pour alimenter la croissance tout en fournissant le soubassement potentiel d'une transition politique vers des pratiques

démocratiques mieux établies. Par conséquent, ce sont les politiques publiques d'aujourd'hui concernant la jeunesse qui vont donner sa forme à l'Afrique de demain.

Au Mozambique, ce sont 95 pour cent de la population et 2,6 millions de jeunes âgés de 15 à 24 ans qui sont employés dans le secteur informel.¹⁵⁴ Avec 300 000 jeunes faisant chaque année leur entrée dans la population active, la pression augmente, et ce en dépit du développement des secteurs secondaire et tertiaire. L'accès aux réseaux sociaux permettant de trouver ou de créer un emploi (ou une formation, à travers l'apprentissage) s'est avéré jouer un rôle aussi important que le degré d'instruction ou de qualification. Dans l'Angola d'après-guerre, la situation des jeunes est telle qu'elle appelle une assistance psycho-sociale.¹⁵⁵ Cela implique que l'on replonge en profondeur dans l'histoire controversée du conflit et que l'on permette l'avènement, au sein de la société, de diverses formes d'expression et de réconciliation.

En Afrique du Sud, la violence est chez les jeunes la cause principale de décès non naturel,¹⁵⁶ même si la proportion a diminué, passant de 56 pour cent en 2002 à 48 pour cent en 2007 pour les 15 à 24 ans, et de 56 pour cent à 44 pour cent chez les 25 à 34 ans pendant la même période (Tableau 6.6). Dans les anciens établissements indigènes les groupes de jeunes à la dérive terrorisent les boutiquiers d'origine étrangère en pratiquant l'extorsion et en incendiant leurs cabanes, et même en les assassinant lorsque la xénophobie atteint son paroxysme. En Afrique australe (et plus généralement sub-saharienne), les jeunes qui émigrent vers les villes sont en majeure partie de sexe masculin, élément souvent considéré comme contribuant au degré élevé de violence.¹⁵⁷

Bien des gouvernements d'Afrique australe ont cherché à mettre en avant la jeunesse tout en essayant de la faire participer aux prises de décision et de leur donner de l'influence. Mais les énormes carences des systèmes d'instruction et autres services sociaux ont eu pour effet de marginaliser de nombreux jeunes et les rendre incapables de participer positivement à la vie sociale ou politique qui pourtant les concerne directement. Nombreux sont les jeunes qui, en fait, ont été élevés par la parentèle ou par leurs pairs, puisque les

TABLEAU 6.6: LA VIOLENCE, PREMIÈRE CAUSE DE DÉCÈS CHEZ LES JEUNES SUD-AFRICAINS

Classe d'âge/Année	Première cause de mort non naturelle (% des décès)					
	2002	2003	2004	2005	2006	2007
15-24	56	58	51	52	--	48
25-34	56	56	48	49	--	44

Source: Graham et al 2010: Table 1, P21.¹⁵⁸

parents travaillent souvent loin du foyer et passent des heures dans les transports. En Afrique du Sud, on doit ce phénomène en partie à l'héritage de l'urbanisme du temps de l'apartheid ; mais ailleurs dans la région, ce sont les insuffisances des équipements de transport et les encombrements de la circulation qui rallongent les temps de parcours.

En dépit de l'engagement déclaré à réintroduire les systèmes de valeurs africains dans les institutions sociales, celles de l'Etat et celles de l'économie, la jeunesse est devenue de plus en plus marginalisée par rapport à un tissu social urbain par ailleurs fragmenté. Le VIH-sida a ainsi, par exemple, provoqué des bouleversements dans les structures familiales, y compris la multiplication des ménages dirigés par des enfants. A l'échelon national, les politiques publiques ni les déclarations ne se traduisent par un appui ni des orientations véritables au bénéfice des jeunes. Les occasions pour eux de trouver des rôles dignes de ce nom dans les sociétés urbaines ne sont tout simplement pas là.¹⁵⁹ Les jeunes n'en font pas moins preuve d'une solide veine créatrice. Ils sont capables de trouver des solutions inédites et bien adaptées aux problèmes qu'ils rencontrent, ouvrant ainsi souvent des perspectives là où n'en existait aucune.

L'autre aspect du problème est plus troublant. La délinquance, le mal-être, l'illettrisme, les bandes de jeunes malfaiteurs, la drogue, le viol d'enfants ainsi que la prévalence de relations sexuelles diverses, transactionnelles et souvent intergénérationnelles,¹⁶⁰ se conjuguent pour tracer le portrait d'une jeunesse sans appuis, sans but, sans plus de liens avec la société ni avec la place qui devrait y être la leur. S'il est généralement recommandé de réformer les politiques publiques, de lancer des stratégies pour l'inclusion des jeunes, de donner la priorité aux jeunes pauvres (avec suivi et évaluation) et de coordonner les mouvements de jeunesse,¹⁶¹ il est plus utile de se pencher sur la fracture sociale qui perdure entre la majorité jeune de la population d'une part, et d'autre part des sociétés qui ne comprennent pas vraiment les valeurs et les conditions souvent contradictoires à partir desquelles les jeunes sont supposés trouver leur épanouissement. Sans une compréhension plus approfondie, plus solide de cette fracture, les politiques publiques des pouvoirs centraux et locaux en Afrique australe vont vraisemblablement se heurter à des obstacles. La société est vouée à évoluer et à se transformer en fonction de ce qu'est et de ce que sera sa jeunesse. Il faut donc comprendre dès aujourd'hui les problèmes des jeunes d'Afrique australe si l'on veut les aider à participer à l'avenir qu'ils vont contribuer à négocier et à créer pour eux-mêmes et la société tout entière.

Les partenariats public-privé

D'une manière générale, le secteur privé est relativement robuste dans les villes d'Afrique australe et il se mobilise autour de grandes questions comme la délinquance et la sécurité énergétique. Il est aussi

en mesure de mettre en jeu des capitaux importants et de réaliser des grands projets. Dans les villes d'Afrique du Sud, bon nombre des fonctions de gestion sont sous le contrôle d'exploitants du secteur privé qui desservent les zones de rénovation urbaine. Par conséquent, il faut observer de plus près le rôle des partenariats public-privé par rapport au milieu social où ils opèrent. Ces partenariats impliquent généralement de grandes entreprises, souvent étrangères, qui se joignent aux pouvoirs publics pour mettre en place des équipements de grande échelle (comme les systèmes de transports en commun). Toutefois, il existe aussi bien des occasions de s'attaquer aux grands problèmes sociaux comme le chômage et la sphère informelle. Ces partenariats devraient donc avoir parmi leurs priorités la mise en place de filières ouvrant aux petites et moyennes entreprises des occasions d'affaires à leur échelle.

La société civile et les autres parties prenantes

Une large gamme d'organismes de la société civile et autres parties prenantes ont adopté des rôles bien définis s'agissant du développement des villes d'Afrique australe, et notamment en Afrique du Sud. Abahlali base Mjondolo,¹⁶² qui a son origine à eThekweni, privilégie la représentation "à partir de la base" des habitants des bidonvilles. L'organisation Shack Dwellers International,¹⁶³ active elle aussi dans les villes sud-africaines, soutient les initiatives populaires de développement en aidant les systèmes d'épargne et le troc entre pairs. A Maputo, les organisations confessionnelles ont, depuis longtemps, joué un rôle majeur dans la fourniture de services sociaux et, au cours des dernières décennies, nombreux sont les mouvements populaires qui ont pris forme pour représenter divers intérêts.¹⁶⁴ Au-delà de la société civile, d'autres parties prenantes sont aussi apparues. Par exemple, divers « laboratoires urbains » ont fait leur apparition en Afrique du Sud, qui se penchent sur toute une gamme de problématiques qui peut aller d'actions créatives et artistiques à l'agriculture urbaine, en passant par des projets pilotes technologiques et l'inclusion et la participation des populations au développement local.

L'*African Centre for Cities*¹⁶⁵ de l'Université du Cap a établi une série de "labos urbains" (*city labs*) dont chacun envisage les interventions possibles dans un domaine bien défini. L'Observatoire de la Ville-région de Gauteng¹⁶⁶ assure le suivi et la mesure de divers facteurs comme la démographie, les évolutions du territoire et les flux matériels qui sont indispensables à une meilleure administration pour un territoire plus « durable ». La possibilité, pour des entités de ce genre, d'influencer l'aménagement urbain dans d'autres villes de la sous-région est loin d'être négligeable, mais il y faut le soutien que diverses parties comme la société civile, l'université, les pouvoirs publics et les institutions financières pourront être prêtes à consacrer aux enjeux de la ville.

6.6

Les problématiques nouvelles



▲ Kanyama, peuplement à forte densité côtoyant le quartier des affaires à Lusaka, capitale de la Zambie. Les changements dans le régime des pluies y ont accru la fréquence et l'intensité des inondations ©Ephraim Nsingo/IPS

La réduction des risques de catastrophe

Les villes d'Afrique australe sont de plus en plus vulnérables aux catastrophes. On estime que celles liées aux inondations et aux crues ont affecté 3,43 millions de personnes au Mozambique, 310 000 au Zimbabwe et 90 000 en Afrique du Sud entre 1999 et 2004, bon nombre d'entre elles étant des citoyens pauvres.¹⁶⁷ Des catastrophes comme la sécheresse de 2007 au Lesotho et la tempête tropicale Dando de janvier 2012 suivie du cyclone Funso ont eu des effets dans presque toutes les régions d'Afrique australe. Ces effets ont des répercussions en chaîne sur la sécurité alimentaire, la santé, l'activité économique, le logement, les établissements humains, les grandes infrastructures et les principales fonctions urbaines. Les risques sont accrus par l'insuffisance des systèmes d'alerte et l'inadaptation des règles d'utilisation des sols, d'urbanisme et de construction, surtout dans les zones habitées par les citoyens pauvres et vulnérables.¹⁶⁸ De plus, avec les pressions qui se font sentir en Afrique australe, qu'elles soient le fait du dynamisme de la démographie urbaine ou qu'elles s'exercent sur l'offre de services, les risques de faible intensité se trouvent aggravés par un degré élevé de vulnérabilité sociale.¹⁶⁹

Les évolutions de l'environnement constituent, certes, une nouvelle perspective à partir de laquelle évaluer et comprendre les risques et la vulnérabilité, mais la réduction des risques de catastrophe participe en fait d'une histoire qui remonte loin dans l'histoire, notamment en campagne. En ville, la planification des secours s'est traditionnellement concentrée sur la "défense civile", mais depuis les années 1990 la réduction des risques de catastrophe y a été ajoutée. Cette perspective s'est étoffée plus récemment, avant tout sous l'influence des préoccupations relatives au changement climatique.¹⁷⁰ L'approche "réduction du risque de catastrophe" tend à ne voir dans le changement climatique qu'un des facteurs de vulnérabilité et de risque,¹⁷¹ alors que l'approche "adaptation au changement climatique"

privilégie les similitudes et fait double emploi avec la réduction des risques (s'agissant des événements climatiques extrêmes) ainsi qu'avec des changements semi-permanents et à déclenchement lent comme la montée du niveau des mers ou la hausse des températures.¹⁷² Toutefois, l'analyse de la vulnérabilité et de la résilience, tout comme les évidentes considérations concernant la sécurité des personnes, se retrouvent au centre de la réduction des risques et de l'adaptation au changement climatique, et elles se heurtent aux mêmes obstacles. Il s'agit notamment du manque de volonté politique, du manque de moyens financiers pour l'intégration de cette problématique dans les politiques existantes, et du manque d'investissement dans les mesures préventives et proactives destinées à réduire la vulnérabilité aux menaces prévisibles et autres facteurs de risque. Jusqu'à une date récente, ces deux approches se sont développées de façon plutôt distincte, entraînant des doubles emplois dans les démarches, de l'incohérence dans les politiques publiques, des obstacles administratifs et un gaspillage des ressources.¹⁷³

En matière de réduction des risques, le Mozambique et l'Afrique du Sud comptent parmi les précurseurs en Afrique australe. Au Mozambique, l'Institut nationale de gestion des catastrophes se concentre sur la mise en place d'une bonne coordination en cas d'urgence ainsi qu'une nouvelle perspective, à la fois préventive et volontariste, à la place des pratiques traditionnelles purement réactives. Les plans annuels de secours ont été institutionnalisés et sont inscrits au budget général de l'Etat. Le gouvernement du pays a lancé en mars 2006 un nouveau schéma directeur pour la prévention et l'atténuation des catastrophes naturelles; il privilégie la réduction de la vulnérabilité des populations les plus marginales qui s'y trouvent exposées de manière disproportionnée.¹⁷⁴

En Afrique du Sud, la gestion des catastrophes est désormais encadrée par la législation et les politiques publiques, et elle est considérée comme l'une des plus avancées au monde. La formulation de la loi

de 2002 en la matière a été influencée par les grandes orientations internationales ainsi que par une série d'inondations et de sécheresses de grande ampleur au cours de la dernière décennie du 20^e siècle.¹⁷⁵

Depuis son entrée en vigueur en janvier 2003, la législation a été mise en application à travers tout l'appareil administrative, y compris les municipalités en 2004. Elle contraint les collectivités locales à mettre en place des cadres spécialisés y compris à l'échelon des provinces. Cette nouvelle législation traduit un passage des politiques réactives traditionnelles au cas par cas à la prévention et à la réduction de la vulnérabilité, ainsi que leur intégration dans tous les domaines d'intervention.

Les politiques publiques et programmes d'action pour la réduction des risques de catastrophes ont beau avoir accompli des progrès notables en Afrique australe, les autorités locales éprouvent des difficultés à mettre en œuvre de nouvelles législations et à institutionnaliser une culture proactive et intégrée en la matière. La plupart des obstacles sont de nature institutionnelle et fonctionnelle (manque de moyens, notamment financiers), et ce notamment du fait que les compétences qui s'y rapportent ne se voient pas reconnaître d'importance stratégique au sein des collectivités locales.¹⁷⁶ De plus, ce type de politique ne prête, en Afrique australe, aucune attention particulière au milieu urbain alors que c'est là que se concentrent les vulnérabilités, qu'il s'agisse des populations ou des infrastructures. Autre sujet de préoccupation majeur, l'échange d'informations et d'expériences en matière de réduction des risques de catastrophes fait encore pratiquement défaut.

A l'échelon local, c'est un degré extrêmement variable de prise de conscience des risques de catastrophe qui complique l'action en faveur de leur réduction. Du point de vue institutionnel, la gestion des catastrophes relevant avant tout de la protection sociale et de l'intérêt politique au sens étroit du terme, il est difficile d'aller au-delà du mot d'ordre « couvertures et nourriture ». ¹⁷⁷ De plus, au sein des collectivités locales, les fonctions de gestion des catastrophes se voient souvent assigner la responsabilité d'activités complexes, de la sécurité lors de grands événements sportifs et politiques aux secours et à la reconstruction lors de catastrophes de grande ampleur. Autre contrainte majeure, ces responsabilités restent pour le moment de nature avant tout réactives, alors que l'adaptation au changement climatique passe par une planification et des interventions proactives.¹⁷⁸ Ces décalages nuisent à l'efficacité de la gestion des catastrophes.

A l'échelle de la ville – par exemple à Maputo, au Cap ou à eThekweni – certains services administratifs cherchent à faire évoluer la manière dont est appréhendée la gestion des catastrophes en mettant en relief son rôle à la fois central et transversal. Ce dépassement de l'optique étroitement sectorielle (voir Section 6.3) constitue un peu partout une priorité institutionnelle si l'on veut parvenir à des approches intégrées. Il s'agit là d'un élément essentiel car, sans systèmes proactifs et fonctionnant bien à l'échelle des villes, la résilience des citoyens et la réduction de leur vulnérabilité resteront hors de portée. Un point de vue à la fois proactif et stratégique constitue la pierre de touche de toute adaptation à long terme et il doit donc, à ce titre, recevoir l'appui des pouvoirs publics à tous leurs échelons. Les attitudes et point de vue antagonistes en la matière n'en continuent pas moins, avec la fragmentation des rôles et responsabilités, à soulever de formidables obstacles. Dans les centres urbains à travers toute l'Afrique australe, la réduction des risques de catastrophe reste largement de nature réactive

et au cas par cas, et les capacités de planification comme leur efficacité demeurent faibles.

Progresser vers la ville “verte”: synergies et obstacles

Dans les villes de la région, les modes d'aménagement hérités de l'histoire ont suscité des formes d'urbanisme insoutenables. Tel est particulièrement le cas dans les pays où, à un extrême, on trouve l'étalement urbain qui voit des citoyens à hauts revenus vivre dans des localités à faibles densités sur des parcelles étendues occupant une proportion considérable du domaine foncier urbain; alors qu'à l'autre extrême, ce sont des zones plus exigües à très forte densité et à bas revenus, à la périphérie de la ville ou à proximité. Si certains services de transport par rail ou autobus ont été maintenus pour desservir les populations à bas revenus, les catégories à revenu moyen ou supérieur en sont venues à recourir presque exclusivement à la voiture particulière, effectuant souvent une succession de trajets à destination unique et contribuant à des encombrements de plus en plus sérieux.

La hausse des coûts du foncier et de l'immobilier, ceux des encombrements de la circulation (pertes de temps et effets néfastes pour la santé, entre autres), l'augmentation du prix des hydrocarbures et divers autres facteurs se sont conjugués pour faire mieux prendre conscience de la nécessité de réduire la demande de mobilité en reconfigurant le milieu urbain. A cet égard, quelques premières tentatives ont visé à concevoir de nouveaux types de banlieue et des établissements expérimentaux qui répondent notamment aux principes de l'habitat compact et du zonage multifonctionnel. Toutefois, reconfigurer les zones existantes va constituer un processus plus lent et plus fragmenté.¹⁷⁹ Or pour le moment, les collectivités locales ont fait preuve d'une certaine réticence à entreprendre un réexamen radical des codes d'urbanisme et des principes de zonage, en partie en raison des intérêts bien établis qui s'y attachent et aussi de la complexité et du coût du processus. Plus largement, on estime toujours un peu partout en Afrique que les considérations relatives à l'environnement et les orientations plus “durables” représentent les intérêts des élites – un luxe que l'on ne peut se permettre jusqu'à ce que les problèmes prioritaires de la pauvreté et du chômage soient résolus. Tout en étant compréhensible, ce point de vue trahit la conviction que le développement et l'environnement sont mutuellement incompatibles et nécessairement en conflit. Il s'agit là, sous bien des aspects, du legs des démarches d'un autre âge, en matière de conservation de la vie sauvage et du milieu naturel, qui privilégiaient les espèces ou habitats menacés par rapport aux besoins et aux priorités des ruraux pauvres. En fait, et dans des milieux divers, certains projets et dispositifs de plus grande ampleur ont fait la preuve que les populations locales peuvent, et devraient, tirer des avantages de leur participation dans des projets économiques et sociaux « verts » bien conçus et convenablement mis en œuvre.¹⁸⁰

La qualité de l'environnement varie beaucoup dans les limites mêmes d'une ville, les pauvres vivant généralement dans les zones les moins sûres et les moins salubres. Ce sont précisément les populations les plus exposées aux effets des transformations de l'environnement. Ce sont eux qui souffrent le plus de la pollution atmosphérique, en raison de la fumée et des émanations des combustibles à domicile, en se rendant au travail et aussi à l'occasion dans leur milieu de travail. Les citoyens pauvres sont beaucoup plus susceptibles de boire des

eaux insalubres s'ils se trouvent à l'écart du réseau d'adduction d'eau courante ou lorsque celle-ci devient indisponible. Dans ces conditions, agir pour la qualité de l'environnement urbain à travers l'atténuation et l'adaptation en matière de changement environnemental n'a rien d'un luxe. Il s'agit bien plutôt là d'un impératif auquel s'attachent d'énormes bénéfices, qu'il s'agisse de la santé publique ou des moyens de subsistance, et notamment au bénéfice des citoyens pauvres tout en évitant des risques encore plus graves à l'avenir, ou tout au moins en réduisant leur ampleur.

Sous la pression de gouvernements nationaux soucieux de manifester leur adhésion aux accords internationaux sur le changement climatique et l'environnement, certaines collectivités locales se sont lancées dans diverses interventions en matière de climat afin d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre et/ou promouvoir les projets d'adaptation. Les plus attrayants de ces programmes ont été ceux qui sont relativement simples et peu onéreux à mettre en place, comme les « toits verts » et les incitations à l'agriculture urbaine et péri-urbaine (voir Encadré 6.1).

D'autres types d'interventions « vertes », qui tiennent à la réhabilitation ou à l'aménagement d'aires de loisirs existantes ou neuves, ont de quoi améliorer grandement les équipements dans les zones à forte densité souvent dénuées d'aires de jeu, de terrains de sport, etc., tout en séquestrant le gaz carbonique et en rendant l'environnement plus vivable. Un schéma de ce type, « Soweto vert », à Johannesburg, a comporté au début de 2010 la plantation de quelque 200 000 arbres et l'aménagement d'aires de loisirs, y compris un « Eco-parc » polyvalent. Des programmes similaires sont depuis en cours dans d'autres zones de haute densité à Johannesburg, comme Alexandra et Orange Farm, tandis qu'à eThekweni c'est le réseau d'infrastructures « vertes » D'MOSS qui se distingue particulièrement (voir Encadré 6.2).

D'autres types d'intervention revêtent la même importance, comme la révision des codes de construction pour promouvoir l'utilisation de matériaux à moindre teneur en carbone, une plus grande utilisation de la lumière naturelle pour une meilleure efficacité énergétique, la ventilation et une bonne isolation des adductions d'eau chaude, des murs et des toits, la réduction de l'absorption de chaleur par les toitures ou, en milieu moins chaud, l'exploitation des systèmes combinés chaleur/électricité ou équivalents. Il faudrait aussi encourager tout ce qui permet d'optimiser le potentiel de la culture sur « toit vert » dans les nouvelles constructions.¹⁸¹

La mise aux normes de bâtiments existants avec une isolation améliorée, un éclairage à basse consommation et autres équipements, a fait à l'étranger la preuve de ses avantages, et certaines collectivités locales et entreprises privées l'ont reprise à leur compte dans la sous-région. Peindre les toitures de tons argentés ou de blanc augmente la capacité réfléchissante, ce qui réduit l'absorption de la chaleur par temps chaud, abaissant la température et donc le stress thermique ou le besoin d'air conditionné. Dans l'ensemble, c'est en combinant bon nombre de toitures ainsi repeintes, ou « vertes », avec d'autres initiatives « vertes » que l'on peut réduire les effets d'îlot de chaleur en ville. À une certaine échelle, la remise aux normes et les techniques « vertes » peuvent, en plus, susciter de nombreuses créations d'emplois dans la fabrication et l'importation de nouveaux matériaux, ainsi que des équipements, leur mise en place et leur entretien. Sur la voie publique et dans les bâtiments publics des grandes villes, la substitution, aux ampoules à incandescence traditionnelles, d'équivalents à basse consommation

économise d'énormes quantités tant d'électricité que d'émissions de gaz à effet de serre.¹⁸²

Dans ce domaine, en Afrique australe, c'est le Conseil de la construction « verte » (*Green Building Council*) sud-africain qui fait figure de champion de l'innovation. Établi en 2007, il applique une échelle d'« étoiles vertes » (*Green Star SA*) aux bâtiments neufs et remis aux normes, en s'inspirant du système australien d'évaluation. Le principal service offert est la mise en ligne d'instruments d'évaluation pour différentes catégories de bâtiments, avec des conseils sur les matériaux et produits les mieux adaptés.¹⁸³ C'est le Conseil qui a lancé la première opération « rue verte » du pays avec la remise aux normes de 30 logements pour ménages à bas revenus dans le quartier de Cato Manor (eThekweni), avant la réunion du Comité des Parties à la Convention sur le changement climatique (COP 17) en 2011. L'opération entendait démontrer les améliorations en matière d'énergie, de santé et de retombées socio-économiques que l'on peut obtenir en équipant comme il faut les plafonds, avec un éclairage à faible consommation d'énergie, en transformant le jardin en potager, etc.¹⁸⁴ Toutefois, en dépit du succès du projet, il reste très local et n'a pas encore été déployé à plus grande échelle dans des zones notablement plus étendues.

Une autre catégorie de mesures en faveur de l'atténuation, relativement peu onéreuse mais aux multiples retombées, n'est autre que la mise en place d'autobus sur site propre. À Johannesburg, par exemple, le réseau d'autobus rapides Rea Vaya est conçu pour réduire les émissions et les pointes de circulation en rendant les transports en commun attrayants dans une ville dont bon nombre d'habitants ont longtemps compté presque exclusivement sur la voiture particulière pour leurs déplacements. Le système comporte des voies réservées, y compris un service très sollicité par les usagers qui relie le bidonville surpeuplé de Soweto au centre-ville, voies sur lesquelles circulent des autobus diesel à faibles émissions sulfuriques. Ces véhicules étaient à même, en 2012, d'économiser l'équivalent de 1,6 million de tonnes de dioxyde de carbone si 15 pour cent des automobilistes vivant à proximité des lignes décident d'utiliser ces autobus plutôt que leur voiture particulière.¹⁸⁵ Les autres mesures d'atténuation comprennent la remise aux normes d'efficacité énergétique des bâtiments municipaux ainsi que la récupération du méthane émanant des décharges.¹⁸⁶

Le train rapide (« Gautrain ») qui relie l'aéroport international de Johannesburg à des pôles urbains importants jusqu'à Tshwane a été construit en vue de la coupe mondiale de football de 2010. Mais son apport à long terme, qu'il s'agisse de l'intégration urbaine, de la réduction de la congestion et donc de la baisse des émissions à effet de serre, va rester limité si le réseau n'est pas développé pour desservir de nouvelles populations et de nouveaux pôles commerciaux.

Ces exemples mis à part, les grandes villes d'Afrique australe se distinguent par leur manque de systèmes de transport en commun rapides, hormis les services ferroviaires, de qualité variable, qui relient les bidonvilles surpeuplés aux centres-villes et autres pôles d'emploi dans les zones métropolitaines. Certains schémas sont, à cet égard, envisagés et, vu l'ampleur des capitaux à mobiliser, il se pourrait bien que les interventions dans le domaine du climat (y compris grâce à des dispositifs financiers internationaux inédits) fournissent le stimulant qui autrement ferait défaut. Si ce nouveau type de réseau de transport se trouvait ensuite intégré à des infrastructures et à des interventions économiques « vertes », ces villes pourraient devenir plus soutenables.¹⁸⁷

ENDNOTES

- ¹ Dans le présent rapport, l'Angola est pour l'essentiel traitée dans le chapitre sur l'Afrique centrale, mais lorsque cela s'impose il en est aussi question dans ce chapitre-ci. Toutefois, s'agissant des données démographiques, ce pays reste dans l'Afrique centrale comme dans la classification UNDESA, et n'est donc pas inclus dans la sous-région d'Afrique australe.
- ² Toutefois, les formes "oscillantes" et autres de mobilité entre ville et campagne restent importantes, de sorte que le domicile enregistré par les recensements successifs ne reflètent pas exactement les modes de vie de nombreux habitants.
- ³ Les données 2011 sont les dernières disponibles (*World Urbanization Prospects: The 2011 Revision*).
- ⁴ *World Urbanization Prospects: The 2011 Revision*, UNDESA, (New York, 2012).
- ⁵ WESGRO (2012). *BPO: Outsourcing support and connecting the global economy*, Available at: <http://wesgro.co.za/investor/sectors/bpo>, accessed 25 July 2012.
- ⁶ UN-Habitat (2010). *State of African Cities 2010: Governance, inequality and urban land markets*. (Nairobi, 2010), Pp. 234-6.
- ⁷ World Bank (2007) *IDA At Work: Private sector development – Encouraging investments and economic growth in Mozambique*, <http://web.worldbank.org/wbsite/external/ext/aboutus/ida/0,,contentMDK:21321646~menuPK:3266877~pagePK:51236175~piPK:437394~theSitePK:73154,00.html>, accessed 7 July 2012.
- ⁸ Jenkins, P. and Wilkinson, P. (2002). *Assessing the growing impact of the global economy on urban development in southern African cities*, in *Cities*, vol. 19, no. 1, 33-47.
- ⁹ Cornelissen, S. (2011). *More than a Sporting Chance? Appraising the sport for development legacy of the 2010 FIFA World Cup*, in *Third World Quarterly*, vol. 32, no. 3, 503-529; Olivier, S. (2011). *FIFA 2010 – Economic impact one year later*, Communicate Blog, 3 October. www.communicate.co.za/_blog/Communicate_Blog/post/FIFA_2010_%E2%80%93Economic_impact_one_year_later/, accessed 26 July 2012.
- ¹⁰ Bond, P. (2010). *A Political Economy of the South African World Cup, 2010*, PowerPoint presentation. Available at: www.amandlapublishers.co.za/home-page/304-a-political-economy-of-the-soccer-world-cup-2010, accessed 25 July 2012; Bond, P. (2011). *Politics of Climate Justice: Paralysis above, movement below*, (Durban, UKZN Press).
- ¹¹ UN-Habitat (2010). *State of African Cities 2010: Governance, inequality and urban land markets*. (Nairobi, 2010).
- ¹² SADC/UNEP. (2010). *Southern Africa sub-regional framework on climate change programmes report*, First Draft – Working Document, February, 2010. P. 7.
- ¹³ NCAR. (2005). *A continent split by climate change: new study projects in Southern Africa, Rain in Sahel*, National Centre for Atmospheric Research Press Release, May 24 2005 (Boulder, CO). In: SADC/UNEP. (2010). *Southern Africa sub-regional framework on climate change programmes report*, First Draft – Working Document, February, 2010.
- ¹⁴ Satterthwaite, D, Huq, S, Reid, H, Pelling, M. and Romero Lankao, P. (2009). *Adapting to climate change in urban areas: the possibilities and constraints in low- and middle-income nations*, in J. Bicknell, D. Dodman and D. Satterthwaite, eds., *Adapting Cities to Climate Change: Understanding and addressing the development challenges* (London, Earthscan), pp. 3-47.
- ¹⁵ IPCC. (2007). *Climate Change 2007: Impacts, adaptation and vulnerability; Working Group II contribution to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* (Cambridge, CUP).
- ¹⁶ IPCC. (2012). *Managing the Risks of Extreme Events and Disasters to Advance Climate Change Adaptation*. Special Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change (Cambridge, CUP).
- ¹⁷ Jenkins, P. (2011) *Maputo and Luanda*, in Bekker S. and Therborn G. eds., *Capital Cities in Africa: power and powerlessness*, Pretoria and Dakar, Human Science Research Council and CODESRIA), pp. 141-166; Junior, P. and Oballa, B. (2011). *Cities in Climate Change Initiative: Maptuo, Mozambique*, Box 6.3, in Rosenzweig C., Solecki W., Hammer S. and Mehrotra S. eds., *Climate Change and Cities: First Assessment Report of the Urban Climate Change Research Network* (Cambridge, CUP), p. 156.
- ¹⁸ Kemp, L., Fairhurst, L., Rowswell, P., and Quayle, T. (2011) *Sub-Saharan African Cities: A five-City Network to Pioneer Climate Adaptation through Participatory Research & Local Action: Maputo Baseline Study*, Cape Town: ICLEI, p. 30
- ¹⁹ Hilia Hitula, Walvis Bay Town Planner, pers. comm., 27 June 2012.
- ²⁰ UN-Habitat (2010). *State of African Cities 2010: Governance, inequality and urban land markets*. (Nairobi, 2010). P. 229.
- ²¹ ICLEI (2011). *Summary of Sub-Saharan African Cities: A Five-City Network to Pioneer Climate Adaptation through Participatory Research and Local Action* (Cape Town: ICLEI), Available at: www.iclei.org/index.php?id=africa-adaptation, accessed 30 July 2012.
- ²² Brundrit, G. and Cartwright, A. (2012). *Understanding the risks to Cape Town of inundation from the sea*, in Cartwright A., Parnell S., Oelofse G. and Ward S. eds., *Climate Change at the City Scale: Impacts, mitigation and adaptation in Cape Town* (London, Earthscan/Routledge), pp. 21-37.
- ²³ Colenbrander, D., Sutherland, C., Oelofse, G., Gold, H. and Tsotsobe, S. (2012). *Reducing the pathology of risk: Developing an integrated municipal coastal protection zone for the City of Cape Town*, in Cartwright A., Parnell S., Oelofse G. and Ward S. eds., *Climate Change at the City Scale: Impacts, mitigation and adaptation in Cape Town* (London, Earthscan/Routledge), pp. 182-201.
- ²⁴ IPCC. (2007). *Climate Change 2007: Impacts, adaptation and vulnerability; Working Group II contribution to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* (Cambridge, CUP).
- ²⁵ GSDRC (2009). *Climate change and Zimbabwe, Governance and Social Development Resource Centre*, 2 October 2009.
- ²⁶ Rosenzweig, C, Solecki, W., Hammer, S., and Mehrotra, S. eds. (2011). *Climate Change and Cities: First Assessment Report of the Urban Climate Change Research Network* (Cambridge, CUP), pp. 56-57.
- ²⁷ De Wit, M., Stankiewicz, J. (2006). *Changes in surface water supply across Africa with predicted climate change*, in *Science*, vol. 311, 31 March 2006.
- ²⁸ Heath, T., Parker, A., Weatherhead, K. (2010). *How to Climate Proof Water and Sanitation Services in the Peri-Urban Areas in Lusaka*, Water and Sanitation for the Urban Poor (WSUP), Cranfield University.
- ²⁹ City of Johannesburg (2012). *Climate change affects health*, Available at: www.joburg.org.za/index.php?option=com_content&view=article&id=7972&catid=88&Itemid=266, accessed 28 July 2012.
- ³⁰ *Ibid.*
- ³¹ Turton, A. 2008. *Three Strategic Water Quality Challenges that Decision-Makers Need to Know About and How the CSIR Should Respond*. CSIR Report CSIR/NRE/WR/EXP/2008/0160/A. Keynote address, *A Clean South Africa*, presented at the CSIR Conference "Science Real and Relevant", 18 November 2008. Pretoria: Council for Scientific and Industrial Research (CSIR). Available at: www.bosparra.com/wp-content/uploads/2008/11/banned_csir2008.pdf.
- ³² Battersby, J. (2012) *Urban food security and climate change: a system of flows*, in Frayne B, Moser C. and Ziervogel G. eds., *Climate Change, Assets and Food Security in Southern African Cities* (London, Earthscan/Routledge), pp. 35-56.
- ³³ Kisner, C. (2008). *Green Roofs for Urban Food Security and Environmental Sustainability: Urban agriculture case study: Harare, Zimbabwe*. Available at: www.climate.org/topics/international-action/urban-agriculture/harare.htm accessed 28 July 2012.
- ³⁴ *Ibid.*; City of Johannesburg (2011a). *Gauteng looks at climate issues*, Available at: www.joburg.org.za/index.php?option=com_content&view=article&id=7519:gauteng-looks-at-climate-issues&catid=88:news-update&Itemid=266, accessed 28 July 2012; eThekweni Municipality. (2012). *Green roof*, Available at: www.durban.gov.za/City_Services/development_planning_

ENDNOTES

- management/environmental_planning_climate_protection/Projects/Pages/Green-Roof.aspx, accessed 28 July 2012.
- ³⁵ Raimundo, I. and Frayne, B. (2012). *Impacts of climate change on migration and food security in Maputo, Mozambique*, in Frayne B., Moser C. and Ziervogel G. eds., *Climate Change, Assets and Food Security in Southern African Cities* (London, Earthscan/Routledge, pp. 96-109).
- ³⁶ Simatele, D. (2012). *Asset adaptation and urban food security in a changing climate; a case study of Kalingalinga and Linda compounds in Lusaka, Zambia*, in Frayne B., Moser C. and Ziervogel G. eds., *Climate Change, Assets and Food Security in Southern African Cities* (London, Earthscan/Routledge, pp. 110-131).
- ³⁷ Du Pisani, P. (2012). *Water supply as essential building block for the planning of cities: the Windhoek experience*; Heyns, P. (2012). *Strategic water resources development to meet urban and industrial demand in Namibia*, Papers presented to the First National Conference on Strategic Spatial Planning for Urbanisation, Namibian Institute of Town and Regional Planners and University of Namibia, Windhoek, 26-28 June.
- ³⁸ Gwebu, T. (2002). *Urban water scarcity management: civic v state response in Bulawayo*, in *Habitat International*, vol. 26, no.3, pp. 417-431; Musemwa, M. (2006). *Disciplining a 'dissident' city: hydropolitics in the city of Bulawayo, Matabeleland, Zimbabwe, 1980-1994*, in *Journal of Southern African Studies*, vol. 32 no. 2, pp. 239-254.
- ³⁹ Academy of Science of South Africa. (2011). *Towards a low carbon city, focus on Durban* (Pretoria, ASSAf). Page 63.
- ⁴⁰ Joubert, L. (2008). *Boiling Point: People in a Changing Climate*, (Johannesburg, Wits University Press).
- ⁴¹ Simon, D. and Leck, H. (2010). *Urbanizing the global environmental change and human security agendas*, in *Climate and Development*, vol. 2, pp. 263-275.
- ⁴² Barnett, J. (2006). *Climate Change, Insecurity and Injustice*, in Adger W., Paavola, J., Huq S. and Mace M. eds., *Fairness in Adaptation to Climate Change* (Cambridge, MA and London, MIT Press), pp. 115-130.
- ⁴³ Roberts, D. (2008). *Thinking globally, acting locally-institutionalizing climate change at the local government level in Durban, South Africa*, in *Environment and Urbanization*, vol. 20, no. 2, pp. 521-537; Scott, D. and Oelofse, C. (2009). *The politics of waiting: environmental governance in South Africa*, paper presented at the Association of American Geographers' Annual Conference, Las Vegas, 22 - 27 March; Leck, H. and Simon, D. (2013) *Fostering multi-scalar collaboration and co-operation for effective governance of climate change adaptation in Urban Studies* 50(6), pp. 1221-1238. Available at: <http://usj.sagepub.com/content/early/2012/10/26/0042098012461675>.
- full.pdf+html, Online First 26 October 2012.
- ⁴⁴ Leck, H. and Simon, D. (2013) *Fostering multi-scalar collaboration and co-operation for effective governance of climate change adaptation*, in *Urban Studies* 50(6), pp. 1221-1238.
- ⁴⁵ UN-Habitat (2010). *State of African Cities 2010: Governance, inequality and urban land markets*. (Nairobi, 2010).
- ⁴⁶ Angola National Adaptation Programme of Action under the UNFCC Framework Convention on Climate Change (UNFCCC) 2011. Available at <http://unfccc.int/resource/docs/napa/ago01.pdf>.
- ⁴⁷ Rosenzweig, C, Solecki, W., Hammer, S., and Mehrotra, S. eds. (2011). *Climate Change and Cities: First Assessment Report of the Urban Climate Change Research Network* (Cambridge, CUP).
- ⁴⁸ Cameron, R. (2005). *Metropolitan restructuring (and more restructuring) in South Africa*, in *Public Administration and Development*, vol. 25, no. 4, pp. 329-339; Rosenzweig C, Solecki W., Hammer S., and Mehrotra, S. eds. (2011). *Climate Change and Cities: First Assessment Report of the Urban Climate Change Research Network* (Cambridge, CUP). Page 255.
- ⁴⁹ Hove, H., Echeverría, D. and Parry, E. (2011). *Review of Current and Planned Adaptation Action: Southern Africa*. Available at www.preventionweb.net/english/professional/publications/v.php?id=25313; Simon, D. (2012) *Climate change challenges* in Saunders, S., Dzinesa, G.A. and Nagar, D., eds. *Region-Building in Southern Africa: Progress, problems and prospects* (London, Zed Books), pp.230-248.
- ⁵⁰ Roberts, D. (2008). *Thinking globally, acting locally-institutionalizing climate change at the local government level in Durban, South Africa*, in *Environment & Urbanization*, vol. 20, no. 2, pp. 521-537.
- ⁵¹ *Ibid.*, pp. 521-537; Carmin, J, Anguelovski, I. and Roberts, D. (2012). *Urban Climate Adaptation in the Global South: Planning in an Emerging Policy Domain*, in *Journal of Planning Education and Research*, vol. 32, no. 1, pp. 18-32.
- ⁵² Durban Climate Change Strategy. Website: <http://www.dccs.org.za/>.
- ⁵³ Roberts, D. (2010). *Prioritizing climate change adaptation and local level resilience in Durban, South Africa*, in *Environment and Urbanization*, vol. 22, no. 2, pp. 397-413.
- ⁵⁴ *Ibid.* pp. 397-413; Academy of Science of South Africa. (ASSAf). (2011). *Towards a low carbon city, focus on Durban* (Pretoria, ASSAf); Carmin, J, Anguelovski, I. and Roberts, D. (2012). *Urban Climate Adaptation in the Global South: Planning in an Emerging Policy Domain*, in *Journal of Planning Education and Research*, vol. 32, no. 1, pp. 18-32.
- ⁵⁵ Durban Adaptation Charter. Website: www.durbanadaptationcharter.org/.
- ⁵⁶ Roberts D., Boon R., Diederichs N., Douwes E., Govender N., Mcinnes A., Mclean C., O'Donoghue S. and Spiers M. (2012). *Exploring ecosystem-based adaptation in Durban, South Africa : 'Learning-by-doing' at the local government coal face*, in *Environment & Urbanisation*, 24(1), 167-195. DOI: 10.1177/0956247811431412.
- ⁵⁷ Roberts, R. and Diederichs, N. (2002). *Durban's Local Agenda 21 programme: tackling sustainable development in a post-apartheid city*, in *Environment and Urbanization*, vol. 14, no. 2, pp.189-201.
- ⁵⁸ Cartwright, A., Parnell, S., Oelofse, G. and Ward, S., eds., (2012). *Climate Change at the City Scale: Impacts, mitigation and adaptation in Cape Town*" (London, Earthscan/Routledge).
- ⁵⁹ Leck, H.J. (2012). *Rising to the Adaptation Challenge? Responding to global environmental change in eThekweni and Ugu Municipalities, South Africa*, unpublished PhD thesis, Dept. of Geography, Royal Holloway, University of London; Scott, D., Sutherland, C., Schiermeyer, E. and Leck, H. (2012). *A critical analysis of the contribution of municipal low carbon lifestyle innovations to sustainable development: Durban, South Africa*, in Pelfini A., Fulquet G. and Beling A. eds., *La Energía de los Emergentes. Innovación y cooperación para la promoción de energías renovables en el Sur global* (Buenos Aires, FLACSO Argentina)
- ⁶⁰ Nel, E., Hill, T. and Maharaj, B. (2003). *Durban's pursuit of economic development in the post-apartheid era*, in *Urban Forum*, vol. 14, no. 2-3, pp. 223-243.
- ⁶¹ Hart, G. (2002). *Disabling Globalization: Places of Power in Post-Apartheid South Africa*. Pietermaritzburg, University of Natal Press; Huchzermeyer, M. (2004). *Unlawful Occupation: Informal Settlements and Urban Policy in South Africa and Brazil* (Asmara, Africa World Press).
- ⁶² Robinson, J. (2008). *Continuities and discontinuities in South African local government*, in Van Donk and others, eds., *Consolidating Developmental Local Government: Lessons from the South African Experience* (Cape Town, UCT Press), pp. 27-50.
- ⁶³ SACN (2011). *State of the Cities Report* (Cape Town, South African Cities Network).
- ⁶⁴ Reid, P. and Vogel, C. (2006). *Living and responding to multiple stressors in South Africa-Glimpses from KwaZulu-Natal*, in *Global Environmental Change*, vol. 16, no. 2, pp. 195-206; Ziervogel, G., Bharwani, S., Downing, T. (2006). *Adapting to climate variability: Pumpkins, people, policy*, in *Natural Resources Forum*, vol. 30, no. 4, pp. 294-305; Dirmie, S. and Quinlan, T. (2009). *Taking Stock of the Southern African Vulnerability Initiative*, International Human dimensions Programme on Global Environmental Change (IHDP), IHDP Update, Issue 2, June.
- ⁶⁵ Bartlett, S. (2009). *Children in the Context of Climate Change: A Large and Vulnerable Population*, in G. M. Guzman, G. Martine, G. McGranahan, D. Schensul and C. Tacoli, (eds.). *Population Dynamics and Climate Change*

ENDNOTES

- (London and New York, International Institute for Environment and Development (IIED) and United Nations Population Fund (UNFPA)) , pp. 133-148.
- 66 WFP (2012). *Lesotho Overview, World Food Programme*, Available at: www.wfp.org/countries/Lesotho/Overview, 27 July 2012.
- 67 Hove, H., Echeverría, D. and Parry, E. (2011). *Review of Current and Planned Adaptation Action: Southern Africa*, available at www.preventionweb.net/english/professional/publications/v.php?id=25313.
- 68 Schiermeyer, E. (2011). *Addressing Barriers to Environmental Citizenship: a comparative socio-ecological study on urban environmental education*, unpublished M.Soc.Science Thesis, School of Development Studies, University of KwaZulu-Natal, Durban.
- 69 Alber, G. (2009). *Gender and climate change policy*, in G. Guzman, G. Martine, G. McGranahan, D. Schensul and C. Tacoli, eds., *Population Dynamics and Climate Change* (London and New York, International Institute for Environment and Development (IIED) and United Nations Population Fund, pp. 149-163.
- 70 *Ibid.*
- 71 O'Brien, K., Sygna, L., Leichenko, R., Adger, W.N., Barnett, J., Mitchell, T., Schipper, L., Tanner, T., Vogel, C., and Mortreux, C. (2008). *Disaster Risk Reduction, Climate Change Adaptation and Human Security*, Report prepared for the Norwegian Ministry of Foreign Affairs by the Global Environmental Change and Human Security (GECHS) Project, GECHS Report 2008: 3.
- 72 Pelling, M. (2003). *The Vulnerability of Cities: Natural disasters and Social Resilience*. (London, Earthscan), p 61.
- 73 *Ibid.*
- 74 Mamdani, M. (1996). "Citizen and subject: contemporary Africa and the legacy of late colonialism." (Princeton Academic Press). p 60.
- 75 UNDESA (2011). *World Urbanisation Prospects: the 2011 revision*, UNDESA, Population Division, April 2011.
- 76 Cain, A. (2012). *Post-war urban land markets in Luanda, Angola*, presented by Development Workshop Angola to the World Bank Conference on Land and Poverty, Washington, 23-26 April 2012.
- 77 Foley, F. (2007). *Land rights in Angola: poverty and plenty*, Humanitarian Policy Group (HPG) Working Paper, November 2007.
- 78 Cain, A. (2012). *Post-war urban land markets in Luanda, Angola*, presented by Development Workshop Angola to the World Bank Conference on Land and Poverty, Washington, 23-26 April 2012.
- 79 *Ibid.*
- 80 Negrão, J. (2004). *Urban land markets in Mozambique*, Cruzeiro do Sul, Research Institute for Development, Maputo, University Eduardo Mondlane / UN-Habitat, accessed 9 November, 2011, Available at: www.unhabitat.org/downloads/docs/10787_1_594342.pdf.
- 81 Rakodi, C. (2007). *Land for housing in African cities: are informal delivery systems institutionally robust and pro-poor?*, in *Global Urban Development*, vol. 3, Issue 1, November, 2007.
- 82 African Development Bank. (2012). *African Statistical Yearbook 2012*, Addis Ababa, Economic Commission for Africa.
- 83 Rakodi, C. (2007). *Land for housing in African cities: are informal delivery systems institutionally robust and pro-poor?*, in *Global Urban Development*, vol. 3, Issue 1, November, 2007.
- 84 *Ibid.*
- 85 *Ibid.*
- 86 UN-Habitat (2010/2011). *State of the World's Cities: Bridging the Urban Divide*, Nairobi, 2011.
- 87 UN-Habitat. (2010). *State of African Cities 2010: Governance, inequality and urban land markets*. (Nairobi, 2010), p. 226.
- 88 Watson, V. (2009). *The planned city sweeps the poor away ... urban planning and 21st Century urbanisation*, in *Progress in Planning*, vol 72, p.151-193.
- 89 Landman, K. (2000). *Gated communities and urban sustainability: taking a closer look at the future*, paper presented at 2nd Southern African Conference on Sustainable Development in the Built Environment – Strategies for a Sustainable Built Environment, Pretoria, South Africa, 23-25 August 2000.
- 90 Spinks, C. (2001). *A new Apartheid? urban spatiality, (fear of) crime, and segregation in Cape Town, South Africa*, Development Studies Institute, London School of Economics, September 2001.
- 91 SACNET (2008). *Securing municipal finances in Southern Africa*. Southern African Cities Network/ Cities Alliance, website (last accessed 13 August 2013): Available at: www.citiesalliance.org/sites/citiesalliance.org/files/sacn%20final.pdf.
- 92 UN-Habitat (2007). *Lusaka urban profile*. UN-Habitat, Page 14 (Source: Lusaka City Council July 2006). (2007).
- 93 Lindell, I. (2008). *Multiple sites of urban governance: insights from an African city*, in *Urban Stud*; 45; 1879, website (last accessed 15 August 2013): Available at: <http://usj.sagepub.com/cgi/content/abstract/45/1879>.
- 94 GUI (2009). *Global Urban Indicators – Selected Statistics: Monitoring the Habitat Agenda and the Millennium Development Goals*, Global Urban Observatory, November 2009. Table 7.
- 95 *Ibid.* Tables 26 & 27.
- 96 African Development Bank. (2009). *African Statistical Yearbook 2009*. Addis Ababa, Economic Commission for Africa, p 65.
- 97 SACNET (2010/11). *The financing of city services in Southern Africa*, South African Cities Network (Johannesburg). p 10.
- 98 *Ibid.*, p 16.
- 99 GUI (2009). *Global Urban Indicators – Selected Statistics: Monitoring the Habitat Agenda and the Millennium Development Goals*, Global Urban Observatory, November 2009. Table 12.
- 100 SACNET (2010/11). *The financing of city services in Southern Africa*, South African Cities Network (Johannesburg). p 44.
- 101 *Ibid.*, Page 16.
- 102 *Ibid.*, Page 39.
- 103 *Ibid.*, Page 30.
- 104 SACNET (2011). *State of the city finances report 2011*, South African Cities Network (Johannesburg). Page 42.
- 105 Hendrix, C. and Glaser, S. (2005). *Trends and Triggers: Climate Change and Civil Conflict in Sub-Saharan Africa*. Paper presented at workshop on 'Human Security and Climate Change', Oslo, 21-23 June 2005; Turton, A. 2008. *Three Strategic Water Quality Challenges that Decision-Makers Need to Know About and How the CSIR Should Respond*. CSIR Report CSIR/NRE/WR/EXP/2008/0160/A. Keynote address, A Clean South Africa, presented at the CSIR Conference "Science Real and Relevant", 18 November 2008. Pretoria: Council for Scientific and Industrial Research (CSIR). Available at www.bosparra.com/wp-content/uploads/2008/11/banned_csir2008.pdf.
- 106 SACNET (2010/11). *The financing of city services in Southern Africa*, South African Cities Network (Johannesburg). p 20.
- 107 This is as per the JMP definition of improved access to drinking water coverage and sanitation. For a more detailed definition of the distinction between improved and unimproved drinking water and sanitation coverage refer to the following online publication; WHO/UNICEF (2006). *Meeting the MDG drinking water and sanitation target. The urban and rural challenge of the decade*; Available at: www.who.int/water_sanitation_health/monitoring/jmpfinal.pdf.
- 108 GUI (2009). *Global Urban Indicators – Selected Statistics: Monitoring the Habitat Agenda and the Millennium Development Goals*, Global Urban Observatory, November 2009. Table 11.
- 109 Movik, S. (2012). *Fluid Rights: Water Allocation Reform in South Africa*. (Cape Town, HSRC Press).
- 110 Marais, H. (2011). *South Africa - Limits to Change: The Political Economy of Transition*. Revised Edition (London, Zed Books).
- 111 UN-Habitat (2010). *State of African Cities 2010: Governance, inequality and urban land markets*. (Nairobi, 2010). p 213.
- 112 Marais, H. (2011). *South Africa - Limits to Change: The Political Economy of Transition*. –Revised Edition (London, Zed Books).
- 113 Yende, S. (2012). *Protests are spiralling, study finds*, News 24 website, 17 June 2012. Available at: www.news24.com/SouthAfrica/News/Study-finds-protests-are-spiralling-20120617.
- 114 News 24. 2012. *Articles relating to protests*, News 24 Website, 27 July 2012. Available at: www.news24.com/Tags/Topics/protests.
- 115 Mukosa, C., Mwinga, P.C. (2008). *Transboundary*

ENDNOTES

- issues on sustainable hydropower development in the Zambezi river basin in the eyes of the Zambezi River Authority, A ZRA Presentation at the Ministry of Energy and Water Development, Zambia Hydropower Sustainability Assessment Forum Meeting: 4 September 2008, Kafue Gorge Regional Training Centre.
- 116 AFSUN (2010). *Pathways to insecurity: Urban food supply and access in Southern African cities*, Crush J., & Frayne, B. eds., in *Urban Food Security Series No.3.*, African Food Security and Urban Network (AFSUN).
- 117 *Ibid.*, Table 7.
- 118 Frayne, B., Battersby-Lennard, J., Fincham, R. and Haysom, G. (2009). *Urban Food Security in South Africa: Case study of Cape Town, Msunduzi and Johannesburg*, Development Planning Division Working Paper Series No.15, DBSA: Midrand.
- 119 Naylor, R. (2008). *The global food crisis exposes the fragility of sub-Saharan economic progress*, *Science*, 323, 239-240. In: McLachlan, M., Thorne, J. (2009). *Seeding change: a proposal for renewal of the South African food system*, Working Paper Series No 16, Development Planning Division, Development Bank of South Africa.
- 120 AFSUN (2010). *Pathways to insecurity: Urban food supply and access in Southern African cities*, Crush J., & Frayne, B. eds., in *Urban Food Security Series No.3.*, African Food Security and Urban Network (AFSUN). p 29; fig. 4.
- 121 Kutiwe, S., Boon, E., & Devuyt, D. (2010). *Urban agriculture in low income households of Harare: an adaptive response to economic crisis*, in *Journal of Human Ecology*, vol. 32, No. 2, pp. 85-96.
- 122 Crush, J., Hovorka, A. and Tevera, D. (2010). *Food security in Southern African cities: The place of urban agriculture*, in *Progress in Development Studies*, 11 (4): 285-305. Available at: <http://pdj.sagepub.com/content/11/4/285>.
- 123 AFSUN (2010). *Pathways to insecurity: Urban food supply and access in Southern African cities*, Crush J., & Frayne, B. eds., in *Urban Food Security Series No.3.*, African Food Security and Urban Network (AFSUN).
- 124 Crush, J., Hovorka, A. and Tevera, D. (2010). *Food security in Southern African cities: The place of urban agriculture*, in *Progress in Development Studies*, 11 (4): 285-305. Available at: <http://pdj.sagepub.com/content/11/4/285>.
- 125 Kutiwe, S., Boon, E., & Devuyt, D. (2010). *Urban agriculture in low income households of Harare: an adaptive response to economic crisis*, in *Journal of Human Ecology*, vol. 32, No. 2, pp. 85-96; Tshuma, D., and Mashoko, D. (2010). *Urban farming, it's relevance, sustainability and policy implications: a case study of Gweru and Masvingo urban areas*, in *Journal of Sustainable Development in Africa*, vol. 12, No. 3.
- 126 Tshuma, D., and Mashoko, D. (2010). *Urban farming, its relevance, sustainability and policy implications: a case study of Gweru and Masvingo urban areas*, in *Journal of Sustainable Development in Africa*, vol. 12, No. 3.
- 127 DGE (2010). *A Strategy for a Developmental Green Economy for Gauteng*, Report Prepared for the Gauteng Province Department of Economic Development, Gauteng Provincial Government, South Africa.
- 128 IEA (2002). *Energy and Poverty* in: *World Energy Outlook 2002*, IEA. International Energy Agency, Paris, France. In: MEA (2004); *Ecosystem services in: Southern Africa: a regional assessment*, Scholes, R. & Biggs, R. eds, The Regional-Scale Component of the Southern African Millennium Ecosystem Assessment, Millenium Ecosystem Assessment (MEA).
- 129 *Ibid.*
- 130 Peter, C., Swilling, M., du Plooy, P., de Wit, M., Wakeford, J., Lanz, J., Haysom, G., Kelly, C., Turton, A., Brent, A., Mason-Jones, K., Hansen, Y. and Cohen, B. (2011). *Greening the South African growth path: transitioning to sustainability*, Briefing Paper for Development Bank of South Africa (DBSA).
- 131 Urbach, J. (2013). *Medupi's hidden costs to our woes*, in *iol news*, 2 August 2013, website (last accessed 15 August 2013): Available at: www.iol.co.za/news/medupi-s-hidden-costs-add-to-our-woes-1.1556961.
- 132 Muller, M. (2007). *Adapting to climate change: water management for urban resilience*, in *Environment & Urbanization*, vol. 19, No. 1, pp. 99-113, International Institute for Environment and Development.
- 133 *Ibid.*
- 134 Ramoeli, (2011). *Water for cities: responding to the urban challenge*, Terraviva, World Water Day Cape Town, Southern African Development Community (SADC), Inter-Press Services (IPS) Africa, South Africa 20 - 22 March 2011.
- 135 Friedman, T. (2009). *Hot flat and crowded – why the world needs a green revolution and how we can renew our global future* (Great Britain, Penguin).
- 136 Taylor, M., Ravilious, C. and Green, E. (2003) *Mangroves of East Africa UNEP-WCMC Biodiversity Series No. 13*. Banson, Cambridge.
- 137 Wong, C., Roy, M, Duraiappah, A.K. (2005). *Linkages between poverty and ecosystem services in Mozambique. Connecting Poverty and Ecosystem Services: Focus on Mozambique*. UNEP / IISD.
- 138 Gastrow, V. and Amit, R. (2012). *Elusive Justice: Somali traders' access to formal and informal justice mechanisms in the Western Cape*. ACMS Research Report. African Centre for Migration & Society, University of the Witwatersrand, Johannesburg
- 139 Sinclair, M., (1998). *Community, Identity, and Gender in Migrant Societies of Southern Africa: Emerging Epistemological Challenges*, in *International Affairs*, vol. 74, No. 2, pp. 339-353.
- 140 Comaroff, J. and Comaroff, J.L (2008). *Faith*, in Shepherd, N. and Robins, S. eds., *New South African Keywords* (Auckland Park, South Africa, Jacana Media).
- 141 Akindele, S., Gidado, T., and Olaopo, O. (2002). *Globalisation, its impact and consequences for Africa*, in *Globalisation*, vol. 2, No. 1, pp. 3-22.
- 144 Sumich, J. (2010). *Nationalism, Urban Poverty and Identity in Maputo*, Working Paper no 68, Crisis States Working Papers Series No. 2, Crisis States Research Centre, LSE, DESTIN Development Studies Institute, February, 2010. London, London School of Economics.
- 143 *Ibid.*
- 144 Crush, J., Hovorka, A. and Tevera, D. (2010). *Food security in Southern African cities: The place of urban agriculture*, in *Progress in Development Studies*, 11 (4): 285-305. Available at: <http://pdj.sagepub.com/content/11/4/285>.
- 145 Mbeki, M. (2012). *South Africa: only a matter of time before the bomb explodes*, in *Business Day*, 2011/02/10.
- 146 Bayat, A. (2000a). *From 'Dangerous Classes' to 'Quiet Rebels': Politics of the Urban Sub-Altern in the Global South*, in *International Sociology*, SAGE.
- 147 Swilling, M., Annecke, E. (2012). *Rethinking Urbanism*, in *Just Transitions: Explorations of Sustainability in an Unfair World*, Cape Town, Juta.
- 148 Sekhonyane, M., and Dugard, J. (2004). *A violent legacy: The taxi industry and government at loggerheads*, in *SA Crime Quarterly no 10*, December 2004.
- 149 Dobson, R. (2001). *Warwick Junction Urban Renewal Project in KZN-NIA Journal*, Issue 3, No. 26, p. 6.
- 150 Aitchison, J. (2012). *Youth and adult learning and education in Southern Africa: overview of a five nation study*, Open Society Initiative for Southern Africa (OSISA) International.
- 151 UN-Habitat (2010). *State of African Cities 2010; Governance, inequality and urban land markets*. (Nairobi, 2010). p 208: Table 6.1.
- 152 United Nations Youth, (2010-2011). *Regional Overview: Youth in Africa*, Website: www.social.un.org/youthyear.
- 153 *Ibid.*
- 154 Paratian, R., Bonnet, F., Romagny, P. (2006). *Socio-Economic Integration of Mozambican Youth into the Urban Labour Market: The Case of Maputo*, Ambassade France au Mozambique et au Swaziland, May 2006.
- 155 Wessels, M., Monteiro, C. (2006). *Psychosocial assistance for youth: toward reconstruction for peace in Angola*, in *Journal of Social Issues*, Vol. 62, No. 1, 2006, pp. 121-139.
- 156 Graham, L., Bruce, D., Perold, H. (2010). *Ending the Age of the Marginal Majority: An Exploration of Strategies to Overcome Youth Exclusion, Vulnerability and Violence in Southern Africa*, Southern Africa Trust. Page 21: Table 1.
- 157 Sommers, M. (2010). *Urban youth in Africa*, in *Environment & Urbanisation*, vol. 22, No. 2, pp.

ENDNOTES

- 317-332.
- ¹⁵⁸ Graham, L., Bruce, D., Perold, H. (2010). *Ending the Age of the Marginal Majority: An Exploration of Strategies to Overcome Youth Exclusion, Vulnerability and Violence in Southern Africa*, Southern Africa Trust. Table 1; Page 21.
- ¹⁵⁹ *Ibid.*
- ¹⁶⁰ Leclerc-Madlala, S. (2008). *Age-disparate and intergenerational sex in southern Africa: the dynamics of hypervulnerability*, in *AIDS*, vol. 22, Suppl. 4, pp. 517-525.
- ¹⁶¹ Sommers, M. (2010). *Urban youth in Africa*, in *Environment & Urbanisation*, vol. 22, No. 2, pp. 317-332.
- ¹⁶² Website (last accessed 15 August 2013): www.abahlali.org.
- ¹⁶³ Website (last accessed 15 August 2013): www.sdine.org/country/south-africa/.
- ¹⁶⁴ Lindell, I. (2008). *Multiple sites of urban governance: insights from an African city*, in *Urban Studies*; 45; 1879, website (last accessed 15 August 2013): Available at: <http://usj.sagepub.com/cgi/content/abstract/45/1879>.
- ¹⁶⁵ Website (last accessed 15 August 2013): Available at: <http://africancentreforcities.net/>
- ¹⁶⁶ Hodson, M. and Marvin, S. (2009). *Cities mediating technological transitions: understanding visions, intermediation and consequences*, in *Technology Analysis and Strategic Management*, vol. 21, No. 4, pp. 515–534.
- ¹⁶⁷ ActionAid. (2006). *Unjust waters: Climate change, flooding and the protection of poor urban communities: experiences from six African cities*, Action Aid International. Available at: www.actionaid.org.uk/doc_lib/unjust_waters.pdf, Last accessed November 2010.
- ¹⁶⁸ UN-Habitat. (2011). *Cities and climate change: Global report on human settlements*. Nairobi, 2011..
- ¹⁶⁹ Satterthwaite, D, Huq, S, Reid, H, Pelling, M. and Romero Lankao, P. (2009). *Adapting to climate change in urban areas: the possibilities and constraints in low- and middle-income nations*, in J. Bicknell, D. Dodman and D. Satterthwaite, eds., *Adapting Cities to Climate Change: Understanding and addressing the development challenges* (London and Sterling, VA, Earthscan), pp. 3-47.
- ¹⁷⁰ Pelling, M. (2003), *The Vulnerability of Cities: Natural Disasters and Social Resilience*, Earthscan, London, 256 pages; Pelling, M, and Wisner, B. (2009). *Disaster Risk Reduction: cases from urban Africa*. (London and Sterling, VA, Earthscan); Bacon, C. M. (2012). *Disaster risk and sustainable development*, in B. Wisner, J.C. Gaillard and I. Kelman, eds., *The Routledge Handbook of Hazards and Disaster Risk Reduction* (London and New York, Routledge), pp. 145-167.
- ¹⁷¹ Benouar, D., Diagne, K., Kiunsi, R., Sonsore, J., Pelling, M., Pharoah, R., Wisner, B., Ndiaye, A. and Yitambe, A. (2009). *Towards a safer urban future: Conclusions and recommendations*, in M. Pelling and B. Wisner, eds., *Disaster Risk Reduction: Cases from Urban Africa* (London, Earthscan), pp. 195–210.
- ¹⁷² Simon, D, and Leck, H. (2010). *Urbanizing the global environmental change and human security agendas*, in *Climate and Development*, vol. 2, pp. 263-275.
- ¹⁷³ Mitchell, T. and Van Aalst, M. (2008). *Convergence of Disaster Risk Reduction and Adaptation*, Paper produced for a study commissioned by the UK Department for International Development (DFID), October 2008.
- ¹⁷⁴ ActionAid. (2006). *Unjust waters: Climate change, flooding and the protection of poor urban communities: experiences from six African cities*, Action Aid International. Available at: www.actionaid.org.uk/doc_lib/unjust_waters.pdf, accessed November 2010.
- ¹⁷⁵ Pelling, M, and Holloway, A. (2006). *Legislation for mainstreaming disaster risk reduction*, Tearfund.
- ¹⁷⁶ Carmin, J, Anguelovski, I. and Roberts, D. (2012). *Urban Climate Adaptation in the Global South: Planning in an Emerging Policy Domain*, in *Journal of Planning Education and Research*, vol. 32, no. 1, pp. 18-32.
- ¹⁷⁷ Leck, H.J. (2012). *Rising to the Adaptation Challenge? Responding to global environmental change in eThekweni and Ugu Municipalities, South Africa*, unpublished PhD thesis, Department of Geography, Royal Holloway, University of London.
- ¹⁷⁸ Academy of Science of South Africa. (2011). *Towards a low carbon city, focus on Durban* (Pretoria, ASSAf).
- ¹⁷⁹ Simon, D. (1999) *Rethinking Cities, Sustainability and Development in Africa*, in Kalipeni, E. and Zeleza, P.T., eds, *Sacred Spaces and Public Quarrels: African economic and cultural landscapes* (Trenton, NJ and Asmara, Africa World Press), pp. 17-41; Simon, D. (2001) *Equitable and Sustainable Urban Futures in Post-Apartheid Southern Africa*, in De Wet, C. and Fox, R., eds, *Transforming Settlement in Southern Africa* (Edinburgh, EUP), pp. 280-303.
- ¹⁸⁰ Simon, D. (2013). *Climate and environmental change and the potential for greening African cities*, in *Local Economy* special issue on 'Resurgent African Cities?' vol. 28 no. 2, pp. 203-217.
- ¹⁸¹ Simon, D., Fragkias, M., Leichenko, R., Sánchez-Rodríguez, R., Seto, K.C. and Solecki, W. (2011) *The Green Economy and the Prosperity of Cities*, background paper for UN-HABITAT's *State of the World's Cities 2012/3* report.
- ¹⁸² *Ibid.*
- ¹⁸³ Available at: www.gbcsa.org.za/rating-tools/green-star-sa-rating-system/
- ¹⁸⁴ Available at: [www.gbcsa.org.za/initiatives/energy/City of Johannesburg](http://www.gbcsa.org.za/initiatives/energy/City%20of%20Johannesburg) (2011b). *Jozi stands up for the climate*, www.joburg.org.za/index.php?option=com_content&view=article&id=7526&catid=88&Itemid=266, accessed 28 July 2012.
- ¹⁸⁶ Rosenzweig, C, Solecki, W., Hammer, S., and Mehrotra, S. eds. (2011). *Climate Change and Cities: First Assessment Report of the Urban Climate Change Research Network* (Cambridge, CUP). Page 253.
- ¹⁸⁷ Simon, D. (2013). *Climate and environmental change and the potential for greening African cities*, in *Local Economy* special issue on *Resurgent African Cities?* vol. 28 no. 2, pp. 203-217.

Annexe Statistique

TABLEAU 1: POPULATION TOTALE PAR GRANDE ZONE, RÉGION OU PAYS, 1950-2050 (000S)

Grande zone, région, pays	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2010	2020*	2030*	2040*	2050*
Afrique sub-saharienne	179,766	222,478	285,063	374,705	495,136	641,566	822,724	1,046,989	1,303,018	1,587,538	1,891,711
Afrique	229,895	286,729	368,148	482,803	635,287	811,101	1,022,234	1,278,199	1,562,047	1,869,561	2,191,599
Afrique du Nord	50,129	64,251	83,085	108,098	140,151	169,535	199,511	231,210	259,029	282,024	299,888
Algérie	8,753	10,800	13,746	18,811	25,299	30,534	35,468	40,180	43,475	45,490	46,522
Egypte	21,514	27,903	35,923	44,952	56,843	67,648	81,121	94,810	106,498	116,232	123,452
Libye	1,029	1,349	1,994	3,063	4,334	5,231	6,355	7,083	7,783	8,360	8,773
Maroc	8,953	11,626	15,310	19,567	24,781	28,793	31,951	35,078	37,502	38,806	39,200
Soudan	6,336	8,319	10,908	15,097	20,457	27,556	33,604	41,823	50,755	59,740	68,391
Tunisie	3,530	4,221	5,127	6,457	8,215	9,456	10,481	11,518	12,212	12,533	12,649
Sahara Occidental	14	33	77	150	221	315	531	718	805	863	901
Afrique de l'Ouest	70,451	85,611	107,374	139,766	182,529	235,722	304,261	392,379	496,071	614,595	743,850
Bénin	2,255	2,420	2,850	3,611	4,773	6,518	8,850	11,523	14,630	18,091	21,734
Burkina Faso	4,284	4,882	5,807	7,212	9,324	12,294	16,469	22,150	29,112	37,361	46,721
Cap-Vert	178	211	274	300	348	437	496	544	588	618	632
Côte d'Ivoire	2,630	3,638	5,416	8,501	12,518	16,582	19,738	24,503	29,823	35,301	40,674
Gambie	271	373	459	630	966	1,297	1,728	2,242	2,818	3,427	4,036
Ghana	4,981	6,742	8,682	10,923	14,793	19,165	24,392	30,325	36,537	42,941	49,107
Guinée	3,094	3,541	4,154	4,407	5,759	8,344	9,982	12,765	15,946	19,414	23,006
Guinée-Bissau	518	593	603	835	1,017	1,241	1,515	1,863	2,263	2,706	3,185
Liberia	911	1,116	1,440	1,923	2,127	2,847	3,994	5,166	6,533	8,065	9,660
Mali	4,638	5,248	6,034	7,246	8,673	11,295	15,370	20,537	26,784	34,100	42,130
Mauritanie	657	854	1,134	1,518	1,996	2,643	3,460	4,298	5,200	6,146	7,085
Niger	2,462	3,250	4,373	5,871	7,788	10,922	15,512	22,071	30,841	41,968	55,435
Nigeria	37,860	45,926	57,357	75,543	97,552	123,689	158,423	203,869	257,815	320,341	389,615
Sainte-Hélène	5	5	5	5	6	5	4	4	4	4	4
Sénégal	2,416	3,048	4,096	5,414	7,242	9,506	12,434	15,998	19,963	24,269	28,607
Sierra Leone	1,895	2,187	2,593	3,162	3,982	4,143	5,868	7,178	8,532	9,872	11,088
Togo	1,395	1,578	2,097	2,667	3,666	4,794	6,028	7,343	8,684	9,970	11,130
Afrique de l'Est	67,611	85,130	111,486	148,549	198,838	258,215	333,993	431,733	542,799	667,287	802,184
Burundi	2,456	2,940	3,513	4,130	5,602	6,374	8,383	10,057	11,441	12,651	13,703
Comores	156	193	238	329	438	562	735	933	1,160	1,426	1,700

Djibouti	62	85	162	340	562	732	889	1,066	1,263	1,447	1,620
Erythrée	1,141	1,424	1,847	2,469	3,158	3,668	5,254	6,848	8,394	10,033	11,568
Ethiopie	18,434	22,553	28,959	35,426	48,333	65,578	82,950	101,046	118,515	133,466	145,187
Kenya	6,077	8,105	11,252	16,268	23,447	31,254	40,513	52,564	65,928	80,975	96,887
Madagascar	4,084	5,104	6,549	8,609	11,281	15,364	20,714	27,366	35,333	44,132	53,561
Malawi	2,881	3,525	4,531	6,240	9,381	11,229	14,901	20,677	28,174	37,798	49,719
Maurice	493	659	827	964	1,060	1,196	1,299	1,361	1,394	1,395	1,367
Mayotte	15	24	37	55	92	149	204	271	342	420	493
Réunion	248	335	462	510	612	739	846	936	1,006	1,056	1,083
Rwanda	2,072	2,771	3,749	5,179	7,110	8,098	10,624	14,042	17,579	21,616	26,003
Seychelles	36	41	52	63	71	79	87	90	92	93	91
Somalie	2,264	2,819	3,601	6,436	6,599	7,399	9,331	12,237	16,360	21,669	28,217
Soudan du Sud	2,854	3,242	3,857	4,974	6,037	6,631	9,948	13,096	16,102	19,315	22,571
Ouganda	5,158	6,788	9,446	12,662	17,700	24,213	33,425	45,424	59,846	76,438	94,259
Tanzanie	7,650	10,074	13,605	18,686	25,479	34,038	44,841	61,081	81,852	107,737	138,312
Afrique Centrale	26,116	32,013	40,749	53,391	71,676	96,187	126,689	161,689	200,021	239,561	278,350
Angola	4,148	4,963	5,926	7,638	10,335	13,926	19,082	24,780	30,801	36,753	42,334
Cameroun	4,466	5,409	6,842	9,110	12,181	15,678	19,599	24,117	28,811	33,694	38,472
Central African Republic	1,327	1,504	1,829	2,274	2,935	3,702	4,401	5,343	6,365	7,394	8,392
République centrafricaine	2,429	2,954	3,656	4,554	6,011	8,222	11,227	14,469	18,437	22,783	27,252
Congo	808	1,014	1,335	1,798	2,389	3,136	4,043	5,003	6,169	7,462	8,801
République démocratique du Congo	12,184	15,368	20,267	27,019	36,406	49,626	65,966	85,054	105,956	127,441	148,523
Guinée Equatoriale	226	252	291	221	374	520	700	905	1,102	1,298	1,493
Gabon	469	486	530	683	929	1,235	1,505	1,818	2,146	2,468	2,784
Sao Tome e Principe	60	64	74	95	116	141	165	200	235	269	299
Afrique Australe	15,588	19,724	25,454	33,000	42,093	51,442	57,780	61,187	64,126	66,095	67,327
Botswana	413	524	693	996	1,382	1,758	2,007	2,206	2,344	2,436	2,503
Lesotho	734	852	1,033	1,310	1,639	1,964	2,171	2,395	2,566	2,692	2,788
Mozambique	6,442	7,647	9,453	12,146	13,547	18,201	23,391	29,177	35,907	43,021	50,192
Namibie	485	603	780	1,013	1,415	1,896	2,283	2,672	3,042	3,354	3,599
Afrique du Sud	13,683	17,396	22,502	29,077	36,794	44,760	50,133	52,573	54,711	56,040	56,757
Swaziland	273	349	446	603	863	1,064	1,186	1,341	1,462	1,573	1,679
Zambie	2,340	3,045	4,139	5,775	7,860	10,202	13,089	17,918	24,482	33,355	45,037
Zimbabwe	2,747	3,752	5,206	7,289	10,469	12,509	12,571	15,543	17,627	19,243	20,614

*Projections

TABLEAU 2: POPULATION URBAINE PAR GRANDE ZONE, RÉGION OU PAYS, 1950-2050 (000S)

Grande zone, région, pays	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2010	2020*	2030*	2040*	2050*
Afrique sub-saharienne	20,069	33,180	55,643	89,709	139,414	206,322	298,402	426,522	595,544	810,152	1,068,752
Afrique	33,004	53,310	86,568	134,220	203,383	288,402	400,651	551,552	744,485	983,327	1,264,629
Afrique du Nord	12,935	20,129	30,925	44,511	63,969	82,079	102,249	125,030	148,941	173,175	195,877
Algérie	1,944	3,295	5,430	8,191	13,177	18,561	25,546	31,899	36,210	38,876	40,649
Egypte	6,869	10,565	15,163	19,715	24,714	28,951	35,186	43,145	52,864	63,764	74,040
Libye	201	369	990	2,147	3,282	3,993	4,929	5,626	6,340	6,967	7,462
Maroc	2,344	3,413	5,278	8,064	11,992	15,357	18,109	21,200	24,219	26,656	28,430
Soudan	432	894	1,802	3,013	5,853	8,954	11,117	14,681	19,919	26,845	34,731
Tunisie	1,140	1,583	2,229	3,265	4,760	5,998	6,928	7,879	8,699	9,313	9,762
Sahara Occidental	4	10	32	116	190	264	434	602	690	755	802
Afrique de l'Ouest	6,857	12,897	22,845	37,923	60,544	90,777	134,810	195,879	274,819	372,864	488,886
Bénin	112	224	476	987	1,646	2,498	3,917	5,836	8,265	11,168	14,490
Burkina Faso	164	229	334	635	1,288	2,194	4,227	7,532	12,086	18,059	25,801
Cap-Vert	25	35	54	71	154	234	307	374	432	474	502
Côte d'Ivoire	262	643	1,525	3,131	4,925	7,220	9,979	14,085	18,829	23,930	29,319
Gambie	28	45	89	179	370	633	979	1,381	1,853	2,388	2,960
Ghana	769	1,568	2,515	3,404	5,391	8,424	12,492	17,428	22,937	29,088	35,520
Guinée	208	371	664	1,041	1,614	2,589	3,490	5,128	7,368	10,165	13,443
Guinée-Bissau	52	81	91	147	286	445	655	925	1,237	1,595	2,010
Liberia	118	208	375	676	1,258	1,262	1,909	2,675	3,686	4,948	6,384
Mali	393	581	865	1,339	2,023	3,172	5,268	8,372	12,618	18,143	24,937
Mauritanie	20	59	165	415	792	1,057	1,426	1,915	2,587	3,390	4,282
Niger	120	188	385	789	1,197	1,768	2,733	4,540	7,800	12,954	20,546
Nigeria	3,867	7,422	13,024	21,592	34,418	52,383	77,629	112,159	156,697	212,249	277,916
Sainte-Hélène	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Sénégal	416	701	1,229	1,937	2,817	3,835	5,253	7,318	10,144	13,640	17,579
Sierra Leone	240	380	607	920	1,315	1,484	2,281	3,084	4,115	5,323	6,599
Togo	61	159	446	658	1,048	1,577	2,262	3,122	4,163	5,347	6,597
Afrique de l'Est	3,685	6,328	11,548	21,553	35,104	53,124	77,954	117,761	175,620	255,749	358,974
Burundi	42	60	84	179	351	526	892	1,377	2,008	2,823	3,829
Comores	10	24	46	76	122	158	206	274	376	516	682

Djibouti	25	43	100	245	425	560	684	832	1,008	1,188	1,363
Erythrée	81	139	233	355	499	646	1,098	1,766	2,643	3,791	5,151
Ethiopie	848	1,451	2,487	3,688	6,100	9,666	13,900	19,872	28,355	39,238	51,601
Kenya	340	597	1,158	2,535	3,927	6,217	9,549	14,675	21,868	31,788	44,302
Madagascar	319	543	923	1,595	2,658	4,167	6,614	10,493	15,802	22,499	30,640
Malawi	101	155	274	565	1,084	1,641	2,316	3,600	5,874	9,758	15,670
Maurice	145	219	348	408	465	510	543	578	631	687	727
Mayotte	1	4	9	17	33	71	102	138	184	242	302
Réunion	58	110	193	273	497	664	795	895	969	1,023	1,055
Rwanda	37	67	120	244	385	1,115	1,998	3,119	4,748	7,093	10,192
Seychelles	10	11	20	31	35	40	46	51	56	60	62
Somalie	288	488	817	1,722	1,957	2,460	3,479	5,168	7,853	11,687	16,862
Soudan du Sud	253	284	333	424	801	1,094	1,777	2,641	3,871	5,678	7,991
Ouganda	145	300	629	954	1,960	2,925	5,067	8,882	14,762	23,282	34,815
Tanzanie	267	528	1,068	2,720	4,811	7,594	11,784	19,030	30,281	46,714	69,089
Afrique Centrale	3,657	5,678	10,131	15,476	23,222	34,775	51,861	74,510	102,336	134,969	171,082
Angola	314	518	886	1,856	3,839	6,822	11,140	16,207	21,625	27,298	33,004
Cameroun	417	754	1,389	2,908	4,831	7,140	10,096	13,775	17,915	22,520	27,387
Central African Republic	191	302	500	770	1,081	1,393	1,710	2,236	2,979	3,872	4,856
République centrafricaine	109	198	423	856	1,251	1,771	2,441	3,344	4,890	7,257	10,295
Congo	201	320	522	861	1,298	1,841	2,556	3,371	4,387	5,558	6,828
République démocratique du Congo	2,327	3,427	6,141	7,759	10,100	14,542	22,248	33,459	47,941	65,365	85,100
Guinée Equatoriale	35	64	78	61	130	202	276	376	498	640	796
Gabon	53	85	169	373	642	990	1,292	1,607	1,932	2,257	2,582
Sao Tome e Principe	8	10	22	32	51	75	103	136	169	202	234
Afrique Australe	5,869	8,277	11,119	14,756	20,544	27,647	33,778	38,372	42,770	46,570	49,810
Botswana	11	16	54	164	580	936	1,224	1,476	1,670	1,827	1,964
Lesotho	10	29	89	150	229	392	583	817	1,051	1,283	1,517
Mozambique	153	280	546	1,592	2,858	5,296	7,241	9,898	13,844	19,113	25,335
Namibie	65	108	174	254	391	614	863	1,165	1,510	1,866	2,214
Afrique du Sud	5,778	8,110	10,758	14,081	19,146	25,464	30,855	34,627	38,199	41,179	43,616
Swaziland	5	14	43	108	198	241	253	287	340	415	499
Zambie	269	552	1,256	2,299	3,097	3,550	5,069	7,755	11,857	18,016	26,816
Zimbabwe	292	473	904	1,631	3,035	4,223	4,793	6,717	8,630	10,553	12,490

*Projections

TABLEAU 3: POPULATION HABITANT EN VILLE, PAR GRANDE ZONE, RÉGION OU PAYS (%), 1950-2050

Grande zone, région, pays	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2010	2020*	2030*	2040*	2050*
Afrique sub-saharienne	11.2	14.9	19.5	23.9	28.2	32.2	36.3	40.7	45.7	51.0	56.5
Afrique	14.4	18.6	23.5	27.8	32.0	35.6	39.2	43.2	47.7	52.6	57.7
Afrique du Nord	25.8	31.3	37.2	41.2	45.6	48.4	51.2	54.1	57.5	61.4	65.3
Algérie	22.2	30.5	39.5	43.5	52.1	60.8	72.0	79.4	83.3	85.5	87.4
Egypte	31.9	37.9	42.2	43.9	43.5	42.8	43.4	45.5	49.6	54.9	60.0
Libye	19.5	27.3	49.7	70.1	75.7	76.3	77.6	79.4	81.5	83.3	85.1
Maroc	26.2	29.4	34.5	41.2	48.4	53.3	56.7	60.4	64.6	68.7	72.5
Soudan	6.8	10.7	16.5	20.0	28.6	32.5	33.1	35.1	39.2	44.9	50.8
Tunisie	32.3	37.5	43.5	50.6	57.9	63.4	66.1	68.4	71.2	74.3	77.2
Sahara Occidental	31.0	31.2	42.1	77.4	86.2	83.9	81.8	83.8	85.7	87.5	89.0
Afrique de l'Ouest	9.7	15.1	21.3	27.1	33.2	38.5	44.3	49.9	55.4	60.7	65.7
Bénin	5.0	9.3	16.7	27.3	34.5	38.3	44.3	50.7	56.5	61.7	66.7
Burkina Faso	3.8	4.7	5.7	8.8	13.8	17.8	25.7	34.0	41.5	48.3	55.2
Cap-Vert	14.2	16.7	19.6	23.5	44.1	53.4	61.8	68.7	73.4	76.6	79.5
Côte d'Ivoire	10.0	17.7	28.2	36.8	39.3	43.5	50.6	57.5	63.1	67.8	72.1
Gambie	10.3	12.1	19.5	28.4	38.3	48.8	56.7	61.6	65.8	69.7	73.3
Ghana	15.4	23.3	29.0	31.2	36.4	44.0	51.2	57.5	62.8	67.7	72.3
Guinée	6.7	10.5	16.0	23.6	28.0	31.0	35.0	40.2	46.2	52.4	58.4
Guinée-Bissau	10.0	13.6	15.1	17.6	28.1	35.9	43.2	49.7	54.7	58.9	63.1
Liberia	13.0	18.6	26.0	35.2	40.9	44.3	47.8	51.8	56.4	61.4	66.1
Mali	8.5	11.1	14.3	18.5	23.3	28.1	34.3	40.8	47.1	53.2	59.2
Mauritanie	3.1	6.9	14.6	27.4	39.7	40.0	41.2	44.6	49.8	55.2	60.4
Niger	4.9	5.8	8.8	13.4	15.4	16.2	17.6	20.6	25.3	30.9	37.1
Nigeria	10.2	16.2	22.7	28.6	35.3	42.4	49.0	55.0	60.8	66.3	71.3
Sainte-Hélène	51.4	49.2	46.4	43.8	42.6	40.4	39.5	40.1	42.7	46.6	50.6
Sénégal	17.2	23.0	30.0	35.8	38.9	40.3	42.3	45.7	50.8	56.2	61.4
Sierra Leone	12.6	17.4	23.4	29.1	33.0	35.8	38.9	43.0	48.2	53.9	59.5
Togo	4.4	10.1	21.3	24.7	28.6	32.9	37.5	42.5	47.9	53.6	59.3
Afrique Centrale	14.0	17.7	24.9	29.0	32.4	36.2	40.9	46.1	51.2	56.3	61.5
Angola	7.6	10.4	15.0	24.3	37.1	49.0	58.4	65.4	70.2	74.3	78.0
Cameroun	9.3	13.9	20.3	31.9	39.7	45.5	51.5	57.1	62.2	66.8	71.2

République centrafricaine	14.4	20.1	27.3	33.9	36.8	37.6	38.8	41.9	46.8	52.4	57.9
Chad	4.5	6.7	11.6	18.8	20.8	21.5	21.7	23.1	26.5	31.9	37.8
Congo	24.9	31.6	39.1	47.9	54.3	58.7	63.2	67.4	71.1	74.5	77.6
République démocratique du Congo	19.1	22.3	30.3	28.7	27.7	29.3	33.7	39.3	45.2	51.3	57.3
Guinée Equatoriale	15.5	25.5	27.0	27.9	34.7	38.8	39.3	41.5	45.2	49.3	53.3
Gabon	11.4	17.4	32.0	54.7	69.1	80.1	85.8	88.4	90.0	91.5	92.7
Sao Tome and Principe	13.5	16.1	29.5	33.5	43.6	53.4	62.0	68.0	71.9	75.2	78.2
Afrique de l'Est	5.5	7.4	10.4	14.5	17.7	20.6	23.3	27.3	32.4	38.3	44.7
Burundi	1.7	2.0	2.4	4.3	6.3	8.2	10.6	13.7	17.5	22.3	27.9
Comoros	6.6	12.6	19.4	23.2	27.9	28.1	28.0	29.4	32.4	36.2	40.1
Djibouti	39.8	50.3	61.8	72.1	75.7	76.5	77.0	78.0	79.8	82.1	84.2
Erythrée	7.1	9.8	12.6	14.4	15.8	17.6	20.9	25.8	31.5	37.8	44.5
Ethiopie	4.6	6.4	8.6	10.4	12.6	14.7	16.8	19.7	23.9	29.4	35.5
Kenya	5.6	7.4	10.3	15.6	16.7	19.9	23.6	27.9	33.2	39.3	45.7
Madagascar	7.8	10.6	14.1	18.5	23.6	27.1	31.9	38.3	44.7	51.0	57.2
Malawi	3.5	4.4	6.1	9.1	11.6	14.6	15.5	17.4	20.8	25.8	31.5
Mauritius	29.3	33.2	42.0	42.4	43.9	42.7	41.8	42.5	45.3	49.2	53.2
Mayotte	8.5	16.3	25.1	30.1	36.1	47.7	50.1	51.0	53.7	57.5	61.3
Réunion	23.5	32.8	41.7	53.5	81.2	89.9	94.0	95.7	96.4	96.9	97.4
Rwanda	1.8	2.4	3.2	4.7	5.4	13.8	18.8	22.2	27.0	32.8	39.2
Seychelles	27.4	27.7	39.1	49.4	49.3	50.4	53.2	57.1	60.9	64.6	68.2
Somalie	12.7	17.3	22.7	26.8	29.7	33.2	37.3	42.2	48.0	53.9	59.8
Soudan du Sud	8.9	8.7	8.6	8.5	13.3	16.5	17.9	20.2	24.0	29.4	35.4
Ouganda	2.8	4.4	6.7	7.5	11.1	12.1	15.2	19.6	24.7	30.5	36.9
Tanzanie	3.5	5.2	7.9	14.6	18.9	22.3	26.3	31.2	37.0	43.4	50.0
Afrique Australe	37.7	42.0	43.7	44.7	48.8	53.7	58.5	62.7	66.7	70.5	74.0
Botswana	2.7	3.1	7.8	16.5	41.9	53.2	61.0	66.9	71.2	75.0	78.5
Lesotho	1.4	3.4	8.6	11.5	14.0	20.0	26.8	34.1	41.0	47.6	54.4
Mozambique	2.4	3.7	5.8	13.1	21.1	29.1	31.0	33.9	38.6	44.4	50.5
Namibie	13.4	17.9	22.3	25.1	27.7	32.4	37.8	43.6	49.6	55.7	61.5
Afrique du Sud	42.2	46.6	47.8	48.4	52.0	56.9	61.5	65.9	69.8	73.5	76.8
Swaziland	1.8	3.9	9.7	17.8	22.9	22.6	21.3	21.4	23.3	26.4	29.7
Zambie	11.5	18.1	30.4	39.8	39.4	34.8	38.7	43.3	48.4	54.0	59.5
Zimbabwe	10.6	12.6	17.4	22.4	29.0	33.8	38.1	43.2	49.0	54.8	60.6

*Projections

TABLEAU 4: VARIATION MOYENNE ANNUELLE DE LA POPULATION URBAINE GRANDE ZONE, RÉGION OU PAYS, 1950-2050 (%)

Grande zone, région, pays	1950-1960	1960-1970	1970-1980	1980-1990	1990-2000	2000-2010	2010-2020	2020-2030*	2030-2040*	2040-2050*
Afrique sub-saharienne	5.03	5.17	4.78	4.41	3.92	3.69	3.57	3.34	3.08	2.77
Afrique	4.79	4.85	4.39	4.16	3.49	3.29	3.20	3.00	2.78	2.52
Afrique du Nord	4.42	4.29	3.64	3.63	2.49	2.20	2.01	1.75	1.51	1.23
Algérie	5.28	4.99	4.11	4.75	3.43	3.19	2.22	1.27	0.71	0.45
Egypte	4.31	3.61	2.63	2.26	1.58	1.95	2.04	2.03	1.87	1.49
Libye	6.06	9.88	7.74	4.24	1.96	2.11	1.32	1.20	0.94	0.69
Maroc	3.76	4.36	4.24	3.97	2.47	1.65	1.58	1.33	0.96	0.64
Soudan	7.26	7.01	5.14	6.64	4.25	2.16	2.78	3.05	2.98	2.58
Tunisie	3.29	3.42	3.82	3.77	2.31	1.44	1.29	0.99	0.68	0.47
Sahara Occidental	8.75	11.49	12.83	4.91	3.29	4.96	3.27	1.37	0.90	0.61
Afrique de l'Ouest	6.32	5.72	5.07	4.68	4.05	3.95	3.74	3.39	3.05	2.71
Bénin	6.97	7.51	7.30	5.11	4.17	4.50	3.99	3.48	3.01	2.60
Burkina Faso	3.33	3.74	6.44	7.07	5.32	6.56	5.78	4.73	4.02	3.57
Cap-Vert	3.30	4.22	2.74	7.78	4.19	2.72	1.99	1.44	0.92	0.59
Côte d'Ivoire	8.98	8.64	7.19	4.53	3.82	3.24	3.45	2.90	2.40	2.03
Gambie	4.84	6.82	6.94	7.27	5.37	4.36	3.44	2.94	2.54	2.15
Ghana	7.12	4.73	3.03	4.60	4.46	3.94	3.33	2.75	2.38	2.00
Guinée	5.80	5.82	4.50	4.39	4.72	2.99	3.85	3.62	3.22	2.80
Guinée-Bissau	4.41	1.23	4.77	6.66	4.42	3.87	3.46	2.90	2.54	2.31
Liberia	5.65	5.89	5.90	6.21	0.03	4.14	3.37	3.20	2.95	2.55
Mali	3.91	3.98	4.38	4.12	4.50	5.07	4.63	4.10	3.63	3.18
Mauritanie	10.59	10.33	9.23	6.45	2.89	3.00	2.95	3.01	2.70	2.34
Niger	4.54	7.14	7.19	4.16	3.90	4.35	5.08	5.41	5.07	4.61
Nigeria	6.52	5.62	5.06	4.66	4.20	3.93	3.68	3.34	3.03	2.70
Sainte-Hélène	-0.91	-0.18	0.32	-0.03	-1.43	-2.27	-0.04	0.92	0.90	0.65
Sénégal	5.21	5.61	4.55	3.75	3.09	3.15	3.31	3.27	2.96	2.54
Sierra Leone	4.61	4.68	4.16	3.57	1.21	4.30	3.02	2.88	2.57	2.15
Togo	9.57	10.30	3.88	4.66	4.09	3.61	3.22	2.88	2.50	2.10
Afrique de l'Est	5.41	6.02	6.24	4.88	4.14	3.83	4.13	4.00	3.76	3.39
Burundi	3.45	3.34	7.61	6.73	4.03	5.29	4.34	3.77	3.41	3.05
Comores	8.54	6.44	5.03	4.69	2.58	2.63	2.88	3.17	3.15	2.79

Djibouti	5.48	8.49	8.99	5.51	2.75	2.00	1.95	1.93	1.64	1.37
Erythré	5.38	5.16	4.22	3.42	2.59	5.30	4.75	4.03	3.61	3.07
Ethiopie	5.37	5.39	3.94	5.03	4.60	3.63	3.57	3.56	3.25	2.74
Kenya	5.64	6.63	7.83	4.38	4.59	4.29	4.30	3.99	3.74	3.32
Madagascar	5.34	5.31	5.46	5.11	4.49	4.62	4.61	4.09	3.53	3.09
Malawi	4.27	5.72	7.22	6.52	4.14	3.45	4.41	4.90	5.08	4.74
Maurice	4.14	4.63	1.61	1.30	0.93	0.62	0.63	0.87	0.84	0.58
Mayotte	11.14	8.55	5.83	7.00	7.57	3.64	3.00	2.87	2.75	2.23
Réunion	6.36	5.59	3.48	6.01	2.90	1.80	1.18	0.80	0.54	0.31
Rwanda	5.78	5.87	7.14	4.54	10.64	5.83	4.45	4.20	4.01	3.62
Seychelles	1.42	5.65	4.29	1.21	1.25	1.50	1.08	0.93	0.68	0.32
Somalie	5.27	5.15	7.46	1.28	2.29	3.47	3.96	4.18	3.98	3.67
Soudan du Sud	1.14	1.60	2.41	6.37	3.11	4.84	3.96	3.82	3.83	3.42
Ouganda	7.23	7.42	4.16	7.20	4.00	5.49	5.61	5.08	4.56	4.02
Tanzanie	6.83	7.04	9.34	5.71	4.56	4.39	4.79	4.64	4.34	3.91
Afrique Centrale	4.40	5.79	4.24	4.06	4.04	4.00	3.62	3.17	2.77	2.37
Angola	5.00	5.37	7.39	7.27	5.75	4.90	3.75	2.88	2.33	1.90
Cameroun	5.92	6.11	7.39	5.08	3.91	3.46	3.11	2.63	2.29	1.96
Central African Republic	4.57	5.03	4.32	3.39	2.54	2.05	2.68	2.87	2.62	2.27
République centrafricaine	5.93	7.60	7.05	3.80	3.47	3.21	3.15	3.80	3.95	3.50
Congo	4.64	4.89	4.99	4.11	3.49	3.28	2.77	2.63	2.37	2.06
République démocratique du Congo	3.87	5.83	2.34	2.64	3.64	4.25	4.08	3.60	3.10	2.64
Guinée Equatoriale	6.13	1.97	-2.43	7.48	4.41	3.11	3.10	2.83	2.50	2.18
Gabon	4.58	6.96	7.90	5.43	4.32	2.67	2.18	1.84	1.56	1.34
Sao Tome e Principe	2.44	7.44	3.78	4.69	3.96	3.08	2.81	2.16	1.81	1.46
Afrique Australe	3.44	2.95	2.83	3.31	2.97	2.00	1.28	1.09	0.85	0.67
Botswana	3.58	12.19	11.07	12.62	4.79	2.69	1.87	1.23	0.90	0.72
Lesotho	10.77	11.18	5.23	4.23	5.38	3.96	3.37	2.53	1.99	1.68
Mozambique	6.05	6.67	10.70	5.85	6.17	3.13	3.13	3.35	3.23	2.82
Namibie	5.06	4.78	3.78	4.33	4.50	3.41	3.00	2.59	2.12	1.71
Afrique du Sud	3.39	2.83	2.69	3.07	2.85	1.92	1.15	0.98	0.75	0.57
Swaziland	10.51	11.52	9.12	6.07	1.97	0.49	1.27	1.71	1.98	1.85
Zambie	7.19	8.21	6.05	2.98	1.36	3.56	4.25	4.25	4.18	3.98
Zimbabwe	4.81	6.47	5.90	6.21	3.30	1.27	3.37	2.51	2.01	1.69

*Projections

TABLEAU 5: POPULATION DES AGGLOMÉRATIONS D'AU MOINS 750 000 HABITANTS EN 2011, PAR PAYS, 1950-2025 (000S)

Pays	Agglomération urbaine	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2010	2020*	2025*
Afrique du Nord										
Algérie	El Djazair (Alger)	516	872	1,281	1,621	1,819	2,278	2,851	3,608	3,977
Algérie	Wahran (Oran)	269	305	385	537	647	706	776	920	1,026
Egypte	Al-Iskandariah (Alexandrie)	1,037	1,504	1,987	2,519	3,063	3,592	4,400	5,517	6,189
Egypte	Al-Qahirah (Le Caire)	2,494	3,680	5,585	7,349	9,061	10,170	11,031	13,254	14,740
Libye	Tarabulus (Tripoli)	106	174	398	662	862	1,022	1,111	1,324	1,456
Maroc	Agadir	11	17	54	187	403	610	786	985	1,090
Maroc	Dar-el-Beida (Casablanca)	625	967	1,505	2,109	2,682	2,937	3,009	3,580	3,911
Maroc	Fès	165	280	369	510	685	868	1,065	1,319	1,455
Maroc	Marrakech	209	243	323	416	578	751	919	1,142	1,262
Maroc	Rabat	145	233	494	808	1,174	1,507	1,807	2,213	2,429
Maroc	Tanger	100	142	183	283	423	591	790	995	1,101
Soudan	Al-Khartoum (Khartoum)	183	347	657	1,164	2,360	3,505	4,516	6,028	7,090
Tunisie	Tunis	384	434	505	577	644	711	777	935	1,018
Afrique de l'Ouest										
Bénin	Cotonou	20	73	163	337	504	642	882	1,292	1,517
Burkina Faso	Ouagadougou	33	59	115	265	537	921	1,911	3,662	4,795
Côte d'Ivoire	Abidjan	65	192	548	1,384	2,102	3,028	4,151	5,896	6,971
Côte d'Ivoire	Yamoussoukro	1	4	17	58	136	348	885	1,633	1,960
Guinée	Conakry	31	112	388	658	895	1,221	1,715	2,632	3,195
Liberia	Monrovia	15	75	164	325	1,042	836	812	621	751
Mali	Bamako	89	130	222	489	746	1,142	1,932	2,998	3,632
Mauritanie	Nouakchott	2	5	38	192	419	553	759	1,085	1,271
Niger	Niamey	24	58	129	274	432	680	1,222	2,183	2,924
Nigeria	Aba	48	102	193	344	484	630	836	1,252	1,529
Nigeria	Abuja	19	23	48	125	330	833	2,010	3,306	4,000
Nigeria	Benin City	49	83	163	335	689	975	1,311	1,955	2,377
Nigeria	Enugu	60	108	163	281	394	547	776	1,178	1,439
Nigeria	Ibadan	450	570	809	1,186	1,739	2,236	2,855	4,165	5,028
Nigeria	Ilorin	114	179	268	389	515	633	788	1,169	1,428
Nigeria	Jos	31	69	152	331	493	604	748	1,108	1,355
Nigeria	Kaduna	35	99	266	628	961	1,184	1,476	2,167	2,633
Nigeria	Kano	123	229	542	1,350	2,095	2,602	3,271	4,748	5,724
Nigeria	Lagos	325	762	1,414	2,572	4,764	7,281	10,788	15,825	18,857
Nigeria	Maiduguri	50	105	216	416	598	700	827	1,213	1,482
Nigeria	Ogbomoshoh	132	247	378	485	622	798	1,039	1,545	1,884
Nigeria	Onitsha	74	129	195	257	337	533	867	1,346	1,642

Nigeria	Port Harcourt	60	135	266	482	680	1,091	1,807	2,782	3,371
Sénégal	Dakar	201	349	610	957	1,405	2,029	2,926	4,227	5,064
Sierra Leone	Freetown	92	119	206	361	529	688	910	1,294	1,540
Togo	Lomé	33	95	192	344	562	904	1,453	2,151	2,472
Afrique Centrale										
Angola	Huambo	15	37	61	153	326	578	1,039	1,666	1,997
Angola	Luanda	138	219	459	962	1,568	2,591	4,790	7,555	8,924
Cameroun	Douala	95	153	298	571	940	1,490	2,348	3,408	3,983
Cameroun	Yaoundé	32	75	183	415	777	1,351	2,320	3,420	3,997
Tchad	NDjaména	22	70	155	324	477	703	1,038	1,522	1,870
Congo	Brazzaville	83	124	238	446	704	1,022	1,557	2,074	2,364
Congo	Pointe-Noire	16	62	116	217	363	539	807	1,081	1,240
République démocratique du Congo	Kananga	24	136	424	330	348	533	846	1,293	1,559
République démocratique du Congo	Kinshasa	202	443	1,070	2,053	3,520	5,414	8,415	12,322	14,535
République démocratique du Congo	Kisangani	38	134	235	291	358	516	783	1,192	1,439
République démocratique du Congo	Lubumbashi	96	194	325	482	647	960	1,486	2,242	2,689
République démocratique du Congo	Mbuji-Mayi	70	136	262	407	573	891	1,433	2,172	2,606
Afrique de l'Est										
Ethiopie	Addis Abeba	392	519	729	1,175	1,791	2,377	2,919	3,881	4,705
Kenya	Mombasa	94	159	254	350	476	683	940	1,411	1,775
Kenya	Nairobi	137	290	531	862	1,380	2,214	3,237	4,939	6,143
Madagascar	Antananarivo	177	252	363	580	948	1,361	1,900	3,091	3,898
Malawi	Lilongwe	2	8	34	124	266	477	738	1,195	1,538
Rwanda	Kigali	17	33	59	128	219	497	961	1,499	1,835
Somalie	Mudigsho (Mogadiscio)	69	94	272	551	1,035	1,201	1,426	2,693	3,309
Ouganda	Kampala	95	137	340	469	755	1,097	1,594	2,669	3,540
Tanzanie	Dar es Salaam	67	162	357	836	1,316	2,116	3,415	5,677	7,276
Afrique Australe										
Mozambique	Maputo	92	181	371	550	776	1,019	1,132	1,507	1,823
Mozambique	Matola	52	81	128	203	319	498	759	1,120	1,360
Afrique du Sud	Le Cap	618	803	1,114	1,609	2,155	2,715	3,492	4,096	4,388
Afrique du Sud	Durban	484	677	856	1,214	1,723	2,370	2,954	3,471	3,724
Afrique du Sud	Ekurhuleni (East Rand)	546	682	898	1,107	1,531	2,326	3,284	3,872	4,150
Afrique du Sud	Johannesburg	900	1,147	1,444	1,656	1,898	2,732	3,763	4,421	4,732
Afrique du Sud	Port Elizabeth	192	289	477	590	828	958	1,097	1,309	1,418
Afrique du Sud	Pretoria	275	419	565	688	911	1,084	1,468	1,753	1,894
Afrique du Sud	Vereeniging	117	187	306	451	743	897	1,174	1,406	1,522
Zambie	Lusaka	31	91	278	533	757	1,073	1,719	2,764	3,496
Zimbabwe	Harare	143	248	417	616	1,047	1,379	1,526	1,990	2,337

*Projections

TABLEAU 6: VARIATION MOYENNE ANNUELLE DE LA POPULATION DES AGGLOMÉRATIONS URBAINES DE 750 000 HABITANTS ET PLUS EN 2011 – 1950-2025 (%)

Pays	Agglomération urbaine	1950-1960	1960-1970	1970-1980	1980-1990	1990-2000	2000-2010	2010-2020*	2020-2025*
Afrique du Nord									
Algérie	El Djazair (Alger)	5.23	3.85	2.36	1.15	2.25	2.25	2.35	1.95
Algérie	Wahran (Oran)	1.26	2.34	3.31	1.86	0.88	0.94	1.71	2.17
Egypte	Al-Iskandariah (Alexandrie)	3.71	2.79	2.37	1.96	1.59	2.03	2.26	2.30
Egypte	Al-Qahirah (Le Caire)	3.89	4.17	2.75	2.09	1.15	0.81	1.84	2.13
Libye	Tarabulus (Tripoli)	4.98	8.27	5.08	2.64	1.70	0.84	1.75	1.90
Maroc	Agadir	4.51	11.71	12.42	7.66	4.14	2.54	2.26	2.02
Maroc	Dar-el-Beida (Casablanca)	4.36	4.43	3.37	2.40	0.91	0.24	1.74	1.77
Maroc	Fès	5.32	2.75	3.24	2.95	2.37	2.04	2.15	1.97
Maroc	Marrakech	1.53	2.83	2.54	3.28	2.62	2.02	2.17	1.99
Maroc	Rabat	4.73	7.51	4.93	3.74	2.49	1.81	2.03	1.86
Maroc	Tanger	3.54	2.54	4.35	4.03	3.35	2.89	2.31	2.02
Soudan	Al-Khartoum (Khartoum)	6.40	6.40	5.72	7.07	3.96	2.53	2.89	3.25
Tunisie	Tunis	1.23	1.50	1.33	1.10	1.00	0.89	1.85	1.71
Afrique de l'Ouest									
Bénin	Cotonou	12.87	8.04	7.24	4.01	2.43	3.17	3.82	3.21
Burkina Faso	Ouagadougou	5.82	6.69	8.32	7.06	5.38	7.30	6.50	5.39
Côte d'Ivoire	Abidjan	10.82	10.50	9.26	4.18	3.65	3.16	3.51	3.35
Côte d'Ivoire	Yamoussoukro	15.65	15.65	11.91	8.63	9.37	9.34	6.12	3.65
Guinée	Conakry	12.75	12.40	5.29	3.07	3.11	3.40	4.28	3.88
Liberia	Monrovia	16.00	7.82	6.83	11.66	-2.21	-0.29	-2.68	3.80
Mali	Bamako	3.83	5.33	7.91	4.23	4.25	5.26	4.39	3.83
Mauritanie	Nouakchott	8.51	19.71	16.25	7.82	2.78	3.16	3.57	3.16
Niger	Niamey	8.59	8.09	7.51	4.56	4.55	5.86	5.80	5.85
Nigeria	Aba	7.40	6.39	5.80	3.40	2.65	2.82	4.04	4.00
Nigeria	Abuja	2.07	7.13	9.69	9.69	9.24	8.82	4.97	3.81
Nigeria	Benin City	5.23	6.74	7.22	7.22	3.47	2.97	3.99	3.91
Nigeria	Enugu	5.97	4.10	5.41	3.40	3.27	3.50	4.17	4.01
Nigeria	Ibadan	2.35	3.51	3.83	3.83	2.51	2.44	3.78	3.76
Nigeria	Ilorin	4.55	4.02	3.75	2.79	2.07	2.20	3.94	4.01
Nigeria	Jos	7.90	7.82	7.79	4.01	2.02	2.14	3.94	4.02
Nigeria	Kaduna	10.44	9.91	8.60	4.25	2.09	2.21	3.84	3.89
Nigeria	Kano	6.22	8.61	9.12	4.40	2.17	2.29	3.73	3.74
Nigeria	Lagos	8.52	6.17	5.99	6.16	4.24	3.93	3.83	3.51
Nigeria	Maiduguri	7.43	7.27	6.54	3.62	1.57	1.66	3.83	4.00
Nigeria	Ogbomoshoh	6.28	4.23	2.49	2.49	2.49	2.64	3.97	3.96
Nigeria	Onitsha	5.51	4.14	2.73	2.73	4.58	4.86	4.40	3.99

Nigeria	Port Harcourt	8.16	6.79	5.93	3.44	4.72	5.05	4.32	3.84
Sénégal	Dakar	5.53	5.59	4.50	3.83	3.67	3.66	3.68	3.61
Sierra Leone	Freetown	2.62	5.50	5.60	3.82	2.62	2.79	3.53	3.47
Togo	Lomé	10.50	7.03	5.85	4.91	4.75	4.75	3.92	2.78
Afrique Centrale									
Angola	Huambo	8.85	4.91	9.25	7.59	5.71	5.87	4.72	3.62
Angola	Luanda	4.61	7.39	7.39	4.89	5.02	6.14	4.56	3.33
Cameroun	Douala	4.76	6.68	6.51	4.99	4.60	4.55	3.72	3.12
Cameroun	Yaoundé	8.69	8.88	8.17	6.27	5.53	5.41	3.88	3.12
Tchad	N'Djaména	11.46	7.91	7.33	3.88	3.89	3.89	3.83	4.12
Congo	Brazzaville	3.94	6.57	6.27	4.55	3.73	4.21	2.86	2.62
Congo	Pointe-Noire	13.30	6.32	6.26	5.15	3.95	4.04	2.92	2.75
République démocratique du Congo	Kananga	17.33	11.33	-2.50	0.54	4.24	4.63	4.24	3.74
République démocratique du Congo	Kinshasa	7.85	8.82	6.52	5.39	4.31	4.41	3.81	3.30
République démocratique du Congo	Kisangani	12.54	5.61	2.15	2.05	3.67	4.16	4.21	3.76
République démocratique du Congo	Lubumbashi	7.02	5.16	3.95	2.94	3.95	4.36	4.12	3.64
République démocratique du Congo	Mbuji-Mayi	6.63	6.52	4.42	3.41	4.42	4.75	4.16	3.64
Afrique de l'Est									
Ethiopie	Addis Abeba	2.81	3.40	4.77	4.21	2.83	2.05	2.85	3.85
Kenya	Mombasa	5.26	4.69	3.21	3.08	3.61	3.19	4.06	4.59
Kenya	Nairobi	7.47	6.04	4.85	4.71	4.73	3.80	4.23	4.36
Madagascar	Antananarivo	3.51	3.64	4.70	4.91	3.62	3.33	4.86	4.64
Malawi	Lilongwe	14.63	14.62	12.84	7.63	5.84	4.36	4.82	5.04
Rwanda	Kigali	6.67	5.74	7.70	5.36	8.20	6.58	4.45	4.05
Somalie	Mudiqsho (Mogadiscio)	3.09	10.65	7.04	6.31	1.48	1.72	6.36	4.12
Ouganda	Kampala	3.66	9.05	3.21	4.77	3.74	3.74	5.16	5.65
Tanzanie	Dar es Salaam	8.79	7.89	8.51	4.53	4.75	4.79	5.08	4.96
Afrique Australe									
Mozambique	Maputo	6.80	7.17	3.93	3.44	2.73	1.05	2.86	3.81
Mozambique	Matola	4.55	4.55	4.55	4.55	4.45	4.20	3.89	3.88
Afrique du Sud	Le Cap	2.62	3.27	3.68	2.92	2.31	2.52	1.60	1.38
Afrique du Sud	Durban	3.36	2.34	3.50	3.50	3.19	2.20	1.61	1.41
Afrique du Sud	Ekurhuleni (East Rand)	2.23	2.76	2.09	3.24	4.19	3.45	1.65	1.39
Afrique du Sud	Johannesburg	2.43	2.30	1.37	1.37	3.64	3.20	1.61	1.36
Afrique du Sud	Port Elizabeth	4.05	5.04	2.12	3.38	1.46	1.36	1.76	1.60
Afrique du Sud	Pretoria	4.21	2.98	1.97	2.81	1.73	3.03	1.78	1.54
Afrique du Sud	Vereeniging	4.71	4.94	3.87	4.99	1.89	2.69	1.81	1.59
Zambie	Lusaka	10.71	11.16	6.52	3.52	3.49	4.71	4.75	4.69
Zimbabwe	Harare	5.53	5.19	3.92	5.30	2.75	1.01	2.66	3.21

*Projections



Le continent africain se trouve en proie à des mutations majeures qui se déroulent simultanément dans les domaines démographique, économique, technologique, environnemental, urbain et sociopolitique. La conjoncture économique est actuellement prometteuse en Afrique, où le dynamisme des villes va de pair avec l'essor des classes moyennes et l'avènement de marchés de consommation conséquents. Toutefois, en dépit d'une croissance d'ensemble non négligeable, ce n'est pas toute l'Afrique qui va bien. Dans les villes, l'expansion très rapide de la population s'accompagne d'une pauvreté massive et de nombreuses autres difficultés sociales. Voilà qui suggère que les trajectoires de développement suivies par les pays africains depuis les lendemains de l'indépendance risquent de ne pas pouvoir satisfaire les aspirations à l'épanouissement et à la prospérité pour tous.

Le présent Rapport invite donc à réinventer avec audace, afin d'orienter les transitions en cours dans un sens plus "durable" et en prenant en considération toutes les grandes options possibles. Cela s'impose d'autant plus que les grands enjeux auxquels sont confrontées les villes africaines prennent une dimension plus aiguë du fait de la montée des menaces et des diverses formes de vulnérabilité qui accompagnent les bouleversements du climat et de l'environnement.

HS Number: HS/005/14F
ISBN Number (Series): 978-92-1-133397-8
ISBN Number (Volume): 978-92-1-132599-7

Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains (ONU-HABITAT)
P.O. Box 30030, Nairobi 00100, Kenya
Tél: +254 20 7623 120
Fax: +254 20 7623 904
habitat.publications@unhabitat.org

Imprimé au Kenya.

